



Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques

PROFIL D'ECOSYSTEME

HOTSPOT DE BIODIVERSITE DES FORETS GUINÉENNES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

VERSION FINALE

31 DECEMBRE 2015

Elaboré par:
Union Internationale pour la Conservation de la Nature

En collaboration avec:
Programme des Nations Unies pour l'Environnement - World Conservation Monitoring Centre

Pour:
Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques
(Critical Ecosystem Partnership Fund – CEPF)

Rédigé par l'équipe de profilage d'écosystème :

Jamie Carr
Adewale Adeleke
Kenneth Angu Angu
Elise Belle
Neil Burgess
Savrina Carrizo
Argyrios Choimes
Nonie Coulthard
William Darwall
Wendy Foden
Jean-Marc Garreau
Wenceslas Gatarabirwa
Charlotte Hicks
Daniel Ramløse Kapijimpanga
Emily King
Kellee Koenig
Santiago Martinez
Han Meng
Samuel Kofi Nyame
Beth Polidoro
Sébastien Regnaut
Yara Shennan-Farpon
Gill Shepherd
Kevin Smith
Arnout van Soesbergen
Jacques Somda
Gretchen Walters

Assistée par les experts et contributeurs suivants:

BÉNIN

Ferdinand Claude Kidjo	Centre national de Gestion des Réserves et de la Faune
Josea Dossou-Bodjrenou	Nature Tropicale
Georges Hedegbetan	Le Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré
Martial Kouderin	Le Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré
Philippe Lalaye	Université d'Abomey-Calavi
Stefanie Preuss	GIZ Benin

CAMEROUN

Gordon Ajonina	Cameroon Wildlife Conservation Society
Jean Pierre Amayene	UICN Programme pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest
Stella Asaha	Forests, Resources and People
Richard Eba'a Atiyi	Center for International Forestry Research
Anny Bandoma	UICN Programme pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest
Martha Bechem	CITES Monitoring of Illegal Killing of Elephants
Ferdinand Bengyella	Cameroon Biodiversity Conservation Society
Gerard Beyiye	Ministère de l'Environnement, de Protection de la Nature et du Développement Durable
Martin Etone	Community Action for Development
Philip Forboseh	Fonds Mondial pour la Nature Programme Afrique Centrale (WWF)
Mary Fosi	Myrianthus Fosi Foundation for Biodiversity Protection and Environmental Protection
Roger Fotso	Cameroon Biodiversity Conservation Society
Andrew Fowler	Wildlife Conservation Society-Cameroon Program
Prudence Galega	Ministère de l'Environnement, de Protection de la Nature et du Développement Durable
Jean-Paul Ghogue	Herbier National
Marcel Talla Kouete	California Academy of Sciences
Ibrahim Linjouom	Ministère des Forêts et de la Faune
Peter Mbile	Independent
Sama Raphael Ndaghu	Operation Total Impact
Godden Zama Ndenge	African Center for Research, Development and Climate Change
Jules Gauthier Ngbapo	Global Water Partnership-Central Africa
Paulinus Ngeh	TRAFFIC Afrique Centrale
Roger Ngoufo	Cameroon Environmental Watch
Louis Nkembii	Environment and Rural Development Foundation
Stephen Aset Nken	Focal Integrity Team Cameroon
Maxime Nzita	Fonds Mondial pour la Nature Programme Afrique Centrale (WWF)
Zacharie Nzoo	Fonds Mondial pour la Nature Programme Afrique Centrale (WWF)
David Okon	Fonds Mondial pour la Nature Programme Afrique Centrale (WWF)
Moses Ncho Tabe	Food and Rural Development Foundation
Chiambeng George Yongbi	National Institute of Agricultural Development

CÔTE D'IVOIRE

Zoro Bertin Gone Bi	Action pour la Conservation de la Biodiversité en Côte d'Ivoire
Yves Adou Yao Constant	SOS-Forêts
Mathieu Wadja Egnankou	SOS-Forêts
Elvire-Joelle Mailly	Ministère des Eaux et Forêts
Fanny N'Golo	Fondation Parcs et Réserves
Moïse Gbedjebedji Zannou	Bureau Ivoirien des Parcs et des Réserves

GUINÉE ÉQUATORIALE

Rigoberto Esono Anvene	Université Nationale de la Guinée Équatoriale
Gabriel Ngua Ayecaba	Amigos de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial
Obiang Diosdado	Institut pour le l' Aménagement des Forêts et des Aires Protégées
Pablo Esono Esono	Institut pour le l' Aménagement des Forêts et des Aires Protégées
Fidel Essono Mba	Institut pour le l' Aménagement des Forêts et des Aires Protégées
Santiago Biyang Mba	Ministère des Pêches et de l' Environnement
Victor Luis Engono Ndong	Commission des Forêts d' Afrique Centrale
Domingo Mbonio Ngonu	Amigos de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial

GHANA

Daniel Acquah-Lamphey	University of Ghana
Saadia Bobtoya Owusu Amofah	UICN Programme pour l' Afrique Centrale et de l' Ouest
Wellington Baiden	Portal Ltd.
Kingsley Kobina Ghartey	Samartex
Chris Gordon	Institute for Environment and Sanitation Studies, University of Ghana
Ken Kinney	Development Institute
David Kpelle	Forestry Commission
Christian Mensah	Rainforest Alliance
Yaa Ntiamoah-Baidu	Center for African Wetlands, University of Ghana
Reuben Ottou	Ghana Wildlife Society
Dorcas Gyimah Owusu	UICN Programme pour l' Afrique Centrale et de l' Ouest
Atse Yapi	United Nations Food and Agriculture Association

GUINÉE

Maadjou Bah	Ministère de l' Environnement, des Eaux et des Forêts
Mamady Kobélé Keita	Guinée Ecologie
Vincent Lapeyre	Wild Chimpanzee Foundation
Mamadou Bhoje Sow	Bureau des Parcs et Réserves

LIBÉRIA

William Boeh	Ministry of Agriculture
Dickson Chowolo	Forest Cry
Spencer Darbney	Skills and Agricultural Development Services

Jonathan Davis	Environmental Protection Agency
Jessica Donovan-Allen	Conservation International
Benedictus Freeman	Fauna & Flora International
Theo Freeman	Forestry Development Authority
Michael Garbo	Society for the Conservation of Nature of Liberia
Jerry Garteh	Society for the Conservation of Nature of Liberia
Forkepayea Gbelee	ArcelorMittal Libéria
Jerry Gensee	Society for the Conservation of Nature of Liberia
Renee Gibson	Rural Integrated Center for Community Empowerment
Joel Gmys	World Resources Institute
Salome Gofan	Rural Integrated Center for Community Empowerment
Blamah Goll	Forestry Development Authority
Ignitias Jaye	Forestry Development Authority
Jallah Kennedy	Ministry of Agriculture
Alexander Kingston	USAID
Sam Koffa	Tetra Tech
Cecelia Kollie	Environmental Protection Agency
Sachiko Kondo	World Bank
Augustin Lekpayee	Save My Future Foundation
Roger Luke	Forestry Development Authority
Mary Molokwu	Fauna & Flora International
Peter Mulbah	Skills and Agricultural Development Services
Abraham Paasewe	Consultant
Benetta Roberts	Rural Integrated Center for Community Empowerment
Borwen Sayon	Conservation International
Richard Sambola	Farmers Associated to Conserve Nature
Hanla Sekebah	FFE
Henry Smith	Society for Environmental Conservation
Michael Taire	Society for the Conservation of Nature of Liberia
Jennifer Talbot	USAID
Augustine Teddah	University of Liberia
Darlington Tuagben	Forestry Development Authority
Jaco Venter	Conservation International
Anyaa Vohiri	Environmental Protection Agency
John Wilson	Forestry Development Authority
Dervla Dowd	Wild Chimpanzee Foundation

NIGÉRIA

Ruth Akagu	Nigeria Conservation Foundation
Arikpo Arikpo	Cross River State Forestry Commission
Andrew Dunn	Wildlife Conservation Society-Nigeria Program
Ntufam Richard Effa	Cross River National Park
Festus Eguaoje	Federal Ministry of Environment

Liza Gadsby	Pandrillus
Inaoyom Imong	Wildlife Conservation Society-Nigeria Program
Ibrahim Inahoro	Nigeria Conservation Foundation
Peter Jenkins	Pandrillus
Yakubu Mohammed Kolo	National Park Service Cross River National Park
Halima Kolo Mohammed	Federal Ministry of Environment
Odigha Odigha	Cross River State Forestry Commission
Babatunde Olaosebikan	Federal College of D'eau douce Fisheries Technology
Joseph Onoja	Nigeria Conservation Foundation
Adedoyin Simon	Federal Department of Forestry
Edwin Usang	NGO Coalition for the Environment

SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE

José Antonio Bandeiro Vera Cruz	Association des Biologiste de Sao Tomé
Luis Cerfaco	California Academy of Sciences
Horacio Cravid	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Wilson Ryland Dos Ramos Pires	CLUB NAPAD
Robert Drewes	California Academy of Sciences
Lourenço Monteiro De Jesus	Ministère de l'Équipement Social et de l'Environnement
Albertino Pires Dos Santos	Sea, Environment and Small-scale Fisheries (MARAPA)
Salvador Valerio Sousa Pontes	Direction Générale pour l'Environnement

SIERRA LEONE

Papanie Bai-Sesay	Conservation Society of Sierra Leone
Tommy Garnett	Environmental Foundation for Africa
Yatta Kamara	National Protected Area Authority
Aiah Randolph Lebbie	Environmental Foundation for Africa
Salieu Sankoh	West Africa Regional Fisheries Program
Charles Showers	Conservation Society of Sierra Leone
Alhadji Siaka	Sierra Leone Biodiversity Conservation Project
Ansumana Swarray	Environmental Forum for Action

TOGO

Mensa Aboudou	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Amah Akodewou	Agbo Zegue
Comlan Awougnon	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Aku Eyram Dakpui	Friends of the Earth Togo
Oyéoundé Djiwa	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Kudzo Atsu Guelly	Université de Lomé
Komlan Kpotor	Agbo Zegue
Seyram Nutsudzie	Jeunes Volontaires pour l'Environnement

Gabriel Segniagbeto
Musah Todzro

Université de Lomé
Friends of the Earth Togo

INTERNATIONAL

Ademola Ajagbe
Julius Arinaitwe
Christopher Boesch
Thadiwe Chikomo
Neil Cumberlandidge
Joseph Cutler
Dervla Dowd
Ian Gordon
Richard Grimmett
Jessica Junker
Jan Kamstra
Jordan Kimball
Hjalmar Kuhl
Philip Platts
Mary Seddon
Katharyn Shutt
Hazell Thompson
Nicolas Tubbs
Dirk Van Damme

BirdLife International
BirdLife International
Max-Planck Institute for Evolutionary Anthropology
BirdLife International
Northern Michigan University
University of California, Santa Cruz
Max-Planck Institute for Evolutionary Anthropology
BirdLife International
BirdLife International
Max-Planck Institute for Evolutionary Anthropology
UICN Pays-Bas
United States Forest Service
Max-Planck Institute for Evolutionary Anthropology
University of York
UICN/SSC Groupe d'Experts sur les Mollusques
Fauna & Flora International
BirdLife International
Royal Society for the Protection of Birds
University of Gent

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	11
1.1 Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques	11
1.2 Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l’Afrique de l’Ouest.....	11
1.3 Investissement Antérieur du CEPF dans le Hotspot	13
1.4 Développement du Profil d’Ecosystème	16
2. CONTEXTE.....	17
2.1 Processus de Concertation.....	19
3. IMPORTANCE BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE DU HOTSPOT DES FORETS GUINÉENNES	22
3.1 Introduction.....	22
3.2 Géographie et Géologie.....	23
3.3 Climat	25
3.4 Histoire Biologique.....	26
3.5 Zonage Biogéographique	27
3.6 Importance des Services Écosystémiques dans le Hotspot	42
3.7 Diversité et Endémisme des Espèces	45
4. DEFINITION DES OBJECTIFS DE CONSERVATION POUR LE HOTSPOT.....	52
5. CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU HOTSPOT	109
6. CONTEXTE POLITIQUE DU HOTSPOT	140
7. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE HOTSPOT	170
7.1 Aperçu Général	170
7.2 Catégories d’OCS.....	174
7.3 Cadre de Fonctionnement et Espace Politique.....	176
7.4 Besoins en Renforcement de Capacités.....	178
7.5 Contexte Financier.....	182
7.6 Principaux Domaines d’Intervention de la Société Civile dans le Hotspot	183
7.7 Implication du Secteur Privé dans le Hotspot	189
7.8 Partenariats et Réseaux	191
7.9 Conclusions	195
8. MENACES POUR LA BIODIVERSITE DANS LE HOTSPOT	196
8.1 Principales Menaces.....	196
8.2 Eléments Moteurs et Causes Profondes	218
8.3 Obstacles à l’Action	225
8.4 Solutions: Approches face aux Menaces, Eléments Moteurs et Obstacles	230
9. CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	239
9.1 Climats du Hotspot des Forêts Guinéennes	239
9.2 Impacts des Changements Climatiques	245
9.3 Réponses aux Changements Climatiques.....	251
9.4 Rôle de la Société Civile	260
9.5 Conclusions	260

10. EVALUATION DE L'INVESTISSEMENT ACTUEL EN MATIERE DE CONSERVATION	262
10.1 Introduction.....	262
10.2 Principales Sources d'Investissement dans le Hotspot.....	264
10.3 Répartition des Investissements en Matière de Conservation par Pays	265
10.4 Répartition des Investissements pour la Conservation par Bailleur de Fonds .	266
10.5 Tendances et Lacunes dans les Investissements du Hotspot	286
10.6 Conclusions	294
11. NICHE POUR L'INVESTISSEMENT DU CEPF	295
11.1 Principaux Résultats	295
11.2 Niche du CEPF	299
11.3 Théorie du Changement.....	301
12. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT DU CEPF	302
12.1 Priorités Géographiques	302
12.2 Orientations Stratégiques et Priorités d'Investissement.....	312
13. DURABILITÉ.....	327
13.1 Établissement de Partenariats Stratégiques.....	328
13.2 Institutionnalisation par le Biais de l'Amélioration des Cadres Politique et Législatif	330
13.3 Financement Durable	331
13.4 Renforcement des Capacités	331
CADRE LOGIQUE DU HOTSPOT DES FORETS GUINÉENNES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 2016 -2021.....	333
REFERENCES.....	338
ANNEXE 1: Aperçu des écorégions terrestres dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest.....	364
ANNEXE 2 : Ecorégions d'eau douce dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest	366
ANNEXE 3 : Ecorégions marines contigües au Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest	370
ANNEXE 5 : Résultats des sites pour le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest	408
ANNEXE 6 : Données socio-économiques supplémentaires	417
ANNEXE 7: Informations détaillées sur les structures de gouvernance dans chaque pays du hotspot.....	423
ANNEXE 8: Informations détaillées sur le processus du PASNB dans chaque pays du hotspot	428
ANNEXE 9 : Aperçu des approches de conservation liées aux menaces dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest.....	432
ANNEXE 10 : Détails supplémentaires sur les projets liés aux changements climatiques dans le hotspot.....	439

ANNEXE 11 : Projets de moyenne et de grande envergure du FEM au sein du hotspot	447
ANNEXE 12: Contributions attendues du portefeuille de subventions du CEPF dans le Hotspot aux Objectifs de développement durable et aux Objectifs d'Aichi.....	450

1. INTRODUCTION

1.1 Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques

Le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF en anglais) est une initiative de financement conjointe de l'Agence Française de Développement (AFD), de Conservation International (CI), de l'Union Européenne (UE), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Gouvernement Japonais, de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur et de la Banque Mondiale. Leur objectif commun est la conservation des points névralgiques de biodiversité – Les zones les plus riches sur le plan biologique mais également les plus menacées.

Le CEPF diffère des autres agences de financement de deux manières principales. Tout d'abord, il met l'accent sur les zones biologiques plutôt que sur les frontières politiques. Cela permet au CEPF d'appuyer les stratégies qui sont censées être plus efficaces par l'adoption d'une approche régionale plutôt que nationale, y compris les actions et les alliances qui couvrent les limites d'un ou plusieurs pays ou territoires. Deuxièmement, le CEPF met l'accent sur les organisations de la société civile (OSC), y compris les organisations communautaires, les institutions universitaires et de recherche, les organisations non gouvernementales (ONG), et les entreprises et institutions du secteur privé. Plus précisément, en encourageant et en facilitant la participation de la société civile dans la conservation de la nature, et en favorisant les collaborations et les alliances entre les groupes, il est prévu qu'une approche plus participative de résolution de problèmes locaux émerge. En s'engageant et en fournissant un appui à ces groupes, il est à espérer que les idées et les solutions nouvelles et innovantes aux défis locaux seront élaborées et appliquées, pour le bénéfice des parties prenantes, à l'échelle locale ou ailleurs.

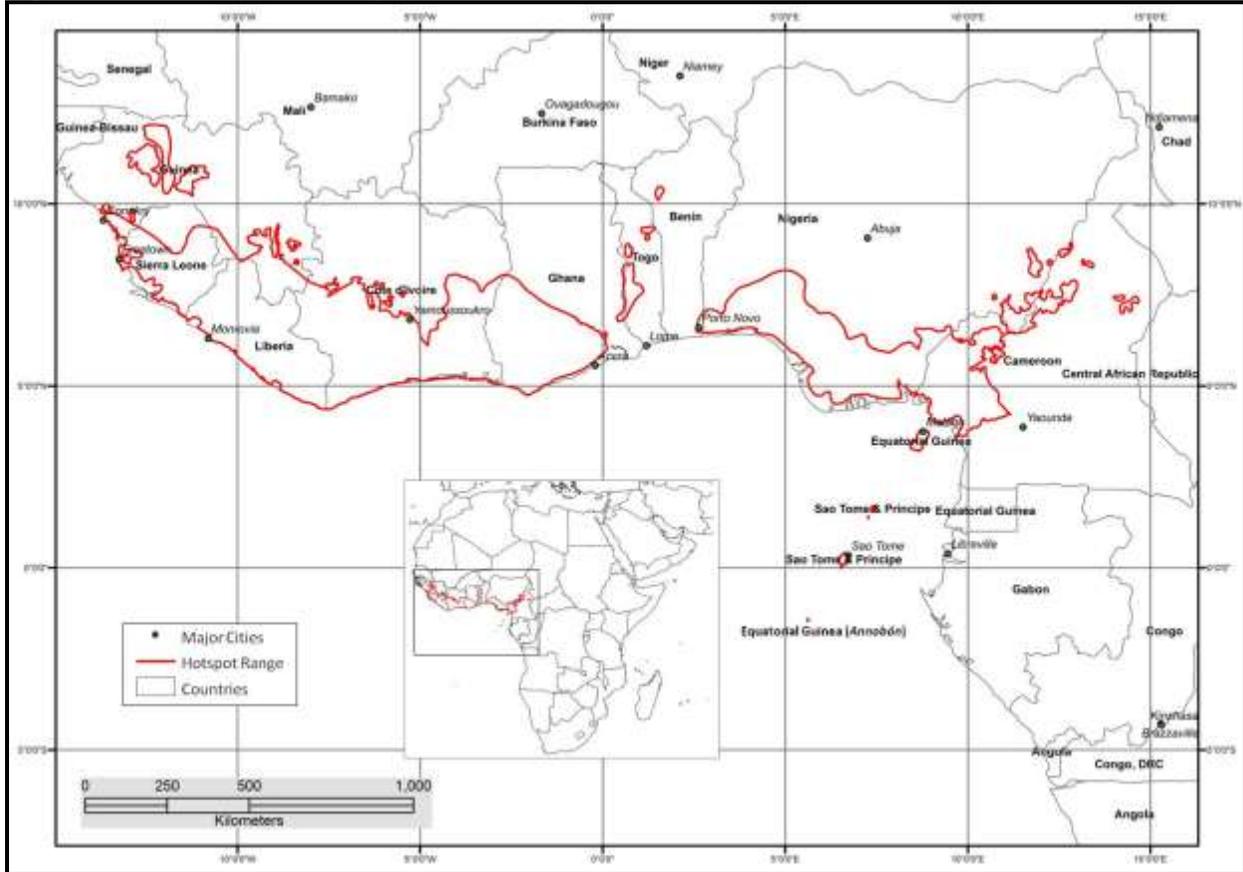
1.2 Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Le Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest (ci-après, par souci de concision, le Hotspot des Forêts Guinéennes), tel que défini par Mittermeier *et al.* (2004), s'étend dans le sud de l'Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale au nord de l'aire de nature sauvage du Congo (Figure 1.1). Le Hotspot couvre une superficie de 621 705 km², et peut être divisé en deux sous-régions. La première sous-région dénommée « écosystème forestier de Haute Guinée », s'étend de la Guinée à l'ouest, à travers la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et légèrement le Bénin. La deuxième sous-région, « écosystème forestier de Basse Guinée », couvre une grande partie du sud du Nigéria, s'étend au sud ouest du Cameroun, et comprend également São Tomé et Príncipe et les îles au large de la Guinée Équatoriale. Les forêts guinéennes constituent l'un des huit points névralgiques de biodiversité en Afrique et Madagascar.

Les forêts guinéennes comportent des niveaux élevés de richesse d'espèces et d'endémisme. En termes de plantes, on pense qu'environ 9000 espèces de plantes vasculaires se trouvent dans le hotspot, y compris 1800 espèces endémiques (Mittermeier *et al.* 1998, 2004). Le hotspot prend également en charge une exceptionnelle diversité d'autres espèces terrestres. Il y a 416 espèces de mammifères (représentant près d'un quart des mammifères originaires d'Afrique

continentale), 917 espèces d’oiseaux, 107 espèces de reptiles et 269 espèces d’amphibiens au sein du hotspot (Mittermeier *et al.* 2004; mis à jour par l’analyse des données de la liste rouge). Parmi ces espèces, 65 mammifères, 48 oiseaux, 20 reptiles et 118 amphibiens sont considérés comme endémiques au hotspot. Le hotspot fait partie des principales priorités mondiales en matière de conservation des primates, avec cinq espèces en danger critique d’extinction et 21 espèces menacées d’extinction (Oates *et al.* 2011, UICN 2015a).

Figure 1.1 Frontières du Hotspot des Forêts Guinéennes



Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Hotspot range : Répartition du hotspot

Countries : Pays

Kilometers : Kilomètres

Quatre vingt deux pourcent des primates du hotspot sont endémiques (Mittermeier *et al.* 2004). Les habitats d’eau douce du hotspot sont également riches, et on estime que la diversité et l’endémisme des taxons d’eau douce tels que les crabes, les poissons, les mollusques, les odonates, les plantes et les crevettes sont particulièrement élevés. Par exemple, environ un tiers des poissons d’eau douce trouvés dans le hotspot sont considérés comme endémiques (Paugy *et al.* 2003).

En plus de leur richesse biologique, un certain nombre de menaces permanents à la biodiversité dans les forêts guinéennes ont entraîné la perte de plus de quatre vingt cinq pourcent du couvert végétal indigène, et permettent à la région d’être qualifiée de hotspot (Mittermeier *et al.* 2004).

Les principales menaces comprennent l'expansion agricole pour subvenir aux besoins d'une population en expansion dans les zones rurales et urbaines, l'exploitation forestière et la pêche non durables, la chasse et le commerce de viande de brousse, l'exploitation minière industrielle et artisanale, le développement industriel, le changement climatique et la pollution, parmi bien d'autres menaces. Bon nombre de menaces à la biodiversité qui se produisent dans la région sont liées, directement ou indirectement à une incidence élevée de pauvreté, à l'instabilité politique et/ou au conflit civil.

1.3 Investissement Antérieur du CEPF dans le Hotspot

En septembre 2012, le Conseil des donateurs du CEPF a choisi le Hotspot des Forêts Guinéennes pour le profilage et les investissements futurs. Ce devait être un investissement complet, après un investissement initial et une phase de consolidation ultérieure entre 2001 et 2011, au cours de laquelle le CEPF devait fournir un total de 8,3 millions de dollars américains pour appuyer les projets de conservation dans la sous région des forêts de Haute Guinée. Le profil d'écosystème actuel se fonde sur les résultats obtenus et les enseignements tirés de ces investissements antérieurs, comme indiqué ci-dessous.

Au cours de la première période d'investissement complète, de 2001 à 2006, la niche d'investissement du CEPF a mis l'accent sur la promotion de la connectivité dans un sens large, cherchant non seulement à promouvoir la connectivité écologique mais aussi à promouvoir une meilleure coordination à partir d'un point de vue politique, social et administratif. Le CEPF a adopté cette niche en réponse en réponse à l'émergence de la région après des années de guerre civile, qui ont créé une fragmentation politique et administrative considérable dans la gouvernance de ses ressources naturelles. Le conflit civil a continué à constituer un défi pour les efforts de conservation, même pendant l'octroi de subventions du CEPF. Le CEPF a reconnu qu'un programme de subvention efficace requiert la participation des groupes qualifiés de la société civile, qui manquaient à l'époque. En réponse, la phase initiale d'investissement de cinq ans met l'accent sur plusieurs priorités: doter les ONG et les organisations privées de la capacité de gérer la conservation de la biodiversité ; le financement stratégique pour le renforcement des capacités institutionnelles, la surveillance de la biodiversité et la sensibilisation du public ; et le lancement d'un fonds de petites subventions.

Au cours de la première période d'investissement de cinq ans, les bénéficiaires ont franchi plusieurs étapes importantes :

- Vingt cinq ONG nationales et internationales et des partenaires du secteur privé ont renforcé leurs capacités dans une variété de domaines techniques et géographiques, de l'administration des organisations et gestion des projets, à la production et à l'utilisation des données et informations biologiques pour la prise de décision.
- Les réseaux tels que Environmental Forum for Action en Sierra Leone et le partenariat de BirdLife en Afrique de l'Ouest, ont été créés et/ou renforcés pour favoriser la coopération et la coordination. Ces réseaux ont servi de voies de communication, de collaboration et d'apprentissage, et ont favorisé le désir d'une vision de conservation régionale.
- Un total de 186 268 hectares ont reçu une meilleure protection, y compris la Reserve naturelle intégrale du Mont Nimba au Libéria, qui est contiguë à un site du patrimoine

mondial en Guinée et en Côte d'Ivoire. Le Parc national de Sapo au Libéria a été agrandi, tandis que le gouvernement du Ghana a amélioré la protection d'une réserve forestière de 100 000 hectares. En outre, les bénéficiaires ont aidé à établir un nouveau cadre juridique, cohérent pour la conservation des forêts au Libéria. La gestion des sites prioritaires s'est améliorée au Libéria, en Sierra Leone, au Ghana, au Togo et en Côte d'Ivoire.

- La collecte des données biologiques a conduit à une hiérarchisation basée sur le consensus des résultats de conservation qui continue à être utilisée à ce jour, et qui constitue la base des résultats de conservation définis dans le profil d'écosystème actuel. Le CEPF a appuyé des évaluations biologiques rapides en Guinée, au Libéria, en Côte d'Ivoire et au Ghana, stimulé l'intérêt de la société civile et des gouvernements dans les nouveaux sites importants pour la conservation.
- Plus de 140 communautés ont participé à des projets de conservation à différents niveaux, de la conception du projet, à la mise en œuvre et au suivi des résultats. Les projets du CEPF ont impliqué les communautés locales dans tous les pays focaux cités dans la première phase.

A la fin de la première phase de financement, les donateurs et le Secrétariat du CEPF, ainsi que les parties prenantes du CEPF dans l'écosystème forestier de Haute Guinée ont reconnu que de nouveaux investissements du CEPF étaient justifiés en raison de plusieurs facteurs: la durabilité des initiatives financées par le CEPF reste fragile ; les communautés ont encore besoin de soutien pour renforcer les liens entre la production des moyens de subsistance et la conservation ; les moyens limités des agences gouvernementales et des groupes de la société civile ont continué à contrecarrer à la réalisation des objectifs de conservation. En raison de ces facteurs, les bailleurs de fonds du CEPF ont approuvé une phase de consolidation de trois ans allant de 2008 à 2011. Trois priorités d'investissement ont été ciblées pendant cette période : (i) le soutien pour promouvoir la durabilité financière des initiatives du CEPF; (ii) le renforcement des liens entre la production des moyens de subsistance et la participation de la communauté dans le programme de conservation grâce à un programme de petites subventions ; et (iii) le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de conservation. La phase de consolidation a limité les investissements aux sites prioritaires au Libéria et en Sierra Leone, tout en continuant à favoriser le renforcement des capacités à travers la sous-région.

Au cours de la phase de consolidation, les bénéficiaires du CEPF ont obtenu plusieurs résultats importants:

- Les activités de renforcement des capacités ont porté leurs fruits pour la communauté et les groupes de la société civile locaux dans divers sites. Par exemple, la Fondation Environnementale pour l'Afrique de Sierra Leone (EFA) a émergé comme un leader de la conservation en Afrique de l'Ouest, avec de plus en plus de personnel, de programmes et de bailleurs de fonds. EFA a fondé et présidé le Forum de l'Environnement pour l'Action, un réseau de 14 "acteurs verts" de la Sierra Leone, qui a été lancé avec une petite subvention du CEPF. EFA a également ouvert le Centre d'apprentissage de la biodiversité et des énergies renouvelables dans une réserve forestière près de Freetown, qui sert de lieu d'apprentissage et d'échange pour les intervenants de toute la région.

- Les bénéficiaires du CEPF ont aidé à jeter les bases d'un financement à long terme par le biais de plusieurs projets pilote. Par exemple, le gouvernement de la Sierra Leone a déclaré la Reserve forestière de Gola parc national en préparation qui est devenu par la suite le premier projet en Afrique de l'Ouest de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+).
- Au Libéria, Arcelor Mittal, une entreprise d'extraction de minerai de fer, s'est engagé dans le premier projet de compensation minière d'Afrique de l'Ouest pour fournir un financement durable de la conservation et générer des revenus pour les communautés locales. L'initiative a financé les accords de conservation élaborés par le Conservation Stewards Program de Conservation International, de sorte que les communautés locales ont convenu d'un ensemble de prestations sur cinq ans pour compenser les pertes d'accès aux ressources dans la Reserve naturelle de Nimba. Les prestations comprennent la formation professionnelle pour transformer les chasseurs en écogardes, le financement pour créer des porcheries familiales, l'appui technique pour améliorer la production de riz et l'acquisition des compétences pour les agents de santé communautaires.

Les investissements antérieurs du CEPF ont fourni une fondation importante et d'importantes leçons indispensables au lancement d'une nouvelle phase d'investissement dans le hotspot. Les principales leçons apprises sont résumées ci-dessous:

- Les ONG émergentes doivent commencer modestement. Elles nécessitent une surveillance et un renforcement des capacités en plus de l'argent, et elles bénéficient du partage des expériences avec d'autres.
- Certaines approches de renforcement des capacités semblent mieux fonctionner que d'autres. Par exemple, le mentorat d'une petite organisation par une plus grande, établie depuis plus longtemps semble plus efficace que les cours de formation professionnelle. Néanmoins, maintenir en poste le personnel formé est un défi majeur pour les petites OSC, car ils ont tendance à partir pour obtenir des emplois qui offrent des salaires plus élevés ou plus fiables.
- Les groupes locaux ont pris l'initiative de former des partenariats et des réseaux, par exemple le Forum de l'environnement pour l'action en Sierra Leone. Ces collaborations sont partie intégrante des efforts pour éviter les doubles emplois et maximiser les résultats de la conservation.
- Les investissements du CEPF dans l'éducation environnementale et la sensibilisation ont été innovateurs et inhabituels car les initiatives classiques n'ont pas connu beaucoup de succès (bien qu'elles soient toujours utilisées). Les stratégies de communication les plus innovantes, comportant l'utilisation de films, de pièces de théâtre, de musique et d'expérience pratique semblent avoir été plus efficaces pour transmettre l'enthousiasme et sensibiliser.
- La participation communautaire doit être encouragée à tous les stades de la conception et de la mise en œuvre des interventions de conservation, pour s'assurer qu'ils sont maîtrisés au niveau local.
- Maintenir la motivation de la communauté pour appuyer les objectifs de conservation au-delà de la fin des projets a été identifié comme un défi par plusieurs bénéficiaires, en particulier là où les incitations financières sont utilisées.

- Bien que les investissements du CEPF aient contribué à générer les données sur la biodiversité, ils ne permettent pas de créer un système de surveillance de la biodiversité dans toute la région, comme prévu initialement. L'un des enseignements que nous pouvons en tirer est l'importance de fixer des objectifs réalisables qui sont fondés sur une analyse de la capacité de la société civile dans cette région.
- La création de corridor en Afrique de l'Ouest est complexe et remplie de défis, et exige l'ajout d'éléments permettant aux citoyens de gagner leur vie. La pauvreté constitue un obstacle important au succès de la conservation, et les projets du CEPF axés vers la production de revenus supplémentaires ont souvent donné des résultats significatifs.
- Il existe un grand besoin de variété de la taille des subventions, pour mobiliser les partenaires de capacités différentes. Les petites subventions peuvent être particulièrement utiles pour engager les nombreuses petites OSC dans le hotspot qui ne sont pas capables de gérer des financements plus importants.

Par dessus tout, les investissements antérieurs du CEPF dans l'écosystème forestier de Haute Guinée ont démontré que, avec un soutien approprié et guidés par un plan d'action commun, les groupes de la société civile sont en mesure de contribuer de façon significative aux efforts de conservation en Afrique de l'Ouest. Plusieurs organisations de la société civile dans l'écosystème forestier de Haute Guinée qui ont participé activement au processus de profilage de l'écosystème étaient de très petites organisations au début de la première phase d'investissement, ce qui suggère que l'investissement dans les petites ONG locales donne des résultats, au moins dans une proportion significative de cas. Il existe néanmoins, un besoin d'engagement à long terme du CEPF et des autres bailleurs de fonds, en raison des augmentations de capacité et sur le terrain l'atteinte et la sécurisation des résultats de conservation exige beaucoup de temps.

A la lumière de cette information, le Conseil des donateurs du CEPF a conduit le Secrétariat à formuler une stratégie commune pour une nouvelle phase d'investissement dans les forêts guinéennes par la responsabilisation et l'engagement des organisations de la société civile s'occupant de la conservation. Bien que le but principal de ce document – le profil d'écosystème – soit de fournir une stratégie d'investissement du CEPF dans le hotspot, il est également conçu pour être utilisé par d'autres bailleurs de fonds, agences gouvernementales, organisations de la société civile et groupes du secteur privé. Les efforts coordonnés entre plusieurs institutions sont nécessaires pour relever les défis auxquels sont confrontés la biodiversité, les services d'écosystème et les communautés dans la région aujourd'hui.

1.4 Développement du Profil d'Ecosystème

Le CEPF a commandé l'élaboration de ce profil d'écosystème pour guider son réinvestissement prévu dans le hotspot. Le profil fournit une analyse de la situation actuelle dans le hotspot, et qui cadre une stratégie détaillée pour l'investissement du CEPF sur une période de cinq ans, entre 2016 et 2021. Le profil présente un aperçu du hotspot, traitant tour à tour de l'importance biologique et écologique (Chapitre 3), des objectifs de conservation (Chapitre 4), des contextes socioéconomiques, politiques et de la société civile (Chapitre 5, 6 et 7), des menaces à la biodiversité (Chapitre 8) y compris le changement climatique (Chapitre 9), et des schémas d'investissement en matière de conservation (Chapitre 10). Cette analyse de la situation façonne la définition d'une niche d'investissement du CEPF (Chapitre 11), une stratégie d'investissement

(Chapitre 12) et un plan de maintien des résultats au-delà de la fin de la phase d'investissement (Chapitre 13).

En plus d'utiliser un ensemble de données et des rapports existants, y compris à partir du profil d'écosystème initial de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée (CEPF 2000), les informations continues dans ce profil ont été recueillies par un processus participatif, impliquant des concertations avec un éventail des parties prenantes des organisations gouvernementales ou non gouvernementales de la région (voir Chapitre 2). Le raisonnement derrière une telle approche participative est la volonté de développer une stratégie commune dès le départ; et qui tienne compte des besoins et des activités en cours des parties prenantes de la région, et permette à d'autres bailleurs de fonds et programmes de compléter les investissements du CEPF.

La publication de ce profil sera suivie par une période de plusieurs années de mise en œuvre grâce à l'octroi de subventions aux OSC, qui seront guidées par une équipe régionale de mise en œuvre (Regional Implementation Team en anglais – RIT en anglais) du CEPF. Les OSC seront invitées à soumettre des propositions pour les activités qui correspondent aux orientations stratégiques et aux priorités d'investissement identifiées à travers le processus de profilage (Tableau 12.3).

2. CONTEXTE

Ce chapitre décrit le processus utilisé pour préparer ce profil d'écosystème, y compris les renseignements sommaires sur tous les partenaires impliqués. Le processus de profilage comportait une évaluation rapide des valeurs de la biodiversité du hotspot (à l'échelle des espèces, du site et du corridor) et les causes de la perte de la biodiversité et de leurs causes profondes, à laquelle s'ajoute l'établissement d'un inventaire des investissements actuels de conservation et de développement dans la région. Le profil d'écosystème a été préparé par un consortium composé du Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO), du Programme mondial sur les espèces de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-GSP) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement – le Centre mondial de surveillance de la conservation UNEP-WCMC), avec les contributions techniques de BirdLife International, CI et d'autres partenaires y compris les consultants indépendants possédant une vaste expérience dans la région.

Le processus de profilage a commencé avec l'organisation d'une réunion de groupe consultative à Accra au Ghana (du 10 au 12 décembre 2013), suivie par des réunions de concertation avec les parties prenantes à Lomé, Togo (du 17 au 18 février 2014) et à Douala, Cameroun (du 24 au 25 février 2014). Cependant, l'épidémie du virus Ebola en mars 2014 qui a touché quatre des onze pays dans le hotspot (Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone) ont fait que les voyages et les rencontres à travers la région étaient strictement limités, nécessitant le report de certaines des activités de concertation prévues, et le remplacement des autres par des concertations à distance. Après la levée des restrictions sur le voyage introduites au cours de la flambée de fièvre Ebola, le processus de concertation des parties prenantes s'est achevé par deux ateliers réunissant les parties prenantes, à Monrovia, Libéria (du 27 au 28 août 2015) et Limbé, Cameroun (du 2 au 3

septembre 2015), et une concertation avec les membres du Partenariat Africain de BirdLife International à Akosombo, Ghana (du 11 au 13 octobre 2015).

Les principales activités du processus de profilage étaient:

- i. Définition des objectifs de conservation de Hotspot des Forêts Guinéennes à l'échelle des espèces, du site et du corridor ;
- ii. Analyse du contexte socioéconomique, politique et de la société civile, en évaluant les pressions et les menaces pertinentes aux valeurs biologiques de la région ;
- iii. Identification des investissements actuels de conservation dans le hotspot par les bailleurs de fonds, les ONG et les gouvernements;
- iv. Concertation d'un large éventail des acteurs nationaux et internationaux ayant des connaissances sur le hotspot afin de recueillir et de valider les informations et faciliter l'analyse ; et
- v. Définition de la niche du CEPF et de la stratégie d'investissement pour le hotspot.

L'expertise combinée se rapportant à UICN-PACO, UICN-GSP et UNEP-WCMC donne au consortium une connaissance approfondie de la méthodologie d'identification des Zones clés pour la biodiversité (ZCB; qui fournissent les principales grilles géographiques pour l'investissement du CEPF), y compris une expérience directe de son application dans les autres exercices de profilage du CEPF dans le hotspot.

Comme CI avait déjà effectué un travail important sur la définition des Zones clés pour la biodiversité terrestre et les corridors de conservation dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée au cours de la phase d'investissement précédente (voir Chapitre 4), le processus de profilage actuel était surtout axé sur :

- i. L'amélioration des Zones clés pour la biodiversité terrestre ;
- ii. L'identification des Zones clés pour la biodiversité terrestre dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée ; et
- iii. L'identification des Zones clés pour la biodiversité d'eau douce de tout le hotspot, puisque celles-ci n'ont pas été explicitement prises en compte pendant le processus de profilage de la première phase d'investissement du CEPF.

Le processus comprenait la synthèse et l'analyse des informations biologiques et thématiques existants, ainsi que l'adoption d'une approche participative pour vérifier la structure du profil, le contenu et la stratégie globale. Cette vérification a impliqué les principales parties prenantes dans la région, et en particulier les représentants des ONG, les institutions de recherche, le secteur privé et les gouvernements. L'objectif était de recueillir des informations pertinentes sur le contexte et les menaces, pour parvenir à un consensus sur les priorités de conservation, et de veiller à ce que les parties prenantes fassent partie du processus et qu'elles s'approprient la stratégie.

Le processus de profilage s'appuie sur le travail basé sur la fixation des priorités qui a déjà eu lieu dans un certain nombre de pays concernés par le hotspot, y compris le développement des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) (tous les pays du hotspot),

l'analyse des lacunes des stratégies nationales pour la biodiversité (Cameroun, Ghana, and Nigéria) et les Programmes d'action nationaux d'adaptation (Bénin, Guinée, Libéria, São Tomé et Príncipe, Sierra Leone et Togo).

2.1 Processus de Concertation

Le processus de développement de profil a commencé par une revue électronique de la littérature liée aux forêts guinéennes, en particulier le travail qui avait déjà été exécuté par le CEPF dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée. Celle-ci a été suivie par l'invitation des représentants des groupes des principales parties prenantes à participer à des ateliers de concertation, dans le but de collecter des données pour l'établissement du profil. Quatre procédés différents ont été utilisés:

- i. Réunion d'un groupe consultatif au début du processus d'établissement des priorités;
- ii. Trois ateliers de concertation des parties prenantes de la sous-région pour la première collecte de données et l'accord sur les critères d'analyse ;
- iii. Concertations à distance sous forme de questionnaire ; et
- iv. Derniers ateliers de concertation des parties prenantes à la fin du processus.

Les autres méthodes comprenaient une revue des documents électroniques provenant de sources en ligne, et la communication avec les principales parties prenantes par téléphone, Skype et e-mails. Ces méthodes ont été très importantes, en particulier pour combler les lacunes dans les informations obtenues à partir des concertations auprès des parties prenantes.

2.1.1 Groupe consultatif

Un groupe consultatif de 23 membres comprenant les représentants des principaux groupes de la société civile, les points focaux du FEM, les personnes vivant dans la région ou à l'étranger connaissant bien les questions relatives à la conservation de la région, et les bailleurs de fonds des 11 pays a été créé. Ce groupe avait pour tâche de fournir des conseils sur le processus de profilage, ainsi que de contribuer à l'établissement du profil final, en fonction des compétences de chacun. Les membres du groupe consultatif ont été choisis sur la base de leurs expériences antérieures et en cours, en vue d'atteindre un équilibre d'intérêts entre les pays, les groupes taxonomiques, etc. Ce groupe s'est réuni à Accra, au Ghana en décembre 2013, et cette réunion a également donné l'occasion de lancer officiellement l'exercice de profilage. Bien que 50 personnes aient été invitées à siéger au groupe consultatif, seules 23 ont pu se rendre à la réunion en raison d'autres engagements. Ils ont discuté et validé des plans pour l'élaboration du profil d'écosystème, notamment les plans de concertation nationale, et ont convenu de: sensibiliser sur le processus dans leur pays et réseau respectifs ; fournir des données ou des suggestions d'experts pour la définition des objectifs de conservation ; conseiller l'équipe de profilage sur les politiques et la législation relative à la conservation ; et examiner les projets de profil. Le Groupe consultatif a formulé les recommandations suivantes: faciliter le renforcement des capacités, notamment sur la façon de présenter les résultats du projet et ce qui doit être fait; renforcer les capacités des ONG, des communautés et des gouvernements à contribuer au processus de profilage et à mettre en œuvre la stratégie d'investissement qui en ressort ; veiller à ce que la

stratégie soit globale et ne soit pas seulement axé sur le secteur forestier mais aussi sur d'autres secteurs, notamment l'agriculture, le tourisme et l'exploitation minière.

2.1.2 Premiers ateliers de concertation

Le processus de concertation et de vérification participative qui est important pour assurer un consensus et l'adhésion à l'exercice de profilage, a été réalisé grâce à trois concertations séparées avec les parties prenantes, avec l'objectif global de développer un programme d'investissement stratégique pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes des forêts guinéennes. Ces ateliers ont donné aux équipes de profilage l'occasion de recueillir des éléments sur les projets de résultats et d'obtenir des données de référence supplémentaires, utiles dans la définition de la stratégie d'investissement pour le hotspot, ainsi que des renseignements sur les investissements actuels dans le hotspot.

Les trois premiers ateliers de concertation se présentent comme suit:

- i. **Accra, Ghana (du 11 au 12 décembre 2013).** Cet atelier ciblait les pays anglophones du hotspot (Ghana, Libéria, Nigéria et Sierra Leone). Il a été immédiatement suivi par la réunion du Groupe consultatif, dont certains membres ont participé à cet atelier.
- ii. **Lomé, Togo (du 17 au 18 février 2014).** Cet atelier visait les pays francophones de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée (Bénin, Guinée, Côte d'Ivoire et Togo).
- iii. **Douala, Cameroun (du 24 au 25 février 2014).** Cet atelier visait les pays de la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée (Cameroun, Guinée Équatoriale et São Tomé et Príncipe) à l'exception du Nigéria, qui a été couvert par l'Atelier d'Accra.

A chacun des ateliers de concertation des parties prenantes, l'équipe de profilage a expliqué le processus et a invité les parties prenantes à apporter leur aide dans l'identification des objectifs de conservation. Les participants ont été invités à fournir des informations contextuelles sur la biodiversité, les menaces, les investissements actuels, la société civile et les politiques dans leur pays, en remplissant un questionnaire. L'opinion des participants a été sollicité sur les priorités thématiques des investissements du CEPF, qui a plus tard défini la portée de la stratégie d'investissement.

2.1.3 Concertations à distance des parties prenantes

Une deuxième série d'ateliers a été prévue en septembre 2014, en vue de collecter des informations spécifiques sur les objectifs de conservation. Malheureusement, l'épidémie du virus Ebola dans de nombreux pays du hotspot, et les restrictions de vols internationaux qui ont suivi, ont rendu ces ateliers logistiquement impossible. Il était, par conséquent, décidé de procéder à ce stade de la concertation par le biais d'un processus basé sur un questionnaire à distance. Plus de 90 experts de 11 pays de l'ensemble du hotspot et au delà ont rempli des questionnaires avec les informations sur les sites et les corridors individuels, liées à la capacité de gestion, à l'état du financement, à la fourniture de services écosystémiques, et aux recommandations pour les priorités d'investissement thématiques. Parmi ceux-ci 67 ont rempli et retourné les

questionnaires, fournissant une source d'information intéressante pour informer sur l'identification et la priorisation des Zones clés pour la biodiversité. Pour faciliter ce processus, trois petites réunions ont été organisées, dans le but de remplir ces questionnaires dans un environnement de groupe. La première qui s'est tenue à Calabar au Nigéria (19 septembre 2014) était organisée par le programme de Wildlife Conservation Society (WCS) au Nigéria, la deuxième s'est tenue à Monrovia au Libéria (du 30 septembre au 1^{er} octobre 2014) organisée par la Conservation Society of Sierra Leone (3 octobre 2014).

2.1.4 Derniers ateliers de concertation

Pour terminer le processus de concertation, deux derniers ateliers se sont tenus comme suit:

- i. Monrovia, Libéria (du 27 au 28 août 2015) avec 20 principales parties prenantes représentant la Guinée, la Sierra-Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana.
- ii. Limbe, Cameroun (du 2 au 3 septembre 2015) avec 31 principales parties prenantes représentant le Nigéria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et la Guinée Équatoriale.

Chaque atelier avait les objectifs suivants:

- i. Comblent les lacunes d'information en relation avec le contexte de la société civile (Chapitre 7) et analyse du financement de la conservation (Chapitre 10).
- ii. Réunir les contributions et les commentaires des parties prenantes sur les autres chapitres qui composent l'analyse situationnelle.
- iii. Parvenir à un consensus sur la niche d'investissement du CEPF (Chapitre 11) et sa stratégie (Chapitre 12).
- iv. Parvenir à un consensus sur les sites prioritaires pour l'investissement du CEPF.

Les deux ateliers ont réussi à faire consensus général parmi les participants au sujet de la stratégie d'investissement du CEPF pour le hotspot, et il y avait une convergence remarquable entre les deux sous-régions à cet égard. Les ateliers ont également permis de mettre l'accent sur les grilles géographiques d'investissement du CEPF, à travers la sélection des sites prioritaires à partir d'une liste établie dans le cadre de l'analyse préparée grâce au travail effectué plus tôt dans le processus de profilage.

Les derniers ateliers de concertation ont été complétés par des concertations avec les ONG locales partenaires de BirdLife International en Afrique de l'Ouest du 11 au 13 octobre 2015. Cela a permis de s'assurer que soient recueillies les contributions de certains des groupes locaux de conservation les mieux établis dans le hotspot, qui n'ont pas pu participer aux ateliers précédents.

Le Tableau 2.1 présente les divers ateliers de concertation tenus et le nombre de participants à chaque atelier.

Tableau 2.1 Ateliers de concertation des parties prenantes tenus dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Atelier	Lieu tenu	Date de l'atelier	Nombre de participants
Réunion du Groupe consultatif	Accra, Ghana	10 décembre 2013	28
Premier Atelier de concertation pour l'Afrique de l'Ouest anglophone	Accra, Ghana	Du 11 au 12 décembre 2013	28
Premier Atelier de concertation pour l'Afrique de l'Ouest Francophone	Lomé, Togo	Du 17 au 18 février 2014	25
Premier Atelier de concertation pour la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée	Douala, Cameroun	Du 24 au 25 février 2014	23
Concertation nationale pour le Nigéria	Calabar, Nigéria	19 septembre 2014	12
Concertation nationale pour le Libéria	Monrovia, Libéria	30 sept. – 1er oct. 2014	21
Concertation nationale pour la Sierra Leone	Freetown, Sierra Leone	3 octobre 2014	3
Atelier final de concertation pour l'écosystème forestier de Haute Guinée	Monrovia, Libéria	Du 27 au 28 août 2015	20
Atelier final de concertation pour l'écosystème forestier de Basse Guinée	Limbé, Cameroun	Du 2 au 3 septembre 2015	31
Dernière Concertation avec les ONG locales du partenariat Afrique de BirdLife International	Akosombo, Ghana	Du 11 au 13 octobre 2015	20

3. IMPORTANCE BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE DU HOTSPOT DES FORETS GUINÉENNES

3.1 Introduction

Le Hotspot des Forêts Guinéennes comporte d'impressionnants niveaux de biodiversité, y compris de nombreuses espèces endémiques, qui en font une priorité de conservation à l'échelle mondiale. Le hotspot est classé parmi les leaders mondiaux en termes de diversité de mammifères. Près d'un quart des espèces de mammifères originaires d'Afrique continentale sont représentés au sein du hotspot. Les espèces menacées remarquables dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée du hotspot comprennent les gorilles de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla*) et le drill (*Mandrillus leucophaeus*), tandis que la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée comporte des espèces endémiques remarquables, telles que l'hippopotame pygmée (*Choeropsis liberiensis*) et plusieurs espèces de céphalophes de forêt, tels que le céphalophe de Jentink (*Cephalophus jentinki*). Le hotspot est l'une des principales priorités mondiales pour la conservation des primates en raison à la fois des niveaux élevés d'endémisme et de menace: 92 pourcent des 30 espèces de primates du hotspot sont endémiques, et la quasi-totalité de ceux-ci ont été désignées comme étant menacées sur la liste rouge de l'UICN.

Le hotspot comprend de nombreuses autres caractéristiques écologiques qui la rendent unique au monde. Les forêts marécageuses du Delta du Niger, par exemple, se classent au deuxième rang des forêts marécageuses du continent, tandis que les mangroves d'Afrique Centrale constituent les peuplements les plus importants de mangrove en Afrique et la troisième plus large dans le monde. Les îles volcaniques au large du hotspot comprennent des niveaux élevés remarquables

d'endémisme, notamment pour leur taille. Un des plus grands fleuves d'Afrique de l'Ouest, la Volta, et le delta de l'un des plus LONG et larges fleuves en Afrique de l'Ouest, le Niger, se trouvent dans le hotspot. L'écorégion des lacs de cratère de l'Ouest équatorial est répertoriée parmi les régions remarquables au niveau mondial.

Ce chapitre décrit l'importance géographique, géologique, climatologique, biogéographique, biologique et écologique du Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest. Il souligne également l'importance du hotspot en termes des services écosystémiques qu'il fournit à la population humaine.

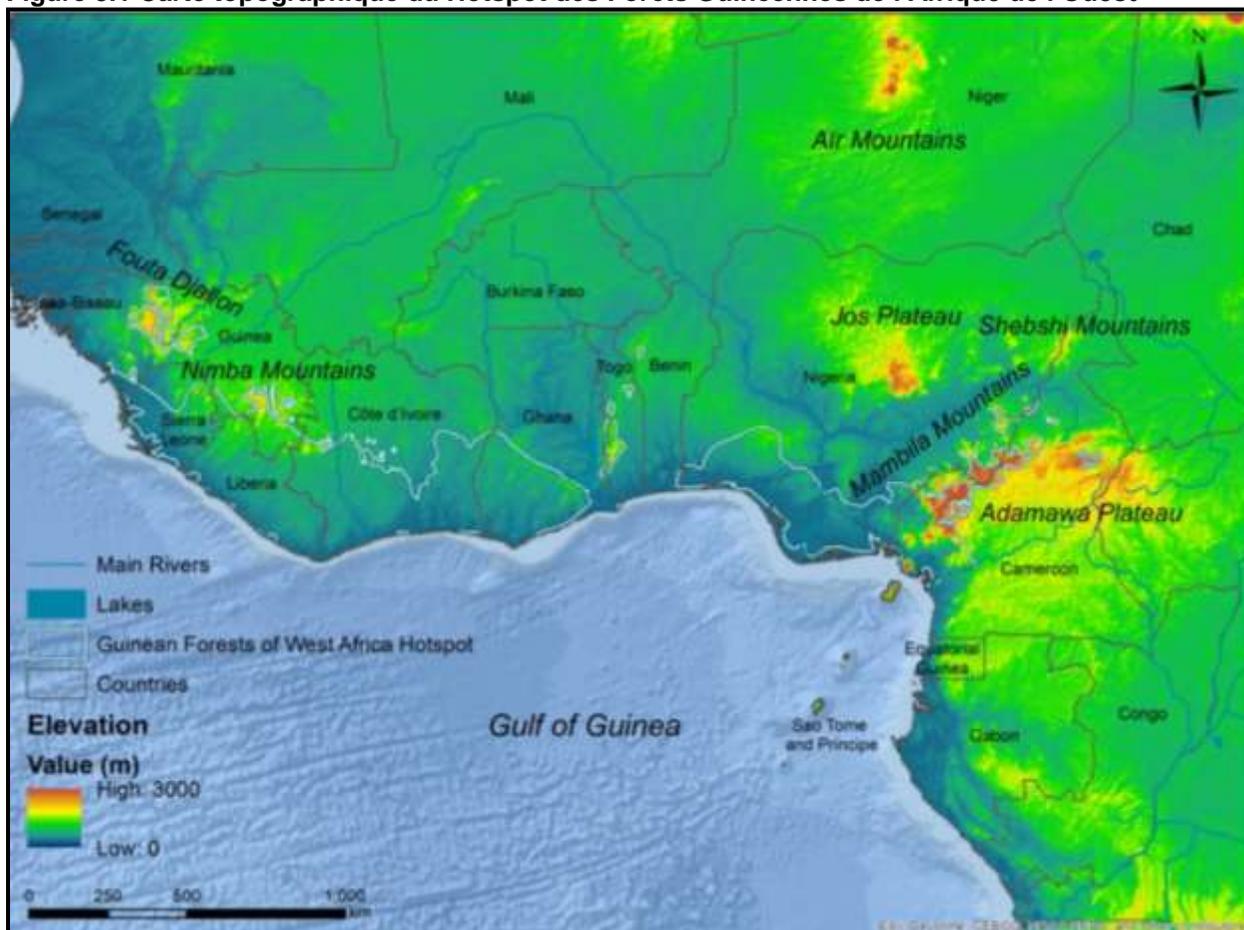
3.2 Géographie et Géologie

Située en Afrique de l'Ouest et au nord ouest de l'Afrique Centrale, et incluant plusieurs îles océaniques, le Hotspot des Forêts Guinéennes est une région topographiquement modérée avec quelques zones de terrain plus élevé (Figure 3.1). Les principales chaînes de montagnes sont le Massif du Fouta Djallon, les Monts Nimba, le Plateau de Jos, les Monts Mambila (nommé ici Monts Cameroun-Nigéria) et le Plateau de l'Adamaoua. Les Monts Cameroun-Nigéria sont particulièrement remarquables car ils comprennent le Mont Cameroun, un volcan actif de 4 040 m, en plus d'autres grands volcans éteints, comme le Mont Oku (3011 m) et le Mont Koupé (2064 m). Le Mont Cameroun est la plus haute formation de cette chaîne et est le seul volcan actif du hotspot, avec sept éruptions depuis 1990 (Cronin *et al.* 2014).

Les limites du hotspot elles mêmes sont définies, dans une large mesure, par les habitats en son sein, en particulier par la présence de zones boisées ou jadis boisées. En tant que tel, alors que le hotspot est difficile à caractériser par les frontières politiques, il se prête plus facilement à la description à travers les délimitations biogéographiques. Ce chapitre fait référence aux écorégions terrestres, tel que décrit par Burgess *et al.* (2004), qui suivent les limites du hotspot, ainsi que les écorégions marines et d'eau douce, le cas échéant.

Le hotspot est inégalement reparti entre les pays, et, de même, la proportion de chaque pays dans les limites du hotspot varie considérablement. Par exemple, la Côte d'Ivoire comprend la plus grande proportion du hotspot (24,1 pourcent), tandis que le Bénin comprend la plus faible proportion (0,2 pourcent). São Tomé et Príncipe, et le Libéria sont les pays dont la plus grande proportion de la superficie totale est considérée comme faisant partie du hotspot (100 pourcent et 98,5 pourcent, respectivement), tandis que le Bénin a à nouveau la plus faible (1,2 pourcent). Ces chiffres sont résumés dans le tableau 3.1, et il est important d'être conscient de ces valeurs lors de la lecture des chapitres ultérieurs de ce profil, en particulier les chapitres 4 et 5, où une grande partie de l'information est présentée au niveau des pays, puisque les données concernant la portion de chaque pays du hotspot ne sont généralement pas disponibles.

Figure 3.1 Carte topographique du Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest



Source: couches de données standard d'ARC GIS

Traduction de la légende :

Main rivers : Principaux fleuves

Lakes : Lacs

Guinean forests of West Africa hotspot : Hotspot des Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Countries : Pays

Elevation : Elevation

Value : Valeur

High : Elevé

Low : Bas

Tableau 3.1 Superficie totale et Proportion du hotspot dans chaque pays

Pays	Superficie totale (km ²)	Zone de chevauchement avec le Hotspot des Forêts Guinéennes (km ²)	Pourcentage du hotspot dans chaque pays	Pourcentage du pays dans le hotspot
Bénin	117650	1462	0.2	1.2
Cameroun	469784	64272	10.3	13.7
Côte d'Ivoire	325990	150300	24.1	46.1
Guinée Équatoriale	28051	1965	0.3	7.0
Ghana	242178	79902	12.8	33.0

Guinée	249691	48488	7.8	19.4
Libéria	96861	95376	15.3	98.5
Nigéria	926744	127583	20.4	13.8
São Tomé et Príncipe	1001	1001	0.2	100.0
Sierra Leone	73316	47350	7.6	64.6
Togo	57637	6341	1.0	11.0

Géologiquement, la majeure partie du hotspot est recouverte d'anciennes roches précambriennes qui ont été érodées au cours de millions d'années. Ces roches sont généralement pauvres en éléments nutritifs, ce qui rend les sols qui en dérivent également pauvres en éléments nutritifs et souvent difficiles à cultiver sur une base annuelle. Dans de nombreuses régions du hotspot, le système agricole repose sur le défrichage de la forêt et de la brousse, la culture du sol pendant un à deux ans, puis laisser la zone en jachère afin de récupérer les nutriments pour un certain nombre d'années avant de cultiver à nouveau.

Dans certaines régions, les roches anciennes se sont soulevées en montagnes et collines, par exemple dans le Fouta Djallon en Guinée, les Monts Loma en Sierra Leone, la région des Monts Nimba en au nord du Libéria, les Monts Togo au Togo, et le Plateau de Jos au Nigéria. Le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun se trouve une autre chaîne de montagne qui comprend à la fois d'anciens volcans et des volcans plus récents. L'activité volcanique au cours de l'histoire a conduit à la formation de la grande chaîne de montagnes appelée la ligne volcanique du Cameroun qui comprend les îles volcaniques de Bioko, Príncipe, São Tomé, et Annobón dans le Golfe de Guinée, et s'étend au nord est à travers le Cameroun et au-delà du hotspot jusqu'au Lac Tchad. Presque tous ces volcans sont en sommeil aujourd'hui, même si certains produisent encore des quantités de dioxyde de carbone et d'autres gaz en dessous de leurs lacs de cratère. Ces roches volcaniques survivent pour former des sols plus productifs, par exemple sur le Mont Cameroun.

Dans le hotspot, il existe aussi des dépôts sédimentaires associés aux deltas des fleuves et plateau côtiers. Dans ces zones, il y a d'importants gisements de pétrole et de gaz, en particulier liés à l'ancien delta du fleuve Niger au Nigéria.

3.3 Climat

Le climat qui prévaut dans le hotspot est tropical et humide, avec des températures maximales annuelles allant d'environ 30 à 36°C. Le climat a un effet significatif sur la biodiversité du hotspot, permettant à une grande diversité d'espèces de persister. La zone la plus froide de cet intervalle de température se trouve à proximité de la côte, et les températures augmentent à mesure qu'on se déplace vers le nord (Hijmans *et al.* 2005).

Le hotspot présente une faible saisonnalité en termes de température, avec des maxima et minima demeurant semblables tout au long de l'année en n'importe quel lieu mais diffère plutôt en termes de niveau de précipitations, qui est régi par les mouvements annuels de la zone de convergence intertropicale, et les résultats des conditions de la mousson (souvent désignée comme « la saison des pluies »). Le début et la durée de la saison des pluies peuvent être variables mais peuvent être globalement décrites comme commençant autour de mars ou avril

dans les environnements côtiers (autour de 5°N), et élargissant sa couverture (à env. 10°N) jusqu'aux alentours de juin. De juillet à septembre le cœur de la bande pluvieuse baisse à environ 10°N, dans les zones où les précipitations sont plus abondantes, et de septembre à novembre la bande pluvieuse se retire vers le sud une fois de plus (Le Barbé *et al.* 2002). Le résultat de ce phénomène c'est que les zones les plus au sud connaissent deux pics pluvieux tout au long de l'année, tandis que celles situées plus au nord n'en connaissent qu'une. Comme avec la température, la saisonnalité des précipitations a un impact majeur sur la biodiversité de la région.

La pluviométrie annuelle typique près de la côte est d'environ 3000 à 3500 mm, et diminue à environ 1500 à 2000 mm à l'intérieur des terres. Beaucoup de zones boisées du hotspot ont des précipitations moyennes annuelles d'environ 2000 à 2500 mm à l'intérieur, passant à près de 4000 mm dans les zones côtières (Cole 1968; Barbour *et al.* 1982). Certains endroits comme Number Two River sur la péninsule de Freetown en Sierra Leone, reçoivent plus de 5000 mm de précipitations par an. Dans la région du Mont Cameroun, la pluviométrie annuelle peut atteindre 10000 mm localement, et décline progressivement avec l'altitude, à moins de 2000 mm au sommet du Mont Cameroun. L'écorégion de la Forêt montagnarde en Guinée, l'écorégion des forêts de basse altitude du Nigéria et l'écorégion des forêts de transition de la Cross et du Niger sont des régions relativement moins humides, avec des précipitations annuelles diminuant de 2000 à 2500 mm près de la côte à 1500 à 2000 mm plus à l'intérieur des terres.

La différence de précipitations entre les écorégions relativement sèches et les plus humides est importante pendant la saison sèche (autour de décembre à février). Par exemple, les forêts de basse altitude du Nigéria reçoivent moins 50 mm de pluie, tandis que les forêts marécageuses du Delta du Niger reçoivent toujours une moyenne mensuelle de 150 mm.

3.4 Histoire Biologique

Pendant les périodes climatiques humides, telles que celles des quelques derniers millénaires, le Hotspot des Forêts Guinéennes aurait été couvert en grande partie par des formations de forêt tropicale humide, peut être jusqu'à plus de 624 000 km². Cependant la couverture forestière a été réduite à une série de forêts d'altitude fragmentées séparées par de vastes zones de terres agricoles (souvent appelés brousses agricoles), et de nombreux villages et villes. Globalement, le hotspot comprend environ 93 047 km² de végétation naturelle, soit environ 15 pourcent de sa végétation originelle (Mittermeier *et al.* 2004).

Au cours des derniers millions d'années ou plus, les zones de végétation de l'Afrique de l'Ouest ont migré vers le nord et le sud en fonction du climat du moment. Les périodes glaciaires entre les hémisphères nord et sud ont provoqué un assèchement général à travers l'Afrique, et au plus fort de ces périodes glaciaires froides, la couverture forestière a diminué et est peut être devenue confinée aux refugiés situés dans les centres de diversité des sous-régions des écosystèmes forestiers de Haute Guinée et de Basse Guinée actuelles. Pendant les périodes interglaciaires la forêt se serait à nouveau étendue, puisque le climat de la région est devenu plus humide. Cette oscillation climatique sur des périodes de milliers d'années ajoutée à l'expansion et à la diminution du couvert forestier est probablement le facteur le plus important qui détermine la biodiversité et les structures de biotes dans les forêts de plaine.

La chaîne de montagnes Nigéria-Cameroun et les îles au large de la côte, qui sont tous des volcans isolés, ont une histoire différente. Ici, l'évolution et la spéciation a dépendu de l'isolement sur les îles océaniques ou les zones montagneuses à l'intérieur des terres, avec les espèces évolutivement anciennes et celles d'évolution plus récente rencontrées dans ces îles d'habitat. L'une des forces motrices derrière les profils de diversité observés dans le hotspot est la grande diversité des habitats rencontrés dans les régions montagneuses. Ici, les profils d'endémisme suivent un gradient d'élévation, avec des zones de montagne abritant les plus grandes concentrations d'espèces endémiques (Cornin *et al.* 2014).

Les menaces aux forêts guinéennes et à leur biodiversité sont inextricablement liées à la pauvreté, à la croissance rapide de la population, à l'exploitation minière non durable, aux pratiques de pêche et à l'exploitation forestière, ainsi qu'à l'instabilité politique et au conflit civil (FEM 2010). Des études suggèrent que près de 80 pourcent de la superficie forestière initiale constituent à présent une mosaïque agriculture-forêt (Norris *et al.* 2010). Une grande partie de la forêt restante est exploitée pour le bois et / ou est utilisée pour les besoins locaux, tels que les matériaux de construction et le carburant. La majorité des forêts du hotspot montre des signes de dizaines de milliers d'années d'occupation humaine périodique, d'utilisation et de décroissance (Lindsell and Klop 2013), ce qui signifie qu'une très petite partie de forêt restante peut être considérée comme vierge. Néanmoins l'habitation de la forêt ne résulte pas toujours en un déclin de la couverture forestière, puisque les communautés plantent parfois aussi des forêts, comme dans la mosaïque forêt-savane à la limite nord du hotspot (Fairhead and Leach 1996).

3.5 Zonage Biogéographique

3.5.1 Bio-régions de grande échelle

Le hotspot représente la partie guinéenne des forêts guinéo-congolaise, et comprend deux sous-régions principales: l'écosystème forestier de Haute Guinée; et l'écosystème forestier de Basse Guinée. Ces deux sous-régions sont séparées par la Fosse de Dahomey, au Bénin et au Togo, une région dont la sécheresse est provoquée par les conditions climatiques à l'holocène tardif. La Fosse de Dahomey, qui comprend actuellement un mélange de terres agricoles, de savane et de forêt sèche, ne fait pas partie du hotspot.

La sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée s'étend au sud de la Guinée vers l'est à travers une grande partie du centre et du sud de la Sierra Leone, tout le Libéria, une grande partie du sud de la Côte d'Ivoire et le Ghana. Des parcelles isolées d'habitat associées à la sous-région se trouvent au centre et au sud de la Guinée, où ils comprennent principalement les forêts submontagnardes et montagnardes (Fouta Djallon et Mont Nimba). De petites parcelles isolées du hotspot associées à cette sous-région se trouvent également à l'ouest du Togo (les monts Togo) et s'étendent vers le nord pour s'arrêter à une parcelle isolée au nord ouest du Bénin.

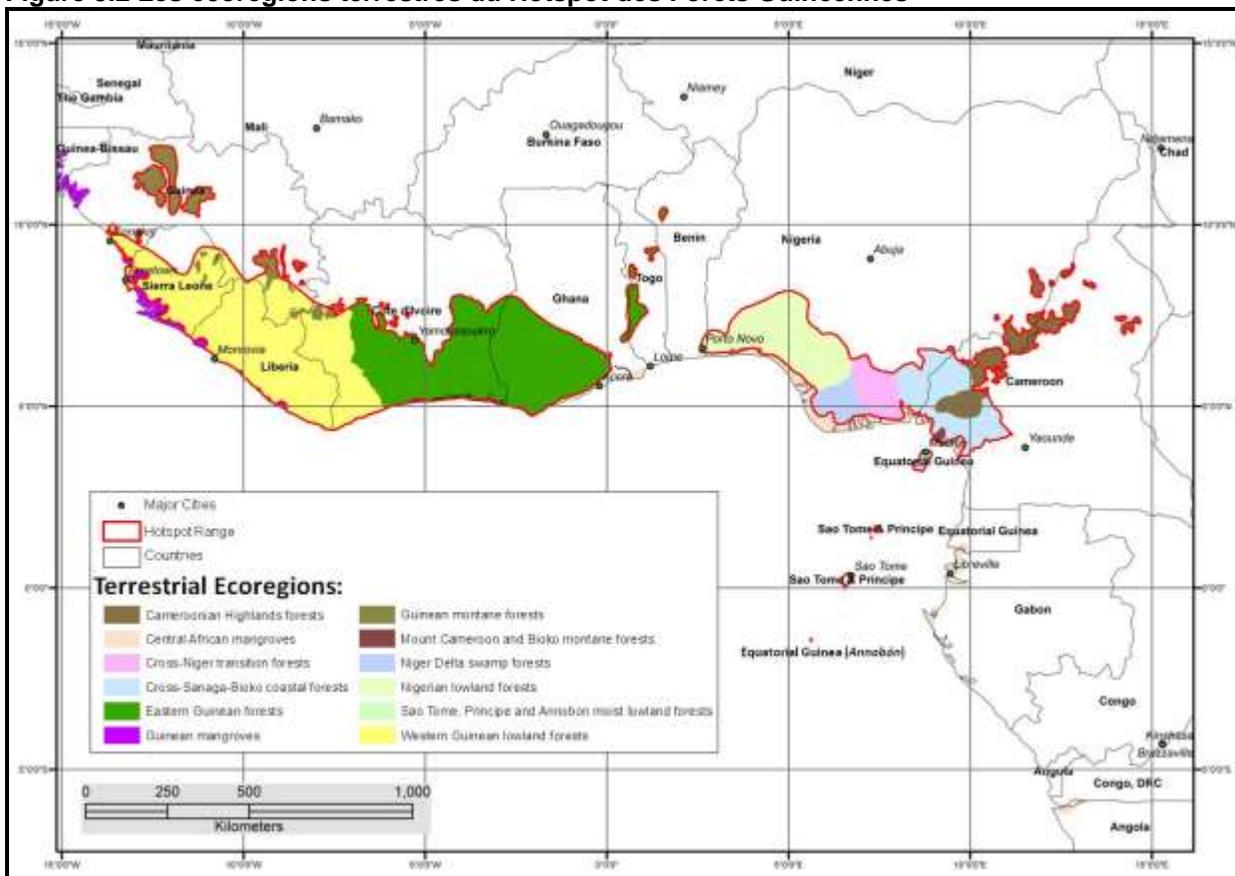
La sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée s'étend de l'ouest du Nigéria au fleuve Sanaga au sud ouest du Cameroun. Elle comprend également les îles de Bioko et d'Annobón (faisant toutes deux partie de la Guinée Équatoriale), ainsi que les îles de São Tomé and Príncipe. Les profils de biodiversité dans les îles au large de la côte sont un reflet de l'histoire biogéographique de la région. Alors que Bioko se trouve sur le plateau continental et a été reliée

au continent africain, Annobón et São Tomé et Príncipe sont vraiment océaniques et n'ont jamais été reliées l'une ou l'autre avec le continent. Par conséquent Bioko abrite une flore et une faune beaucoup plus diversifiée avec des niveaux relativement faibles d'endémisme, tandis que les îles les plus reculées sont moins riches en espèces en raison de leur isolement, mais comprennent des taux exceptionnellement élevés d'endémisme aux niveaux générique, spécifique, et sous-spécifique. La grande diversité des espèces est également observée dans les montagnes du Cameroun, et les résultats d'une grande diversité d'habitats dans une zone géographique restreinte.

3.5.2 Écorégions

Les écorégions sont de grandes étendues de terre ou d'eau, qui contiennent des assemblages distincts d'espèces, d'habitats et de processus écologiques, et dont les limites tentent de définir la surface originelle des communautés naturelles avant les changements importants dans l'utilisation des terres (Burgess *et al.* 2004). Ils sont basés principalement sur les divisions biologiques proposées précédemment. Le hotspot comprend 12 écorégions terrestres, 15 d'eau douce et quatre marines, qui sont décrites en détail dans les Annexes 1 à 3.

Figure 3.2 Les écorégions terrestres du Hotspot des Forêts Guinéennes



Source de données: Olson *et al.* (2001).

Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Hotspot range : Répartition du hotspot

Countries : Pays

Terrestrial ecoregions : Ecorégions terrestres
Cameroonian Highlands forests: Forêts d'altitude du Cameroun
Central African mangroves: Mangroves d'Afrique centrale
Cross-Niger transition forests: Forêts de transition du Cross-Niger
Cross-Sanaga-Bioko coastal forests: Forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et de Bioko
Eastern Guinean forests: Forêts guinéennes de l'est
Guinean mangroves: Mangroves guinéennes
Guinean montane forests: Forêts montagnardes guinéennes
Mount Cameroon and Bioko montane forests: Forêts montagnardes du Mont Cameroun et de Bioko
Niger Delta swamp forests: Forêts marécageuses du Delta du Niger
Nigerian lowland forests: Forêts de plaine du Nigéria
São Tomé, Príncipe and Annobón moist lowland forests: Forêts de plaines humides de São Tomé, Príncipe et Annobón
Western Guinean lowland forests: Forêts de plaine de l'ouest de la Guinée
Kilometers : Kilomètres

Les écorégions terrestres

Le Hotspot des Forêts Guinéennes comprend trois principaux types de forêts: la forêt de plaine; la mangrove et la forêt marécageuse; et la forêt submontagnarde à montagnarde. Toutes ces forêts entrent dans le regroupement hiérarchique supérieur de forêts de feuillus humides tropicales et subtropicales (Burgess *et al.* 2004). Les 12 principales écorégions terrestres qui se trouvent dans le hotspot sont présentées dans la Figure 3.2.

Des 12 écorégions qui se trouvent dans le hotspot, celles comportant les plus grandes proportions de tout le hotspot comprennent l'ensemble des forêts de l'est de la Guinée et les forêts de plaine de l'ouest de la Guinée qui, ensemble, constituent la majeure partie de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée. Dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée, l'écorégion des forêts de plaine du Nigéria et l'écorégion des forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et Bioko forment ensemble la plus grande proportion, suivie par l'écorégion des forêts d'altitude du Cameroun. Les forêts montagnardes guinéennes, les forêts marécageuses du Delta du Niger, les écorégions des forêts de transition de la Cross et du Niger comprennent les proportions les plus petites, mais significatives du hotspot, tandis que les mangroves guinéennes, les mangroves d'Afrique Centrale, le Mont Cameroun et les forêts montagnardes de Bioko, et les écorégions des forêts de plaine humides de São Tomé, Príncipe et Annobón ont toutes des surfaces globalement plus petites dans le hotspot.

Des informations complémentaires sur l'importance biologique de ces écorégions sont présentées dans le tableau 3.2, et plus de détails sont fournis à l'Annexe 1.

Tableau 3.2 Importance biologique et principales menaces aux écorégions terrestres du hotspot

Ecorégion	Notes
Forêts d'altitude du Cameroun	<p>Répertoriée comme exceptionnelle à l'échelle mondiale, cette écorégion est caractérisée par un endémisme élevé, comprenant: au moins 50 espèces et trois famille de plantes; près de 40 amphibiens; de nombreux oiseaux (par exemple prinia verte (<i>Urolais epichlora</i>), la paruline à queue blanche (<i>Poliolais lopezi</i>), le francolin du Mont Cameroun (<i>Francolinus camerunensis</i>), Fernando Po batis (<i>Batis poensis</i>) et le touraco de Bannerman (<i>Tauraco bannermani</i>); des reptiles (par exemple <i>Chamaeleo montium</i>, <i>C. quadricornis</i>, <i>Hydraethiops laevis</i>, <i>Leptosiaphosi anthinoxantha</i>); et des mammifères tels que le cercopithèque de Preuss (<i>Cercopithecus preussii</i>), et le galago mignon (<i>Euoticus pallidus</i>), plus 11 autres espèces de petits mammifères. L'écorégion est également importante pour les primates (par exemple le drill, le chimpanzé (<i>Pan troglodytes</i>) et le gorille de plaine de l'ouest), et l'éléphant d'Afrique (<i>Loxodonta africana</i>).</p> <p>Les principales menaces à cette écorégion sont l'exploitation non durable du bois de feu, le surpâturage, les dommages d'incendie, l'empiètement agricole, et la chasse.</p>
Les mangroves d'Afrique centrale	<p>Répertoriée comme importante à l'échelle locale, cette écorégion de mangrove n'a pas d'espèces endémiques mais abrite plusieurs espèces menacées, et une communauté de poissons pélagiques divers. Cette écorégion est importante pour de nombreuses espèces qui dépendent des mangroves pour des parties de leur cycle de vie. Les mangroves constituent un habitat pour la tortue à carapace molle (<i>Trionyx triunguis</i>) et abrite au moins cinq espèces menacées de tortues marines en danger et en danger critique d'extinction pendant l'été (dont la présence d'au moins quatre est reconnue dans le hotspot). Ces habitats de mangrove sont importants pour les grandes concentrations d'oiseaux qui résident dans ces zones lors de la migration, et fournissent également des zones de frai et d'alevinage pour les pêcheries dans le Golfe de Guinée. La communauté de poissons pélagiques trouvés ici a une grande diversité, avec 48 espèces dans 38 familles.</p> <p>la principale menace à l'écorégion est la perte d'habitat due à l'urbanisation, à l'industrialisation, à l'agriculture, à l'exploitation du bois. L'exploitation du pétrole affecte les mangroves en raison du développement de l'infrastructure et des risques de déversement de pétrole. Ces mangroves sont également menacées par le palmier nipa envahissant (<i>Nypa fruticans</i>; une espèce exotique d'Asie du sud est), en particulier dans le Delta du Niger et dans la région de Bakassi au Cameroun.</p>
Forêts de transition de la Cross et du Niger	<p>Répertoriée comme importante à l'échelle locale, cette écorégion, abrite des espèces typiques de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée à l'ouest et des forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et Bioko à l'est, et peut, par conséquent, être considérée comme une transition entre les deux. L'écorégion affiche des taux extrêmement bas d'endémisme pour une écorégion de forêt tropicale, avec seulement deux espèces quasi endémiques, le cercopithèque de Sclater (<i>Cercopithecus sclateri</i>) classé comme espèce vulnérable et le caméléon à crête (<i>Chamaeleo cristatus</i>).</p> <p>la principale menace à l'écorégion est la perte d'habitat relative à l'augmentation de densité de population humaine, les effets de ce qui date d'aussi loin que le neuvième siècle. Aucune des sections significatives de la forêt ne reste dans l'écorégion. La conversion de la forêt à des usages agricoles et pour la chasse au gibier constitue l'une des principales pressions exercées sur l'écorégion. Il s'agit de l'une des écorégions les plus densément peuplées d'Afrique.</p>

Ecorégion	Notes
Forêts côtières de la Cross de la Sanaga et de Bioko	<p>Répertoriée comme exceptionnelle, cette écorégion présente une très grande richesse en espèces, y compris chez les papillons, les plantes et tous les vertébrés terrestres. Cette zone est censée contenir le plus grand nombre d'oiseaux forestiers et de mammifères en Afrique (Burgess <i>et al.</i> 2000). Les primates sont particulièrement remarquables, et comprennent le colobe bai de Preuss (<i>Procolobus preussi</i>), le moustac à oreilles rouges (<i>Cercopithecus erythrotis</i>), la guenon couronnée (<i>C. pogonias</i>), le drill, le galago mignon (<i>Euoticus pallidus</i>), le colobe bai de Pennant (<i>Procolobus pennantii</i>), les sous-espèces de la Cross River de gorille de plaine de l'ouest et les sous-espèces de chimpanzé du Nigéria et du Cameroun (<i>Pan troglodytes ellioti</i>). Les petits mammifères endémiques comprennent La chauve-souris de Bibundi (<i>Chalinolo busegeria</i>) et la musaraigne du Cameroun (<i>Crocidura picea</i>). Les amphibiens endémiques comprennent la grenouille-banane de Schneider (<i>Afrixalus schneideri</i>), la grenouille des roseaux de Dizangue Dizangue (<i>Hyperolius bopeleti</i>) et la grenouille de Werner (<i>Phrynobatrachus wernerii</i>). Les reptiles endémiques comprennent le caméléon du Cameroun (<i>Chamaeleo camerunensis</i>) et les espèces d'amphisbène de Schaefer, <i>Cynisca schaeferi</i>.</p> <p>Les plus grandes menaces aux forêts semi-décidues de cette région sont la chasse et la conversion à des usages agricoles, ainsi que les feux associés à des pratiques agricoles traditionnelles. En plus de l'agriculture sur brûlis, les forêts ont été perdues en raison de l'exploitation forestière commerciale, et de la collecte de bois de feu. Les pertes de forêts en Côte d'Ivoire et au Ghana ont aussi été entraînées par la conversion des forêts pour la production du cacao et du café.</p>
Forêts montagnardes de Guinée	<p>Répertoriées à l'échelle régionale comme étant exceptionnelles. Ces forêts ont été répertoriées comme étant un centre régional d'endémisme de l'Archipel afro-montagnard. La diversité et l'endémisme de nombreuses parties de cette écorégion ne sont pas bien connus, à l'exception du Mont Nimba. Trente cinq plantes endémiques et 11 paléoendémites ont été enregistrées dans l'écorégion. Quatre mammifères trouvés dans l'écorégion sont soit strictement endémiques ou se partagent de manière restrictive entre les habitats environnants. Les sous espèces menacées de chimpanzés d'Afrique de l'ouest se trouvent dans les densités hautes autour du Mont Loma (Lebbie 2015).</p> <p>les principales menaces à cette écorégion sont l'exploitation de minerai de fer, les incendies d'origine anthropique et la déforestation.</p>
Forêts montagnardes du Mont Cameroun et de Bioko	<p>Répertoriée à l'échelle mondiale comme étant exceptionnelle, cette écorégion relève du centre régional d'endémisme de l'archipel afro-montagnard. Des niveaux exceptionnels de biodiversité des espèces et d'endémisme dans la flore et la faune de cette écorégion. Au moins 42 espèces de plantes et trois genres sont strictement endémiques au Mont Cameroun, et 50 autres espèces sont quasi-endémiques. Trente neuf de ces espèces quasi-endémiques se trouvent également sur Bioko. Plus de 370 espèces d'oiseaux y ont été observées, y compris plusieurs espèces endémiques et deux espèces strictement endémiques. Les mammifères affichent des niveaux modérés de diversité et d'endémisme.</p> <p>La demande de nouvelles terres agricoles par une population humaine en expansion, combinée à l'absence de zones protégées, constitue la principale menace à cette écorégion. Les zones de faibles précipitations sont plus susceptibles d'être converties en terres agricoles. La pression de la chasse en raison de la demande pour la viande de brousse, constitue également une menace pour cette écorégion.</p>

Ecorégion	Notes
Forêts marécageuses du Delta du Niger	<p>Répertoriée comme étant importante à l'échelle locale, on connaît très peu de choses sur la composition des espèces de cette écorégion, puisque les premières études sur la faune ont été réalisées seulement à la fin des années 1980. On a continué à découvrir des espèces qui ne sont pas connues du delta et même du Nigéria dans son ensemble dans les années 1990. Une sous espèce de colobe bai de Pennant en danger critique d'extinction (<i>P. p. epieni</i>) est endémique à cette écorégion.</p> <p>la plus grande menace à cette écorégion est la population humaine croissante et associée à l'utilisation non durable des ressources naturelles, y compris la chasse d'espèces sauvages. Le delta se situe entre les deux écorégions les plus densément peuplées d'Afrique, qui, tous les deux ont maintenant épuisé leurs ressources, conduisant leurs populations à se tourner vers le delta comme solution de rechange. L'exploration et l'exploitation du pétrole, du gaz et du bois entraîne aussi la destruction de l'habitat dans l'écorégion.</p>
Les forêts de plaine du Nigéria	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle de la bio-région, les niveaux d'endémisme au sein de cette écorégion sont faibles, malgré les limites biogéographiques créées par le fleuve Niger et la Fosse de Dahomey. L'écorégion abrite quelques espèces végétales strictement endémiques, bien qu'on y retrouve cinq espèces animales strictement endémiques.</p> <p>toutes les forêts de cette écorégion et les espèces qu'elles comprennent sont fortement menacées par la forte densité de la population dans la région sans cesse croissante. L'agriculture, l'exploitation forestière et la chasse sont les principales activités humaines qui constituent une menace à l'écorégion.</p>
Les forêts de plaine humides de São Tomé, Príncipe et d'Annobón	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle mondiale, cette écorégion comprend des niveaux exceptionnellement élevés d'endémisme aux niveaux génériques, spécifiques et sous-spécifiques. Environ 37 espèces de plantes angiospermes endémiques se trouvent sur Príncipe, 95 sur São Tomé, et 20 sur Annobón. São Tomé est également connu pour assurer un milieu de vie à 13 bryophytes endémiques, une gymnosperme endémique et 10 fougères et lycophytes endémiques, tandis que Príncipe est connu pour assurer un milieu de vie à deux bryophytes endémiques et trois fougères et lycophytes endémiques. Vingt et huit espèces d'oiseaux endémiques se trouvent sur São Tomé e Príncipe, ce qui en fait des îles très importantes pour la conservation des oiseaux. Il y a au moins six espèces de mammifères endémiques à São Tomé et Príncipe: deux musaraignes et quatre chauves-souris. Dix huit des vingt quatre reptiles trouvés sur les îles sont endémiques, et les taux d'endémisme au dessus de 75 pourcent se trouvent chez les gastropodes terrestres dans chacune des trois îles.</p> <p>Les principales menaces à l'écosystème de cette région sont les vastes étendues de forêts qui sont défrichées pour les plantations de palmiers à huile, horticoles et de cacao. La surexploitation des ressources forestières et l'introduction d'espèces de mammifères (par exemple, <i>Cercopithecus mona</i>, <i>Rattus</i> sp., <i>Mustela nivalis</i> et <i>Sus scrofa</i>) représentent également une menace pour les écosystèmes naturels de ces îles.</p>

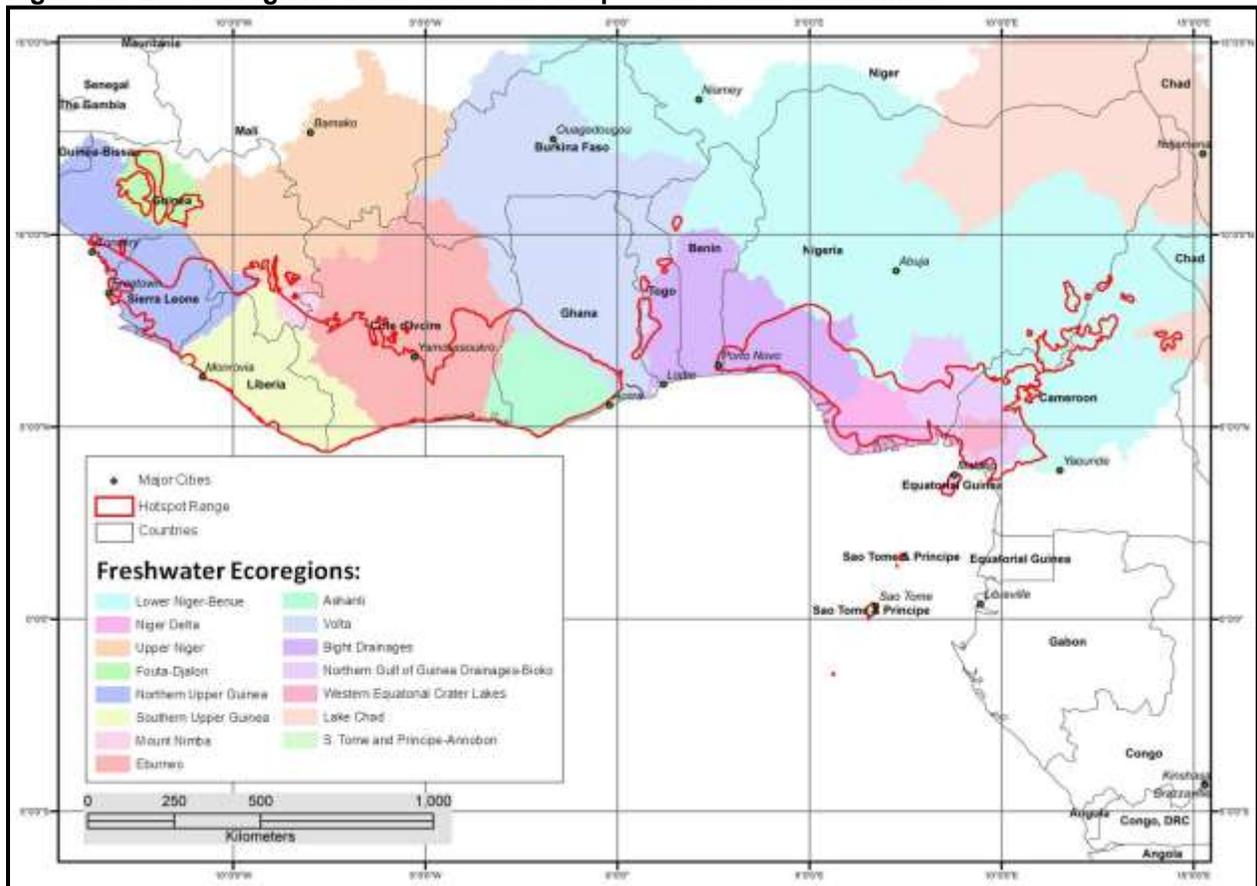
Ecorégion	Notes
Les forêts de plaine de l'ouest de la Guinée	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle mondiale, cette écorégion a été classée comme faisant partie du bloc de Haute Guinée du centre régional d'endémisme guinéo-congolais. La grande richesse en espèces et l'endémisme s'y retrouvent. On y trouve plus de 3000 espèces de plantes dont au moins 200 sont endémiques. Il y a près de 15 espèces de mammifères quasi-endémiques dans cette écorégion, ainsi que de plus gros mammifères menacés tels que les sous espèces de chimpanzés d'Afrique de l'ouest menacés. La grande diversité et l'endémisme se retrouve chez l'herpétofaune de l'écorégion et la faune reptilienne comprend trois espèces strictement endémiques.</p> <p>les principales menaces à l'écorégion sont les demandes croissantes de terres agricoles, de bois de chauffage, de bois d'œuvre, de viande de brousse et de ressources minérales, qui mènent tous à la perte des forêts.</p>

Remarque: La description de chacune des écorégions comprend les indices sur l'importance biologique, qui utilisent les catégories suivantes (de la plus importante à la moins importante): exceptionnelle à l'échelle mondiale; exceptionnelle à l'échelle continentale ; exceptionnelle à l'échelle régionale ; exceptionnelle à l'échelle de la bio-région ; important à l'échelle nationale ; importante à l'échelle locale (selon Burgess *et al.* 2004).

Les écorégions d'eau douce

La répartition et l'état général de la biodiversité d'eau douce à travers le hotspot ont été décrits en détail dans le contexte de l'ensemble des écorégions d'eau douce délimitées pour l'Afrique par Thieme *et al.* (2005). Les 15 écorégions d'eau douce chevauchant le hotspot sont présentées dans la Figure 3.3. Ces écorégions relèvent des grands bassins fluviaux du hotspot (présents dans la Figure 3.4). Des informations complémentaires sur l'importance biologique de ces écorégions sont présentées dans le Tableau 3.3, et un aperçu plus détaillé de chacune d'elle peut être trouvé dans l'Annexe2.

Figure 3.3 Les écorégions d'eau douce du Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Abell *et al.* (2008).

Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Hotspot range : Répartition du hotspot

Countries: Pays

Fresh water ecoregions : Ecorégions d'eau douce

Lower Niger Benue: Bas Niger-Benoué

Niger Delta: Delta du Niger

Upper Niger : Haut Niger

Fouta Djallon: Fouta Djallon

Northern Upper Guinea: Nord de la Haute Guinée

Southern Upper Guinea: Sud de la Haute Guinée

Mount Nimba: Mont Nimba

Eburneo: Eburnie

Ashanti: Ashanti

Volta: Volta

Bight Drainages: Bassins versants de la Baie

Northern Gulf of Guinea Drainages-Bioko: Bassins versants du nord du Golfe de Guinée-Bioko

Western Equatorial Crater Lakes: Lacs de cratère équatorial de l'ouest

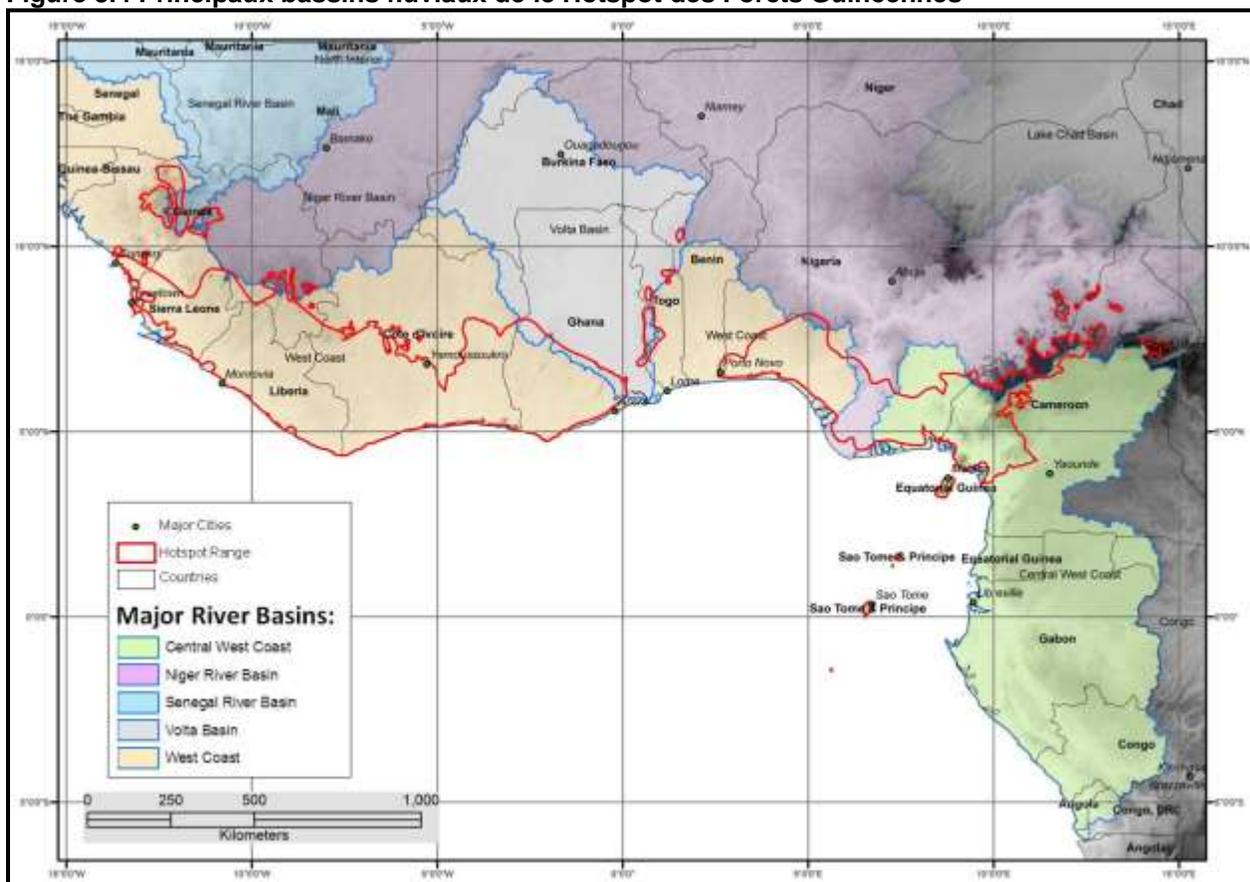
Lake Chad: Lac Tchad

S. Tome and Principe-Annobon: S.Tomé et Príncipe - Annobón

Kilometers: Kilomètres

La Figure 3.4 illustre le chevauchement entre le hotspot et les principaux bassins fluviaux en Afrique de l’Ouest. Le hotspot est drainé par trois des treize principaux bassins fluviaux en Afrique: le Niger, le Sénégal et la Volta. Le bassin du fleuve Sénégal couvre quatre pays: la Guinée; le Mali; la Mauritanie; et le Sénégal. Ses trois principaux affluents, Bafing, Bakoye et Faleme, provenant tous du Massif du Fouta Djallon en Guinée dans le hotspot. Le fleuve Niger est le plus long et le plus grand fleuve d’Afrique de l’Ouest, et couvre 10pays, dont l’Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d’Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigéria. Le fleuve Niger tire sa source des Monts Loma de Sierra Leone, situés dans le hotspot dans l’écotériorité des forêts montagnardes, et a de nombreux affluents qui s’y jettent. L’un des principaux affluents du fleuve Niger est la Bénoué, qui rejoint le Niger à Lokoya au Nigéria. Le bassin de la Volta couvre six pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Togo, et le Mali. La partie du hotspot située directement à l’ouest de la Fosse de Dahomey se compose de cette écotériorité. Les trois principaux affluents de la Volta sont : la Volta Blanche, la Volta Noire (qui tirent tous deux leur source du Ghana) et l’Oti (qui tire sa source du Burkina Faso), qui ensemble drainent le plateau dans le nord, les montagnes de l’Atakora à l’Est, et plusieurs zones montagneuses à l’ouest.

Figure 3.4 Principaux bassins fluviaux de le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Ensemble de données ArcGIS 10.0.

Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Hotspot range : Répartition du hotspot

Countries : Pays

Major River Basins : Principaux Bassins fluviaux

Central West Coast: Côte ouest centrale

Niger River Basin: Bassin du fleuve Niger

Volta Basin: Bassin de la Volta

West Coast: Côte ouest

Kilometers: Kilomètres

Les grands fleuves supplémentaires drainant les pays du hotspot comprennent le fleuve Gambie, qui provient du Massif du Fouta Djallon en Guinée, le fleuve Seuwa de Sierra Leone, dont la plupart des affluents proviennent des monts Loma et des collines Tingi, la Cross River qui est le principal fleuve du sud est du Nigéria, et le fleuve Sanaga au Cameroun.

Tableau 3.3 Importance biologique et principales menaces aux principales écorégions d'eau douce du hotspot

Ecorégion	Notes
Ashanti	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle de la bio-région, cette écorégion comporte des espèces de poissons dont 10 pourcent sont endémiques, y compris des espèces à aire très réduite. Quatorze pourcent des amphibiens de cette écorégion sont endémiques. Cette écorégion est également riche en mollusques, et fournit des habitats de reproduction et de repos importants aux oiseaux aquatiques (Wetlands International 2002).</p> <p>La principale menace à cette écorégion est l'augmentation de la présence humaine, qui se traduit par la conversion des terres pour l'agriculture et les établissements humains.</p>
Bassins versants de la baie	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle continentale, cette écorégion a un taux d'endémisme faible, même si elle possède localement une grande richesse en espèces. On y trouve six amphibiens endémiques, six poissons endémiques et trois mollusques endémiques. Elle est également importante pour plusieurs espèces non endémiques cependant menacées (UICN 2015a), y compris le lamantin d'Afrique de l'Ouest vulnérable (<i>Trichechus senegalensis</i>), l'hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>) classé comme espèce vulnérable et le crocodile d'Afrique de l'Ouest (<i>Osteolaemus tetraspis</i>) classé comme espèce vulnérable, en plus de fournir des habitats de migration et d'alimentation aux oiseaux aquatiques.</p> <p>La principale menace à cette écorégion est la déforestation accrue, les eaux de ruissellement provenant des terres agricoles, et la pollution causée par l'augmentation de la population dans l'écorégion.</p>
Eburnie	<p>Répertoriée comme importante à l'échelle nationale, cette écorégion est très riche en mollusques aquatiques, avec 33 espèces connues, pour la plupart des escargots, dont quatre sont endémiques (et beaucoup d'autres quasi-endémiques). Cent trente espèces de poissons, dont dix endémiques, ont été enregistrées dans cette écorégion. Les lagunes saumâtres qu'on y trouve abritent le lamantin d'Afrique de l'Ouest classé comme espèce vulnérable, alors que l'hippopotame pygmée en danger vit le long des ruisseaux forestiers.</p> <p>La menace majeure à cette écorégion est la conversion en cours des forêts en terres agricoles, et la pollution qui s'en suit résultant des pratiques agricoles. La perte de connectivité causée par les barrages, et les changements dans l'hydrologie riveraine constitue également une menace pour l'écosystème.</p>

Ecorégion	Notes
Fouta-Djallon	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle de la bio-région, cette écorégion se caractérise par des habitats isolés avec des cascades et des rapides, qui ont restreint la colonisation des espèces en aval et encouragé l'évolution des espèces qui sont propres à ces rivières. Soixante espèces de poisson sont décrites dans l'écorégion, un quart étant des espèces endémiques adaptées au cours d'eau d'amont. Presque toutes les espèces endémiques sont des cyprinidés.</p> <p>La principale menace à cette écorégion est l'agriculture traditionnelle sur brulis, qui a conduit à la perte de la majorité de la couverture forestière, affectant les systèmes d'eau douce (par exemple par l'érosion et la sédimentation). Les autres menaces comprennent la construction de barrages et la pollution.</p>
Niger Moyen-Bénoué	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle continentale, cette écorégion a un biote typique de la bio-région nilo-soudanienne. Environ 202 espèces de poisson adaptées aux inondations saisonnières vivent dans cette écorégion. Parmi celles-ci 17 sont endémiques, y compris la raie d'eau douce (<i>Dasyatis garouaensis</i>) classée comme espèce vulnérable. Le lamantin d'Afrique de l'Ouest réside dans le Bas-Niger et se déplace en amont pendant la saison des pluies, comme le font de nombreuses espèces de poisson. Sur les 88 espèces de grenouille de l'écorégion 16 sont susceptibles d'être endémiques aux forêts, bois et zones humides environnantes. De nombreux oiseaux migrateurs du Paléarctique sont hébergés par le fleuve Niger, y compris les canards et les oies, les cigognes et les hérons.</p> <p>Les principales menaces à cette écorégion sont la construction de barrages, la sécheresse, la croissance démographique, la conversion de l'habitat en terres agricoles, la pollution due à l'agriculture et à l'industrie.</p>
Mont Nimba	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle bio-régionale, l'altitude élevée du Mont Nimba, combinée à la présence de rapides et de chutes d'eau, a conduit à l'isolement et à un niveau élevé d'endémisme des espèces aquatiques, malgré une richesse juste modérée. La faune aquatique endémique comprend des grenouilles, des poissons, un crabe d'eau douce, ainsi que la musaraigne loutre (<i>Micropotamogale lamottei</i>) en danger d'extinction. La loutre à joues blanches du Cap <i>Aonyx capensis</i> quasi-menacée vit dans les ruisseaux de montagne. La richesse des espèces est particulièrement élevée chez les invertébrés aquatiques. Les néophytes (qui sont des plantes adaptées à la vie dans les eaux courantes) dominent la végétation riveraine.</p> <p>Les principales menaces à l'écorégion sont la conversion des terres en zones d'habitations humaines et l'exploitation minière. Suite à la crise politique ivoirienne, la région du Mont Nimba a été soumise à une infiltration et une exploitation massive.</p>

Ecorégion	Notes
Delta du Niger	<p>On trouve dans le Delta du Niger une riche faune d'eau douce, y compris cinq familles de poissons monotypiques, ce qui constitue la plus forte concentration dans le monde. Un riche faune d'eau douce se trouve dans le delta du Niger, dont cinq familles de poissons monotypique, qui est la plus forte concentration dans le monde. Un tel endémisme taxonomique élevé permet de répertorier le Delta du Niger comme étant exceptionnelle à l'échelle mondiale. Vingt des cent cinquante poissons d'eau douce qu'on trouve dans l'écorégion sont endémiques. La raie d'eau douce vulnérable et la raie épineuse (<i>Urogymnus ukpam</i>) en danger d'extinction se trouvent dans le delta. Soixante pourcent des forêts de mangrove du Nigéria sont situées dans le Delta du Niger. Les forêts de mangrove et les forêts marécageuses d'eau douce fournissent des habitats aux mammifères aquatiques, aux mollusques, aux reptiles et aux amphibiens, et sont importantes pour de nombreux oiseaux aquatiques.</p> <p>Les principales menaces au Delta du Niger sont l'exploitation forestière à des fins commerciales, la croissance de la population, les voies d'accès créées dans le cadre de projets de développement des infrastructures.</p>
Bassins versants du nord du Golfe de Guinée-Bioko	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle mondiale, les fleuves et cours d'eau côtiers qui se jettent dans le Golfe de Guinée abrite une faune aquatique riche. Les grandes étendues de mangroves des estuaires de l'écorégion sont des habitats très productifs, et fournissent nurseries et des zones de reproduction pour les crustacées et les poissons. Plus de 200 espèces de poissons vivent dans les eaux de l'écorégion, et 40 d'entre elles sont considérées comme quasi-endémiques ou strictement endémiques. Environ un quart d'à peu près 130 espèces d'amphibiens dépendant du milieu aquatique de l'écorégion sont endémiques. Douze des 48 espèces de libellules sont endémiques à l'écorégion, avec quatre d'entre elles endémiques à l'île de Bioko. Les mammifères aquatiques qui vivent dans l'écosystème comprennent la loutre à joues blanches du Cap, le rat aquatique d'Afrique (<i>Colomys goslingi</i>), la musaraigne loutre géante (<i>Potamogale velox</i>), l'hippopotame, la loutre à cou tacheté (<i>Lutra maculicollis</i>) et le lamantin d'Afrique de l'Ouest classé comme espèce vulnérable.</p> <p>Les principales menaces à cette écorégion sont les changements dans l'habitat dues à l'exploitation forestière et à l'agriculture. Les mangroves de l'écorégion ont souffert des niveaux élevés de déforestation.</p>

Ecorégion	Notes
Nord de la Haute Guinée	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle continentale, cette écorégion, conjointement avec le sud de la Haute Guinée, le Fouta Djallon et le Mont Nimba forme la bio-région de Haute Guinée, qui a une faune aquatique distincte. Environ 28 pourcent des 160 espèces de poissons qu'on trouve dans les cours d'eau et fleuves sont endémiques. Dix grenouilles endémiques, quatre crabes d'eau douce endémiques, deux libellules endémiques et cinq mollusques endémiques vivent dans les eaux de l'écorégion. Les oiseaux hivernants se trouvent dans les plaines inondables. Les forêts de mangrove fournissent les zones de reproduction et de repeuplement pour de nombreuses espèces de poissons, d'insectes et de mollusques. Une grande variété de reptiles aquatiques et de mammifères se trouvent dans l'écorégion, y compris toutes les trois espèces de crocodiles d'Afrique, le lamantin d'Afrique de l'Ouest classé comme espèce vulnérable, l'hippopotame pygmée en danger d'extinction.</p> <p>Les principales menaces à l'écorégion sont la destruction de forêts de mangroves, en particulier pour le bois et le charbon de bois, et pour l'exploration de pétrole et de gaz. Cela a abouti à la perte d'environ 50 pourcent de leur superficie en 40 ans. Les changements dans l'utilisation des terres entraînés par l'exploitation minière à petite échelle, et la production du riz constituent également une menace.</p>
S. Tomé et Príncipe et Annobón	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle bio-régionale, cette écorégion de manière générale est très peu riche en faune d'eau douce mais a des niveaux élevés d'endémisme parmi certains taxons. Neuf espèces d'amphibiens vivent dans l'écorégion, et elles sont toutes endémiques. Seules deux espèces de poissons d'eau douce et trois espèces de mollusques d'eau douce se trouvent sur les îles. L'écorégion abrite également la libelle à ailes baissées de Príncipe (<i>Trithemis nigra</i>) en danger critique d'extinction, un crabe d'eau douce endémique (<i>Potamonautes margaritarius</i>) et quatre espèces de crevettes d'eau douce endémiques (<i>Atya intermedia</i>; <i>A. sulcatipes</i>; <i>Macrobrachium zariquieyi</i> and <i>M. chevalieri</i>).</p> <p>La principale menace à cette écorégion est la suppression de la forêt primaire, qui est entraînée par la privatisation des terres.</p>
Sud de la Haute Guinée	<p>Répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle bio-régionale, la bioregion est caractérisée par de petites rivières et ruisseaux en partie torrentiels qui abritent une faune de poissons et de crabes d'eau douce hautement endémiques. Environ un cinquième des 151 espèces de poissons dans cette écorégion sont endémiques, avec de niveaux d'endémisme particulièrement élevés chez les familles de cyprinodontidés, cyprinidés et cichlidés. Beaucoup de ces poissons sont adaptés à la vie dans les rivières à débit rapide aux fonds rocheux. Quelques rares mammifères se trouvent également dans l'écorégion, y compris le lamantin d'Afrique de l'Ouest classé comme espèce vulnérable, l'hippopotame pygmée en danger d'extinction et la musaraigne loutre du Mont Nimba en danger d'extinction et endémique. Onze des 52 espèces d'amphibiens présents sont endémiques.</p> <p>Les principales menaces à l'écorégion comprennent les pressions anthropiques liées à l'agriculture, à l'extraction du bois d'œuvre et du bois de chauffage, à la chasse de viande de brousse, et à l'extraction des ressources minérales.</p>

Ecorégion	Notes
Haut Niger	<p>Répertoriée d'importance nationale, cette écorégion abrite une riche faune de poissons, avec des espèces spécialisées à la vie dans les eaux à fort débit s'écoulant sur les pentes abruptes. Cette spécialisation est un critère de distinction pour la biodiversité aquatique de l'écorégion. On trouve dans l'écorégion 150 espèces de poissons dont 8 sont endémiques. On y trouve également plusieurs mammifères aquatiques, reptiles et oiseaux aquatiques dont huit sont endémiques. Plusieurs mammifères aquatiques, reptiles et oiseaux aquatiques, y compris le lamantin d'Afrique de l'Ouest classé comme espèce vulnérable.</p> <p>Les principales menaces à cette écorégion sont la déforestation et la conversion des terres pour l'agriculture.</p>
Lacs de cratère équatoriaux de l'Ouest	<p>Cette écorégion est répertoriée comme étant exceptionnelle à l'échelle mondiale, en particulier en raison du niveau élevé d'endémisme de ses groupes taxonomiques. Les lacs de cratère équatoriaux de l'ouest du Cameroun contiennent une faune aquatique aux niveaux d'endémisme très élevés, avec jusqu'à 75 pourcent d'endémisme chez les poissons. Dans le lac Barombi Mbo, 12 des 15 espèces de poissons présents sont endémiques, et quatre des cinq genres de tilapias sont endémiques. Les lacs abritent également une éponge endémique et une crevette endémique. Cette écorégion abrite aussi une faune d'amphibiens riche en espèces avec un niveau élevé d'endémisme: un tiers des près de 60 espèces présentes sont endémiques aux forêts environnantes.</p> <p>La principale menace à l'écorégion est la déforestation, qui menace la santé de la plupart des lacs par l'érosion du sol et l'envasement dans certains bassins lacustres. L'extraction de l'eau, la pollution et la pêche non durable ont également un impact sur les lacs de l'écorégion. Les barrages ont compartimenté le bassin, ce qui a empêché la migration des poissons en amont.</p>

Remarque: la description de chacune des écorégions comprend les indices sur l'importance biologique, qui utilisent les catégories suivantes (de la plus importante à la moins importante): exceptionnelle à l'échelle mondiale; exceptionnelle à l'échelle continentale; exceptionnelle à l'échelle régionale; exceptionnelle à l'échelle de la bio-région; important à l'échelle nationale; importante à l'échelle locale (selon Thieme *et al.* 2005).

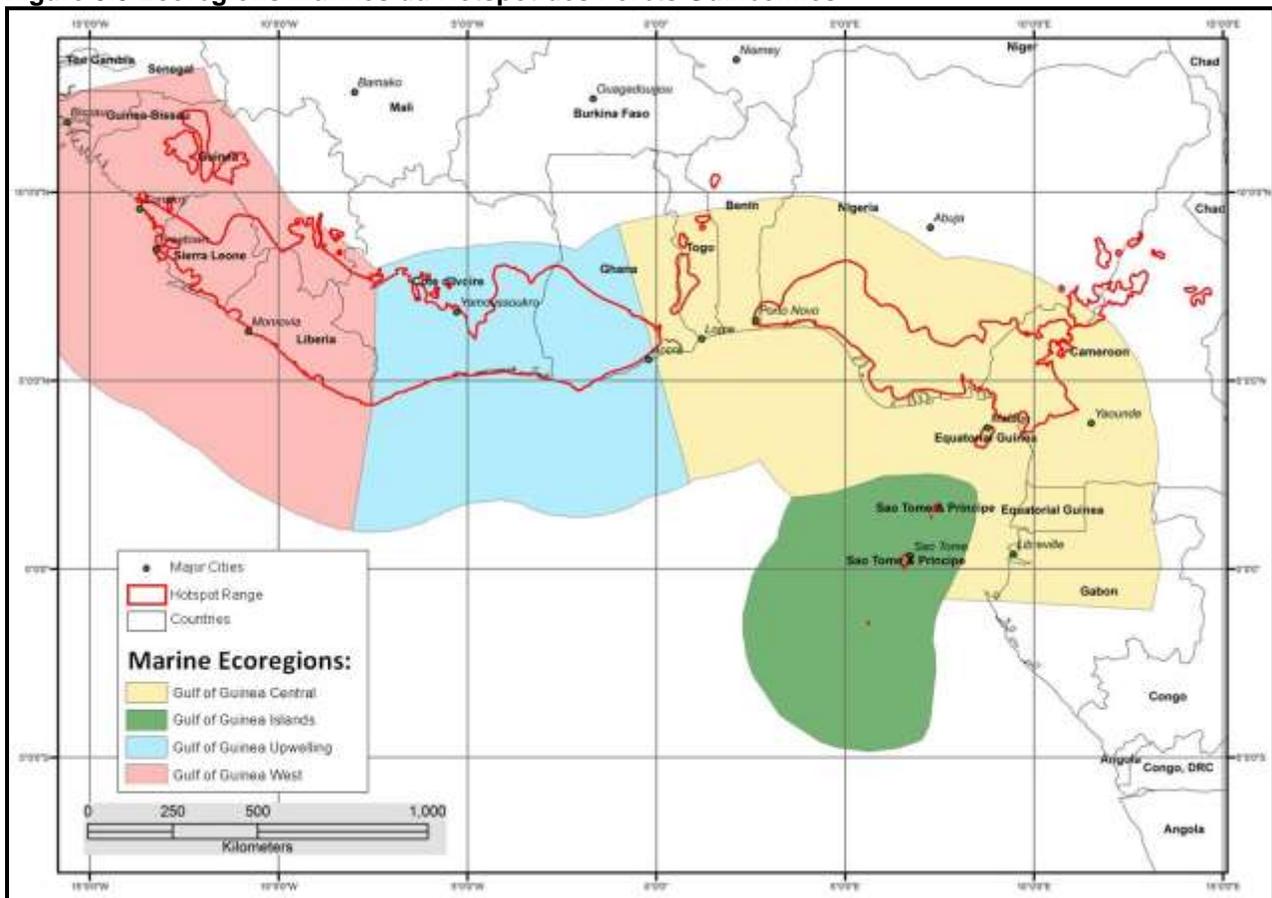
Les écorégions marines

Le hotspot ne s'étend pas dans le domaine marin. Néanmoins, afin de fournir le contexte, la biogéographie marine de la région d'Afrique de l'Ouest est brièvement résumée dans cette section. Le hotspot borde quatre écorégions marines, tel que défini par Spalding *et al.* (2007) (Figure 3.5 et Annexe 3). Ces écorégions marines appartiennent toutes à la province du Golfe de Guinée, qui est l'une des zones marines les plus productives du monde, riche en ressources halieutiques. L'élément dominant de cet océan peu profond au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest est le Courant de Guinée. Le Golfe de Guinée est bordé au nord par le Courant des Canaries et au sud par la région côtière de remontée du Courant de Benguela. La géologie côtière est dominée par les bassins de la Volta et du Niger. Le plateau continental est généralement étroit, s'étendant sur 15 à 90 km vers le large, et atteignant des profondeurs d'environ 100 à 120 mètres.

Il n'existe pas de récifs coralliens dans cette partie de l'Afrique. Les forêts de mangrove et les marais sont les écosystèmes côtiers forestiers les plus importants sur le plan biologique dans la région du Golfe de Guinée, car ils fournissent des aires de reproduction essentielles pour

plusieurs espèces de poissons et de crevettes, et un habitat essentiel pour une variété d'autres espèces côtières, y compris les mammifères, les reptiles, et les oiseaux. IL existe sept espèces de mangroves typiques de la région, bien que la plupart des forêts de mangrove soient dominées principalement par des peuplements de *Rhizophora racemosa*. Le Nigéria, le Cameroun et la Sierra Leone abritent collectivement environ neuf pourcent des forêts de mangrove du monde par leur superficie, qui représente environ 42 pourcent des forêts de mangrove en Afrique (FAO 2007). Les plus importants peuplements de mangrove dans le hotspot sont les communautés du Delta du Niger au Nigéria et celles dans la baie de Yawri en Sierra Leone. Les mangroves du Delta du Niger sont considérées comme étant les plus grandes d'Afrique, et constituent la troisième plus grande étendue de mangroves du monde (Ukwe *et al.* 2001). Les forêts de mangrove dans de nombreux endroits du hotspot sont menacées par l'exploitation forestière non durable, la pollution et l'invasion du palmier nipa, en particulier au Nigéria et au Cameroun.

Figure 3.5 Ecorégions marines du Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Spalding *et al.* (2007).

Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Hotspot range : Répartition du hotspot

Marine Ecoregions : Ecorégions marines

Gulf of Guinea central: Centre du Golfe de Guinée

Gulf of Guinea Islands: Iles du Golfe de Guinée

Gulf of Guinea Upwelling: Upwelling du Golfe de Guinée

Gulf of Guinea West: Ouest du Golfe de Guinée

Kilometers: Kilomètres

3.6 Importance des Services Écosystémiques dans le Hotspot

Les services écosystémiques peuvent être classés en quatre grands groupes: les services d’approvisionnement, de régulation, de soutien et de culture (Millennium Ecosystem Assessment 2005). Une variété de services est fournie par les écosystèmes qui se trouvent dans le hotspot. Ces services comprennent ceux qui sont importants à l’échelle mondiale, tels que l’atténuation des changements climatiques à travers le stockage et la séquestration du carbone, ainsi que ceux dont bénéficient les communautés locales et les individus, tels que ceux qui fournissent des produits essentiels pour assurer les moyens de subsistance, tels que la nourriture, le carburant, les matériaux de construction et ainsi de suite. Le Tableau 3.4 donne un aperçu général des services écosystémiques fournis dans le hotspot.

Tableau 3.4 Services écosystémiques fournis par le Hotspot des Forêts Guinéennes

Type de Service	Service écosystémique et source dans le hotspot	Bénéficiaires	Importance relative dans le hotspot
Approvisionnement	Eau provenant des forêts et utilisée pour la boisson, l’irrigation, l’usage industrielle, la production d’énergie et la pêche.	Tous les résidents de la zone de l’écosystème	Très important dans le hotspot et dans tous les bassins de drainage.
	Les aliments et les médicaments issus de la faune (par exemple, la viande de brousse) et de la flore forestière	Les communautés rurales et certaines zones urbaines dans le hotspot.	Important à l’échelle locale
	Le bois de construction, le bois de chauffage et les industries	Les communautés locales et les économies nationales	Très important dans le hotspot et à l’échelle régionale
	La pêche dans les systèmes d’eau douce et marins.	Tous les résidents du hotspot	Très important dans le hotspot
Régulation	Régulation du microclimat par les forêts	Tous les résidents du hotspot	Important à l’échelle locale dans le hotspot
	Le stockage et la séquestration du carbone permettant d’atténuer le changement climatique	Tout le genre humain	Important à l’échelle mondiale
	Retenue des sédiments	Les communautés dans le hotspot	Significatif dans le hotspot
	Les forêts assurent la protection des bassins versants, régulant les flux hydriques et la qualité de l’eau	Les communautés locales dans le hotspot	Important à l’échelle locale dans le hotspot
	La régulation des crues des systèmes côtiers par l’augmentation des zones tampons et la	Les communautés locales dans le hotspot	Important à l’échelle locale

Type de Service	Service écosystémique et source dans le hotspot	Bénéficiaires	Importance relative dans le hotspot
	diminution des eaux de crues		
Soutien	Les forêts du hotspot abritent des niveaux élevés de biodiversité et d'endémisme	Tout le genre humain	Important à l'échelle mondiale
	L'habitat de reproduction, de frai et d'alevinage pour les espèces commerciales de poissons dans le Golfe de Guinée par les forêts de mangrove et les habitats connexes	Tous les résidents du hotspot	Très important à l'échelle régionale
Culture	Les forêts sacrées traditionnelles, parfois appelées « forêts fétiches ».	Les communautés locales dans le hotspot	Important à l'échelle locale dans le hotspot
	Opportunités d'écotourisme	Le personnel de soutien local, national et international des tour-opérateurs et infrastructures touristiques	Important à l'échelle locale dans le hotspot

3.6.1 Stockage du carbone et atténuation du changement climatique

Les forêts du hotspot contiennent des quantités élevées de carbone issu de la biomasse, qui contribue à la médiation des processus de changement climatique (service de régulation) et au maintien de la biodiversité (service de soutien) à l'échelle mondiale. Ces forêts jouent un rôle important dans l'équilibre climatique mondial, en émettant ou séquestrant d'importantes quantités de dioxyde de carbone, en fonction de leur état et degré de déforestation ou de dégradation. Les forêts non perturbées dans le hotspot sont considérées comme des « puits de carbone », avec l'absorption des émissions excédantes de CO₂. Inversement, lorsque les forêts sont perturbées par l'exploitation forestière, l'agriculture ou d'autres activités d'utilisation, ils deviennent émetteurs de CO₂. Le hotspot contient actuellement une teneur moyenne de 160 tonnes de carbone de biomasse par hectare en surface (Lindsell and Klop 2013), augmentant à 300 tonnes par hectare dans les zones les plus intactes.

3.6.2 Produits forestiers ligneux et non ligneux

Aux niveaux national et local, les forêts du hotspot fournissent une gamme de services écosystémiques pour une population d'environ 200 millions d'habitants en général pauvres. Ces services comprennent la fourniture de bois d'œuvre et autres matériaux de construction, le combustible pour la cuisine, sous la forme soit de bois de chauffage ou de charbon, des aliments

(par exemple, les fruits, les champignons, la viande) ainsi que des médicaments (Norris *et al.* 2010).

La foresterie comme secteur de production dans le hotspot peut être divisée en deux grandes catégories: l'exploitation à grande échelle et à plus petite échelle. Celle à grande échelle comprend l'exploitation forestière commerciale et l'extraction du bois, et les plantations forestières (voir chapitre 5 pour plus de détails). L'exploitation à petite échelle comprend l'exploitation locale ou artisanale pour l'utilisation locale et les marchés intérieurs.

La tradition de chasse est très forte dans les pays forestiers de Guinée, et, pour les populations rurales dans le hotspot, la viande de brousse est une source importante de protéine pour la consommation humaine (voir les chapitres 5 et 8 pour plus de détails).

3.6.3 Services d'approvisionnement en eau

Les forêts de le hotspot jouent également un rôle essentiel en fournissant diverses fonctions hydrologiques, comme la conduite du cycle de l'eau lui-même, la protection de la qualité de l'eau, la régulation des flux d'eau, le contrôle de la salinité des sols, la lutte contre l'érosion et le dépôt des sédiments, et le maintien des habitats aquatiques (Ceperley *et al.* 2010; Leh *et al.* 2013), qui sont essentielles à la persistance et au bien-être des communautés locales.

Les écosystèmes d'eau douce offrent d'immenses avantages aux économies locales et nationales et assurent la base des moyens de subsistance de nombreuses personnes parmi les plus pauvres de le hotspot (Smith *et al.* 2009). Les avantages comprennent la régulation des inondations, où les zones humides qui fonctionnent correctement régulent la montée et la baisse des eaux de crue, la fourniture et la purification de l'eau à boire et de nombreux avantages directs tels que la fourniture de matériaux de construction, les pâturages de plaine inondable riches en nutriments, les médicaments et les aliments tels que ceux des pêcheries intérieures.

Dans une perspective ouest africaine, les principales valeurs de l'éco-service de l'eau sont réalisées hors des limites de le hotspot, où il y a moins de précipitations et par conséquent l'eau est un service plus important. Dans le hotspot, l'approvisionnement n'est en général pas limité et la plupart des grandes villes sont alimentées par les rivières locales ou les grands barrages existants. La plupart des activités agricoles dans le hotspot sont alimentées par les pluies, y compris le « riz dit des hautes terres », planté directement dans le sol pendant la saison des pluies. Le bassin versant le plus important dans la région est le Massif du Fouta Djallon (voir figure 3.1), qui sert de zone de captage d'eau pour un certain nombre de principaux fleuves qui se jettent à l'extérieur du hotspot, notamment les fleuves Niger et Sénégal.

3.6.4 Services côtiers

Sur les quelque 85 millions de personnes vivant dans le hotspot, plus de 40 pourcent vivent dans les zones côtières et dépendent des lagunes, des estuaires, des criques et des eaux côtières pour leur subsistance et bien-être socio-économique (IGCC 2010). Beaucoup de gens sont aussi tributaires du poisson comme source de protéines, qui constitue entre 40 et 80 pourcent de la consommation totale annuelle de protéines par habitant (IGCC 2006).

Les habitats de mangrove et les lagunes côtières en Afrique de l'Ouest sont reconnus comme offrant une protection contre les inondations, les ondes de tempêtes et l'érosion (Dahdouh-Guebas *et al.* 2005, Das and Vincent 2009). Ils sont également très importants pour les nutriments et la transformation de la matière organique, le contrôle des sédiments et les services d'approvisionnement (par exemple la pêche) qu'ils fournissent, en plus de servir à la fois comme source et réservoir pour les nutriments et les sédiments des autres habitats côtiers et marins tels que les herbiers marins (Duke *et al.* 2007, Dorenbosch *et al.* 2004; Walters *et al.* 2008, Polidoro *et al.* 2010). Les mangroves séquestrent jusqu'à 25,5 millions de tonnes de carbone par an (Ong 1993) et fournissent plus de 10 pourcent de carbone essentiel aux océans de la planète (Dodd and Ong 2008).

Les zones de mangrove sont des zones de reproduction et d'alevinage essentielles pour de nombreuses espèces de poissons et de crevettes (Mumby *et al.* 2004; Ellison 2008), avec la pêche commerciale au large des côtes dans le hotspot s'appuyant sur les mangroves qui fonctionnent comme zones d'alevinage pour plusieurs espèces de poissons (UNEP 2007).

3.6.5 Services touristiques

Les écosystèmes du hotspot offrent des possibilités en matière d'écotourisme et des sites pour la pratique d'activités récréatives (culturelles). En 2005, l'Afrique de l'Ouest a réalisé la meilleure performance touristique des cinq régions d'Afrique (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique du Sud) en termes de croissance des recettes du tourisme international, avec une augmentation de 21 pourcent par rapport à 2004. Cela fait espérer que la région connaîtra une forte croissance dans le tourisme. Toutefois, cela n'a pas été le cas avec les troubles civils, les flambées de maladies humaines, et l'idée persistante de mauvaise gouvernance dans l'esprit des touristes, tous servant à limiter le nombre de touristes internationaux, surtout dans les régions tropicales. En 2012, neuf pays d'Afrique de l'Ouest étaient parmi les moins compétitifs à l'échelle internationale en termes de tourisme. Néanmoins la région a encore attiré plus de 4,5 millions de visiteurs et généré 3,2 milliards de dollars américains en recettes provenant du secteur du tourisme cette année là (Weigert 2015).

Dans tout le hotspot, et notamment au Bénin, au Ghana et au Togo, les forêts sacrées traditionnelles (parfois appelées « forêts fétiches ») sont désignées comme des zones où la récolte des ressources et même l'entrée sont extrêmement restreintes. Ces forêts sacrées sont présentes dans tous les villages et peuvent fournir des zones importantes, quoique de petite taille de forêts protégées dans les paysages cultivés.

3.7 Diversité et Endémisme des Espèces

3.7.1 Diversité et endémisme des espèces terrestres

Les niveaux de biodiversité et d'endémisme impressionnants dans le Hotspot des Forêts Guinéennes sont résumés par les grands groupes taxonomiques dans le tableau 3.5, et décrits dans les sections suivantes.

Tableau 3.5 Résumé de la richesse, de l'endémisme et de l'état de la menace mondiale des espèces dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Groupe taxonomique	Etat de l'évaluation de la liste rouge	Nombre d'espèces dans le hotspot	Espèces évaluées pour la Liste rouge de l'UICN	Nombre d'espèces endémiques évaluées	Pourcentage endémique
Milieu terrestre					
Mammifères	Complet	416	416	65	16
Oiseaux	Complet	917	917	48	5
Reptiles	Partiel	>107	107	20	19
Amphibiens	Complet	269	269	118	44
Papillons	Partiel	>1,000	141	1	1
Plantes	Partiel	>9,000	1,030	N/A	N/A
Milieu d'eau douce					
Poissons osseux	Complet	632	632	N/A	N/A
Odonates	Complet	316	316	N/A	N/A
Crabes et crevettes	Complet	72	72	N/A	N/A
Mollusques	Complet	105	105	N/A	N/A
Plantes	Partiel	>397	397	N/A	N/A
Milieu marin					
Mammifères	Complet	28	28	2	7
Reptiles	Complet	5	5	0	0
Poissons osseux	Partiel	>650	104	N/A	N/A
Requins et raies	Complet	87	87	0	0
Crustacées	Complet	16	16	0	0
Mollusques	Partiel	>38	38	N/A	N/A
Echinodermes	Partiel	>6	6	N/A	N/A
Coraux durs	Complet	8	8	0	0

Remarques: Les espèces sont classées comme étant endémiques au hotspot si les conditions suivantes sont remplies; a) pour les espèces terrestres, ils se trouvent uniquement dans les limites du hotspot à 25 km de la zone tampon en bordure du hotspot; ou b) pour les espèces d'eau douce, ils ne se trouvent qu'à partir du niveau 8 des sous bassins entièrement à l'intérieur ou interceptant les limites du hotspot. NA = données non disponibles.

Les amphibiens

Il existe relativement peu de littérature sur les amphibiens du hotspot mais 269 espèces enregistrées sont susceptible d'être découvertes à l'avenir (par exemple, 11 nouvelles espèces ont été découvertes dans la dernière décennie). Parmi ces espèces plus de 80 sont endémiques, avec notamment un grand nombre d'espèces endémiques dans les montagnes du Cameroun. Près d'un tiers des espèces d'amphibiens du hotspot sont considérées comme menacées à l'échelle mondiale (Mallon *et al.* 2015); des informations supplémentaires sur cette question sont données au Chapitre 4.

Les oiseaux

La diversité des oiseaux dans le hotspot est impressionnante. On estime à 917 le nombre d'espèces d'oiseaux présentes, dont 48 sont endémiques (Mittermeier *et al.* 2004). BirdLife International a reconnu six Zones d'oiseaux endémiques (ZOE) comme se trouvant entièrement ou partiellement dans le hotspot (BirdLife International 2013a). Ce sont : l'écosystème forestier de Haute Guinée (15 espèces d'oiseaux endémiques); les montagnes du Cameroun (30 espèces d'oiseaux endémiques); l'île de Príncipe (11 espèces d'oiseaux endémiques); l'île d'Annobón (3 espèces d'oiseaux endémiques); et une partie des plaines du Cameroun et du Gabon (6 espèces d'oiseaux endémiques).

Les papillons

Dans tout le hotspot, des informations sur l'état des papillons sont encore assez limitées, avec seulement 141 espèces actuellement évaluées sur la Liste rouge de l'UICN. On est mieux informé sur quelques sites individuels. Par exemple, la Division Oban du parc national de Cross River au Nigéria abriterait plus de 1000 espèces de papillons. De même, le parc national de Gola est un autre exemple de site abritant une très grande diversité de papillons. On estime que le site abrite plus de 600 espèces, ou 80 pourcent de toutes les 750 espèces actuellement connues de la Sierra Leone.

Les mammifères

Les forêts guinéennes figurent parmi les hotspots les plus importants du monde pour la diversité des mammifères. On estime que 390 espèces terrestres se trouvent dans le hotspot, ce qui représente plus d'un quart des espèces de mammifères présents sur le continent africain. Plus de 60 mammifères sont endémiques au hotspot, et les espèces endémiques remarquables comprennent deux des antilopes les plus rares du monde : le céphalophe de Jentink classé comme espèce vulnérable et le céphalophe-zèbre (*C.zebra*) classé comme espèce vulnérable. Les autres espèces menacées à l'échelle mondiale comprennent l'hippopotame pygmée en danger d'extinction et la mangouste du Libéria (*Liberiictis kuhni*) classée comme espèce vulnérable.

Le hotspot est réputée pour sa diversité de primates, car il contient 30 espèces dont six sont endémiques à la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée, neuf à la sous-région Cameroun Nigéria. On trouve aussi quatre sous espèces de primates endémiques sur l'île de Bioko. Parmi les espèces de primates présentes dans le hotspot, le cercopithèque Diane (*Cercopithecus diana*) remarquable est considéré comme un indicateur important de la santé des forêts en raison de sa forte dépendance sur les forêts de haute canopée, tandis que le colobe vert olive (*Procolobus verus*) est le plus petit de tous les colobes du monde. Le hotspot abrite également deux sous-espèces endémiques de chimpanzé. Le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*) se trouve dans les populations disséminées, principalement en Côte d'Ivoire et en Guinée ; il est considéré comme en danger au niveau des sous espèces, ce qui en fait l'une des sous espèces les plus menacées de chimpanzé (Humle *et al.* 2008). Le chimpanzé du Nigéria-Cameroun (*P. t. ellioti*) est encore plus menacé que son voisin d'Afrique de l'Ouest, mais il est également considéré comme en danger. Comme son nom l'indique, il se trouve seulement au Nigéria et au Cameroun, où il a une répartition restreinte et une population estimée à seulement 6500 individus (Oates *et al.* 2008b). Les forêts situées le long de la frontière Nigéria-Cameroun abrite également une petite population de de sous espèces endémiques de gorilles de plaine de l'ouest : le gorille de Cross River (*Gorilla gorilla diehli*). Cette sous espèce

a une répartition très restreinte, avec une population totale de moins de 300 individus, fragmentés en 9 à 11 sous-populations, dont certains ne sont pas suffisamment en contact l'un avec l'autre pour se reproduire, ce qui signifie que la sous espèce est évaluée comme en danger critique d'extinction (Oates *et al.* 2008a).

Les plantes

On estime que le hotspot abrite plus de 9000 espèces de plantes vasculaires, dont environ 20 pourcent sont considérées comme endémiques (Mittermeier *et al.* 2004). Dans le hotspot, on retrouve des niveaux élevés d'endémisme local au niveau des espèces. Le Parc national de Taï en Côte d'Ivoire, le Mont Nimba au Libéria et la frontière entre le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire, le Parc national de Cross River au Nigéria et le Mont Cameroun sont les zones du hotspot particulièrement riches en espèces en termes de plantes. Près de 2500 espèces de plantes ont été recensées sur le Mont Cameroun seul. En raison de leur isolement relatif par rapport aux autres régions du hotspot, les îles du Golfe de Guinée abrite également une flore très endémique, et environ 185 espèces sont endémiques à ces îles.

Les reptiles

La diversité des reptiles est mal documentée en Afrique de l'Ouest, même s'il est dit que plus de 200 espèces sont présents dans la région, dont un quart sont susceptible d'être endémiques. Dix huit des 24 reptiles présents sur les îles de São Tomé, Príncipe et Annobón sont endémiques, et toutes les trois espèces de crocodiles d'Afrique sont présentes dans le hotspot.

3.7.2 Diversité et endémisme des espèces d'eau douce

Une évaluation de la biodiversité d'eau douce dans la région d'Afrique de l'Ouest a constaté une grande diversité d'espèces aquatiques avec des hauts niveaux d'endémisme (Smith *et al.* 2009). En milieu d'eau douce (comme on peut le voir dans le tableau 3.5), bien que de nombreuses espèces d'eau douce ont une aire de répartition réduite et sont endémiques à la région d'Afrique de l'Ouest, car les limites du hotspot ne respectent pas celles des bassins versants, ces espèces sont également présentes à l'extérieur des limites du hotspot elle-même et ne peuvent ainsi être classées comme endémiques au hotspot. Les espèces endémiques au lac ont également été recensées dans les sous-bassins versants, et apparaîtront également comme présentes à l'extérieur des limites du hotspot dans de nombreux cas. Il est donc difficile de déterminer le nombre exact d'espèces d'eau douce endémiques au hotspot. Environ 14 pourcent de toutes les espèces évaluées sont menacées à l'échelle régionale selon les Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste Rouge (Smith *et al.* 2009).

La majorité des espèces menacées se trouvent dans le Delta du Niger et au sud ouest du Nigéria, reflétant dans une large mesure les niveaux les plus élevés de développement et la densité de la population dans ces régions. Cinq régions ont été identifiées comme principaux centres de diversité des espèces (Smith *et al.* 2009):

- i. La zone côtière du sud de la Guinée;
- ii. Le cours inférieur de la rivière Jonk en Sierra Leone;
- iii. La lagune Ebrié en Côte d'Ivoire;
- iv. Les cours inférieurs des rivières Ogun et Ouémé et leurs lagons côtiers au Bénin, et ;

- v. Le nord du Nigéria et le Delta du Niger au cours inférieur de la Cross River dans le sud du Nigéria.

La diversité combinée de poissons, de mollusques et d'odonates (libellules et demoiselles) est exceptionnellement élevée dans ces régions. Les niveaux d'endémisme régional sont élevés, avec plus d'un tiers des espèces évaluées présentes uniquement en Afrique de l'Ouest. La majorité de ces espèces endémiques se trouvent dans les bassins versants côtiers de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée du sud de la Guinée au Libéria et dans les bassins de l'ouest du Ghana et de l'Est de la Côte d'Ivoire.

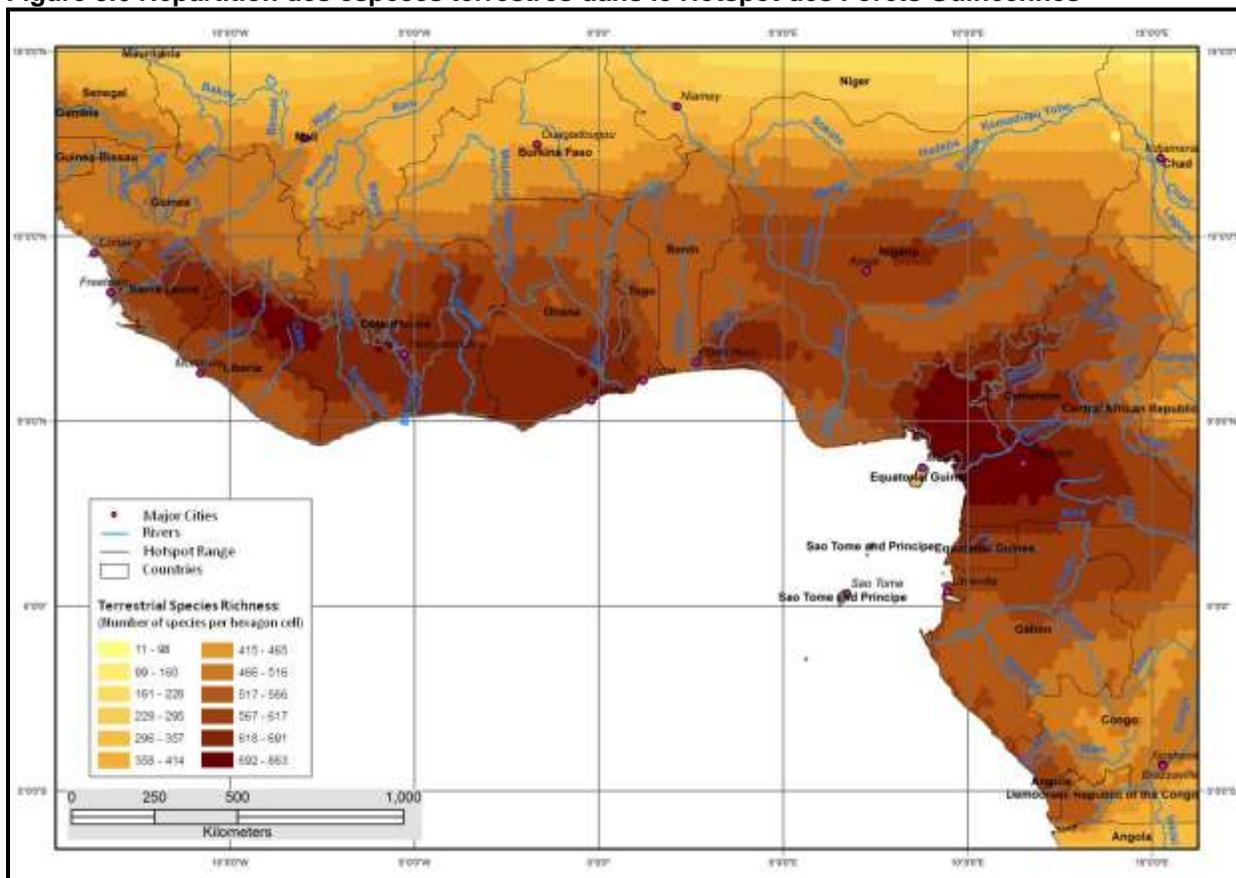
Le hotspot abrite une remarquable diversité de poissons d'eau douce: 1281 espèces, dont 35 pourcent sont endémiques (Paugy *et al.* 2003). Environ un quart des 350 espèces mondiales de fondules barrés sont présents dans le hotspot, dont environ la moitié sont endémiques. Les cichlidés sont également importants, avec plus de la moitié des plus de 60 espèces présentes endémiques au hotspot. Quatre des cinq genres endémiques de cichlidés se trouvent uniquement dans le Lac Barombi Mbo au sud ouest du Cameroun (Mittermeier *et al.* 2004). Le hotspot abrite également une grande diversité de beaucoup d'autres taxons d'eau douce, y compris les crustacées d'eau douce, les mollusques, les odonates et les plantes d'eau douce (Smith *et al.* 2009).

Les zones humides côtières fournissent des conditions et habitats écologiques unique pour les oiseaux migrateurs du Paléarctique qui hivernent en Afrique de l'Ouest chaque année. Il a été rapporté qu'environ 148 espèces d'oiseaux de mer côtiers et marins sont présentes dans la région du Golfe de Guinée. Un certain nombre d'oiseaux de mer se reproduisent dans la zone située entre la Sierra Leone et le Congo, y compris plusieurs espèces de sternes, de phaétons à bec jaune (*Phaethon lepturus*), de fous bruns (*Sula leucogaster*), les noddis noirs et bruns (*Anous minutus* and *A. stolidus*).

3.7.3 Schémas de la richesse en espèces

Les aires de répartition de toutes les espèces répertoriées observées dans le hotspot ont été utilisées pour créer des cartes sur la richesse des espèces pour les espèces terrestres et d'eau douce (Figures 3.6 et 3.7, respectivement), et celles-ci permettent d'identifier globalement ces zones dans le hotspot où le plus grand nombre d'espèces sont concentrées. Les centres de la richesse en espèces pour les espèces terrestres comprennent les hautes terres du Cameroun aux forêts de transition de plaine du Cameroun et du Nigéria, et les plaines de Guinée aux forêts de transition montagnardes sur les sommets de haute altitude et les plateaux en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire, y compris la région du Mont Nimba. Les centres de la richesse en espèces pour les espèces d'eau douce comprennent le Delta du Niger, les hautes terres du Cameroun (qui comprennent les nombreux lacs de cratère de la région), les cours inférieurs de nombreux fleuves côtiers en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, à l'ouest du Ghana, et le bassin versant du bas Ogun à l'ouest du Nigéria.

Figure 3.6 Répartition des espèces terrestres dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: IUCN Red List version 2013.

Remarque: La richesse en espèces est représentée comme le nombre des espèces recensées au sein de chaque cellule de grille hexagonale.

Traduction de la légende :

Major cities : Principales villes

Rivers : Fleuves

Hotspot range : Répartition du hotspot

Countries : Pays

Terrestrial Species Richness : Richesse des espèces terrestres

Number of species per hexagon cell : Nombre d'espèces par cellule de grille hexagonale

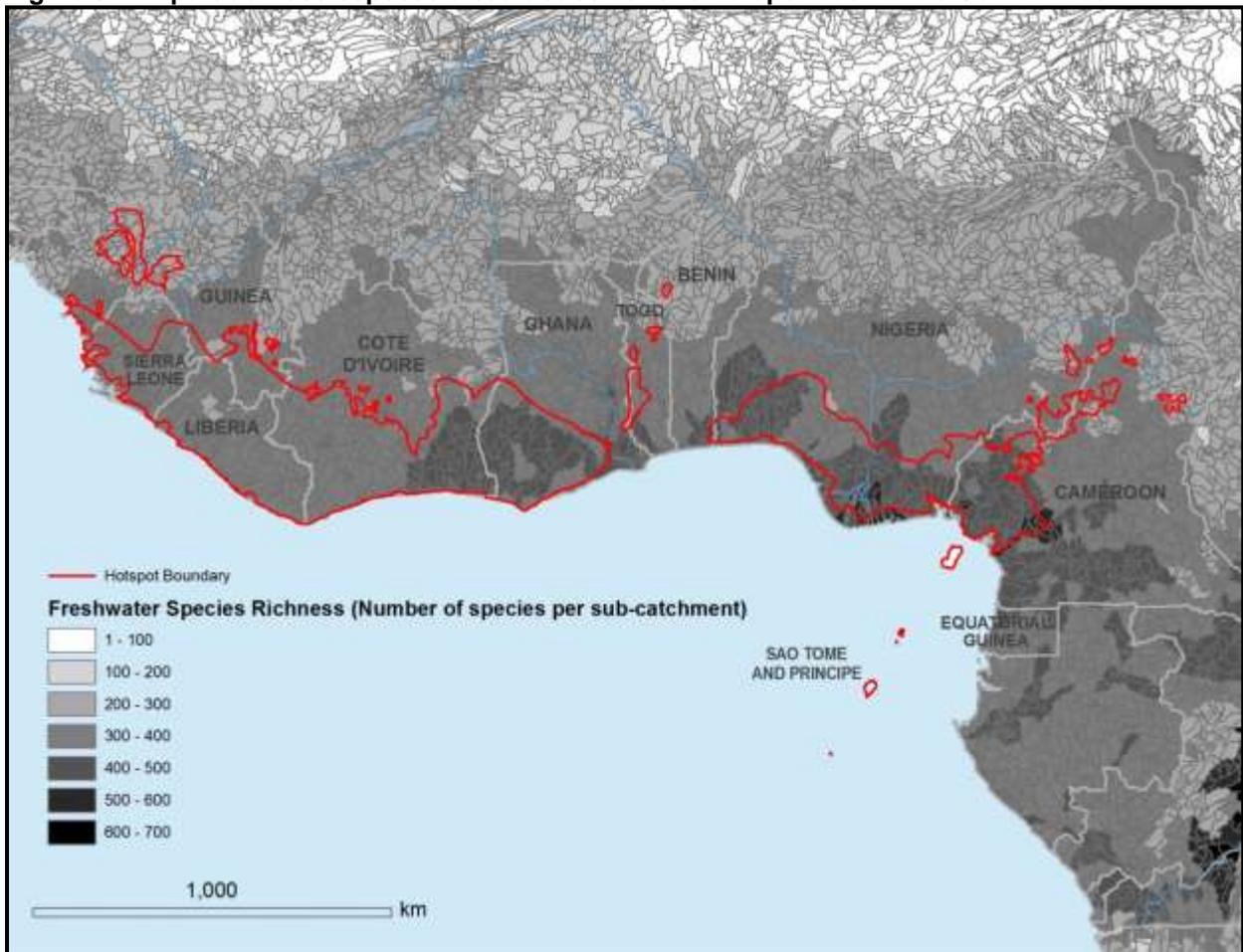
Kilometres : Kilomètres

3.7.4 Diversité et endémisme des espèces marines

La plus grande diversité de poissons de mer dans l'Atlantique Centre Est se trouve dans le Golfe de Guinée et ses habitats marins près des côtes, y compris les estuaires, les deltas et les lagunes côtières. Plus 650 espèces de poissons osseux marins et 87 espèces de poissons cartilagineux (requins et raies), ainsi qu'au moins cinq espèces de crevettes se trouvent dans la zone située entre la Sierra Leone et le Cameroun, y compris les îles au large. Plus de 54 pourcent de requins et de raies de la région disposant de données suffisantes pour une évaluation sont menacées à l'échelle mondiale (UICN 2015a). Récemment terminées (novembre 2015) les évaluations mondiales de tous les poissons osseux de mer d'eau profonde et ceux vivant près des côtes indiquent qu'environ cinq pourcent de tous les poissons de mer sont menacés mais avec des

proportions significativement plus élevées de poissons vivant près des côtes menacés par rapport aux poissons d'eau profonde. Les familles de poissons osseux vivant près des côtes ayant relativement un haut degré de richesse en espèces de la région comprennent les blennies (Blenniidae), les gobies (Gobiidae), les napoléons (Labridae), les mérous (Serranidae), les carangues (Carangidae), les dorades (Sparidae) et les corbeaux de mer (Sciaenidae), les quatre dernières familles étant les plus largement ciblées par les pêcheries côtières. Les espèces de crevettes de la famille des Penaeidae et de celle des Palemonidae sont également ciblées par les pêcheries dans la région. Plusieurs espèces endémiques de gobies (*Didogobius amicuscaridis*, *Gorogobius stevcici*), de poisson ventouse (*Apletodon wirtzi*) et de napoléon (*Clepticus africanus*, *Thalasso manewtoni*) se rencontrent uniquement dans les îles au large de São Tomé and Príncipe.

Figure 3.7 Répartition des espèces d'eau douce dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Remarques: La richesse en espèces est représentée comme le nombre des espèces recensées dans chaque sous-bassin de fleuve/lac, où un sous-bassin versant est cartographié selon les strates de données SIG du bassin versant de résolution HydroBASIN de niveau 8.

Traduction de la légende :

Hotspot boundary : Frontière du hotspot

Freshwater Species Richness : Richesse des espèces d'eau douce

Number of species per sub-catchment : Nombre d'espèces par sous-bassin versant

4. DEFINITION DES OBJECTIFS DE CONSERVATION POUR LE HOTSPOT

4.1 Introduction

La sélection des objectifs de conservation repose sur la compréhension qu'il n'existe pas une mesure unique de la biodiversité. Au contraire, celle-ci est distribuée à travers un continuum hiérarchique d'échelles écologiques qui peuvent être classées en trois catégories: i) les espèces; ii) les sites; et iii) les vastes paysages (ou unités écosystémiques), appelés corridors. Ces niveaux sont étroitement liés sur le plan géographique à travers la présence d'espèces sur des sites et des espèces et des sites dans les corridors. Compte tenu des menaces qui pèsent sur la biodiversité à chacun de ces trois niveaux, les objectifs de conservation peuvent être définis en termes d'"extinctions évitées" (objectifs de conservation liés aux espèces), d'"aires protégées" (objectifs de conservation liés aux sites) et de "corridors consolidés" (objectifs de conservation liés aux corridors). Les espèces sont choisies parmi celles classées comme menacées selon la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées (appelée ci-après Liste rouge de l'UICN). Les sites sont identifiés comme des Zones clés pour la biodiversité (ZCB), des lieux qui "contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale", par exemple, en abritant des espèces menacées et des espèces aux aires de répartition fortement réduites à l'échelle mondiale, et sont définis comme des étendues de terre et/ou d'eau qui sont réellement ou potentiellement gérables comme une seule unité (par exemple, aire protégée ou autre unité de conservation gérée). Les corridors paysagers sont délimités pour relier les ZCB (en particulier pour les zones transfrontalières), garantir la connectivité des paysages comme dans les bassins versants, et maintenir la fonction et les services écosystémiques pour la survie à long terme des espèces. Selon cette approche, les mesures quantifiables des progrès réalisés dans la conservation de la biodiversité menacée peuvent être suivies à travers le Hotspot des Forêts Guinéennes, en permettant une meilleure allocation des ressources limitées disponibles pour la conservation.

La définition des objectifs de conservation est un processus ascendant qui suit une méthodologie standard (Langhammer *et al.* 2007). Elle part de la définition des objectifs de conservation au niveau des espèces, à partir de laquelle est ensuite élaborée la définition des objectifs de conservation au niveau des sites. Ce processus nécessite une connaissance détaillée de l'état de conservation de chaque espèce. Ces informations s'accumulent dans la Liste rouge de l'UICN depuis plus de 50 ans. S'agissant du Hotspot des Forêts Guinéennes, l'état de conservation des espèces a été évalué de manière exhaustive pour de nombreux groupes taxonomiques, mais il y a des lacunes notables dans les évaluations des plantes et de certains reptiles. L'identification des ZCB est également incomplète pour certains taxons et régions du hotspot avec l'identification des ZCB terrestres dans la sous région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée en particulier, ce qui nécessite un travail supplémentaire. Des informations complémentaires relatives à la disponibilité des données sur les objectifs de conservation liés aux espèces et aux sites sont données dans les parties y afférentes ci-dessous.

Les objectifs de conservation ont été définis à l'aide des données disponibles sur la meilleure répartition des espèces, suivies des procédures d'examen et de validation par les experts comportant la confirmation de la présence des espèces dans le hotspot. Les données sur les ZCB recueillies pour le hotspot proviennent de trois principaux ensembles de données: i) les données

sur les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) compilées par BirdLife International et stockées dans les bases de données sur la biodiversité mondiale (WBDB), d'où elles ont été extraites et mises à la disposition de l'UICN aux fins d'utilisation dans le profil en novembre 2013; ii) les données sur les ZCB terrestres dans la sous région de la forêt de Haute Guinée, compilées par Conservation International entre 2008 et 2010, telles qu'extraites des bases de données sur la biodiversité mondiale et mises à la disposition de l'UICN en novembre 2013; iii) les données sur les ZCB d'eau douce identifiées par le Programme mondial sur les espèces de l'UICN sur la base des évaluations de la Liste rouge des taxons d'eau douce achevées en 2009.

La contribution des parties prenantes pour compléter et vérifier les données sur les objectifs de conservation s'est faite par le biais des ateliers, des réponses aux questionnaires qui leur avaient été remis; et des concertations avec BirdLife International et ses ONG partenaires dans les pays du hotspot en octobre 2015. Ces informations ont également été recoupées avec les résultats de l'analyse de la situation de l'importante faune terrestre et d'eau douce en Afrique de l'ouest et centrale, réalisée par l'UICN et le PNUE (Mallon *et al.* 2015). Il faut cependant noter que la survenue de l'épidémie d'Ebola dans la région a rendu difficile l'obtention du niveau souhaité de la contribution des parties prenantes et, par conséquent, les informations sur les résultats supplémentaires pourraient être disponibles à une date ultérieure. Selon les estimations, le nombre d'experts préalablement consultés dans la compilation des évaluations de la Liste rouge utilisées pour déterminer les objectifs de conservation dans le hotspot dépasse 150 personnes, dont ceux de la région et de la communauté internationale des spécialistes des espèces dans son ensemble, tandis que de nombreux autres experts ont été impliqués dans les concertations et la recherche entreprises par le Partenariat BirdLife qui ont abouti à l'identification d'origine des ZICO, qui sous-tendent une grande partie de l'analyse des objectifs de conservation liés aux sites.

4.2 Objectifs de conservation liés aux espèces

Au moins 936 espèces vivant dans le hotspot sont menacées à l'échelle mondiale (Tableau 4.1). Ce chiffre est susceptible d'augmenter de manière significative au fur et à mesure que plus d'espèces seront évaluées dans l'avenir, en particulier dans des groupes tels que les plantes et les reptiles. Une proportion importante des espèces ayant fait l'objet d'une évaluation ne sont pas bien connues, 389 espèces (8 pour cent de celles évaluées à ce jour) étant classées comme espèces à données insuffisantes, ce qui signifie qu'il n'existe pas suffisamment de données pour réaliser une évaluation fiable du risque actuel de leur extinction au moyen des critères de la Liste rouge de l'UICN. Les espèces menacées à l'échelle mondiale comprennent 135 espèces classées comme "en danger critique" (CR): la catégorie de menace la plus élevée.

Tableau 4.1 Espèces menacées à l'échelle mondiale vivant dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Groupe taxonomique	État de la menace à l'échelle mondiale			Total
	CR	EN	VU	
Mammifères ¹	6	29	30	65
Oiseaux ¹	5	12	31	48
Reptiles ^{2,3,4}	2	3	6	11
Amphibiens ¹	13	42	22	77
Poissons osseux ¹	35	59	78	172

Requins et raies ¹	4	8	21	33
Papillons ^{3,4}	0	0	2	2
Odonates ¹	4	4	8	16
Crabes et crevettes d'eau douce ¹	2	9	5	16
Mollusques ¹	2	6	5	13
Plantes ^{4,5}	62	98	323	483
Total	135	270	531	936

Source: Version de la Liste rouge de l'UICN de 2013; exportée en janvier 2014.

¹Toutes les espèces décrites connues. ²Espèces endémiques au hotspot. ³ Échantillon aléatoire représentatif.

⁴Sélection *ad hoc*. ⁵Espèces au sein de familles sélectionnées de plantes aquatiques.

La répartition des grands groupes taxonomiques des espèces menacées, mis en ensemble dans toutes les trois catégories, dans chacun des pays du hotspot (Tableau 4.2) montre que la plus forte proportion se trouve au Cameroun (61 pour cent), suivi du Nigéria (31 pour cent), de la Côte d'Ivoire (22 pour cent) et du Ghana (22 pour cent). La liste complète des objectifs de conservation liés aux espèces pour chaque pays dans le hotspot se trouve à l'Annexe 4.

La principale source d'information utilisée pour l'identification des espèces dont la présence est avérée dans le hotspot a été le Service d'information sur les espèces (SIS) de l'UICN, la base de données de l'information sur les espèces servant d'appui à la Liste rouge de l'UICN. Le cas échéant, l'analyse a intégré des informations supplémentaires sur les espèces évaluées plus récemment, lesquelles sont devenues disponibles après l'exportation des données en janvier 2014.

Les fichiers de répartition des espèces (fichiers de type GIS) ont été obtenus pour le plus grand nombre possible de ces espèces, même si toutes les espèces, en particulier les plantes, n'avaient pas été cartographiées. Les aires d'espèces croisant le hotspot ont été identifiées pour générer une liste de toutes les espèces dont les aires de répartition recouvrent en partie ou sont contenues dans le hotspot. Cette liste d'espèces représente la liste des espèces considérées comme étant présentes dans le hotspot et sur laquelle repose l'analyse de la biodiversité.

Tableau 4.2: Répartition des espèces menacées à l'échelle mondiale par pays et par grand groupe taxonomique

Groupe taxonomique	Répartition par pays										
	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo
Mammifères	10	45	20	19	13	20	18	21	5	14	8
Oiseaux	10	23	20	6	17	18	13	18	13	14	10
Reptiles	4	5	5	6	4	6	5	4	5	5	3
Amphibiens	0	61	14	2	11	5	4	13	3	2	1
Poissons osseux ¹	10	82	24	12	21	57	31	31	6	27	7
Requins et raies	16	20	20	13	20	24	21	24	7	21	15
Papillons	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Odonates	1	10	1	2	0	0	2	7	1	3	0
Crabes et crevettes d'eau douce	0	4	0	1	1	3	5	5	1	0	0
Mollusques ¹	0	6	2	0	0	0	1	0	1	3	0

Plantes	14	380	117	63	127	25	51	179	36	60	10
Total	65	636	223	124	216	158	151	302	78	149	54
Pourcentage du total ²	7	61	22	11	22	15	16	31	8	15	6

Source: Version de la Liste rouge de l'UICN de 2013; exportée en janvier 2014.

¹Principalement les espèces d'eau douce, car la majorité des espèces marines n'avaient pas encore été évaluées en janvier 2014.

²Calculé comme pourcentage des 936 espèces menacées à l'échelle mondiale qu'on trouve dans le hotspot; ces chiffres ne s'élèvent pas à 100 pour cent parce que de nombreuses espèces sont présentes dans plus d'un pays.

Les espèces dont les limites des aires de répartition se trouvent entièrement dans les limites du hotspot ont été considérées comme endémiques au hotspot. Une zone tampon de 25 km au-delà de la limite du hotspot a été utilisée pour tenir compte du manque de précision dans la cartographie des aires des espèces à proximité de la limite du hotspot. En ce qui concerne les espèces dont les fichiers de répartition ne sont pas disponibles, la description narrative de la répartition géographique des espèces dans le compte de l'espèce sur la Liste rouge de l'UICN a été utilisée pour déterminer si cette espèce se trouvait dans le hotspot ou non, et (dans la mesure du possible) si elle était endémique ou non au hotspot.

Un certain nombre de groupes taxonomiques sont considérés comme ayant fait l'objet d'une évaluation exhaustive. Pour certains groupes taxonomiques, seul un échantillon aléatoire d'espèces a été évalué (par exemple, les papillons et les reptiles). Dans d'autres cas, une liste *ad hoc* des espèces a été évaluée, avec un biais probable vers celles qui sont susceptibles d'être menacées. Bien que ce profil ait pour objectif principal les environnements terrestres et d'eau douce, les espèces qu'on trouve dans le milieu marin littoral ont également été prises en compte lorsque l'information était disponible.

L'aperçu suivant des espèces menacées au sein du hotspot a été compilé séparément pour chacun des trois domaines: terrestre, d'eau douce; et marin (en mettant l'accent sur le milieu marin littoral adjacent à la limite du hotspot). Cette distinction est faite dans le but de mettre en relief la biodiversité menacée dans chacun des domaines, car certains types de menaces peuvent être propres à un domaine et ne pourraient pas être notées autrement.

4.2.1 Espèces terrestres

Les plantes

Près de la moitié des 1 030 espèces végétales du hotspot évaluées jusqu'ici pour la Liste rouge de l'UICN sont menacées. Pour ces espèces, une vaste analyse spatiale montre une lacune importante dans la couverture par le réseau des aires protégées dans le hotspot (Burgess *et al.* 2005). Cette lacune dans la couverture spatiale des aires protégées est quelque peu réduite par l'inclusion des réserves forestières, mais en réalité, beaucoup de ces réserves peuvent offrir peu d'avantages réels quant à la conservation.

Deux espèces sont considérées comme disparues mais l'on dispose de peu d'informations sur chacune d'elles. *Byttneria ivorensis* (EX), une espèce d'arbre de la famille Sterculiaceae, a été identifiée à partir d'un seul spécimen d'herbier recueilli en Côte d'Ivoire en 1896 et *Argocoffeopsis lemblinii* (EX) est une autre espèce d'arbre également connue à partir d'un seul spécimen d'herbier. Soixante-deux espèces sont menacées d'extinction, y compris de nombreuses espèces d'orchidées, de légumineuses et de membres de la famille de café (Rubiaceae). La

majorité de ces espèces se trouvent au Cameroun, qui, à ce jour, a été le principal centre d'intérêt géographique de l'évaluation des espèces végétales pour la Liste rouge de l'UICN. Sept des espèces d'orchidées menacées d'extinction se trouvent au Cameroun, et de nombreuses autres évaluations d'espèces ont été réalisées, mais ne sont pas encore publiées, ce qui veut dire que ce chiffre est susceptible d'augmenter. Par exemple, *Bulbophyllum filiforme* (CR), une espèce d'orchidée qu'on trouve seulement au Mont Cameroun, dans le parc national de Korup et dans le Delta du Niger, est un épiphyte qui pousse dans la forêt sempervirente de basse altitude, où son association aux essences forestières le rend vulnérable au déboisement. Une autre espèce, dans la famille proche des Burmanniaceae, *Afrothismia winkleri* (CR), se trouve seulement dans cinq localités du Cameroun et de l'Ouganda, les dernières découvertes ayant été enregistrées sur le Mont Kupe, à Korup et à Banyang Mbo. Comme d'habitude pour les espèces de cette famille, les chiffres enregistrés sur chaque site sont très bas et, selon les estimations, seuls 16 individus ont été rencontrés au total.

Bien qu'il s'agisse d'un hotspot forestier, l'on dispose de très peu d'informations sur l'état des arbres. Par exemple, six des espèces d'acajou les plus prisées présentes dans le hotspot ont été évaluées pour la dernière fois dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN en 1998 et nécessitent une mise à jour. Parmi ces espèces, l'acajou africain (*Khaya ivorensis*), qu'on trouve dans cinq pays du hotspot, est classée comme Vulnérable en raison des taux d'exploitation très élevés, même si son état n'a pas fait l'objet d'une réévaluation depuis 1998. Dans l'ensemble, l'état de conservation de très peu d'essences importantes n'a pas encore été évalué. Les inventaires de beaucoup de ces espèces d'arbres sont disponibles pour la majorité des pays du hotspot (voir Poorter *et al.* 2005); il devrait donc être possible d'évaluer l'état de la menace qui pèse sur elles à l'échelle mondiale.

La frontière Nigéria-Cameroun, avec le Parc national de Cross River en particulier, abrite la plus vaste étendue des vestiges de forêt vierge pluviale au Nigéria, et est surtout riche en plantes endémiques, qui sont considérées comme menacées par le déclassement des réserves forestières débouchant sur l'augmentation de l'urbanisation, des plantations commerciales et de l'exploitation forestière (Borokini *et al.* 2014). Parmi ces espèces, figurent *Synsepalum glycydora* (VU), une petite espèce d'arbre apparemment confinée aux Oban Hills dans le Parc national de Cross River et à Degema dans le "Rivers State", et *Talbotiella eketensis* (EN), un arbre de la forêt marécageuse autour d'Eket et de Degema, où son habitat a été sérieusement dégradé par les activités d'exploitation pétrolière et forestière. Cette zone est également l'une des plus riches du hotspot pour les orchidées et les espèces à forte valeur commerciale de la famille des Rubiaceae (Droissart *et al.* 2011) et a généralement des niveaux élevés de caractère génétique distinctif (Dauby *et al.* 2014).

La flore endémique de São Tomé (Figueiredo *et al.* 2011) est également fortement menacée, la quasi-totalité des zones à l'extérieur du Parc national d'Obô subissant les effets de l'urbanisation et de l'intensification de l'agroforesterie et d'autres pratiques d'utilisation de terres. Le développement et l'expansion des plantations de palmier à huile représentent une menace croissante pesant sur la flore dans de nombreuses localités du hotspot (Mallon *et al.* 2015), avec des cas incluant São Tomé (Lopes 2012) le nord-ouest du Cameroun (Hoyle et Levang 2012). Il existe également trois espèces végétales menacées d'extinction sur l'île de Bioko, notamment une espèce très rare de begonia, *Begonia pelargoniflora*, qu'on trouve seulement sous la forme de

quatre sous populations, dont deux sont sur l'île de Bioko et une sur les Monts Bakossi et le Mont Nlonako voisin du Cameroun.

Plus à l'ouest du hotspot, le Mont Nimba est reconnu pour sa forte diversité d'espèces végétales dont beaucoup, même si elles n'ont pas encore été évaluées dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN, seront probablement menacées, en particulier à cause des activités minières, de l'exploitation forestière et de la déforestation. Parmi les quelques espèces végétales évaluées dans les localités situées à l'ouest du hotspot, la plupart; à l'instar de *Neolemonniera clitandrifolia* (EN), une espèce d'arbre présente à de faibles densités dans les Réserves forestières d'Atewa Range et de Cape Three Points, ainsi que dans la Réserve naturelle d'Ankasa, sont menacées par la perte de l'habitat en raison de l'expansion agricole, de l'exploitation minière et de l'exploitation forestière.

En résumé, le niveau de menace présenté au Tableau 4.1 n'est pas considéré comme représentatif de toute la flore des forêts guinéennes, car l'échantillon limité des espèces évaluées est probablement influencé en faveur de celles susceptibles d'être menacées *a priori*. Les 1 030 espèces végétales terrestres présentes dans le hotspot qui ont été recensées dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN ne représentent qu'une infime partie des plus de 9 000 espèces de plantes vasculaires présentes, selon les estimations, dans le hotspot (voir Tableau 3.5). Une évaluation complète de toutes les espèces se trouvant dans le hotspot est, par conséquent, nécessaire avant de pouvoir déterminer le niveau réel de la menace. Il est également évident que la plus grande couverture géographique des évaluations des espèces végétales concerne le Cameroun, l'état des espèces dans le reste du hotspot demeurant plutôt encore mal connu. Même au Cameroun, il subsiste d'importantes lacunes, bien que des efforts soient en cours pour étendre la couverture de la Liste rouge mondiale, un accent particulier étant mis sur celles des espèces considérées comme menacées sur la Liste rouge nationale du Cameroun (C. Hilton-Taylor, pers comm.).

Les mammifères

Soixante-cinq des 416 espèces de mammifères présentes dans le hotspot (16 pour cent) sont menacées, y compris un certain nombre d'espèces emblématiques comme le gorille de plaine de l'ouest, le chimpanzé, le lion (*Panthera leo*), l'hippopotame nain (presque endémique au hotspot), l'éléphant d'Afrique et le drill. Les primates, les rongeurs, les musaraignes et les chauves-souris sont, cependant, les groupes de mammifères dominants (en termes de nombre d'espèces) et les plus menacés, principalement touchés par la chasse et la déforestation en raison de l'expansion agricole et de l'exploitation forestière.

Le gorille de plaine de l'ouest, qu'on trouve au Cameroun et en Guinée Équatoriale dans le hotspot, est menacé d'extinction en raison d'une conjugaison de niveaux exceptionnellement élevés de la chasse et de la mortalité induite par la maladie. La plupart des aires protégées souffrent de sérieux problèmes de braconnage et les animaux présents dans la moitié de l'habitat placé sous statut d'aire protégée ont été durement touchés par l'épidémie d'Ebola. La chasse commerciale et la mortalité induite par la fièvre Ebola continuent de sévir, voire s'accroissent (Walsh *et al.*, 2008; Ryan and Walsh 2011). Le chimpanzé, qui a des sous populations dans une grande partie du hotspot, est, d'après l'évaluation, considéré comme étant en danger, en raison des niveaux élevés de la chasse, de la perte de l'habitat et de l'épidémie d'Ebola.

Une sous-espèce du rhinocéros noir (*Diceros bicornis longipes*) est désormais considérée comme ayant disparu de ses derniers habitats connus dans le hotspot dans la région septentrionale du Cameroun (Emslie 2012), en grande partie en raison de l'augmentation du braconnage pour le commerce de corne du rhinocéros alimenté par les troubles civils et la libre circulation des armes dans la région. Toutefois, le lion (VU) demeure présent mais dans de petites populations fragmentées, avec, selon les estimations, un reste de plus de 400 individus en Afrique de l'ouest (Henschel *et al.* 2014) où son état régional est "Menacé d'extinction". On pense, cependant, que les plus grands nombres se trouvent au Cameroun juste à l'extérieur des limites du hotspot (Mallon *et al.* 2015).

L'hippopotame nain (EN), une espèce presque endémique au hotspot, n'est présent qu'au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone, la majorité de la population se trouvant au Libéria. Une population supposée dans le Delta du Niger a apparemment disparu. En 1993, selon les estimations, il n'y avait qu'un reste de 2 000 à 3 000 individus, et les rapports ultérieurs sur la perte de l'habitat et sur la chasse laissent entendre que la population a depuis lors baissé (Lewison and Oliver 2008). Cette espèce figure à l'Annexe II de la CITES (sous le nom de *Hexaprotodon liberiensis*), qui exerce certains contrôles sur le commerce international. Le Parc national de Sapo et le Parc national de Taï sont deux sites clés pour cette espèce. Un Plan d'action national a été élaboré pour sa conservation au Libéria et est actuellement mis en œuvre (FFI et FDA, 2013).

Parmi les nombreuses espèces d'antilopes qu'on trouve dans le hotspot, le céphalophe de Jentkin est peut-être celle qui est la plus menacée, étant considéré comme étant "menacé" avec une population qui, selon les estimations, a baissé à près de 2 000 individus, principalement en raison de la perte de l'habitat et de la chasse au gibier qui se poursuivent. Étant principalement une espèce forestière, la conservation des vestiges de la forêt primaire, en particulier dans les parcs nationaux de Taï et Sapo, revêt une importance extrême. Cette espèce est inscrite à l'Annexe I de la CITES.

Enfin, l'éléphant d'Afrique (VU), qui est le plus grand mammifère d'Afrique et une espèce emblématique, a, au cours des dernières années, fait l'objet de braconnage à des niveaux effroyables dans l'ensemble de la région, ce qui laisse entendre que les seuils durables peuvent avoir été franchis. Les estimations de la population figurent dans le Rapport provisoire sur la situation de l'éléphant d'Afrique au titre de l'année 2013 (Base de données sur l'éléphant et Groupe d'experts UICN SSC sur l'éléphant d'Afrique, 2013). Les données génétiques préliminaires laissent entendre qu'il se peut qu'il y ait deux espèces d'éléphants d'Afrique, provisoirement appelées éléphant de savane et éléphant de forêt. Les deux espèces postulées sont présentes dans le hotspot, avec des populations de l'éléphant de savane qu'on trouve en Côte d'Ivoire (notamment au Parc national de Taï), à l'ouest du Ghana (notamment dans le Parc national de Bia), et au Cameroun. La position actuelle du groupe d'experts sur l'éléphant d'Afrique est que le reclassement en de multiples espèces serait prématuré, et nécessitera des travaux de recherche plus importants (Blanc, 2008).

Les oiseaux

Quarante-huit des 917 oiseaux recensés dans le hotspot (cinq pour cent) sont menacés. Une fois de plus, les principales menaces sont l'expansion agricole, la chasse, et la perte de l'habitat en

raison de l'exploitation forestière. Parmi les cinq espèces "menacées d'extinction", toutes semblent avoir des aires fortement réduites au sein des petits fragments des vestiges de forêt. Le gros-bec de São Tomé (*Neospiza concolor*) et le Pie-grieche de São Tomé (*Lanius newtoni*) sont les deux espèces rencontrées dans une très petite étendue de forêt primaire à São Tomé (UICN 2014), qui demeure actuellement non protégée. L'ibis nain olive (*Bostrychia bocagei*) est également présent uniquement à São Tomé, où il est confiné aux bassins versants du São Miguel, du Xufexufe et peut-être des fleuves du Quija au sud-ouest, et des fleuves Io Grande et Ana Chaves au centre de l'île (UICN 2014). Selon les estimations les plus récentes, la population totale se situe entre 50 et 250 individus matures. Le bulbul du Libéria (*Phyllastrephus leucolepis*), n'est présent que dans quelques fragments de forêt au sud-est du Libéria mais n'a pas été recensé depuis sa première découverte en 1985 (UICN 2014). La cinquième espèce d'oiseau menacée d'extinction est la grive de Príncipe (*Turdus xanthorhynchus*), qui est endémique à l'île de Príncipe. On la trouve uniquement dans les vestiges de forêt au centre et au sud de cette île, et sa population est estimée à moins de 250 individus matures.

Une proportion particulièrement élevée de vautours sont menacés d'extinction; quatre espèces menacées et deux espèces vulnérables vivent dans le hotspot. L'aire de répartition du vautour à dos blanc (*Gyps africanus*) recouvre légèrement le hotspot, en particulier au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigéria. Il est menacé à l'échelle mondiale et sa population a baissé de plus de 90 pour cent en Afrique de l'ouest, ayant complètement disparu du Ghana, à l'exception du parc national de Mole (qui est à l'extérieur de la limite du hotspot) et a probablement disparu au Nigéria (BirdLife International 2013b). Ces baisses importantes sont, comme c'est le cas pour d'autres espèces de vautour présentes (ou légèrement présentes) dans le hotspot, dues à la surexploitation aux fins d'alimentation et de médecine traditionnelle, au manque d'aliments en raison de la grave diminution des ongulés sauvages et aux changements dans les méthodes d'élimination des carcasses, et à l'empoisonnement secondaire provenant du carbufofan et des toxines introduits dans les carcasses d'animaux pour tuer les mammifères prédateurs (Mallon *et al.* 2015 et les références incluses).

Trois espèces de tisserins sont également menacées. Le malimbe de Gola (*Malimbus ballmanni*) est endémique au hotspot où il est confiné à des parties de la forêt tropicale humide de la Haute Guinée en Sierra Leone (Forêt de Gola), au Libéria (Grande Gedeh/Sinoe County), en Côte d'Ivoire (Réserves forestières de Cavally et de Goin Débé) et en Guinée (BirdLife International 2012). Le malimbe d'Ibadan (*M. ibadanensis*) est une autre espèce dont l'aire est fortement réduite et qui est présente au sud-ouest du Nigéria. Selon les estimations, sa population se situe à près de 2 500 individus sur une étendue de 112 km² des vestiges de forêt. Ce chiffre peut être considéré comme une estimation maximale raisonnable de la population mondiale puisque l'étude a couvert la quasi-totalité des fragments des vestiges de forêt au sein de l'aire historique de ces espèces (Manu *et al.* 2005, cité dans BirdLife International 2012). Le déboisement et la fragmentation des forêts sont répertoriés comme les principales raisons de la baisse continue supposée de la population. Le tisserin de Bates (*Ploceus batesi*) est une espèce rare présente à sud et à l'ouest du Cameroun, qu'on rencontre dans une ceinture étroite à partir de Limbé, au pied du Mont Cameroun, à l'est de Moloundou (BirdLife International 2012). La planification d'une plantation de palmier à huile de 70 000 hectares menace de fragmenter considérablement de grandes zones d'habitat approprié au sud-ouest du Cameroun (Linder *et al.* 2012, cité dans BirdLife International 2012).

Les reptiles

Les informations sur les reptiles sont plutôt incomplètes pour le hotspot. Onze des 107 espèces de reptiles à avoir fait l'objet d'une évaluation sont menacées (10 pour cent). Cependant, ces données ne sont probablement pas représentatives de la situation des reptiles dans l'ensemble du hotspot, peu d'espèces présentes à l'est du Nigéria ayant été évaluées. Quatre des espèces de reptiles les plus menacées dans le hotspot sont les tortues marines (voir Partie 4.2.3). Parmi les autres reptiles menacés, figure le scinque sans paupières d'Annobón (*Afroablepharus annobonensis*). Comme son nom l'indique c'est une espèce endémique à l'île d'Annobón, où elle est menacée par la perte de l'habitat et, éventuellement, par la prédation des espèces introduites. Le crocodile nain d'Afrique de l'ouest a le statut d'espèce vulnérable mais l'évaluation a été achevée en 1996 et nécessite une mise à jour. Même si cette espèce occupe une place importante dans le commerce de gibier, elle n'est pas actuellement considérée comme étant menacée (Mallon *et al.* 2015).

Les amphibiens

Soixante-dix-sept des 269 espèces d'amphibiens présentes dans le hotspot (29 pour cent) sont menacées à l'échelle mondiale, principalement en raison de la perte/dégradation de l'habitat due à l'expansion de l'urbanisation et des activités commerciales, de l'agriculture, et à l'exploitation forestière. Parmi ces espèces, la majorité est concentrée au Cameroun, qui en abrite 61. Treize des amphibiens du hotspot sont "Menacés d'extinction" Il convient, cependant, de noter que le niveau de menace pourrait même être supérieur à celui actuellement reconnu, car l'augmentation de l'intensité de l'exploitation dans la région n'a pas encore été prise en compte dans les évaluations de beaucoup d'amphibiens (Mallon *et al.* 2015). Une espèce remarquable est la grenouille géante (*Conraua goliath*), qui est la plus grosse grenouille du monde avec un poids atteignant 3 kilogrammes. Dans le hotspot, elle est présente au sud-ouest du Cameroun, où elle est menacée par des travaux lourds de récolte à des fins alimentaires. Cette espèce est également exportée pour la course de grenouilles, notamment aux États-Unis.

Comme l'illustre le Tableau 3.5, on estime que 44 pour cent des espèces présentes dans le hotspot lui sont endémiques. Les Hauts Plateaux du Cameroun, en particulier, abritent de nombreuses espèces fortement menacées aux aires réduites et sont l'une des deux régions de l'Afrique continentale ayant la plus forte diversité d'amphibiens (Hansen *et al.* 2009, Penner *et al.* 2011), ce qui souligne l'importance exceptionnellement grande que revêt la région dans la conservation de la diversité des amphibiens. A titre d'illustration, *Alexeroon jynx*, qui est une espèce menacée d'extinction à aire réduite au Cameroun, n'est présente que dans deux localités distantes l'une de l'autre de 6 km, sur les pentes orientales des Monts Rumpi au sud-ouest du Cameroun (UICN 2014). Comme autre exemple, nous pouvons citer le xénope d'Oku (*Xenopus longipes*) qui est endémique au lac Oku sur le mont Oku, à l'ouest du Cameroun (UICN 2014). Cette espèce est incapable de se déplacer efficacement sur la terre ferme et vit cantonnée dans ce lac peu profond et eutrophe, où elle remplit la niche écologique typique des poissons prédateurs. Dans ce cas, la principale menace est l'introduction d'espèces de poissons prédateurs. L'œuf de grenouille Mertens (*Leptodactylodon mertensi*), qui est une espèce menacée, et son congénère, *L. erythrogaster*, "menacé d'extinction", coexistent sur le Mont Manengouba autour des sources et des ruisseaux dans la forêt de semi-montagne et de basse altitude. Ces espèces sont considérées comme étant relativement résistantes à la perturbation mais la dégradation continue de l'habitat

en raison de l'expansion des activités agricoles, associée à leur aire fortement réduite, les met en danger. Comme dernier exemple des grenouilles fortement menacées et aux aires réduites des Hauts Plateaux du Cameroun, nous pouvons citer *Astylosternus nganhanus* qui n'est présente que sur le Mont Nghanha sur le Plateau de l'Adamaoua, où elle est menacée par la perte de l'habitat due à l'expansion des activités agricoles (UICN 2014).

Même s'il ressort clairement de ce qui précède que le Cameroun est la principale région où les amphibiens sont menacés dans le hotspot, il existe un certain nombre d'espèces d'amphibiens menacées dans d'autres pays. Au Ghana, la grenouille *Phrynobatrachus intermedius*, "menacée d'extinction", n'est présente que dans deux sites dans la Réserve naturelle d'Ankasa, où elle vit dans les zones marécageuses de la forêt tropicale humide primaire. Elle est menacée par la dégradation de la forêt, en particulier en raison des plantations de raphia. Le crapaud vivipare du Mont Nimba, (*Nimbaphrynoides occidentalis*), "menacé d'extinction", n'est présent que dans la zone du Mont Nimba en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Libéria où, bien que partiellement situé dans un site du patrimoine mondial, il est menacé par un projet de concession minière de minerai de fer et l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés (UNESCO 2013). Enfin, le crapaud de Taï (*Amietophrynus taiensis*), "menacé d'extinction" est une espèce très rare uniquement présente dans le Parc national de Taï en Côte d'Ivoire et dans la réserve forestière de Gola voisine en Sierra Leone. On dispose de très peu de connaissances sur cette espèce qui pourrait faire l'objet d'études et de travaux de recherche supplémentaires.

Les papillons

Les informations sur l'état de conservation des papillons dans le hotspot restent limitées à seulement 141 espèces ayant fait l'objet d'évaluations jusqu'ici dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN, dont seules deux sont considérées comme étant menacées. La *dotted border* (bordure pointillée) d'Atewa (*Mylothris atewa*) et Tiassale liptena (*Liptena tiassale*). La première espèce n'est présente que dans une seule zone de la forêt sempervirente de montagne de près de 17 km² au Ghana dans l'Atewa Range (Aire d'Atewa), qui était autrefois une île dans la forêt de basse altitude, maintenant transformée, en grande partie, en ferme-plantation. Elle est principalement menacée par un grand projet d'exploitation de la mine de bauxite dans une zone couvrant la quasi-totalité de cette forêt de montagne. La deuxième espèce n'est actuellement présente que dans une seule localité: une colonie très vigoureuse dans les 'Aburi Botanical Gardens (Jardins botaniques d'Aburi) au Ghana. Cette espèce était autrefois plus répandue et reste vulnérable aux phénomènes stochastiques ou à une éventuelle négligence au sein de ce site très réduit (Larsen 2011).

Même si seul un petit nombre d'espèces de papillons présentes dans le hotspot ont fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN, l'ensemble de la région d'Afrique l'ouest abrite, selon les estimations, près de 1 500 espèces de papillons représentant plus d'un tiers de tous les papillons de la région biogéographique de l'Afrique tropicale (Larsen 2005). A l'intérieur du hotspot, les forêts de la frontière Cameroun-Nigéria abritent le plus grand nombre d'espèces de papillons de forêt en Afrique (Larsen, 2005). Compte tenu de l'importance du hotspot pour les papillons, il est important de mieux comprendre leur état de conservation et les effets que les nombreuses menaces dans l'ensemble du hotspot pourraient avoir sur eux.

4.2.2 Espèces d'eau douce

L'aperçu suivant des espèces menacées dans le domaine d'eau douce repose sur l'évaluation de la biodiversité d'eau douce de la région d'Afrique de l'ouest, réalisée par l'UICN en 2009 (Smith *et al.* 2009). Cette évaluation avait pour objectif la collecte de données sur toutes les espèces, connues et décrites, de poissons, d'odonates (libellules et demoiselles), de mollusques, de crabes, et sur les familles sélectionnées de plantes aquatiques dans la région. Une bonne partie des informations concernant les évaluations des poissons est basée sur les travaux de Lévêque *et al.* (1990, 1992) et Paugy *et al.* (2003). Les évaluations de toutes les 25 espèces de crevettes d'eau douce dans le cadre de la Liste rouge de l'UICN se sont achevées tout récemment (de Grave *et al.* 2015).

Les poissons d'eau douce

Une évaluation complète des poissons d'eau douce pour la Liste rouge de l'UICN a été réalisée dans l'ensemble du hotspot, couvrant 632 espèces de poissons osseux (classe: Actinopterygii). Les plus fortes densités d'espèces de poissons d'eau douce se trouvent dans le Delta du Niger et les bassins versants de l'Atlantique. Le Delta du Niger proprement dit abrite 180 espèces de poissons d'eau douce, et selon les estimations, 19 autres espèces y vivraient. Plus de la moitié des poissons d'eau douce présents sont endémiques à la région d'Afrique de l'ouest, mais seules quelques espèces sont considérées comme étant endémiques au hotspot proprement dite, principalement en raison du fait que les limites du hotspot sont en grande partie basées sur les habitats forestiers et non sur les bassins versants, et la plupart des systèmes fluviaux du hotspot prennent naissance à l'extérieur de ses limites. De nombreuses espèces sont, cependant, endémiques aux bassins versants qui traversent le hotspot. A titre d'illustration, *Notoglanidium akiri* est endémique à la partie inférieure du Delta du Niger mais pas au hotspot proprement dite, car la limite du hotspot ne comprend pas toute l'étendue du delta. Cette espèce, avec beaucoup d'autres dans le delta, surtout les nombreux fondules endémiques à la région, est fortement menacée par la pollution et la perte de l'habitat en raison de l'exploitation pétrolière.

Myaka myaka est une espèce de poisson, "menacée d'extinction", endémique au lac de cratère de Barombi Mbo du Cameroun, où, avec 15 autres espèces de poissons (dont 12 sont endémiques au lac), elle est menacée par l'expansion des plantations de palmier à huile et l'agriculture itinérante sur brûlis débouchant sur la sédimentation et la pollution du lac. Un autre poisson "menacé d'extinction" est *Barbus boboi*, un cyprinidé qui n'est présent que dans le Farmington River (fleuve Farmington) au Libéria, où son habitat est en déclin en raison de l'envasement et de la pollution dus à la déforestation et à l'exploitation minière (Entsua-Mensah 2010). Dans une situation semblable, *Labeo curriei*, espèce "menacée d'extinction", est confinée au Via River (fleuve Via), et peut-être au Corubla River (fleuve Corubal), dans le bassin versant de Saint Paul River au Libéria (UICN 2014). La menace qui pèse sur ces poissons d'eau douce ne constitue pas seulement une préoccupation en termes de perte de biodiversité mais également en ce qui concerne ses répercussions sur les moyens de subsistance des populations locales. En Afrique de l'ouest, la proportion de l'ensemble des protéines alimentaires provenant du poisson peut atteindre 60 pour cent ou plus (IGCC 2006), une grande partie de ce taux provenant de la pêche continentale.

Les crabes et crevettes d'eau douce

Parmi les invertébrés d'eau douce évalués, les crabes et les crevettes sont les plus gravement menacés, 16 des 72 espèces présentes dans le hotspot (22 pour cent) ayant le statut d'espèces menacées (UICN 2015a). L'Afrique de l'ouest est un centre de diversité pour les crabes d'eau douce d'Afrique (Cumberlidge *et al.* 2009). Deux espèces, *Liberonantes grandbassa* et *L. lugbe*, sont "menacées d'extinction". *L. grandbassa* est endémique au centre du Libéria où elle est présente dans une seule localité de la forêt tropicale humide (Cumberlidge 2008) qui n'est pas protégée. *L. lugbe* est également endémique au Libéria où l'on trouve seulement deux spécimens recueillis à Lugbe dans le Comté de Nimba, où on l'a trouvée dans de petits cours d'eau dans la forêt. La crevette d'eau douce, *Atya intermedia*, est une espèce "menacée d'extinction" uniquement présente dans les îles de São Tomé et d'Annobón, où le développement croissant du tourisme devrait déboucher sur la dégradation des écosystèmes d'eau douce sur les îles, à moins d'être géré avec soin (de Grave 2013). Les crabes et les crevettes jouent tous deux un rôle important dans le cycle des nutriments dans les écosystèmes d'eau douce d'Afrique (Dobson *et al.* 2004; Cumberlidge *et al.* 2009), car ils se nourrissent des matières mortes et en décomposition telles que les feuilles, de sorte que leur déclin continu pourrait avoir un impact significatif sur la fonction de l'écosystème.

Les odonates

Les odonates (libellules et demoiselles), qui constituent un groupe diversifié d'invertébrés sur lesquels nous avons de bonnes données, lesquelles constituent également des indicateurs utiles de la qualité de l'eau, sont nombreux sur l'ensemble du hotspot avec une estimation de 316 espèces recensées (UICN 2015a). Seize espèces (cinq pour cent du total) sont considérées comme étant menacées, et quatre d'entre elles sont "menacées d'extinction". D'autres études vont sûrement améliorer notre connaissance de ces espèces et aboutiront probablement à de nouvelles découvertes. A titre d'illustration, une courte visite au Cameroun en 2008 a débouché sur la découverte de cinq nouvelles espèces en seulement quelques jours de recensement (Kipping, pers. comm.), dont l'une fut découverte dans le bâtiment où se tenait l'atelier sur l'établissement de la Liste rouge, à Yaoundé. Les régions les plus importantes pour la poursuite des études sont l'ouest de la Guinée, en particulier le Massif du Fouta Djallon, et le sud-est du Nigéria, en particulier l'État de Cross River et le Delta du Niger (Dijkstra *et al.* 2009). La principales menaces qui pèsent sur ces espèces sont la perte de l'habitat en raison de l'expansion des activités agricoles et de la déforestation, et à un degré moindre, l'expansion des peuplements humains, du tourisme et des barrages (Dijkstra *et al.* 2009).

Les mollusques d'eau douce

Dans certaines régions du monde, les mollusques d'eau douce sont l'un des groupes de taxons d'eau douce les plus menacés. Ils restent discrets et ne sont pas généralement considérés comme étant des créatures charismatiques, attirant ainsi rarement l'attention des médias populaires. C'est une situation regrettable, car ils jouent un rôle crucial dans le maintien des écosystèmes des zones humides, principalement en raison du contrôle qu'ils exercent sur la qualité de l'eau et l'équilibre des nutriments à travers l'alimentation de filtres et le pâturage algal, et à un degré moindre, en tant que source d'aliments pour les prédateurs, dont un certain nombre d'espèces de poissons. De nombreuses espèces sont également confinées à des micro-habitats très spécifiques, et donc très sensibles aux impacts des barrages, de l'introduction des espèces exotiques, du

drainage des zones humides et de la canalisation des cours d'eau, de la pollution, de la sédimentation et de l'envasement.

Les mollusques gastéropodes d'eau douce sont relativement bien connus dans une grande partie de l'Afrique de l'ouest. Ceci en grande partie parce que certaines espèces des genres *Lymnaea* (Lymnaeidae), *Biomphalaria* et *Bulinus* (Planorbidae) agissent comme des hôtes intermédiaires pour les vers plats parasites (trématodes) qui jouent un rôle médical important pour les êtres humains et les animaux domestiques (Kristensen *et al.* 2009). Les études réalisées à l'échelle nationale dans plusieurs pays au cours du dernier siècle étaient destinées à cibler ces genres mais elles ont également recensé d'autres espèces. Les résultats de ces études et d'autres collectes ont été rassemblés par Brown (1980, 1994). Près de 70 espèces ont été recensées dans le hotspot, dont 13 sont menacées. Les bivalves, avec 35 espèces recensées dans le hotspot, ne sont pas aussi bien connues que les gastéropodes.

La plupart des mollusques menacés ont des aires très réduites, et dépendent des eaux propres coulant rapidement. Une espèce relique très rare, *Pleiodon (Pleiodon) ovata*, qui pourrait être une espèce ancestrale de tous les bivalves d'Afrique de l'ouest, revêt une importance capitale. *P. ovata* est effectivement un fossile vivant, probablement devenu confiné à un seul cours d'eau (le Gbangbaia River en Sierra Leone) en raison de la disparition de son poisson hôte (probablement l'espèce *Sindacharax* ou *Alestes*) de la majeure partie de l'Afrique (van Damme, pers comm.). D'un point de vue scientifique, cette espèce devrait être considérée comme une priorité d'autres travaux de recherche et de la conservation.

Les plantes d'eau douce

Dans le domaine d'eau douce, il existe également une grande diversité de plantes aquatiques dans le hotspot, en particulier dans le cours inférieur du fleuve Niger, et la situation de la liste rouge d'un certain nombre de ces espèces a été évaluée tout récemment (Niang-Diop et Ouedraogo 2009). La sécheresse et la perte de l'habitat en raison de l'expansion des activités agricoles sont les principales menaces identifiées. L'espèce la plus fortement menacée est *Eriocaulon stipantepalum*, une espèce d'ériocaulon (famille: Eriocaulaceae) poussant sur les bords de petites fosses, qui n'est présente que dans une seule localité du hotspot au nord du Cameroun (UICN 2014).

4.2.3 Espèces marines

La majorité des organismes marins présents dans le Golfe de Guinée ne sont pas considérés comme étant endémiques à cette région, en raison des courants interconnectés qui relient le Golfe de Guinée au courant des Canaries au nord et au courant de Benguela, région côtière d'où remontent les eaux, au sud. Parmi les exceptions, figurent un petit nombre de poissons marins qui sont endémiques aux îles au large de la côte de São Tomé et Príncipe, et certains poissons et invertébrés recensés dans très peu de localités de la région.

Les poissons osseux marins

Les évaluations de la Liste rouge mondiale ont récemment été publiées en novembre 2015 pour les plus de 650 poissons osseux (Actinopterygii) qui sont présents dans la région du Golfe de Guinée dans le cadre d'un plus grand projet d'évaluation de tous les poissons osseux marins semi-

pélagiques (d'eau profonde) et vivant à proximité des côtes dans l'Atlantique centre-est. Sur la base d'un sous-ensemble des évaluations auparavant publiées qui fournissaient des données suffisantes pour déterminer le risque de disparition, un peu plus de 11 pour cent des poissons marins vivant à proximité des côtes sont menacés, dont plusieurs espèces de poissons revêtant une importance commerciale, à l'instar des mérours (*Epinephelus* spp.), des thons (*Thunnus* spp.) et des orphies (*Kajikia albida* et *Makaira nigricans*). Les principales menaces qui pèsent sur les poissons marins (voir Chapitre 8) sont la surexploitation et l'absence de réglementation des pratiques de pêche, surtout en ce qui concerne les gros chalutiers hauturiers de l'UE (Atta-Mills *et al.* 2004), de Chine et d'ailleurs.

Les requins et les raies

Parmi les 87 espèces de requins et de raies évaluées (représentant la totalité des espèces présentes dans la région et décrites), 54 pour cent sont menacés. Trois des cinq espèces qui entrent dans l'eau douce sont menacées, dont l'une, le poisson-scie à larges dents (*Pristis pristis*), est "menacée d'extinction". Les archives indiquent que les deux espèces de poissons-scies (*P. pristis* et *P. pectinata*) étaient autrefois répandues dans les estuaires de l'Afrique de l'ouest (Faria *et al.* 2013, Burgess *et al.* 2009). Cependant, il y a eu des documents récents confirmés sur la présence de ces espèces provenant seulement de la Sierra Leone et uniquement des documents historiques provenant des autres pays côtiers de la région (Burgess *et al.* 2009). Plusieurs espèces de poissons-guitares (*Rhinobatos* spp.) menacées vivent dans les eaux côtières et intérieures peu profondes de la région et sont fortement ciblées pour leurs ailerons. La pêche au requin a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et décimé les populations de beaucoup d'espèces dans la région (Diop et Dossa 2011). Il se peut que plusieurs raies, dont la torpille rosette (*Torpedo bauchotae*) à données insuffisantes et la raie pastenague à petites dents (*Dasyatis rudis*), soient endémiques aux eaux côtières peu profondes de la région; cependant, on dispose de très peu de connaissances sur leurs populations, leur environnement ou les effets des menaces.

Les tortues marines

Quatre espèces de tortues marines sont présentes dans le hotspot: la tortue verte (*Chelonia mydas*); la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricate*); la tortue bâtarde (*Lepidochelys olivacea*); et le luth (*Dermochelys coriacea*). Toutes ces quatre espèces sont menacées par l'enchevêtrement dans les filets de pêche, et par la dégradation et la perte des plages de nidification, en particulier en raison du développement côtier. (Formia *et al.* 2003). La première priorité en matière de conservation est la tortue imbriquée "menacée d'extinction", et les mesures relatives à cette espèce dans le hotspot devraient mettre l'accent sur l'île de Bioko en Guinée Équatoriale et les îles de São Tomé et Príncipe, où l'espèce niche régulièrement. Certaines zones estuariennes et lagunaires ont été également répertoriées comme habitat de développement pour les tortues juvéniles, dont l'estuaire du Cameroun pour la tortue bâtarde (Fretey 2001). Dans les zones de grande concentration de tortues (à l'instar des aires d'alimentation et de nidification de la tortue verte en Guinée Équatoriale et à São Tomé et Príncipe), des systèmes de marché organisé ont été mis au point (Formia *et al.* 2003). Les tortues marines sont systématiquement tuées, tant sur terre qu'en mer, et leurs nids sont pillés, et un commerce actif de carapaces existe.

Les mammifères marins

Selon les estimations, 28 espèces de mammifères marins vivent dans la zone adjacente au hotspot, dont cinq sont menacées. Le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) et le lamantin d'Afrique de l'ouest revêtent une importance particulière, toutes les deux espèces vivant dans les zones côtières près du littoral du hotspot. La première espèce est endémique à l'est des latitudes tropicales de l'Atlantique, et vit cantonnée dans les estuaires et les eaux côtières peu profondes (Ross 202, Van Waerebeek *et al.* 2004) à des profondeurs de moins de 20 mètres, et il a été observé qu'elle se déplace jusqu'aux fleuves Niger et Bandialia. Il existe des archives qui montrent que ces mammifères peuvent actuellement être ou peuvent avoir été présents dans l'estuaire du Cameroun. Leurs populations sont considérées comme étant très fragmentées, et en faible nombre. Il existe peu de données sur la taille de la population, l'alimentation et les graves menaces, car il est l'une des espèces de dauphins les moins connues. Comme c'est le cas pour d'autres cétacés, le dauphin à bosse est menacé par la mortalité accidentelle dans les filets de pêche, et est également pris directement pour l'alimentation. La destruction de l'habitat, les collisions avec les navires et la pollution de l'eau constituent d'autres menaces, même si on en sait peu à leur sujet.

Le lamantin d'Afrique de l'ouest est également endémique à l'est des latitudes tropicales de l'Atlantique, et est le sirénien le moins étudié du monde. Dans le hotspot, même s'il vit un peu partout dans les estuaires, les mangroves, les fleuves et les lacs intérieurs, et le long des étendues côtières marines, sa population, dans l'ensemble, est en baisse, en grande partie, en raison de la chasse et des prises accidentelles avec une quasi-disparition dans certaines régions (Powell et Kouadio 2008). Même si la chasse est illégale dans plusieurs pays du hotspot, et que l'espèce est inscrite à l'Annexe II de la CITES, les restrictions sont difficiles à appliquer.

4.3 Objectifs de conservation liés aux sites

4.3.1 Méthodologie

De nombreuses espèces sont mieux conservées par la protection de leurs habitats et des communautés biologiques dont elles font partie, à travers des mesures de conservation dans un réseau de sites. La méthode utilisée par le CEPF pour répertorier ces sites est celle des ZCB, qui sont explicitement conçues pour conserver la biodiversité qui risque le plus de disparaître (Langhammer *et al.* 2007). La méthodologie utilisée pour les ZCB est axée sur les données, même si, dans les régions pauvres en données, l'opinion des experts joue un rôle essentiel. Toutes les ZCB répondent à un ou plusieurs critères normalisés. La méthodologie utilisée pour les ZCB subit actuellement une révision à l'échelle mondiale pour mettre au point une norme qui soit applicable à tous les groupes taxonomiques. Des efforts sont faits pour faire en sorte que la majorité des ZCB existantes, comme celles présentées ici, répondent aux nouveaux critères de sélection. Néanmoins, il sera nécessaire de procéder à une réévaluation des ZCB à l'avenir, afin de vérifier que tous les sites sont éligibles en vertu des critères révisés, et de répertorier d'autres sites revêtant une importance mondiale dans la persistance de la biodiversité qui ne sont pas saisis en vertu des critères actuels.

Tableau 4.3 Critères d'identification des ZCB dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'ouest

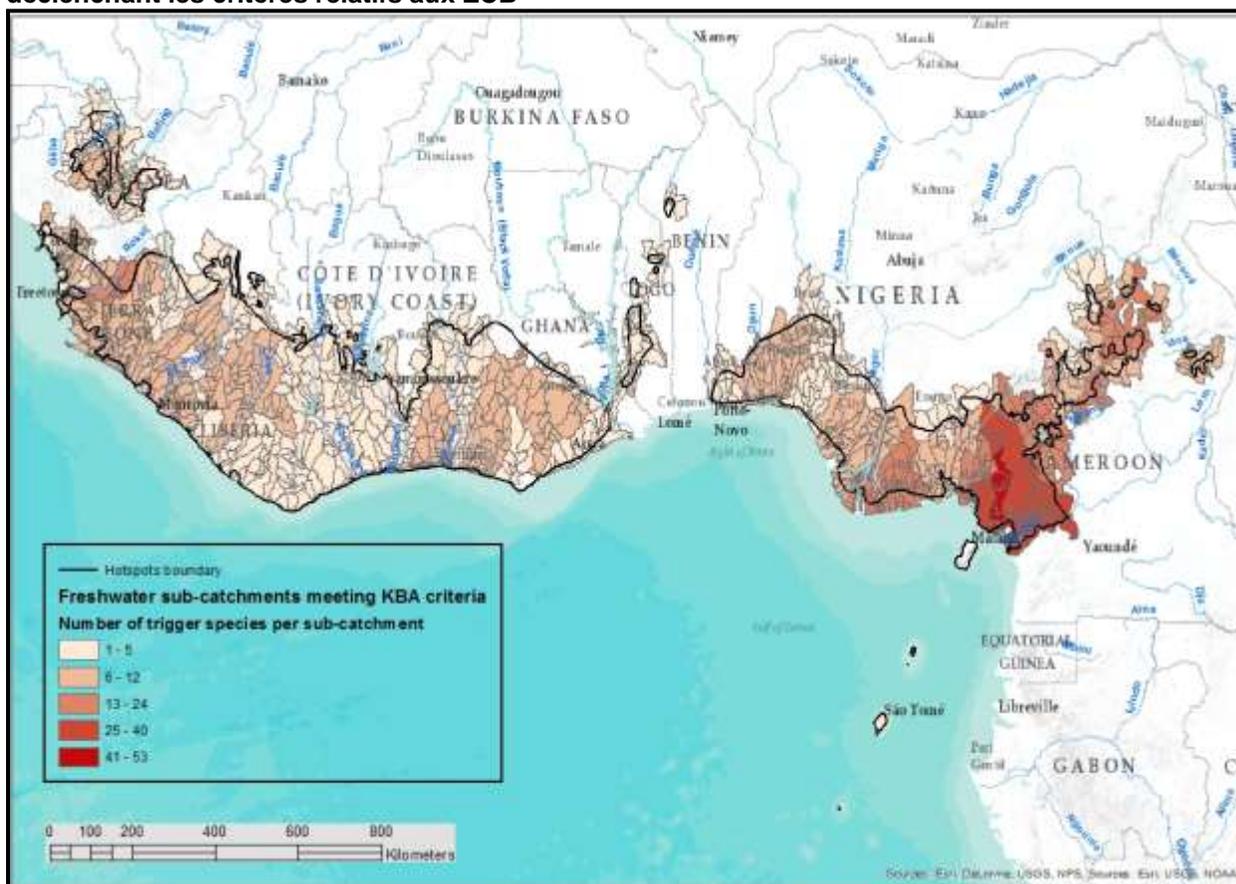
Critère	Seuil de déclenchement du statut de ZCB
Risque de disparition La présence régulière d'une espèce menacée à l'échelle mondiale sur le site	Présence régulière présumée de: a) Espèces "Menacées d'extinction" (CR) —présence d'un seul individu b) Espèces "Menacées" (EN) —présence d'un seul individu c) Espèces "Vulnérables" (VU) —présence de 30 individus ou de 10 paires
Restriction de l'aire Le site abrite >5% de la population mondiale d'une espèce à chaque stade du cycle de vie de l'espèce.	Présence présumée dans une mesure suffisante de: a) Espèces à aire réduite—espèce avec une aire mondiale de moins de 50 000 km ² , ou 5% de la population mondiale dans un site b) Concentrations d'importance mondiale—1% de la population mondiale de façon saisonnière sur le site

Source: Langhammer *et al.* (2007).

Toutes les ZCB terrestres analysées dans le présent rapport sont fournies par BirdLife International grâce à un téléchargement à partir de la Base de données sur la diversité mondiale en novembre 2013. La plupart des ZCB terrestres du Hotspot des Forêts Guinéennes ont été initialement définies comme des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) par les ONG partenaires de Birdlife International et les organismes partenaires dans chaque pays du hotspot, sur la base de l'application des critères utilisés pour les ZCB appliqués aux données sur les oiseaux (Fishpool et Evans, 2001). Cette analyse a ensuite été élaborée à partir de l'identification des ZCB pour plusieurs groupes taxonomiques, notamment les mammifères, les reptiles, les amphibiens et les plantes sélectionnées, par Conservation International pendant la première phase de l'investissement du CEPF dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée (Kouame *et al.* 2012). Enfin, les données ont été intégrées dans les sites de l'"Alliance for Zero Extinction" (Alliance pour une extinction zéro), définis comme des lieux qui englobent des aires entières d'espèces menacées ou menacées d'extinction (Ricketts *et al.* 2005).

Les ZCB d'eau douce ont été définis à travers un processus distinct, car il n'y avait pas de données sur les ZCB d'eau douce figurant dans la Base de données sur la diversité mondiale à cette période. Les ZCB d'eau douce ont été répertoriées et définies en fonction des unités des sous-bassins versants fluviaux et lacustres, comme l'unité de gestion faisant l'objet d'un large consensus et s'appliquant le plus au domaine d'eau douce. A une échelle spatiale concernant la gestion, 1 295 sous-bassins de cours d'eau ou de lac se trouvent à l'intérieur des limites du hotspot, ou à cheval sur ses frontières. La quasi-totalité (1 256) de ces sous-bassins fluviaux et lacustres ont été répertoriés comme abritant des espèces de "déclenchement", définies comme des espèces répondant à au moins un des critères relatifs aux ZCB (Figure 4.1). Le très grand nombre de sous-bassins versants qui répondent aux critères relatifs aux ZCB est un produit des niveaux élevé d'endémisme des espèces au sein des bassins versants (un reflet des options de dispersion limitée pour les espèces de poissons et de mollusques en particulier) et des niveaux élevés de la menace qui pèse sur les espèces d'eau douce. Un sous-ensemble de ces sous-bassins (notamment ceux abritant les plus grands nombres d'espèces de déclenchement) a ensuite été proposé comme ZCB et distribué aux fins d'examen par les parties prenantes.

Figure 4.1 Situation des sous-bassins des cours d'eau et des lacs abritant des espèces déclenchant les critères relatifs aux ZCB



Traduction de la légende :

Hotspot boundary: Frontière du hotspot

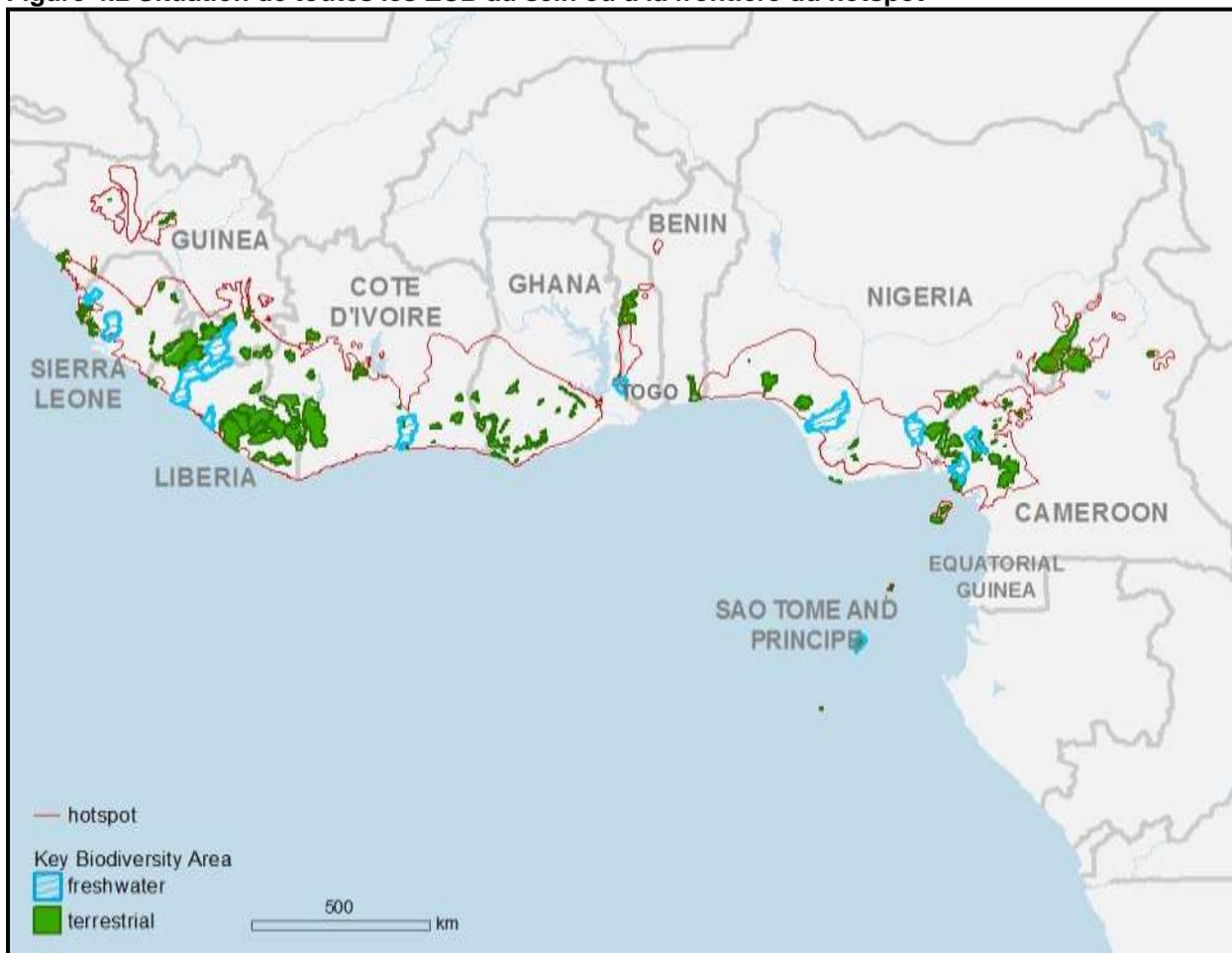
Freshwater sub-catchments meeting KBA criteria: Sous-bassins versants d'eau douce répondant aux critères de KBA

Number of trigger species per sub-catchment: Nombre d'espèces de déclenchement par sous-bassin versant

4.3.2 Identification des ZCB

Au total, 137 ZCB ont été répertoriées dans le hotspot (Figure 4.2). La superficie terrestre totale couverte par ces ZCB, en ajustant pour le chevauchement entre les sites, est de 109 271 km², légèrement supérieure à la superficie du Libéria et couvrant 18 pour cent de l'ensemble du hotspot (621 705 km²). Les ZCB ont une superficie moyenne de 81 152 hectares, allant du Mont Bana (CMR7) qui a une superficie de 159 hectares au Parc national de Gashaka-Gumpti (NGA5) qui a une superficie de 586 803 hectares. Un récapitulatif des ZCB par pays figure au Tableau 4.4 et la liste complète des ZCB est donnée à l'Annexe 5.

Figure 4.2 Situation de toutes les ZCB au sein ou à la frontière du hotspot



Traduction de la légende :

Hotspot : Hotspot

Key Biodiversity Area : Zone Clé pour la Biodiversité

Freshwater : Eau douce

Terrestrial : Terrestre

La répartition des ZCB terrestres et d'eau douce est illustrée de façon plus détaillée pour chaque pays du hotspot dans les Figures 4.3 à 4.13. Les ZCB terrestres se distinguent des ZCB d'eau douce, car les menaces au niveau du site et les conditions de gestion diffèrent souvent entre les domaines terrestres et d'eau douce. En particulier, les ZCB d'eau douce doivent être gérées en tenant compte de leurs sous-bassins fluviaux et lacustres associés, de sorte que les approches de gestion intégrée des bassins fluviaux peuvent être les plus appropriées.

La zone de chevauchement entre les ZCB terrestres et d'eau douce est minime (près de 2 000 km²), ce qui reflète la disparité spatiale auparavant reconnue entre les zones revêtant une importance pour la biodiversité d'eau douce et les emplacements des aires protégées terrestres (Darwall *et al.* 2011). Dans la plupart des cas, le chevauchement est d'importance secondaire en ce sens que seules de petites parties des bassins versants recouvrent les ZCB terrestres. Néanmoins, d'importantes zones de chevauchement entre les ZCB terrestres et d'eau douce existent sur l'île de São Tomé, et au Cameroun, où le lac Bermin et les bassins versants

environnants (fw2) recouvrent les Monts Bakossi (CMR1) et le sanctuaire de faune de Banyang Mbo (CMR4) Dans ces zones, l'harmonisation des limites des sites revêt une importance particulière, afin de garantir une gestion efficace de la conservation de la biodiversité, tant terrestre que d'eau douce.

Le Ghana a le plus grand nombre de ZCB (30 sites) mais, comme beaucoup d'entre elles sont relativement petites, leur superficie totale (5 490 km²) est inférieure à celle du Libéria qui a 22 ZCB couvrant une superficie totale de 38 677 km² représentant un tiers de la superficie totale des ZCB du hotspot. La répartition et les caractéristiques des ZCB dans chaque sous-région du hotspot sont présentées en détail dans les lignes qui suivent.

Tableau 4.4. Répartition des ZCB terrestres et d'eau douce par pays

Pays	ZCB au sein du hotspot (km2) ¹	Nombres de ZCB terrestres	Nombres de ZCB d'eau douce	Nombre total de ZCBs
Benin	984	1	0	1
Cameroun	13.837	19	2	21
Côte d'Ivoire	14.659	15	1	16
Guinée Équatoriale	862	3	0	3
Ghana	5.490	30	0	30
Guinée	3.260	11	0	11
Libéria	38.677	18	4	22
Nigéria	21.231	12	2	14
São Tomé & Príncipe	961	4	1	5
Sierra Leone	6.245	9	2	11
Togo	3.065	2	1	3
Total	109.271	124	13	137

¹ La zone de chevauchement entre les ZCB terrestres et d'eau douce a été prise en compte dans ces mesures.

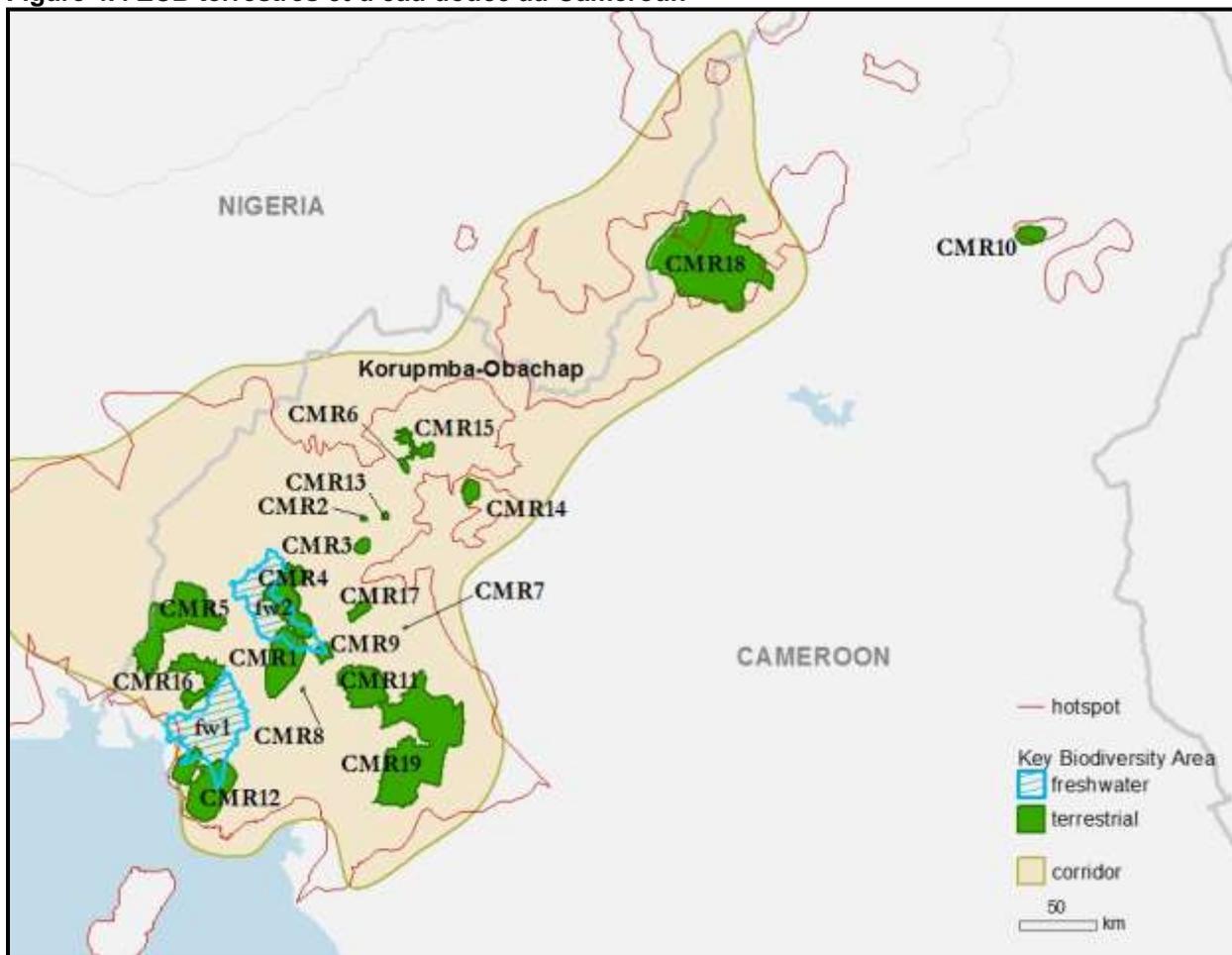
² Plusieurs ZCB d'eau douce sont transfrontières et se produisent dans plus d'un pays. Dans chaque cas, la ZCB est affectée dans le pays avec lequel elle a la plus grande zone de chevauchement.

Figure 4.3 ZCB terrestres et d'eau douce au Bénin



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
BEN1	Lac Nokoué	Terrestre	98,403

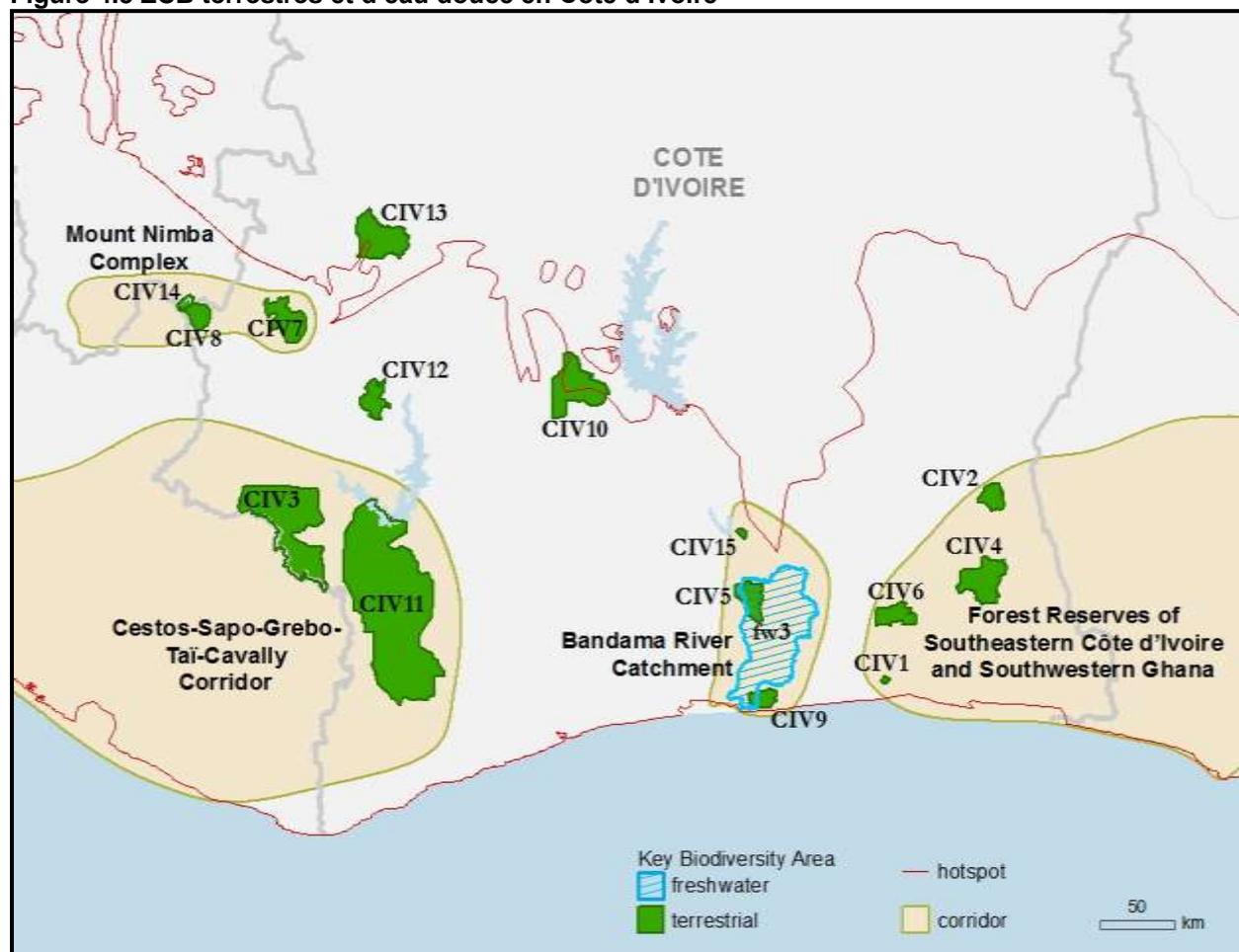
Figure 4.4 ZCB terrestres et d'eau douce au Cameroun



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
CMR1	Monts Bakossi	Terrestre	75.581
CMR2	Reserve Forestiere de Bali-Ngemba	Terrestre	899
CMR3	Mont Bamboutos	Terrestre	7.396
CMR4	Sanctuaire de la Faune de Banyang Mbo Wildlife	Terrestre	69.145
CMR5	Parc national de Korup	Terrestre	129.115
CMR6	Mbi Crater Faunal Reserve - Mbingo forest	Terrestre	3.233
CMR7	Mont Bana	Terrestre	159
CMR8	Reserve Ecologique Integrale du Mont Kupe	Terrestre	428
CMR9	Mont Manengouba	Terrestre	8.740
CMR10	Mont Nganha	Terrestre	16.930
CMR11	Mont Nlonako	Terrestre	64.124
CMR12	Mout Cameroun et Mokoko-Onge	Terrestre	107.143
CMR13	Mont Lefo	Terrestre	1.649
CMR14	Mont Mbam	Terrestre	13.221
CMR15	Mont Oku	Terrestre	16.353
CMR16	Mont Rata et la Reserve Forestière des Hauts Montagnes	Terrestre	45.200

Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
CMR17	Reserve de la Faune de Santchou	Terrestre	9.506
CMR18	Tchabal Mbabo	Terrestre	312.347
CMR19	Yabassi	Terrestre	264.867
fw1	Lac Barombi Mbo et les bassins versants environnants	Eau douce	176.536
fw2	Lac Bermin et les bassins versants environnants	Eau douce	152.302

Figure 4.5 ZCB terrestres et d'eau douce en Côte d'Ivoire



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
CIV1	Adiopodoume	Terrestre	1.939
CIV2	Forêt Classée de Bossematié	Terrestre	21.976
CIV3	Forêt Classée de Cavally et Goin - Débé	Terrestre	197.925
CIV4	Forêt Classée de Mabi	Terrestre	62.095
CIV5	Forêt Classée de Mopri	Terrestre	32.459
CIV6	Forêt Classée de Yapo et Mambo	Terrestre	30.598
CIV7	Forêt Classée des Mont Guéoulé et Mont Glo Réserves	Terrestre	49.019
CIV8	Mount Nimba (part of Mount Nimba transboundary AZE)	Terrestre	27.035

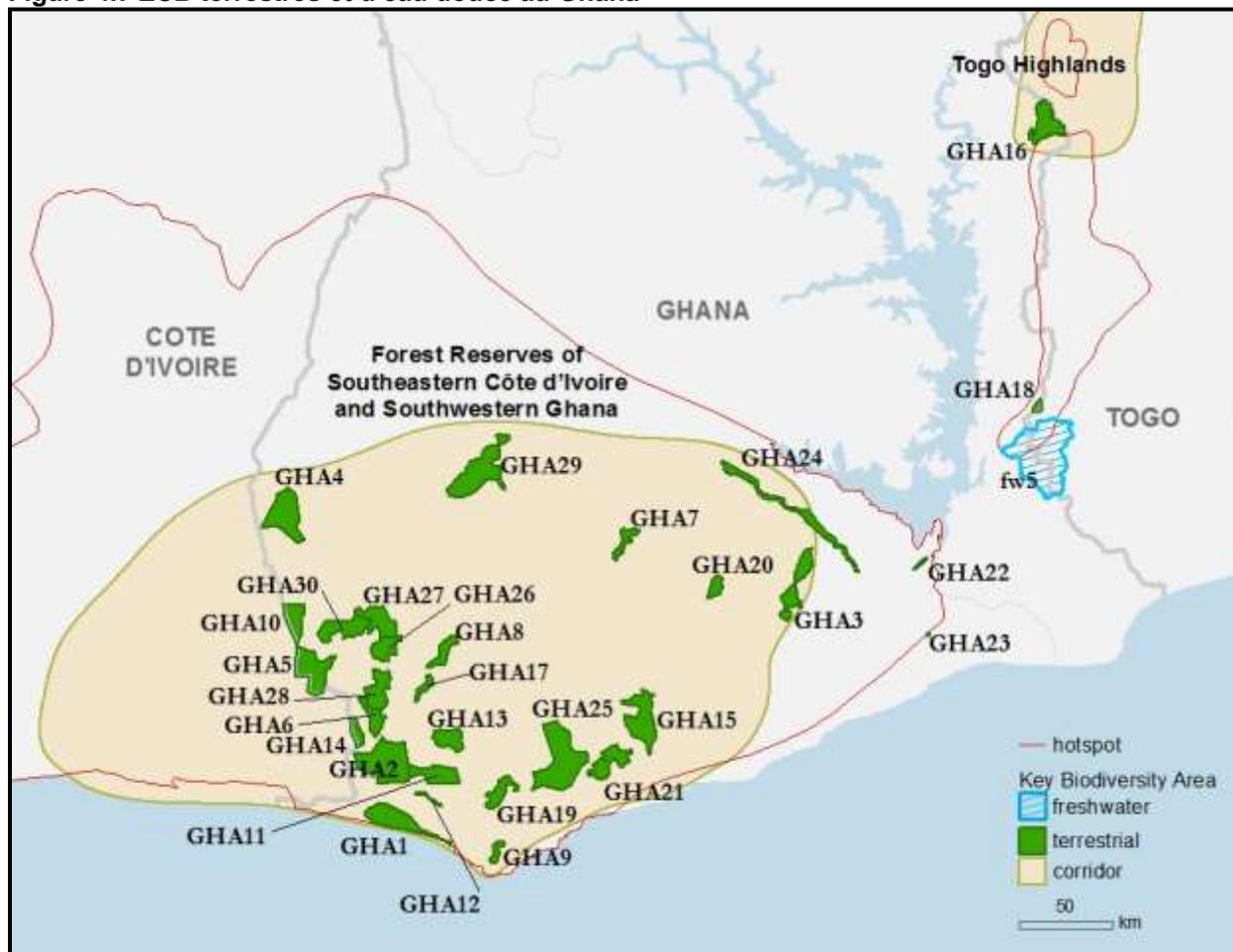
Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
CIV9	Parc National d'Azagny	Terrestre	18.865
CIV10	Parc National de Marahoué	Terrestre	87.526
CIV11	Parc National de Taï et Réserve de Faune du N'Zo	Terrestre	539.376
CIV12	Parc National du Mont Péko	Terrestre	29.330
CIV13	Parc National du Mont Sangbé	Terrestre	75.029
CIV14	Réserve Intégrale du Mont Nimba	Terrestre	6.480
CIV15	Station de recherche écologique de Lamto	Terrestre	2.721
fw3	Lower Bandama River	Eau douce	315.998

Figure 4.6 ZCB terrestres et d'eau douce en Guinée Équatoriale



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
GNQ1	Annobón	Terrestre	2,871
GNQ2	Reserva Científica de la Caldera de Lubá	Terrestre	51,075
GNQ3	Parque Nacional del Pico de Basilé	Terrestre	32,256

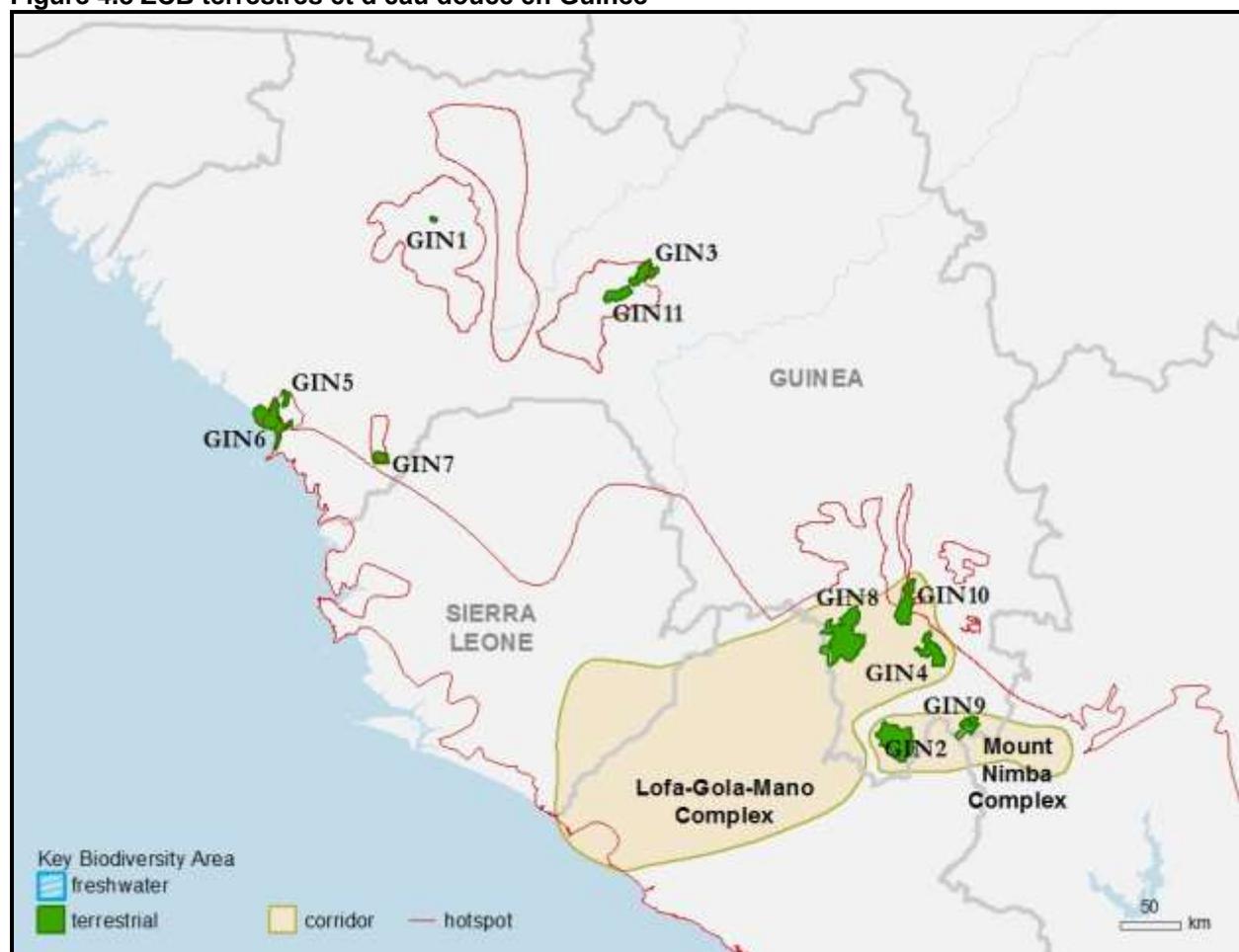
Figure 4.7 ZCB terrestres et d'eau douce au Ghana



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
GHA1	Amansuri wetland	Terrestre	26.751
GHA2	Ankasa Resource Reserve - Nini-Sushien National Park	Terrestre	47.444
GHA3	Atewa Range Forest Reserve	Terrestre	21.111
GHA4	Bia National Park and Resource Reserve	Terrestre	34.115
GHA5	Boin River Forest Reserve	Terrestre	30.530
GHA6	Boin Tano Forest Reserve	Terrestre	12.181
GHA7	Bosomtwe Range Forest Reserve	Terrestre	7.546
GHA8	Bura River Forest Reserve	Terrestre	9.996
GHA9	Cape Three Points Forest Reserve	Terrestre	4.545
GHA10	Dadieso Forest Reserve	Terrestre	15.031
GHA11	Draw River Forest Reserve	Terrestre	19.391
GHA12	Ebi River Shelterbelt Forest Reserve	Terrestre	1.756
GHA13	Fure River Forest Reserve	Terrestre	14.046
GHA14	Jema-Asemkrom Forest Reserve	Terrestre	6.756
GHA15	Kakum National Park - Assin Attandaso Resource Reserve	Terrestre	31.783
GHA16	Kyabobo (proposed) National Park	Terrestre	21.882

Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
GHA17	Mamiri Forest Reserve	Terrestre	4.815
GHA18	Mount Afadjato - Agumatsa Range Forest	Terrestre	2.185
GHA19	Neung South Forest Reserve	Terrestre	11.974
GHA20	Nsuensa Forest Reserve	Terrestre	6.330
GHA21	Pra-Sushien Forest Reserve	Terrestre	18.721
GHA22	Sapawsu Forest Reserve	Terrestre	922
GHA23	Shai Hills Game Production Reserve	Terrestre	343
GHA24	Southern Scarp Forest Reserve	Terrestre	24.882
GHA25	Subri River Forest Reserve	Terrestre	55.930
GHA26	Tano-Anwia Forest Reserve	Terrestre	14.105
GHA27	Tano-Ehuro Forest Reserve	Terrestre	20.787
GHA28	Tano-Nimiri Forest Reserve	Terrestre	19.026
GHA29	Tano-Offin Forest Reserve	Terrestre	43.061
GHA30	Yoyo River Forest Reserve	Terrestre	21.139

Figure 4.8 ZCB terrestres et d'eau douce en Guinée



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
GIN1	Chutes de la Sala	Terrestre	1.440
GIN2	Diécké	Terrestre	59.232
GIN3	Forêt Classée de Balayan Souroumba	Terrestre	22.479
GIN4	Forêt Classée de Mont Bero	Terrestre	27.483
GIN5	Kabitaï	Terrestre	4.970
GIN6	Konkouré	Terrestre	45.744
GIN7	Kounounkan	Terrestre	10.644
GIN8	Massif du Ziama	Terrestre	91.481
GIN9	Monts Nimba	Terrestre	14.562
GIN10	Pic de Fon	Terrestre	32.117
GIN11	Sincery Oursa	Terrestre	1.586

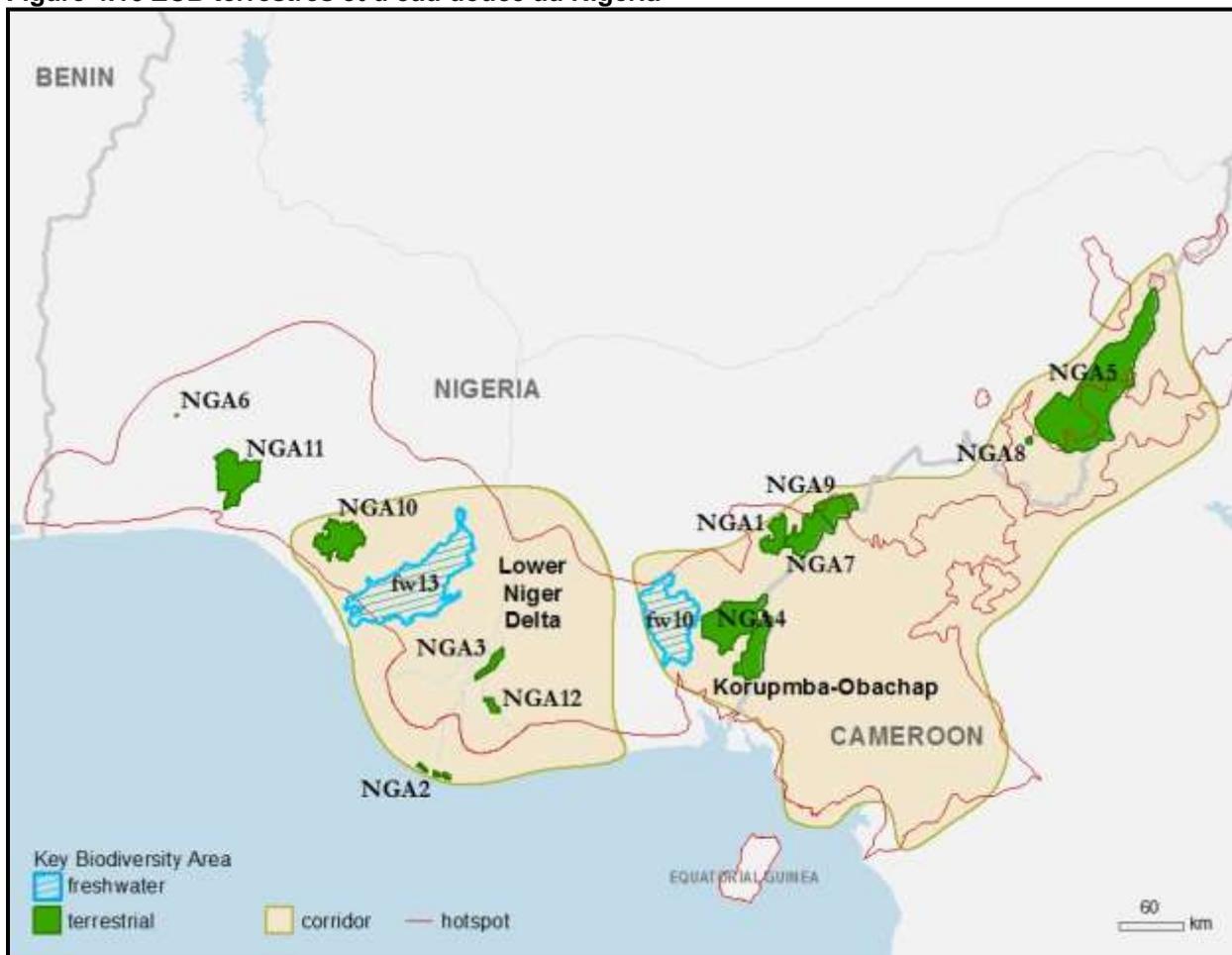
Figure 4.9 ZCB terrestres et d'eau douce au Libéria



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
LBR1	Cestos - Senkwen	Terrestre	350.405
LBR2	Cestos/Gbi Area	Terrestre	316.490

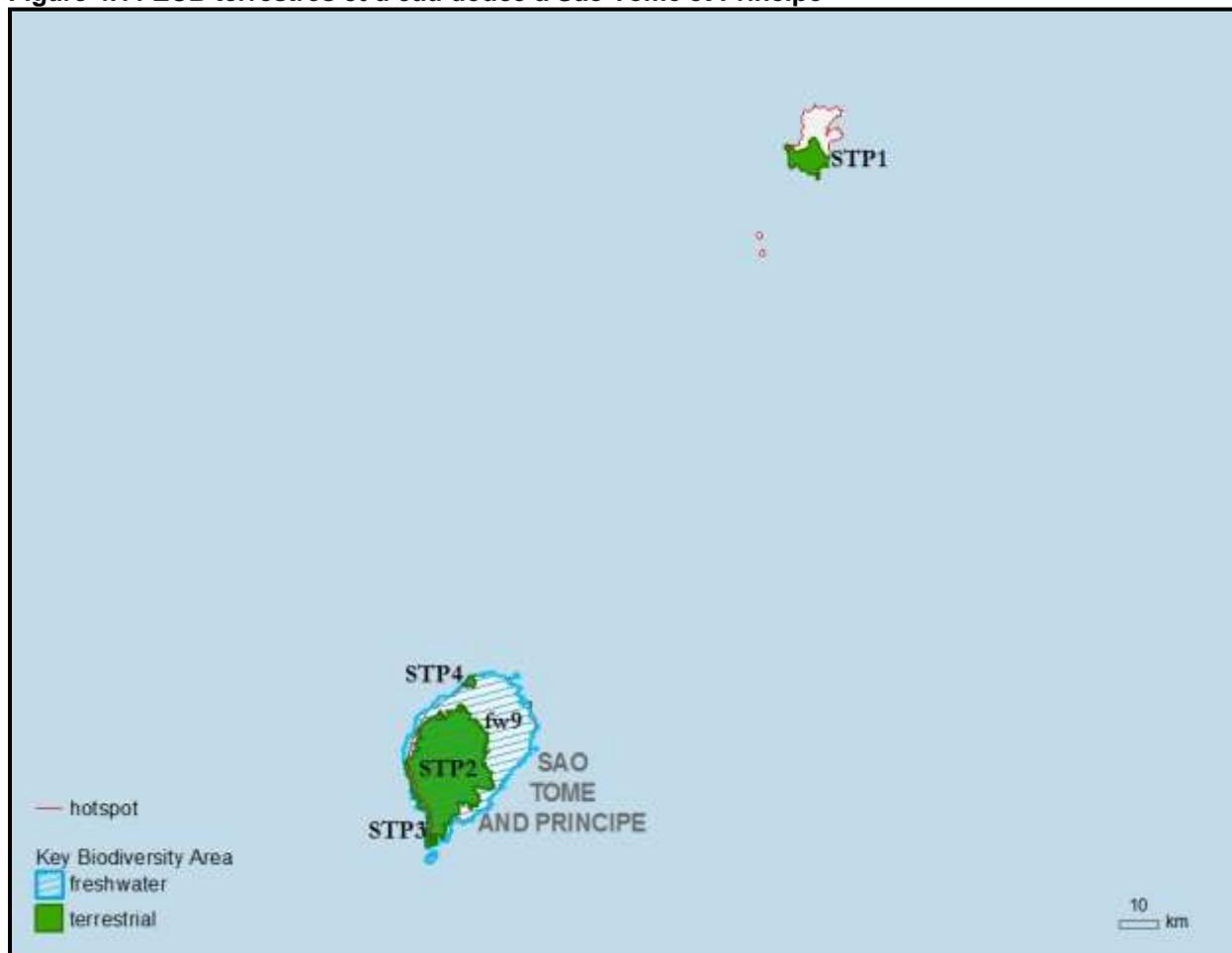
Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
LBR3	Cestos-Sapo North Corridor forest blocks	Terrestre	81.401
LBR4	Gio National Forest	Terrestre	48.826
LBR5	Grand Kru Southeast Forest blocks	Terrestre	90.191
LBR6	Grand Kru Southwest blocks	Terrestre	55.111
LBR7	Grebo	Terrestre	282.195
LBR8	Kpelle Forest	Terrestre	216.898
LBR9	Krahn Bassa South	Terrestre	203.020
LBR10	Lake Piso	Terrestre	24.859
LBR11	Lofa-Mano Complex	Terrestre	437.854
LBR12	Nimba mountains	Terrestre	13.254
LBR13	Sapo - Grebo Corridor	Terrestre	197.421
LBR14	Sapo National Park	Terrestre	155.084
LBR15	West Nimba	Terrestre	11.625
LBR16	Wologizi mountains	Terrestre	167.985
LBR17	Wonegizi mountains	Terrestre	28.868
LBR18	Zwedru	Terrestre	64.458
fw4	Lower reaches of St Paul River	Eau douce	350.405
fw7	Middle reaches of St Paul River	Eau douce	316.490
fw11	Upper reaches of St Paul River	Eau douce	81.401
fw12	Weeni creek - Grand Bassa County	Eau douce	48.826

Figure 4.10 ZCB terrestres et d'eau douce au Nigéria



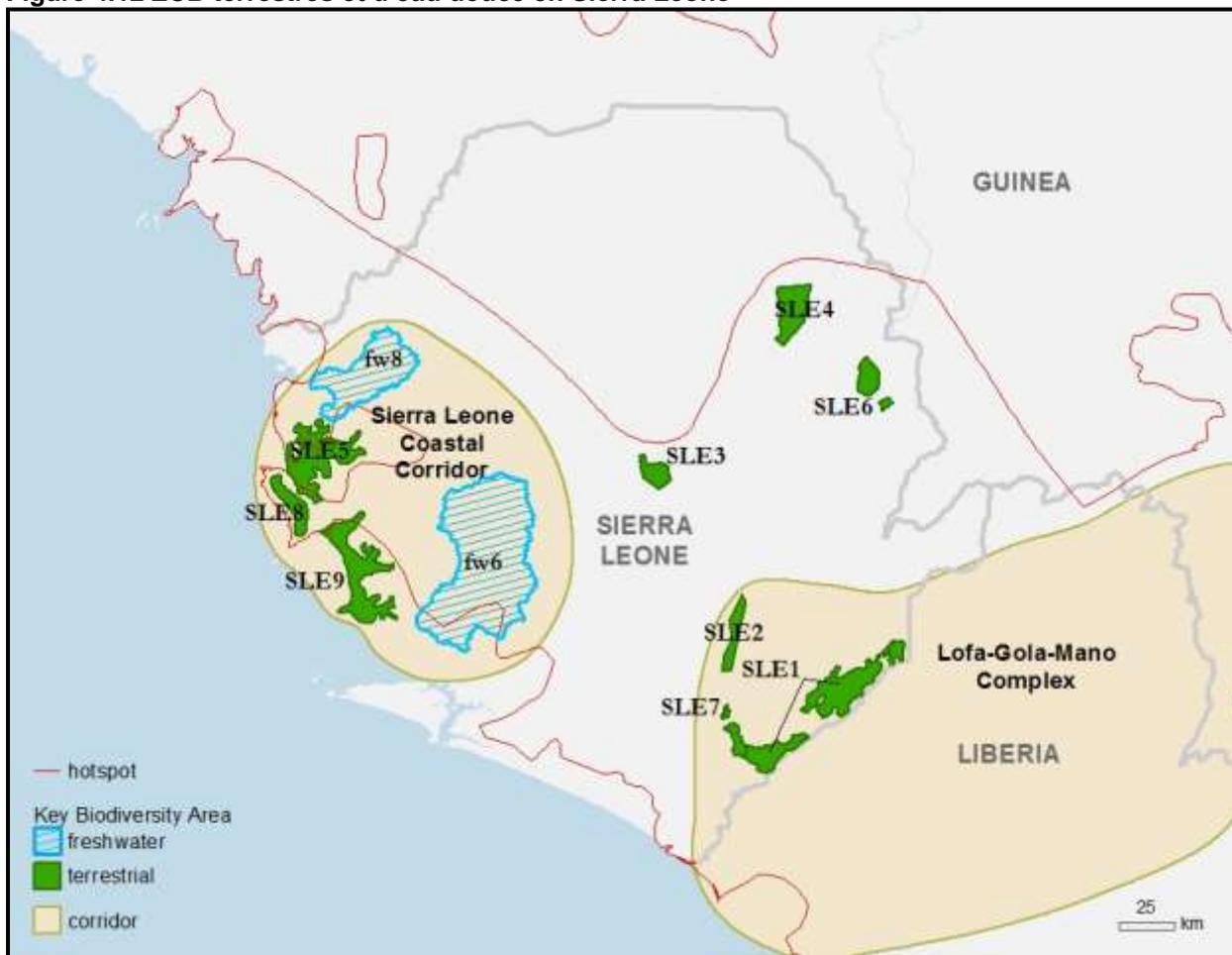
Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
NGA1	Afi River Forest Reserve	Terrestre	51.975
NGA2	Akassa Forests	Terrestre	8.333
NGA3	Biseni forests	Terrestre	21.619
NGA4	Cross River National Park: Oban Division	Terrestre	268.952
NGA5	Gashaka-Gumti National Park	Terrestre	586.803
NGA6	IITA Forest Reserve, Ibadan	Terrestre	327
NGA7	Mbe Mountains et Cross River National Park: Okwangwo Division	Terrestre	95.288
NGA8	Ngel-Nyaka Forest Reserve	Terrestre	3.004
NGA9	Obudu Plateau	Terrestre	70.743
NGA10	Okomu National Park	Terrestre	111.626
NGA11	Omo Forest Reserve	Terrestre	131.908
NGA12	Upper Orashi forests	Terrestre	9.883
fw10	South East Niger Delta – près de Calabar	Eau douce	269.451
fw13	West Niger Delta	Eau douce	493.149

Figure 4.11 ZCB terrestres et d'eau douce à São Tomé et Príncipe



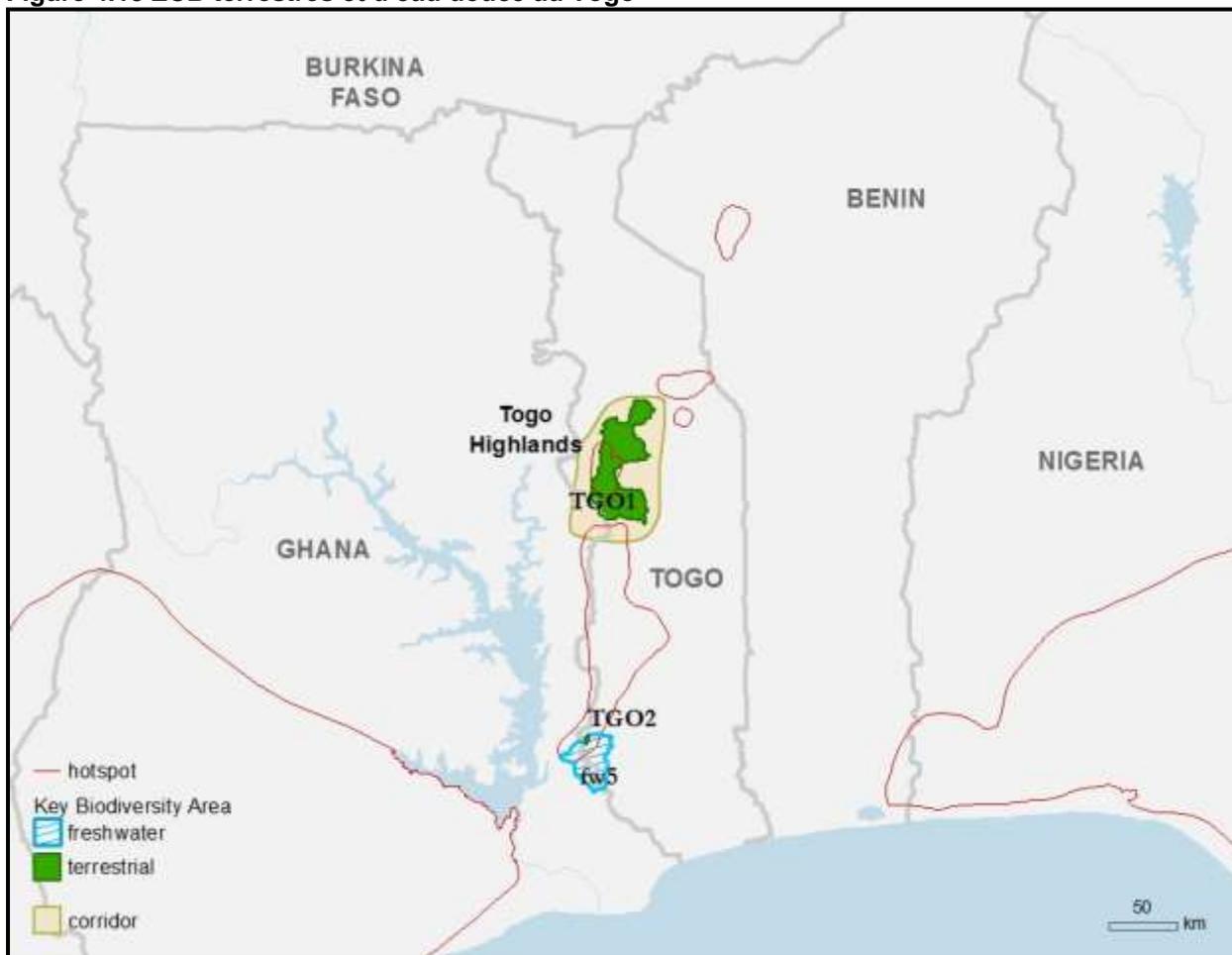
Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
STP1	Parque Natural Obô do Príncipe	Terrestre	5.670
STP2	Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão	Terrestre	44.830
STP3	Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza	Terrestre	229
STP4	Zona Ecológica da Praia das Conchas	Terrestre	522
fw9	São Tomé	Eau douce	90.467

Figure 4.12 ZCB terrestres et d'eau douce en Sierra Leone



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
SLE1	Gola Forest Reserve	Terrestre	74.612
SLE2	Kambui Hills Forest Reserve	Terrestre	14.012
SLE3	Kangari Hills Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	11.743
SLE4	Loma Mountains Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	26.782
SLE5	Sierra Leone River Estuary	Terrestre	55.823
SLE6	Tingi Hills Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	14.293
SLE7	Tiwai Island Game Sanctuary / Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	1.251
SLE8	Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	16.414
SLE9	Yawri Bay	Terrestre	54.674
fw6	Bassin du fleuve Gbangbaia	Eau douce	266.478
fw8	Le marais de Rhombe et l'embouchure des fleuves Little and Great Scarcies	Eau douce	88.460

Figure 4.13 ZCB terrestres et d'eau douce au Togo



Code	Zone clé pour la Biodiversité	Terrestre ou d'eau douce	Superficie (hectares)
TGO1	Parc National de Fazao-Malfakassark	Terrestre	215.337
TGO2	Reserve Forestière de Missahoe	Terrestre	1.225
fw5	Bassin versant est de la Basse Volta	Eau douce	91.184

Aucune Aire importante pour les plantes (AIP) n'ayant été répertoriée pour le hotspot lors de l'établissement du profil d'écosystème, la désignation de la plupart des ZCB des plantes reposait en grande partie sur la présence d'espèces menacées ou à aire réduite des plantes à fleurs terrestres. Un petit nombre de plantes aquatiques d'eau douce ont déclenché les ZCB d'eau douce (voir ci-dessous) mais seulement pour les quelques familles évaluées à ce jour. Compte tenu de l'importance de ce hotspot pour ses habitats forestiers, l'expansion de la couverture de la Liste rouge de l'UICN pour les plantes forestières et l'identification ultérieure des ZCB des plantes constitue une priorité. A titre d'illustration, à ce jour, aucune ZCB des orchidées n'a été répertoriée (famille Orchidaceae), dont beaucoup sont considérées comme étant fortement menacées et/ou à aire réduite, et aucune espèce n'a été proposée durant les concertations avec les parties prenantes. Un certain nombre de ZCB terrestres et d'eau douce contiennent les habitats côtiers, mais dans le domaine marin au large des côtes adjacent au hotspot, à l'exception de

plusieurs ZICO côtières pour les oiseaux marins, aucune ZCB marine n'a encore été identifiée. Il convient de noter, cependant, que l'estuaire du Cross River, qui s'étend entre le Nigéria et le Cameroun, est le plus grand estuaire du *Golfe de Guinée* et a récemment été proposé pour être désigné comme 'Zone marine écologiquement ou biologiquement sensible'. *Bien que la biodiversité dans cette zone de mangrove ne soit pas bien documentée, elle est considérée comme riche en biodiversité.* L'habitat de la mangrove est relativement intact, l'exploitation étant la seule source de l'impact humain important (Nwosu, 2005). Le processus d'identification et de définition des ZCB d'eau douce, reposant sur ceux des sous-bassins répertoriés comme abritant des espèces de déclenchement, vient juste de commencer et seules 13 ZCB d'eau douce ont été répertoriées lors de l'établissement du profil d'écosystème, représentant une sélection des sites hautement prioritaires.

4.3.3 Priorisation des ZCB sur la base de leur relative importance biologique

Il est impossible que le CEPF finance les actions de conservations dans tous les 137 ZCB répertoriées dans le hotspot durant une seule phase d'investissement. Par conséquent, un sous-ensemble de sites prioritaires ont été répertoriés comme ceux considérés les plus susceptibles de bénéficier des ressources financières disponibles grâce aux investissements du CEPF au cours des cinq prochaines années.

La première étape a consisté à classer les ZCB par ordre de priorité sur la base de leur importance biologique relative, suivant le protocole décrit dans Langhammer *et al.* (2007). Il est important de souligner ici qu'il s'agit de procéder à un classement par ordre de priorité de sites qui revêtent tous une importance mondiale pour la persistance de la biodiversité, et que les cotes de priorité ainsi attribuées sont relatives.

Chaque ZCB recevait une note totale pour son importance biologique relative, sur la base des critères de caractère irremplaçable et de vulnérabilité

- 1) *Caractère irremplaçable de l'espèce.* Chaque espèce de déclenchement (définie comme une espèce présente qui répond à un ou plusieurs critères relatifs aux ZCB) recevait une note pour son caractère irremplaçable, calculée à partir du nombre de ZCB confirmées et proposées dans le hotspot où on considère que l'espèce est présente. Cette approche reflète le nombre d'options spatiales pour l'action de conservation de l'espèce dans le réseau de ZCB pour le hotspot.
- 2) *Vulnérabilité des espèces.* Chaque espèce de déclenchement se voyait attribuer une note pour sa vulnérabilité, sur la base du statut de la menace à l'échelle mondiale, suivant les Catégories de la Liste rouge de l'UICN. Cette cote traduit la probabilité qu'une espèce disparaîtra dans un avenir proche si des mesures de conservation ne sont pas prises.
- 3) *Vulnérabilité du site.* La vulnérabilité des ZCB abritant des espèces de déclenchement a été notée en fonction du niveau actuel de chevauchement spatial avec les aires protégées existantes inscrites aux Catégories I à IV de l'UICN. Cependant, il est reconnu que cette cote n'est pas toujours le reflet fidèle de la protection effective qu'un site reçoit mais elle est utilisée comme un substitut de base pour le niveau de protection actuelle du site.

Tableau 4.5 Critères utilisés pour attribuer les indices de caractère irremplaçable des espèces, de vulnérabilité des espèces et de vulnérabilité des sites aux ZCB

Indice de caractère irremplaçable des espèces	Nombre de ZCB où l'espèce est présente dans le hotspot	Indice de vulnérabilité des espèces	Statut d'espèce menacée à l'échelle mondiale (c.à.d. Catégorie de la Liste rouge de l'UICN)	Indice de vulnérabilité des sites	Chevauchement de la ZCB avec des aires protégées ²
Extrême	Un seul site	Extrême	CR		
Elevé	<= 10 sites	Elevé	EN	Elevé	<25%
Moyen	<= 100 sites	Moyen	VU	Moyen	25-75%
Bas	>100 sites ou "inconnu" ¹	Bas	NT; LC; DD	Bas	>75%

¹ Ceci s'applique à la plupart des espèces végétales dont les aires de répartition ne sont pas encore cartographiées.

² Uniquement dans les Catégories I à IV des aires protégées de l'UICN.

Enfin, un indice de priorité a été attribué à chaque combinaison espèce-site sur la base d'une combinaison de tous les trois critères, et chaque site de ZCB se voyait attribuer la cote de grande priorité déclenchée par lui (Tableau 4.6). A titre illustratif, les sites dont le caractère irremplaçable pour les espèces "menacées d'extinction" (CR) et "menacées" (EN) sont les grandes priorités en matière de conservation. Ces sites bénéficiant de la plus grande priorité sont également éligibles au statut de sites AZE, même si tous ne sont pas actuellement reconnus comme tels sur www.zeroextinction.org/.

Tableau 4.6 Matrice utilisée pour attribuer les indices de priorité aux combinaisons espèce-site

Caractère irremplaçable de l'espèce.	Vulnérabilité de l'espèce	Vulnérabilité du site		
		Elevée	Moyenne	Basse
Extrême	Extrême	1	1	1
	Elevée	1	1	1
	Moyenne	2	3	4
	Basse	3	4	5
Elevé	Extrême	2	2	3
	Elevée	2	3	4
	Moyenne	3	4	5
	Bas	4	5	5
Moyen	Extrême	4		
	Elevée	4		
	Moyen	5		
	Basse	5		
Bas	Extrême	4		
	Elevée	5		
	Moyenne	5		
	Basse	5		

Au terme de cet exercice de priorisation, toutes les ZCB terrestres et les espèces de déclenchement qui leur sont associées ont été passées au peigne fin pour s'assurer que les sites bénéficiant de la plus grande priorité ont été classés comme il se doit. En particulier, compte tenu de la forte pondération du classement final des ZCB prioritaires en ce qui concerne le caractère irremplaçable des espèces, les indices ont été vérifiés pour les espèces fortement menacées qui vivent à la lisière de leur aire dans le hotspot mais sont répandues ailleurs. Dans les cas de présence marginale, l'indice du caractère irremplaçable de l'espèce était revu à la baisse et la ZCB se voyait attribuer un indice de priorité différent pour cette combinaison espèce-site.

Un certain nombre d'autres sites ont été omis, car il s'est avéré, après un examen minutieux, que les espèces de déclenchement débouchant sur le classement du site comme ZCB bénéficiant de la plus grande priorité, avaient peut-être disparu du site, ou alors la preuve de leur existence ne reposait que sur un seul document historique. La ZCB d'Adiopodoume (CIV1), par exemple, a été omise de la liste des ZCB bénéficiant de la plus grande priorité, car son apparition sur cette liste reposait sur la présence de la musaraigne de Wimmer (*Crocidura wimmeri*) "menacée d'extinction", qui n'a pas été recensée.

Les ZCB déclenchées par la présence de plantes menacées ou à aire réduite ont également été omises ou rétrogradées là où il a été constaté que l'espèce était assez répandue au sein et au-delà du hotspot, comme c'est souvent le cas où les cartes de répartition des espèces ne sont pas disponibles (par exemple, pour la quasi-totalité des espèces prises en compte ici). Enfin, dans quelques cas, le statut dans la Liste rouge d'une espèce de déclenchement de la ZCB avait changé depuis le téléchargement des données originales figurant dans la Liste rouge de l'UICN en novembre 2013, débouchant sur la mise à jour de l'indice de vulnérabilité de l'espèce. Par exemple, le Parc National du Mont Péko (CIV12) était initialement classé comme ZCB bénéficiant de la plus grande priorité en raison de la présence de *Bobgunnia fistuloides*, mais cette espèce a récemment été rétrogradée dans la liste rouge de l'UICN, passant d'espèce menacée à espèce évaluée comme ayant un faible risque d'extinction, ce qui signifie que cette ZCB n'est plus éligible au statut de site bénéficiant de la plus grande priorité.

Les sous-bassins versants de cours d'eau et de lacs d'eau douce ont été évalués en fonction des mêmes critères décrits ci-dessus mais avec quelques différences, selon les procédures proposées par Holland *et al.* (2012). Le caractère irremplaçable de l'espèce était noté à partir de la taille de l'aire de l'espèce selon les seuils indiqués dans les tableaux 4.7 et 4.8 ci-dessous. On a fixé des seuils élevés pour la taille des aires en ce qui concerne les odonates (libellules et demoiselles), car elles ont tendance à avoir une plus grande aire de dispersion que d'autres taxons d'eau douce.

Tableau 4.7 Critères utilisés pour attribuer des indices de caractère irremplaçable de l'espèce aux odonates

Indice de caractère irremplaçable	Taille de l'aire
Extrême	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est <2 000 km ²
Elevé	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >2 000 km ² et <5 000 km ²
Moyen	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >5 000 km ² et <50 000 km ²
Bas	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >50 000 km ²

Tableau 4.8 Critères utilisés pour attribuer des indices de caractère irremplaçable de l'espèce à d'autres taxons d'eau douce

Indice de caractère irremplaçable	Taille de l'aire
Extrême	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est <2,000 km ²
Elevé	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >2 000 km ² et <5 000 km ²
Moyen	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >5 000 km ² et <20 000 km ²
Bas	Le site abrite une espèce dont l'aire de répartition est >20 000 km ²

Pour les besoins de ce profil, seul un petit nombre de sites d'eau douce bénéficiant de la plus grande priorité ont été répertoriés comme ZCB grâce aux observations des parties prenantes. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour identifier la gamme complète des ZCB d'eau douce dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Les résultats de la priorisation des ZCB terrestres et d'eau douce dans chaque pays du hotspot sont donnés au Tableau 4.9.

Tableau 4.9 Les ZCB terrestres et d'eau douce par indice de priorité et par pays

Indice de priorité	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo	Nombre total de ZCB
ZCB terrestres												
1	0	12	0	2	0	1	1	0	3	2	0	21
2	0	4	6	0	12	2	7	6	1	4	1	43
3	1	1	2	1	5	6	4	3	0	1	0	24
4	0	2	7	0	7	2	6	2	0	2	1	29
5	0	0	0	0	6	0	0	1	0	0	0	7
Total	1	19	15	3	30	11	18	12	4	9	2	124
ZCB d'eau douce												
1	0	2	0	0	0	0	2	0	1	1	0	6
2	0	0	1	0	0	0	2	2	0	1	1	7
Total	0	2	1	0	0	0	4	2	1	2	1	13

N.B. Certaines ZCB sont transfrontalières et sont comptées pour chacun des pays dans lequel elles s'étendent

Les espèces déclenchant le classement de toutes les ZCB terrestres bénéficiant de la plus grande priorité sont présentées dans le Tableau 4.10. Les mammifères de déclenchement sont presque tous de petite taille, des espèces à aire réduite, à l'instar des musaraignes, de la mangouste et de la chauve-souris. Cela se justifie par la grande importance accordée au caractère irremplaçable.

Tableau 4.10 Espèces déclenchant les ZCB terrestres bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1) sur la base de l'importance biologique relative

ZCB bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1)	Pays	Espèce déclenchant le statut de plus grande priorité	Nom commun	Classe	Catégorie pour la Liste rouge
Annobón	Guinée Équatoriale	<i>Afroablepharus annobonensis</i>	Scinque sans paupières d'Annobón	Reptilia	CR
Monts Bakossi	Cameroun	<i>Hyperolius dintelmanni</i> <i>Leptodactylodon wildi</i>	Non disponible Non disponible	Amphibia Amphibia	EN EN
Monts Bamboutos	Cameroun	<i>Leptodactylodon axillaris</i>	Non disponible	Amphibia	EN

ZCB bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1)	Pays	Espèce déclenchant le statut de plus grande priorité	Nom commun	Classe	Catégorie pour la Liste rouge
Réserve forestière de Gola	Sierra Leone	<i>Hylomyscus baeri</i>	Mulot sylvestre de Baer	Mammalia	EN
Konkouré	Guinée	<i>Rhinolophus maclaudi</i>	Rhinolophe de Maclaud	Mammalia	EN
Réserve de faune du lac de cratère de Mbo- Forêt de Mbingo	Cameroun	<i>Crocidura picea</i>	Musaraigne du Cameroun	Mammalia	CR
Réserve écologique intégrale du Mont Kupe	Cameroun	<i>Werneria preussi</i>	Non disponible	Amphibia	EN
Mont Manengouba	Cameroun	<i>Cardioglossa trifasciata</i> <i>Leptodactylodon erythrogaster</i>	Non disponible Non disponible	Amphibia Amphibia	CR CR
Mont Nganha	Cameroun	<i>Astylosternus nganhanus</i>	Non disponible	Amphibia	CR
Mont Nlonako	Cameroun	<i>Petropedetes perreti</i> <i>Cardioglossa venusta</i> <i>Astylosternus perreti</i>	Non disponible Non disponible Non disponible	Amphibia Amphibia Amphibia	EN EN EN
Mont Cameroun et Mokoko-Onge	Cameroun	<i>Pternistis camerunensis</i>	Francolin du Mount Cameroun	Aves	EN
		<i>Sylvioresx morio</i>	Musaraigne de forêt du Mont Cameroun	Mammalia	EN
		<i>Otomys burtoni</i>	Rat de burto's Vlei	Mammalia	EN
Mont Lefo	Cameroun	<i>Lophuromys eisentrauti</i>	Souris à fourrure du Mont Lefo	Mammalia	EN
Mont Oku	Cameroun	<i>Hylomyscus grandis</i>	Hylomyscus du Mont Oku	Mammalia	CR
		<i>Lamottemys okuensis</i>	Rat du du Mont Oku	Mammalia	EN
		<i>Lophuromys dieterleni</i>	Rat à la fourrure Oku	Mammalia	EN
		<i>Wolterstorffina chirioi</i> <i>Xenopus longipes</i>	Rat à la fourrure piquante du Mont Oku Non disponible Xénope du lac Oku	Amphibia Amphibia	CR CR
Mont Rata et Réserve forestière des monts Rumpi	Cameroun	<i>Myosorex rumpii</i>	Musaraigne-souris de Rumpi	Mammalia	EN
		<i>Alexeteroon jynx</i>	Non disponible	Amphibia	CR
Parc Naturel Obô do Príncipe	São Tomé et Príncipe	<i>Turdus xanthorhynchus</i>	Grive de Príncipe	Aves	CR
Parc Naturel Obô de São Tomé et Zone Tampon	São Tomé et Príncipe	<i>Myonycteris brachycephala</i>	Chauve-souris frugivore à collier de So Tomé	Mammalia	EN
		<i>Columba thomensis</i>	Pigeon rameron de São Tomé	Aves	EN
		<i>Neospiza concolor</i>	Gros-bec de São Tomé	Aves	CR
Parc National de Pico de Basilé	Guinée Équatoriale	<i>Praomys morio</i>	Souris à la fourrure douce du Cameroun	Mammalia	EN
Tchabal Mbabo	Cameroun	<i>Cardioglossa alsco</i>	Non disponible	Amphibia	CR
Réserve forestière du secteur ouest de la Péninsule où la chasse est interdite	Sierra Leone	<i>Cardioglossa aureoli</i>	Grenouille à IONG doigts de Freetown	Amphibia	EN
		<i>Triclisia macrophylla</i>	Non disponible	Magnoliopsida	CR

ZCB bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1)	Pays	Espèce déclenchant le statut de plus grande priorité	Nom commun	Classe	Catégorie pour la Liste rouge
Zona Ecológica da Praia das Conchas	São Tomé et Príncipe	<i>Chaerephon tomensis</i>	Chauve-souris à queue libre de São Tomé	Mammalia	EN
Zwedru	Libéria	<i>Phyllastrephus leucolepis</i>	Le bulbul du Libéria	Aves	CR

Notes: Toutes les espèces répertoriées n'ont été recensées que dans une seule ZCB au sein du hotspot. Toutes les ZCB répondent aux critères des sites AZE.

4.3.3 Vue d'ensemble des ZCB répertoriées comme ayant une relative haute importance biologique

La sous-région des écosystèmes forestiers de Haute Guinée

La sous-région des écosystèmes forestiers de Haute Guinée du hotspot a 36 ZCB terrestres et huit ZCB d'eau douce d'une valeur relative en biodiversité élevée (Priorité n°1 et n°2). Quatre de ces sites les ZCB répondent aux critères des sites AZE. La Réserve forestière de Gola (SLE1); Konkouré (GIN6); Réserve forestière du secteur ouest de la Péninsule où la chasse est interdite (SLE8); et Zwedru (LBR 18) (Tableau 4.10). Seul Zwedru est cité comme un site AZE sur le site web de l'Alliance, qui reconnaît également deux autres sites AZE dans les forêts de Haute Guinée. Le premier, constitué du Parc National de Taï et de la Réserve de Faune du N'Zo (CIV11), était auparavant considéré comme le seul site abritant le crapaud de Taï mais cette espèce a récemment été découverte dans un second site (la Réserve forestière de Gola (SLE1)) et rétrogradée d'espèce menacée d'extinction à espèce menacée. Le deuxième site, le Mont Nimba, est un site AZE transfrontalier, qui s'étend entre la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Libéria, qui abrite l'ensemble de la population mondiale du crapaud vivipare du Mont Nimba "menacé d'extinction". Dans l'analyse utilisée pour le profil d'écosystème, la répartition du Mont Nimba s'étend sur plusieurs ZCB, dont aucune n'abrite l'ensemble de la population de cette espèce. Par conséquent, aucune d'entre elles n'est éligible au statut de ZCB bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1).

Le centre et l'ouest de la Guinée

Au centre et à l'ouest de la Guinée, on dénombre deux ZCB d'une valeur relative en biodiversité élevée. La Forêt Classée de Balayan Souroumba (GIN3) est répertoriée comme ayant une valeur élevée en raison de la présence du vautour à dos blanc menacé et de la présence de chimpanzés et d'un certain nombre d'espèces végétales dont l'état de conservation est préoccupant. Konkouré (GIN6), un site bénéficiant de la plus grande priorité (priorité n°1) à proximité de Conakry sur le littoral de la Guinée, revêt une importance pour le rhinolophe de Maclaud (*Rhinolophus maclaudi*) menacé, qui est présent dans quelques localités en Guinée, dont l'une est l'île de Conakry. Ce site qui comprend une partie importante de l'habitat de mangrove, est également potentiellement important pour le lamantin d'Afrique de l'ouest et plusieurs espèces marines vivant à proximité des côtes, dont deux espèces de poisson-scie "menacées d'extinction".

Le littoral de la Sierra Leone

Plus au sud le long du littoral autour de Freetown en Sierra Leone se trouve un groupe de ZCB terrestres, dont la réserve forestière du secteur ouest de la Péninsule où la chasse est interdite (SLE8), la Yawri Bay (Baie de Yawri (SLE9), et l'estuaire du fleuve Sierra Leone (SLE5). Le

premier site contient la seule étendue de vestige de forêt tropicale humide à l'ouest de la Sierra Leone et un important site pour beaucoup d'espèces d'oiseaux, dont cinq espèces pour lesquelles l'état de conservation est préoccupant au niveau mondial. Ce site abrite également un certain nombre d'espèces de primates, dont le chimpanzé menacé et le singe de Diana vulnérable. Trois espèces de céphalophes, dont le céphalophe de Jenkin menacé, sont également présentes sur ce site, ainsi que la grenouille aux longs doigts de Freetown (*Cardioglossa aureoli*) menacée. La ZCB de la baie de Yawri, importante pour de nombreuses espèces d'oiseaux, le lamantin d'Afrique de l'ouest, les tortues marines, et le chimpanzé, a récemment été décrite comme faisant l'objet d'une grave menace en raison de l'expansion des activités agricoles, de l'exploitation minière et de la construction de routes (Birdlife International, 2015). La ZCB de l'estuaire du fleuve sierra Leone est un autre revêtant une importance potentielle pour les oiseaux de rivage, les lamantins, les poissons-scie et les tortues.

Deux ZCB d'eau douce sont situées sur le littoral de la Sierra Leone. Le marais de Rhombe et l'embouchure des fleuves Little and Great Scarcies (fw8) abritent trois espèces de poissons d'eau douce menacées à l'échelle mondiale: un mollusque menacé et deux odonates menacés. Le deuxième site, le Bassin du fleuve Gbangbaia (fw6), abrite six espèces de poissons menacées à l'échelle mondiale et deux espèces de libellules menacées. On pense également que c'est le seul site restant qui abrite l'espèce relique de mollusque *Pleiodon ovate*, très rare, qui serait l'espèce ancestrale des bivalves d'Afrique de l'ouest.

La zone transfrontalière entre la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée

Un peu plus au sud et à l'intérieur près de la frontière Sierra Leone -Libéria- Guinée se trouve un complexe transfrontalier de ZCB revêtant une grande importance, qui comprend la Réserve forestière de Gola (SLE1), la réserve forestière des Monts Kambui (SLE2), le Sanctuaire de faune de Tiwai/Réserve forestière où la chasse est interdite (SLE7), le Complexe de Lofa -Mano (LBR11), les Monts Wologizi (LBR16) et le Massif du Ziama (GIN8). Le sanctuaire de l'île de Tiwai dans le fleuve Moa en Sierra Leone a l'une des plus fortes densités en espèces de primates restant en Afrique, dont le colobe rouge de l'ouest (*Procolobus badius*) menacé, le singe de Diana vulnérable, le chimpanzé menacé, et le colobe noir et blanc (*Colobus polykomos*) vulnérable. Plus de 176 espèces d'oiseaux, dont la chouette-pêcheuse (*Scotopelia ussheri*) vulnérable, 700 espèces de papillons et 700 espèces végétales ont été recensées sur l'île de Tiwai (T. Garnet pers. comm.). La Réserve forestière de Gola abrite la plus grande superficie de forêt tropicale humide dans la sous-région sierra-léonaise des forêts de Haute Guinée, avec une très grande diversité d'espèces, y compris 14 espèces d'oiseaux dont l'état de conservation est préoccupant. Cette ZCB abrite également de nombreux primates, et un certain nombre de grands mammifères tels que l'éléphant d'Afrique, l'hippopotame nain et le céphalophe de Jentink. Ce site abrite également une population de mulots sylvestres de Baer (*Hylomyscus baeri*) menacés. Le Complexe Lofa-Mano, qui se trouve de part et d'autre de la frontière libérienne, est contigu à la Réserve forestière de Gola. La ZCB est située entre les fleuves Lofa et Mano couvrant une importante partie de la forêt tropicale humide et une partie de la savane. Elle abrite des populations de chimpanzés, de céphalophes, de singes et d'éléphants d'Afrique. Cette ZCB est considérée comme étant en danger en raison de la grave menace actuelle provoquée par l'expansion des activités agricoles, de l'exploitation minière, et de la construction de logements et de l'urbanisme.

Directement au sud-est de ce complexe transfrontalier de ZCB, se trouvent trois ZCB d'eau douce bénéficiant d'une très grande priorité. Une ZCB dans le cours supérieur de St Paul River (fleuve St Paul) (rfw11) est importante pour la forte concentration d'espèces d'eau douce menacées à l'échelle mondiale, dont huit espèces de poissons et également le crabe de trou d'arbre (*Globonautes macropus*) menacé. *Barbus carcharhinoides* et *B. melanotaenia* sont deux espèces de poissons menacées d'extinction dont on croit que l'habitat à l'échelle mondiale est confiné à ce cours supérieur du fleuve. Le mollusque gastéropode (*Bellamyia Libériana*) menacé d'extinction, pourrait également être présent dans cette partie du cours d'eau et pourrait faire l'objet d'autres initiatives de recherche. En aval du cours supérieur du fleuve St Paul se trouvent deux autres ZCB d'eau douce: le cours moyen du fleuve St Pau (fw7), et le cours inférieur du fleuve St Paul (fw4).

La région du mont Nimba

En se déplaçant vers l'est à travers la sous-région, on trouve un complexe de ZCB adjacentes et se recouvrant partiellement dans la région du mont Nimba, qui s'étend sur les frontières du Libéria, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. Cette aire relativement isolée de montagnes densément boisées à forte déclivité est très riche en biodiversité, y compris de nombreuses espèces endémiques à cette région. La diversité et la densité des fougères arborescentes, telles que *Cyathea cylindricus*, sont remarquables. Ces montagnes sont répertoriées comme un site AZE en raison de trois espèces d'amphibiens, et de la chauve-souris à la queue ronde (*Hipposideros lamottei*), qui sont toutes menacées et confinées à cette zone. Le mont Nimba est divisé en cinq ZCB, dont deux à priorités biologiques élevées: le mont Nimba (qui fait partie du site AZE transfrontalier du mont Nimba) (CIV8) en Côte d'Ivoire; les monts Nimba (LBR12) au Libéria. Un peu plus loin à l'est, la Forêt Classée des Mont Guéoulé et des Réserves du Mont Glo (CIV8) est également considérée comme une priorité biologique élevée.

En théorie, la région du mont Nimba est protégée: la partie libérienne a été désignée sous l'appellation Réserve naturelle intégrale des monts Nimba en 1944, et les parties guinéenne et ivoirienne ont été déclarées site du patrimoine mondial ((bénéficiant actuellement du statut de site "en danger") en 1981 et 1982, respectivement. Cependant, l'extraction du minerai de fer sur le mont Nimba est une menace à la biodiversité depuis plus de 20 ans.

La zone transfrontalière Libéria- Côte d'Ivoire

Plus au sud le long de la frontière Libéria- Côte d'Ivoire se trouve un autre important complexe transfrontalier de ZCB bénéficiant d'une priorité biologique relative élevée. Zwedru (LBR18) au centre-est du Libéria, à la frontière avec la Côte d'Ivoire, abrite un certain nombre d'espèces à aire réduite, dont le bulbul du Libéria. Cette espèce a été décrite à partir de deux parcelles de forêt à 20 kilomètres au nord-ouest de Zwedru en 1985 (Gatter 1997) mais depuis lors, il n'y a pas eu d'autres recherches documentées. La ZCB de Grebo (LBR7), également à la frontière avec la Côte d'Ivoire, est une zone de forêt limitée sur trois côtés par le cours d'eau Cavalla. Cette ZCB est riche en espèces d'oiseaux et en un certain nombre de mammifères menacés, dont le céphalophe de Jentink, la mangouste du Libéria, l'hippopotame nain, le chimpanzé, et le colobe rouge d'Afrique de l'ouest. Parmi les autres ZCB à priorité biologique élevée dans ce complexe, figurent Cestos - Senkwen (LBR1) et le Parc national de Sapo (LBR14) au Libéria, et la Forêt Classée de Cavally et Goin - Débé (CIV3) en Côte d'Ivoire. La dernière ZCB est le seul site en Côte d'Ivoire connu comme abritant le malimbe de Gola menacé.

Une autre priorité biologique relative élevée au Libéria est un groupe de sous-bassins versants autour de Weeni Creek (Crique de Weeni) dans le comté de Grand Bassa (fw 12), où un crabe menacé d'extinction, *Liberonectes grandbassa*, et trois espèces de poissons menacés sont présents. La répartition mondiale entière connue de ce crabe d'eau douce est dans la crique de Weeni, où il est actuellement non protégé et subit les effets de la déforestation en cours.

Le sud de la Côte d'Ivoire et du Ghana

Plus à l'est, dans et au sud-est de la Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana, se trouvent un grand nombre d'importantes réserves forestières qui sont également des ZCB confirmées revêtant une importance biologique relative élevée. Celles-ci comprennent Adiopodoume (CIV1), la Forêt Classée de Bossematié (CIV2) et la Forêt Classée de Yapo et Mambo (CIV6) en Côte d'Ivoire, et la Réserve forestière d' Atewa Range (GHA3), Boin la Réserve forestière de Tano (GHA6), la Réserve forestière de Cape Three Points (GHA9), la réserve forestière de Draw River (GHA11), la Réserve forestière de Jema-Asemkrom (GHA14), la réserve forestière de Neung South (GHA19), la Réserve forestière de Sapawsu (GHA22), la réserve forestière de Southern Scarp (GHA24), la réserve forestière de Subri River (fleuve Subri) (GHA25) et la Réserve forestière de Tano-Offin (GHA29) au Ghana. Outre ces ZCB terrestres, la partie inférieure du fleuve Bandama en Côte d'Ivoire est une ZCB d'eau douce prioritaire du niveau 2 (fw 3) abritant un mollusque menacé et une plante d'eau douce vulnérable.

La zone transfrontalière Ghana-Togo

Dans la zone de transition entre les forêts de Haute et de Basse Guinée, le long de la frontière entre le Ghana et le Togo, le (projet de) Parc national de Kyabobo (GHA 16), et la Réserve forestière de Missahoé (TGO2) revêtent un intérêt. Le (projet) de Parc national de Kyabobo, bien que n'ayant pas fait l'objet d'une étude exhaustive, abrite un certain nombre d'espèces menacées telles que la grenouille d'Ukamia (*Hyperolius torrentis*) qui est une espèce menacée. La Réserve forestière de Missahoé est le seul site au Togo où de nombreuses espèces forestières ont été recensées (Birdlife International 2015). Une seule ZCB d'eau douce transfrontalière située à l'est du bassin versant de la Basse Volta single (fw5) abrite un certain nombre de poissons d'eau douce et de mollusques à aire réduite, dont le stromaté (*Irvineia voltae*), espèce menacée, dont la présence est uniquement reconnue dans le bassin inférieur du fleuve Volta.

La sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée

La sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée du hotspot a 28 ZCB terrestres et cinq ZCB d'eau douce revêtant une importance biologique relative élevée (c'est-à-dire des sites bénéficiant d'une priorité très élevée (niveau 1) et d'une priorité élevée (niveau 2). Dix-sept de ces sites répondent aux critères des sites AZE, principalement pour les petits mammifères et amphibiens (Tableau 4.10), même si seuls 10 d'entre eux sont actuellement reconnus comme tels sur le site web de l'Alliance.

Le Nigéria

Sur la frontière Nigéria-Cameroun se trouve un groupe de ZCB revêtant une importance biologique relative élevée: les Monts Mbe et le Parc national de Cross River: l'Okwangwo Division (Division d'Okwangwo) (NGA7), la réserve forestière d'Afi River (fleuve Afi) (NGA1) et le Plateau d'Obudu (NGA9). La première ZCB est la plus connue pour son importante population

de la sous-espèce de gorilles de l'ouest de Cross River, menacée d'extinction. En y incluant l'Oban Division (Division d'Oban) (NGA4) non limitrophe, le parc national de Cross River abrite 11 espèces de primates, dont la sous-espèce de chimpanzé (*Pan troglodytes ellioti*) présente sur la frontière Nigéria-Cameroun, le singe de Preuss et le drill. L'éléphant d'Afrique y est également présent et la diversité végétale, élevée. La ZCB de la réserve forestière du fleuve Afi, qui est contiguë aux monts Mbe à l'ouest, est une vaste zone forestière où l'éléphant de l'ouest, le singe à oreilles rouges et le drill sont présents. Les menaces dues à l'expansion et à l'intensification des activités agricoles, à la chasse et à l'exploitation forestière sont considérées comme étant courantes et "très élevées" par BirdLife International (2015), malgré la présence de la conservation. Le sanctuaire communautaire de faune des monts Mbe, partie intégrante des monts Mbe et du parc national de Cross River: la ZCB de la Division d'Okwango forme un important corridor d'habitats et contient d'importantes populations de plusieurs espèces menacées, dont le gorille de l'ouest, le chimpanzé, le drill, le léopard et l'éléphant d'Afrique. Plus loin le long de la frontière Nigéria-Cameroun au nord-est, la ZCB du Plateau d'Obudu est un prolongement humide et montagneux du mont Cameroun. Ce site abrite un certain nombre d'amphibiens et d'oiseaux menacés et à aire réduite, dont la timalie de montagne à gorge blanche (*Kupeornis gilberti*). Le singe de Preuss y est encore présent et le gorille de l'ouest y ferait des incursions de temps à autre. Plus loin encore vers le nord-est, la Réserve forestière de Ngel-Nyaka (NGA8), à proximité du Parc national de Gashaka, est classée comme une ZCB bénéficiant d'une priorité du niveau 2.

Le centre du Nigéria ne contient pas de ZCB bénéficiant d'une priorité spécifique pour son importance biologique relative élevée mais, à l'ouest du pays, à environ 135 km au nord de Lagos, la Réserve forestière d'Omo (NGA11) est le principal habitat du malimbe d'Ibadan, une espèce d'oiseau menacée qui vit cantonnée dans quelques parcelles de forêt au sud-ouest du Nigéria. Encore une fois, on considère que cette ZCB est confrontée à un risque très élevé en raison de l'expansion des activités agricoles et de l'exploitation forestière (Birdlife International). Ce site est également connu pour sa grande diversité d'espèces d'oiseaux. La Réserve forestière d'IITA, près d'Ibadan (NGA6), malgré son étroitesse et son isolement, jouit du statut de ZCB bénéficiant de la priorité du niveau 2.

Deux ZCB d'eau douce sont situées dans le Delta du Niger, une région fortement touchée par les déversements de pétrole, la perte de l'habitat de la mangrove, et une vaste infestation par la jacinthe d'eau, (*Eichhornia crassipes*) espèce envahissante. La ZCB située à l'ouest du Delta du Niger (fw 13), dans le secteur du delta au sud-ouest de Benin City, contient deux espèces de crevettes d'eau douce menacées: *Desmocarlis bislineata* et *Euryrhynchina edingtonae*. La première espèce a son aire mondiale connue confinée à la ZCB. Le Delta du Niger, situé au sud-est, près de la ZCB de Calabar (fw 10), se trouve dans la partie est du delta dans le cours inférieur Cross River (fleuve Cross). Cette ZCB abrite un petit nombre de poissons et de plantes menacés et aire réduite, ainsi qu'une espèce de crabe d'eau douce. Une espèce de fondule (*Fundulopanchax scheeli*), menacée, est entièrement confinée à cette ZCB. Le crabe *Potamonautes reidi*, espèce vulnérable, qui a une aire de répartition mondiale limitée au Delta du Niger, est également présent sur ce site.

Le Cameroun

Douze ZCB terrestres bénéficiant d'une priorité du niveau 1 et ayant une importance biologique relative élevée sont situées au Cameroun, réparties à travers la chaîne de montagnes des Hauts Plateaux du Cameroun. Dans la quasi-totalité des cas, ces ZCB ont été classées à un niveau élevé en raison de la présence d'espèces d'amphibiens et de petits mammifères à aire réduite et/ou menacées, mais un certain nombre d'autres espèces dont l'état de conservation est préoccupant sont également présentes sur ce site.

Neuf de ces ZCB sont reconnues comme des sites AZE. A l'extrême nord-est du hotspot, le mont Nganha (CMR10) sur le Plateau de l'Adamaoua est la seule localité connue comme habitat de la grenouille *Astylosternus nganhanus*, espèce menacée d'extinction. Tchabal Mbabo (CMR18) abrite également la seule population connue d'une autre espèce de grenouille (*Cardioglossa alsco*), menacée d'extinction, qui est tributaire des vestiges de forêt galerie et des pentes plus inaccessibles où le couvert forestier demeure. Les monts Bakossi (CMR1), les monts Bamboutos (CMR3) et le Mont Manengouba (CMR9) sont également importants pour leurs populations d'amphibiens à aire très réduite et menacés. La Réserve forestière du Mont Rata et du Mont Rumpi (CMR16) revêt une grande importance en raison de la présence de la grenouille *Alexeroon jynx*, espèce menacée d'extinction, et de la souris-musaraigne *Myosorex rumpii*, espèce menacée, présence qui se confine à cette zone. Le Mont Oku (CMR15) contient cinq espèces d'amphibiens et de petits mammifères menacés d'extinction et dont l'aire de répartition est réduite. On considère que cette ZCB est sous une menace très grave et immédiate en raison de l'expansion des activités agricoles, de la perturbation humaine et du feu (BirdLife International 2015). Le mont Cameroun et Mokoko-Onge (CMR12), un vaste dôme volcanique à l'ouest de Douala, abrite l'ensemble des populations mondiales du rat de Burton's vlei (*Otomys burtoni*), de la musaraigne de forêt du mont Cameroun (*Sylvisorex morio*) et du francolin du mont Cameroun, espèces qui sont toutes menacées. Parmi les grands mammifères dont l'état de conservation est préoccupant, figurent le drill, espèce menacée, et l'éléphant d'Afrique, espèce vulnérable, tandis que les niveaux d'endémisme des plantes y sont également élevés (BirdLife International 2015). Enfin, on pense que le mont Lefo (CMR13) sur le Plateau Barmiléké abrite la population mondiale de la souris à la fourrure piquante du mont Lefo (*Lophuromys eisentrauti*), espèce menacée. Cette zone est densément peuplée et sous la menace de l'exploitation forestière.

Parmi les autres ZCB revêtant une importance biologique très élevée au Cameroun, figurent la Réserve écologique intégrale du mont Manengouba (CMR8), petite ZCB à proximité des monts Bakossi, qui abrite l'une des rares sous-populations d'une grenouille menacée, *Werneria preussi*, à laquelle s'ajoutent plusieurs autres espèces menacées, notamment le drill, le scinque à cinq (*Leptosiphos pauliani*), la pie-grièche de brousse de Kupe (*Telophorus kupeensis*) et la timalie de montagne à gorge blanche. Non loin de l'est, le mont Nlonako (CMR11) est une autre ZCB qui abrite un grand nombre d'amphibiens menacés, dont trois espèces de grenouilles menacées dont les aires de répartition sont très réduites. Le colobe rouge de Preuss et le drill, espèces menacées d'extinction, y sont également présents. Enfin, l'ensemble Réserve de faune du cratère de Mbi - forêt de Mbingo (CMR6) est important pour un grand nombre d'espèces de petits mammifères sous une grave menace et à aire réduite, à l'instar de la musaraigne du Cameroun, des amphibiens et des oiseaux menacés d'extinction. Selon une évaluation de ce site récemment réalisée par

Birdlife International (2013), la menace due à l'expansion des activités agricoles et à l'élevage est très élevée et courante.

Quatre autres ZCB terrestres du Cameroun figurent parmi les sites bénéficiant d'une priorité du niveau 2, notamment la Réserve forestière de Bali-Ngamba (CMR2), le mont Bana (CMR7), le mont Mbam (CMR14) et Yabassi (CMR19). Toutes sont situées le long de la bordure orientale du hotspot.

Le Cameroun contient deux ZCB d'eau douce bénéficiant d'une priorité biologique relative élevée. La première de celles-ci; le lac Barombi Mbo et ses bassins versants environnants (fw 1), au nord-est de Douala, recouvre en partie le mont Cameroun et la ZCB de Mokoko- Onge. Trente-sept espèces de poissons d'eau douce, de plantes, de libellules et de crevettes ont déclenché les critères relatifs à la ZCB dans ce site, notamment deux espèces de poissons (*Clarias maclareni* et *Sarotherodon lohbergeri*) et une plante (*Ledermanniella batangensis*), qui sont menacées d'extinction. La dernière espèce n'a plus été recensée depuis la première fois où elle avait été prélevée en 1908 et peut avoir disparu. Une zone de concentration importante dans la ZCB est le lac Barombi Mbo, lac de cratère d'une superficie de près de 7 km², avec une grande diversité d'espèces d'eau douce endémiques. Le poisson-chat (*C. maclareni*) est endémique à ce lac avec 11 espèces de cichlidés endémiques. Les principales menaces qui pèsent sur ce lac sont l'expansion des plantations de palmier à huile, le projet de développement du tourisme, le captage d'eau pour la ville de Kumba, et la déforestation débouchant sur l'augmentation de la sédimentation du lac. Le barrage des gorges du Sunda sur le cours inférieur du fleuve Nyong fait peser une menace potentielle sur les espèces riveraines en cas de reprise de sa construction.

La ZCB d'eau douce du lac Bermin et de ses bassins versants environnants (fw2) est située au nord-ouest de NkONGamba, et recouvre partiellement la ZCB des monts Bakossi (CMR1) et la ZCB du mont Manengouba (CMR9), et recouvre encore de façon plus importante une partie de la ZCB du sanctuaire de faune de Banyang Mbo (CMR4) et une grande partie de la ZCB du sanctuaire de faune de Banyang Mbo (CMR4). Quarante-neuf espèces de déclenchement des ZCB d'eau douce sont présentes dans ce site, dont de nombreuses espèces de poissons, de libellules et de plantes. Neuf espèces de cichlidés menacées d'extinction sont endémiques à un autre petit lac de cratère, le lac Bermin, dans cette ZCB, et deux espèces d'odonates menacées d'extinction sont présentes dans l'ensemble de la ZCB.

São Tomé et Príncipe, et la Guinée Équatoriale

La chaîne des îles océaniques de Bioko, de Príncipe, de São Tomé et d'Annobón contient six ZCB terrestres et une ZCB d'eau douce bénéficiant d'une priorité des niveaux 1 ou 2. L'un de ces sites, le Parc National Obô de São Tomé e Zona Tampão (STP2), recouvrent partiellement deux sites AZE confirmés (les hautes terres de São Tomé et les basses terres de São Tomé).

Le Parc national de Pico de Basilé (GNQ3) situé au nord de l'île de Bioko abrite l'espèce d'oiseau endémique Fernando Po speirops (*Speirops brunneus*), avec 28 autres espèces d'oiseaux qui se présentent comme des races endémiques à Bioko (BirdLife International 2015). Quatre primates menacés à l'échelle mondiale sont présents ici: le singe de Preuss; le singe à oreilles rouges, le colobe noir (*Colobus satanas*); et le drill. En outre, une espèce de poisson et trois espèces de reptiles sont endémiques à cette île (BirdLife International 2015). Quatre espèces de tortues

marines (verte, imbriquée, bâtarde (olivâtre) et luth) nichent sur les plages au sud de Bioko le long d'une bande côtière de 20 kilomètres, et cette île est considérée comme la plus importante de la région pour ce qui est du nombre d'espèces de tortues marines et d'individus de nidification (Castroviejo *et al.* 1994).

Le Parque Natural Obô do Príncipe (STP1) sur l'île de Príncipe contient quatre espèces dont l'état de conservation est préoccupant et sept espèces d'oiseaux endémiques à l'île. Parmi les espèces endémiques à cette île se trouve la drive, espèce menacée d'extinction. Au moins six espèces de reptiles, quatre espèces de grenouille et une espèce de musaraigne sont également endémiques à cette île. Un certain nombre d'espèces marines dont l'état de conservation est préoccupant sont présentes dans les eaux côtières près du rivage, dont plusieurs requins et la tortue verte, qui sont des espèces menacées.

São Tomé a trois ZCB terrestres d'importance biologique élevée: Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão (STP2); Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza (STP3); et Zona Ecológica da Praia das Conchas (STP4). Ces trois ZCB se distinguent, en grande partie, par les nombreuses espèces d'oiseaux dont l'état de conservation est préoccupant. Toutes les trois recouvrent partiellement São Tomé (fw9): une ZCB d'eau douce d'importance biologique élevée. Cette ZCB abrite une espèce de crevette menacée, *Atya intermedia*, qui est par ailleurs uniquement présente sur l'île d'Annobón en Guinée Équatoriale.

Tant elle est importante en tant que l'un des deux seuls sites à abriter *A. intermedia*, la ZCB d'Annobón (GNQ1) est un important site de reproduction de beaucoup d'espèces d'oiseaux marins et d'au moins deux espèces de tortues marines menacées: la tortue imbriquée et la tortue luth.

4.3.4 Analyse des lacunes des ZCB

La majorité des ZCB terrestres ayant une priorité de niveau 1 ont bénéficié de cette priorité en raison de la présence d'espèces d'amphibiens et/ou de petits mammifères menacées qui sont endémiques aux dits sites. Ces sites remplissent également les conditions de sites AZE et sont à juste titre considérés comme des sites bénéficiant d'une priorité élevée en vue des mesures visant à éviter les extinctions d'espèces imminentes. Cependant, ce fort accent mis sur les petites espèces à aire réduite, qui remplissent toutes les conditions pour bénéficier de la conservation des sites, peut conduire à la non-prise en compte de certaines des espèces les plus répandues mais sur lesquelles pèse une grave menace, et qui peuvent aussi bénéficier des mesures sur site. Une analyse ultérieure a révélé que les espèces sur lesquelles pèsent les plus graves menaces (espèces menacées d'extinction (CR) et espèces menacées (EN)) et à aire de distribution étendue (indices 3 et 4 de caractère irremplaçable) ont, cependant, été relativement bien représentées dans le réseau proposé de ZCB bénéficiant d'une priorité des niveaux 1 et 2 (Tableau 4.11).

Tableau 4.11 Espèces sur lesquelles pèse une grave menace (CR/EN) associées aux indices 3 et 4 de caractère irremplaçable (c.à.d. Zones qui se recouvrent partiellement entre 2 et 100 ZCB dans le hotspot)

Espèces menacées	Nom commun	Nombre de ZCB bénéficiant d'une priorité du niveau 1 et recouvrant partiellement l'aire de répartition de l'espèce	Nombre de ZCB bénéficiant d'une priorité du niveau 2 et recouvrant partiellement l'aire de répartition de l'espèce	Nombre de ZCB bénéficiant d'une priorité des niveaux 1 et 2 recouvrant partiellement l'aire de répartition de l'espèce
<i>Cephalophus jentinki</i>	Céphalophe de Jentink	3	7	10
<i>Cercopithecus diana</i>	Singe de Diana	5	21	26
<i>Cercopithecus preussi</i>	Singe de Preuss	3	2	5
<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	5	6	11
<i>Choeropsis liberiensis</i>	Hippopotame nain	3	9	12
<i>Necrosyrtes monachus</i>	Vautour à capuchon	2	8	10
<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzé	11	29	40
<i>Procolobus badius</i>	Colobe rouge de l'ouest	4	17	21
<i>Scotopelia ussheri</i>	Couette-pêcheuse	2	2	4
<i>Tieghemella heckelii</i> ¹	Acajou cérисier	3	8	11

¹ L'absence d'une carte des aires de répartition de cette espèce signifie que sa présence dans ces ZCB reste à confirmer.

D'autres espèces terrestres sur lesquelles pèsent une grave menace (CR ou EN) et qui sont moins répandues mais ne sont pas endémiques au site (c.à.d. leur indice de caractère irremplaçable se situe à 2), dont des espèces comme le gorille de l'ouest, sont présentes dans beaucoup des 43 sites de ZCB terrestres bénéficiant d'une priorité du niveau 2. Seules 19 espèces terrestres menacées d'extinction ou menacées ne sont pas couvertes par au moins l'une des ZCB bénéficiant d'une priorité du niveau 2. La majorité de ces espèces sont des amphibiens et des oiseaux dont les aires de répartition recouvrent partiellement au moins certaines ZCB qui sont actuellement entièrement contenues dans les aires protégées existantes, de sorte qu'elles bénéficient d'une faible priorité en raison des niveaux plus élevés de la perception de la protection actuellement utilisés.

4.3.5 Chevauchement actuel entre les ZCB et les aires protégées

Lors de l'évaluation du niveau de protection des ZCB assurée par le réseau des aires protégées, il a été décidé, suite aux avis reçus grâce au premier atelier de concertation des parties prenantes, de limiter l'analyse du chevauchement spatial des ZCB avec les aires protégées (comme contenues dans les bases de données mondiales sur les aires protégées (WDPA)) à celles inscrites aux Catégories I, II, III ou IV de l'UICN. Cette restriction aux aires protégées des Catégories I à IV est basée sur le grand nombre d'aires protégées du hotspot qui soit n'existent plus (telles que les réserves forestières où toute la forêt a depuis été défrichée) ou qui ne devraient pas assurer actuellement une protection efficace.

Au total, 25 925 km² (environ 24 pour cent) de la superficie des terres au sein des ZCB se trouvent dans les limites des aires protégées des catégories I à IV existantes. Le niveau de couverture par les aires protégées pour les ZCB prises isolément est présenté à l'Annexe 5. Vingt

ZCB ont au moins 90 pour cent de leur surface au sein des limites des aires protégées des Catégories I à IV et, dans la plupart des cas, partagent les mêmes limites. Huit autres ZCB ont entre 10 et 90 pour cent de leur superficie au sein des aires protégées des Catégories I à IV. Par conséquent, 109 des 137 ZCB bénéficient d'un niveau protection faible ou inexistant de la part de l'actuel réseau des aires protégées. Ce manque de protection potentielle des ZCB à travers l'intégration dans le réseau des aires protégées est une question devant être examinée par tous les pays du hotspot.

4.3.6 Lacunes dans les données, priorités de recherche et ZCB proposées

L'analyse des ZCB et les concertations avec les partenaires ont montré que beaucoup reste à comprendre en ce qui concerne la biodiversité dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Les données sur les localités sont entièrement indisponibles pour certaines espèces, et beaucoup d'autres manquent de données relatives à leur emplacement sur une partie de leur aire. Les espèces végétales représentent un écart particulièrement important et, par conséquent, constituent une priorité élevée pour d'autres recherches sur le terrain. Les évaluations de la Liste rouge de l'UICN font également défaut pour de nombreuses espèces, et notamment celles des plantes, des papillons et des reptiles (en particulier dans des zones de la sous-région des forêts de la Basse Guinée) étant incomplètes.

Comme perspective pour combler la lacune importante dans l'évaluation des plantes pour la Liste rouge de l'UICN, il a été recommandé que, compte tenu du grand nombre d'espèces présentes, l'évaluation à venir des espèces végétales accorde la priorité à celles classées comme "espèces utiles", endémiques aux pays, et aux espèces sauvages apparentées (Schatz, 2009). Une fois qu'une espèce a été évaluée et que son statut est connu, des mesures de restauration peuvent être appropriées pour assurer la survie de certaines espèces menacées (Keenleyside *et al.* 2013). Pour celles qui ne peuvent pas être conservées *in situ*, les techniques de conservation *ex situ*, ou la culture d'espèces en dehors de leurs habitats naturels sont recommandées (Müller and Eriksson 2013). Pour d'autres espèces menacées par le commerce, telles *Prunus africana*, espèce vulnérable, une meilleure application de la réglementation existante peut être nécessaire.

Si les ZCB présentées dans le profil d'écosystème représentent les ZCB actuellement confirmées dans les limites du hotspot, il est important de souligner que le processus d'identification des ZCB est itératif, et l'affinement de l'analyse des ZCB devrait être pris en compte dans le cadre des investissements du CEPF dans le hotspot, en particulier pour les plantes et les sous-bassins versants d'eau douce. En outre, compte tenu de la grave épidémie d'Ebola qui a sévi dans un certain nombre de pays du hotspot, il s'est avéré difficile d'obtenir les contributions nécessaires des parties prenantes pour répertorier plus d'une poignée de ZCB supplémentaires pour les vertébrés terrestres. Par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que le nombre de ZCB et de leurs espèces de déclenchement augmente à mesure que des données supplémentaires et les contributions des parties prenantes sont obtenues. Une lacune géographique remarquable est la Sierra Leone, où la concertation des parties prenantes pour le profil a été sérieusement entravée par l'épidémie d'Ebola.

Seul un petit nombre de ZCB d'eau douce ont été répertoriées à ce jour, car les ateliers de concertation des parties prenantes nécessaires à l'identification et à la confirmation des ZCB

d'eau douce doivent encore, en grande partie, être organisés. Par conséquent, il existe encore de nombreuses lacunes dans le réseau actuel des ZCB d'eau douce et beaucoup d'espèces menacées et à aire réduite demeurent en dehors de ces sites.

Enfin, bien qu'en dehors de la limite du hotspot, les ZCB des poissons marins littoraux, qui offrent d'importants avantages socio-économiques aux populations vivant à l'intérieur du hotspot, sont encore à identifier.

4.4 Objectifs de conservation liés aux corridors

Il existe plusieurs définitions du terme “corridor de conservation” (voir: <http://conservationcorridor.org/library/>), et la réflexion sur les corridors est quelque peu passée d'une simple définition des priorités, couplée à une définition relativement rigide d'un corridor tout simplement comme un mécanisme, à la garantie de la connectivité pour les espèces (CSIRO 2008). Une approche plus fluide et plus souple se développe, à mesure que le concept de corridor mûrit. Il est de plus en plus reconnu qu'il est possible de gérer les paysages de façon proactive pour le maintien des fonctions écologiques, l'adaptation aux changements mondiaux, et en vue des économies durables. En outre, un ensemble plus sophistiqué d'outils de conservation et de méthodes d'analyse sont de plus en plus utilisés pour reconnaître et se pencher sur la multitude de nouvelles priorités et opportunités, de menaces, de compromis et de synergies qui apparaissent à travers les vastes paysages (par exemple, les outils systématiques de planification de la conservation, tels que MARXAN). Ces instruments n'ont pas été utilisés pour le présent exercice; à l'effet de d'intégrer plus facilement les résultats des exercices de planification de la conservation antérieurs, qui avaient établi les priorités spatiales à l'échelle des sites et des paysages, lesquelles ont fait l'objet d'une large approbation de la part des groupes de parties prenantes clés.

Pour les besoins du profil d'écosystème, l'ensemble suivant des critères de sélection a été utilisé:

- 1) *Les unités hydrologiques.* L'utilisation des bassins hydrologiques comme unités de conception des corridors et des ZCB a été examinée et recommandée grâce à l'atelier de concertation CSIRO/CI sur les corridors (CSIRO 2008) et a, par la suite, été adoptée comme l'un des critères de sélection des corridors pour le profil. Les systèmes hydrologiques sont hiérarchiquement imbriqués sur la base des attributs topographiques naturels, et cette approche permet un cadrage logique et biologique. Les bassins versants ont également été utilisés dans l'établissement de profils comme unités de planification pour la définition des ZCB d'eau douce. Ceci permet l'adoption d'une approche de conservation à l'échelle du bassin, ce qui répond au besoin de connecter les biomes terrestres, d'eau douce et marin qui sont intimement liés et souvent touchés par les menaces qui se répandent parmi les trois biomes. A titre d'illustration, la pollution terrestre, à l'instar de la sédimentation due au déboisement, a des effets en aval dans un bassin versant ayant un impact sur les lacs fluviaux et les écosystèmes des zones humides et, finalement, sur l'environnement marin littoral. Enfin, un avantage supplémentaire de l'approche de bassin versant est qu'elle permet l'inclusion des corridors transfrontalier, qui sont importants pour les écosystèmes terrestres et d'eau douce, d'autant plus que les espèces (et les menaces qui pèsent sur elles) ne s'arrêtent pas aux frontières nationales,

tandis que c'est souvent le cas pour la politique environnementale. Dans l'ensemble, cette approche vise à surmonter les limites disciplinaires et politiques et à faciliter la gestion intégrée des environnements terrestre, d'eau douce et marine.

- 2) *Les corridors existants.* Les corridors préexistants à l'échelle des paysages bien reconnus ont été intégrés dans l'analyse des corridors.
- 3) *Les groupes de ZCB connectées.* Ceci a été adopté comme critère de sélection parce que les actions *in situ* dans l'ensemble du corridor au niveau des ZCB devraient déboucher sur des avantages supérieurs à la somme de toutes les actions prises isolément, en grande partie, en raison de la connectivité des mouvements des espèces et de la propagation des menaces entre les ZCB. A titre d'illustration, le reboisement des ZCB de montagne peut assurer des avantages en aval à d'autres ZCB dans le corridor à travers la réduction de la charge sédimentaire. Les actions menées dans les ZCB d'un corridor peuvent également aider à assurer l'entretien des routes de migration des espèces.
- 4) *Les groupes de ZCB situées les unes à côté des autres dans l'espace.* Lorsque des ZCB sont situées dans la même zone, même si elles ne sont pas apparemment connectées dans le sens hydrologique ou écologique, elles peuvent être regroupées en corridors à l'effet de faciliter la gestion dans le cadre d'un investissement global.

Selon les critères ci-dessus, et de concert avec les parties prenantes grâce aux ateliers de concertation, neuf corridors, couvrant une superficie totale de 413 183 km² (dont une partie comprend l'environnement marin) ont été répertoriés (Tableau 4.12; Figure 4.14). Quatre de ces corridors se limitent à des pays pris isolément, trois sont binationaux et trois, tri-nationaux. Cent-cinq des 137 ZCB du hotspot sont incluses dans ces corridors. Tous contiennent au moins une ZCB bénéficiant d'une priorité des niveaux 1 ou 2, avec un corridor (Korupmba- Obachap) en contenant 22.

Figure 4.14 Corridors de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Traduction de la légende :

Hotspot : Hotspot

Corridor : Corridor

Tableau 4.12 Corridors définis dans le hotspot et critères de sélection respectés

N°	Nom du corridor	Superficie (km ²)	Pays	Critères de sélection respectés
1	Corridor littoral de la Sierra Leone	17 096	Sierra Leone	4
2	Complexe de Lofa-Gola-Mano	47 545	Sierra Leone, Libéria, Guinée	1, 2, 3, 4
3	Complexe du mont Nimba	6 829	Guinée, Côte d'Ivoire, Libéria	2,4
4	Corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally	70 278	Libéria, Côte d'Ivoire	2,3 4
5	Bassin versant du fleuve Bandama	8 389	Côte d'Ivoire	1,3
6	Réserves forestières au sud-est de la Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana	72 579	Côte d'Ivoire, Ghana	4
7	Hauts Plateaux du Togo	6 049	Togo	4
8	Partie inférieure du Delta du Niger	65 743	Nigéria	3,4
9	Korupmba-Obachap	118 675	Cameroun, Nigéria	1,3 4
	Total	413 183		

4.5 Services écosystémiques

Comme le résume le Chapitre 3, les écosystèmes du Hotspot des Forêts Guinéennes assurent de nombreux services vitaux aux populations humaines. L'outil d'évaluation des services écosystémiques de Co\$ting Nature a été utilisé pour identifier ceux des corridors ayant une valeur particulière dans la fourniture d'un sous-ensemble de ces services. Co\$ting Nature est un outil web de comptabilisation du capital naturel et d'analyse des services écosystémiques, d'identification des bénéficiaires de ces services et d'évaluation des répercussions des interventions humaines (voir <http://www.policysupport.org/costingnature>).

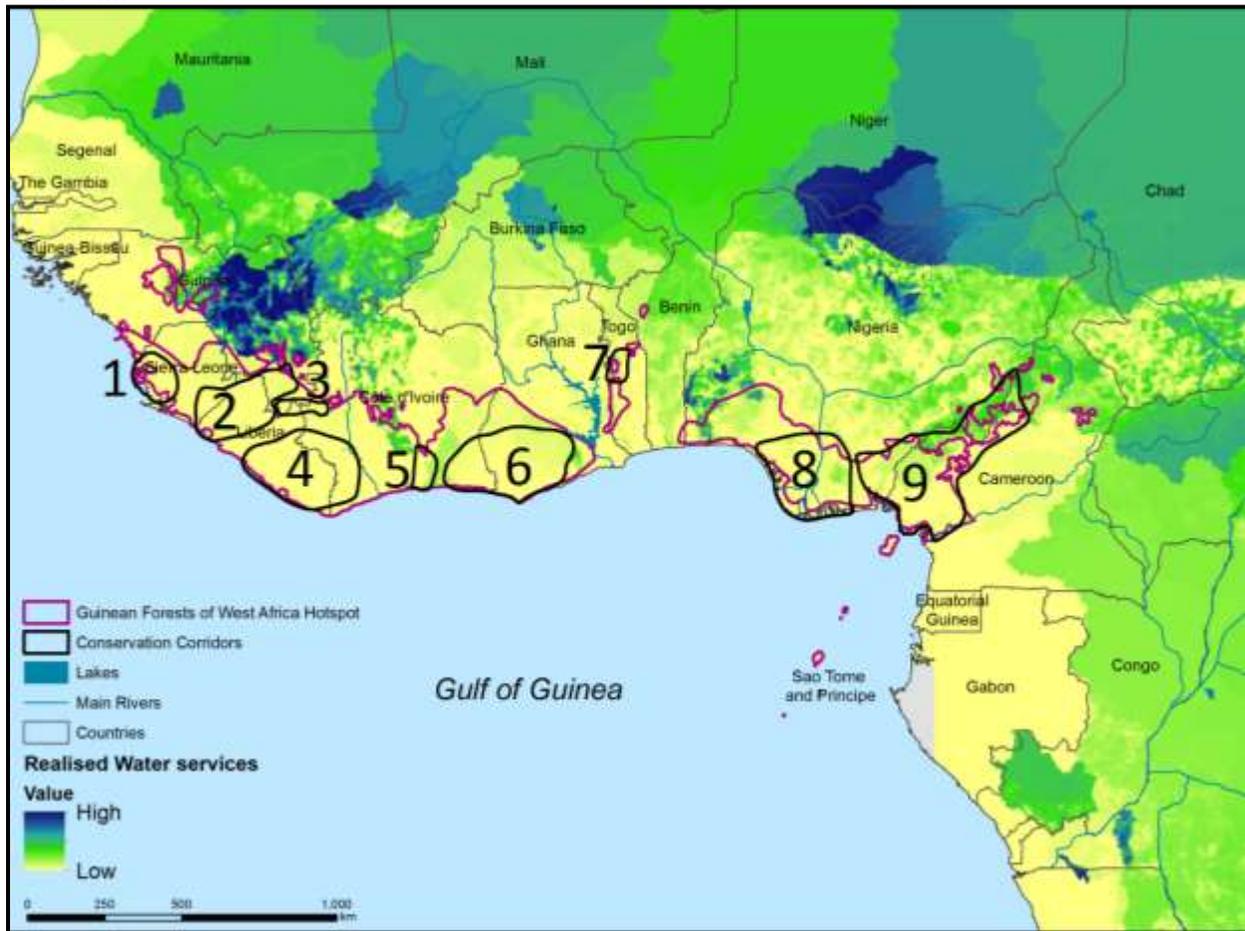
4.5.1 Services d'approvisionnement

Les services d'approvisionnement en eau

L'analyse de l'approvisionnement en eau montre les services d'approvisionnement en eau relatifs réalisés dans la région, calculés à l'aide du module d'approvisionnement en eau de Co\$ting Nature (Figure 4.15). Cette carte est basée sur le volume relatif de l'eau potable (ne souffrant pas de l'activité humaine) qui est disponible aux fins d'utilisation par la population en aval de la source d'eau. Les zones présentées comme "élevée" sur la carte représentent les régions où les services d'approvisionnement en eau sont assurés (réalisés) par la population locale, et où la majeure partie de l'avantage peut être tiré de son usage à des fins domestiques, pour l'agriculture, la production d'énergie, etc. Comme cette carte représente les services réalisés provenant de l'eau sur la base de son utilisation en aval, la géographie de la région et la direction de l'écoulement devraient être prises en compte lors de son interprétation.

Sur la base de cette analyse, la région la plus importante du hotspot en ce qui concerne l'approvisionnement en eau est le Massif du Fouta Djallon dans les hauts plateaux de la Guinée, dont une petite partie se trouve au nord-ouest du hotspot. Le cours supérieur des fleuves qui s'écoulent vers le nord, dont le Sénégal et le Niger, ainsi que les fleuves plus courts et plus torrentiels qui s'écoulent vers le sud, émanent du Fouta Djallon. Dans l'ensemble, cette partie du hotspot est écologiquement importante comme principale source d'eau pour une grande partie de l'Afrique de l'ouest. La protection et la gestion de cette région sont de portée internationale, même si la grande majorité de la zone se trouve à l'extérieur du hotspot. La biodiversité d'eau douce de cette région est reconnue pour ses niveaux élevés d'endémisme, de sorte qu'il est probable qu'il y ait des sites qui soient éligibles au statut de ZCB à l'avenir.

Figure 4.15 Carte des services d'approvisionnement en eau réalisés dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Outil de Co\$ting Nature

Traduction de la légende :

Guinean Forests of West Africa Hotspot : Hotspot des Forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Conservation Corridors : Corridors de conservation

Lakes : Lacs

Main rivers : Principaux fleuves

Countries : Pays

Realised Water Services : Services d'approvisionnement en eau réalisés

Value : Valeur

High : Elevé

Low : Bas

En Côte d'Ivoire, la chaîne des montagnes du Bandama rouge à l'embouchure du fleuve Bandama est reconnue pour ses niveaux élevés d'approvisionnement eau. La partie inférieure du fleuve Bandama (fw3) est directement située en aval, et les espèces présentes dans cette ZCB sont actuellement menacées par le captage d'eau en amont et les barrages. La gestion des débits environnementaux dans le système de ce fleuve devrait être très bénéfique non seulement aux populations mais également à la biodiversité située en aval du fleuve. Une région reconnue pour les importants services d'approvisionnement en eau réalisés est l'Oyo State (Etat d'Oyo) à l'ouest du Nigéria, où les sources d'un certain nombre de fleuves sont situées, dont les fleuves Ogun, Oba, Oyan Otin, Ofiki, Sasa, Oni, Ernine et Osun. Tout comme le Fouta Daloon, cette région

est, cependant, située, en grande partie, au-delà des limites du hotspot. Enfin, les montagnes du Cameroun situées à Korupmba- Obachap (Corridor 9) sont également reconnues comme ayant la zone la plus importante de services d'approvisionnement en eau réalisés dans les corridors de conservation. Dans l'ensemble, le hotspot ne recouvre pas une grande partie des zones où les services d'approvisionnement en eau les plus importants sont réalisés, lesquelles se trouvent plus au nord, et dans les zones arides et semi-arides, où l'eau a une valeur plus importante.

Les produits forestiers ligneux et non-ligneux

La fourniture de biens et matériaux à partir des forêts du hotspot, notamment les plantes médicinales, les matériaux de construction et les aliments, est assez élevée, contribuant de 25 à 35 pour cent des revenus non monétaires des ménages ruraux. A titre illustratif, la communauté *Dozobele*, groupe de tradi-thérapeutes qu'on rencontre dans certains pays du hotspot (par exemple, Côte d'Ivoire, Guinée et Sierra Leone; Leach 2004) offre la majeure partie des soins médicaux aux populations locales de la sous-région des forêts de la Haute Guinée. La viande de brousse est probablement le produit forestier non ligneux (PFNL) le plus précieux du hotspot. Selon des études, la chasse fournit également une importante source de revenus aux habitants des forêts rurales (Silkie et Carpenter 1999), qui répondent à la demande croissante de gibier de la part des populations urbaines en pleine croissance (Nasi *et al.* 2011; East *et al.* 2005).

Figure 4.16 Carte du couvert forestier dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Hansen *et al.* (2013).

Traduction de la légende :

Conservation Corridors : Corridors de conservation

Guinean Forests of West Africa Hotspot : Hotspot des Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Countries : Pays

Lakes : Lacs

Main Rivers : Principaux fleuves

Forest Cover: Couvert forestier

High: Elevé

Low: Bas

La fourniture de bois et de PFNL est susceptible d'être directement liée à la situation des zones forestières dans le hotspot. Le Complexe de Lofa-Gola-Mano (Corridor 2), le Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (Corridor 4), les Réserves forestières au sud-est de la Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana (Corridor 6), la partie inférieure du Delta du Niger (Corridor 8) et Korupmba-Obachap (Corridor 9) ont tous plus de 30 000 km² de zones forestières fermées, ouvertes et fragmentées (USGS 2002). À l'inverse, les corridors restants ont tous moins de 10 000 km² de couvert forestier, en grande partie, en raison des différences de taille entre eux (Figure 4.16).

La pêche

Bien qu'il soit difficile de déterminer la taille de la pêche artisanale dans la région, on estime que dans la région d'Afrique de l'ouest couvrant la Mauritanie, le Tchad et le Gabon, 2 millions d'individus sont tributaires de la pêche à petite échelle comme principale source de revenus, et 6 autres millions dépendent des ressources halieutiques dans le cadre des revenus diversifiés. Au Ghana seul, on dénombre environ 10 000 navires pratiquant la pêche artisanale et 170 pratiquant la pêche industrielle, lesquels emploient plus 200 000 individus directement, et assurent plus de 1,5 millions d'emplois dans les secteurs d'activités liés à la pêche (FAO 1999).

Les données sur la contribution relative des espèces présentes dans la mangrove quant aux prises totales font défaut pour l'Afrique de l'ouest, mais sont importantes dans les régions où elles sont étudiées, avec 67 pour cent du total de la pêche commerciale en Afrique de l'est, 49 pour cent des ressources halieutiques démersales au sud du détroit de Malacca, 30 pour cent des prises de poissons et près de 100 pour cent des prises de crevettes dans les pays de l'ASEAN (Walters *et al.* 2008).

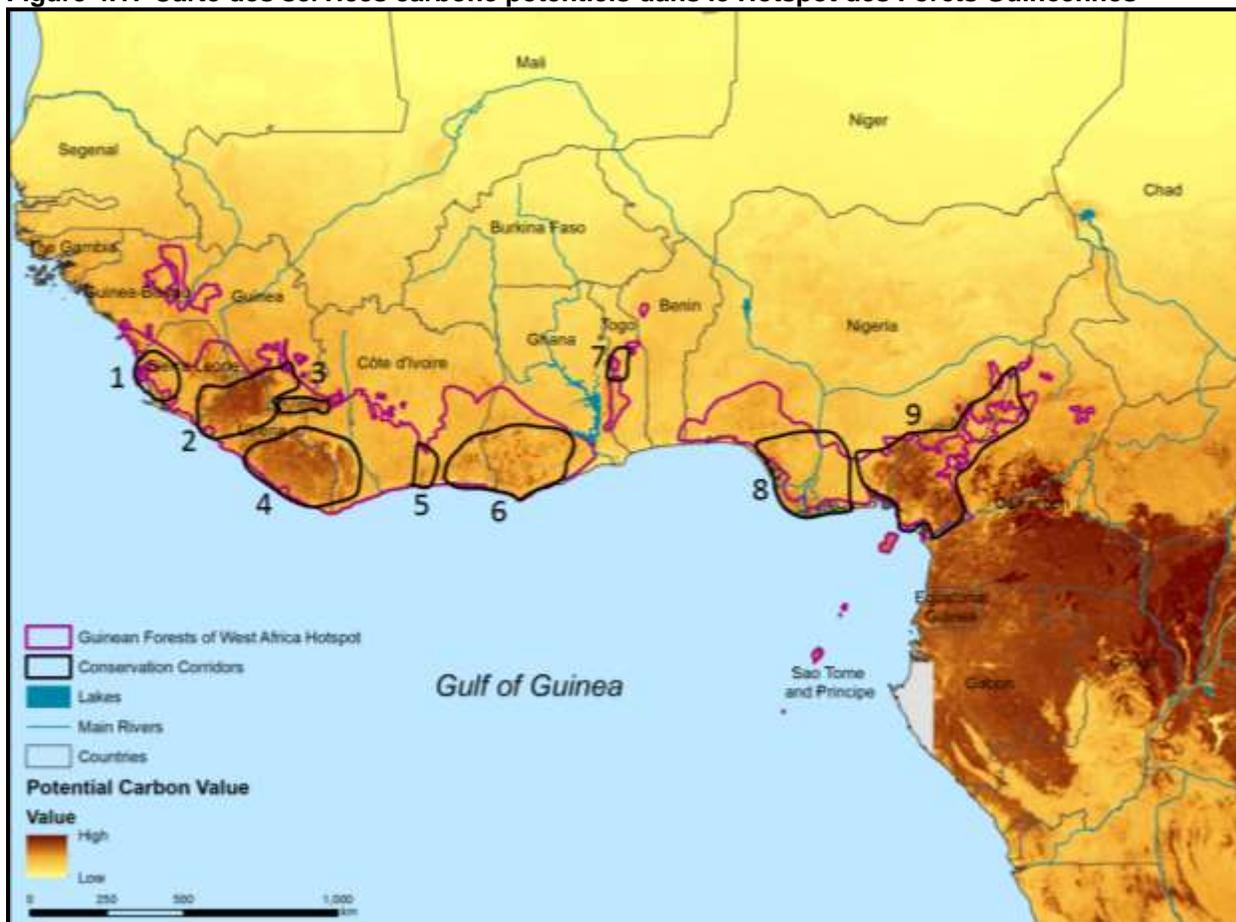
Il est difficile de quantifier la valeur économique des biens et services des zones humides ou la dépendance des populations locales vis-à-vis de ces ressources, mais il convient de noter que la valeur de la production de la pêche pour les principaux systèmes fluviaux en Afrique de l'ouest est estimée à un peu plus de 200 millions de dollars américains par an (The World Fish Center 2008). Les protéines de poisson constituent une grande partie de l'ensemble des protéines provenant des sources de produits halieutiques et du bétail dans les pays du hotspot (voir Partie 5.3.2). Tous les corridors, excepté le Complexe du mont Nimba (Corridor 3), les Réserves forestières au sud-est de la Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana (Corridor 6) et les Hauts Plateaux du Togo (Corridor 7) contiennent des ZCB d'eau douce bénéficiant d'une priorité du niveau 1 ou 2.

4.5.2 Services de régulation

Le stockage du carbone et l'atténuation du climat

Les services carbone potentiels pour la région ont été calculés à l'aide du module des services carbones de Co\$ting Nature, qui prend en compte les services de séquestration relative de carbone et de stocks de carbone, provenant de la biomasse des plantes vivantes et du sol. La valeur potentielle du carbone représente un service écosystémique bénéfique au monde. Le Complexe de Lofa-Gola-Mano (Corridor 2), le Complexe du Mont Nimba (Corridor 3), le Corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (Corridor 4) et Korupmba-Obachap (Corridor 9) se distinguent par leurs valeurs potentielles de carbone élevées (Figure 4.17). Cette spécificité est, en grande partie, le reflet de l'étendue et de la condition du reste de la forêt dans ces corridors.

Figure 4.17 Carte des services carbone potentiels dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Outil de Co\$ting Nature

Traduction de la légende :

Guinean Forests of West Africa Hotspot : Hotspot des Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Conservation Corridors : Corridors de conservation

Lakes : Lacs

Main Rivers : Principaux fleuves

Potential Carbon Value : Valeur de Carbone potentielle

Value : Valeur

High : Elevé

Low : Bas

La régulation des eaux, rétention des sédiments et régulation des microclimats par les forêts

Les forêts aident à protéger les bassins versants des fleuves et à assurer les services hydrologiques, tels que la fourniture d'eau pour la consommation domestique et industriels, l'irrigation, et la production énergétique (Millennium Ecosystem Assessment 2005). L'enrichissement du sol par la litière de feuilles est un autre service assuré par les forêts, et joue un rôle dans la régulation du climat local en raison de l'interaction avec le cycle de l'eau (Millennium Ecosystem Assessment 2005). Cependant, la capacité des forêts à réguler ces services est affectée par une variété de facteurs, tels que l'intensité des précipitations, les conditions du sol, etc. Les données sur ces facteurs ne sont pas directement disponibles pour le hotspot et des études menées dans d'autres domaines ont rencontré un manque semblable de données avec pour résultat des estimations de valeur extrêmement variables (Ninan et Inoue, 2013). En outre, il se peut que les services n'évoluent pas de façon linéaire avec le couvert forestier (Thorsen 2014). Cependant, comme il faut que la forêt soit présente pour assurer ces services, le couvert forestier pourrait être considéré comme une indication de la probabilité d'assurer ces services écosystémiques. En utilisant ces données de substitution, le Complexe de Lofa-Gola-Mano (Corridor 2), le Complexe du Mont Nimba (Corridor 3), le Corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (Corridor 4), les Réserves forestières au sud-est de la Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana (Corridor 6) et Korupmba-Obachap (Corridor 9) sont susceptibles d'être les plus importants pour assurer ces services de régulation (voir Figure 4.16).

La régulation des inondations par les systèmes côtiers

La présence d'écosystèmes côtiers, tels que les mangroves, peut réduire les dégâts causés par les ouragans ou les grandes vagues (Millennium Ecosystem Assessment 2005). Par conséquent, la fourniture de ce service empirera, dans une large mesure, sur l'offre des habitats d'alevinage pour le poisson.

4.5.3 Services de soutien

La biodiversité des forêts

Korupmba-Obachap (Corridor 9) contient trois écorégions revêtant une importance majeure à l'échelle mondiale et ayant une richesse en espèces et un endémisme élevé (les forêts des Hauts Plateaux du Cameroun, les forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et de Bioko, les forêts de montagne du mont Cameroun et de Bioko). Le corridor littoral de la Sierra Leone (Corridor 1), le Complexe de Lofa-Gola-Mano (Corridor 2), le Complexe du mont Nimba (Corridor 3) et le Corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (Corridor 4) comprennent également la forêt d'importance majeure mondiale située à l'ouest de la Basse Guinée. Pour de plus amples informations sur les valeurs de ces écorégions, voir Partie 3.5.2.

L'habitat d'alevinage pour les espèces halieutiques commerciales

Les zones de mangrove sont des zones cruciales d'alevinage et de frayères pour de nombreuses espèces de poissons et de crevettes (Mumby *et al.* 2004; Ellison 2008), la pêche commerciale au large des côtes dans le hotspot s'appuyant les mangroves fonctionnant comme des zones d'alevinage (PNUE 2007). La partie inférieure du Delta du Niger (Corridor 8) contient l'écorégion du Delta du Niger d'importance majeure mondiale, avec la plus forte concentration d'espèces de poissons monotypiques dans le monde, ainsi que l'écorégion des mangroves

d'Afrique centrale revêtant une importance au niveau local. Les mangroves et les forêts marécageuses d'eau douce de ce corridor offrent des habitats pour les mammifères aquatiques, les mollusques, l'herpétofaune, et sont importantes pour de nombreux oiseaux aquatiques. Le Corridor de la Sierra Leone (Corridor 1) contient l'écorégion située au nord de la Haute Guinée et revêtant une importance majeure à l'échelle continentale, dont les forêts de mangrove sont des zones de reproduction et de nidification pour de nombreuses espèces de poissons, d'insectes et de crustacés. Pour d'amples informations sur les valeurs de ces écorégions, voir Partie 3.5.2.

4.5.4 Services culturels

Les bois sacrés traditionnels

Les bois sacrés se trouvent dans tous les villages et peuvent assurer la protection précieuse, bien que limitée dans l'espace, des fragments de forêt dans les paysages cultivés. Au Ghana seul, selon les estimations, il existe entre 2 000 et 3 200 bois sacrés (Gordon 1992). La situation de ces bois sacrés traditionnels n'a pas complètement été cartographiée, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer ceux des corridors ou des ZCB qui sont particulièrement importants pour assurer ce service culturel. Cependant, le bois sacré d'Osun-Osogbo situé dans la partie nigériane du hotspot a bénéficié du statut de site du patrimoine mondial, qui assure des services culturels en étant un site religieux actif où un culte quotidien, hebdomadaire et mensuel, ainsi qu'un festival annuel ont lieu. Voir Partie 5.1.2 pour d'amples informations sur les bois sacrés.

Les services touristiques

Comme mentionné dans le chapitre 3, le tourisme revêt une certaine importance dans les économies de l'Afrique de l'ouest, notamment au Nigéria. Une carte spatiale de visites touristiques (Figure 4.18) laisse entendre que la majeure partie du tourisme n'est pas, en grande partie, associée aux forêts mais, plutôt, confinée aux côtes, aux montagnes et à certaines aires protégées de savane intérieure. La carte est basée sur la densité relative des photos de Panoramio dans les zones non urbaines. Panoramio est un site alimenté par les communautés pour l'exploration d'endroits de par le monde grâce à la photographie: cités (villes); merveilles naturelles, etc. Ces photos sont disponibles via Google Earth. En règle générale, les zones qui se voient attribuer un indice "élevé" (points bleus) sur la carte ont des sites d'intérêt touristique dans la région. Cependant, comme il s'agit d'un indice réalisé, certains pays peuvent présenter un faible écotourisme s'ils contiennent des zones d'intérêt touristique auxquelles il n'est pas possible d'avoir accès en raison, entre autres, des troubles politiques, de l'accès difficile, comme c'est le cas au Libéria. Par conséquent, les services touristiques potentiels ne seront pas toujours représentés ici si l'accès est limité à l'heure actuelle.

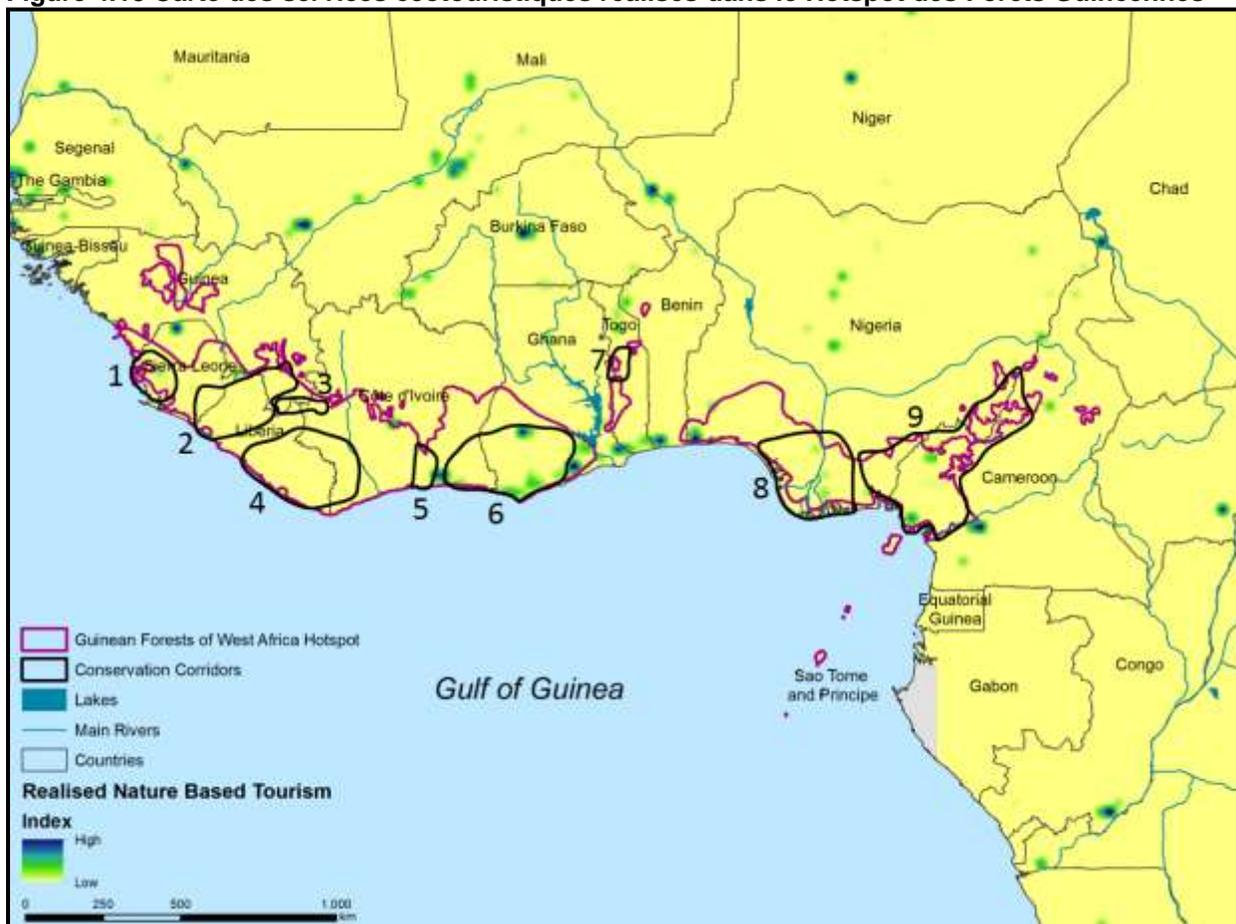
Les pays du hotspot ont vu leur nombre de touristes augmenter depuis 2000, même si ces chiffres sont encore beaucoup plus bas que ceux d'autres pays de la région. Le Nigéria a le plus grand nombre de visiteurs par rapport à d'autres pays au sein du hotspot avec un peu moins de 4,5 millions de visiteurs en 2012 (Banque mondiale 2015a). Malheureusement, les événements en Afrique de l'ouest au cours de ces dernières années ont encore réduit les visites des touristes dans le secteur de la Haute Guinée du hotspot, surtout durant la récente épidémie d'Ebola. Voir Partie 5.1.1 pour plus de détails. Néanmoins, quelques-unes des aires protégées forestières du hotspot attirent vraiment un nombre appréciable de touristes, comme l'illustrent les lignes qui suivent:

Le parc national de Kakum Situé au centre du Ghana, ce parc national couvre 360 km² de la forêt tropicale humide. Plusieurs espèces de primates y sont présentes, notamment le singe de Diana, aux cotés duquel on trouve plus de 500 espèces de papillons et près de 250 espèces d'oiseaux. Ce parc est devenu la première aire protégée du Ghana en 1994 et a bénéficié d'un important appui international en faveur des installations destinées aux visiteurs, dont une passerelle suspendue. Le nombre de touristes a augmenté au fil des ans: 2 000 en 1992; 27 000 en 1996; plus de 70 000 en 1999; et 135 870 en 2009. Il n'a pas été possible d'enregistrer des chiffres plus récents, mais il est admis que le site demeure très fréquenté, en particulier par les visiteurs locaux, dont les élèves.

La réserve forestière de Gola. Malgré une campagne de promotion qui la présente comme une action touristique, le nombre de touristes qui se rendent à Gola est extrêmement bas, aucun visiteur n'ayant peut-être pas été enregistré tout au long de l'année 2014, en raison de l'épidémie d'Ebola. Le parc national du secteur ouest de la Péninsule en dehors de la capitale a reçu plus de visiteurs, certains visiteurs en séjour dans des hôtels de plage parcourant de courts trajets pour visiter la forêt.

Le parc national de Taï. Autrefois, la Côte d'Ivoire était une destination populaire pour les touristes étrangers, surtout ceux provenant de la France. Certains de ces touristes visitaient le parc national de Taï pour voir des chimpanzés sauvages. Le nombre de touristes a baissé depuis la guerre civile mais les données quantitatives réelles sur les touristes visitant Taï au cours des dernières années ne sont pas disponibles. Depuis 2009, la Wild Chimpanzee Foundation aide les communautés riveraines du parc à développer un projet écotouristique communautaire qui offre une gamme d'activités touristiques sur la base du concept "Nature et Culture" pour mettre en relief le patrimoine exceptionnel de Taï et de ses environs (WCF 2015).

Figure 4.18 Carte des services écotouristiques réalisés dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Outil de Co\$ting Nature

Traduction de la légende :

Guinean Forests of West Africa Hotspot : Hotspot des Forêts Guinéennes d’Afrique de l’Ouest

Conservation Corridors : Corridors de conservation

Lakes : Lacs

Main Rivers : Principaux fleuves

Countries : Pays

Realised Nature Based Tourism : Tourisme vert réalisé

Index : Indice

High : Elevé

Low : Bas

5. CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU HOTSPOT

Les 11 pays du Hotspot des Forêts Guinéennes sont extrêmement complexes, du double point de vue social et économique. Le mélange complexe de cultures et de groupes autochtones rencontrés dans la région a été davantage compliqué par les migrations passées et actuelles de populations, y compris vers, à partir et à l’intérieur du hotspot et de ses pays. Les périodes historiques et contemporaines de troubles civils et les épidémies ont contribué à maintenir la pauvreté à un niveau élevé et agi comme obstacles au développement. Au milieu de tous ces

problèmes, beaucoup d'industries de la région, notamment dans les domaines agricole, de l'exploitation minière, pétrolière et forestière, entre autres, ont continué à façonner les paysages.

Tous ces facteurs ont des répercussions sur la conservation de la biodiversité, et peuvent avoir de sérieux effets sur le succès des initiatives de conservation dans la région. Le présent chapitre présente le contexte socioéconomique de la région, et le relie à la conservation de la biodiversité. Il fournit des informations sur la culture, la situation sociale et la démographie des populations humaines du hotspot, ainsi que sur les principales tendances économiques et secteurs d'activité. Le cas échéant, ces informations sont situées dans le contexte de la conservation de la nature, à l'effet de décrire la manière dont des thèmes complexes sont reliés. Le présent chapitre repose sur une évaluation des connaissances actuelles, telles que consignées dans les documents publiés, et complétées par les informations recueillies grâce aux concertations avec les parties prenantes sélectionnées dans la région.

5.1 Introduction et contexte historique

5.1.1 Contexte historique

De récentes fouilles archéologiques révèlent que les forêts au Cameroun étaient occupées par les populations du milieu de l'ère de la pierre (il y a déjà 280 000 ans, Lavachery *et al.* 2012). Il existe des preuves de l'agriculture sédentaire et de la domestication du bétail en Afrique de l'ouest à partir du 5^{ème} millénaire avant J-C et des archives archéologiques montrent des signes de fonte de fer et de forgeage très tôt, entre 3 000 et 2 500 avant J-C (Zangato and Holl 2010).

Des vagues successives d'immigration et de colonisation ont eu lieu tout au long de la période couvrant les temps préhistoriques et historiques. L'expansion bantoue en Afrique centrale prend probablement sa source dans ce qui est maintenant le Cameroun et l'est du Nigéria, mais l'expansion s'est dirigée vers le sud et l'est. Par conséquent, l'Afrique de l'ouest est peuplée, en grande partie, par des populations ne parlant pas le bantou (voir Partie 5.1.2). Dans les pays du hotspot, seules certaines tribus du Sud-Cameroun et l'ethnie Fang de la Guinée Équatoriale (80 pour cent de la population) sont d'origine bantoue.

Parmi les empires importants en Afrique de l'ouest et centrale, figuraient les empires de Kanem-Borno dans le Bassin du Tchad et le Royaume de Kano et d'autres royaumes haoussa, qui ont été absorbés dans le Califat islamique de Sokoto en 1805. En Afrique de l'ouest, la culture Nok à partir de 1 000 ap. J-C a été suivie par les Empires du Ghana, du Mali et de Songhai aux 1^{er} et 3^{ème} siècles ap. J-C. Ces vastes empires riches reposaient sur l'extraction de l'or, du sel et le commerce de chameaux avec l'Afrique du nord, à travers le désert du Sahara, et étaient également associés à la propagation de l'islam vers le sud et l'ouest. Plus au sud, le Royaume de Nri au 10^{ème} siècle a favorisé le développement des peuples Igbo et de l'empire Akan d'Ashanti. Le commerce de chameaux à travers le Sahara a apporté les influences méditerranéenne, arabe et de la vallée du Nil; et les routes maritimes ont apporté des influences plus importantes de l'Europe à partir du 15^{ème} siècle.

Les colonies européennes et le commerce (dont le commerce d'esclaves) pratiqué sur les côtes par les Européens ont eu d'énormes répercussions à partir du 15^{ème} siècle, comme ce fut le cas

pour le colonialisme aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Au début du 20^{ème} siècle, parmi les pays du hotspot, seul le Libéria était indépendant (ayant obtenu son indépendance des États-Unis en 1862). La Grande Bretagne a été la puissance coloniale de la Sierra Leone, la Gold Coast (une partie de l'actuel Ghana) et du Nigéria. La France avait la mainmise sur la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Bénin dans le cadre de l'Afrique occidentale française. Jusqu'au Traité de Versailles en 1919, l'Allemagne était la puissance coloniale du Togo Land (englobant une partie de l'actuel Ghana et la nation du Togo) et de la majeure partie du Cameroun (par la suite divisé entre la tutelle britannique et française). São Tomé et Príncipe était sous telle portugaise, ayant été découverte non habitée au 15^{ème} siècle. Le Portugal a également colonisé Bioko (Fernando Po), qui fut, plus tard, cédé aux Espagnols dans le cadre de la "Guinée espagnole", désormais appelée Guinée Équatoriale. Tous ces pays ont progressivement obtenu leurs indépendances à partir de 1957.

L'interaction entre les immigrants et les Peuples Autochtones a eu d'énormes répercussions sur la culture à travers le hotspot. De même, l'histoire coloniale a eu un grand impact sur les systèmes actuels de gouvernance et la politique ayant trait à la conservation. A titre d'illustration, les politiques concernant à la gestion des forêts et des aires protégées dans les pays francophones et anglophones sont très différentes (voir Chapitre 6).

Depuis les indépendances, le régime foncier dans les pays du hotspot est en général un mélange de droit coutumier et de droit écrit, même s'il existe des incohérences entre les deux systèmes. Ceci peut donner lieu à des conflits, par exemple, entre les propriétaires de terres en vertu du droit coutumier et les gouvernements désireux de faire valoir leur accès au domaine national (c.à.d. non immatriculé) (USAID). Depuis ces dernières années, certains gouvernements (notamment du Cameroun et de la Côte d'Ivoire) essaient de résoudre ce problème en introduisant des réformes dans les lois foncières, à l'effet de faciliter la formalisation du régime foncier coutumier grâce au processus d'appui à l'immatriculation. Cependant, certains usagers sont d'avis que ces réformes ont eu un succès limité (USAID 2015). Exemple; les peuples pygmées Bagyéli au Cameroun, qui ont un mode coutumier de possession des terres consistant en l'accès communautaire aux ressources forestières en tant que membres d'unités résidentielles. Lors du programme d'indemnisation par la Cameroun Oil Transport Company (COTCO), cependant, ces droits coutumiers n'ont pas été pris en compte, et, en 2012, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a affirmé que les Bagyéli n'avaient pas reçu d'indemnisation à titre individuel dans le cadre du projet de pipeline (CEA, 2012). Le chapitre 8 examine plus en détail les implications des dispositions relatives au régime foncier en ce qui concerne les objectifs de conservation dans le hotspot.

En mars 2014, des cas de l'épidémie à virus Ebola ont été signalés en Guinée, ce qui marquait le début reconnu de la pire éruption enregistrée de cette maladie. Les pays les plus touchés étaient la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, avec, au total, 26 969 cas confirmés et 11 135 décès confirmés au mois de mai 2015 (OMS, 2015). Alors que le Libéria a récemment déclaré qu'il n'y avait plus de personne infectée sur son territoire, de nouveaux cas sont encore enregistrés en Guinée et en Sierra Leone. L'épidémie ne sera considérée comme éradiquée que 42 jours après que le dernier cas confirmé se sera avéré négatif suite au test du virus à deux reprises (OMS 2015). Les organisations internationales telles la l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la

Banque mondiale et les gouvernements de pays étrangers coordonnent les réponses de santé publique et fiscale à l'épidémie.

Ebola a eu de graves répercussions sur les économies des pays touchés avec un manque à gagner prévu de 1,6 milliard de dollars américains dans la croissance économique en 2015 (Thomas *et al.* 2015). Les répercussions économiques sont dues à une réduction du tourisme dans la région et la contraction de la production dans les industries clés, surtout au Libéria et en Sierra Leone. Même si les données sur le tourisme en Guinée ne sont pas disponibles depuis 2008, il est probable que le même effet s'est produit. Il est également prévu que l'impact économique sera moindre au-delà des trois pays les plus touchés.

Tout comme les répercussions économiques, il est probable qu'Ebola ait eu des effets sur les initiatives de conservation dans le hotspot, même s'il est prématuré de quantifier avec exactitude l'impact, en raison du manque de travaux de recherche scientifique sur ce sujet. Parmi les répercussions potentielles, figurent l'entrave des initiatives de conservation en gênant la circulation des personnes à travers le hotspot, la réduction des fonds due à la réduction du nombre de touristes (éventuellement pendant un temps considérable après qu'on aura déclaré l'éradication de l'épidémie actuelle), et l'augmentation de la pression sur les ressources naturelles en raison de la pénurie de nourriture et d'autres produits (voir l'examen du problème dans Altizer et Rushmore, 2014). Le virus Ebola pouvant être transmis aux grands singes, une menace potentielle pèse également sur les populations du gorille de l'ouest et du chimpanzé, en cas de transmission.

5.1.2 Religions, langues et ethnies

L'islam est la religion prédominante de l'intérieur et de la côte occidentale de l'Afrique de l'ouest. Dans le hotspot, les régions où prédomine l'islam sont, entre autres, la Guinée (plus de 90 pour cent de la population), les régions intérieures de la Sierra Leone et du Libéria, et les régions septentrionales du Cameroun, du Nigéria, du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire (Tableau 5.1)

Tableau 5.1 Langues, groupes ethniques et religions des pays du hotspot

Pays	Nombre de langues existantes	Principaux groupes ethniques	Religions et systèmes de croyance
Bénin	55	Fon et apparentés 39,2%, Adja et apparentés 15,2%, Yoruba et apparentés 12,3%, Bariba et apparentés 9,2%, Peulh et apparentés 7%, Ottamari et apparentés 6,1%, Yoa-Lokpa et apparentés 4%, Dendi et apparentés 2,5%, autres 1,6%, Non précisé 2,9%	Christianisme 43%, Islam 24%, croyances autochtones 17%, autres 16%
Cameroun	280	Populations des hauts plateaux du Cameroun 31%, Bantous de la zone équatoriale 19%, Kirdis 11%, Foulanis 10%, Bantous du nord-ouest 8%, Nigritiques de l'est 7%, autres Africains 13%, non-Africains < 1%	Croyances autochtones 40%, Christianisme 40%, Islam 20%

Pays	Nombre de langues existantes	Principaux groupes ethniques	Religions et systèmes de croyance
Côte d'Ivoire	81	Akan 42,1%, Voltaïques ou Gur 17,6%, Mandes du nord 16,5%, Krous 11%, Mandes du sud 10%, autres 2,8%	Islam 38%, Christianisme 33%, croyances autochtones 12%, aucune 17%
Guinée Équatoriale	14	Fang 85,7%, Bubi 6,5%, Mdowe 3,6%, Annobon 1,6%, Bujeba 1,1%, autres 1,4%	Christianisme 38%, croyances autochtones 5%, Islam 2%
Ghana	81	Akan 47,5%, Mole-Dagbon 16,6%, Ewe 13,9%, Ga-Dangme 7,4%, Gurma 5,7%, Guan 3,7%, Grusi 2,5%, Mande-Busanga 1,1%, autres 1,6%	Christianisme 69%, Islam 16%, croyances autochtones 8%, autres 1%, aucune 6%
Guinée	37	Peuhl 40%, Malinke 30%, Soussou 20%, petits groupes ethniques 10%	Islam 85%, Christianisme 8%, croyances autochtones 7%
Libéria	31	Kpelle 20,3%, Bassa 13,4%, Grebo 10%, Gio 8%, Mano 7,9%, Kru 6%, Lorma 5,1%, Kissi 4,8%, Gola 4,4%, autres 20,1%	Christianisme 86%, Islam 12%, croyances autochtones 1%, aucune 1%
Nigéria	520	Plus de 250 groupes ethniques, les plus populaires étant: les Haoussas et les Foulanis 29%, les Yoruba 21%, les Igbo (Ibo) 18%, les Ijaw 10%, les Kanuri 4%, les Ibibio 3,5%, les Tiv 2,5%	Islam 50%, Christianisme 40%, croyances autochtones 10%
São Tomé et Príncipe	4	Plusieurs groupes ethniques, reflétant l'histoire complexe de la colonisation et des établissements humains	Christianisme 78%, aucune 19%, autres 3%
Sierra Leone	25	Temne 35%, Mende 31%, Limba 8%, Kono 5%, Kriole 2%, Mandingo 2%, Loko 2%, autres 15% (dont les réfugiés libériens)	Islam 38%, croyances autochtones 30%, Christianisme 10%
Togo	43	37 tribus, dont les plus grandes et les plus importantes sont les Ewe, les Mina, et les Kabre (99%); autres 1%	Croyances autochtones 51%, Christianisme 29%, Islam 20%

Source: ReligionFacts (2014); Paul *et al.* (2015).

Le christianisme a été introduit par les missionnaires européens pendant la période coloniale et est devenu la religion prédominante au centre et au sud du Nigéria, et dans les régions côtières allant du sud du Ghana au littoral de la Sierra Leone. Le catholicisme est la religion prédominante en Guinée Équatoriale (87 pour cent) et à São Tomé et Príncipe (72 pour cent), suivi d'autres formes de christianisme et de croyances traditionnelles. Les "religions traditionnelles africaines" sont également intimement liées au patrimoine historique et culturel des différentes populations.

Bien que la majorité des périodes de guerre et de troubles vus dans les pays du hotspot (décrits plus bas dans le présent chapitre) n'aient pas en général des causes sectaires, il y a en effet certains cas où celles-ci peuvent en être un facteur. Exemple: le groupe djihadiste Boko Haram au Nigéria (depuis 2009 jusqu'à ce jour), dont les activités ont entraîné le déplacement de millions de personnes. Les répercussions de ces conflits sur la conservation dans la région sont examinées dans la Partie 5.2.4.

Hormis les conflits à caractère sectaire, les effets directs de la religion sur la conservation de la biodiversité dans le hotspot ne sont pas clairs, à l'exception de certaines croyances et pratiques

traditionnelles, qui peuvent avoir des effets, tant positifs que négatifs. Au Bénin, au Ghana et au Togo, par exemple, les bois sacrés traditionnels (parfois appelés "bois fétiches") sont désignés comme des zones où l'exploitation des ressources et même l'entrée des personnes sont extrêmement limitées. On croit que cette pratique a des bienfaits locaux sur la conservation de la biodiversité maintenue dans les bois (Decher 1997; Campbell 2005; Dudley *et al.* 2009), même si aucune étude rigoureuse et complète n'a été réalisée pour examiner l'étendue de ces bienfaits. A l'inverse, beaucoup des systèmes de croyance traditionnelle de la région impliquent l'exploitation des espèces sauvages aux fins d'utilisation dans la pharmacopée traditionnelle. De telles pratiques sont observées dans l'ensemble de la région, et impliquent fréquemment la capture et le commerce d'espèces rares ou menacées, notamment les mammifères (Djagoun *et al.* 2012), les oiseaux (Nikolaus 2001, 2011) et les reptiles (Segniagbeto *et al.* 2013). Aucune étude complète n'a examiné les effets de ces pratiques sur les populations de faune sauvage, même si les travaux de recherche décrivant cette pratique à l'échelle locale supposent que ces répercussions sont importantes, particulièrement là où les espèces menacées sont concernées.

Les langues utilisées dans la région sont également très variées (le Nigéria seul a 529 langues officiellement reconnues). Le Cameroun et le Nigéria font partie d'un centre réputé pour sa diversité bio-culturelle mondiale, y compris la langue (Loh and Harmon 2005). Dans plusieurs pays, une forme de créole est utilisée (par exemple, le Krio est parlé par 90 pour cent de la population sierra-léonaise). Il y a des peuples semi-bantous dans certaines localités, y compris près de 5 000 pygmées au sud des forêts côtières du Cameroun.

Dans la plupart des pays, les langues officielles sont celles de l'ancienne puissance coloniale. La plupart des pays de l'Afrique de l'ouest et centrale sont soit anglophones soit francophones, et dans certains cas, bilingues (par exemple, le Cameroun). La plupart des langues nationales en Guinée Équatoriale et à São Tomé et Príncipe reflètent leurs histoires très mixtes de colonisation et d'immigration. La Guinée Équatoriale a trois langues parlées (le français, le portugais, l'espagnol) et São Tomé et Príncipe en a sept, dont la langue officielle (le portugais; parlé par 95 pour cent de la population), les créoles portugais tels que le Forro (85 pour cent) et le créole cap verdien (9 pour cent).

La gamme variée de groupes ethniques présents dans le hotspot signifie qu'il est possible que les groupes minoritaires soient marginalisés. Parmi les pays du hotspot, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, la Guinée, le Nigéria et le Togo sont tous cités comme ayant des communautés ethniques sur lesquelles plane un risque de répression (Minority Rights Group International 2014). Parmi ces pays, le Nigéria occupe le 12^{ème} rang au plan mondial en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur les groupes ethniques, en raison des activités de Boko Haram au nord du pays et des conflits profondément enracinés entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades. La marginalisation politique et économique s'observe aussi dans les pays du hotspot en raison des questions liées aux droits fonciers (voir Partie 5.1.1). Cependant, il n'existe pas de preuves qui laissent entendre que la diversité ethnique en soi constitue une entrave à la conservation.

5.2 Tendances démographiques et sociales

5.2.1 Démographie régionale et nationale; empreinte écologique des pays

Les pays du hotspot ont une population combinée de 282,4 millions de personnes (Tableau 5.2). Parce qu'elle est limitée par des frontières biogéographiques et non politiques, les données démographiques concernant particulièrement le hotspot ne sont pas disponibles, même si la population totale était estimée à 84,7 millions de personnes en 2004 (Mittermeier *et al.* 2004), indiquant une densité moyenne de population de 136 personnes par km². Cependant, les centres de population sont répartis de façon inégale à travers le hotspot. Si de nombreuses localités du hotspot peuvent avoir entre 10 et 100 personnes par km², les densités de population peuvent atteindre des chiffres plus élevés dans les grandes cités.

On dénombre neuf centres de population ayant au moins 500 000 personnes dans les pays du hotspot (voir Partie 5.2.2). Au Cameroun, deux des principaux centres de population du pays sont situés dans le hotspot, représentant les villes de Douala et de Bafoussam, et ceux-ci sont beaucoup plus étendus que d'autres centres de population dans le pays. Dans la sous-région des forêts de la Haute Guinée, les centres de populations sont généralement plus petits et moins regroupés que dans la sous-région des forêts de la Basse Guinée. Dans le secteur sierra-léonais du hotspot, on trouve des centres de population remarquables dans et autour des villes de Freetown, Kenema, Koidu et Makeni. Dans le secteur ivoirien, on les trouve autour des villes d'Abidjan, de Man et de Yamoussoukro. Au Ghana, les principaux centres de populations se trouvent autour des villes d'Accra et de Kumasi. Au Ghana, la présence humaine est évidente (même si c'est souvent à de faibles densités) à travers la majeure partie du hotspot mais ceci à la différence d'autres pays de la sous-région; qui conservent de vastes étendues de terres non peuplées au sein du hotspot. C'est au Libéria qu'on enregistre la plus faible présence humaine dans le hotspot, une grande partie du pays restant inhabitée. De même, les secteurs togolais et béninois du hotspot ont une faible présence humaine, probablement imputable à la haute altitude des ces zones par rapport au reste de ces pays. Les localités à forte densité de population ont tendance à se concentrer dans les zones côtières.

Dans la mouvance d'une grande partie de l'Afrique, les pays du hotspot ont affiché certains des taux de croissance de la population les plus élevés du monde au début du 21^{ème} siècle. Vingt des taux de croissance annuels les plus élevés étaient en Afrique et le Libéria avait le taux de croissance le plus élevé du monde en 2007 (4,8 pour cent). Cependant, la croissance de la population dans la plupart des pays du hotspot semble avoir ralenti au cours des dernières années, et, bien que les données actuelles du recensement ne soient pas disponibles, on estime que la plupart ont maintenant des taux de seulement un peu plus de 2 pour cent par an (Tableau 5.2). Font exception le Bénin, la Guinée Équatoriale et le Libéria, qui ont tous des taux de croissance actuels estimés à plus de 2,5%. Le Nigéria est le pays le plus peuplé de l'Afrique (et le 7^{ème} le plus peuplé du monde en 2013) et, selon les prévisions, il aura une population de plus de 250 millions de personnes d'ici à l'an 2030. Le Nigéria a également l'une des plus fortes densités de population du hotspot (180 personnes par km²), précédé seulement par São Tomé et Príncipe (191 personnes par km²), qui a une population de seulement près de 200 000 personnes mais sur un très petit territoire. Le district de la capitale de São Tomé et Príncipe a une densité de

population excédant 4 200 personnes par km², et celle-ci croît rapidement, faisant d'elle l'une des plus fortes densités enregistrées dans l'ensemble du hotspot.

Cependant, il n'y pas de corrélation entre la densité de population et l'empreinte écologique. A titre d'illustration, le Nigéria a l'une des plus fortes densités de population mais seulement la sixième empreinte écologique la plus élevée des pays du hotspot (Tableau 5.2). Néanmoins, lorsqu'on considère le déficit écologique ou la réserve écologique des sous-régions du hotspot (c'est-à-dire de combien l'empreinte dépasse la bio-capacité du pays), les cinq pays ayant la forte densité de population (Bénin, Ghana, Nigéria, São Tomé et Príncipe, Togo) sont également ceux ayant une empreinte écologique supérieure à leur bio-capacité (Tableau 5.2). Ceci laisse entendre que, à mesure que les populations des pays du hotspot continueront de croître, leur bio-capacité sera dépassée ou davantage dépassée, accompagnée d'une exploitation non durable des ressources naturelles. Pour tenir compte de la relation complexe entre les densités de population croissantes et les pressions environnementales qui en découlent, la démographie a été considérée comme un facteur sous-jacent, plutôt que comme une menace directe à la biodiversité, y compris dans l'étude des menaces (Chapitre 8); et dans le processus de priorisation utilisé pour définir les objectifs de conservation (Chapitre 4) et les priorités d'investissement (Chapitre 12).

Tableau 5.2 Principales données démographiques et sur l'empreinte écologique concernant les pays du Hotspot des Forêts Guinéennes

Pays	Territoire (km ² , données de 2008)	Densité de population (population par km ² , données de 2011)	Population en 2013 (millions)	Population prévue en 2030 (millions)	Taux de croissance annuel de la population 2000 -2005 (%)	Estimation du taux de croissance annuel de la population 2010-2015 (%)	Empreinte écologique de la consommation (hectares globaux par habitant, 2010)	Bio-capacité totale (hectares globaux par habitant, 2010)	Réserve écologique (ou déficit) (hectares globaux par habitant, 2010)
Bénin	112 622	87	10,3	14,6	3,2	2,7	1,2	0,8	0,4
Cameroun	475 442	45	22,3	28,8	2,3	2,1	1,0	1,9	0,8
Côte d'Ivoire	322 463	61	20,3	29,8	1,7	2,2	1,0	1,7	0,7
Guinée Équatoriale	28 051	26	0,8	1,1	3,1	2,7	2,4 approx. ¹	4.2 approx. ¹	1,8
Ghana	238 553	109	25,9	36,5	2,4	2,3	1,8	1,2	0,6
Guinée	245 857	45	11,8	15,9	1,6	2,5	1,7	2,8	1,1
Libéria	111 369	42	4,3	6,5	2,2	2,6	1,3	2,5	1,2
Nigéria	923 768	180	173,6	257,8	2,5	2,5	1,4	1,1	0,3
São Tomé et Príncipe	964	191	0,2	0,2	1,6	2,0	1,7 approx. ¹	0.75 approx. ¹	0,95
Sierra Leone	71 740	82	6,1	8,5	4,4	2,1	1,1	1,2	0,1
Togo	56 785	119	6,8	8,7	2,4	2,0	1,0	0,6	0,4
TOTAL	2 587 614	-	282,4	408,4	-	-	-	-	-

Source: PNUE (2008); Banque mondiale (2013); Global Footprint Network (2010); PNUD (2013).

N.B. 1 = chiffre relevé sur le graphique au titre de 2009.

Empreinte écologique La mesure des surfaces alimentaires productives de terres et d'eau nécessaires pour produire les ressources qu'un individu, une population ou une activité consomme et pour absorber les déchets générés, compte tenu de la technologie et des méthodes de gestion en vigueur. L'empreinte écologique est généralement exprimée en hectares globaux (surface pondérée au niveau de la productivité). Pour une ville ou une nation, c'est simplement la somme de l'empreinte écologique de tous les habitants de cette ville ou de cette nation. Parce que le commerce est mondial, l'empreinte d'un individu ou d'un pays comprend la superficie terrestre ou maritime du monde. L'empreinte écologique est souvent mentionnée sous la forme abrégée d'empreinte. L'empreinte varie chaque année en fonction de l'efficacité de la consommation et de la production. La moyenne mondiale est de 2,7 hectares globaux par habitant; la moyenne africaine est de 1,4 hectare global par habitant.

Capacité biologique ou bio-capacité: Capacité des écosystèmes à produire des matériaux biologiques utiles et à absorber les déchets générés par les humains, à l'aide des systèmes de gestion et des technologies d'extraction en vigueur. Les "matériaux biologiques utiles" se définissent comme ceux demandés par l'économie humaine. Par conséquent, ce qui est considéré comme utile peut varier d'une année à l'autre. La bio-capacité d'une zone est calculée en multipliant la superficie physique réelle par le facteur de rendement (facteur qui tient compte des différences entre pays dans la productivité d'un type de terre donnée) et le facteur d'équivalence approprié (un facteur d'échelle basé sur la productivité qui convertit un type de territoire spécifique en hectare global). La bio-capacité est généralement exprimée en hectares globaux. La bio-capacité varie chaque année en fonction de la gestion des écosystèmes, des pratiques agricoles (telles l'utilisation d'engrais et l'irrigation), de la dégradation des écosystèmes, la météo et de la taille de la population.

5.2.2 Tendances de l'urbanisation et des migrations

Le hotspot contient des villes ayant une population de 500 000 habitants ou plus. Celles-ci sont, entre autres: Conakry en Guinée, Freetown en Sierra Leone, Monrovia au Libéria, Abidjan en Côte d'Ivoire, Kumasi au Ghana et Abeokuta, Ibadan, Benin City et Port Harcourt au Nigéria. Accra au Ghana, avec une population de 2,3 millions, est directement adjacente au hotspot et est fortement tributaire des services écosystémiques qu'elle offre.

Tableau 5.3 Populations rurales et urbaines et taux de variation passés, présents et prévus à l'avenir de la population humaine de chaque pays du hotspot

Pays	Population des zones urbaines et rurales en milieu d'année -milliers) et pourcentage en zone urbaine en 2014				Taux moyen de variation annuelle de la population urbaine (pour cent) pour trois périodes		
	Urbaine	Rurale	Total	Pourcentage urbain	2005 - 2010	2010 -2015	2015-2020 (prévisions)
Bénin	4 612	5 987	10 600	43,5	3,92	3,67	3,55
Cameroun	12 281	10 538	22 819	53,8	3,76	3,60	3,40
Côte d'Ivoire	11 126	9 679	20 805	53,5	3,27	3,69	3,39
Guinée Équatoriale	309	469	778	39,8	3,04	3,12	3,09
Ghana	14 118	12 324	26 442	53,4	3,92	3,40	3,07
Guinée	4 418	7 626	12 044	36,7	3,76	3,82	3,73
Libéria	2 168	2 229	4 397	49,3	4,57	3,36	3,24
Nigéria	83 799	94 718	178 517	46,9	4,83	4,66	4,30
São Tomé et Príncipe	128	70	198	64,5	4,14	3,58	3,03
Sierra Leone	2 456	3 749	6 205	39,6	3,07	2,75	2,72
Togo	2 760	4 233	6 993	39,5	3,88	3,83	3,60
TOTAL	138 175	151 622	289 798	47,7	-	-	-

Source: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2014).

Bien que les statistiques concernant spécialement le hotspot ne soient pas disponibles, les données sur la population ont été rassemblées par le Département des affaires économiques et sociales de Division de la population des Nations Unies (2014). La quasi-totalité des pays du hotspot ont enregistré d'importantes augmentations du pourcentage de leurs populations, urbaines et rurales, entre 2 000 ET 2012. En outre, ces tendances devraient se poursuivre à l'avenir (Tableau 5.3). Malgré cela, les populations rurales continuent de croître, même si les pourcentages (principalement 50-60 pour cent en milieu rural) sont inférieurs à la moyenne enregistrée en Afrique subsaharienne.

La croissance de la population (en zone urbaine et rurale) résulte d'une combinaison de la reproduction et de la migration interne. En Guinée Équatoriale, par exemple, le taux de croissance en milieu urbain était deux fois supérieur au taux de croissance de la population globale en 2006, en raison de l'exode rural et de l'immigration des travailleurs étrangers du secteur pétrolier. La croissance rapide de la population urbaine a des conséquences sociales et écologiques. A titre d'illustration, à Conakry (Guinée), la croissance rapide causée par l'exode

rural et l'arrivée des réfugiés (au moins 600 000) du Libéria, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire ont eu pour conséquence la destruction ou la dégradation de la majeure partie des savanes arborées ou des mangroves autour de la ville sur la péninsule de Kaloum (CDB 2002 dans PNUE 2008; FAOSTAT 2015). La croissance de la population urbaine étant en grande partie causée par la croissance globale de la population, plutôt que par la migration des zones rurales vers les zones urbaines, les pressions sur les ressources environnementales sont susceptibles d'augmenter. Les menaces causées par la croissance de la population et l'urbanisation qui pèsent sur la biodiversité, ainsi que les solutions envisageables en matière de conservation sont examinées au Chapitre 8.

En Afrique de l'ouest, le mouvement vers le sud d'importantes populations de jeunes gens en provenance des pays au nord du hotspot est le résultat de plus grandes opportunités économiques qu'offrent des pays comme le Cameroun, le Ghana et le Libéria. Dans le même temps, leur place est prise par les (ex) pasteurs se déplaçant vers le sud, à l'effet de s'installer et de cultiver, en partie en réponse au changement climatique dans leurs grands pâturages libres d'origine (Barrios *et al.* 2006, Warner *et al.* 2009). Les effets du changement climatique se faisant de plus en plus ressentir, cette tendance à migrer vers le sud est susceptible de s'aggraver.

Trois pays du hotspot (Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone) ont été le théâtre de graves conflits et guerre civiles au cours des 20 à 25 dernières années. Ces troubles ont eu des répercussions non seulement sur ces pays directement touchés mais également sur l'ensemble de la région. On estime à 250 000 le nombre de personnes ayant été tuées lors des guerres civiles libériennes, et à plus d'un tiers de la population celles des personnes s'étant déplacées vers les pays voisins (Insight on Conflict 2014). La guerre civile sierra-léonaise a fait près de 70 000 victimes et 2;6 millions de personnes déplacées (PNUD 2006). Depuis 2009, les activités du groupe djihadiste Boko Haram ont également provoqué le déplacement de populations du nord du Nigéria et ont eu des répercussions sur des zones de la partie septentrionale du Cameroun. Les zones directement touchées ne s'étendent pas, au moment de la rédaction du présent rapport, au territoire du hotspot. Toutes les formes de troubles et de conflit, même à une plus petite échelle, peuvent déboucher sur de graves conséquences internes et transfrontalières, avec les migrations massives de réfugiés, et une grande augmentation des densités de population dans des peuplements et camps, nouveaux et informels. Ceci peut déboucher sur une sérieuse dégradation des terres et des ressources dans les zones aux ressources et aux infrastructures trop limitées pour faire face aux fortes densités de population locale. Des niveaux élevés de la dégradation de l'environnement peuvent également conduire à l'effondrement social et politique et aux conflits (van Schaik et Dinnissen 2014).

5.2.3 Développement économique

Le Tableau 5.4 présente des données économiques concernant les pays du hotspot. Parmi ces pays, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et São Tomé et Príncipe sont classés comme pays à revenu intermédiaire (Groupes de revenus selon la méthode de la Banque mondiale sur la base du revenu national brut (RNB) par habitant, méthode Atlas) et la Guinée Équatoriale a le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur (bien qu'il n'existe pas de données actuelles sur le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté). Les autres pays du hotspot (Bénin, Guinée, Libéria, Sierra Leone et Togo) ont tous le statut de pays à

faible revenu et la majorité ont d'importantes proportions de leur population vivant en deçà du seuil de pauvreté (1,25 dollars américains par jour, en 2011) et/ou du seuil de pauvreté national. Cependant, dans certains pays à revenu plus élevé, on enregistre également de très fortes proportions de populations vivant en deçà de ces seuils (par exemple, le Nigéria où 68 pour cent de la population vivent en deçà du seuil de pauvreté). Le coefficient de Gini des revenus est une mesure de l'inégalité dans la distribution des revenus, et la plupart des pays du hotspot ont des coefficients de Gini de près de ou de plus de 40 pour cent, ce qui est un indice des inégalités de revenus relativement grandes. Il n'y a pas de preuves laissant entendre que les populations les plus pauvres dépendent davantage des ressources naturelles et donc ont un plus grand impact sur l'environnement.

Tableau 5.4 Données économiques concernant les pays du hotspot.

Pays	RNB par habitant, Méthode Atlas (dollars US, données de 2012)	Groupe de revenus selon la méthode de la Banque mondiale (données de 2012)	% de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté (1,25 dollar US/jour, données 2002-2012)	Coefficient de Gini des revenus (données 2000-2010)
Bénin	750	Bas	47,3	38,6
Cameroun	1 170	Revenu intermédiaire	9,6	38,9
Côte d'Ivoire	1 220	Revenu intermédiaire	23,8	41,5
Guinée Équatoriale	13 560	Revenu élevé	Aucune donnée	Aucune donnée
Ghana	1 550	Revenu intermédiaire	28,6	42,8
Guinée	440	Bas	43,3	39,4
Libéria	370	Bas	83,8	38,2
Nigéria	1 440	Revenu faible	68,0	48,8
São Tomé et Príncipe	1 310	Revenu intermédiaire	Aucune donnée	50,8
Sierra Leone	580	Bas	51,7	42,5
Togo	500	Bas	28,2	34,4

Source: Banque mondiale (2103); PNUD (2014).

Les principaux moteurs de la croissance économique dans la région sont le commerce (Ghana), l'agriculture (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, São Tomé et Príncipe), le secteur tertiaire comprenant le transport (Cameroun), la production de pétrole et de gaz (Guinée Équatoriale, Nigéria), et l'exploitation minière (Guinée, Libéria, Sierra Leone) (Banque mondiale 2015a). A l'exception du Cameroun, de la Guinée Équatoriale et de São Tomé et Príncipe, tous les autres pays du hotspot sont membres de la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

5.2.4 Développement humain

Le Tableau 5.5 présente des indicateurs de développement concernant les 11 pays du hotspot. En ce qui concerne l'indice de développement humain (indice composite de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et de la maîtrise des ressources nécessaires à un niveau de vie décent), tous les pays du hotspot figurent parmi les pays à plus bas indice du monde, malgré de récents progrès considérables. Dans le hotspot, le Ghana et São Tomé et Príncipe sont les deux pays occupant les

meilleurs rangs (138^{ème} et 142^{ème} respectivement), tandis que la Guinée (179^{ème}) et la Sierra Leone (183^{ème}) figurent parmi les derniers (sur 187 pays). Ce bas niveau de l'IDH se manifeste également dans la stagnation de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans la région, minée par la mauvaise gouvernance et l'actuelle épidémie d'Ebola. A l'exception du Ghana, du Bénin, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, plus de 50 pour cent de la population des pays du hotspot vivent en deçà du seuil de pauvreté national.

Tableau 5.5 : Indicateurs de développement des pays du hotspot

Pays	Espérance de vie à la naissance (les deux sexes) (ans, données de 2013)	% de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté national (données de 2002 à 2012)	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) (données de 2013)	Taux d'alphabétisation des adultes (% , données de 2 005 à 2010)	Performance par rapport à l'indice de développement humain (IDH) (données de 2013)	Rang mondial dans l'IDH (données de 2013)	Amélioration du classement IDH (données de 2007 à 2013)
Bénin	59	39,0*	70	42,4	0,48	165	-3
Cameroun	54	39,9*	62	70,7	0,50	152	1
Côte d'Ivoire	50	42,7*	68	56,2	0,45	171	-3
Guinée Équatoriale	52	76,8**	65	93,9	0,56	144	-5
Ghana	61	28,5	53	67,3	0,57	138	7
Guinée	56	53,0*	67	41,0	0,39	179	-3
Libéria	60	63,8	63	60,8	0,41	175	3
Nigéria	52	54,7	97	61,3	0,50	152	2
São Tomé et Príncipe	66	66,2	44	89,2	0,56	142	-1
Sierra Leone	45	66,4	128	42,1	0,37	183	2
Togo	56	61,7*	69	57,1	0,47	166	-1

Source: PNUD (2014); Population Reference Bureau (2013).

Notes: * = Estimations basées sur les enquêtes de 2002-2006. ** = Données nationales de 2006.

L'indice de la faim dans le monde, qui combine trois indices pondérés de la sous-alimentation, de la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale et de la mortalité infantile, est en baisse dans tous les pays, mais demeure élevé, la Sierra Leone étant classée comme ayant des niveaux de faim "alarmants", et tous les autres pays, excepté le Ghana, comme ayant de "graves" niveaux (Tableau 5.6).

Tableau 5.6 Indice de la faim dans le monde et valeurs de l'indice d'inégalité entre les sexes pour les pays du hotspot

Pays	Performance par rapport à l'indice de la faim dans le monde	Catégorie de l'indice de la faim	Indice d'inégalité entre les sexes	Classement dans l'indice d'inégalité entre les sexes
Bénin	13,3	Grave	0,614	134
Cameroun	14,5	Grave	0,622	138
Côte d'Ivoire	16,1	Grave	0,645	143

Guinée Équatoriale	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
Ghana	8,2	Modéré	0,549	123
Guinée	16,9	Grave	Aucune donnée	-
Libéria	17,9	Grave	0,655	145
Nigéria	15,0	Grave	Aucune donnée	Aucune donnée
São Tomé et Príncipe	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
Sierra Leone	22,8	Alarmant	0,643	141
Togo	14,7	Grave	0,579	129

Source: von Grebmer (2013), PNUD (2014).

Le Ghana était le seul pays de l'Afrique subsaharienne parmi les 10 meilleurs à enregistrer des améliorations à l'échelle mondiale en 2013 dans le cadre de l'indice de la faim dans le monde, sur la base des améliorations depuis 1990 (von Grebmer *et al.* 2013). L'accès aux services (services de santé, eau potable, et salubrité) s'améliore dans le hotspot en milieu urbain et rural, bien que de nombreuses populations rurales et les habitants de bidonvilles aient encore un accès très limité à ces services

L'indice d'inégalité selon le genre est une mesure composite reflétant les déséquilibres entre hommes et femmes dans trois domaines: la santé de reproduction; l'autonomisation; et le marché du travail. Les pays de l'Afrique subsaharienne enregistrent des résultats pires que ceux de toutes les autres régions sur terre et c'est la tendance dans les pays du hotspot, qui, malgré quelques améliorations de 2 000 à 2013, figurent parmi les pays du monde où on enregistre les plus faibles indices d'inégalité selon le genre (PNUD 2014). Cette mauvaise posture est, en grande partie, due à des taux élevés de mortalité maternelle et de fécondité des adolescentes et à d'énormes lacunes en matière de scolarité. Dans une analyse de 72 pays en ce qui concerne l'indicateur de la prise en compte de l'environnement et de l'égalité hommes-femmes, réalisée par l'UICN 2013, le Ghana était le seul pays à avoir obtenu des résultats modérés, et le Libéria et le Cameroun comme ceux à avoir obtenu les pires résultats. L'inégalité entre les sexes est particulièrement vraie en ce qui concerne les activités de conservation (voir Al-Azzawi 2013, FFI 2015, UICN 2015b, WWF 2015), et l'impact de l'inégalité entre les sexes en rapport avec la conservation en Afrique de l'ouest est examiné par Anoko (2008). Parmi les répercussions, figurent l'exclusion, par les hommes, des femmes des initiatives de conservation et la perte des connaissances sur les ressources naturelles détenues par les femmes en raison de l'exclusion de ces de celles-ci (pour d'amples détails et une analyse de la situation, voir les ouvrages ci-dessus). Les volets pauvreté, genre et moyens de subsistance sont examinés de façon plus détaillée en rapport avec les communautés, l'utilisation de la forêt et les économies non-monétaires dans la partie 5.4.2

5.3 Tendances économiques

5.3.1 Principales tendances économiques récentes

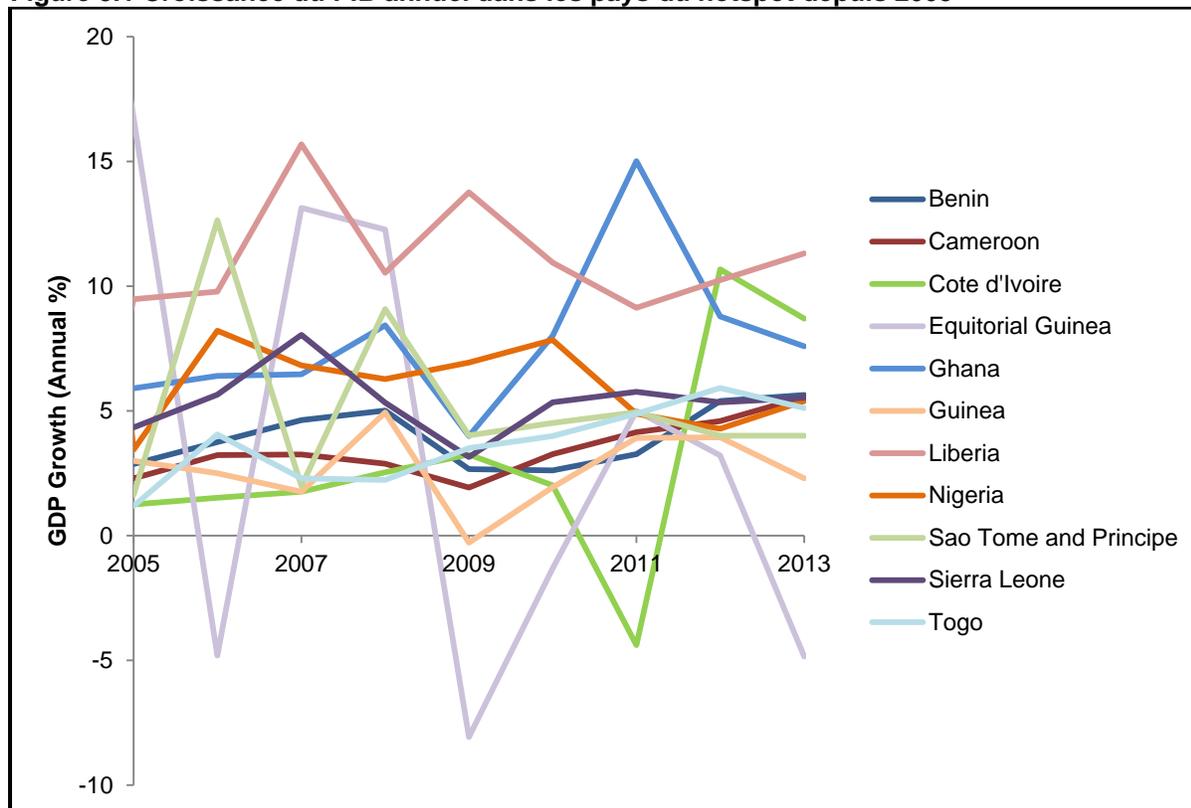
Pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, la croissance économique a été forte en 2013, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 4,7 pour cent, la deuxième région enregistrant la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale en 2013. Il convient de noter, cependant, qu'il existe une gamme variée de profils de croissance dans les pays du hotspot,

certaines pays (par exemple, la Guinée Équatoriale) présentant des profils très erratiques dans la croissance du PIB (Figure 5.1). Cette intermittence est, en grande partie, due aux fluctuations des prix des principaux produits d'exportation (par exemple, le pétrole); la crise d'Ebola a également eu un impact sur la croissance économique de la région. D'importants investissements étrangers ont été enregistrés dans l'industrie pétrolière, gazière et minière mais les secteurs des services, tels que les télécommunications, les finances, le commerce de détail et le transport connaissent aussi une expansion rapide dans de nombreux pays, à mesure qu'augmentent les revenus des consommateurs et la demande intérieure.

Lors de la crise financière mondiale de 2008- 2009, les économies des pays en développement, y compris les pays du hotspot, ont été moins touchées que celles des pays industrialisés et les économies plus importantes. Cette résistance était, en grande partie, due au fait que leurs économies n'étaient pas très ancrées dans les marchés financiers mondiaux. Ceci se traduit par l'émergence d'une classe moyenne en pleine expansion, bien qu'étant encore petite. A cette émergence se greffe une augmentation massive de la consommation et des dépenses de consommation locale dans les pays du Sud, y compris les pays du hotspot. Il y a eu une croissance exponentielle dans l'utilisation de l'Internet et de la connectivité dans et entre les pays et un commerce sud-sud croissant. L'entrepreneuriat et de nouveaux modèles d'entreprises se développent; par exemple, l'utilisation des téléphones portables pour les opérations bancaires, le transfert d'argent, le paiement de factures, l'obtention d'informations sur la météo, l'agriculture et les prix de produits, et la fourniture de services économiques. Le commerce sud-sud dans la région est, cependant, encore entravé par les obstacles à l'intégration, tels que les infrastructures de transport et énergétiques insuffisantes et les structures de production non-complémentaires (Chete 2012, FMI 2013). Dans de nombreux pays, les gouvernements continuent de mettre l'accent sur les échanges nord-sud.

D'importants flux d'investissements directs étrangers (IDE) contribuent de manière considérable à la croissance dans les pays du hotspot (un taux estimé à 0,9 % de la croissance totale du Nigéria entre 2003 et 2009). Ces montants d'IDE à la hausse proviennent de l'État et des privés chinois, qui accordent des prêts à des taux préférentiels, offrent la formation et l'appui aux coentreprises dans les secteurs d'activité comme les textiles et les vêtements, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, l'électronique et la construction (PNUD 2013, CNUCED 2014). Grâce aux accords comme 'infrastructures pour le pétrole', la Chine est devenue une grande source de financement du développement des infrastructures en Afrique (PwC 2014). De tels investissements peuvent être visibles à travers le hotspot, notamment la construction d'un nouvel aéroport international de 200 millions de dollars américains en Sierra Leone par la China Railway International Company (aéroport qui sera construit près de Freetown, à l'intérieur du hotspot) et les marchés gagnés par Huawei pour fournir le service de téléphonie mobile au Nigéria (PwC 2013). Aucune information sur les ZCB précises subissant des effets n'est disponible. Il convient de relever qu'entre 2007 et 2013, seuls 4,2 pour cent des IDE en Afrique provenaient de la Chine, la majorité provenant des États-Unis, du Royaume-Uni et des EAU (EY 2014). L'Inde est également en train d'accroître son importance en ce qui concerne les IDE en Afrique dans son ensemble.

Figure 5.1 Croissance du PIB annuel dans les pays du hotspot depuis 2005



Source: Banque mondiale (2015).

Traduction de la légende :

GDP Growth : Croissance du PIB

Annual % : % annuel

Les investissements étrangers en Afrique subsaharienne comprennent aussi l'acquisition de très vastes superficies de terres, en particulier pour le développement d'agro-industries telles que la production du biocarburant. Il s'agit d'une affaire où les normes et la gouvernance environnementales et sociales sont faibles, et où les avantages écosystémiques des paysages intacts et à faible intensité existants ne sont pas évalués. Les communautés rurales ont souvent le plus à perdre et ont peu de capacités à se faire entendre lors de négociations ou de l'attribution de baux à l'échelle nationale. Par exemple, les entreprises britanniques avaient acquis plus de 3,2 millions d'hectares de terres pour le biocarburant en Afrique en 2011, y compris des concessions au Ghana, en Guinée et au Libéria (The Guardian 2011). De tels développements peuvent être perçus comme des investissements salutaires dans le secteur agricole (FAO 2009) ou comme une grave menace, qui pourrait être préjudiciable aux intérêts des communautés locales (Cotula 2011; Zagerma 2011). A São Tomé et Príncipe, deux grandes concessions ont été récemment octroyées : 5 000 hectares à la société franco-belge Socfinco (enregistrée sous le nom d'Agripalma au niveau local) pour la culture du palmier à huile et 2 500 hectares à la société franco-suisse SOTOCOA pour la production du cacao. Bien qu'apparemment petites, ces zones représentent près de 10 pour cent de l'île de São Tomé, qui est déjà bondée et fortement tributaire des aliments importés.

5.3.2 Principaux secteurs économiques

L'agriculture

L'agriculture constitue un important secteur économique dans tous les pays. L'expansion agricole pour nourrir une population croissante et développer les exportations commerciales est l'activité qui contribue le plus au changement dans l'utilisation des terres et au déboisement à travers le hotspot et, par conséquent, constitue la principale pression sur les espèces, et les résultats concernant les sites et les corridors (voir Chapitre 8). Jusqu'à 80 pour cent de la forêt tropicale humide d'origine de l'Afrique de l'ouest peuvent maintenant être une mosaïque agriculture-forêt (Norris *et al.* 2010), bien que les modes de l'influence humaine sur le changement forestier soient variables d'un point à l'autre du hotspot et fassent l'objet de diverses interprétations (voir Partie 5.4). L'agriculture apporte une contribution importante au PIB national (de 21 % en Guinée à 57 pour cent en Sierra Leone), et à l'emploi (plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre dans la plupart des pays du hotspot, près de 60 pour cent en Guinée Équatoriale, au Libéria et en Sierra Leone et 8 % en Guinée).

Dans le hotspot, l'agriculture prend de nombreuses formes différentes, allant des systèmes de culture et de pâturage traditionnels à faible intensité, à la culture et aux plantations de cultures commerciales destinées aux marchés, tant urbains que d'exportation. La majorité des populations rurales satisfont leurs propres besoins et une partie de la demande urbaine de manioc, de maïs et de haricots, de viande, de bois de chauffage et de charbon de bois. L'urbanisation augmente la demande locale qui doit être satisfaite par les zones rurales, et entraîne la conversion de plus de terres agricoles en l'absence de technologies pour l'intensification de l'utilisation des terres (Norris *et al.* 2010).

Il existe une grande variation entre les pays du hotspot en ce qui concerne la proportion des terres utilisées pour des cultures arables et permanentes (à l'exclusion des terres utilisées pour le pâturage du bétail). Au Togo, par exemple, 80 pour cent de terres arables potentielles sont déjà utilisées et on observe une grave dégradation des terres en l'absence d'engrais à des prix abordables ou de techniques de compostage efficaces (PNUE 2008). Il y a également une grande variation dans les principaux produits agricoles cultivés (par territoire). Le cacao et d'autres cultures d'exportation importantes, telles que le palmier à huile et le caoutchouc, sont généralement cultivés comme monocultures et plantations d'espèces uniques.

L'importance du cacao, surtout au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana et à São Tomé et Príncipe est présentée à l'Annexe 5. En Côte d'Ivoire, un tiers de la population dépend de la culture du cacao (en 2011, près de 1,1 million de tonnes de fèves de cacao ont été exportées et les fèves de cacao et les produits dérivés représentaient plus de 60 pour cent des recettes d'exportation totales; FAOSTAT 2015). Bien qu'à un degré moindre, le cacao est la culture de rente la plus importante à São Tomé et Príncipe, et la majeure partie des forêts de basse altitude ont été défrichées pour permettre l'expansion de la cacao-culture au cours du dernier siècle (PNUE 2008). Généralement, les petits producteurs vendent aux sociétés exportatrices. En raison de la nature de la culture, la production à grande échelle par les sociétés privées a moins de succès que la culture par de petites exploitations agricoles. Cependant, la faible productivité des petites exploitations agricoles a conduit à l'expansion de la surface cultivée. On a émis l'hypothèse selon laquelle le passage à des méthodes de cacao culture plus intensives dans les années 1960 auraient pu éviter plus de 21 000 km² de déforestation de dégradation de la forêt et

l'émission de près de 1,4 milliards de tonnes de CO₂ (Gockowski et Sonwa 2011). Il convient également de noter que, selon les prévisions, certains secteurs du hotspot (par exemple, le Plateau de Kwahu au Ghana et au sud-ouest de la Côte d'Ivoire) deviendront plus adaptés à la production de cacao dans les scénarios de changement climatique (Läderach *et al.* 2013), en stimulant éventuellement une plus grande expansion de l'agriculture.

Les principaux exportateurs de cacao sont, entre autres, Cargill au Ghana et en Côte d'Ivoire, ADM en Côte d'Ivoire (sous la marque UNICAO), et Cacao Marketing Company et Cacao Processing Company au Ghana. Cargill et ADM ont leurs propres systèmes de durabilité (le 'Cargill Cacao Promise' et le programme SERAP d'ADM), tous deux certifiés par UTZ. Les petites exploitations agricoles individuelles ou les coopératives sont certifiées par les systèmes reconnus par les consommateurs, tels que Rainforest Alliance (avec des plantations certifiées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et au Togo) et Fairtrade (avec des coopératives certifiées en Côte d'Ivoire et au Ghana). Au cours des dernières années, São Tomé et Príncipe a également investi dans la création de coopératives pour exporter le cacao et le café organiques certifiés, des épices et le cacao certifié par Fairtrade. La mise en œuvre de ces projets a apporté des avantages aux populations rurales, en offrant un appui et une meilleure rémunération aux petits exploitants agricoles, mais leur impact sur les forêts est difficile à évaluer. Le cacao est généralement cultivé dans des zones ayant été défrichées longtemps à l'avance, et la stabilisation du prix pourrait réduire la pression sur les ressources forestières (R.Lima pers.comm). La chaîne d'approvisionnement indirecte de cacao (c'est-à-dire l'existence d'exportateurs intermédiaires) rend difficile l'établissement d'un lien direct entre les principaux fabricants internationaux du produit fini et les impacts sur les pays producteurs.

Lorsque les prix mondiaux du cacao baissent, les pays compensent la chute des recettes en devises en augmentant d'autres secteurs d'exportation (par exemple, le bois et les minerais dans le cas du Ghana). La cacao-culture peut être à la fois une cause directe et indirecte de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Avec la République démocratique du Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria sont les plus grands producteurs de palmier à huile en Afrique, avec 72 pour cent de la production totale du palmier à huile en 2013 (FAOSTAT 2015); les données chiffrées relatives à la production de 2013 dans les pays du hotspot sont présentées dans le Tableau 5.7. Les principaux producteurs du secteur privé exerçant des activités dans le hotspot sont, entre autres: Presco Plc (filiale du groupe belge Siat), Okomu Oil Palm Company Plc. (au Nigéria), Dekel Oil (en Côte d'Ivoire), Ghana Oil Palm Development Company Ltd. (filiale du groupe belge subsidiary Siat), Twifo Oil Palm Plantations Ltd., Benso Oil Palm Plantations Ltd. (Ghana), SOCAPALM, SAFACAM (toutes les deux faisant partie du groupe SOCFIN), la Ferme suisse, Cameroun Development Corporation (CDC) et PAMOL (Cameroun), Agripalma (São Tomé et Príncipe) (faisant également partie du groupe SOCFIN). Il y a une forte pression pour l'augmentation de la production, afin de satisfaire la demande croissante des marchés chinois, indien, européen et nord-américain. Il existe actuellement cinq grandes entreprises (détenues par des Français, des Suisses et des Camerounais) impliquées dans la production industrielle de l'huile de palme au Cameroun, et six autres multinationales qui essaieraient d'obtenir plus d'1 million d'hectares de terres pour la production de l'huile de palme au sud de la zone arborée. Cette expansion au Cameroun peut éventuellement contribuer à la réduction de la pauvreté, à

l'expansion des infrastructures, aux recettes publiques et à l'appui aux petites exploitations, mais comprend également des risques, notamment la perte de la forêt et de terres agricoles pour les communautés locales (Hiyle et Levang 2012). Le Groupe Siat et Benso Oil Palm Plantation ont des plantations certifiées dans le cadre de la Roundtable for Sustainable Palm Oil - "Table ronde pour une huile de palme durable "(RSPO) au Ghana. Les plantations Agripalma (exerçant des activités à São Tomé et Príncipe) essaient aussi d'obtenir la certification RSPO mais peuvent avoir à payer une importante indemnisation pour avoir défriché des forêts à valeur de conservation élevée. En outre, Unilever (un acheteur mondial d'huile de palme) a conclu un partenariat avec Solidaridad (une OSC internationale) pour mettre en œuvre une initiative de durabilité en Afrique de l'ouest (y compris les pays du hotspot).

Tableau 5.7 Production du palmier à huile dans les pays du hotspot

Pays	Production en 2013 (en milliers de tonnes)	% de la production dans les pays du hotspot	% de la production en Afrique
Bénin	56	2,9	2,4
Cameroun	225	11,6	9,5
Côte d'Ivoire	415	21,3	17,4
Guinée Équatoriale	5,5	0,3	0,2
Ghana	120	6,2	5,0
Guinée	50	2,6	2,1
Libéria	43,5	2,2	1,8
Nigéria	960	49,3	40,3
São Tomé et Príncipe	3,5	0,2	0,1
Sierra Leone	60	3,1	2,5
Togo	9	0,5	0,4

Source: FAOSTAT (2015).

La sylviculture

Dans la plupart des pays de la zone forestière, les services de forêts de la période coloniale ont mis en place de vastes réseaux de réserves devant être gérées pour la production ou la conservation, bien que beaucoup de ces "réserves forestières" n'aient pas été gérées ou protégées efficacement et beaucoup contiennent maintenant peu ou pas de forêt. En tant que secteur de production, la sylviculture peut être divisée en deux grandes catégories. La première catégorie comprend l'exploitation forestière commerciale et l'extraction de bois à grande échelle, y compris l'exploitation des forêts naturelles et semi-naturelles (secondaires) et les plantations forestières. La deuxième comprend l'exploitation locale ou artisanale à petite échelle pour l'utilisation locale ou les marchés locaux (par exemple, les poteaux, le bois de chauffage, le charbon de bois et les PFNL). Pour les cartes de perte forestière, voir Chapitre 8.

L'exploitation forestière commerciale de la forêt naturelle

La sylviculture de production et l'exploitation des essences commerciales étaient de grandes industries dans plusieurs pays du hotspot pendant la période coloniale. Les forêts étaient également défrichées pour faire place à la production de cacao, notamment au Ghana, à São Tomé et Príncipe et en Côte d'Ivoire. Le bois n'est plus un grand produit d'exportation dans la majorité des pays, à l'exception du Bénin, du Cameroun et de la Guinée Équatoriale (Observatoire de la complexité économique); en outre, une meilleure gestion forestière et le recours aux méthodes d'abattage plus sélectives dans certaines plantations ont réduit les menaces

directes du secteur qui pèsent sur les forêts et la faune. Cependant, les effets secondaires (tels que l'augmentation de la chasse grâce aux routes forestières) demeurent de sérieuses menaces à la biodiversité (voir Chapitre 8).

A l'heure actuelle, le Cameroun est le seul pays du hotspot où le bois est un grand produit d'exportation en valeur marchande. (UNdata 2015). Les grandes sociétés d'exploitation forestière au Cameroun sont, entre autres, GRUMCAM (filiale du groupe italien ALPI), PALLISCO (filiale du groupe français PASQUET), CFC et CUF (qui sont des entreprises camerounaises) (OIBT 2009). Le Cameroun a des antécédents en ce qui concerne la faiblesse de la réglementation et de la gestion des concessions forestières, et l'exploitation forestière illégale (à grande et à petite échelle) demeure un phénomène répandu, tout comme en Côte d'Ivoire. En raison de la nature illicite de telles activités, il n'existe pas de données sur des ZCB spécifiques que ce phénomène pourrait affecter. Cependant, on sait que le mont Lefo (CMR13), la réserve forestière d'Omo (NGA11) et la réserve forestière du fleuve Afi (NGA1) sont tous sous la menace de l'exploitation forestière. En 2009, il y avait, au total, 6,4 millions d'hectares de forêt sous concession au Cameroun (l'équivalent de 34 pour cent de la forêt totale du pays) et le secteur des exportations officielles représentait 343 000 m³ de bois scié. Cependant, les volumes des exportations "officielles" semblent minuscules, à côté de ceux "informels" des scies à chaîne usinant 662 000 m³ et des 860 000 m³ destinés aux marchés locaux. Le secteur informel revêt une très grande importance dans les économies rurales et offre de milliers d'emplois, mais est, en grande partie, non réglementé.

Des méthodes de gestion et d'exploitation des forêts plus sélectives et plus durables sont en cours d'adoption dans la majorité des pays, notamment l'adoption des politiques forestières durables et la création de concessions de conservation. En 2010, cinq concessions ont été certifiées par le système de certification de la durabilité du Forest Stewardship Council (FSC), plus de concessions étant en cours d'examen (OIBT 2011). La demande de bois certifié sur le marché indique que d'autres producteurs peuvent adopter la certification et les pratiques de bonne gestion.

Les plantations

Les plantations forestières ont été, en grande partie, introduites sous la domination coloniale, lorsque les colons plantaient des arbres à croissance rapide comme le pin et l'eucalyptus. A partir du milieu du 20^{ème} siècle, les plantations ont augmenté, principalement avec le concours des organismes internationaux tels que la Banque mondiale (Jacovelli 2014). La gestion des plantations qui était précédemment aux mains des services publics en charge des forêts est maintenant, en grande partie, l'affaire des entreprises privées. Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les deux principaux pays du hotspot impliqués dans les plantations forestières, avec 260 000 et 377 000 hectares respectivement, bien que le Ghana ait bénéficié de plus d'attention de la part des investisseurs, tels qu'Africa Plantations for Sustainable Development (Plantations africaines pour un développement durable), Siricec, et Miro Forestry Co. (Jacovelli 2014). Les principales essences cultivées sont *Tectona grandis* et *Terminalia sp.* Les plantations de *T. grandis* de la Miro Forestry Co se trouvent dans le hotspot, à Boumfoum, au Ghana; les données sur l'emplacement exact des autres plantations ne sont pas disponibles.

Le caoutchouc est un important produit d'exportation en valeur marchande au Libéria (260 millions de dollars américains), en Côte d'Ivoire (946 millions de dollars US) et au Nigéria (2 643 millions de dollars américains), même si c'est à un niveau moins important que ceux du cacao et des produits pétroliers. Au Libéria, plus de 57 000 hectares de forêt ont été converties en plantations de monoculture de caoutchouc. Les principaux producteurs sont, entre autres, Firestone (avec une plantation près de Harbel, filiale de Bridgestone appartenant aux Japonais), Libéria Agricultural Company (avec une plantation près de Buchanan, faisant partie du groupe SOCFIN), Guthrie (avec une plantation près de Baha, filiale de Sime Darby), et Libéria Company (avec une plantation près de Cocopa) (VERITE 2011). Il existe peu de travaux de recherche étudiant l'impact environnemental des plantations africaines de caoutchouc, même si, parmi les effets reconnus, figure la pollution des eaux de surface par les déchets chimiques provenant des plantations de caoutchouc. Les répercussions plus importantes des grandes plantations de caoutchouc sont susceptibles d'être semblables à celles des plantations de palmier à huile, c'est-à-dire la perte de la biodiversité, la dégradation du sol, etc. en raison du défrichement de la forêt pour accueillir des plantations.

Exploitation à petite échelle: le bois de chauffage, le charbon de bois, les mangroves

Le bois de chauffage et le charbon de bois représentent 90 pour cent de tout le bois récolté dans les forêts africaines (79 pour cent au Cameroun et 31 pour cent en Guinée Équatoriale en 2009; de Wasseige *et al.* 2012). Il ressort des enquêtes que tous les pays du hotspot sont fortement tributaires du bois de chauffage (par exemple, 95 pour cent de la population béninoise et 85 pour cent de celle sierra-léonaise). Au Bénin, la production totale du bois de chauffage est estimée à plus de 6 millions de m³ par an (PNUE 2008). Les mangroves sont particulièrement vulnérables à la surexploitation pour les poteaux et le charbon de bois, d'autant plus que celle-ci a lieu le long de bordure côtière du hotspot où les plus fortes densités de population et les centres urbains se trouvent. Les interactions entre les communautés et les forêts sont étudiées plus en détail à la Partie 5.4.

Les forêts de mangrove du littoral guinéen contiennent près de 25 pour cent de toutes les mangroves de l'Afrique de l'ouest, qui constituent une ressource vitale pour les économies locales. L'utilisation croissante à diverses fins (par exemple, la production de sel, qui a utilisé 93 000 tonnes de bois de feu provenant des mangroves en 2002), associée à la pression du développement du littoral en raison l'augmentation des populations dans et autour de Conakry, menace les écosystèmes de mangrove. La surexploitation entraîne, à son tour, la baisse des bienfaits des écosystèmes et de la productivité qu'ils soutiennent.

Le tourisme

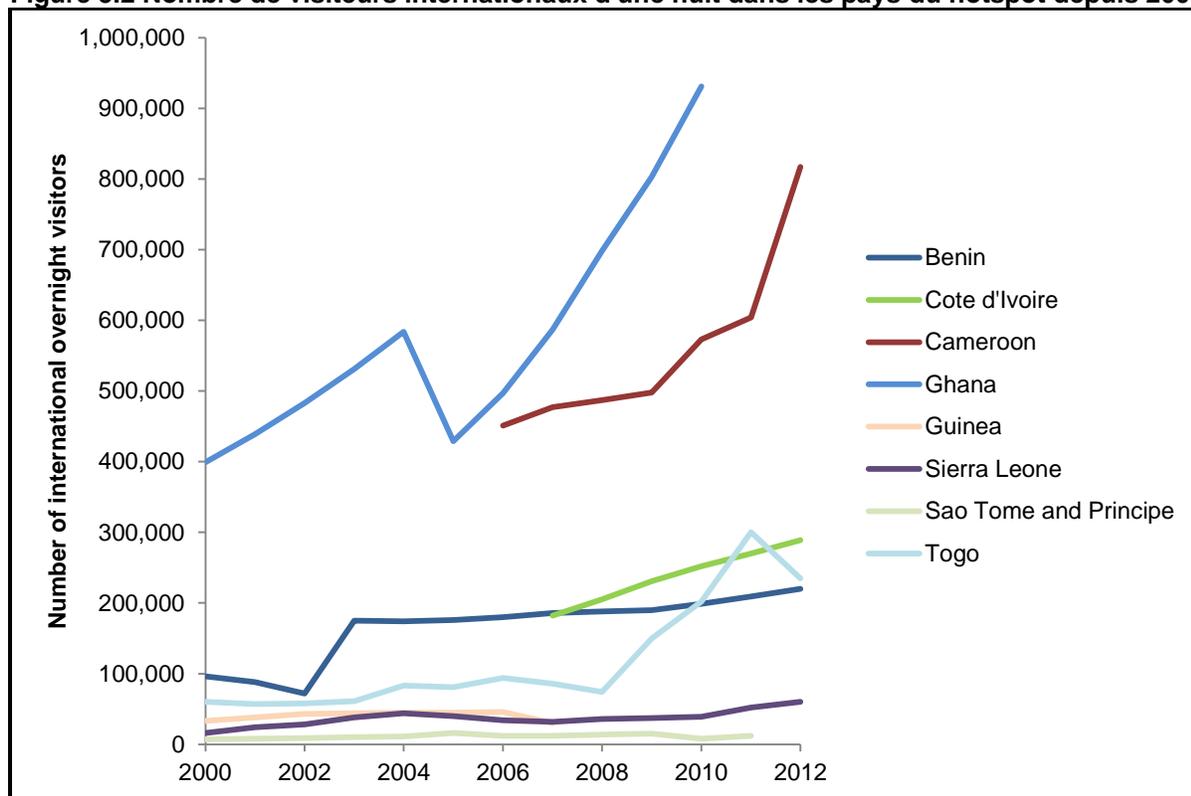
Il n'existe pas de données sur le tourisme en Guinée Équatoriale ou au Libéria. Le reste des pays du hotspot enregistrent une augmentation du nombre de touristes depuis 2000 (Figure 5.2), bien que ces chiffres soient encore beaucoup inférieurs à ceux d'autres pays de la région, et forment une petite proportion des données chiffrées sur l'Afrique subsaharienne (40,3 millions en 2012). Le Nigéria sort du lot, le nombre de touristes étant beaucoup supérieur à celui des autres pays du hotspot, avec 4,7 millions de touristes en 2012.

Dans le hotspot, la Guinée, le Libéria, le Togo la Guinée Équatoriale sont classées comme "pré-émergents" en ce qui concerne leur niveau de développement touristique; le Bénin, São Tomé et

Príncipe, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Nigéria comme “potentiels/en phase de lancement”, et le Ghana comme “en phase de consolidation/de maintien et d'approfondissement du succès ” (Christie *et al.* 2013).

Plusieurs pays du hotspot ont souffert de décennies de troubles civils, rendant le tourisme international, en grande partie, impossible. La récente épidémie d'Ebola a également eu des effets négatifs sur le tourisme. Cependant, des pays comme la Sierra Leone et le Libéria ont des forêts, une faune et des paysages attrayants, des plages en parfait état et un patrimoine culturel, une musique et une gastronomie intéressants. D'autres pays comme le Ghana, le Nigéria et le Cameroun offrent des produits écotouristiques avec des possibilités d'observer la faune et des voyagistes nationaux établis, associés à une histoire culturelle et un logement et des installations sophistiqués dans les capitales. Depuis la fin des différentes guerres civiles dans la région (voir Partie 5.2.2), le nombre d'initiatives d'écotourisme a commencé à augmenter. Par exemple, l'initiative de l'île de Tiwai en Sierra Leone, qui été relancée en 2003, à l'effet d'encourager l'appui à la conservation dans les communautés locales et d'amener les touristes étrangers scientifiques et de loisir à visiter la zone. Parmi les autres initiatives écotouristiques, figurent Banana Islands (les îles Babana) et Jon Obey Beach (Plage de John Obey) en Sierra Leone, la région de la Volta au Ghana et divers sites rencontrés à différents endroits du hotspot au Togo et au Bénin.

Figure 5.2 Nombre de visiteurs internationaux d'une nuit dans les pays du hotspot depuis 2000



Source: Banque mondiale (2015).

Seuls les pays disposant de données sont présentés; le Nigéria est omis, car le nombre de touristes dans ce pays dépassait de loin ceux d'autres pays du hotspot (par exemple, le Nigéria avait 4 463 000 visiteurs en 2012).

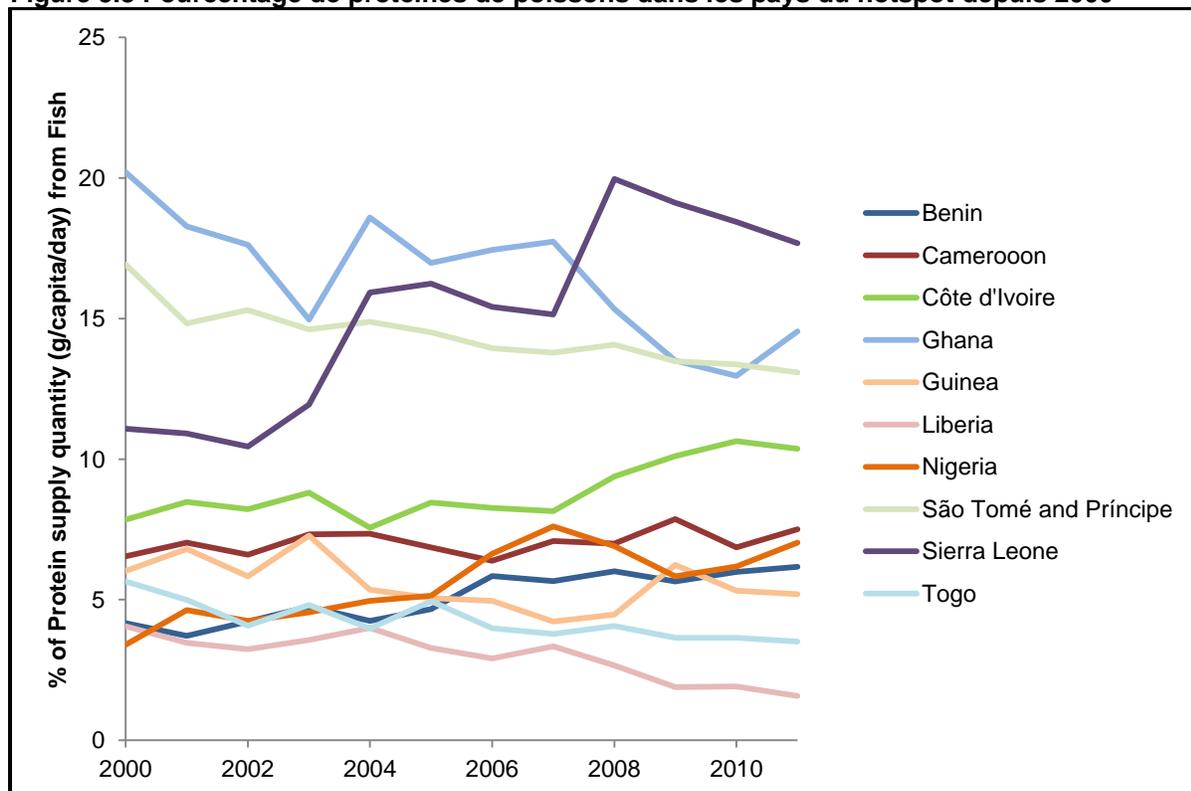
Number of International Overnight Visitors : Nombre de visiteurs internationaux par nuitée

Ces initiatives sont constituées de programmes d'accueil dans les communautés et d'entreprises mieux établies ayant des liens avec les communautés locales. Cependant, beaucoup de ces initiatives écotouristiques sont susceptibles de souffrir de la visibilité relativement faible dans le marché mondial et des conditions difficiles d'accès, du mauvais état des infrastructures hospitalières, ainsi que de la probable poursuite de la baisse du tourisme dans le hotspot à court terme en raison de l'épidémie d'Ebola. Le faible nombre de visiteurs figure parmi les difficultés énumérées par les communautés locales dans l'initiative de l'île de Tiwai (Environmental Foundation for Africa 2006). Il convient toutefois de noter qu'il existe un certain nombre de voyageurs et de sites web touristiques des gouvernements qui utilisent le terme 'écotourisme' pour désigner généralement le tourisme faunique/naturel/écologique, et ne répondent pas, par conséquent, à la définition d'écotourisme selon la Société internationale de tourisme (c'est-à-dire "améliore le bien-être des populations locales").

La pêche

Les protéines de poisson constituent une grande partie de l'ensemble des protéines provenant des sources de produits halieutiques et du bétail dans les pays du hotspot (voir Figure 5.3). Les pays du hotspot qui dépendent le plus des protéines de poisson sont le Ghana, São Tomé et Príncipe et la Sierra Leone. São Tomé et Príncipe est entouré par les eaux et le Ghana a une grande zone de pêche d'eau douce. Les populations des zones côtières tendent à être plus tributaires des protéines de poisson, qui constituent entre 40 et 80 pour cent de la quantité annuelle totale de protéines consommées par habitant (IGCC 2006).

Figure 5.3 Pourcentage de protéines de poissons dans les pays du hotspot depuis 2000



Source: FAOSTAT (2015).

N.B. La Guinée Équatoriale est omise, car il n'y a pas de données disponibles pour ce pays

Traduction de la légende :

% of Protein supply quantity from fish : % de quantité fournie de protéines de poissons
g/capita/day : g/habitant/jour

Tableau 5.8 Différence de points de pourcentage dans la consommation quotidienne de protéines (grammes de protéines par habitant et par jour) établie à partir de différentes sources entre 2007 et 2011

Pays	Poisson, fruits de la mer	Viande	Lait (à l'exclusion du beurre)	Céréales (à l'exclusion de la bière)	Légumineuses	Féculents
Bénin	0,4	3,1	-0,1	-1,3	-3,8	0,9
Cameroun	0,5	-0,6	-0,1	-0,3	0,5	-0,3
Côte d'Ivoire	1,5	-0,3	0,2	-0,5	0,2	-2,2
Ghana	-3,3	0,7	0,0	2,0	0,9	-2,1
Guinée	1,1	0,2	0,2	1,0	-1,4	-0,7
Libéria	-1,7	3,4	-0,3	2,0	-0,9	-2,3
Nigéria	-0,6	0,4	-0,6	0,4	-0,4	1,5
São Tomé et Príncipe	-0,7	2,6	-1,8	-0,5	0,7	0,2
Sierra Leone	2,6	0,9	0,1	-2,6	-2,7	0,4
Togo	-0,2	1,2	-0,2	-1,1	0,5	-0,7

Source: FAOSTAT (2015).

Notes: La Guinée Équatoriale ne figure pas dans ce tableau, car il n'y pas de données provenant de ce pays. 2011 est utilisée, car c'est l'année la plus récente où les données sont disponibles. Seuls les groupes d'aliments dont un ou plusieurs pays ont présenté un changement égal ou supérieur à un pourcentage d'un point sont présentés.

Au cours des cinq dernières années où les données sont disponibles (de 2007 à 2011), cinq pays (le Ghana, le Libéria, le Nigéria, São Tomé et Príncipe et Togo) ont affiché une baisse du pourcentage de protéines dans l'alimentation à base de poisson (Tableau 5.8). Au Libéria, à São Tomé et Príncipe et au Togo, cette baisse est due à une augmentation de protéines alimentaires de viande, tandis qu'au Ghana et au Nigéria, ce déficit est comblé par une augmentation de la consommation de céréales et de racines amyloacées, respectivement. La baisse de la consommation de protéines de poisson est susceptible d'être entraînée par une combinaison de la diminution des stocks de poisson due à la surpêche (voir ci-dessous) et à l'augmentation de la quantité de viande disponible. Au Ghana en particulier, la réduction de la consommation de poisson par habitant est plus susceptible d'être due à un changement dans les préférences des consommateurs, car le Ghana est l'un des pays du hotspot enregistrant les meilleurs résultats en termes d'indicateurs économiques et de développement (voir Partie 5.2).

Parmi les 11 pays du hotspot, sept ont un produit de mer ou d'eau douce figurant parmi leurs 20 principaux produits d'exportation (voir Tableau 5.9). Cependant, la part du pourcentage des exportations totales de ces produits est faible (entre 0,28 et 3,1%), ce qui indique que pour l'économie, ils revêtent une grande importance en tant que source d'alimentation de la population locale, plutôt que comme produit d'exportation.

Tableau 5.9 Valeur des exportations des produits halieutiques et marins par les pays du hotspot

Pays	Produit d'exportation	Classement national en termes de % des exportations totales	Valeur (dollars US)	% des exportations totales
Côte d'Ivoire	Poisson transformé	12	186 544 747	1,5
Ghana	Poisson transformé	8	150 894 900	0,92
Guinée	<i>Filets de poisson non congelé</i>	7	43 310 720	3,1
	Poisson transformé	13	6 988 835	0,49
Libéria	Filets de poisson	14	2 517 095	0,27
Nigéria	Crustacés	9	349 405 301	0,28
Sierra Leone	Crustacés	18	2 128 140	0,28

Source: Observatoire de la complexité économique (2015)

L'eau douce

Les systèmes pluviaux d'eau douce sont très productifs, et ce sont souvent les communautés les plus pauvres qui dépendent le plus directement des ressources d'eau douce (particulièrement les poissons et les crustacés) comme sources de protéine. Près de 14 pour cent du territoire libérien est constitué d'eau douce et le secteur de la pêche fournit plus de la moitié de la consommation de protéines de la population totale, et 10 pour cent du PIB (PNUE 2008). De nombreux cours d'eau sont saisonniers et la pêche artisanale se pratique dans les plaines inondables dans des cours d'eau et des mares saisonniers, qui fonctionnent également comme des aires de reproduction, de croissance et comme des couverts de fuite. Le lac Volta est la zone de pêche continentale la plus importante du Ghana (avec près de 140 espèces de poisson, dont beaucoup sont exploitées à des fins commerciales pour être vendues dans des marchés) mais la surpêche a débouché sur la stagnation de la pêche commerciale. La réduction des niveaux d'eau (probablement en raison de l'érosion et de l'envasement associés au fonctionnement d'un barrage hydroélectrique) contribue également à la baisse des quantités de poissons (PNUE 2008), et la pollution des eaux peut aggraver ce problème.

La zone maritime et côtière

Plus de 30 pour cent des populations des pays du Golfe de Guinée vivent sur ou près de la côte (100 pour cent sont considérés comme des résidents côtiers sur les îles au large des côtes). Il y a des établissements piscicoles pratiquant la pêche industrielle à grande échelle et la pêche artisanale dans tous les pays du hotspot, ceux pratiquant la pêche artisanale apportant une contribution de 70 pour cent de la production halieutique totale (Koranteng *et al.* 1998).

La majeure partie de la pêche (industrielle et artisanale) se déroule relativement près de la côte, à des profondeurs de moins de 100 mètres, et est mal réglementée. Les deux types de pêche ciblent également deux principaux groupes de ressources: les poissons pélagiques - petits et gros- et les espèces démersales. Les requins sont également visés plus en profondeur pour leurs ailerons. Les données sur les prises et les efforts ne sont pas bien enregistrées et suivies, mais le Nigéria et le Ghana ont, selon les enquêtes, dans l'ensemble, les proportions de prises régionales les plus élevées (23 et 16 pour cent, respectivement).

La pêche industrielle est fortement mondialisée, car les flottes étrangères mènent leurs activités en mer à travers le Golfe de Guinée, aux côtés des flottes nationales. Les gros chalutiers hauturiers étrangers proviennent des pays européens, ainsi que de la Corée et du Japon. Le nombre de chalutiers industriels dans la région a été jugé trop élevé par rapport à la biomasse disponible. Par exemple, 50 bateaux fonctionnaient au large du Cameroun et 400, au large du Nigéria (IGCC). En outre, selon les estimations, en Afrique de l'ouest, deux millions d'individus dépendent de la petite pêche comme principale source de revenus, et une autre tranche de six millions dépendent des ressources de pêche dans le cadre de la diversification de leurs revenus (WASSSDA 2008). Au Ghana seul, on dénombre environ 10 000 navires pratiquant la pêche artisanale et 170 pratiquant la pêche industrielle, lesquels emploient plus 200 000 individus directement, et assurent plus de 1,5 millions d'emplois dans les secteurs d'activités liés à la pêche (FAO 2014). Il a été observé que les montants versés aux pays pour avoir accès à leurs eaux maritimes pour la pêche sont de loin inférieurs à la valeur des stocks de poissons prélevés de leurs eaux territoriales. Des ré-estimations ascendantes de prises laissent également entendre que les navires étrangers procèdent à une sous-déclaration considérable de leurs prises dans la région (Pauly *et al.* 2014; Belhabib *et al.* 2015). Il est probable que la baisse des prises causée par la surpêche incitera les pêcheurs artisanaux et ceux pratiquant la petite pêche à se déplacer vers d'autres eaux territoriales, comme cela s'observe déjà au Sénégal (Belhabib *et al.* 2014).

L'aquaculture

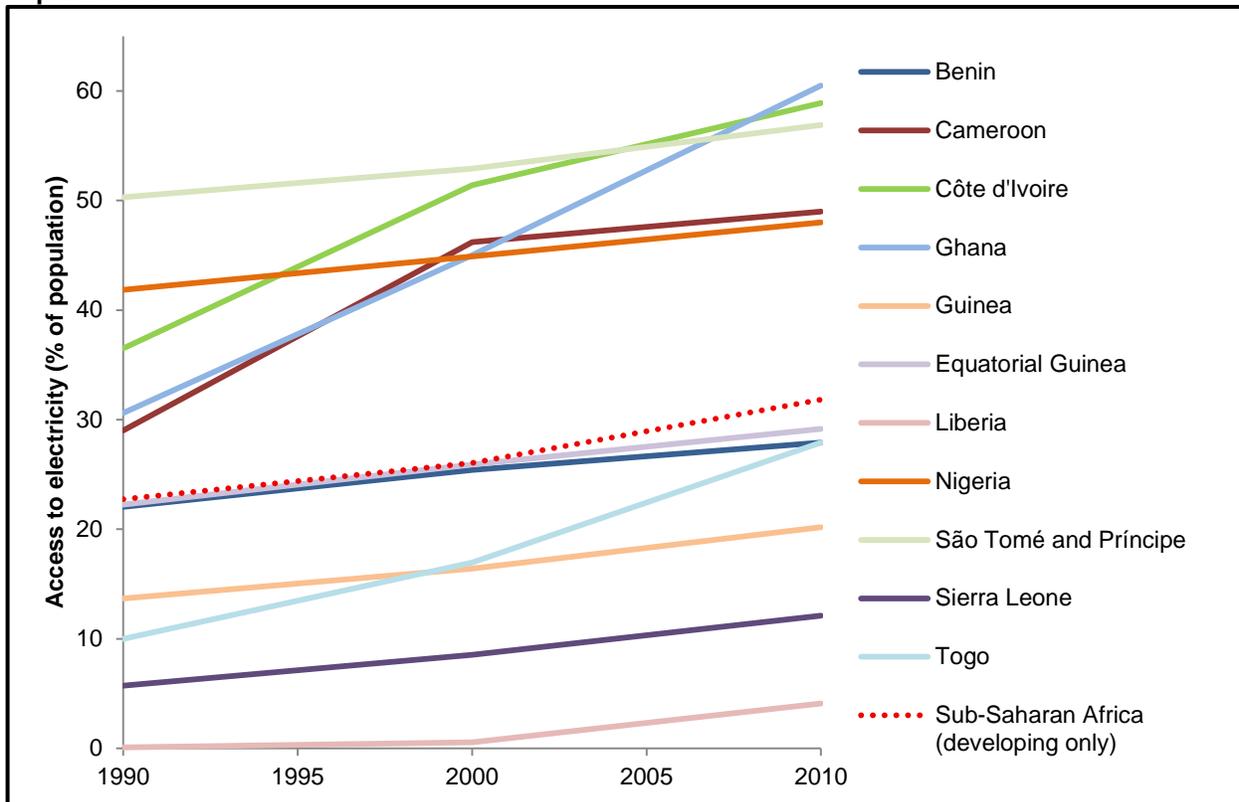
L'Afrique de l'ouest ne détient actuellement qu'un très petit pourcentage de la production aquacole mondiale (près de 0,3 pour cent en 2013; FAOSTAT 2015). Cependant, depuis 2000, la production aquacole dans les sous-régions du hotspot a été multipliée par 10, passant de 32 037 tonnes à 316 841 tonnes. Ceci est représentatif de l'augmentation encore plus grande de la production agricole à l'échelle mondiale (une augmentation multipliée par 42 au cours de la même période), mais cette production est principalement tirée par deux pays: le Ghana; et le Nigéria. La baisse de la production aquacole dans des pays comme les États-Unis d'Amérique et le Japon, associée à la diminution des stocks de poisson à l'échelle mondiale, est susceptible d'augmenter la demande de produits aquacoles, et de stimuler éventuellement l'expansion de l'aquaculture en Afrique de l'ouest et dans les sous-régions du hotspot. L'appui des pouvoirs publics à l'aquaculture est également fort au Ghana (Kassam 2014). Si l'expansion de l'aquaculture peut éventuellement avoir des effets positifs sur l'environnement à travers l'assouplissement de la pression sur les stocks sauvages, les systèmes aquacoles proprement dits peuvent avoir de sérieuses répercussions sur l'environnement, comme l'eutrophisation de l'eau (Ewoukem *et al.* 2012), la destruction des mangroves et la pollution des eaux (Martinez-Porchas et Martinez-Cordova 2012). C'est un domaine où il est possible d'obtenir une bonne pratique environnementale avant de poursuivre l'implantation de cette industrie.

La production énergétique et électrique

L'accès à l'électricité dans les pays du hotspot a augmenté depuis 1990, lorsque les données ont commencé à être rassemblées (Figure 5.4). Cinq des pays du hotspot (Ghana, Côte d'Ivoire, São Tomé et Príncipe, Cameroun et Nigéria) ont un pourcentage de leur population ayant accès à l'électricité supérieur à celui de la population totale des pays en développement de l'Afrique subsaharienne. Les ménages sans accès à l'électricité sont susceptibles de dépendre des sources de combustible locales, telles que le bois et le charbon de bois (CIFOR 2013).

L'énergie de remplacement et l'énergie nucléaire contribuent encore pour de faibles pourcentages à l'énergie produite dans les pays du hotspot, bien qu'il n'existe pas de données pour la Guinée, la Guinée Équatoriale, le Libéria, la Sierra Leone, et São Tomé et Príncipe. Deux des pays du hotspot, le Ghana et le Cameroun, produisent un pourcentage d'électricité à partir des sources d'énergie de remplacement et nucléaire supérieur à celui de l'ensemble des pays en développement de l'Afrique subsaharienne, avec 6,2 pour cent et 5,6 pour cent respectivement, par rapport aux 2,7 pour cent de l'Afrique subsaharienne.

Figure 5.4 Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité dans les pays du hotspot depuis 1990



Source: Banque mondiale (2015).

Traduction de la légende :

Access to electricity : Accès à l'électricité

% of population : % de la population

Sub-Saharan Africa : Afrique subsaharienne

Developing only : en développement uniquement

Les barrages hydroélectriques sont une caractéristique particulière à travers le hotspot ayant des répercussions sur les écosystèmes d'eau douce et les populations rurales qui en sont tributaires. Le barrage d'Akosombo sur le fleuve Volta, construit en 1965 pour fournir de l'électricité à l'industrie de l'aluminium, a créé la zone de pêche d'eau douce la plus importante du Ghana (Lac Volta) mais les volumes d'eau ont baissé en raison de la longue période de sécheresse pendant les années 1980 et le changement climatique qui en a découlé, avec d'éventuelles répercussions sur la pêche et la génération d'énergie. Le barrage hydroélectrique de Nangbéto sur le fleuve Mono au Togo, a été construit pendant les années 1980, en créant un réservoir d'une superficie de 180 km². Ce système génère de l'électricité à usage domestique et commercial et le réservoir soutient

la pêche commerciale, le tourisme, et l'agriculture irriguée. La construction du barrage, du réservoir et des lignes de transmission a conduit à la perte de près de 150 km² de savane et de forêt galerie et le réservoir a submergé 1 285 ménages et 5 500 hectares de terres agricoles. La perte de la végétation naturelle et la création d'un lac artificiel semblent avoir affecté le climat local et conduit à une augmentation d'espèces d'escargots, qui sont des hôtes intermédiaires du parasite de la bilharziose (PNUE 2008). Il y a un grand nombre de barrages proposés en Afrique de l'ouest mais un seul est proposé à l'intérieur du hotspot: le barrage hydroélectrique de Mambila au Nigéria (International Rivers 2010). Cependant, il convient de noter que, bien que conçu comme projet en 1982, peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne sa construction à ce jour.

L'industrie, les industries manufacturières et les transports

Les économies de la majorité des pays du hotspot reposent sur l'exportation des matières premières, telles que l'or (Ghana, Bénin), le pétrole brut (Nigéria, Cameroun, Guinée Équatoriale), les minerais (Guinée, Libéria, Sierra Leone) les fèves de cacao (Côte d'Ivoire, São Tomé et Príncipe). Exception faite du Togo, où les principaux produits d'exportation sont le pétrole raffiné et le ciment (Observatoire de la complexité économique). La valeur ajoutée grâce aux industries manufacturières constituait entre 3,6 pour cent (Libéria) et 14,5 pour cent (Cameroun) du PIB des pays du hotspot (Banque mondiale 2015a), ce qui est bas par rapport à ce que génère ces industries dans les pays industrialisés tels que le Japon. La forte dépendance vis-à-vis des exportations des matières premières rend les économies des pays du hotspot vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux (KPMG 2014).

Le développement des infrastructures et des transports en Afrique de l'ouest est faible, et constitue un obstacle au commerce intra-régional (voir Partie 5.3.1). Cependant, de récentes enquêtes auprès d'investisseurs dans la région indiquent qu'il devrait y avoir une augmentation de 25 pour cent des dépenses dans le domaine des infrastructures (PwC 2014). Dans les pays du hotspot, on a enregistré 1 730 vols (Bénin) et 51 904 vols (Nigéria) dans les compagnies aériennes en partance pour différents pays du monde en 2013, l'équivalent de 15,8 pour cent de l'ensemble des départs enregistrés dans les pays en développement de l'Afrique subsaharienne (Banque mondiale 2015a). L'indice de connectivité maritime des paquebots de grande ligne est une mesure de la connectivité d'un pays aux réseaux mondiaux d'expédition. Les pays du hotspot ont amélioré leur performance par rapport à cet indice depuis 2004, à l'exception de la Guinée et de la Sierra Leone, qui ont légèrement reculé (Banque mondiale 2015a). Les performances des pays du hotspot oscillent actuellement entre 5,6 et 21,8, ce qui est très faible par rapport à ce qui s'observe dans plus de pays industrialisés, tels que la Chine, qui a une cote de 165, ou l'Afrique du Sud, qui a une cote de 37,9. Il n'existe pas de données correspondantes sur le transport ferroviaire et routier.

L'exploitation minière et pétrolière

L'extraction (à grande échelle et artisanale) de divers minerais et de combustibles fossiles est une industrie d'envergure dans le hotspot (Tableau 5.10). Ces industries apportent des avantages économiques aux pays concernés mais ont des répercussions sociales et sur l'environnement. Le pétrole, découvert au large des côtes du Golfe de Guinée dans les années 1980 et 1990, a également d'énormes répercussions économiques et sociales.

En Sierra Leone, l'exploitation minière représentait officiellement plus de 90 pour cent des recettes d'exportation et 20 pour cent du PIB avant la guerre en 1991. Malgré l'importance historique des diamants comme principal produit d'exportation, les minerais de fer et de titane sont devenus les principaux produits d'exportation de la Sierra Leone, constituant 69 pour cent des exportations totales (Observatoire de la complexité économique 2015). Les principaux producteurs dans le pays sont, entre autres, Sierra Rutile et African Minerals.

Au Ghana, la majeure partie de l'exploitation minière est l'œuvre des sociétés internationales mais l'extraction illégale à petite échelle est 'omniprésente'. Sur les conseils du FMI et de la Banque mondiale, la législation et la réglementation forestières et minières ont été assouplies dans les années 1980 et 1990, et les investissements par les industries minières et forestières ont été encouragés grâce à des incitations. L'industrie minière a été privatisée et libéralisée et certaines mines ont même été autorisées dans les réserves forestières. Ces réformes ont porté la production d'or à de nouveaux sommets (remplaçant le cacao comme produit le plus précieux du Ghana). L'exploitation aurifère dans le West District de Wassa Amenfi, qui comprend la ZCB de la réserve forestière de Mamri (GHA 17), a reçu des investissements étrangers de centaines de millions de dollars américains. A l'heure actuelle, plus de 60 pour cent des terres de ce district sont en concession aux compagnies minières: la plus forte concentration en seul point de sociétés minières dans toute l'Afrique (PNUE 2008). Néanmoins, les exportations d'or sont en baisse depuis ces dernières années, principalement en raison de la baisse des prix internationaux de l'or débouchant sur une réduction de la production (Herrera et Aykut 2014). Les principales sociétés d'exploitation minières en activité au Ghana sont, entre autres, Gold Fields Limited, AngloGold Ashanti Ltd. (toutes les deux sont des sociétés sud-africaines) et Golden Star Resources Ltd. (société canadienne).

Tableau 5.10 Valeur des produits miniers et pétroliers dans les pays du hotspot

Pays	Charbon		Minerais		Gaz		Pétrole	
	% PIB	Valeur en millions de dollars américains	% PIB	Valeur en millions de dollars américains	% PIB	Valeur en millions de dollars américains	% PIB	Valeur en millions de dollars américains
Bénin	0	-	0,01	0,7	0	-	0	-
Côte d'Ivoire	0	-	1,40	434,5	0,83	257,6	3,66	1 137,8
Cameroun	0	-	0,18	53,8	0	-	5,53	1 634,7
Ghana	0	-	5,74	2 761,5	0	-	6,26	3 011,1
Guinée	0	-	10,00	614,5	0	-	0	-
Guinée Équatoriale	0	-	0,04	6,7	0	-	53,25	8 297,0
Libéria	0	-	0,67	13,1	0	-	0	-
Nigéria	0,0003	158,58	0,01	48,8	0,91	4 724,2	13,43	70 083,1
Sierra Leone	0	-	0,33	13,7	0	-	0	-
São Tomé et Príncipe	0	-	0	-	0	-	0	-
Togo	0	-	1,99	86,3	0	-	0	-

Source: (Banque mondiale 2015a).

Le Nigéria était le 13^{ème} plus grand producteur de pétrole du monde en 2013 (EIA Beta 2015). Plus de 75 pour cent des recettes publiques proviennent de l'industrie pétrolière, et, dans ces conditions, l'économie est vulnérable à la chute des prix du pétrole brut. Cependant, ce pays a mis en place des tampons fiscaux sous la forme d'épargnes générées lorsque les recettes pétrolières sont supérieures à celles budgétisées (EIA Beta 2015). Les opérations pétrolières ont commencé en 1960 et la production nationale a atteint un pic de près de 2,6 millions de barils par jour en 2005, bien que la production ait, par la suite, baissé de façon considérable en raison des activités des groupes de militants (EIA Beta 2015). Un grand nombre de producteurs internationaux sont présents dans ce pays, notamment Shell, Total, Addax Petroleum (filiale du groupe Sinopec), ExxonMobil et Chevron. La production a lieu principalement dans le delta du fleuve Niger (qui comprend la ZCB située à l'ouest du Delta du Niger (fw 13)), où il y a des problèmes environnementaux et sociaux persistants provenant de milliers de déversements de pétrole chaque année. Les communautés locales reçoivent peu ou pas d'avantages des puits de pétrole situés sur leurs terres et aucune indemnisation pour la pollution ou la perte de terres et des services écosystémiques. La corruption et le vandalisme sont monnaie courante, de nombreux décès étant causés chaque année par les populations locales tentant de voler du pétrole directement à partir des oléoducs et mettant sur pied des milliers de petites raffineries fonctionnant illicitement à la faveur de la nuit à travers le delta.

5.4 Changement d'affectation des terres (déforestation, dégradation des terres), utilisation des ressources forestières, communautés et moyens de subsistance

5.4.1 Taux historiques de changement d'affectation des terres en Afrique de l'ouest

Les modèles de changement du couvert forestier peuvent être complexes à évaluer, en raison des difficultés liées à l'évaluation, par exemple, de la condition de la forêt en train d'être perdue ou gagnée ou des changements dans la composition de la forêt (PNUE 2008). Le couvert forestier est une mesure métrique, couramment utilisée, dont l'utilisation a été facilitée au cours des dernières années par le recours à l'analyse des images satellites fréquemment mises à jour. Au Togo, la perte forestière a été signalée au niveau des sites (Adjonou *et al.* 2010); et en Côte d'Ivoire, on constate que la lisière de la forêt est stable et (Goetze *et al.* 2006) et en expansion (Gautier 1990, Menaut *et al.* 1990). Au Cameroun, malgré l'utilisation répandue du feu, la lisière de la forêt est également en expansion (Mitchard *et al.* 2009). Cette tendance est répandue à la lisière de la forêt en Afrique centrale (Vincens *et al.* 1999, Favier *et al.* 2004, Palla *et al.* 2011). En Guinée, les villages se trouvant dans la mosaïque forêt-savane créent la forêt les entourant, créant ainsi des îles forestières (Fairhead and Leach 1996), observation qui a été documentée dans de nombreux pays ayant ce type de végétation. D'autres variations de perte forestière liée au feu sont signalées au Ghana, où la lisière de la forêt comprend la forêt sèche sensible au feu; la perte forestière a été aggravée par la sécheresse dans les années 1970 et 1980, faisant de la lutte contre les feux une priorité (Swaine 1992). Cependant, la situation demeure complexe, car on observe l'expansion de la forêt dans certaines zones. São Tomé présente une histoire unique dans le changement d'affectation des terres. Le pic de la déforestation a été atteint au début du 20^{ème} siècle, associé à l'expansion des plantations de café et de cacao. Le déclin de ces plantations a donné lieu à une expansion massive des forêts. Ces nouvelles forêts se distinguaient néanmoins

nettement des écosystèmes naturels, tant sur le plan structurel qu'en termes de composition d'espèces. Tout récemment, cette île a été de nouveau confrontée à l'augmentation des taux de déforestation, associée à de grandes concessions agricoles et à la petite horticulture pour l'approvisionnement du marché local. Cette tendance de la déforestation est susceptible de se poursuivre, en raison de la croissance régulière de la population.

Les causes de la déforestation en Afrique de l'ouest sont multiples et celle-ci est due à l'économie, aux institutions, aux politiques et à d'autres influences: l'agriculture itinérante et l'accroissement de la population n'en sont pas les principales causes. (Geist and Lambin 2002). En Afrique, la démographie a varié au cours du dernier millénaire, en réponse aux migrations, à l'esclavage, à l'imposition du travail forcé par les puissances coloniales, à la guerre, à l'essor et à la chute de grands États (Vansina 1990). La tendance générale était à un lent accroissement de la population humaine pendant la période ayant précédé le commerce d'esclaves et la colonisation, à la suite de laquelle la démographie a baissé. Depuis lors, il a été observé une reprise de la démographie, laquelle est devenue galopante depuis les années 1970. Partout où se trouvaient des populations, leur utilisation des terres pouvait éventuellement avoir un impact sur les forêts mais aussi améliorer celles-ci par la création de villages forestiers, et par la fertilisation du sol autour des sites de peuplement, en Sierra Leone, en Guinée, au Libéria et au Ghana.

5.4.2 Moyens de subsistance en Afrique de l'ouest et leur rapport aux forêts

Il ressort des données probantes tirées d'un projet mondial de l'UICN intitulé "Moyens d'existence et paysages" que les revenus tirés des forêts des paysages du hotspot sont supérieurs à la moyenne mondiale générale, atteignant une moyenne entre 30 et 39 pour cent des revenus des ménages (UICN 2012). Ce pourcentage élevé est, en partie, dû à la difficulté à élever le bétail dans le hotspot. Dans les pays plus secs situés plus au nord, il est évident que les revenus provenant du bétail peuvent remplacer pour au moins 10 pour cent les revenus forestiers.

Les populations rurales qui vivent éloignées des marchés et des routes sont plus tributaires des ressources de l'environnement que celles vivant à proximité de ces infrastructures. Ces populations qui vivent dans les zones reculées sont moins susceptibles d'avoir un emploi rémunéré, mettent en marché leurs récoltes beaucoup moins souvent, et vivent des aliments qu'ils cultivent et des produits qu'ils tirent de la forêt. En général, les femmes dépendent plus des revenus forestiers que les hommes, et les pauvres plus que les riches.

Dans les pays du hotspot, les ressources forestières sont vitales pour l'énergie, la médecine et la génération de revenus, ainsi que pour les protéines, les vitamines et les sels minéraux provenant des aliments sauvages pour compléter les aliments provenant des champs de ménages, lesquels contiennent généralement beaucoup de glucides. Ces produits forestiers se traduisent par des revenus pour les ménages, lesquels peuvent atteindre un montant relativement important. Par exemple, au Ghana, les revenus de ressources forestières atteignent généralement un montant oscillant entre 100 et 200 dollars américains par an au profit des ménages locaux. Cependant, les terres agricoles et l'environnement non-forestier peuvent générer une valeur et des produits égaux ou supérieurs que ceux des forêts, ce qui crée des conditions propices au défrichement de la forêt (Pouliot *et al.* 2012). Cette allégation est probable là où les ménages les plus pauvres ont un accès socialement limité aux zones forestières, et là où des équivalents de PFNL sont disponibles en dehors de la forêt.

La viande de brousse

La viande de brousse est probablement le produit forestier non ligneux (PFNL) le plus précieux du hotspot. Tout comme avec le bois de chauffage, la chasse au gibier pour satisfaire les besoins des populations locales a un impact relativement bas sur la biodiversité, que ce soit à des fins de consommation ou commerciales. A titre d'illustration, dans des zones forestières spécifiques du Cameroun (et du Congo), les principales sources de gibier au quotidien sont les pièges tendus dans les propres champs et jachères des paysans, aussi bien pour protéger les cultures que pour capturer les animaux (Endamana, 2013a, b). Cependant, le commerce de viande de brousse dans les grands centres urbains est quelque chose de différent, car des chasseurs professionnels satisfont une forte demande. Certains s'autofinancent et d'autres sont effectivement sous-contrat avec des membres de l'élite urbaine, qui leur fournissent des munitions à leur demande. En tant que produit à rapport poids-valeur élevé, qui se conserve facilement grâce au fumage, la viande de brousse fait partie du tout petit nombre de produits marchands à générer des liquidités dans les zones reculées.

Selon les estimations faites en 2008, le commerce de viande de brousse en Afrique de l'ouest et centrale générerait 200 millions de dollars américains par an (Reuters 2008). Dans le hotspot proprement dite, une enquête menée au Cameroun a estimé que 70 à 90 tonnes de viande de brousse se vendaient par mois dans les quatre principaux marchés de Yaoundé (Nasi *et al.* 2008). La viande de brousse est également transportée de la zone continentale vers le "marché de luxe de viande de brousse" à Malabo sur l'île de Bioko (dont le pangolin géant qu'on ne trouve pas sur l'île), en raison des prix élevés qui s'y pratiquent (Programme de protection de la biodiversité de Bioko 2015). Ce phénomène est, à son tour, dû à la richesse relative créée par l'exploitation pétrolière et aux revenus disponibles élevés des travailleurs immigrants et locaux du secteur pétrolier (Hearn *et al.* 2006). Il y a également un commerce illégal de viande brousse en dehors de la région en direction de la diaspora d'Afrique de l'ouest à l'étranger. A São Tomé et Príncipe, la viande de brousse pourrait offrir des compromis intéressants touchant à la conservation. Bien que certaines des espèces endémiques et indigènes soient menacées par la chasse, à l'instar des pigeons et de l'ibis nain olive (espèce menacée d'extinction), les chasseurs pourraient également contrôler les populations de mammifères introduits, tels que les porcs et les singes, qui contribuent à la dégradation de la forêt (Carvalho *et al.* sous presse; 2015). Les menaces causées par le commerce de viande brousse qui pèsent sur la biodiversité, ainsi que les solutions envisageables en matière de conservation sont examinées au Chapitre 8.

6. CONTEXTE POLITIQUE DU HOTSPOT

Les pays du hotspot ont une biodiversité remarquable et des taux élevés d'endémisme dans leurs forêts (voir les chapitres 3 et 4). Ces pays sont également, pour la plupart, pauvres et confrontés à de nombreux défis sociaux en rapport avec leur développement et leur capacité à entreprendre des actions de préservation (voir le chapitre 5). Les pressions sur les espèces, les sites et les corridors dont la préservation revêt un caractère mondial sont également élevées, et souvent croissantes (voir chapitre 8). L'instabilité politique et économique dans la région a également réduit la capacité des pays à répondre aux défis, de même que les épidémies, à l'instar du virus Ebola en 2014, ont également eu leurs effets dans certaines parties de la région. Toutefois, les

pays de la région ont pris de plus en plus conscience des enjeux environnementaux au cours des 20 dernières années, et tous les 11 pays du hotspot ont adopté des politiques et des lois pertinentes visant à relever les défis environnementaux et assurer la préservation de la biodiversité. Ces réponses prennent diverses formes.

Le présent chapitre présente le contexte des politiques, des accords et des institutions mondiaux, régionaux et nationaux opérant dans le hotspot, puis évalue les réponses suscitées et les résultats obtenus en conséquence. Dans la mesure du possible, les conclusions de ce chapitre sont mises en rapport avec les conséquences de la préservation définies au chapitre 4.

6.1 Gouvernance

6.1.1 Gouvernance nationale et corruption

Selon la perception populaire, de nombreux pays ouest-africains sont caractérisés par des taux élevés de corruption et de mauvaise gouvernance. L'indice de perception de la corruption 2014 attribue à tous les pays du hotspot des notes situées entre 48 (61^e place) et 25 (145^e place), avec la note maximale de 100, gage de bonne gouvernance (Transparency International 2014). Selon ces résultats, dans tous les pays du hotspot à l'exception éventuelle du Ghana, la corruption est un facteur de la vie quotidienne des citoyens et, de ce fait, a un impact sur toutes les activités menées dans la région. Des détails supplémentaires sur la structure de gouvernance de chaque pays du hotspot sont fournis à l'Annexe 7.

6.1.2 Conflits et questions de sécurité

L'Afrique de l'Ouest a connu une instabilité politique, des régimes autoritaires, des troubles civils et des conflits armés considérables au cours des 20 dernières années. Les conditions sécuritaires et économiques se sont améliorées au cours des cinq dernières années. Cependant, les causes profondes à l'origine de ces conflits persistent encore aujourd'hui dans certains pays, en raison des niveaux élevés de chômage, des inégalités et de la pauvreté, des tensions ethniques ou sectaires, et des conflits d'autorité liés aux terres et à l'extraction des ressources naturelles.

Dans certains pays, les conséquences de la guerre ont réduit la capacité du gouvernement à garantir un État de droit et à placer le programme environnemental parmi les préoccupations immédiates de développement. Débutée comme expansion d'une guerre antérieure déclenchée au Libéria, la dévastatrice guerre civile survenue en Sierra Leone (1991–2002) a eu plusieurs effets directs et indirects sur les efforts de préservation consentis par le pays. Par exemple, les groupes rebelles ont détruit ou endommagé les parcs, ainsi que des infrastructures urbaines, hydrauliques et agricoles dans les régions rurales et villes situées à l'est du pays (PNUE, 2010). Le braconnage transfrontalier s'est intensifié entre la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée. Par ailleurs, l'on a observé un déplacement massif de réfugiés vers la Guinée, causant ainsi une importante déforestation. La destruction des archives publiques a donné lieu à des saisies de terres et à un flou en matière de droits fonciers. Les institutions en charge de la gestion de l'environnement se sont effondrées et les faibles niveaux de transparence et de responsabilité ont favorisé des concessions d'exploitation forestière illégales au sein des aires protégées (Brown et Crawford, 2006). Malgré les progrès considérables en matière de conditions de sécurité, la gouvernance des

ressources environnementales et naturelles est demeurée à un stade critique pendant plusieurs années (PNUE, 2010), en dépit des améliorations notées au cours des dernières années.

Le conflit armé qui a secoué le Libéria des années 1990 au début des années 2000 a aussi causé de nombreuses pertes en vie humaine, d'importants déplacements des populations et le démantèlement des institutions et infrastructures. Même si, en général, les conditions environnementales se sont détériorées à cause de l'anarchie globale, l'exploitation illégale des ressources naturelles finançant le conflit a été particulièrement néfaste. On peut en dire autant de la destruction des systèmes de traitement et de gestion des eaux usées, pourtant déjà précaires (Tigani et Brandolini, 2006). Depuis la signature de l'Accord de paix d'Accra en 2003, qui a marqué la fin de la Deuxième Guerre civile au Libéria, le pays s'est stabilisé et montre des signes de reprise économique modérée. Par ailleurs, les conditions de sécurité dans les zones rurales se sont améliorées, les institutions étatiques et principales infrastructures ont été reconstruites et l'on observe des progrès socioéconomiques modérés.

Au Nigéria, la transition du régime militaire au régime civil s'est opérée en 1999 et le pays est désormais une démocratie, même si toutes les trois élections tenues depuis lors ont été fortement contestées (Agbu, 2004). Les questions sécuritaires sont toujours d'actualité, en raison de la lutte relative au contrôle politique, aux ressources économiques et à la propriété foncière, sans oublier les différends ethniques et religieux (International Crisis Group, 2012). Ces problèmes sont aussi exacerbés par le taux élevé de chômage, la corruption et la mauvaise gouvernance (Nwanegbo et Odigbo, 2013). Ces défis empêchent la mise en œuvre efficace des politiques environnementales et favorisent l'expansion de la corruption liée à l'exploitation forestière, par exemple.

La situation au Bénin et au Ghana est demeurée pratiquement stable au cours des 20 dernières années. Les deux pays présentent des indices de gouvernance encourageants par rapport à d'autres pays de la région, selon les Indicateurs de gouvernance dans le monde (Banque mondiale, 2014b), qui mesure la voix et la redevabilité, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, la primauté du droit et le contrôle de la corruption. Le Ghana, en particulier, a réalisé de bons progrès vers l'accomplissement des OMD, mais la durabilité environnementale est l'un des domaines dans lesquels les progrès sont lents (Banque africaine de développement, 2013). Même au Ghana, l'exploitation forestière à la « tronçonneuse » est monnaie courante dans les zones forestières en dehors (et aussi à l'intérieur) des réserves.

Depuis le début du nouveau millénaire, la Côte d'Ivoire a connu deux guerres civiles : la première de 2002 à 2007 ; et la seconde de 2010 à 2011. Ces guerres ont engendré des problèmes de sécurité, fait des victimes civiles et donné lieu à une situation politique fortement polarisée et instable. La politique guinéenne est aussi très instable et des préoccupations relatives à la transparence du processus électoral ont récemment engendré de violents incidents politiques et heurts inter-ethniques. Les chiffres de transformation forestière pour la Côte d'Ivoire révèlent une perte considérable d'espaces forestiers entre 2000 et 2010. Les réserves sont aussi concernées par ces pertes supposées dues aux effets de la guerre civile et de la perte de l'autorité gouvernementale.

Au cours des trois dernières décennies, le Cameroun et la Guinée Équatoriale ont connu un contexte politique assez stable, mais sans alternance au pouvoir. Les deux pays sont dirigés par

des présidents au pouvoir depuis longtemps et des partis à forte majorité. La situation politique à São Tomé et Príncipe est également assez stable. Outre une récente tentative présumée de coup d'état et de remaniement parlementaire, la nation insulaire est paisible et ne connaît pas le crime, le terrorisme et l'agitation civile.

6.2 Accords internationaux sur l'environnement

Les gouvernements de tous les pays du hotspot sont signataires d'une série d'accords internationaux (Tableau 6.1). Ces accords internationaux influencent les politiques nationales et le développement de lois nationales. Celles-ci, à leur tour, soutiennent des partenariats entre le gouvernement et les OSC pour les processus de préservation des ressources naturelles des pays et de préservation des espèces, des sites et des corridors.

Tableau 6.1 Aperçu de la participation des pays du hotspot aux accords multilatéraux relatifs à la protection et la préservation de l'environnement

Accord multilatéral	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo
CDB (biodiversité)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CCNUCC (climat)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ramsar (zones humides)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CITÉS (commerce d'espèces sauvages)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CNULCD (désertification)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CPPMCN (patrimoine mondial)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
DDPA (droits de l'homme)	x	x			x	x	x			x	

Source : Auteurs et ateliers de concertation.

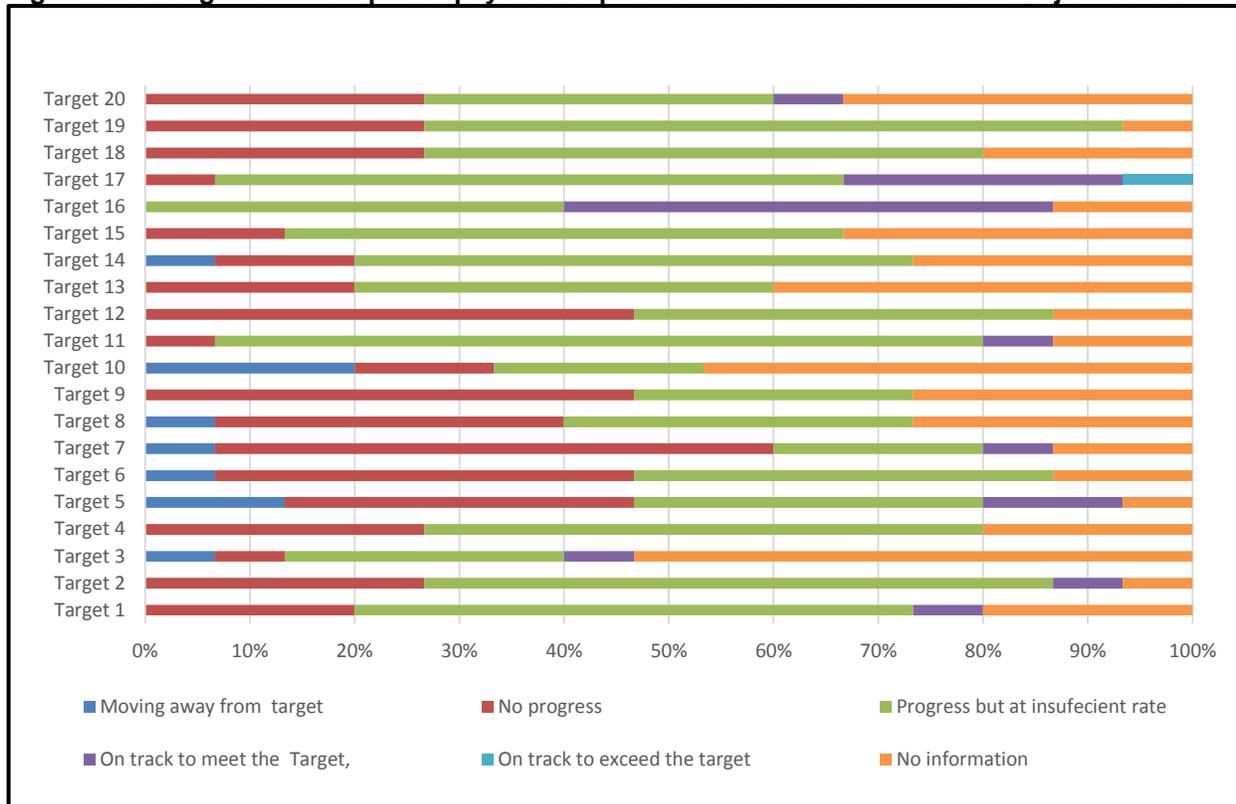
6.2.1 Convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique (CDB) est un traité multilatéral entré en vigueur en 1993, ratifié à ce jour par 168 signataires. Au sein du hotspot, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria et São Tomé et Príncipe ont tous ratifié la convention ; la Guinée Équatoriale et la Sierra Leone ont accédé à ce document, alors que le Togo l'a accepté.

Neuf des pays du hotspot ont élaboré des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) pour guider la mise en œuvre nationale de la CDB pendant la période 2002–2007 (pour plus de détails, voir l'Annexe 8). Après la 10e Conférence des parties de la CDB tenue en 2010 à Nagoya, tous les pays furent exhortés à réviser leurs SPANB et présenter les nouvelles versions mises à jour. À ce jour, seul le Cameroun a présenté une nouvelle version, tandis que la Guinée a produit une ébauche. Les autres pays du hotspot travaillent probablement sur la révision de leurs SPANB, mais il n'y est pas fait allusion dans la base de données de la CDB (Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 2015).

Pour évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 (soit les Objectifs d'Aichi), une étude de tous les 5es rapports de progression de la CDB a été menée. Les rapports nationaux fournis par 15 pays d'Afrique de l'Ouest sur des progrès effectués concernant les 20 Objectifs d'Aichi révèlent d'insignifiants progrès. Ainsi, il reste beaucoup à faire pour garantir l'atteinte de ces cibles d'ici à 2020 (Figure 6.1). Pour la majorité des Objectifs d'Aichi, il a été rapporté les mentions « Aucune information », « Des progrès insuffisants » ou « Aucun progrès ». Pour d'autres, il a même été observé un écart vis-à-vis de la cible.

Figure 6.1 : Progrès réalisés par 15 pays d'Afrique de l'Ouest dans l'atteinte des Objectifs d'Aichi



Source : Étude des 5es rapports de progression soumis à la Convention sur la diversité biologique.

Traduction de la légende :

Target : Objectif

Moving away from target: Ecart par rapport à l'objectif

No progress: Aucun progrès

Progress but at insufficient rate: Progrès insuffisant

On track to meet the target: En voie d'atteindre l'objectif

On track to exceed the target: En voie de dépasser l'objectif

No information: Aucune information

Il peut s'avérer important pour le CEPF d'assister les pays dans l'atteinte des Objectifs d'Aichi dans le hotspot, surtout celles liées à la préservation des forêts, comme les cibles 5, 11 et 12.

6.2.2 Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un traité international sur l'environnement signé en 1992. Pour l'heure, la Convention est la seule politique internationale sur les changements climatiques reconnue mondialement, car ayant des membres dans pratiquement tout le monde entier. Tous les 11 pays du hotspot sont des membres non visés à l'Annexe I : la Guinée a ratifié le traité en 1993 ; le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Nigéria en 1994 ; le Ghana, la Sierra Leone et le Togo en 1995 ; São Tomé et Príncipe en 1999 ; la Guinée Équatoriale en 2000 ; et le Libéria en 2002.

Contrairement à la CCNUCC, le Protocole de Kyoto comporte des engagements juridiquement contraignants vis-à-vis des nations en développement. La Guinée Équatoriale et la Guinée ont ratifié le traité en 2000 ; le Bénin, le Cameroun et le Libéria en 2002 ; le Ghana en 2003 ; le Nigéria et le Togo en 2004 ; la Sierra Leone en 2006 ; la Côte d'Ivoire en 2007 ; et São Tomé et Príncipe en 2008. Une période d'engagement a été définie de 2008 à 2012, alors qu'une extension appelée l'Amendement de Doha a été proposée et devrait entrer en vigueur entre 2012 et 2020. Les 11 pays du hotspot dont des parties non visées à l'Annexe I et, par conséquent, n'ont aucun engagement contraignant dans le cadre du Protocole de Kyoto visant à réduire les émissions des GES.

Dans le cadre de la CCNUCC, il existe un autre mécanisme mondial dédié à la réduction des changements climatiques : REDD+ (réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement). Il existe des processus nationaux REDD+ en cours dans plusieurs pays du hotspot. En effet, le Programme ONU-REDD soutient le Nigéria et la Côte d'Ivoire, tandis que d'autres pays bénéficient du soutien d'autres mécanismes. En outre, il existe des plans bien avancés relatifs aux projets de compensation volontaire du carbone des forêts de Gola en Sierra Leone et du paysage de Takamanda Mone au sud-ouest du Cameroun.

6.2.3 Convention de Ramsar

Communément connue sous l'appellation Convention de Ramsar, la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine, est un traité international qui compte actuellement 168 parties. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont des parties de la convention et ont identifié 64 zones humides d'une superficie totale de 115 486 km² et considérées d'importance internationale (ou « sites Ramsar »). Seize de ces sites Ramsar sont situés dans le hotspot et couvrent une superficie totale estimée à 7 509 km² : le lac de cratère de Barombi Mbo (4 km²) et l'estuaire du Rio Del Rey (1 650 km²) au Cameroun ; le parc national d'Azagny (194 km²) en Côte d'Ivoire ; l'Isla de Annobón (230 km²) en Guinée Équatoriale ; le réservoir Owabi (73 km²) au Ghana ; Konkouré (900 km²) en Guinée ; les zones humides de Gbedin (< 1 km²), les zones humides de Kpatawee (8 km²), le lac Piso (761 km²), les zones humides Marshall (122 km²) et les zones humides de Mesurado (68 km²) au Libéria ; les forêts d'Apoi Creek (292 km²), le lac Oguta (6 km²) et les forêts d'Upper Orashi (252 km²) au

Nigéria ; les îlots Tinhosas à São Tomé et Príncipe (< 1 km²) ; et l'estuaire du fleuve Sierra Leone (2 950 km²) (Tableau 6.2).

Tableau 6.2 Année d'entrée à la Convention Ramsar par les pays du hotspot, nombre de sites Ramsar par pays et nombre au sein du hotspot

Pays	Année d'adhésion	Sites Ramsar dans le pays	Sites Ramsar dans le hotspot
Bénin	2000	4	0
Cameroun	2006	7	2
Côte d'Ivoire	1996	6	1
Guinée Équatoriale	2003	3	1
Ghana	1988	6	1
Guinée	1993	16	1
Libéria	2003	5	5
Nigéria	2001	11	3
São Tomé et Príncipe	2006	1	1
Sierra Leone	2000	1	1
Togo	1995	4	0

Source : Étude des auteurs de données de la Convention Ramsar.

6.2.4 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) veille à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et plantes sauvages ne menace pas la survie de ces espèces sauvages. Cette convention octroie divers niveaux de protection à plus de 35 000 espèces de faune et de flore. Les pays du hotspot sont tous des parties de cette convention : le Nigéria a ratifié la convention en 1974, le Ghana en 1975 et le Togo en 1978, tandis que le Cameroun, la Guinée et le Libéria y ont accédé en 1981 ; le Bénin en 1984, la Guinée Équatoriale en 1992, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone en 1994, et São Tomé et Príncipe en 2001.

La CITES est une importante convention pour les pays du Hotspot des Forêts Guinéennes, car elle régule le commerce des espèces sauvages. Au sein du hotspot, le commerce international non régulé des espèces sauvages a représenté par le passé une menace pour la biodiversité des plantes et des animaux (par exemple, l'exportation du perroquet gris (*Psittacus erithacus*) vers l'UE). Certaines espèces continuent d'en pâtir, à cause notamment de l'exportation de viande de brousse destinée à la diaspora ouest-africaine. Jadis intense, la commercialisation en Europe d'oiseaux sauvages provenant d'Afrique de l'Ouest a été grandement réduite par une interdiction commerciale au sein de l'UE. En vue de la préservation du hotspot, il est important d'avoir une meilleure compréhension de l'efficacité de la CITES et de l'ampleur du commerce légal et illégal. Les OSC sont bien placées pour mener cette tâche.

Le Projet de loi national de la CITES a identifié les pays dont les cadres juridiques doivent être renforcés pour une mise en œuvre effective de la Convention, y compris la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages (CITES, 2014). Des 17 pays identifiés et devant être traités en priorité, un seul appartient au hotspot : le Libéria. Sur les 11 pays du hotspot, seul le Nigéria est considéré comme faisant partie de la catégorie 1, ayant une législation nationale

répondant aux exigences générales de mise en œuvre de la CITES. Cependant, le Nigéria fait actuellement l'objet d'une suspension de la CITES de tout commerce d'espèces sauvages, pour défaut d'élaboration d'un Plan d'action national de l'ivoire. La Guinée fait aussi l'objet d'une suspension de la CITES de tout commerce, à cause des problèmes de conformité et de mise en application.

Les pays suivants du hotspot sont suspendus par la CITES pour le commerce d'espèces particulières :

- i. le Bénin (*Pandinus imperator* – à cause des niveaux de commerce considérés non durables)
- ii. la Côte d'Ivoire (*Pericopsis elata* – à cause des niveaux de commerce considérés non durables)
- iii. le Ghana (*Pandinus imperator* – à cause des niveaux de commerce considérés non durables)
- iv. le Togo (*Poicephalus robustus*, *Pandinus imperator* – à cause des niveaux de commerce considérés non durables)

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont sous le coup de 110 suspensions commerciales sur des espèces ou pays européens spécifiques (dans le cadre de la Réglementation européenne du commerce d'espèces sauvages, qui met en œuvre la CITES au sein de l'UE). Ces suspensions concernent des spécimens d'origine sauvage ; en fait, la commercialisation de 109 espèces et une « marchandise » (roche de corail) est interdite dans au moins un de ces pays (Species+, 2015).

6.2.5 Autres conventions

Entrée en vigueur en 1975, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (CPPMCN ou Convention sur le patrimoine mondial) a été ratifiée par tous les 11 pays du hotspot. Sur les trois sites nominés pour le classement au patrimoine mondial par les pays du hotspot du fait de leurs valeurs naturelles, un seul se trouve dans le hotspot : le parc national de Taï en Côte d'Ivoire, d'une superficie estimée à 3 300 km². Ce site fait partie du Parc national de Taï et de la ZCB de la Réserve de faune du N'Zo (CIV11). D'autres ZCB peuvent aussi bénéficier du statut de patrimoine mondial, à condition qu'elles soient évaluées selon les critères et nominées.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) a été adoptée en 1994 dans afin de lutter contre la désertification et atténuer les effets des inondations. Même si tous les 11 pays du hotspot sont membres de cette convention, elle n'est pas pertinente pour les régions de ces pays comprises dans le hotspot, car n'étant pas affectées par la désertification.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones (DNUDPA) a été adoptée en 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies, après approbation par 143 États membres. Quoique n'étant pas un accord environnemental multilatéral, cette déclaration comporte une importante partie du cadre juridique mondial établissant les droits des Peuples Autochtones en matière de propriété, de gestion et d'accès aux terres et autres ressources naturelles. Par conséquent, elle est directement pertinente aux questions de préservation au sein du hotspot, lesquelles sont liées aux conflits relatifs aux droits afférents aux ressources. Dans le

hotspot, le Bénin, le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont voté en faveur de la déclaration. Le Nigéria s'est abstenu et la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, São Tomé et Príncipe, ainsi que le Togo étaient absents. La déclaration décrit les droits des Peuples Autochtones dans l'ensemble et condamne toute forme de discrimination dont ils pourraient être victimes. En particulier, elle encense les principes de consentement libre, préalable et avisé avec les communautés autochtones dans l'élaboration des décisions affectant leurs vies. Cette déclaration est importante pour les pratiques de préservation impliquant les communautés locales. Il s'agit, par exemple, de la gestion communautaire des forêts, qui apparaît comme un important processus de préservation dans certains pays du hotspot.

6.3 Législations nationales

La section suivante fait une description non exhaustive de certains cadres constitutionnels et juridiques, ainsi que des politiques régissant la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité dans les pays du hotspot. Les principales lois de chaque pays sont présentées dans un tableau détaillé ci-dessous (Tableau 6.3), puis résumées plus loin (Tableau 6.4). Dans certains pays du hotspot, la législation relative aux questions de préservation est très ancienne. Par exemple, les lois environnementales du Ghana remontent à l'époque coloniale (avant 1957) et la plupart d'entre elles traitent de prévention et contrôle des maladies, ainsi que la protection de la faune. De plus, la législation environnementale en Sierra Leone est vieille d'au moins deux décennies. Plusieurs pays du hotspot ont modernisé ou sont en train de moderniser leurs lois, incluant de nouvelles considérations, telles que les dispositions régissant les activités communautaires de préservation.

Depuis le cessez-le-feu de 2003, le Libéria a adopté bon nombre de réformes environnementales. Parmi les récentes lois et politiques environnementales, nous pouvons citer : la Loi de 2009 sur les droits des communautés ; la réglementation de 2011 sur les droits des communautés ; la Loi de 2009 sur l'initiative de transparence des industries extractives au Libéria ; la loi de 2010 sur l'autorité maritime, et bien d'autres (voir le Tableau 6.3).

Tableau 6.3 Principales lois, politiques et institutions environnementales des pays du hotspot

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
Bénin	Loi n° 98-030	<ul style="list-style-type: none"> - Principale loi environnementale du pays. - Crée les principales institutions chargées de la mise en œuvre des politiques environnementales et comporte des dispositions régissant divers aspects : sol, sous-sol, eaux continentales et marines, flore et faune ; pollution, études d'impact environnemental (EIE) dangereux et non dangereux, audits environnementaux et sanctions applicables. - Crée l'Agence environnementale du Bénin et la Commission nationale du développement durable 	Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature (créé en 2006 – Décret n° 2006-460)	Appui à la mise en œuvre des politiques environnementales à l'échelle nationale et municipale.
	Loi n° 93-009	<ul style="list-style-type: none"> - Régit le secteur forestier. - Régule les forêts publiques et privées et définit les dispositions relatives à la gestion communautaire. Ce régime fait la distinction entre les forêts classifiées et celles protégées appartenant à l'État - Invoque des plans de gestion élaborés avec la participation des communautés locales et définit l'accès aux produits ligneux et non ligneux utilisés à des fins commerciales ou médicales. - Régule les licences d'exploitation commerciale de ces zones et accorde quelques exonérations fiscales afin de promouvoir la reforestation 	Agence béninoise pour l'environnement (ABE)	
	Loi n° 2002-016	<ul style="list-style-type: none"> - Régime légal régissant les espèces sauvages 	Le Centre national de gestion des réserves forestières (CENAGREF)	Responsable de la gestion des aires protégées.
	Décret n° 2011-394	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend des mesures de préservation et de gestion de la faune et de la flore 	Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau	Comme indiqué
	Loi n° 2006-17	<ul style="list-style-type: none"> - Code minier 	Ministère de l'Agriculture, de	Comme indiqué

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Loi n° 2002-16	- autorise la participation des populations locales dans la gestion des aires protégées	l'Élevage et des Pêches est aussi un acteur pertinent dans ce contexte	
Cameroun	Loi n° 96/12	- principal texte législatif régissant la gestion de l'environnement - comporte des principes élémentaires pour la formulation de lois relatives à l'environnement : mesures préventives, pays pollueurs, prévention et actions correctives ; comporte aussi des mandats spécifiques portant sur la pollution de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol et aux déchets chimiques et toxiques ; crée le Fonds national pour l'environnement et le développement durable ; promeut l'élaboration de plans nationaux de gestion de l'environnement et régule les EIE	Ministère des Forêts et de la Faune	Principale autorité en charge des questions de forêt, de faune et d'aires protégées
	Loi n° 94/01	- Protège et gère les forêts - Propose des dispositions régissant les aires protégées, la protection de la faune et les droits de chasse		

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Programme décennal (2005–2015) du secteur des forêts et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Facilite la gestion durable des forêts - Cinq priorités - cinq priorités : 1) gestion environnementale, avec surveillance et sensibilisation sur les questions environnementales ; 2) production forestière ; 3) Faune et aires protégées (emphase mise sur la création d'un réseau d'aires protégées bien financées et gérées avec la participation d'acteurs locaux ; 4) gestion communautaire des forêts, avec trois sous-composants : gestion communautaire des forêts, régénération communautaire des forêts et fourniture du bois de chauffage aux régions septentrionales ; et 5) renforcement des capacités institutionnelles, formation et recherche 	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature	Responsable de la mise en œuvre et de la surveillance des politiques environnementales nationales
Côte d'Ivoire	Code environnemental (Loi n° 96-766)	- Principale législation environnementale, régie par plusieurs décrets ministériels sur l'exploitation foncière, la gestion et l'organisation des forêts	Ministère de l'Environnement et du Développement durable	Autorité en charge des politiques environnementales
	Code de l'Eau (Loi n° 98-755)		Agence nationale de l'environnement (ANDE)	
	Code minier (Loi n° 96-553) (régie par le Décret n° 634-1996)	- Comme indiqué	Commission nationale du développement durable	Définit les stratégies nationales et plans d'action relevant de ce secteur
	Code pétrolier et gazier (Loi n° 96-669)	- Comme indiqué	Ministère de l'Eau et des Forêts (créé par le Décret n° 2002-359)	Responsable de la gestion de la faune, de la flore et des habitats des parcs et réserves
	Loi n° 96-478	- Régit les activités de pêche		
	Loi n° 225-1965 (amendée par la Loi n° 442-1994)	- Régit la protection de la faune et les activités de chasse	Agence nationale pour le développement des forêts	
	(Décret n° 96-894)	- Régit les procédures applicables pour les EIE	Bureau national des parcs et réserves naturelles	
	Loi n° 102-2002	- Finance et gère les parcs et réserves naturelles		

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
Guinée Équator iale	Loi n° 7-2004	- Première et principale loi environnementale du pays qui régit les domaines tels que la qualité de l'air, de l'eau et du sol, les questions de pollution de préservation	Ministère de l'Environnement	Responsable de l'élaboration des politiques environnementales nationales, de la classification et de la gestion des aires protégées telles que les parcs naturels, réserves naturelles, monuments naturels, paysages protégés et réserves scientifiques
	Loi n° 4-2000	- Régit les aires protégées		
	Décret n° 172-2005	- Régit le commerce des espèces menacées d'extinction		
	Loi n° 1-1997 (amendée par la Loi n° 7 de 2003)	- Régit l'exploitation et la gestion des forêts, la classification et la définition des produits forestiers, la préservation des écosystèmes, le régime économique et fiscal, la surveillance et les pénalités, ainsi que deux domaines forestiers : la production et la préservation		
	Loi n° 2/1987	- Loi sur la pêche, régulée par le Décret n° 123/1987 - Décret n° 86/1981 – Régit la pêche artisanale		
	Loi minière n° 9/2006	- Comme indiqué		

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
Ghana	Réglementation de 1971 sur les réserves sauvages et Loi de 1961 sur la préservation de la faune sauvage	- Principales lois environnementales	Ministère des Terres et Ressources naturelles	En charge de l'exploitation minière, de l'administration du territoire et de la foresterie
			Agence de protection de l'environnement	Garantit la conformité, la surveillance et la mise en application des législations environnementales ; définit les normes et directives relatives à la pollution de l'air et du sol, aux décharges de déchets et au contrôle de substances toxiques, entre autres
	Loi n° 490-1994 sur l'Autorité de protection de l'environnement	- Régit les EIE	Commission de la foresterie	Chargée de la protection, du développement, de la gestion et de la réglementation des forêts et ressources de faune
	Loi de 1997 sur la gestion des ressources ligneuses (amendée par les Lois 617 et 624 de 2002) et Loi de 1999 sur la Commission de foresterie	- Régit les réglementations en matière de foresterie	Ministère de l'Environnement, de la Science et de la Technologie	Comme indiqué
	Plan directeur de développement de la foresterie (1996-2020)	- Guide la mise en œuvre de la politique en matière de forêt et de faune	Conseil consultatif des ressources environnementales et naturelles	Prodigue des conseils au parlement
Guinée	Loi n° 045-1987 et loi n° 022-1989	- S'occupe de la protection environnementale	Direction nationale des Eaux et Forêts	Responsable juridique de la gestion de toutes les forêts de Guinée
	Loi n° 038-1999	- Principal code forestier		

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Loi n° 038-1999	- Principale loi sur la protection de la faune et les activités de chasse	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Foresterie	Chargé de promouvoir les politiques environnementales et forestières
	Code minier de 1995	- Comme indiqué		
	Code de 1995 relatif à la pêche maritime	- Comme indiqué	Centre national de gestion des aires protégées (CENAGAP)	Comme indiqué
	Arrêté n° 676/MPA/SGG/2006 et Décret D/97/017/PRG/SGG	- Régit la pêche artisanale et définit les sanctions et pénalités liées aux activités de pêche		
Libéria	Loi de 2003 sur la protection et la gestion de l'environnement	- Conçue pour renforcer et gérer l'environnement et les ressources naturelles du Libéria ; comporte les principes environnementaux habituels ; comporte des dispositions sur les EIE ; normes de qualité environnementale ; contrôle de la pollution et attribution des licences ; protection de la biodiversité et restauration environnementale	Agence de protection de l'environnement	Applique les politiques environnementales nationales
	Loi de 1988 sur la faune et les parcs nationaux	- Garantit la préservation et le développement de la faune par le contrôle de la chasse et la préservation des habitats situés dans les aires protégées		
	Loi de 2006 sur la réforme forestière nationale et Règlements de 2007 sur les forêts	- Régissent la préservation et la gestion de toutes les forêts commerciales, préservées et communautaires		
	Loi de 2003 relative à l'Agence de protection de l'environnement	- Comme indiqué	Conseil national de la politique environnementale	Fournit des directives et coordonne les politiques et réglementations
	Loi de 2006 sur l'exploitation des mines et minerais (n° 703) et Politique des minerais de 2010	- Comme indiqué		
	Réglementation de 2010 sur les activités de pêche	- Comme indiqué		
	Politique intégrée de 2007 sur les ressources en eau	- Comme indiqué		
				Commission de développement des forêts

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Politique environnementale nationale de 2009 et législation sur l'extraction commerciale et durable des PFNL	- Comme indiqué		naturelles et autres aires protégées
Nigéria	Loi sur l'étude d'impact environnemental et législation de 2009 sur les autorisations et licences environnementales (S.I. n° 29)	- Comme indiqué	Ministère fédéral de l'Environnement	Garantit la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles en vue du développement durable
	Loi n° 46 de 1999	- Instrument juridique actuel régissant la gestion des parcs nationaux et leurs sièges sociaux		
	Loi de 1956 sur les forêts et Législation de 1956 et politique nationale forestière de 2006	- Principales législations régissant le secteur de la gestion forestière - Assure la préservation et la gestion de la faune à travers la création des parcs nationaux, des réserves de gibier et des installations touristiques, etc.		
	Politique nationale en matière d'inondation et de désertification	- Comme indiqué		
	Politique d'application de la protection de l'environnement	- Comme indiqué		
Nigéria (suite)	Politique nationale d'assainissement de l'environnement, directives de la politique nationale de gestion des déchets solides et directives de la politique nationale sur la commercialisation et la gestion des eaux usées et législation de 2009 sur l'assainissement et le contrôle des déchets (S.I. n° 28)	- Comme indiqué	Conseil national pour l'environnement	Plus haute instance du pays chargée de l'élaboration des politiques
	Loi de 1992 régissant la pêche en eaux intérieures et Loi de 1992 régissant la pêche maritime	- Comme indiqué		

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Politique nationale de 2007 relative aux minerais et métaux et Loi de 2007 sur les minerais nigériens et l'exploitation minière	- Comme indiqué	Conseil national pour l'environnement	Plus haute instance du pays chargée de l'élaboration des politiques
	Loi de 1963 relative aux animaux sauvages	- Comme indiqué		
	Loi de 1985 sur les espèces menacées (Contrôle du commerce international et du trafic)	- Comme indiqué		
	Décret n° 6 de 1978 sur l'exploitation foncière	- Comme indiqué		
	Législation de 2009 sur les zones humides (S.I. n° 26)	- Comme indiqué	Service des parcs nationaux du Nigéria	Chargé de gérer les parcs nationaux
	Législation de 2009 sur l'accès aux ressources génétiques et au partage des bénéfices (S.I. n° 30)	- Comme indiqué		
	Législation de 2011 sur la protection des espèces menacées d'extinction dans le commerce international (S.I. n° 16)	- Comme indiqué		
	Décret n° 46 de 1979	- Crée un réseau de parcs nationaux		
	Décret n° 36 de 1991	- Crée le comité directeur des parcs nationaux		
	Loi n° 46 de 1999	- Instrument juridique actuel régissant la gestion des parcs et leurs sièges sociaux		
São Tomé et Príncipe	Loi n° 10/99	- Définit les principes de base relatifs à la politique environnementale du pays	Ministère de l'Environnement	Comme indiqué
	Loi n° 11/99	- Propose un cadre pour la préservation de la faune, de la flore et des aires protégées	Département de foresterie	Comme indiqué

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
	Décret n° 37/99	- Régule le processus des EIE en veillant à la protection des habitats	ECOFACT	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
	Loi forestière n° 5/01	- Comme indiqué	Union pour le progrès de São Tomé et Príncipe (SteP Up)	Met l'accent sur l'éducation, la formation en agriculture, l'environnement et la génération de revenus
	Lois n° 6/06 et n° 7/06	- Créent les parcs naturels d'Obô et de São Tomé et Príncipe, respectivement		
Sierra Leone	Loi de 1972 sur la préservation de la faune	- Régit le système des aires protégées, en cours de révision	Agence de protection de l'environnement	Met en œuvre et assure la conformité des politiques environnementales, puis évalue et approuve les EIE
	Loi de 1988 sur les forêts	- Comme indiqué, en cours de révision	Ministère des Terres, de la Planification du territoire et de l'Environnement	Régit les questions environnementales et forestières
	Loi de 1960 sur le découpage des provinces (Chap. 122)	- Régit les questions foncières	Ministère de l'Agriculture	
	Loi n° 10 de 2007 sur la pêche	- Comme indiqué	Sécurité forestière et alimentaire (MAFFS)	
	Loi n° 11 de 2011 sur l'exploration et la production pétrolières	- Comme indiqué	Ministère des Pêches et des Ressources marines	
	Loi de 2009 sur les mines et minerais	- Régit les opérations minières dans le pays ; comporte des interdictions formulés à la Section 32 (1) (a) et relatifs aux opérations minières sur des espaces publics réservés (routes, autoroutes, par ex.)	Unité de préservation et de gestion de la faune de la Division de foresterie (entité de la MAFFS)	

Pays	Principales lois et politiques environnementales	Principales caractéristiques	Principales institutions environnementales	Rôle(s) clé(s)
Togo	Loi environnementale n° 2008-005	- crée le principal cadre de gestion de l'environnement, des aires protégées, de la préservation de la diversité biologique, du développement durable et des études d'impact environnemental	Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles	Chargé de la mise en œuvre de la politique étatique sur les questions liées à l'environnement, aux ressources forestières et à la faune
	Code de 2008 sur les forêts	- Principale législation dans le domaine de la foresterie	Comité national environnemental (CNE)	Comme indiqué, créé par le Code environnemental et restructuré par l'Ordonnance de 1997 n° 008/MERF
	Plan d'action national pour l'environnement 2001	- Comme indiqué	Commission pour le développement durable	Comme indiqué ; Créée par la Loi n° 2008-005
	Stratégie pour la préservation et l'exploitation durable de la diversité biologique	- Comme indiqué		
	Politique de 1998 relative à la gestion de la pêche	- Comme indiqué	Agence nationale de gestion de l'environnement	Chargée de contribuer à la mise en œuvre des politiques environnementales
	Loi de la pêche n° 98-012	- Comme indiqué		
	Code minier n° 96-004	- Comme indiqué		

Source : Étude des auteurs de la législation nationale.

Tableau 6.4 Vue d'ensemble des politiques nationales, lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité

Objet des politiques, lois et réglementations	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo
Aires protégées	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Préservation des espèces ¹									x		
Gestion des forêts	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Planification de l'utilisation des terres			x		x			x		x	
Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Financement durable ²		x			x		x	x			
Évaluation de l'impact environnemental (EIE)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Conservation communautaire		x			x						
Conservation transfrontière		x	x			x	x	x	n/d	x	
Décentralisation	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x

Source : Étude des auteurs de la législation nationale.

Remarques : 1 = Apparemment sous les auspices de la CITES et des SPANB uniquement ; 2 = Mise sur pied d'un fonds fiduciaire au Libéria et du programme REDD+ au Cameroun, au Nigéria et au Ghana.

Au cours des deux dernières décennies, la Côte d'Ivoire a promulgué plusieurs lois sur les forêts, les aires protégées, la planification de l'utilisation des terres, la protection de la faune, ainsi qu'une disposition constitutionnelle promouvant le droit à un environnement sain. Le Code forestier de 1965 est en cours de révision depuis 2002. De plus, une politique forestière et un plan stratégique ont été approuvés pour la période 2010–2015 ; ces documents envisagent la création d'un fonds de développement forestier, de nouveaux efforts de reforestation et des prescriptions sur la gestion des forêts rurales (Blaser *et al.* 2011). En 2014, il a été présenté un nouveau code forestier, qui définit la protection des forêts et les zones de reforestation. Il définit les diverses catégories de droits applicables en foresterie, répertorie les forêts et réserves protégées et traite des questions liées aux droits coutumiers et à l'attribution des concessions d'exploitation forestière.

À ce jour, au Ghana, aucune législation complète n'a été adoptée pour définir les normes environnementales et principes généraux relatifs à l'environnement. Les questions de préservation de la faune et de l'environnement ne sont pas considérées comme prioritaires par rapport aux programmes concurrents des secteurs de la santé, de l'agriculture ou de l'éducation. Cette configuration influence l'allocation des fonds destinés à la protection de l'environnement (UICN/PACO, 2010). Les crises politiques et sociales des récentes années ont aussi réduit l'efficacité de la protection de l'environnement au Togo (USAID, 2008).

Au Bénin, l'Article 27 de la constitution stipule que tout le monde a le droit de bénéficier d'un environnement sain. Le Bénin a mis à jour sa politique forestière en 2011 et introduit plusieurs

mesures environnementales afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'étendre les services de gestion des déchets (Perspectives économiques en Afrique, 2013).

Pour améliorer ses performances environnementales, le Nigéria a élaboré à divers niveaux de gouvernement plusieurs politiques relatives à la biodiversité, aux forêts et à d'autres ressources biologiques (USAID, 2008). Même si le Nigéria ne dispose pas d'une législation environnementale complète, son gouvernement s'est attelé à adopter des lois pertinentes, telles que la Loi sur les études d'impact environnemental et une série d'autres portant sur divers thèmes. Une nouvelle loi forestière, censée appuyer légalement la politique nationale forestière de 2006, est en cours de discussion.

Même si la plupart des législations environnementales de São Tomé et Príncipe ne sont pas juridiquement contraignantes, il existe des mécanismes et lois qui protègent les espèces et habitats. La mise en application est sans doute le plus grand problème lié à la législation environnementale. Même si la législation existante a des failles, elle permettrait tout de même de résoudre des problèmes, si elle était mise en application (R. Lima pers. comm.).

6.3.1 Lois et règlements environnementaux

Au sein du hotspot, la législation en place destinée à appuyer les activités de préservation est variable. La majorité des pays disposent de lois applicables aux aires protégées, à la foresterie, aux études d'impact environnemental et à la réduction de la pauvreté. Certains pays ont également des lois et règlements régissant la planification de l'utilisation des terres, la préservation communautaire, la préservation transfrontalière, le financement durable pour la préservation des espèces et la prise de décision décentralisée. Les programmes de plaidoyer ciblés des OSC peuvent aider les pays dans l'élaboration des lois et réglementations pertinentes, lorsqu'elles n'existent pas encore.

6.3.2 Protection des sites

Les aires protégées sont des composants essentiels qui aident à protéger la biodiversité et fournissent des services écosystémiques aux communautés (UICN, 2008). Cependant, la préservation de la biodiversité à travers les aires protégées d'Afrique de l'Ouest est une tâche particulièrement ardue, du fait des niveaux élevés de pauvreté et des faibles capacités institutionnelles des pays (Homewood, 2004). L'Afrique de l'Ouest regroupe certains des pays les moins développés et les plus peuplés au monde (Indice de développement humain du PNUD, 2013). Les instances dirigeantes des aires protégées font face à des capacités et une motivation limitées, voire inexistantes. De plus, trois quarts des personnes les plus pauvres dans la région se trouvent dans les zones rurales et dépendent de l'agriculture et des activités connexes comme moyens de subsistance (FEM, 2010).

Les constitutions de tous les pays du hotspot prévoient des législations relatives à la création et la gestion d'un cadre d'aires protégées. Ainsi, tous les pays du hotspot ont fait des progrès considérables vers la création d'un réseau national d'AP (voir le Tableau 6.5). Environ 108 104 km², soit 17,4 pour cent des forêts restantes du hotspot se trouvent dans des aires protégées de divers types (y compris les parcs nationaux, sanctuaires de faune et quelques

réserves privées et communautaires). Toutefois, en calculant la surface de zone avec une protection stricte en matière de préservation de la biodiversité (aire protégée des catégories I à IV de L'UICN), la surface protégée résultante diminue à 18 800 km² (trois pour cent de la surface forestière). Le reste du réseau d'aires protégées du hotspot est constitué de plusieurs réserves forestières, dont certaines sont aussi gérées en matière de production de bois.

La création d'un réseau complet d'aires protégées au sein du hotspot est rendue difficile par plusieurs facteurs, notamment le principe coutumier de propriété foncière en vigueur, la tenure des ressources, les capacités limitées et conflits liés aux usages alternatifs des terres, tels que l'exploitation forestière et minière. Dans ce contexte, la création d'une nouvelle aire protégée est un processus long, compliqué et coûteux, surtout si des gens vivent dans la zone concernée.

Tableau 6.5 Synthèse des données sur les aires protégées dans les pays du hotspot

Pays	Nombre d'AP	% de couverture des aires protégées	Domaine		État			Niveau de l'aire protégée			
			Terrestre	Marin (tout ou partie)	Désignée	Proposée	Non signalé	International			National
								SPM	Ramsar	MAB	
Bénin	58	23,5	58	0	55	1	2	0	4	2	52
Cameroun	106	15,8	104	2	55	16	35	1	7	3	95
Côte d'Ivoire	252	30,3	241	11	252	0	0	2	6	2	242
Guinée Équatoriale	16	32,7	7	9	16	0	0	0	3	0	13
Ghana	321	15,2	316	5	310	11	0	0	6	2	313
Guinée	124	4,9	117	7	122	2	0	0	16	4	104
Libéria	21	13,3	16	5	7	14	0	0	5	0	16
Nigéria	1 000	15,8	994	6	984	16	0	0	11	1	988
São Tomé et Príncipe	4	30,1	4	0	2	2	0	0	1	0	3
Sierra Leone	50	6,1	42	8	43	7	0	0	1	0	49
Togo	95	12,2	95	0	95	0	0	0	4	1	90

Source : Base de données mondiale sur les aires protégées, téléchargée en septembre 2013.

Remarques : SPM désigne les sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ; Ramsar désigne les Zones humides d'importance internationale (soit les sites Ramsar) ; et MAB désigne les Programmes de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. Les pourcentages de couverture ont été calculés en utilisant uniquement les aires protégées dont les polygones étaient disponibles ; celles mappées en points n'ont pas été prises en compte.

6.3.3 Protection des espèces

Les pays du hotspot ne disposent pas de lois protégeant des espèces spécifiques, à part celles listées dans les annexes de la CITES ou dans les SPANB. Cependant, plusieurs plans d'action de préservation des espèces ont été élaborés à l'échelle nationale ou régionale, et parfois adoptés par des autorités nationales. Les plans d'action de préservation existent pour deux sous-espèces de chimpanzés vivant dans le hotspot et pour le gorille de plaine de l'Ouest. Ces plans prévoient la création de sanctuaires, la bio-surveillance efficace, une éducation et une sensibilisation accrues et une révision de la législation et des voies d'application (Kormos et Boesch, 2003 ; Tutin *et al.* 2005 ; Morgan *et al.* 2011, UICN, 2014). De plus, ces plans d'action répertorient certaines régions critiques du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Guinée Équatoriale, du Ghana, de Guinée,

du Libéria, du Nigéria, de Sierra Leone et d'autres pays n'appartenant pas au hotspot. À São Tomé et Príncipe, les plans d'action centrés sur des objectifs de conservation spécifiques ont été élaborés pour les espèces d'oiseaux en danger critique d'extinction de la faille inverse de São Tomé et Príncipe (BirdLife International, 2014a,b). Les plans d'action ciblés destinés aux espèces clés du hotspot permettent de focaliser l'attention et les fonds sur les besoins d'espèces spécifiques. Seulement, la mise en œuvre de ces plans nécessite d'importants financements.

6.3.4 Gestion des forêts

Ce hotspot est principalement constitué de forêts alpestres de basse altitude. Ainsi, les politiques et lois relatives à l'exploitation des forêts de la région sont importantes pour la préservation de toutes les zones forestières, y compris les aires protégées, les ZCB et les corridors bénéficiant d'une protection juridique.

La tendance générale est à la dégradation des ressources forestières de la région à travers une exploitation excessive, parfois illégale (voir les chapitres 5 et 8). À titre d'exemple, l'industrie forestière du Ghana a perdu ses lettres de noblesse, passant en moins de 20 ans de principale source de revenus dus à l'exportation à acteur mineur de l'économie ghanéenne (Domson et Vlosky, 2007). Il en est de même en Sierra Leone, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Dans les pays du hotspot, les décideurs n'accordent plus autant la priorité aux forêts comme dans le passé. Seul le Cameroun a maintenu un important secteur forestier, qui génère un volume considérable de revenus nationaux. Il est important de promouvoir au sein du hotspot des actions visant à améliorer la gestion des forêts, renforcer la certification forestière et réduire les activités illégales. Cependant, tant que le bois a une forte valeur et qu'une opacité notoire demeure dans le secteur forestier, il sera difficile de parvenir à des changements durables par l'action des OSC.

6.3.5 Planification de l'utilisation des terres

La planification de l'utilisation des terres à l'échelle nationale et sous-nationale est importante pour la protection des ZCB et corridors. La législation en matière de planification de l'utilisation des terres existe dans seulement quatre des pays du hotspot (voir le Tableau 6.4). C'est une importante lacune, car l'allocation des terres à différents usages, de l'agriculture à petite échelle aux plantations industrielles au sein des aires protégées est un problème politisé et un défi majeur de préservation au sein des pays du hotspot.

6.3.6 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Élaborés par les États membres de la Banque mondiale, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté servent de guides des donateurs désireux de soutenir les OMD. Une étude réalisée en 2010 a démontré que les considérations relatives à la biodiversité étaient reflétées de façon variable dans ces documents (Figure 6.2).

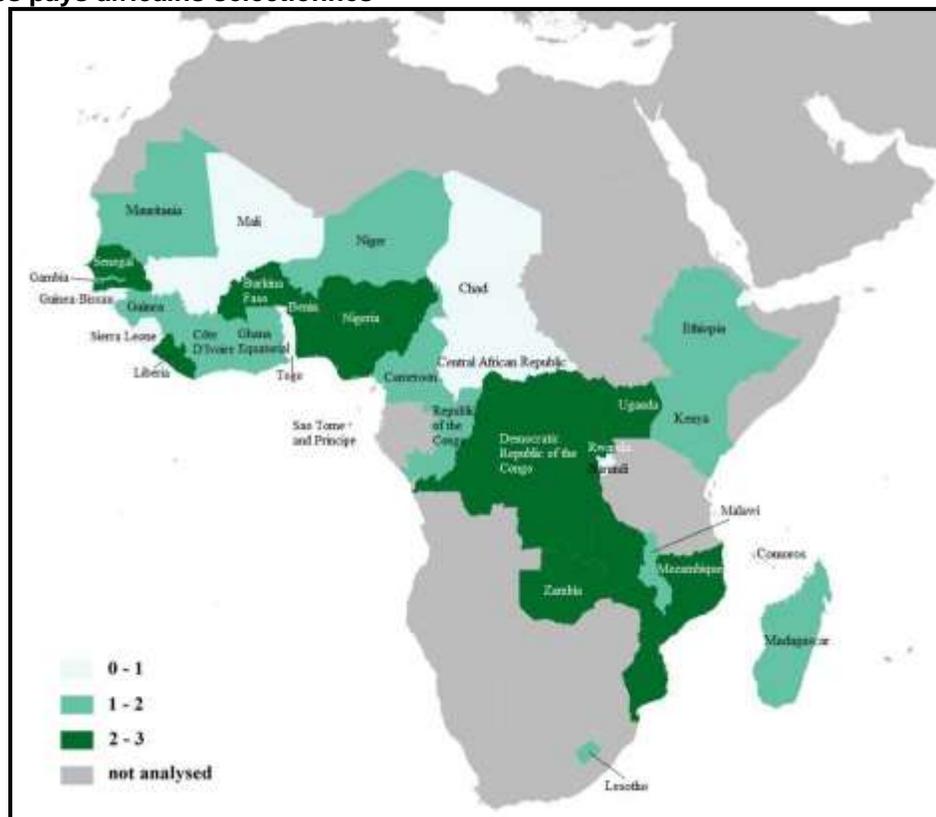
Après l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, il importe à présent de réviser les priorités nationales en matière de développement. Cette situation crée des opportunités d'intégrer la biodiversité aux objectifs nationaux de développement. Les OSC peuvent contribuer grandement à ce processus et appuyer la mise en œuvre des ODD, surtout les ODD15. Il s'agit de « protéger, restaurer et promouvoir l'usage durable des écosystèmes

terrestres, gérer les forêts de façon durable, lutter contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des sols, et arrêter la destruction de la biodiversité ».

6.3.7 Financement durable

Les aires protégées ne constituent généralement pas de fortes priorités budgétaires pour les gouvernements du hotspot. Ainsi, l'une des réponses à cette situation a été la recherche de sources alternatives de financement. Dans au moins deux sites, des efforts sont fournis pour obtenir des financements par les paiements de carbone des forêts REDD+ au moyen d'un marché volontaire du carbone : la forêt de Gola en Sierra Leone (y compris la ZCB SLE1) et le parc national de Korup (CMR5) au Cameroun. Le Nigéria élabore aussi sa stratégie nationale REDD+, qui pourrait donner lieu à des sources supplémentaires de financements destinés à la préservation des forêts. Dans d'autres pays, des tentatives sont effectuées afin de développer des canaux de financements à partir du tourisme. Par exemple, le parc national de Kakum au Ghana (inclus dans la ZCB GHA15) dispose d'une allée aérienne qui, dès 2010, a attiré 140 000 visiteurs par an, dont environ 80 pour cent étaient des populations ghanéennes locales. Le parc national de Taï en Côte d'Ivoire (inclus dans la ZCB CIV11) a aussi attiré des touristes venus voir des groupes de chimpanzés domestiqués. Les revenus générés par les ressources naturelles ont tendance à être centralisés dans la faune ou (en particulier) les administrations forestières. En d'autres termes, il est difficile de mettre en place des mécanismes de financement durables opérant à l'échelle locale.

Figure 6.2 Intégration de la biodiversité dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté des pays africains sélectionnés



Source : Roe (2010). Remarque : 0 signifie que la biodiversité n'est pas reflétée et 3 signifie qu'elle est fortement reflétée.

Not analysed : Pas analysé

Il existe une poignée d'autres mécanismes de financement durable de la conservation dans le hotspot. L'on peut citer les projets de taxes vertes, les fonds fiduciaires pour la conservation, les plans de taxes touristiques ou des plans PES fondés sur l'eau ou le carbone. Plusieurs initiatives s'attèlent certes à mettre en place ces types de mécanismes, mais certains ne sont pas encore véritablement opérationnels. À titre d'exemple, le Global Conservation Fund s'attèle à rechercher un mécanisme de financement durable pour la réserve naturelle de Nimba Est au Libéria et des plans de pilotage REDD+ ont été créés dans le cadre du programme volontaire de carbone en Sierra Leone et au Cameroun. La promotion des mécanismes de financement durable peut s'avérer importante pour les investissements effectués par l'entreprise des OSC opérant dans le hotspot. La Fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire est un bel exemple de fonds fiduciaire opérationnel et dédié à la préservation. Cette fondation gère des fonds environnementaux, finance des projets et programmes liés à la préservation des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire. Elle renforce aussi les capacités managériales des acteurs du secteur de la préservation en Côte d'Ivoire.

6.3.8 Étude d'impact environnemental

Tous les pays du hotspot ont mis en place des exigences en matière d'études d'impact environnemental (EIE). C'est un développement relativement nouveau, en partie dû au rapide essor des secteurs des mines et du pétrole/gaz et aux pressions émergentes pour le développement des plantations de palmiers à huile et d'hévéa. Les EIE spécifiques n'ont pas été évaluées pendant la mise au point du profil d'écosystème. Cependant, l'expérience limitée de leur application dans le hotspot laisse penser que la qualité moyenne des EIE effectuées dans les forêts de l'écosystème de Guinée est susceptible d'être inférieure à la norme internationale.

Si l'on considère les industries extractives, des projets tels que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE, initiative mondiale principalement dédiée à la définition des normes visant la déclaration complète des taxes et autres paiements effectués par les entreprises pétrolières, gazières et minières aux gouvernements) améliorent les niveaux de responsabilité et de transparence observés dans ce secteur. Il faut tout de même déplorer le fait que les mesures de protection environnementales appliquées dans certains pays sont encore loin des normes internationales. Les pays de la région se conformant aux normes ITIE sont : le Cameroun, le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Libéria. Le statut de conformité de la Sierra Leone a été temporairement suspendu jusqu'à la prise des mesures de réparation. São Tomé et Príncipe, la Guinée Équatoriale et la Guinée ne répondant pas encore à toutes les exigences. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité des EIE et SEA dans le hotspot et les OSC ont clairement un rôle à jouer en la matière.

6.3.9 Préservation communautaire

Une autre tendance émergente dans la législation, c'est le besoin d'impliquer les communautés locales dans les actions de préservation, y compris la protection et la gestion de leurs propres

zones de préservation. Au sein du hotspot, les réglementations régissant la préservation communautaire ne sont pas très développées. D'ailleurs, seuls le Cameroun et le Ghana disposent d'une législation pertinente ; la Sierra Leone, elle, est en train d'en mettre une au point. Au Ghana et au Cameroun, des réserves communautaires existent et l'exploitation des ressources forestières y est régie par une combinaison de lois coutumières et réglementaires. Dans d'autres pays, il reste difficile pour les communautés de posséder et gérer leurs ressources naturelles d'après des lois réglementaires ; la pratique se fait plutôt au moyen de leurs règles coutumières. Consultés dans le cadre du processus de profilage, les acteurs interrogés ont relevé une importante stratégie de conservation pour les OSC. Il s'agit de promouvoir la gestion communautaire des forêts dans des pays où il existe une base juridique y afférente et de promouvoir des réformes stratégiques dans des pays où cette base est inexistante.

6.3.10 Préservation transfrontalière et corridors

La majorité des corridors de conservation identifiés dans ce hotspot sont des régions à la diversité biologique fortement partagée au sein d'une seule écorégion forestière. Pour l'heure, dans la plupart des espaces du hotspot, le niveau de connectivité entre les zones forestières baisse. Par ailleurs, la capacité d'offrir un soutien viable aux populations d'espèces à distribution très étendue et de fournir des services d'écosystème diminue aussi. La Chapitre 4 identifie neuf corridors de conservation, où le renforcement de la connectivité à l'échelle des paysages soutiendrait les efforts de préservation au sein des ZCB et garantirait la persistance à long terme de la biodiversité. Cinq de ces corridors s'étendent sur deux ou plusieurs pays. Toutefois, il n'existe actuellement aucune législation nationale régissant la coopération transfrontalière en matière de préservation.

6.3.11 Décentralisation

Le processus de décentralisation implique le transfert de pouvoir des instances centrales aux autorités locales, avec divers niveaux d'implications administratives, financières et politiques. Sous l'impulsion des organisations internationales, un nombre considérable de réformes visant la décentralisation des structures institutionnelles ont eu lieu dans la région pendant plus de deux décennies.

Certains processus de décentralisation observés dans la région ont été critiqués à cause des problèmes de transparence dans la gestion des ressources publiques, de l'insuffisant transfert de fonds et des pouvoirs fiscaux aux autorités locales. Il faut y ajouter l'extrême concentration du pouvoir politique et financier, le problème des ressources humaines dans les hautes sphères du gouvernement et le manque de responsabilité observé dans le secteur public (Okojie, 2009). Au Cameroun, par exemple, le transfert de la gestion des ressources forestières aux comités de gestion locaux ou villageois aurait favorisé l'exploitation abusive du bois, en l'absence de moyens de surveillance adéquats pouvant empêcher un accaparement par les élites et la corruption (Oyono, 2004, 2005).

En général, les processus de décentralisation sont mis en place dans un contexte marqué par de forts systèmes de gestion coutumière du territoire. Très souvent, le système juridique *de droit* applicable des autorités nationales aux instances locales fonctionne *de facto* en parallèle avec une

gestion coutumière du territoire et des ressources au niveau du village. Cette tension entre la propriété/gestion « moderne » et « traditionnelle » existe dans tous les pays et a une importance certaine pour tous les projets de préservation du hotspot.

Les pays comme le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont aussi transféré le pouvoir aux autorités locales en matière de planification de l'utilisation des terres et de gestion de l'environnement. À titre d'exemple, les Lois parlementaires 97-028 et 99-029 au Bénin confient aux régions et municipalités le pouvoir d'élaborer des plans d'exploitation du territoire pour pallier les questions environnementales, entre autres. D'autres pays, à l'instar du Libéria, sont à la traîne sur ces questions, malgré les progrès réalisés dans l'élaboration de politiques nationales de décentralisation.

Au Bénin, le processus de décentralisation dure depuis 1998 et s'est matérialisé avec les élections locales de 2002 et 2008. Tandis que les départements béninois sont gérés par un représentant de l'administration centrale, les communes sont gouvernées par des autorités élues localement (Caldeira *et al.* 2010).

En Sierra Leone, après adoption de la Loi de 2014 régissant les autorités locales, le système de gouvernance dispose désormais d'une administration centrale et locale, ainsi que des conseils de chefferie et instances élues (Bureau REDD, 2015). Les autorités locales ont le pouvoir décisionnel permettant d'élaborer leurs propres plans d'exploitation foncière et d'extraction des ressources naturelles. Cependant, le gouvernement national joue toujours un rôle central dans l'attribution des licences liées aux droits sur les minerais et forêts. Les importants niveaux d'informalité dans ces secteurs et les faibles capacités institutionnelles constituent un défi à ces processus, tout comme le manque de transparence et une certaine forme d'accaparement par les élites orchestré par les chefs et leurs familles (PNUE, 2010). Néanmoins, la nature relativement décentralisée de la gouvernance en Sierra Leone permettrait aux autorités traditionnelles, conseils locaux et agents forestiers de district de jouer un rôle important dans la gestion des aires protégées (Brown et Crawford, 2006).

Le cadre juridique au Cameroun révèle que les lois de décentralisation adoptées en 2004 visent principalement le développement local et la gouvernance. Ces réalisations représentent une avancée pour le processus. Toutefois, des instruments juridiques efficaces sont nécessaires pour leur application et l'accélération du processus devant assurer la bonne gouvernance locale (Cheka, 2007).

En Côte d'Ivoire, après l'indépendance, la décentralisation n'était pas une préoccupation majeure pour les autorités, en dépit de la documentation juridique pertinente existant. Cependant, la nouvelle constitution de 2000 a permis la mise en place d'autorités locales, dont les membres sont élus par la population locale.

La législation environnementale de Guinée Équatoriale comporte des principes de décentralisation et de coordination (Loi n° 7/2003). Toutefois, à ce jour, ces principes ne sont pas encore opérationnels. Cette législation dispose aussi de procédures spécifiques sur les plans d'exploitation foncière propres aux ressources naturelles et devant être suivies par les autorités

locales. Mais elle n'est pas mise en œuvre, causant alors dans plusieurs secteurs des conflits sur l'utilisation compétente des terres (Observatoire des forêts d'Afrique centrale, 2012).

Depuis 1988, le Ghana a mis en œuvre des réformes portant sur la décentralisation politique, administrative et fiscale, ainsi que les autorités. Il s'en est suivi des progrès considérables et la mise sur pied de 170 autorités administrées localement. Néanmoins, plusieurs problèmes demeurent, notamment la lente intégration des départements décentralisés détachés des instances nationales, l'inefficacité des sous-structures locales, le manque d'implication des populations dans la gouvernance locale et les faibles capacités des membres des assemblées locales (Gouvernement du Ghana, 2010).

Alors que la décentralisation en Guinée (pays fortement centralisé d'un point de vue historique) n'a pas vraiment avancé, le processus, envisagé pour la première fois en 1985, est poursuivi à contrecœur. Parmi les importantes étapes du processus, citons la tenue d'élections locales et l'adoption du Code de gouvernement local (Banque mondiale, 2008).

Au Nigéria, pays très peuplé doté d'un système fédéral, la décentralisation est devenue de plus en plus importante au cours des deux dernières décennies. Ainsi, la constitution prévoit la division des responsabilités entre les autorités centrales, étatiques et locales. Ces dernières gèrent divers aspects : planification économique et développement, services de santé, exploitation foncière, prise en charge sociale, mise au rebut des eaux usées, éducation professionnelle et formation continue, et développement des ressources agricoles et naturelles (Okojie, 2009).

À São Tomé et Príncipe, les conseils de gouvernance de districts (appelés « câmaras distritais ») de chacun des sept districts municipaux sont élus tous les cinq ans et disposent de pouvoirs autonomes limités. En outre, le statut autonome de l'île de Príncipe garantit au pays une fonction de décentralisation ; Príncipe a son propre gouvernement local et parlement (République démocratique de São Tomé et Príncipe, 2004).

Le processus de décentralisation en cours au Togo a débuté en 1991, avec la création du Ministère de la Décentralisation et les réformes constitutionnelles pertinentes de 1992. Sous l'étroite supervision du ministère, les entités décentralisées au niveau central et local ont conjointement reçu des pouvoirs décisionnels, ainsi que des fonctions de mise en œuvre, de concertation et de contrôle. Toutefois, le financement est resté sous le contrôle exclusif du gouvernement central. Toutefois, ces entités n'ont pas réussi à obtenir les ressources nécessaires pour exécuter leurs responsabilités. Par conséquent, le processus de décentralisation s'est ralenti depuis lors, avec pour résultat l'autonomie limitée des instances dirigeantes locales du pays (FAO n.d.).

6.3.12 Mise en application des lois et règlements

Malgré l'élaboration des politiques et lois au cours des 20 dernières années dans les pays du hotspot, la capacité de mise en application des organismes concernés est limitée par des contraintes financières et humaines dans la plupart des pays. L'inadéquation des mécanismes de mise en application demeure un problème majeur, tout comme les chevauchements et le manque de coordination entre les différents organes gouvernementaux et secteurs. Pour l'heure,

l'application des mesures juridiques et stratégiques adoptées est fortement mise à mal par la rareté des ressources et l'inadéquation du personnel, surtout au niveau local.

6.4 Accords régionaux

La région est couverte par plusieurs organismes et accords régionaux qui ont une importante contribution à la préservation du hotspot. Deux organismes régionaux encouragent la coopération économique et en matière de préservation : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Les huit pays du hotspot situés en Afrique de l'Ouest sont membres de la CEDEAO, tandis que le Cameroun, la Guinée Équatoriale et São Tomé et Príncipe sont membres de la CEEAC. La CEDEAO a mis au point un plan de convergence forestier, qui reconnaît le rôle des OSC ; par ailleurs, un plan similaire a été élaboré pour l'Afrique centrale par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Les plans de convergence de la CEDEAO et de la COMIFAC définissent les priorités régionales en matière de préservation et de gestion durable des ressources forestières. Il existe aussi de nombreux programmes régionaux ou panafricains qui opèrent dans le hotspot.

6.4.1 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

La CEDEAO a été fondée en 1975 comme pilier régional de la Communauté économique africaine, chargée de contribuer au développement du continent. Elle a pour mission de promouvoir l'autosuffisance collective, l'intégration économique, la stabilité et la coopération dans la région, dans les domaines tels que les ressources naturelles, l'énergie et l'agriculture, à travers la création d'un vaste espace économique et commercial ouest-africain. Le traité de la CEDEAO vise à harmoniser et coordonner les politiques nationales de protection de l'environnement, en promouvant des programmes, activités et projets menés dans les domaines de l'agriculture et des ressources naturelles. La Commission de la CEDEAO a élaboré une politique environnementale, en ligne avec la Vision 2025 des chefs d'État de la CEDEAO. Cette politique envisage une « région pacifique, digne et prospère, dont les ressources naturelles variées et productives sont préservées et gérées de manière durable pour le développement et l'équilibre de la sous-région » (CEDEAO, 2008).

6.4.2 Commission des forêts d'Afrique centrale

La COMIFAC est une organisation intergouvernementale focalisée sur la gestion durable des forêts d'Afrique centrale. Elle compte 10 États membres, dont le Cameroun, la Guinée Équatoriale, la Guinée et São Tomé et Príncipe appartenant au hotspot. En 2005, la COMIFAC a adopté un plan de convergence visant à améliorer la préservation et la gestion des forêts d'Afrique centrale.

6.4.3 Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de développement économique de l'Union africaine, dont tous les pays du hotspot sont des États membres. Adopté en 2001, ce partenariat compte donner une vision globale et mettre en place un

cadre stratégique favorisant la coopération économique et l'intégration parmi les pays africains. Le programme a pour objectifs principaux l'éradication de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et la promotion de la croissance et du développement durables. Pour mettre en œuvre d'autres processus africains et améliorer les conditions environnementales en assistant les pays africains dans la mise en application d'accords environnementaux régionaux et internationaux, le NEPAD a lancé l'Initiative Environnement et le Plan d'action pour l'environnement (NEPAD, 2003).

6.4.4 Programme STEWARD

Le Programme « des environnements prospères et durables dans le cadre du développement régional en Afrique de l'Ouest » (STEWARD) est une initiative de conservation forestière et de subsistance durable. Les activités du programme STEWARD se focalisent sur deux écosystèmes prioritaires d'Afrique de l'Ouest. Le premier comprend le parc national d'Outamba-Kilimi et les sous-préfectures voisines du nord-ouest de la Sierra Leone. Ces espaces se trouvent hors des limites du hotspot. Le second comprend le Mont Nimba et la réserve naturelle de Nimba Est, couvrant la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Libéria. Ces espaces constituent le Complexe du Mont Nimba (Corridor 3). L'objectif stratégique de STEWARD est la mise en œuvre d'un programme régional cohérent qui aborde les menaces transfrontalières en matière de biodiversité. Le programme tire le meilleur parti des perspectives régionales afin de diffuser les meilleures pratiques, d'harmoniser les politiques et de pallier les effets négatifs des changements climatiques à l'échelle mondiale.

6.4.5 Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale

Le Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE) est une initiative visant à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles dans le Bassin du Congo. Il entend réduire la dégradation des forêts et la destruction des taux de biodiversité en augmentant les capacités de gestion à l'échelle locale, nationale et régionale. Pour atteindre son objectif, le Programme CARPE s'attèle à mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des forêts et de la biodiversité. Il s'agit aussi de renforcer la gouvernance environnementale, ainsi que la surveillance des forêts et d'autres ressources naturelles. Le Programme CARPE est actuellement actif dans plusieurs pays, notamment le Cameroun, la Guinée Équatoriale et São Tomé et Príncipe. Les administrations de ces pays ont exprimé leur désir de créer un solide cadre transfrontalier de protection des forêts (CARPE, 2012).

6.4.6 Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) est une initiative humanitaire visant à promouvoir la préservation et la gestion responsable des forêts tropicales du Bassin du Congo à travers l'amélioration des techniques et l'échange d'informations entre les organisations impliquées. Lancé en 2002, le PFBC est piloté par les États-Unis et soutenu par plus de 40 gouvernements et investisseurs internationaux. Le PFBC travaille en étroite collaboration avec la COMIFAC et compte 10 États membres, dont le Cameroun, la Guinée Équatoriale, la Guinée et São Tomé et Príncipe appartenant au hotspot. En 2011, une réunion du Partenariat s'est tenue et visait à créer un plan d'action pour renforcer la mise en application des lois nationales relatives à la faune.

7. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE HOTSPOT

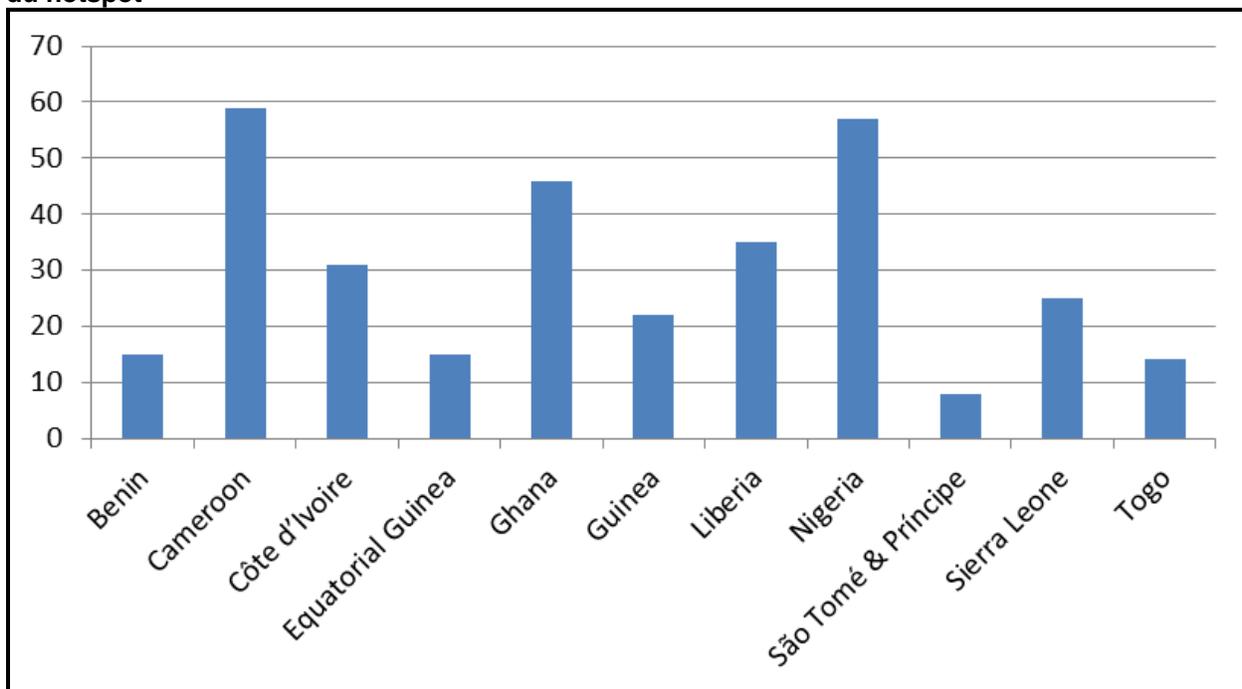
Le présent chapitre donne un aperçu des organisations de la société civile (OSC) qui interviennent dans la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Le CEPF définit de façon élargie la société civile comme un ensemble d'institutions, d'organisations et d'individus situés entre la famille, l'État et le marché, dans lesquels les gens s'associent volontairement pour faire avancer les intérêts communs. Le présent chapitre repose sur des études théoriques et des recherches documentaires, sur des informations obtenues auprès des représentants des groupes de la société civile lors des ateliers de concertation des parties prenantes abordés au Chapitre 2, sur les connaissances personnelles des auteurs, et les réponses d'un certain nombre d'OSC par le biais de concertations à distance.

7.1 Aperçu Général

Comme c'est le cas dans la quasi-totalité des régions de l'Afrique, les OSC du Hotspot des Forêts Guinéennes sont globalement ces institutions et organisations intervenant à l'interface entre le gouvernement et le secteur privé, et celles qui abordent les problèmes au niveau des familles et des individus (par exemple, les questions de propriété foncière). Il s'agit, entre autres, des ONG, des associations bénévoles privées, des organisations communautaires, des syndicats, des groupes de femmes, des groupes culturels et religieux, des entreprises privées, et des instituts de recherche. Les groupes de la société civile affichent des différences dans leurs degrés respectifs de formalité, d'autonomie et de rapport de force avec d'autres groupes de parties prenantes. Une répartition des différentes catégories de groupes de la société civile apparaît à la partie 7.2 ci-dessous.

Bien que les organisations consultées au cours de ce processus de définition de profils variaient en ce qui concerne leur composition, leur vision, et leurs principales valeurs, la plupart avait en commun une idéologie de promotion de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité de l'Afrique de l'ouest. Lors de ces processus de concertation, les principales OSC ont été identifiées dans chacun des pays du hotspot. Un nombre d'OSC consultées ont laissé apparaître un potentiel considérable pour la mise en œuvre des stratégies de conservation dans le hotspot. La figure 7.1 montre le nombre d'OSC intervenant dans la conservation ou la gestion de la biodiversité dans le hotspot y compris les ONG nationales et internationales; les organisations communautaires; les universités et les centres de recherche. Le Cameroun a le plus grand nombre avec 59, suivi de près par le Nigéria avec 57 et le Ghana avec 46. Le pays avec le plus petit nombre d'OSC impliquées dans la conservation ou la gestion durable de la biodiversité est le São Tomé et Príncipe, avec 8 OSC.

Figure 7.1 Le nombre d'OSC impliquées dans la conservation et identifiées dans chacun des pays du hotspot



Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

Table 7.1 Les OSC locales sélectionnées dans les pays du hotspot

Pays	Organisations
Bénin	Association Vive le Paysan Nouveau (AVPN); Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité et du Terroir (CERGET); Benin Ecotourism Concern; Bees; CREDI-ONG; Femmes Solidaires; Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-être au Benin (GRABE-Benin); Nature Tropicale ONG.
Cameroon	Cameroon Wildlife Conservation Society; Cameroon Biodiversity Conservation Society (CBCS); Food and Environment Development Association; ERUDEF; Cameroon Environmental Watch (CEW); Centre for Environment and Development (CED); Community Action for Development (CAD), Forest and Rural Development Foundation(FORUDEF); Nature Cameroon; Forest Resources and People (FOREP), Youth Development Center, Community Action for Justice and Development (CAJAD), Network for the Environment and Sustainable Development Forest Governance Learning Group (NESDA/GREG), Operation Total Impact, Forest Governance and Industrial Concerns (EGI), People Earthwise, Education for sustainable Development (ASYOUSED), Global Water Partnership Central Africa, Cameroun Ecologie (CAMECO), REACHOUT Cameroon.
Côte d'Ivoire	ZCB - Côte d'Ivoire; Les Familles et Environnement Restatures (LESFERES); NGO Société et Vie; ONG Le Monde Rural; Source De Vie; SOS - Forêts.
Guinée Équatoriale	ONG Amigos de la Naturaleza y Desarrolle ge Guinea Ecuatorial (ANDEGE); Asociación de Apoyo à la Mujer Africana (ASAMA); Asociación para la Promoción de la Mujer (ASPROMU); Red de Mujeres Africanas; para el Desarr Ollor Sostenible (REFADD); COMAPROGE.

Pays	Organisations
Ghana	A Rocha Ghana; Conservation Alliance; Ghana Wildlife Society; Civic Response; Green Earth Organization (GEO); Together Rural Development Solidarity (TORUDES); Tropenbos International Ghana (TBI-Ghana); Development Institute (DI); Friends of the Earth Ghana (FOE); Friends of the Nation.
Guinée	Guinea Ecologie; COLUFIFA Guinea.
Libéria	Green Advocates; Sustainable Development Institute (SDI); Society for the Conservation of Nature; Farmers Associated to Conserve Nature; Rural Integrated Centre for Community Empowerment (RICCE); Skills and Agricultural Development Services; PROSPER; University of Libéria; Save My Future Foundation (SAMFU); SEC; Environmental Foundation for Africa (EFA) – Libéria; Forest Cry; Agriculture Relief Services (ARS); Skills and Agricultural Development Services (SADS); Initiative for Peace and Development Incorporated (PAD); Friends of Ecosystems and Environment Services (FEES); Foundation for Environmental Services and Sustainable Agriculture (FESSA); Lifting Farmers (LIFA).
Nigéria	Nigérien Conservation Foundation; Pandrillus; Nigéria Environmental Study Team (NEST); Environmental Right Action (ERA); DIN; Non Governmental Organization Coalition for the Environment (NGOCE); Rainforest Resources and Development Centre (RRDC); Centre for Secured Health and Environmental Development Initiative (SHEDAFRICA).
São Tomé et Príncipe	Mar, Ambiente e Pesca Artesanal (MARAPA); Associação de Biólogos Santomenses (ABS); Association Monte Pico (AMP); Association Régional pour la Protection Sociale et Environnemental (ARPA); Association de Défense de l'Environnement et de Développement Rural (ADADER); Clube das Nações para Proteção do Ambiente e Educação (NAPAD); Ligue de la Conservation de la Nature (LCNSTP).
Sierra Leone	Environmental Foundation for Africa (EFA); RAP; Conservation Society of Sierra Leone (CSSL); Environmental Forum for Action (ENFORAC); Green Future; Green Scenery.
Togo	Les Compagnon Ruraux; Les Amis de la Terre; Jeune Volontaires pour l'Environnement (JVE) –Togo; Association « Initiatives pour les Développement Durable et Prospectives » (IDDP); Magnificat Environnement Association; New World (Terre Nouvelle); Association pour la Gestion Intégrée et Durable de l'Environnement (AGIDE).

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

Parmi les OSC identifiés, la majorité sont inscrits dans l'un des pays du hotspot, avec un conseil local ou d'une autre structure de gouvernance, et des activités à la base, des niveaux infranationaux et/ou nationaux. Ces OSC sont considérées comme des organisations locales, et des exemples sont donnés dans le Tableau 7.1, en se focalisant sur les organisations travaillant sur la conservation et/ou la gestion durable de la biodiversité. Un certain nombre de ces groupes ont une expérience pertinente de travail dans d'autres pays ou en partenariat avec des organisations internationales, bien que très peu d'OSC locales avec une orientation régionale explicites ont été identifiés au cours du processus de concertation des parties prenantes.

Un nombre d'OSC internationales sont actives dans la conservation ou la gestion durable de la biodiversité dans le hotspot, et des exemples sont donnés dans le Tableau 7.2. Leur implication se fait souvent à travers des partenariats avec les OSC locales (par exemple BirdLife International et ses partenaires), tandis que certaines OSC internationales ont établi des programmes pays ou des bureaux de représentation dans les pays du hotspot.

Tableau 7.2 Les programmes et la présence d'OSC internationales sélectionnées qui sont actives dans le hotspot

Organisation et Programmes	Présence dans les pays du hotspot
African Wildlife Foundation (AWF) se focalise sur la conservation de la biodiversité et sera bientôt actif dans le sud-ouest du Cameroun.	Cameroun
Le Programme de Protection de la Biodiversité de Bioko (PPBB) est basé à Luba et mène des recherches sur les grands singes et sur les tortues marines dans le sud de l'île de Bioko.	Guinée Équatoriale
BirdLife International a son siège social international au Royaume-Uni, mais dispose aussi d'un bureau régional pour l'Afrique à Nairobi au Kenya, qui supervise le Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest basé à Accra, au Ghana. BirdLife a des ONG nationales partenaires dans six des pays du hotspot. Bien qu'il ne dispose pas d'un partenaire à São Tomé et Príncipe (en raison de l'inexistence d'un candidat approprié), BirdLife a néanmoins eu une forte présence dans le pays au cours de la dernière décennie, en raison de son importance élevée pour la conservation des oiseaux. L'intérêt majeur de l'organisation est sur les oiseaux et les humains, et elle est engagée dans des programmes pour la conservation des oiseaux qui sont mis en œuvre conjointement avec des partenaires nationaux.	Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Nigéria et Sierra Leone
CARE International a commencé ses opérations au Ghana en 1994, mais les opérations ont été rapidement élargies au Bénin et au Togo. Les programmes et projets de CARE sont mis en œuvre à travers des partenariats avec les OSC locales.	Bénin, Ghana, et Togo
Le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR) est présent principalement au Cameroun. Il travaille en partenariat de recherche autour de Manyemen dans le corridor Korupmba-Obachap.	Cameroun
Conservation International (CI) travaille avec des partenaires régionaux et nationaux dans le Programme de conservation du fleuve Mano comprenant 4 des pays du hotspot - Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone. CI a également des programmes de conservation des forêts au Ghana et au Libéria. CI travaille avec Conservation Alliance sur plusieurs de leurs programmes en particulier au Ghana.	Programme du fleuve, Guinée Équatoriale, Ghana, et Libéria
ECOGUINEA est basé à Pico Basile, et appui la conservation de la biodiversité à travers la sensibilisation et la vulgarisation de la recherche	Guinée Équatoriale
Environmental Justice Foundation (EJF) est une organisation à but non-lucratif basée au Royaume-Uni qui travaille au niveau international pour la protection de l'environnement et la défense des droits de l'homme. EJF a pour objectif d'utiliser des informations recueillies directement et efficacement auprès des projets de terrain sur la base de partenariats communautaires pour influencer les politiques nationales.	Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria et Sierra Leone
Environmental Foundation in Africa (EFA) vise à protéger et à restaurer l'environnement en Afrique de l'Ouest. EFA est impliqué dans des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur l'environnement, sur les terres dégradées restaurées et sur les forêts vierges conservées.	Libéria et Sierra Leone.
Forest Peoples Program (FPP) est similaire à l'initiative RRI à tous égards et travaille en partenariat.	Cameroun, Libéria.

Organisation et Programmes	Présence dans les pays du hotspot
<p>Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est présent dans le hotspot à travers le Programme régional pour l'Afrique occidentale et centrale, et son bureau régional est situé à Ouagadougou, au Burkina Faso. L'UICN soutient des activités de réseautage et de renforcement des capacités des OSC et des gouvernements des pays du hotspot. L'organisation a une gamme de programmes sur la gouvernance forestière, appui la recherche sur les interrelations entre la biodiversité et l'économie ou le changement climatique, et développe des activités dans des biomes spécifiques telles que les eaux douces, les zones humides et les zones arides.</p>	<p>Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Guinée, Sao Tomé et Príncipe, et Togo</p>
<p>Last Great Apes (LAGA) est une ONG basée au Cameroun qui travaille en étroite coopération avec les gouvernements dans le domaine de l'application des lois sur la faune. Elle a pour objectif de lutter contre le braconnage à but commercial et le commerce connexe des espèces protégées.</p>	<p>Cameroun</p>
<p>Rights and Resources Initiative (RRI) se focalise sur les droits des communautés, la tenure foncière et les petites entreprises forestières. Elle travaille avec des groupes et des réseaux nationaux de plaidoyers, des communautés locales et des organisations autochtones..</p>	<p>Cameroun, Libéria</p>
<p>Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) est une organisation caritative britannique œuvrant pour assurer un environnement sain pour les oiseaux et tous les animaux sauvages. Les programmes de la RSPB dans le hotspots comprennent: a) la conservation des espèces critiques de São Tomé, b) la conservation de la forêt tropicale de Gola, c) le développement de la capacité de conservation au Nigéria, et d) le développement de la capacité de conservation en Sierra Leone.</p>	<p>Cameroun, Ghana, Nigéria, São Tomé et Príncipe, et Sierra Leone</p>
<p>Wild Chimpanzee Foundation (WCF) vise à améliorer la survie des populations de chimpanzés sauvages restantes et leur habitat, par le biais d'une approche de conservation fondée sur des preuves. WCF travaille principalement dans le Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (Corridor 4) en Côte d'Ivoire et au Libéria, et a également des partenaires locaux dans le Massif Fouta Djallon en Guinée.</p>	<p>Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria</p>
<p>Wildlife Conservation Society (WCS) a des programmes avec différentes OSC et gouvernements dans les paysages forestiers dans l'État de Cross River, au Nigéria, et le parc national de Korup (CMR5) et le Sanctuaire de la faune de Banyang Mbo dans la partie ouest du Cameroun.</p>	<p>Cameroun, Guinée Équatoriale, Nigéria</p>
<p>Fonds mondial pour la nature (WWF) collabore également avec divers partenaires nationaux et régionaux dans le bassin du Congo sur une variété de questions, y compris des services écosystémiques, des initiatives REDD+ et des programmes de paysage. L'organisation a des programmes de conservation dans le paysage du Mont Cameroun et le parc national de Korup (CMR5) du Cameroun.</p>	<p>Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Ghana, Libéria, et São Tomé et Príncipe</p>
<p>Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) se focalise sur la recherche en agroforesterie et sur les objectifs de développement atteint par le biais de partenariats avec des ONG locales et nationales.</p>	<p>Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigéria</p>

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

7.2 Catégories d'OCS

Plus de 300 OSC travaillant sur les questions liées à la conservation dans le hotspot ont été identifiées au cours du processus de profilage (Figure 7.1). Il est important de noter que les

niveaux d'activités de ces OSC ne sont pas les mêmes, car certaines n'ont plus réalisé d'activités depuis plusieurs années, en raison des déficits de financement, la perte de personnel clé ou d'autres contraintes. La plupart de ces OSC peuvent être classées dans l'une des cinq grandes catégories, qui sont examinées à leur tour dans cette section.

7.2.1 Organisations techniques

Il s'agit des organisations qui mettent en œuvre leurs propres projets pour mettre au point d'approches nouvelles ou améliorées face à des problèmes, en général dans un domaine spécifique. Il s'agit généralement des organisations internationales, qui bénéficient du soutien des donateurs internationaux et des gouvernements des pays étrangers. Parmi celles-ci figurent: Conservation International (CI) et FFI au Libéria, Wildlife Conservation Society (WCS) et Pandrillus Foundation au Nigéria, l'UICN et le Fonds mondial pour la nature (WWF) au Cameroun, l'UICN, Rainforest Alliance, et Tropenbos International au Ghana. Les ONG nationales partenaires de BirdLife International jouent un rôle actif dans 8 des 11 pays du hotspot: Cameroun; Côte d'Ivoire; Ghana; Guinée; Libéria; Nigéria; Sierra Leone; et São Tomé et Príncipe.

7.2.2 Organisations de développement

Il s'agit des organisations qui se concentrent sur la démocratie de proximité, la justice sociale et sur le développement social, et dont les membres essaient de forger un processus de développement populaire. La plupart de ces organisations ont des liens avec des ONG internationales (par exemple, OXFAM, CARE International, etc.). La majeure partie des fonds disponibles pour la réalisation de leurs activités proviennent des agences de développement.

7.2.3 Groupes et réseaux de plaidoyer

Il s'agit des organisations qui n'ont pas de projets sur le terrain, et dont la principale activité est le plaidoyer. En font partie: Civic Response et Ghana Forest Watch au Ghana; Sustainable Development Institute (SDI) et Green Advocates au Libéria, Centre for Environment and Development (CED) au Cameroun, Mar Ambiente E Pesca Artesanal (MARAP) et Zatoná-Adil à São Tomé et Príncipe, et Amigo de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial (ANDEGE) en Guinée Équatoriale.

7.2.5 Groupes de réseautage

Il s'agit des organisations qui entretiennent des rapports avec les groupes de sensibilisation ci-dessus, et qui complètent leurs activités de plaidoyer à l'échelle nationale et régionale. Parmi ceux-ci, figurent: Forest Watch Ghana, les antennes nationales du Réseau des femmes africaines pour le développement durable (REFADD) en Guinée Équatoriale et au Cameroun, et l'Environmental Foundation for Africa et Green Actors of West Africa (Réseau des écologistes d'Afrique de l'ouest) en Sierra Leone.

7.3 Cadre de Fonctionnement et Espace Politique

Le cadre juridique et réglementaire est un facteur critique qui affecte la capacité de toute OSC donnée de travailler dans un pays. Il permet et régit sa création, et l'espace et la portée de son fonctionnement dans la vie publique. Toutes les organisations consultées au cours du processus de profilage ont justifié leur légitimité par une référence à leur enregistrement auprès de leurs institutions étatiques respectives. Cela leur permet de fonctionner en tant que organisations de plaidoyers et d'engager des parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles, y compris des institutions gouvernementales.

Le rôle joué par la société civile dans la protection et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays du hotspot est généralement encore limitée, bien qu'ils aient des impacts significatifs dans certains cas. Les pays du hotspot sont généralement confrontés à de nombreux problèmes politiques et socioéconomiques qui ont des conséquences pour la conservation et la gestion des ressources naturelles (voir les chapitres 5 et 6). Les exemples incluent les guerres récentes en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone, et la récente épidémie du virus Ebola en Guinée, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone. Les OSC travaillant sur les politiques publiques, le plaidoyer ou de projets dans des domaines controversés font face à des défis particuliers. Malgré cet environnement de travail parfois complexe, les OSC continuent à jouer un rôle clé en soutenant et en complétant les politiques et programmes gouvernementaux, en particulier aux niveaux locaux et régionaux où la décentralisation a élargi les mandats du gouvernement, mais n'a pas souvent augmenté des capacités.

Les ateliers de concertation avec des parties prenantes et les concertations à distance menées pendant le processus de profilage ont présenté des occasions de collecte d'informations sur le cadre de fonctionnement dans le hotspot. On a demandé aux parties prenantes d'évaluer le cadre de fonctionnement de la société civile dans les 11 pays du hotspot en termes de cadres juridiques, de l'espace politique et la disponibilité de financements; les résultats sont résumés dans le tableau 7.3. Ce feedback des parties prenantes suggère que, parmi les pays du hotspot, le Cameroun et la Guinée sont les plus favorables à la participation des OSC, avec un cadre juridique et un espace politique propice, bien que la disponibilité de financements reste variable selon la région et l'intérêt. Les environnements de fonctionnement en Côte d'Ivoire et le Togo ont été signalés comme les moins favorables pour la participation des OSC, en raison de leurs cadres juridiques et des espaces politiques restrictifs, même si cela ne se reflète pas en termes de disponibilité de financements pour les activités de conservation en Côte d'Ivoire, peut-être à cause des niveaux élevés de la biodiversité dans certaines régions du pays qui demeurent attractives aux bailleurs de fonds internationaux.

Tableau 7.3 Perception du cadre de fonctionnement des OSC dans les pays du hotspot

Pays	Cadre juridique	Espace politique	Disponibilité de financements
Bénin	Favorable	Neutre	Restrictif
Cameroun	Favorable	Favorable	Variable
Côte d'Ivoire	Restrictif	Restrictif	Variable
Guinée Équatoriale	Restrictif	Neutre	Restrictif
Ghana	Favorable	Neutre	Variable

Guinée	Favorable	Favorable	Variable
Libéria	Favorable	Neutre	Variable
Nigéria	Favorable	Neutre	Restrictif
São Tomé et Príncipe	Favorable	Neutre	Restrictif
Sierra Leone	Favorable	Favorable	Variable
Togo	Restrictif	Restrictif	Restrictif

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

Le Ghana et le Libéria revêtent un intérêt particulier parce que ces deux pays favorisent la collaboration entre les pouvoirs publics et les OSC. Les cadres juridiques des deux pays ont été jugés favorables et comme offrant un espace politique neutre - un indice de la liberté dont jouissent les OSC dans leur déploiement sur le terrain, à condition qu'elles contribuent positivement à l'élaboration des politiques publiques. Ceci se traduit par les importantes contributions des OSC à l'élaboration des textes de négociations des accords de partenariat volontaire (APV) entre l'Union européenne et les Gouvernements des deux pays. Toutefois, les représentants de ces deux pays ont souligné le fait que, malgré l'existence des cadres juridiques pertinents, des défis subsistent quant à la faible mise en œuvre par les institutions publiques. La disponibilité des financements variait entre les deux pays.

Le Nigéria est le seul pays du hotspot le cadre juridique sur les politiques et les législations en matière de ressources naturelles sont applicables à deux niveaux du gouvernement (niveau fédéral et niveau d'état). Bien, cela peut être considéré comme encombrant, toutes les OSC dans le pays sont tenus de s'inscrire auprès de la Commission des Affaires commerciales à l'échelon fédéral. Les parties prenantes du Nigéria ont souligné qu'avec une compréhension adéquate et un soutien à la gestion, le processus peut être surmonté, permettant ainsi un meilleur accès des OSC aux financements pertinents aux niveaux appropriés.

Des représentants de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Équatoriale et du Togo ont convenu que l'adoption de politiques et de législations favorables pour soutenir la création des OSC serait bénéfique s'il être couplé avec l'augmentation des capacités de ces OSC aux niveaux techniques, institutionnels et financiers. Le traitement que la plupart des gouvernements d'Afrique de Ouest et centrale réservent aux OSC exacerbe les faiblesses qui existent déjà dans la société civile. Les gouvernements regardent généralement les OSC autonomes avec suspicion, en particulier les groupes qui militent pour des réformes gouvernementales, comme la juste redistribution et utilisation des revenus des ressources naturelles. Pour les OSC nationales, le résultat a été un manque de personnes adéquatement informés et formés, et d'un cadre de fonctionnement dans lequel la société civile est ni bien compris ni organisé.

En général cependant, la démocratisation croissante des pays du hotspot a permis d'améliorer la participation de la société civile dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles du hotspot, ainsi qu'une coopération accrue entre les OSC et les gouvernements. Certains des gouvernements des pays du hotspot (par exemple, le Cameroun, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone) sont signataires de conventions qui appuient les partenariats entre le gouvernement et les OSC pour appuyer la gestion des ressources naturelles. Le plan de convergence sur la forêt de la CEDEAO reconnaît le rôle des OSC, tandis que le plan de la COMIFAC encourage l'engagement des OSC dans la conservation des forêts.

Les OSC dans certains des pays du hotspot ont également engagé avec succès leurs gouvernements et le secteur privé dans le développement de politiques favorables pour l'utilisation et la conservation des ressources naturelles. On notera en particulier l'engagement des OSC libériennes dans l'élaboration de la loi sur les droits des communautés, la participation des OSC ghanéennes dans la révision des politiques forestières et fauniques nationales, et l'élaboration de plans d'action sur la biodiversité pour des réserves forestières spécifiques dans le delta du Niger par le biais d'une coopération entre Shell Petroleum Development Company et la Nigérian Conservation Foundation (NCF) au Nigéria. Ces plans ont été produits comme un moyen de gérer les impacts de l'entreprise sur la biodiversité dans les zones où elle exploite, et également comme un moyen de vérifier la conformité avec sa propre norme sur la biodiversité du Groupe Shell. Le Cameroun, le Ghana et le Libéria sont également connus pour l'inclusion de représentants de la société civile dans la composition de leur groupes de travail / comités de pilotage sur la stratégie nationale REDD+. En Guinée Équatoriale, les OSC ont travaillé avec le gouvernement pour promulguer une loi interdisant la chasse des grands primates et d'autres espèces menacées. Au Cameroun, les OSC ont plaidé avec succès pour une réforme de la foresterie communautaire qui a renforcé la gestion des forêts communautaires par les OSC et les organisations communautaires. En São Tomé et Príncipe, les OSC telles que MARAPA ont joué un rôle dans la promotion de la gestion durable des espèces marines / côtières clés et la protection de leurs habitats.

La découverte de nouveaux gisements de pétrole, de gaz et de minéraux de grande valeur dans des parties des pays du hotspot (notamment le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone) a ajouté une autre dimension à la relation entre les OSC, les pouvoirs publics et le secteur privé. La majeure partie du pétrole et du gaz se trouve dans les zones côtières et au large des côtes, sauf au Nigéria où elle se trouve également dans le delta du Niger. En répondant aux questions liées à l'exploration et à l'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux, les OSC se trouvent de plus en plus en conflit avec les pouvoirs publics et le secteur privé, principalement en raison de la nature et de l'importance des exploitations, du peu de considération accordée généralement aux impacts environnementaux, et de l'absence d'une planification suffisante pour les communautés locales dans les zones où a lieu l'exploitation. Les parties prenantes consultées lors du processus de profilage ont fortement préconisé le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des compétences adéquates parmi les OSC pour permettre la prévention et règlement de tels conflits dans l'avenir.

7.4 Besoins en Renforcement de Capacités

Les capacités collectives des OSC de conservation dans les forêts hautes et basses guinéennes de la sous-région ont été évaluées par les intervenants lors des ateliers de concertation finaux à Monrovia et Limbé en août-septembre 2015, en utilisant un ensemble de critères et d'indicateurs standard élaborés par le CEPF. Le Tableau 7.4 présente les résultats de cet exercice, qui sont très similaires pour les deux sous-régions, avec la seule différence de fond concernant l'incidence des mécanismes de partenariat efficaces.

Tableau 7.4 Référence des capacités collectives des OSC dans les sous-régions des forêts hautes et basses guinéennes

Critère	Sous-région des hautes forêts guinéennes	Sous-région des basses forêts guinéennes
i. Ressources humaines Les groupes locaux et nationaux de la société civile possèdent collectivement des compétences techniques d'importance critique pour la conservation.	Pas rencontré	Pas rencontré
	Partiellement atteint	Partiellement atteint
	Totalement satisfait	Totalement satisfait
ii. Systèmes de gestion et planification stratégique Les groupes locaux et nationaux de la société civile possèdent collectivement des capacités et des structures institutionnelles et opérationnelles suffisantes pour lever des fonds pour la conservation et pour assurer la gestion efficace des projets et stratégies de conservation.	Pas rencontré	Pas rencontré
	Partiellement atteint	Partiellement atteint
	Totalement satisfait	Totalement satisfait
iii. Partenariats Des mécanismes efficaces existent pour les groupes de la société civile leur permettant de travailler en partenariat entre eux, et à travers des réseaux avec les communautés locales, les gouvernements, le secteur privé, les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes importantes, dans la poursuite d'objectifs communs.	Pas rencontré	Pas rencontré
	Partiellement atteint	Partiellement atteint
	Totalement satisfait	Totalement satisfait
iv. Ressources financières Les OSC locales ont accès à des sources de financement à long terme pour garder les résultats de conservation obtenus à travers des subventions du CEPF et / ou d'autres initiatives, à travers l'accès à de nouveaux financements des bailleurs de fonds, des entreprises de conservation, des adhésions, des dotations et / ou d'autres mécanismes de financement	Pas rencontré	Pas rencontré
	Partiellement atteint	Partiellement atteint
	Totalement satisfait	Totalement satisfait
v. Coopération transfrontalière Dans des hotspots multi-pays, il existe des mécanismes de collaboration au-delà des frontières politiques au niveau du site, du corridor et/ou national	Pas rencontré	Pas rencontré
	Partiellement atteint	Partiellement atteint
	Totalement satisfait	Totalement satisfait

Plus précisément, les parties prenantes des deux sous-régions ont estimé que la connaissance et la capacité collective au sein des OSC locales et nationales pourraient être jugés satisfaisante ou plus dans au moins 50 pour cent des compétences techniques qui sont considérés comme prioritaires dans le hotspot. De même, ils ont convenu qu'au moins 50 pour cent des zones clés de biodiversité prioritaires du CEPF avait au moins une OSC locale, nationale ou internationale dédiée à leur conservation avec une capacité institutionnelle et opérationnelle au moins satisfaisante. Toutefois, compte tenu des partenariats, les parties prenantes des écosystèmes forestiers de Basse Guinée estiment que moins de 50 pour cent des zones clés de biodiversité prioritaires du CEPF avait des partenariats pleinement institutionnalisés et durables dédiés à la coordination des actions de conservation et de développement entre les groupes de parties

prenantes clés, tandis que les parties prenantes de la partie des écosystèmes forestiers de Haute Guinée a estimé que ce chiffre devrait être entre 50 et 90 pour cent dans leur sous-région. Comme il sera mis en évidence dans le chapitre 10, moins de 50 pour cent des zones clés de biodiversité prioritaires du CEPF ont accès à des sources de financement à long terme stables et diversifiées pour la conservation par le biais d'appui à la société civile locale dans les deux sous-régions. Enfin, les parties prenantes des deux sous-régions ont estimé que des mécanismes efficaces pour la collaboration transfrontalière existaient dans au moins 90 pour cent des pays du hotspot. Toutefois, en raison de l'autre critère qui n'est pas satisfait, ces collaborations sont souvent très faibles.

Les informations obtenues à travers des ateliers de concertation des parties prenantes et des concertations à distance ont également donné une indication des capacités des OSC individuelles qui sont actives dans le hotspot. La plupart des OSC internationales travaillant dans le hotspot ont été réputées avoir la capacité institutionnelle adéquate et l'expertise technique pertinente, même si il a été suggéré que certaines pourraient encore bénéficier de ressources financières supplémentaires compte tenu du nombre de projets et d'activités qu'elles entreprennent, couplés d'un besoin de suivi des projets lorsque des résultats et des impacts deviennent visibles. La majorité des OSC locales (voir le Tableau 7.1 pour des exemples) estimaient elles-mêmes avoir une importante capacité technique, des connaissances institutionnelles et politiques et la compétence requise pour exécuter leur mandat de base, mais avec des connaissances insuffisantes dans des domaines spécifiques et, surtout, une insuffisance de moyens financiers, tel que mentionné précédemment.

Mis à part le manque de moyens financiers, les OSC locales consultées dans le cadre de l'exercice de profilage a identifié plusieurs besoins clés en capacités qui, si elles sont abordées, leur permettrait de participer plus efficacement à la conservation de la biodiversité:

- i. Formation technique sur la conservation et la gestion durable;
- ii. Aptitude à collaborer avec le secteur privé à fin d'intégrer la conservation de la biodiversité dans le développement;
- iii. Formation en développement de projets et en rédaction de propositions, en particulier pour influencer l'obtention de financement durable pour les activités de conservation;
- iv. Visites d'échange pour les OSC entre et au sein des pays du hotspot, en particulier avec les OSC internationales et les grandes organisations nationales;
- v. Formation sur les questions de gouvernance de l'organisation, en particulier la responsabilité aux communautés locales et d'autres circonscriptions.

Il convient de rappeler ici que les besoins en capacités varient énormément entre les OSC locales. Il y a un certain nombre d'OSC dans les pays tels que le Cameroun, le Ghana, le Nigéria, le Libéria et la Sierra Leone, qui ont des capacités institutionnelles jugées suffisantes pour engager le gouvernement sur les questions de conservation et d'utilisation durable, tandis que la plupart des OSC dans les pays tels que le Bénin, la Guinée Équatoriale, la Guinée, São Tomé et Príncipe, et le Togo sont à un stade précoce du développement organisationnel. Ces différences de capacité peuvent être liées à l'environnement d'exploitation difficile pour la société civile dans de nombreux pays du hotspot, ainsi que l'absence d'un cadre réglementaire. Ghana Wildlife Society, Nigerian Conservation Foundation, et Conservation Society of Sierra Leone (pour ne

citer que quelques-uns) ont énormément bénéficié de l'appui technique des organisations internationales, telles que BirdLife International, RSPB et WCS, avec des résultats manifestement positifs.

Les représentants des 11 pays qui ont été consultés lors des ateliers de concertation finaux à Monrovia et Limbé ont été invités à identifier les principaux obstacles à la performance effective de la société civile et à suggérer comment ils pourraient être mieux pris en charge pour les surmonter (Tableau 7.5).

Tableau 7.5 Les obstacles à la performance effective de la société civile dans les pays du hotspot et les priorités pour l'appui

		Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Equatoriale	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé & Príncipe	Sierra Leone	Togo	Total
Les obstacles à la performance en raison de l'insuffisance de	Capacités techniques et institutionnelles des OSC	x	x	x	x	x				x	x	x	8
	L'accès au financement public d'autres financements à long terme	x	x	x	x		x	x		x	x		8
	Calendrier et conception du projet pour obtenir l'appropriation par la communauté	x						x		x	x		4
	Processus d'établissement / de reconnaissance des OSC		x		x				x				3
	Communication / partenariats entre les OSC			x			x			x			3
	Participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques		x										
Appui nécessaire avec :	Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des OSC	x	x	x	x	x	x		x			x	8
	Création de partenariats entre les OSC	x	x	x		x		x		x	x		7
	Établissement des systèmes transparents de suivi des performances par les OSC		x	x		x	x	x		x			6
	Simplification des processus d'établissement et de reconnaissance pour les OSC		x		x				x	x		x	5
	Création de mécanismes de financement durable		x	x			x	x			x		5
	Démonstration des contributions OSC aux gouvernements		x		x					x	x		4

Source : Ateliers de concertation finaux, août et septembre 2015.

Des obstacles majeurs pour les OSC dans huit pays sont le manque de capacités techniques et institutionnelles adéquates, ainsi que la difficulté d'accès aux financements, y compris de leur

gouvernements respectifs. Plus précisément, quand on regarde leurs capacités, les OSC ont identifié des lacunes à deux niveaux: des compétences individuelles (telles que le leadership et la gestion financière); et les compétences institutionnelles (telles que la planification stratégique, l'élaboration de propositions et de rapports). Le manque d'options de financement pour les OSC (voir section 7.5) va de pair avec des délais contraignants. Obtenir des résultats en termes de sensibilisation, d'appropriation par les communautés ou de développement de moyens de subsistance alternatifs prend souvent plus longtemps que les cycles typiques de projets de bailleurs de fonds internationaux. Ceci, à son tour, crée la fatigue et le désenchantement parmi les communautés qui sont abandonnées entre les projets. Un financement limité et instable a également été perçue comme un facteur contribuant à l'accroissement du rendement du personnel. Les personnels formés qui ont des capacités de mobilisation et gestion des fonds quittent trop souvent leurs institutions pour un emploi plus stable et des salaires plus élevés au sein de grandes institutions, du secteur privé et/ou de l'état, créant ainsi un cercle vicieux.

Inciter les partenariats entre les OSC, encourager les échanges Sud-Sud entre les OSC, et promouvoir le mentorat par des ONG internationales sont tous perçus comme des voies positives pour l'épanouissement de la société civile (indiqué par des OSC de sept pays) ainsi que la formation récurrente basée sur des modules standardisés (indiqué par des OSC de huit pays). La simplification du processus de financement public améliorera l'accès par les OSC aux financements des gouvernements, si les OSC alignent mieux leurs besoins et stratégies de financement avec les priorités des gouvernements ainsi que celles des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Les OSC trouvent qu'il est nécessaire de mettre en place des systèmes de suivi des performances rigoureux et plus transparents, y compris des audits réguliers. Ceci est un autre thème pour lequel les OSC consultées ont sollicité de la formation et de l'appui. Avec un besoin urgent pour la création de mécanismes de financement durables, comme les fonds fiduciaires pour la conservation, les représentants des OSC consultées ont souligné la nécessité d'être impliqué dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique, pour démontrer au gouvernement l'importante contribution que les OSC peuvent apporter avec leurs perspectives uniques. Cela nécessitera une plus grande harmonisation des programmes des OSC avec les priorités des gouvernements et une meilleure diffusion des informations produites par les OSC à travers les médias en langue locale.

7.5 Contexte Financier

Depuis longtemps, le financement des ONG pose problème dans le hotspot, ne serait-ce qu'en raison de la modicité ou de la non-existence des fonds générés en interne provenant des pays eux-mêmes. La plupart des OSC du hotspot comptent uniquement sur les financements provenant des pays développés pour la réalisation de leurs activités. Rares sont celles qui parviennent à mobiliser les fonds, en partie, en raison généralement d'une faible capacité de mobilisation de fonds. Toutefois, un certain nombre d'entre elles ont noué des partenariats avec des ONG internationales, qui leur apportent un concours technique et un appui à la mobilisation des fonds, et qui peuvent les aider à avoir accès aux sources de financement qui peuvent être disponibles au plan local (par exemple, les fonds publics des ambassades et certaines entreprises privées).

Un grand nombre d'organismes d'aide, dont AFD, DANIDA, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), NORAD, la Department for International Development (DfID) du Royaume Uni, l'USAID et la Banque mondiale, entre autres, ont montré de l'intérêt pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité du hotspot. Une grande partie de leurs financements ont été alloués aux gouvernements et aux institutions et organisations régionales (par exemple, la CEDEAO en Afrique de l'ouest et la COMIFAC en Afrique centrale) et aux ONG internationales. Une petite partie de ces fonds est également allouée aux OSC, dont la majeure partie est soit sollicitée directement auprès des organismes d'aide soit contractée par les gouvernements en faveur des ONG nationales compétentes. La plupart des pays du hotspot sont demeurés parmi les priorités des organismes d'aide à cause de leur faible niveau actuel du revenu par habitant. Toutefois, ces derniers temps, et surtout depuis que certains pays ont découvert des réserves de pétrole et de gaz (notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée Équatoriale, au Ghana, et à São Tomé et Príncipe), les bailleurs de fonds internationaux commencent à les considérer comme des pays à revenu intermédiaire et, par conséquent, moins prioritaires pour l'aide au développement.

La majeure partie des fonds de l'aide au développement directement alloués aux ONG locales dans le hotspot soutiennent la gouvernance du secteur forestier - surtout à la suite de la Conférence ministérielle sur l'application des lois et la gouvernance forestière en Afrique (AFLEG), tenue au Cameroun en 2003. Les processus AFLEG visaient à galvaniser l'engagement international en Afrique à un niveau politique élevé, afin de renforcer les capacités en matière d'application des lois forestières, particulièrement en ce qui concerne l'exploitation forestière et la chasse illégales, le commerce et la corruption y afférents. Certaines ONG ont cependant bénéficié d'un appui financier dans les domaines de la protection de la biodiversité et de la recherche - notamment l'UICN et WWF au Cameroun, CI et FFI au Libéria, et RSPB en Sierra Leone (voir le chapitre 10)

7.6 Principaux Domaines d'Intervention de la Société Civile dans le Hotspot

Au cours des deux dernières décennies, les OSC du hotspot ont été très actives dans les domaines forestier et environnemental. Elles se sont particulièrement impliquées dans le travail concernant les technologies de la foresterie, le renforcement des capacités, la recherche, le réseautage, la mobilisation communautaire et le plaidoyer, entre autres. Le Tableau 7.6 ci-dessous montre le pourcentage des OSC qui travaillent dans chaque pays du hotspot et qui sont engagés dans différents domaines thématiques.

Tableau 7.6 Les domaines d'intervention de la société civile dans les pays du hotspot

Pays	Domaines d'intervention (% d'intervention des OSC)					
	Conservation	Gestion durable	Plaidoyer pour la Gouvernance forestière	Changement climatique	Développement	Autres
Bénin	80	67	33	67	73	27
Cameroun	41	27	38	32	24	5
Côte d'Ivoire	29	39	29	36	43	18
Guinée Équatoriale	47	93	60	73	73	27
Ghana	22	49	56	67	62	13
Guinée	67	56	44	67	56	17
Libéria	62	46	58	77	58	19
Nigéria	47	57	66	72	55	9
São Tomé & Príncipe	100	100	38	50	75	13
Sierra Leone	71	86	57	91	48	5
Togo	86	71	57	57	36	14
Total	49	54	50	61	51	13

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et mars 2015.

Note: Les pourcentages indiquent le nombre d'OSC intervenant dans un domaine par rapport au nombre total d'OSC dans ce pays, sur la base des données obtenues avant mars 2015. Les données sur les OSC identifiés par la suite ne sont pas incluses.

Le domaine d'intervention le plus commun des OSC dans les pays du hotspot est l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques, avec 61 pour cent des organisations travaillant dans ce domaine. Cet intérêt est peut-être lié à la tendance actuelle qui veut que les bailleurs de fonds internationaux soutiennent les activités liées aux changements climatiques (voir le Chapitre 9), en plus de l'intérêt de l'OSC à contribuer au débat et à un soutien international pour l'adaptation aux changements climatiques et les efforts d'atténuation. Les autres domaines communs sur lesquels les OSC du hotspot travaillent sont la gestion durable des ressources naturelles, le développement rural, le plaidoyer pour la gouvernance forestière et la conservation de la biodiversité. D'autres domaines dans lesquels des petits numéros d'OSC interviennent comprennent l'accès et le partage des avantages, ainsi que le partage des connaissances traditionnelles.

7.6.1 Gestion des aires protégées

Pendant longtemps, les ONG internationales ont soutenu les gouvernements dans la gestion des aires protégées, principalement en raison du manque de capacités et de fonds suffisants au sein des gouvernements-mêmes. L'appui aux aires protégées dans les écosystèmes forestiers de Haute Guinée est donné par CI et FFI au Libéria, WCF en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Libéria, et RSPB en Sierra Leone. Dans les écosystèmes forestiers de Basse Guinée l'appui est fourni par WCS au Nigéria, l'UICN au Cameroun et le WWF en Guinée Équatoriale, y compris sur les îles d'Annobon et de Bioko. Les aspects sociaux de la gestion des aires protégées, tels que la réduction de la pauvreté et la gestion participative, sont demeurés faibles - même s'ils sont de plus en plus placés au cœur des préoccupations soulevées par les ONG internationales et les bailleurs de fonds ces dernières décennies.

Plusieurs ONG locales sont impliquées dans la gestion des aires protégées au sein du hotspot. A titre d'illustration, la Ghana Wildlife Society (GWS) intervient dans la gestion de plusieurs aires protégées et autres ZICO au Ghana, y compris les zones humides d'Amansuri (GHA1). Dans le même pays, A Rocha Ghana est actuellement impliqué dans la conservation et la gestion durable de plusieurs sites, y compris la Réserve Forestière d'Atewa Range (GHA3). Au Nigéria, la NCF appui la gestion de plusieurs aires protégées, y compris le Parc National de Gashaka-Gumti (NGA5) et le Parc National d'Okomu (NGA10). La NCF est également impliqué dans la conservation et l'utilisation durable des ressources dans le Delta du Niger. En Sierra Leone, la CSSL a joué un rôle important dans la protection des ressources naturelles dans le pays, notamment à travers le développement du programme Gola Rainforest, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Sécurité Alimentaire (MAFFS) et la RSPB. Une des réalisations les plus importantes du projet a été la déclaration en 2011, par le Président de la Sierra Leone, que la réserve forestière de Gola est érigée en parc national. De l'autre côté de la frontière au Libéria, la Society for Conservation of Nature in Libéria (SCNL) joue un rôle important dans la gestion du Parc Transfrontalière de la Paix de Gola.

7.6.2 Moyens de subsistance et développement local

Environ 50 pour cent des ONG nationales consultées lors de ce processus de définition de profils mettent en œuvre des activités de subsistance et de développement local (Tableau 7.1), et il en va de même pour la plupart des ONG internationales. Il s'agit d'un domaine où les OSC nationales ont enregistré de bons résultats dans le hotspot, et où elles ont un avantage comparatif du fait de leur proximité relative avec les communautés locales. Parmi les organisations de la société civile menant des activités de subsistance et de développement local qui sortent du lot, figurent: A Rocha Ghana, Conservation Alliance (CA) au Ghana, SDI au Libéria et NCF au Nigéria. Les six ONG partenaires de BirdLife dans le hotspot sont également impliqués dans des activités de moyens de subsistance et de développement local, basées sur la création d'un réseau de groupes locaux de conservation (LCGs) et d'autres moyens d'engagement de la communauté, et ensuite fournir un soutien par l'intermédiaire d'un secrétariat mondial décentralisé

CA, une ramification de CI, est une ONG environnementale à but non-lucratif menant des activités destinées à améliorer les moyens de subsistance au niveau des communautés. CA regroupe les personnes et les compétences nécessaires au renforcement des capacités de l'Afrique en vue de la préservation de la biodiversité grâce à des données scientifiques solides, à des initiatives locales et à la bonne gouvernance. Elle se donne également pour mission d'aider les communautés marginales à créer des opportunités économiques qui débouchent sur l'amélioration de la gestion de la faune et des habitats, et des communautés dotées de plus de moyens de subsistance et plus saines. Elle travaille avec les industries agricoles (par exemple, les producteurs de cacao et d'huile de palme) pour veiller à ce que les meilleures pratiques soient suivies dans l'utilisation des ressources naturelles. CA travaille actuellement dans six pays du hotspot (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun), et dans un nombre de zones clés de biodiversité (par exemple la Ankasa Resource Reserve – Parc National de Nini-Sushien (GHA2) au Ghana.

Il importe de relever que les projets de subsistance mis en œuvre par les OSC de conservation sont généralement petits de taille, avec des subventions à court terme qui mettent souvent les communautés dans une situation où elles doivent se battre pour atteindre leurs objectifs dans les délais prescrits, et avec les fonds et les moyens disponibles. Certains projets sont généralement petits de nature et, dans certains cas, les menaces extérieures aux écosystèmes et aux espèces cibles (par exemple, l'activité de chasse commerciale menée par des personnes n'appartenant pas à la communauté) sont de loin supérieures aux menaces endogènes (chasse au sein de la communauté), minimisant ainsi l'impact global des projets communautaires ((Wicander et Coad 2015). Ces questions de taille doivent être prises en compte lors de l'élaboration des portefeuilles de subventions dans le hotspot.

7.6.3 Sensibilisation et diffusion médiatique

Les OSC intervenant dans le hotspot ont enregistré de bons résultats dans une gamme variée d'activités de sensibilisation. Ces activités sont généralement mises en œuvre à l'échelle locale et nationale, en fonction des questions préoccupantes. À l'échelle nationale, les activités de sensibilisation comprennent la participation aux "Journées des Nations Unies" relatives à l'environnement (par exemple, les Journées mondiales de l'environnement, de la forêt, des zones humides, pour ne citer que celles-là).

Les questions liées à la conservation et à l'utilisation durable des ressources naturelles font rarement l'objet d'un traitement médiatique équitable, ne serait-ce que parce que les journalistes ont des connaissances et une compréhension limitées de ces questions et d'autres sujets immédiats ayant trait à la société sont traités en priorité. Dans certains pays, la presse est plus ou moins handicapée.

7.6.4 Plaidoyer

Certaines OSC ont été très actives en matière de plaidoyer et de lobbying en ce qui concerne l'environnement dans le hotspot. En Sierra Leone, la sensibilisation créée autour des 'diamants de sang', dont le lancement de la Campagne pour un Projet minier juste, sous les auspices du 'Network Movement for Justice and Development' (NMJD), a contribué à mettre en relief le travail des OSC sur le lien entre l'utilisation des ressources naturelles et les conflits violents. Malgré les bons résultats enregistrés au fil des ans par les OSC dans la défense des droits des groupes marginalisés, les capacités font généralement défaut pour impliquer les parties prenantes majeures dans le secteur sur les questions telles que la publication des revenus en provenance des industries extractives, le suivi du respect de la législation sociale et environnementale, la politique économique, et la protection des communautés touchées par l'utilisation des ressources naturelles, entre autres sujets de préoccupation.

L'expérience en matière de plaidoyer de la société civile dans le hotspot a également souligné l'importance du réseautage entre les ONG nationales aux fins d'appui mutuel dans le plaidoyer pour les réformes relatives à la conservation de la biodiversité, et de la garantie que les mesures de protection environnementale sont appliquées. Même si les résultats du plaidoyer sont souvent mitigés, ils attirent l'attention sur le rôle de plus en plus important que jouent les organisations de la société civile dans le hotspot pour veiller à la mise en œuvre de bonnes politiques et des lois

environnementales. De tels efforts sont plus efficaces lorsque des coalitions se forment pour s'attaquer aux menaces exogènes et endogènes à des secteurs spécifiques, tels que la gouvernance forestière, comme l'attestent les exemples du Ghana et du Libéria sur la signature des Accords de partenariat volontaire (APV) avec l'Union Européenne (UE). L'APV est un accord commercial impliquant l'Union Européenne et les pays exportateurs de bois tropical, qui stipule que le bois destiné à l'exportation vers tout pays de l'UE doit provenir de sources légales certifiées.

7.6.5 Mobilisation communautaire

Les communautés touchées par les activités extractives, telles que l'exploitation minière, n'ont pas souvent la capacité de surveiller les impacts sur l'eau, l'air, le sol et les ressources forestières dans et autour des zones où l'exploitation minière s'est faite. De même, elles n'ont souvent la capacité de négocier pour obtenir des dédommagements appropriés aux pertes de terres et ressources, et les impacts sur leurs moyens de subsistance. Les OSC jouent un rôle important dans la sensibilisation des communautés touchées par l'exploitation minière. Le Nigéria et le Cameroun ont tous les deux des lois nationales qui déposent les citoyens de leurs droits fonciers, de sorte que le gouvernement possède effectivement les minéraux et les terres, tandis que les citoyens n'en sont que des locataires (voir Chapitre 5 relatif aux droits d'utilisation des terres dans les pays du hotspot). Dans ces cas, les gouvernements indemniseront uniquement pour la perte de cultures, mais pas pour les terres dont sont tributaires les citoyens pour leurs moyens de subsistance. En dehors du fait qu'il n'y a pas de consentement préalable et éclairé avant le début des activités minières, lorsque l'indemnisation est payée, en général, elle n'est pas suffisante et n'est pas versée à temps. Voilà quelques-uns des principaux problèmes qui sont au cœur de la crise dans le delta du Niger au Nigéria et à Koidu en Sierra Leone.

7.6.6 Renforcement des capacités

Il ressort des concertations avec les parties prenantes que la formation et le renforcement des capacités des communautés locales en ce qui concerne leurs droits, leurs rôles et responsabilités concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles constituent un sujet de grande importance et une priorité dans le hotspot. Ce renforcement des capacités ne se limite pas aux communautés locales, mais concerne aussi les organismes publics, les représentants élus, les petites OSC et les ONG nationales. Au Ghana, les assemblées de district ont bénéficié d'une telle formation, notamment aux méthodes participatives et sensibles au genre pour soutenir l'utilisation des ressources. Le rôle du renforcement des capacités est courant parmi la quasi-totalité des OSC actives dans le hotspot, à l'exception des organisations communautaires, qui sont généralement les bénéficiaires et non les fournisseurs de renforcement des capacités.

L'activité actuelle de GWC mettant en œuvre un projet de conservation, dénommé "Renforcement des capacités et participation des communautés locales et des assemblées de district dans le suivi et au processus décisionnel en matière d'environnement dans la région occidentale du Ghana", en constitue une illustration. L'objectif de ce projet est de garantir l'intégrité des habitats sélectionnés et des moyens de subsistance connexes en augmentant la participation des communautés et des assemblées de district dans le suivi et au processus décisionnel en matière d'environnement, afin de réduire les menaces environnementales de l'industrie pétrolière et gazière émergente dans la région occidentale du Ghana. D'autres

organisations, à l'instar de SDI au Libéria, mettent également en œuvre des projets semblables dans diverses localités au sein du hotspot.

7.6.7 Education et recherche

Le hotspot est doté d'un certain nombre d'universités et d'instituts de recherche qui offrent des connaissances scientifiques et mènent des travaux de recherche sur des sujets qui sont en rapport avec la conservation et la durabilité au sein du hotspot. Parmi les universités et les centres de recherche identifiés et consultés lors du processus de profilage, figurent: l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah à Kumasi au Ghana, l'Université de Sierra Leone à Freetown, en Sierra Leone, l'Université du Libéria à Monrovia au Libéria, l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun, l'Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial en Guinée Équatoriale et les Universités d'Ibadan et l'Université des Sciences et Technologies à Akure, au Nigéria. Parmi les 11 pays du hotspot, le Nigéria a le plus grand nombre d'universités publiques et privées offrant des enseignements sur l'environnement et d'autres disciplines connexes.

Tableau 7.7 Universités et instituts de recherche identifiés dans les pays du hotspot effectuant des recherches sur le thème et/ou offrant des programmes en rapport avec la conservation et la durabilité

Pays	Universités et instituts de recherche
Bénin	Université de Parakou; Université des Sciences et Technologies du Bénin
Cameroun	Université de Yaoundé 1, Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), Université de Buea, Université de Dschang, Institut panafricain pour le développement, Université de Douala, Oxford University Fisheries Institute de Yabassi, Smithsonian Institute
Côte d'Ivoire	Centre Suisse de recherches scientifiques (CSRS); Université de Cocody - Abidjan; Université d'Abobo-Adjame; Centre de Recherche en Écologie, Abidjan
Guinée Équatoriale	Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial
Guinée	SAV/Farannah ; CU N'zerekore ; Cerescor ; IRAG ; Université de Conakry, Centre de Recherche Scientifique de Conakry; Centre National des Science Halientiques de Boussoura
Ghana	Kwame Nkrumah University of Science and Technology - Kumasi; University of Cape Coast, Cape Coast; Centre for African Wetlands; Forestry Research Institute of Ghana (FORIG)
Libéria	CARI; FTI; All Community Colleges in Liberia; CUC, UMU, SMPU; University of Liberia, Monrovia
Nigéria	University of Ibadan, Ibadan; University of Benin, Benin; Federal University of Technology, Akure; University of Calabar, Calabar; Forestry Research Institute of Nigeria (FRIN); A.P. Leventis Ornithological Research Institute (APLORI), Federal College of Wildlife, New Busa
São Tomé et Príncipe	Universidade Lusitana de São Tomé and Príncipe
Sierra Leone	University of Sierra Leone, Freetown; Njala University, Freetown; SLARI
Togo	Université des Sciences et Technologies du Togo; Université du Lome, Université de Kara.

7.7 Implication du Secteur Privé dans le Hotspot

Dans tous les 11 pays du hotspot, le secteur privé est le principal contribuable, et le deuxième pourvoyeur d'emplois après l'État. Les principales sociétés du secteur privé en activité dans le hotspot, et qui ont des effets notables sur la conservation, sont les exploitants forestiers, les exploitants minières, les grandes entreprises agricoles (voir Tableau 7.8 pour les exemples). Souvent, on considère les activités de ce groupe de parties prenantes comme une menace à la conservation et à la gestion durable dans le hotspot. Globalement, toutefois, le secteur privé manque d'incitations pour développer, mettre en œuvre et se conformer à leurs responsabilités d'entreprise, particulièrement les petites et les moyennes entreprises

Tableau 7.8 Exemples d'initiatives de conservation avec l'implication du secteur privé dans le hotspot

Pays	Description	Implication du secteur privé
Bénin	Il n'existe pas de cas d'implication du secteur privé dans les initiatives de conservation dans le hotspot au Bénin.	Aucune
Cameroun	Les membres du Réseau Forêt et Commerce du WWF sont impliqués dans la conservation et la gestion durable des ressources forestières dans une partie de la zone clé pour la biodiversité au Cameroun, notamment suivants les principes, les critères et les indicateurs du FSC.	Sociétés forestières productrices de certifiées FSC au Cameroun
	GIZ/KFW engage le secteur privé pour promouvoir les approches de conservation par le travail avec les entrepreneurs et l'approche de passation des marchés. Ils donnent de l'argent pour réaliser des projets de conservation	Responsabilité sociale des entreprises
	ERuDeF / APS: homme et la nature	Coopératives d'entreprise
	REACHOUT Cameroun- travaille avec les femmes sur la création de richesse dans la région de Bakassi, en collaboration avec les sociétés pétrolières - Haddax	Initiatives avec l'industrie pétrolière
	Le conseil municipal de NkONGamba - promotion de la conservation et du développement durable	Coopératives d'entreprise
Côte d'Ivoire	Les membres du Réseau Forêt et Commerce du WWF sont impliqués dans la conservation et la gestion durable des ressources forestières, surtout suivant les principes, les critères et les indicateurs du Forest Stewardship Council.	Les sociétés intervenant dans l'exploitation forestière en Côte d'Ivoire
Guinée Équatoriale	Il n'existe pas de données fiables sur l'implication du secteur privé dans les activités liées à la conservation sur les îles d'Annobon et de Bioko.	Aucune
Guinée	Les normes environnementales de la société et la responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne l'exploitation minière des ressources naturelles comme mesure de conformité	ALCOA (travaille avec Guinée Ecologie); Rio Tinto Simfer (travaille aussi avec Guinée Ecologie); Guinea Aluminium Company (GAL) travaille avec Guinée Ecologie et WCF. Arcelor Mittal

Pays	Description	Implication du secteur privé
Ghana	Les membres du Réseau Forêt et Commerce du WWF sont impliqués dans la conservation et la gestion durable des ressources forestières. Le respect de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) vis-à-vis des communautés. Les normes environnementales au sein de l'entreprise des exploitants miniers et paiement des RSE.	Samartex – une compagnie forestière au Ghana. Anglo Gold Ashanti sur l'exploitation minière.
Libéria	Les normes environnementales de la compagnie et la responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles comme mesure de conformité. Veiller à ce que les communautés locales bénéficient des retombées économiques de l'exploitation minière.	Arcelor Mittal travaille avec CI et FFI; Hummingbird s'engage avec les parties prenantes; GVL, Putu Mining Company, Equatorial Oil Palm, Same Darby et Liberty Aureus Gold sont également engagés à un certain niveau dans la conservation de la biodiversité.
Nigéria	Disponibilité des normes environnementales de la société et la responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne l'exploitation minière des ressources naturelles. Assainissement et réhabilitation de la biodiversité et des habitats des sites touchés par les déversements d'hydrocarbures dans le delta du Niger.	Shell Petroleum Development Company
São Tomé et Príncipe	Le Praia Yame Hôtel HBD-Boavida est impliqué dans des activités agro-industrielles et écotouristiques qui facilitent la gestion durable des aires protégées dans et autour des forêts de l'île de Príncipe. La plupart de ces fonctions de conservation sont maintenant la responsabilité d'une fondation liée à l'entreprise : the Príncipe Trust	HBD-BOAVIDA
Sierra Leone	Les normes environnementales de la société et la responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles comme mesure de conformité.	Fonds national de l'environnement pour la responsabilité sociale des entreprises..
Togo	Le secteur privé n'est pas présent dans la petite région du hotspot du Togo.	Aucune.

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

Le degré d'interaction entre le secteur privé et les ONG dans le hotspot a souvent été insignifiant ou faible. Le manque de collaboration avec le secteur privé, souvent dû à des capacités techniques insuffisantes de la part de la société civile a été relevé comme une question importante devant être examinée, particulièrement au regard des gisements de pétrole, de gaz et de minéraux découverts dans certaines localités du hotspot et la demande croissante des produits agricoles. En même temps, le peu d'intérêt qu'accorde le secteur privé à nouer des partenariats avec des groupes de la société civile en vue d'accroître leur performance environnementale saute aux yeux dans la plupart des pays du hotspot, à l'exception de certaines sociétés forestières au Cameroun, au Ghana, et au Libéria, qui s'engagent à participer aux systèmes de certification forestière reconnus et certains opérateurs du tourisme au Ghana et ailleurs, qui ont démontré un véritable intérêt pour l'écotourisme.

Les actions de la société civile pour tenir le secteur privé responsable de ses actions sont limitées dans le hotspot. Parmi les rares cas identifiés, figure le travail des organisations internationales telles que le WWF au Cameroun, au Ghana, en Côte d'Ivoire, et au Libéria travaillant dans le cadre de leur Réseau Forêt et Commerce pour persuader les sociétés forestières de suivre le programme de certification forestière du Forest Stewardship Council. D'autres organisations, dont Birdlife International, CI, FFI, et TRAFFIC International, collaborent également avec le secteur privé sur le commerce d'espèces sauvages dans la quasi-totalité des pays du hotspot. Les activités menées par d'autres OSC visant à tenir le secteur privé responsable de ses actions ont eu un impact limité à ce jour. À titre d'illustration, le travail d'A Rocha Ghana dans la réduction de l'exploitation illégale de l'or dans la chaîne forestière d'Atewa (GHA3) à l'Est du Ghana a rencontré des problèmes à cause des capacités techniques et financières insuffisantes pour collaborer avec les sociétés minières, tant légales qu'illégales.

Des représentants de quelques-unes des entreprises privées et des OSC impliquées dans ces projets ont été consultés au Libéria pour s'appuyer sur les approches réussies et les recommandations potentielles pour une meilleure façon d'avancer. CI travaille avec l'entreprise sidérurgique Arcelor Mittal pour s'assurer que les communautés locales partagent les avantages économiques des activités minières dans la réserve naturelle de Nimba Est au Libéria et qu'elles sont habilitées à protéger les ressources naturelles sur lesquelles elles en dépendent. L'approche est basée sur la participation des communautés locales et les ONG et le développement d'une conscience environnementale. Hummingbird Ressources, un mineur d'or en activité au Libéria, a engagé avec les parties prenantes locales et développé sa conscience environnementale, mais la société a encore besoin d'améliorer le respect de ses engagements environnementaux. Dans le secteur de l'agriculture, GVL, société minière Putu, Sime Darby et Equatorial Oil Palm ont tous collaboré avec les communautés et ont tenté de mettre en œuvre une approche environnementale, mais elles ont besoin de s'améliorer concernant l'acquisition des terres et de leurs responsabilités d'entrepreneur.

7.8 Partenariats et Réseaux

7.8.1 Partenariats et réseaux nationaux

Le Cameroun, le Ghana, et le Libéria sont les pays du hotspot ayant le plus grand nombre de réseaux d'OSC et de partenariats travaillant sur les questions de conservation et de gestion durable des ressources naturelles (Tableau 7.9). Le Ghana a créé des forums forestiers au niveau national, régional et des districts où les questions de gouvernance forestière sont débattues et le consensus trouvé à tous les niveaux. Le Cameroun et le Libéria ont également mis sur pied différents groupes de travail sur la gouvernance forestière et les changements climatiques. Au Nigéria, la Coalition des ONG pour l'environnement (NGOCE) est une coalition de toutes les OSC de conservation dans l'Etat de Cross River, qui a un certain nombre de buts et objectifs communs, y compris l'éducation, le renforcement des capacités, la recherche et la facilitation de la coopération nationale et internationale.

Table 7.9 Exemples de partenariats et réseaux de la société civile nationale dans les pays du hotspot

Pays	Partenariats et réseaux nationaux
Bénin	Amis de l'Afrique Francophone – Bénin
Cameroun	Groupe de travail national sur la REDD ; Groupe de travail national APV ; Comité de l'UICN - Cameroun; Groupe de travail national sur le genre ; FGLG; REFADD; South West Civil Society Organisation Network (SWECSON); Association pour l'Etude Taxonomique de la Flore d'Afrique Tropicale (AETFAT); Collectif de Femmes pour la Protection des l'Enfant et de l'Environnement.
Côte d'Ivoire	Groupe de travail national sur la REDD; Comité de pilotage du complexe forestier de Tai-Sapo-Grebo, Association des Femmes de Côte d'Ivoire; Alliance Ivoirienne pour l'Habitat; FLEGT.
Guinée Équatoriale	REFADD.
Ghana	Forest Watch Ghana; National, Regional and District Forest Forums; National REDD Working Group; National REDD Gender Sub-Working Group; National VPA Working Group; National Coalition on Mining; National Coalition of NGOs in Water and Sanitation; Ghana Climate Change Coalition; Western Regional Environmental NGOs Coalition; Landscape Management Board; FGLG.
Guinée	Forum des ONG pour le Développement Durable.
Libéria	National REDD Working Group; National VPA Working Group; Conservation Leadership Network; Tai-Sapo-Grebo Forest Complex Steering committee; Sapo Conservation Centre Steering Committee; Nimba Biodiversity Forum.
Nigéria	National REDD Working Group; Nigerian Youth Climate Coalition; Ogoni Interactive Youths Network; NGO Coalition for the Environmnet (NGOCE).
São Tomé et Príncipe	Federação da ONG em São Tomé e Príncipe (FONG); RedeBios.
Sierra Leone	SLANGO and Environmental Protection Board.
Togo	Association Togolaise d'Etude, de Recherche et d'Appui au Développment Humain Durable (ASTERADHD); Magnificat Environnement Association.

Source: Ateliers de concertation et concertation à distance entre décembre 2013 et septembre 2015.

7.8.2 Partenariats et réseaux régionaux et sous régionaux

Onze partenariats et réseaux régionaux et sous régionaux dirigés par ou impliquant des OSC ont été identifiés lors du processus de concertation. Les OSC des pays du hotspot sont impliqués ou associés aux objectifs et activités des réseaux suivants:

- i. Le **Forum forestier africain (FFA)**, dont l'antenne de l'Afrique de l'ouest est basée en Côte d'Ivoire. L'objectif principal de ce réseau est la promotion de la conservation de la forêt.
- ii. Le **Réseau africain d'action en faveur de la forêt (AFAN)**, groupe informel d'ONG créé en 1994 pour la promotion de l'utilisation durable des forêts d'Afrique. Ce réseau promeut la préservation des forêts et l'utilisation durable des ressources forestières, en

particulier pour le bien-être des populations. Parmi les activités menées par l'AFAN, figurent la diffusion des informations et l'échange d'expériences entre les membres avec d'autres réseaux, et d'autres organisations; et la coordination des activités de plaidoyer dans le domaine de la gestion durable des forêts.

- iii. **Climate Action Network (CAN)** "Réseau Action pour le Climat" - Afrique de l'Ouest: Le CAN est un réseau mondial regroupant plus de 900 ONG dans plus de 100 pays œuvrant pour la promotion de l'action des pouvoirs publics et des individus pour limiter les changements climatiques induits par l'homme à des niveaux qui sont écologiquement durables. Les membres de ce réseau œuvrent à l'atteinte cet objectif à travers l'échange d'informations et l'élaboration coordonnée de stratégies sur les questions liées au climat à l'échelle internationale, régionale et nationale. L'antenne du réseau CAN d'Afrique de l'ouest a été formée en 2008 et couvre les pays d'Afrique de l'ouest et centrale et elle compte actuellement 41 organisations membres.
- iv. **Green Advocates for West Africa (GAWA)**. GAWA un réseau regroupant des membres issus de 16 États membres de la CEDEAO, dont 8 sont des pays du hotspot (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo). Ces pays représentent une gamme variée d'écosystèmes, de populations et de structures politiques. Les membres de GAWA représentent la diversité de la région et sont actifs dans tous les aspects de l'activisme environnemental. Parmi les groupes participants, figurent les réseaux nationaux, les institutions d'enseignement supérieur, les ONG internationales, les ONG nationales et d'autres OSC. La base des connaissances conjuguées de ses membres permet à ce réseau de faire appel à des experts dans toutes les questions thématiques de GAWA, et garantit que la position environnementale unie est représentative du sceptre entier de la société. Le réseau GAWA est une initiative visant à unir le mouvement environnemental à travers la région et à mieux informer ceux en dehors de l'Afrique de l'ouest des problèmes rencontrés et des succès engrangés.
- v. **Le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF)** est un réseau de femmes impliquées dans la gestion durable des ressources forestières d'Afrique. Ce réseau s'est formé lors de la Conférence internationale sur la tenure, la gouvernance et l'entreprise forestières, tenue en 2009, à Yaoundé au Cameroun. Le but du REFACOF est de faire pression et de plaider auprès des gouvernements et des organisations internationales pour l'inclusion des besoins, des contraintes et des intérêts spécifiques des femmes, ainsi que de leurs droits de propriété à la terre et aux ressources forestières dans les réformes et l'agenda politique.
- vi. **Les Réseaux Forêt et Commerce Mondial**. Ceci est une initiative mondiale du WWF qui en Afrique de l'ouest et centrale soutient, les entreprises et les individus qui ont pris l'engagement d'une gestion forestière et d'un commerce de produits forestiers responsable pour respecter les exigences de la gestion durable des forêts et de la certification. La principale activité de ces réseaux FTN dans les deux sous régions est de fournir l'assistance technique et l'encadrement sur les forêts et la certification de chaîne de traçabilité et sur la gestion forestière durable, de faciliter les liens en matière de commerce de bois entre les entreprises et les individus ayant pris l'engagement d'une gestion forestière et d'un commerce de produits forestiers responsables, et de renforcer les capacités des communautés locales sur la certification forestière et les techniques d'audit. Ce réseau entreprend également des activités d'éducation et de sensibilisation des communautés marginalisées des zones forestières aux droits et aux responsabilités des

- populations locales dans la gestion forestière et, en particulier, à l'implication des communautés dans les Accords sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) avec les compagnies forestières.
- vii. **Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC).** RAPAC est une organisation à but non lucratif dont les membres sont, entre autres, les gouvernements et les ONG œuvrant pour la préservation des aires protégées d'Afrique centrale. Il a pour missions l'harmonisation des approches de conservation, la facilitation de l'échange d'expériences, l'amélioration de la coordination et de l'appui à ses membres (sur les plan technique, et dans une certaine mesure, financier, en jouant le rôle de centre des financements internationaux). Le Cameroun, la Guinée Équatoriale, et São Tomé et Príncipe sont les pays du hotspot dont les aires protégées sont impliquées dans ce réseau.
 - viii. **Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)** regroupe les gouvernements des pays du bassin du Congo, les représentants de la communauté des donateurs, les ONG de conservation, les centres de recherche forestière et les associations du secteur privé. Lancé à Johannesburg in 2002, le PFBC est l'organe régional en charge de la politique, de la coordination et de l'harmonisation des questions forestières et environnementales, avec pour objectif la promotion de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. Le Cameroun, la Guinée Équatoriale et São Tomé et Príncipe sont tous impliqués dans le PFBC.
 - ix. **Le Groupe d'apprentissage de la gouvernance forestière (FGLG)** FGLG est une alliance d'OSC indépendantes en activité dans 10 pays, dont le Cameroun et le Ghana. Les activités des groupes comprennent les échanges d'apprentissage et l'élaboration d'idées sur une gouvernance forestière juste et durable. C'est une alliance d'OSC indépendantes et d'instituts de recherche qui promeuvent la gestion durable des forêts à travers des structures et des processus solides et inclusifs (par exemple, des institutions démocratiques, des réformes politiques et législatives, etc).
 - x. **Le Réseau des femmes africaines pour le développement durable (REFADD).** L'objectif principal de réseau est d'accroître la participation des femmes à la gestion des ressources naturelles et à la conservation de la biodiversité à travers la promotion de la participation des OSC à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes nationaux sur la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Ce réseau a des antennes nationales au Cameroun et en Guinée Équatoriale.
 - xi. **Le Réseau des jeunes pour la gestion durable des écosystèmes forestiers humides d'Afrique centrale (REJEFAC).** L'objectif principal de ce réseau est d'assurer la pleine participation des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, au processus décisionnel. Ce réseau milite pour le développement durable et la prise en compte effective des rôles des enfants, des jeunes et des femmes dans la politique publique. Le REJEFAC est présent au Cameroun au sein du hotspot.

Une priorité majeure qui a été souvent répété au cours des processus de concertation était l'importance d'établir des partenariats et de travailler avec les réseaux. Il est fortement ressorti que la plupart des OSC n'ont pas la capacité de mobiliser des fonds indépendamment, que ce soit de l'intérieur ou à l'extérieur de leur propre pays, et ainsi travailler collectivement peut les aider à obtenir les ressources dont ils ont besoin pour soutenir leurs programmes.

7.9 Conclusions

La société civile sert de force unificatrice au sein du hotspot et devrait travailler en vue d'obtenir des impacts positifs à long terme sur le développement de la région. La société civile peut exprimer la position des populations marginalisées dans leur ensemble, et servir de lien vital entre la société et l'État. La société civile joue également un rôle d'éducation et d'encadrement et facilite les mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités des communautés.

La société civile s'est battue pour définir sa relation avec l'État dans plusieurs pays du hotspot, certains gouvernements redoutant que la société civile n'usurpe les prérogatives de l'État. Ainsi, le gouvernement n'apporte son soutien aux OSC que s'il peut exercer un contrôle sur celles-ci. Les parties prenantes consultées pour ce profil se sont déclarées déçues par le fait que l'État exclut souvent la société civile des processus décisionnels. Les représentants de la société civile pensent qu'ils peuvent jouer un rôle qui complète les initiatives de l'État pour reconstruire la société et améliorer le développement, en travaillant dans des localités où les pouvoirs publics ne peuvent intervenir et au moyen des méthodes qui regroupent les acteurs des différents secteurs.

Il existe des différences considérables entre les OSC nationales dans le hotspot, tant en ce qui concerne leurs compétences techniques que les niveaux des ressources financières dont elles disposent pour leurs activités de conservation. Les OSC internationales en activité dans le hotspot disposent généralement de plus de moyens techniques et financiers, et elles obtiennent souvent de meilleurs résultats en collaborant avec les OSC nationales. La durabilité financière (ou le manque de moyens financiers) a été le thème récurrent tout au long du processus de concertation.

L'existence de partenariats et de réseaux régionaux et nationaux dans les pays du hotspot a été jugée positive, car elle représente une stratégie clé pour surmonter les obstacles techniques et financiers au déploiement des OSC. L'entretien des partenariats et des réseaux, et, par ricochet, la facilitation du partage d'expériences, aidera à contribuer au renforcement des capacités des organisations pour influencer sur les politiques nationales et les cadres réglementaires. Il est nécessaire de promouvoir une plus grande coopération et coordination entre les OSC internationales, les OSC nationales, les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays du hotspot. Cela conduira à la création de réseaux supplémentaires, et peut faciliter la durabilité à long terme des OSC dans le hotspot.

Le renforcement des capacités des OSC du hotspot constituera une étape importante dans l'augmentation de l'impact global de la conservation. Certaines OSC ne disposent pas de moyens pour influencer sur les politiques publiques en raison de l'absence de cadres réglementaires favorables. Les OSC doivent avoir les moyens pour demander des comptes aux pouvoirs publics et au secteur privé, et pour veiller à ce que les communautés locales de leurs pays respectifs soient conscientes de leurs droits et de leurs responsabilités. Plusieurs OSC sont plus proches des communautés locales et devraient pouvoir contribuer au renforcement des capacités des communautés, et permettre aux populations de mener des actions collectives pour l'amélioration de l'environnement.

Les OSC en activité dans le hotspot font face à plusieurs problèmes structurels, logistiques et politiques. Sur le plan structurel, la société civile continue de manquer d'unité et de clarification de but. Beaucoup d'OSC disparates représentent de petits groupes se focalisant sur des questions spécifiques plutôt que sur les intérêts de la société dans son ensemble.

Les OSC en activité dans le hotspot devraient améliorer leurs méthodes et leurs moyens de communication et de partage de l'information. Elles devraient également améliorer les niveaux de coopération des unes avec les autres, et mettre en place des mécanismes qui permettent l'auto-suivi et l'auto-régulation. Les capacités des OSC des pays du centre de diversité (et surtout du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée Équatoriale, de la Guinée, et de São Tomé et Príncipe) devraient être améliorées de manière à leur permettre d'assumer leur rôle de "gendarme" vis-à-vis de l'État et du secteur privé. Elles devraient aussi construire leur capital social et augmenter la confiance des communautés locales dans leurs pays respectifs.

Enfin, la difficulté à comprendre comment les OSC peuvent efficacement collaborer avec le secteur privé est apparente, et il sera important de soutenir les OSC en activité dans le hotspot, afin de renforcer leurs capacités en ce qui concerne les compétences en matière de négociation raisonnée, ce qui, en fin de compte, leur permettra de collaborer de façon positive avec les gouvernements et le secteur privé.

8. MENACES POUR LA BIODIVERSITE DANS LE HOTSPOT

Le présent chapitre présente un aperçu des principales menaces pesant sur la biodiversité et les écosystèmes naturels dans le hotspot. Les principales sources d'information sont les suivantes: la Liste Rouge de l'UICN, les ensembles de données relatives aux menaces provenant de Co\$ting Nature, une "étude sur documents de l'analyse de situation concernant la Faune terrestre et d'eau douce en Afrique occidentale et centrale" de l'UICN/PNUE, la littérature publiée et des contributions des parties prenantes recueillies par le biais d'ateliers et de concertations à distance. Ce chapitre comporte une description des principales menaces auxquelles est confrontée le hotspot, ainsi que des espèces, des sites et des corridors spécifiques qui s'y trouvent, y compris les principaux acteurs majeurs concernés (Section 8.1); une description des éléments moteurs et des causes profondes de ces menaces (Section 8.2); un examen des principaux obstacles à la conservation dans le hotspot (Section 8.3); et des suggestions de solutions possibles susceptibles d'aider à répondre à ces menaces, ces éléments moteurs et ces obstacles (Section 8.4).

8.1 Principales Menaces

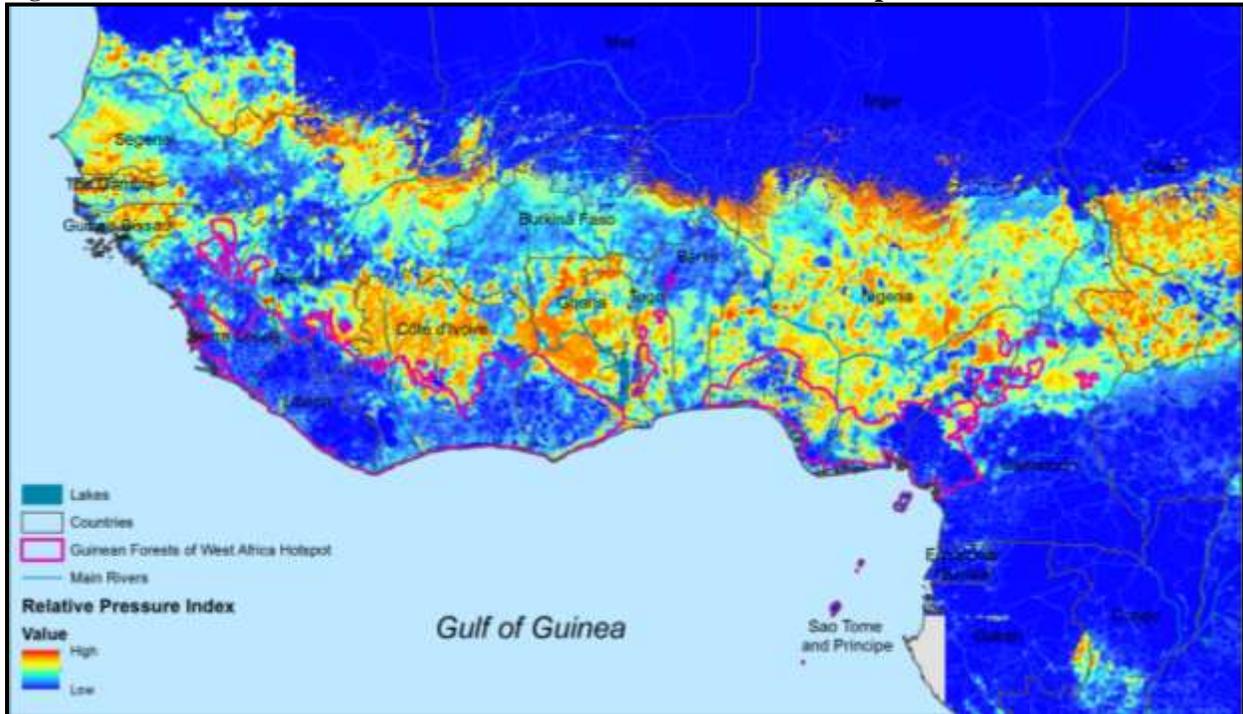
Les forêts tropicales d'Afrique occidentale ont été considérablement modifiées par les populations: au bas mot, près de 10 millions d'hectares de forêt ont été perdus au cours du 20^e siècle (Fairhead et Leach 1998, cités dans Norris *et al* 2010, Li *et al.* 2007). L'expansion agricole a été la plus grande cause de la déforestation et 80 pour cent des forêts guinéennes d'origine peuvent être considérées aujourd'hui comme une mosaïque d'agriculture et de forêt (Norris *et al.* 2010). A l'heure actuelle, les forêts ont été, et continuent d'être défrichées ou dégradées pour permettre une expansion des aires agricoles, y compris pour les cultures commerciales, ainsi que

pour l'expansion urbaine et l'industrie, les routes et les infrastructures. Un certain nombre de ces menaces ont émergé comme étant des priorités par le biais de l'analyse, et sont examinées plus en détail plus bas.

Une base de référence générale des menaces globales pour la biodiversité dans le hotspot a été fournie par le biais de l'analyse à distance à partir de deux approches. La Figure 8.1 ci-dessous montre une évaluation de l'indice de pression relative dans la zone sensible, produite à l'aide de Co\$ting Nature. Elle indique les zones actuelles de forte à faible pression sur les écosystèmes, dont sont responsables la population, la fréquence des incendies, l'intensité du pâturage, l'intensité de l'agriculture, la densité des barrages, et la densité d'autres infrastructures (à savoir: les mines, les installations pétrolières et gazières et les zones urbaines). Comme le montre la Figure 8.1, les régions connaissant potentiellement les niveaux les plus élevés de pression se trouvent dans les parties nord de la zone sensible, tel que le long de la limite nord de la zone sensible en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il y a aussi de vastes parties de la zone sensible au Nigéria, ainsi que des parties du Togo et du centre de la Sierra Leone, où l'indice de pression s'avère être de moyen à élevé. Notamment, les régions forestières qui forment le noyau de la zone sensible sont considérées comme connaissant une pression faible à modérée d'après cette mesure de pression composite. Cela ne veut pas dire que les populations de faune au sein de ces forêts ne sont pas sous une forte pression, mais seulement que les forêts elles-mêmes ne font pas l'objet d'une dégradation ou d'une fragmentation ou d'une conversion rapide.

En termes de base du couvert forestier, des travaux récents sur la compréhension de la perte et du gain de couvert arboré pour la période 2000-2012 (Hansen *et al.* 2013), révèlent à la fois l'état et les tendances pour le hotspot. La Figure 8.2 montre une perte de couvert arboré dans le hotspot et les zones avoisinantes au cours de la période 2000-2012. La perte de couvert arboré est évidente partout dans la plupart des parties du hotspot (à l'exception de São Tomé et Príncipe), mais prévaut particulièrement dans le sud de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que dans plusieurs parties de la Sierra Leone, du Nigéria et du Cameroun. L'absence de perte de couvert arboré à São Tomé et Príncipe est probablement due à la petite taille de ce pays par rapport à l'échelle de l'analyse, étant donné que des pertes importantes de couvert forestier et des augmentations de la dégradation des forêts ont été signalées (FIDA 2014).

Figure 8.1 : Carte de l'Indice de Pression Relative Actuelle dans le hotspot des Forêts Guinéennes



Source: Co\$ting Nature.

Traduction de la légende :

Lakes: Lacs

Countries: Pays

Guinean Forests of West Africa Hotspot: Hotspot des Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Main rivers : Principaux fleuves

Relative Pressure Index : Indice de Pression Relative

Value : Valeur

High : Elevé

Low : Bas

Toutefois, il y a également eu de petites zones de gain de couvert arboré au cours de cette période. Lorsqu'on les examine de près, les gains se trouvent partout dans la mosaïque agricole et dans les habitats de la savane guinéenne, ainsi que près des villes. Dans les zones de savane le long de la marge nord du hotspot, notamment en Guinée et en Sierra Leone, la fertilisation par le CO₂ et les effondrements des populations de grands mammifères, tels que les éléphants, encouragent la croissance des arbres. Dans d'autres zones, les gains de couvert arboré semblent indiquer que les pratiques d'utilisation des terres dans ces zones peuvent aussi entraîner des changements positifs au niveau du couvert arboré (Hansen *et al.* 2013). Toutefois, il convient de relever qu'une bonne partie de ceci est considérée comme étant la croissance d'espèces exotiques et indigènes utiles qui fournissent de la nourriture et des matériaux de construction, mais n'ont pas nécessairement les mêmes valeurs biologiques, telles que la fourniture d'habitat pour la faune, la végétation de savane naturelle qu'elle pourrait avoir remplacée.

Tableau 8.1 Perte, Gain et Perte Nette de Couvert Arboré entre 2000 et 2012 dans les Pays du hotspot

Pays	Rang (sur 180 Pays)	Perte Totale (km ²)	Gain Total (km ²)	Perte Nette (km ²)
Bénin	60	3 307	69	3 238
Cameroun	48	4 816	651	4 165
Côte d'Ivoire	22	14 889	2 298	12 591
Guinée Équatoriale	107	439	56	383
Ghana	43	5 406	1 345	4 061
Guinée	55	3 933	296	3 637
Libéria	54	3 955	1 084	2 871
Nigéria	31	10 239	603	9 636
São Tomé et Príncipe	Inconnu	Inconnue	Inconnu	Inconnue
Sierra Leone	72	1 967	451	1 516
Togo	95	768	24	744

Source: Données supplémentaires de Hansen *et al.* (2013).

En tenant compte des pertes et des gains de couvert arboré, on note généralement une perte nette de couvert arboré dans la plupart des parties du hotspot (à l'exception de São Tomé et Príncipe). La Côte d'Ivoire a perdu la plus grande superficie de couvert arboré, soit 1,25 million d'hectares, au cours de cette période, avec la perte nette dans d'autres pays figurant dans le Tableau 8.1. Bien que concernant São Tomé et Príncipe, des données sur la perte nette de couvert arboré ne soient pas disponibles, des preuves anecdotiques semblent indiquer qu'une estimation réaliste pourrait situer cette perte à environ cinq pour cent entre 2000 et 2012 (R. Lima pers. comm.).

Figure 8.2 : Carte de la Perte de Couvert Forestier dans le hotspot entre 2000 et 2012



Source: Hansen *et al.* (2013).

Traduction de la légende :

Guinean Forests of West Africa Hotspot: Hotspot des Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Forest loss : Perte de couvert forestier

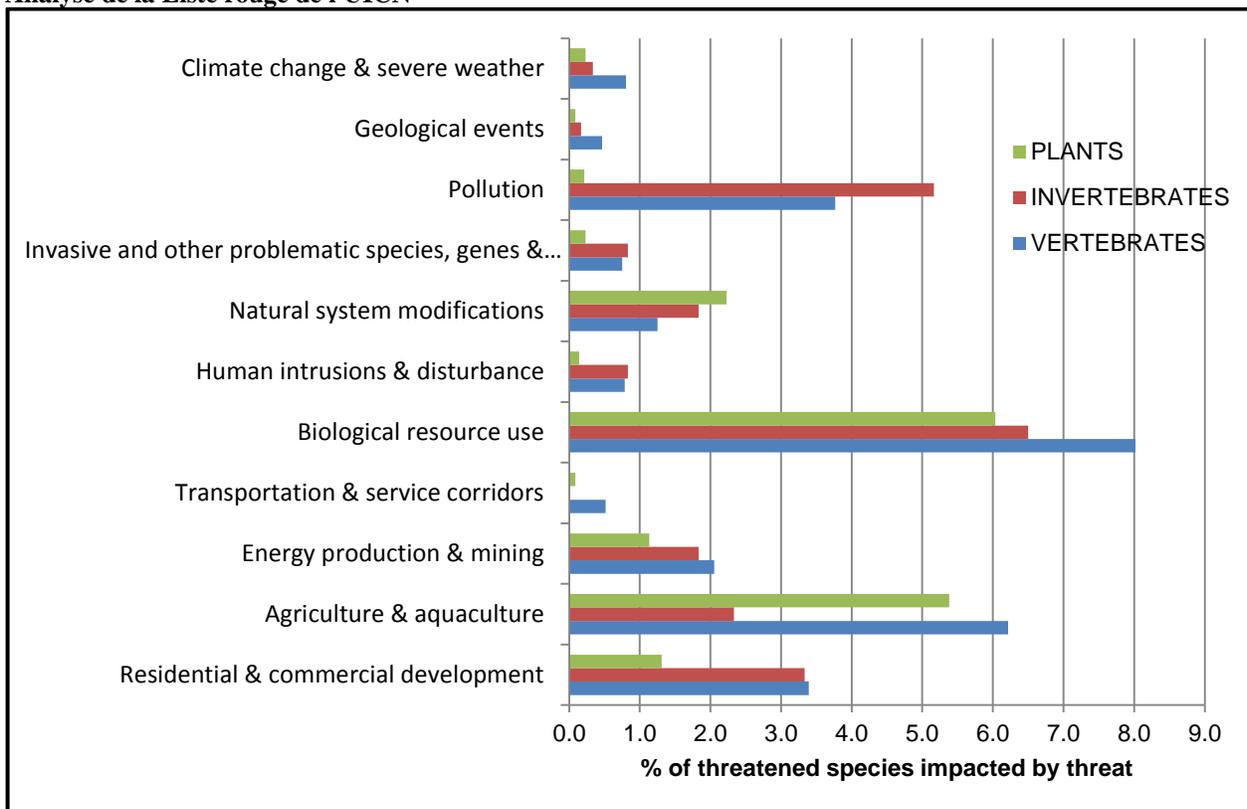
Countries : Pays

Lakes : Lacs

Main rivers : Principaux fleuves

Le classement des menaces dans cette étude suit les catégories de menaces normalisées de l'UICN, qui sont utilisées pour la Liste Rouge pour maintenir la cohérence entre les pays et permettre une analyse régionale. Les menaces pour les espèces, les sites et les corridors dans le hotspot ont ensuite été classées de deux façons. La Figure 8.3 montre le classement selon les menaces pour les espèces (marines, d'eau douce et terrestres) inscrites dans la Liste Rouge dans le hotspot, sur la base du classement des menaces par l'UICN. Un classement alternatif, basé sur l'opinion d'experts, a été effectué à travers des concertations des parties prenantes, en utilisant une fois de plus les catégories de menaces de l'UICN (tableau 8.2). Dans les deux approches, l'utilisation des ressources biologiques, l'agriculture et l'aquaculture, et la pollution apparaissent comme étant les principales menaces. Le Tableau 8.3 montre également que les participants aux ateliers ont considéré la production d'énergie et l'exploitation minière, les transports et les corridors de services, les intrusions humaines et les perturbations, les changements climatiques et les phénomènes météorologiques violents, et le développement résidentiel et commercial comme faisant partie des principales menaces pour la biodiversité dans le hotspot. Tout en reconnaissant que le classement des menaces de l'UICN fournit un cadre global pour l'analyse des menaces selon les critères de la Liste Rouge, plutôt qu'un cadre de menaces spécifiques au niveau local, les participants ont également été invités à recenser sur une liste les menaces supplémentaires affectant leurs parties du hotspot. Des menaces supplémentaires identifiées par les représentants du Nigéria et du Togo sont présentées à la fin du Tableau 8.2.

Figure 8.3 : Principales Menaces pour les Espèces Considérées comme Présentes dans le hotspot, Suivant une Analyse de la Liste rouge de l'UICN



Source: Version 2013 de la Liste rouge de l'UICN.

Note: Le graphique est basé sur une analyse de 4 666 espèces évaluées dans toutes les catégories (c.-à-d., des espèces éteintes à celles sur lesquelles les données sont insuffisantes), dans les milieux terrestre, marin et d'eau douce.

Traduction de la légende :

Climate change and severe weather : Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents

Geological events: Evènements géologiques

Pollution: Pollution

Invasive and other species, genes: Espèces envahissantes et autres espèces, gènes

Natural system modifications: Modifications du système naturel

Human intrusions and disturbance: Intrusions humaines et perturbations

Biological resource use: Utilisation des ressources biologiques

Transportation and service corridors: Transports et corridors de services

Energy production and mining: Production d'énergie et exploitation minière

Agriculture and aquaculture: Agriculture et aquaculture

Residential and commercial development: Développement résidentiel et commercial

Plants : Plantes

Invertebrates: Invertébrés

Vertebrates: Vertébrés

% of threatened species impacted by threat: % d'espèces menacées exposées au risque

Les principales menaces sont décrites en détail ci-après, ordonnées selon les classements des menaces effectués par les participants aux ateliers (Tableau 8.2). Dans les descriptions qui suivent, la dénomination des menaces a été parfois modifiée à partir de la catégorisation d'origine desdites menaces par l'UICN, afin de mieux refléter la nature de la menace dans le hotspot.

8.1.1 Utilisation Non Durable des Ressources Biologiques

Que ce soit dans l'analyse des menaces pour les espèces inscrites sur la Liste Rouge de l'UICN (Figure 8.3) que les classements des menaces effectués par les participants aux ateliers (Tableau 8.2), l'utilisation des ressources biologiques est apparue comme étant la plus grave menace pour la biodiversité dans le hotspot. D'autres concertations et études montrent que cette catégorie de menaces peut être décomposée en : chasse pour la viande de brousse et commerce d'espèces sauvages; exploitation forestière; et surpêche.

Tableau 8.2 : Menaces Priorisées dans le hotspot des Forêts Guinéennes

Catégorie des menaces de l'UICN	Classement des Menaces par les Participants aux Ateliers par Pays											Totaux des classements	Classement dans le hotspot
	Bénin	Cameroun	Guinée Equatoriale	Guinée	Ghana	Côte d'Ivoire	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo		
Utilisation des ressources biologiques	1	1	1	1	1	1	2	1	1	-	1	11	1
Agriculture et aquaculture	2	1	2	1	1	1	1	1	1	-	1	12	2
Production d'énergie et exploitation minière	2	2	3	1	1	1	1	1	2	-	3	17	3=
Intrusions et perturbations	1	3	3	3	1	1	1	1	2	-	1	17	3=

humaines													
Changements climatiques et phénomènes météorologiques graves	2	3	2	2	1	2	1	2	2	-	2	19	5
Pollution	1	2	3	3	1	2	2	1	3	-	2	20	6=
Modifications des systèmes naturels (par exemple: barrages, incendies)	2	3	3	1	1	2	1	3	2	-	2	20	6=
Transports et corridors de services	3	3	1	2	2	2	1	2	3	-	2	21	8
Développement résidentiel et commercial	3	3	1	2	1	3	2	1	3	-	3	22	9=
Espèces et gènes envahissants et autres espèces et gènes problématiques	2	3	3	2	1	3	3	2	1	-	2	22	9=
Événements géologiques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	-	2	29	11
Autres menaces (en dehors des catégories de l'UICN)													
Insécurité et conflits dans le Delta								1					n/a
Enclaves								1					n/d
Pâturage du bétail/pastoralisme								1			2		n/a
Erosion (montagnes et côtes)											2		n/a

Notes: Ce tableau résume le classement des menaces pour la biodiversité sur la base des catégories établies par l'UICN au cours d'ateliers nationaux de concertations, selon le classement suivant: 1 = grave; 2 = modérée; 3 = mineure/non pertinente. Les classements donnés par les participants ont été interprétés et normalisés par les auteurs pour les présenter dans ce tableau, étant donné que chaque groupe a utilisé des méthodes légèrement différentes pour fournir ses commentaires. En raison des restrictions de voyage imposées suite à l'épidémie d'Ebola, les participants de la Sierra Leone n'ont pas pu participer à cet exercice.

La Chasse pour la Viande de Brousse et le Commerce d'Espèces Sauvages

Les traditions de chasse sont fortement ancrées dans les pays de la Zones prioritaire, et pour les communautés rurales, la consommation de la viande de brousse a toujours représenté une importante source de protéines. La menace pour la biodiversité posée par la consommation et le commerce de la viande de brousse s'est avérée très difficile à contrer, et il y a dans la littérature des évaluations variées de son impact sur la biodiversité. Comme indiqué dans la Section 5.4.2, les prises pour répondre aux besoins des ruraux locaux ne sont probablement pas très préjudiciables, que ce soit pour la consommation ou pour la vente. Des études provenant des régions du Cameroun montrent que, dans certaines zones forestières, les principales sources de viande de brousse sont les pièges tendus dans les champs et les jachères pour protéger les cultures ainsi que les animaux de capture (Endamana 2013a; Endamana2013b). D'autres documents (par exemple, Vega 2013) rapportent des résultats similaires. Cependant, les chasseurs professionnels approvisionnent également les marchés urbains, et il y a un commerce

illicite de viande de brousse en direction des ressortissants ouest-africains vivant à l'étranger (la Section 5.4.2 fournit plus d'informations sur l'ampleur de ce commerce).

La productivité des systèmes forestiers, en termes de leur capacité de supporter de fortes densités de grands mammifères est beaucoup plus faible que les systèmes de savane en Afrique. Il est, par conséquent, assez facile de faire la surchasse et d'éliminer effectivement les grands mammifères des systèmes forestiers du hotspot (Bennett 2002; Bennett *et al.* 2007). La chasse au gibier est donc considérée comme une menace majeure pour certaines espèces en Afrique de l'Ouest (Wicander 2012), y compris le hotspot. Par exemple, le cephalophus jentinki, une espèce menacée dont le domaine global est limité à la sous-région des Forêts de Haute Guinée, est en déclin en raison de la chasse et de la déforestation. Ce n'est que dans des endroits tels que le Parc national de Taï et la Réserve de Faune du N'Zo (CIV11), Grebo (LBR7), le Parc National de Sapo ZCB (LBR14) et le secteur ouest de la Réserve forestière de la péninsule où la chasse est interdite (SLE8), que les perspectives de survie à long terme de cette espèce sont prometteuses. Comme autre exemple, le singe de Preuss, une espèce menacée globalement confinée à l'ouest du Cameroun, à l'est du Nigéria et sur l'île de Bioko, a vu sa population baisser de plus de 50 pour cent au cours des 20 à 30 dernières années. Cette espèce est semi-terrestre et a un corps relativement volumineux, ce qui la rend très attrayante pour les chasseurs, en particulier sur l'île de Bioko, où elle a le plus décliné de manière significative.

A l'échelle mondiale, la chasse pour la viande de brousse a été reconnue comme étant l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité de la forêt tropicale (Wilkie *et al.* 2011, Harrison 2011, Abernethy *et al.* 2013), même dans les zones forestières reculées (Fa *et al.* 2002, Abernethy *et al.* 2013). Plusieurs études ont documenté le déclin de nombreuses espèces de mammifères dans toute la région afro-tropicale (voir l'examen dans Bowen-Jones et Pendry 1999, Walsh *et al.* 2003), et avec près de 100 personnes au km², les densités moyennes des populations sont près de deux fois plus élevées que la capacité de la région de supporter durablement la demande de viande de brousse (Bennett 2002).

La plupart des populations de grands mammifères ont déjà été réduites à des niveaux très bas en Afrique de l'Ouest, ce qui a laissé les forêts avec une faune constituée d'espèces plus petites, à reproduction plus rapide (Bennett *et al.* 2007). Bien qu'il y ait un manque d'évaluations complètes et récentes spécifiques au hotspot, il y a des études pour étayer cette allégation. Au Ghana, par exemple, une étude a révélé que le commerce de la viande de brousse peut avoir atteint la 'durabilité après épuisement', ce qui signifie que les populations de grands mammifères sont si sévèrement réduites que c'est presque exclusivement de plus petits mammifères capables de résister aux niveaux de chasse actuels qui sont extraits (Cowlshaw *et al.* 2005). Les grands mammifères tels que l'hippopotame pygmée, au Libéria, et le lamantin d'Afrique de l'Ouest, au Ghana, seraient menacés par la chasse (ACET 2014), et les changements dans l'abondance de ces espèces provoqués par la chasse pour la consommation ou le commerce peuvent avoir de plus grandes répercussions sur la santé des écosystèmes (Abernethy *et al.* 2013). Par exemple, la suppression des grands disséminateurs de graines, tels que les éléphants et les gorilles, a des conséquences sur la diversité et la régénération des forêts (Effiom *et al.* 2013; Harrison *et al.* 2013.), et potentiellement sur leur capacité de stockage du carbone (Brodie et Gibbs 2009).

La pression de la chasse en raison de la demande de viande de brousse est une menace pour plusieurs Aires terrestres clés pour la biodiversité de Priorité 1 et 2. Par exemple, la surexploitation pour le commerce de la viande de brousse menace le rhinolophe de Maclaud en danger (Fahr 2008), qui est connu depuis Konkouré (GIN6), une Zone clé pour la biodiversité de Priorité 1 sur la côte de Guinée. Ailleurs, la chasse peut constituer la plus grave menace pour l'ibis nain olive en danger critique d'extinction, connu seulement à São Tomé, qui est apparemment une prise secondaire pour les chasseurs de porcs (BirdLife International 2013c).

Outre le commerce de la viande de brousse, il existe des preuves de l'impact du commerce des espèces sauvages sur la biodiversité en Afrique de l'Ouest au sens large et du hotspot plus spécifiquement. En termes de commerce international légal des espèces inscrites à la CITES, les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est ont été les principaux pays exportateurs d'oiseaux sauvages sur la période 1996-2010, bien que le commerce légal depuis ces pays ait décliné ces dernières années (PNUE -WCMC 2013). Une étude souligne également la pratique courante de la chasse du potto africain (*Perodicticus spp.*) et de l'angwantibo (*Arctocebus spp.*) pour la viande et la médecine (et parfois le commerce d'animaux domestiques), en particulier au Nigéria (Svensson et Friant 2014).

Bien que la perte de l'habitat demeure la menace la plus importante pour les populations de grands singes du hotspot, ils sont également l'objet de trafic. Les informations sur les pays d'origine sont limitées, mais, de 2005 à 2011, 643 chimpanzés, 48 bonobos (une espèce qui n'apparaît pas dans le hotspot), 98 gorilles et 1 019 orangs-outans (également non présents dans le hotspot) ont été enregistrés comme perdus pour la faune à cause d'activités illicites, sur la base des saisies et des taux d'arrivées dans les sanctuaires dans 12 pays africains et en Indonésie, ainsi que des rapports d'experts (Nellemann et al. 2014). Sur la base d'extrapolations, Nellemann *et al.* (2014) estiment que plus de 22 000 grands singes sauvages ont été perdus entre 2005 et 2011 à travers le commerce illégal, avec les chimpanzés représentant 64 pour cent de ce nombre. Bien que la récente résurgence du braconnage de l'ivoire soit concentrée en Afrique centrale et orientale, il a également eu un impact sur les populations d'éléphants dans les pays du hotspot. Les données du suivi de l'abattage illicite des éléphants (MIKE) pour l'Afrique de l'Ouest montrent que les pertes globales sont faibles mais que les niveaux de braconnage sont en augmentation (Programme CITES-MIKE, Afrique de l'Ouest, 2013). Dans le cas le plus flagrant, 650 éléphants d'Afrique ont été abattus dans le Parc de Bouba N'Djida, au Cameroun, en 2012 par des braconniers lourdement armés (Lawson et Vines 2014).

L'Exploitation Forestière

Les menaces pour la biodiversité posées par l'exploitation forestière dans le hotspot varient considérablement suivant les pays et selon le type d'exploitation forestière entrepris. Par exemple, près de 30 pour cent des 269 espèces d'amphibiens dans le hotspot sont menacées en raison de la perte/la dégradation de leur habitat résultant de l'expansion de l'exploitation forestière et des activités agricoles.

Dans le passé, la foresterie de production et l'extraction de bois commercial étaient l'œuvre de grandes industries dans de nombreux pays du hotspot, ce qui a conduit à la déforestation de grandes zones forestières. Elles ont ainsi eu des impacts directs sur les forêts et la faune dans le hotspot. Au cours de ces dernières années, la situation a évolué, avec une réduction du nombre

de concessions et celui des sociétés forestières. Dans la plupart des pays du hotspot, le bois n'est plus un produit d'exportation majeur, la principale exception étant le Cameroun (voir la Section 5.3.2).

Au Cameroun justement, plus de 1 million d'hectares de forêt ont été abattus entre 2000 et 2005, en raison d'un mélange de l'exploitation forestière commerciale (légale et illégale), de la demande domestique de bois de chauffage et de l'expansion agricole. Comme ce chiffre concerne le niveau national, on ignore quelle était la proportion dans le hotspot. L'exploitation d'espèces de bois d'intérêt commercial constitue l'une des principales menaces dans le Bas du Delta du Niger (Corridor 8), ainsi que les tout-à-l'égout du nord du Golfe de Guinée, où l'exploitation forestière extensive est liée à un changement subséquent intervenu dans l'utilisation des terres (Burgess *et al.* 2004).

Au Libéria, avant l'avènement du gouvernement démocratique actuel, la superficie des concessions forestières attribuées était d'environ 2,5 fois l'ensemble de la superficie des forêts du pays, avec de multiples concessions qui se chevauchaient. Leur légalité et leur situation ont été réexaminées et toutes les concessions ont été annulées en 2006 (PNUE, 2008). De même, toutes les concessions forestières en Guinée Équatoriale ont été annulées en 2008 (de Wasseige *et al.* 2012).

L'exploitation forestière à des fins commerciales peut être bien gérée et peut elle-même avoir des effets négatifs modestes sur la biodiversité, ou en effet ces impacts peuvent être positifs: la nouvelle croissance dans les espaces ouverts attire une faune variée (TerHeegde et Rietbergen 2008). Toutefois, les effets secondaires de l'exploitation forestière commerciale peuvent être dévastateurs pour la biodiversité. Les routes forestières offrent des voies faciles vers les zones forestières reculées pour les braconniers, les agriculteurs et les occupants, jusqu'à ce qu'ils augmentent en nombre plus d'une ou deux années après. Les sociétés forestières (voir Annexe 9) qui pratiquent une exploitation à faible impact (par exemple, qui démontent les ponts une fois leur utilisation terminée dans une zone particulière, et qui fournissent à leurs ouvriers de la viande, plutôt que de les laisser aller à la chasse dans la soirée), sont rares. Néanmoins, il y a eu une augmentation des certifications FSC d'entreprises dans les pays du hotspot ces dernières années, qui a contribué à améliorer les pratiques (voir la Section 8.4.2).

L'exploitation forestière illégale et informelle continue également de menacer la biodiversité dans le hotspot. Les entreprises de petite taille ont tendance à fonctionner illégalement et sont responsables d'une grande fragmentation de la forêt, par exemple au Cameroun et au Ghana. De nombreuses petites entreprises sont bien positionnées sur les marchés locaux et utilisent leurs relations avec les administrations locales et les gouvernements nationaux pour éviter les charges coûteuses qu'elles devraient supporter dans le cadre d'une application stricte des lois. Au Ghana, Hansen et Treue (2008) ont estimé que 70 pour cent, soit environ 2,5 millions de m³, de bois ont été coupés illégalement chaque année entre 1996 et 2005, souvent à travers des gangs informels de bûcherons munis de 'tronçonneuse'. L'exploitation forestière illégale (à grande et petite échelle) est également toujours problématique au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

Des informations sur des Zones clés pour la biodiversité spécifiques que l'exploitation forestière pourrait être en train d'affecter sont limitées. Toutefois, le Mont Lefo (CMR13), la Réserve

forestière d'Omo (NGA11) et la Reserve Forestière de l'Afi River (NGA1) sont tous connus pour être sous la menace de l'exploitation forestière, avec le dernier site cité qui est considéré comme faisant face à une "très forte" menace (BirdLife International 2015). Dans l'État de Cross River, une interdiction frappant les concessions forestières (instituée en 2009) et la création d'un groupe spécial anti-déforestation n'avaient pas totalement empêché la poursuite de l'exploitation forestière illégale dans les forêts de cet Etat; selon certaines sources, cette interdiction est en cours de réexamen et le groupe spécial a été dissous, conduisant à des spéculations sur la possibilité que des concessions d'exploitation forestière soient de nouveau accordées dans les réserves forestières de cet État dans un avenir proche (par exemple, voir MyCrossRiver.com 2015).

Sur l'île de São Tomé, la majeure partie du bois se trouvant hors des aires protégées est de mauvaise qualité, en dépit du fait que 90 pour cent de cette île soient décrits comme étant boisés (de Lima *et al.* 2013). Le conflit potentiel entre l'application de la loi pour la conservation et la demande de bois est imminent, puisque la plupart des maisons sont construites avec du bois. A Príncipe, les ressources en bois semblent être plus abondantes, bien que la plupart des ressources se trouvent également dans des aires protégées. Aussi, sur cette île, le gouvernement régional a interdit la vente de bois et de charbon à l'île principale de Sao Tomé, et les promoteurs locaux utilisent du bois importé de l'Afrique continentale, afin de réduire la pression sur les forêts locales.

La Surpêche d'Espèces Marines et d'Eau Douce

Telles que codées sur la Liste Rouge de l'UICN, la pêche et la récolte des ressources aquatiques sont quelques-unes des principales menaces qui pèsent sur les espèces marines, en particulier les requins et les raies (Figure 8.3). Les principales menaces pour les poissons d'eau douce dans le hotspot sont la surexploitation, ainsi que les niveaux d'eau réduits et la pollution. Le lac Volta, par exemple, a été le lieu de la plus importante pêche continentale au Ghana, mais la surpêche, combinée à des niveaux d'eau réduits et à la pollution, a conduit à la stagnation de la pêche commerciale.

Comme décrites dans la Section 5.3.2, les pêches artisanale et industrielle dans le hotspot sont mal réglementées, peu de données sur les prises sont enregistrées, et la majeure partie de la pêche se fait relativement près de la côte. Les deux types de pêche, à savoir: l'artisanale et l'industrielle, ciblent deux principaux groupes de ressources: les petits et les grands pélagiques; et les espèces démersales. Les petits et les gros pélagiques qui sont des espèces halieutiques importantes comprennent les sardinelles, le bonga, les carangidés, l'anchois, les scombridés et les thons. Les poissons démersaux qui sont d'importantes espèces de poissons dont beaucoup vivent dans des eaux peu profondes, des eaux littorales, comprennent les sciaenidés, les vivaneaux et les dorades. La pêche démersale cible également les crevettes, les poulpes et les céphalopodes. Les requins sont également ciblés dans des eaux plus profondes pour leur chair et leurs ailerons. Une étude de la pêche du requin par les membres de la Commission sous-régionale des pêches de l'Afrique de l'Ouest (qui comprend la Sierra Leone et la Guinée dans le hotspot) a montré qu'après une expansion rapide dans les années 1990, cette pêche a décliné au début des années 2000, avec une baisse des prises (Diop et Dossa 2011).

La pêche au chalut près des côtes et des méthodes telles que la pêche aux explosifs et aux poisons sont très dommageables pour les espèces et les habitats, comme le sont l'utilisation de la plage et des sennes coulissantes pour cibler les zones de frai et les poissons juvéniles dans les habitats côtiers (Koranteng, 2001). La pêche industrielle dans le hotspot est fortement mondialisée, avec des flottes nationales et étrangères opérant dans toute la région du hotspot en nombre jugé trop élevé par rapport à la biomasse disponible (IIGCC 2006). Des relevés indépendants au chalut dans la région ont montré une diminution significative de la biomasse globale de poissons au cours des 10-15 dernières années, qui a été attribuée à l'augmentation de la pêche au chalut dans les zones côtières (IIGCC, 2006), ainsi qu'à la mondialisation de l'industrie de la pêche, y compris la domination des flottes de pêche de la lointaine Europe opérant dans la région (Atta-Mills *et al.* 2004).

8.1.2 Agriculture et Aquaculture

L'agriculture et l'aquaculture ont été classées par les ateliers comme étant les menaces suivantes les plus graves pour la biodiversité, après l'utilisation des ressources biologiques. L'identification des menaces dans l'analyse de la Liste Rouge de l'UICN pour le hotspot montre une tendance similaire, avec l'agriculture et l'aquaculture apparaissant comme les deuxièmes plus grandes menaces pour les plantes et les vertébrés (voir Figure 8.3). Comme indiqué dans la Section 5.3.2, les pays ouest-africains ne représentent actuellement qu'une petite portion de la production aquacole mondiale, bien que cette activité se soit considérablement développée ces dernières années au Ghana et au Nigéria. En plus de son potentiel d'impacts positifs, les impacts négatifs d'une aquaculture mal planifiée et mal gérée peuvent comprendre la transformation des habitats côtiers, tels que les mangroves et les marais littoraux, ainsi que la pollution et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Compte tenu du rôle relativement faible que joue l'aquaculture dans le hotspot, le débat sur cette catégorie de menace mettra l'accent sur les menaces posées par le développement agricole, dont les plantations commerciales.

Aujourd'hui dans le hotspot, les communautés rurales pratiquent une agriculture de subsistance à petite échelle (cultures des produits tels que le paddy et le riz des hautes terres, le manioc et le maïs avec de faibles apports d'engrais et peu ou pas d'irrigation), avec la production dans de petites exploitations des cultures de rente telles que le cacao, dans certaines régions. Les Aires terrestres clés pour la biodiversité, par exemple dans l'écorégion des forêts du Mont Cameroun et de la montagne de Bioko, sont menacées par la demande de nouvelles terres agricoles par la population humaine en expansion. La grande diversité des plantes aquatiques et des terres humides du Niger inférieur est également menacée par la sécheresse et la perte d'habitat, en raison de l'expansion de l'agriculture là où les habitats des zones humides sont drainés et transformés en terres agricoles; sept des 200 espèces qu'on y trouve sont estimées comme étant mondialement menacées. Il existe peu de données publiées sur les pertes de terres humides en Afrique (Moser *et al.* 1996), et la production d'inventaires des terres humides et d'études sur le taux et l'ampleur de la perte de terres humides sont nécessaires de toute urgence (Spiers 2001). Des informations existent pour certaines régions du hotspot. Par exemple, Coleman *et al.* (2008) ont montré qu'entre 1987 et 2002, sur une superficie de 1 110 km² du delta du Niger inférieur, quelque 88 km² de terres humides ont été transformés en eaux libres ou à des fins agricoles.

Les cultures de rente ont une longue histoire dans le hotspot, en particulier le cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Cette culture a été au départ associée à une exploitation forestière non réglementée et rentable, qui a favorisé la fragmentation, la dégradation des forêts et une déforestation plus poussée dans ces pays (voir le Chapitre 5 et l'Annexe 6 pour plus d'informations sur la production de cacao dans le hotspot). Ces modèles de développement ont favorisés l'exploitation forestière à grande échelle et l'octroi de grandes concessions forestières (Karsenty, 2007). Le défrichement des terres pour d'autres monocultures, en particulier l'arboriculture industrielle telle que la culture du palmier à huile, du caoutchouc et de *Gmelina arborea*, menace également les forêts et la biodiversité dans le hotspot. Le Nigéria, le Ghana, le Cameroun et la Côte d'Ivoire font partie des plus grands producteurs d'huile de palme en Afrique (voir le Tableau 5.7). L'huile de palme dans le hotspot est produite dans petites exploitations agricoles, ainsi que de plus en plus dans de grandes plantations.

Le développement et l'expansion des plantations de palmiers à huile représentent une menace croissante pour toute la flore de plantes forestières dans ces parties du hotspot où la forêt est abattue (Mallon *et al.* 2015), y compris l'île de São Tomé (Lopes 2012) et le nord-ouest du Cameroun (Hoyle et Levang 2012). La plus grande étendue de forêt tropicale primaire restante au Nigéria est concentrée dans le Parc national de Cross River: Département d'Oban (NGA4), qui est particulièrement riche en plantes et animaux endémiques. Ces espèces sont menacées par les plantations commerciales, entre autres menaces (Borokini *et al.* 2014). L'Annexe 6 et la Section 5.3.2 comportent des détails sur des sociétés spécifiques impliquées dans la production d'huile de palme dans le hotspot.

8.1.3 Production d'Énergie et Exploitation Minière

Cette menace a été classée troisième *ex aequo* par les participants aux ateliers comme la troisième plus grave menace pour la biodiversité dans le hotspot, et comprend plusieurs sous-catégories de menaces: l'extraction de pétrole et de gaz; la production du bois de chauffage et du charbon; et l'exploitation minière.

L'Extraction de Pétrole et de Gaz

Une extraction de pétrole mal gérée dans le hotspot a conduit à la pollution et à la destruction d'habitats, avec des impacts sur la biodiversité, ainsi que des conséquences socio-économiques et politiques. Le pétrole est une importante ressource dans le Delta du Niger, qui a un impact sur des espèces dans deux Zones clés pour la biodiversité d'eau douce: le Sud-Est du Delta du Niger - près de Calabar (fw10) et l'Ouest du Delta du Niger (fw13). Il a également été découvert dans le golfe de Guinée (autour de São Tomé, des îles de Principe et de Bioko) et inflige d'énormes dommages aux écosystèmes côtiers et marins au large des côtes du Ghana.

Une évaluation environnementale de 2011 du PNUE de l'Ogoniland, dans le sud du Nigéria, a constaté que même sans une industrie pétrolière active, la contamination par les hydrocarbures est répandue et affecte gravement de nombreuses composantes de l'environnement, se déverse dans les ruisseaux, stresse et tue la végétation quand elle atteint la zone racinaire, et contamine les sols (PNUE 2011). Deux des cinq Zones clés pour la biodiversité d'eau douce dans la sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée se trouvent dans le Delta du Niger et sont fortement affectées par les déversements de pétrole. Sur les plus de 630 espèces de poissons

d'eau douce qui ont été évaluées dans le hotspot, environ un tiers sont menacées. Les plus fortes densités d'espèces de poissons dans le hotspot se trouvent dans le Delta du Niger et les bassins fluviaux atlantiques de la Sierra Leone et du Libéria, qui sont menacés par la pollution et la perte d'habitat résultant de l'exploitation du pétrole. La plupart des mollusques menacés dans le hotspot se trouvent dans des zones restreintes, et dépendent des eaux propres, ce qui les rend sensibles à la pollution. La pollution résultant d'activités liées à l'industrie pétrolière constitue également l'une des principales menaces à la fois pour les oiseaux résidents et migrateurs dans la région (IIGCC 2006).

Telle qu'également abordée au Chapitre 5, l'industrie pétrolière et gazière dans le hotspot a également des impacts socio-économiques et politiques qui peuvent se traduire par un contexte difficile pour l'atteinte des objectifs de conservation. En théorie, les ressources pétrolières et gazières apportent une grande richesse aux pays concernés, mais l'histoire de l'extraction pétrolière au Nigéria a montré qu'elle ne se traduit généralement pas par de meilleurs moyens de subsistance pour tous et un meilleur entretien des ressources naturelles. Plus fréquemment, elle favorise un plus grand écart entre les riches et les pauvres, et encourage la corruption et l'anarchie plutôt qu'une meilleure gouvernance, une corruption souvent appelée la 'malédiction des ressources' dans le jargon économique. Les troubles civils ont été un autre héritage de l'industrie pétrolière au Nigéria. Dans le cas du Golfe de Guinée, les conséquences socio-économiques sur les îles qui avaient de petites économies avant sa découverte ont également été importantes.

La Production du Bois de Chauffage et du Charbon de Bois

Bien que non classées séparément dans l'analyse des espèces de la Liste Rouge de l'UICN dans le hotspot ou par les participants aux ateliers, la collecte du bois de chauffage et la production de charbon de bois sont parmi les plus grands moteurs de la dégradation des forêts en Afrique (Kissinger *et al.* 2012; Rautner *et al.* 2013). L'Afrique sub-saharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud, a la plus grande proportion de population dépendant de la biomasse traditionnelle (environ 93 pour cent des ménages dépendent de l'énergie du bois pour leurs besoins culinaires quotidiens), principalement le bois de chauffage et le charbon de bois, ainsi que la plus grande consommation régionale d'énergie du bois par habitant, soit une moyenne de 0,69 m³ en 2011, par rapport à la moyenne mondiale de 0,27 m³ (AIE 2006, AIE 2010, Iiyama *et al.* 2014 cités dans Cerutti *et al.* 2015). Cette consommation devrait également augmenter. En 2009, le nombre de personnes dépendant en Afrique sub-saharienne de la biomasse traditionnelle pour la cuisson a atteint 653 millions, et ce chiffre devrait atteindre 918 millions en 2030 (UNDESA 2004, Arnold *et al.* 2006, cités dans Cerutti *et al.* 2015). La consommation du charbon de bois augmente souvent plus vite que celle du bois de chauffage, en particulier en milieu urbain.

Dans tout le hotspot, on assiste à des niveaux élevés de dépendance à l'égard du bois de chauffage, dont 95 pour cent et 85 pour cent des populations du Bénin et de la Sierra Leone, respectivement (PNUE, 2008). Il a été prouvé que le bois utilisé pour le chauffage et le charbon représente 31 pour cent de tout le bois récolté en Guinée Équatoriale et 79 pour cent au Cameroun (de Wasseige *et al.* 2012). Selon Oyedepo (2012), le bois de chauffage est utilisé par plus de 70 pour cent de ruraux au Nigéria, et ce pays consomme plus de 50 millions de tonnes de bois combustible par an, un taux dépassant le potentiel de reconstitution à travers divers programmes de boisement. La récolte du bois de chauffage à des fins domestiques et

commerciales est liée à la désertification dans les zones arides du Nigéria et à l'érosion dans sa partie sud (Oyedepo 2012). Au Togo, le bois de chauffage et le charbon de bois représentent plus de 80 pour cent de la consommation énergétique nationale des ménages (Fontodji 2007, dans Kouami *et al.* 2009), ce qui entraîne une forte pression sur la végétation du pays, et impacte particulièrement les savanes et les forêts sèches du pays (Kouami *et al.* 2009). Le marché en plein essor du charbon de bois et du bois de chauffage extrait des forêts côtières de mangroves dans certains des pays du hotspot est également source de préoccupation (voir la Section 5.3.2). La production de charbon est aussi parfois un sous-produit de l'exploitation forestière dans le hotspot, où les chutes et la sciure de bois peuvent être transformées en charbon et en briquettes de charbon respectivement.

L'utilisation de la forêt communautaire locale, y compris pour la production du bois de chauffage et du charbon de bois, peut être gérée de façon durable dans les zones où la densité de population est faible et les forêts non dégradées. Pourtant, à travers le hotspot, l'exploitation est de plus en plus effectuée à des fins commerciales ainsi que pour la consommation des ménages, et l'impact cumulatif de nombreux petits producteurs peut être très important. Des études montrent que le bois de chauffage provient souvent des zones défrichées pour l'agriculture ou proches des marchés urbains et que la demande de bois de chauffage est rarement la cause principale de la conversion des forêts à grande échelle (Arnold *et al.* 2003). Il s'avère que les arbres se trouvant hors des forêts fournissent également une part importante de l'approvisionnement global en bois de chauffage dans de nombreux pays en Afrique, soulignant ainsi l'importance des ressources non forestières. Dans les pays du hotspot, le régime foncier (voir la Section 8.2.1) demeure un obstacle majeur à la création dans les exploitations de nouvelles ressources forestières pour le bois de chauffage et le charbon de bois.

L'Exploitation Minière

De nombreuses parties du hotspot sont riches en or et d'autres minéraux précieux, et leur exploitation (en particulier l'exploitation minière de surface) peut causer une perte directe de forêt et d'autres habitats, en particulier parce que la géo-diversité des minéraux tend à se localiser dans les mêmes zones que la biodiversité. En outre, les impacts sur les communautés peuvent être considérables, car ces zones également coïncident souvent avec les bonnes terres agricoles (sols et forêts riches, fertiles). Le Libéria et la Sierra Leone sont particulièrement riches en diamants, tandis que le Ghana est réputé pour ses réserves d'or (par exemple, dans le district de Wassa Amenfi Ouest, y compris la Zone clé pour la biodiversité de la Réserve forestière de Mamiri (GHA17)). En plus de l'exploitation minière industrielle de l'or à grande échelle au Ghana, la petite exploitation minière illégale est courante (voir la Section 5.3.2 pour plus de détails sur le secteur de l'exploitation minière, y compris les sociétés minières spécifiques). Les emplacements exacts sont inconnus, mais, géologiquement, une grande partie de cette région a le potentiel pour receler des minéraux et des métaux et est, par conséquent, potentiellement exposée du fait de l'exploitation minière.

La Zone clé pour la biodiversité de Yawri Bay (SLE9) au sud-ouest de la Sierra Leone a été récemment décrite comme étant très menacée par l'exploitation minière, ainsi que par l'expansion agricole et la construction de routes (BirdLife International 2015). La Zone clé pour la biodiversité du Mont Nimba (LBR12) a été identifiée comme étant un site AZE transfrontalier depuis plus de 20 ans, et l'extraction de minerai de fer y a été un sujet de beaucoup de

controverse et de discordes entre les groupes de conservation et les partisans de l'exploitation minière (Mallon *et al.* 2015). La Réserve naturelle stricte du Mont du Nimba au centre de ce site AZE est aussi une réserve de biosphère et un site du patrimoine mondial (en danger), mais a néanmoins été réduite de 1.500 hectares pour faciliter l'extraction de minerai de fer (Edwards *et al.* 2014).

8.1.4 Intrusions et Perturbations Humaines

Cette catégorie de menaces de l'UICN comprend les sous-catégories suivantes: les activités récréatives (par exemple, le tourisme dans les aires protégées), la guerre, les troubles civils et les activités militaires (par exemple, les zones et les exercices militaires); et le travail et d'autres activités. Bien que ne constituant pas une menace importante, selon l'analyse de la Liste Rouge, elle a été classée troisième ex aequo par les participants aux ateliers. Deux menaces connexes identifiées par les participants aux ateliers venant du Nigéria sont les conflits et l'insécurité dans le Delta et les enclaves de réfugiés. Ces menaces sont étroitement liées aux éléments moteurs des menaces particulières pour la biodiversité dans le hotspot, discutés dans la Section 8.2, y compris les mouvements de populations et la mauvaise gouvernance. Plus de détails sur les conflits dans le hotspot et leurs impacts sont fournis dans la Section 5.2.2.

8.1.5 Changements Climatiques

Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques violents ont été classés comme étant la cinquième plus grave menace pour les objectifs de conservation au cours des ateliers, comme le développement résidentiel et commercial. Bien que les changements climatiques à travers le hotspot ne doivent pas avoir des effets aussi extrêmes que dans d'autres parties de l'Afrique, les zones côtières de faible altitude sont particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, avec des menaces qui en découlent pour les habitats et les espèces. Avec les augmentations prévues de température, une plus grande imprévisibilité des précipitations et des phénomènes extrêmes (sécheresses et inondations), et les prédictions variables des impacts sur les espèces, les habitats et les écosystèmes et les réactions de ces derniers, les réactions humaines (adaptation et atténuation) aux changements climatiques peuvent également conduire à des pressions supplémentaires sur la biodiversité et les écosystèmes. Les menaces et les impacts détaillés liés aux changements climatiques sont examinés dans le Chapitre 9.

8.1.6 Ruissellement Agricole, Empoisonnement et Pollution Industrielle

Le ruissellement agricole, l'empoisonnement et la pollution industrielle sont considérés comme les principales menaces pour la biodiversité dans le hotspot. La pollution a été classée par les ateliers comme étant la sixième plus grande menace dans le hotspot (Tableau 8.2). Par contre, elle apparaît comme la troisième plus importante menace (pour les vertébrés et les invertébrés, en particulier) dans l'analyse de la Liste Rouge de l'UICN (Figure 8.3). Le Vautour de Rüppell menacé (*Gyps rueppellii*), le vautour charognard (*Necrosyrtes monachus*) et le vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), marginalement présents dans le hotspot, ont souffert d'empoisonnement secondaire à partir du carburofan et d'autres toxines insérées dans des carcasses d'animaux pour tuer les mammifères prédateurs et des changements dans les méthodes d'élimination des carcasses (Mallon *et al.* 2015), qui, avec d'autres facteurs, ont contribué à des

déclins importants de leurs populations. La pollution de l'eau constitue également un problème pour de nombreuses espèces, notamment en raison du ruissellement agricole et de l'exploitation pétrolière. Les plantations d'hévéa causent des problèmes tels que la pollution des eaux de surface par les déchets chimiques et l'exposition des travailleurs et des communautés locales à des produits chimiques toxiques au Libéria et ailleurs (UNEP 2008; FAOSTAT 2015).

Bien que l'industrie pétrolière ait été identifiée comme étant un grand pollueur dans le hotspot (voir Section 8.1.3), l'élimination inappropriée des déchets domestiques et industriels est également une menace importante. Bien qu'il y ait un manque d'études récentes, les enquêtes de la dernière décennie ont constaté que les systèmes de traitement des eaux usées sont souvent soit absents soit insuffisants, la pollution issue des sources résidentielles et industrielles est souvent directement déversée dans les eaux douces et les eaux marines proches des côtes dans le golfe de Guinée, conduisant à la dégradation de l'habitat, à la perte de la diversité biologique et de la productivité, et à la détérioration de la santé humaine (Ukwe *et al.* 2003). D'après les estimations, 3,8 millions de tonnes métriques de déchets solides par an ont été produites dans la zone côtière du Golfe de Guinée en 2002 (Scheren et Ibe 2002). Une grande partie de ces déchets finit dans l'océan, et les déchets solides sur les plages du Golfe de Guinée sont constitués principalement de plastiques (Scheren et le BIE 2002). Les déchets solides ou les débris ont parfois constitué 69 pour cent des captures côtières au chalut au Nigéria (Solarin *et al.* 2010). Les cétacés, les tortues marines et les poissons marins sont exposés au risque d'enchevêtrement physique avec certains types de débris, dont les plastiques et les filets de pêche abandonnés.

La sédimentation liée à l'érosion et le ruissellement issu des terres déboisées et agricoles, menacent également la biodiversité dans le hotspot. La déforestation pour l'expansion agricole conduit à des niveaux accrus de ruissellement et à de plus grandes charges de sédiments dans les fleuves et les systèmes lacustres, avec des impacts subséquents sur les espèces et les habitats d'eau douce. Par exemple, le poisson des rivières en danger critique d'extinction, *Barbus carcharhinoides*, limité à la partie supérieure de la Zone clé pour la biodiversité du fleuve St Paul (fw11) au Libéria, souffre d'un déclin continu de la qualité de l'habitat dû à l'envasement et à la pollution découlant de la déforestation et de l'exploitation minière. Dans les milieux humides des plaines inondables, où l'élevage du bétail et la petite agriculture de saison sèche sont des pratiques traditionnelles, le surpâturage conduit à l'érosion du sol et, en raison de la couverture végétale réduite, à l'augmentation des inondations (Banque mondiale 2005). Comme autre exemple, les principales menaces pour le lac Barombi Mbo et la Zone clé pour la biodiversité des bassins versants environnants (FW1) au Cameroun sont l'expansion des plantations de palmiers à huile et de l'agriculture itinérante sur brûlis dans les bassins versants environnants, conduisant à la sédimentation et la pollution du lac.

8.1.7 Modifications des Barrages et d'Autres Systèmes Naturels

La majorité des pays africains comptent sur des barrages pour leur approvisionnement en électricité (l'hydroélectricité) et l'irrigation ainsi que les approvisionnements en eau. Il y a environ 150 grands barrages (de plus de 15 mètres) en Afrique de l'Ouest, avec d'autres supplémentaires qui sont proposés (UEMOA 2010) et la plupart des grands fleuves d'Afrique de l'Ouest comptent au moins un ou deux grands barrages (autour de 50 pour cent pour la production hydroélectrique) créant des problèmes écologiques pour de nombreuses espèces d'eau

douce. Bien que cette densité soit relativement faible par rapport à d'autres parties de l'Afrique, on assiste à une baisse continue des débits fluviaux (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2008) et probablement une augmentation de la construction de barrages. Les deux plus grands barrages dans le hotspot sont le barrage d'Akosombo sur la Volta au Ghana, construit en 1964, qui a une hauteur de 134 mètres (le quatrième plus haut en Afrique) et forme le lac Volta, le plus grand lac artificiel du monde, avec une superficie de près de 8500 km² (Nilsson 2009), et le barrage de Kossou sur le fleuve Bandama, en Côte d'Ivoire (le sixième plus grand en Afrique).

La majorité de ces barrages ont été conçus avec des directives venant d'en haut, sans prendre en compte les impacts au sens large de ces développements, qui devraient être considérés à l'échelle du bassin. Compte tenu de la nature transfrontalière de certains des fleuves sur lesquels la construction de barrage a été proposée, les risques de désaccord et de tensions internationales sont réels, de sorte que la mise sur pied d'organisations de bassins fluviaux et de systèmes d'observation conjoints, pour aborder et surveiller à la fois les impacts environnementaux et politiques de ces développements est essentielle (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2008). Les habitats riverains critiques, tels que les rapides et les plans d'eau, sont transformés en habitats lacustres souvent inappropriés pour les anciens résidents du fleuve sur lequel le barrage a été construit. Les migrations des poissons sont physiquement affectées et le régime fluvial et l'envasement, qui sont utilisés par de nombreuses espèces comme un indice de comportements importants, sont modifiés (par exemple, dans les lacs de cratère de l'Afrique équatoriale occidentale, où des barrages empêchent la migration des poissons vers l'amont pour leur reproduction). La limitation des régimes d'inondation peut empêcher ou réduire l'inondation saisonnière des plaines inondables, interrompant ainsi les migrations longitudinales des poissons et la disponibilité des aires d'alimentation, de reproduction et de croissance. Dans le cas des mollusques, les espèces les plus menacées se trouvent dans des zones restreintes où elles dépendent des eaux propres rapides, ce qui les rend sensibles à la pollution et à l'impact des barrages. L'agriculture est également affectée, étant donné que la suppression des inondations et le dépôt de sédiments qui y est associé, réduisent la fertilité des plaines inondables pour le pastoralisme et l'agriculture. Le barrage d'Akosombo a non seulement affecté la pêche en aval le long de la Volta, mais a aussi, en raison de la diminution des niveaux de charge de sédiments, conduit à l'érosion des côtes du Togo et du Bénin à un taux de 10 à 15 mètres par an (Commission mondiale sur les barrages, 2000).

Le Forum permanent de la CEDEAO pour la coordination et le suivi de la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest pourrait jouer un rôle central en matière de promotion d'une meilleure gouvernance des ressources en eau dans la région, ainsi que d'autres organisations régionales. Cependant, avec la demande croissante de l'électricité d'origine hydraulique, le nombre de barrages est susceptible d'augmenter dans toute la région. Les projets hydroélectriques en cours de développement comprennent le barrage du plateau de Mambilla au Nigéria, qui est soutenu par un prêt de US\$ 1 milliard de la Chine; en tant que l'un des plus grands projets de barrage en Afrique (environ 3000 MW de capacité installée), il permettrait de doubler l'approvisionnement en électricité de ce pays (International Rivers 2015; This Day Live 2013).

8.1.8 Corridors Economiques et Infrastructures

La catégorie de menaces des 'corridors de transport et de services' de l'UICN a été classée au quatrième rang en tant qu'une menace pour la biodiversité dans le hotspot par les participants aux ateliers, mais a occupé un faible rang dans l'analyse de la Liste Rouge de l'UICN. Cela peut être dû à sa situation de menace émergente, étant donné que les infrastructures de transports et d'autres sont améliorées dans la région. Une étude plus poussée des impacts sur les résultats de conservation est nécessaire, étant donné que le développement des routes peut avoir des effets positifs sur la pauvreté en milieu rural (par exemple, à travers un meilleur accès aux marchés) ainsi que des impacts négatifs sur les espèces et les habitats (par exemple, par la fragmentation et l'ouverture de zones forestières à l'empiètement). Dans un rayon de 10-15 km des routes et des implantations, la population de mammifères de grande et moyenne taille connaît une diminution brutale (Laurance *et al.* 2006).

La CEDEAO joue un rôle important dans la coordination et le développement des programmes d'infrastructures en Afrique de l'Ouest. Elle dirige les programmes du NEPAD en Afrique de l'Ouest, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) (BAD 2011). Le plan d'action prioritaire du PIDA comprend 51 programmes et projets visant à combler les déficits d'infrastructures prioritaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'information et de la technologie de la communication, et des eaux transfrontalières d'ici 2040 (PIDA 2015). D'autres acteurs clés en matière de financement et de coordination du développement des infrastructures comprennent la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, l'UE, la Chine et l'Inde (voir la Section 5.3.1 pour le débat sur les tendances des investissements dans les infrastructures et d'autres secteurs). Un récent sondage mené auprès des investisseurs dans la région indique que cette région est considérée comme une destination attractive pour les investissements, avec des taux de croissance économique élevés, des ressources naturelles abondantes et une population croissante, mais avec un 'déficit chronique d'infrastructures'; parmi les sondés, plus de la moitié comptent augmenter leurs dépenses en infrastructures dans l'avenir (PwC 2014).

Les infrastructures de transport sont susceptibles de représenter une partie importante de ces investissements. En 2011, la BAD a estimé que l'Afrique de l'Ouest avait la plus faible qualité des services de transport dans le monde, mesurée par l'indice de performance logistique. Cela est dû à la mauvaise qualité des routes, ainsi qu'à un réseau obsolète basé sur les liens commerciaux de l'époque coloniale (c'est-à-dire nord-sud, par opposition à est-ouest; BAD 2011). Les priorités pour l'amélioration des infrastructures de transport comprennent le développement des 17 liaisons ferroviaires identifiées dans le plan directeur des chemins de fer de la CEDEAO, dont deux (B2: Kaya-Dori-Niamey; et B1, Bamako-Bougouni-Ouangolodougou) sont en cours de conception détaillée avec l'appui de l'UE et d'autres bailleurs de fonds (BAD, 2011). Les corridors routiers prioritaires comprennent l'achèvement des tronçons manquants du Trans-côtier (4900 km) et du Trans-sahélien (5400 km) (BAD, 2011).

8.1.9 Développement Résidentiel et Commercial

Comme le montre le Tableau 8.2, le développement résidentiel et commercial a été classé comme étant la cinquième plus grande menace pour les objectifs de conservation au cours des ateliers. Il y a eu des écarts considérables entre les groupes de pays par rapport à leurs points de vue sur cette menace, avec des participants venant de Guinée Équatoriale, du Ghana et du Nigéria la classant comme grave, alors que ceux venant de São Tomé et Príncipe, du Togo, du Cameroun et de Côte d'Ivoire la considéraient comme mineure. Les sous-composantes de cette catégorie de menaces examinée ici comprennent l'urbanisation (qui peut aussi être considérée comme un élément moteur) et le développement côtier.

Tel que débattu dans la Section 5.2.2, presque tous les pays du hotspot ont connu une augmentation du pourcentage de leurs populations classées comme urbaines entre 2000 et 2012, et ces tendances devraient se poursuivre dans l'avenir. Les Tendances à l'urbanisation en Afrique de l'Ouest disent, pourtant, une histoire compliquée. Cette région à l'un des taux de croissance urbaine les plus rapides, mais avec seulement 31 pour cent de ses habitants vivant dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, elle reste l'une des régions les moins urbanisées (AFD 2009). L'urbanisation se produit à travers à la croissance des petits centres urbains, ainsi que l'expansion des grandes villes existantes. Les pays qui devraient connaître particulièrement de grandes modifications de leurs populations urbaines d'ici 2020 sont : le Libéria (de 36,5 pour cent en 2000 à 53,5 pour cent en 2020) et le Ghana (de 39,1 pour cent en 2000 à 48,4 pour cent en 2020). L'AFD (2009) prévoit également la formation d'ici 2020 d'une bande urbaine de forte densité dans la zone côtière du Golfe de Guinée. Le développement résidentiel et commercial, tiré principalement par la croissance démographique et la migration des campagnes vers les villes, exerce une pression croissante sur les ressources environnementales dans le hotspot. Une zone clé pour la biodiversité menacée par le développement résidentiel et urbain est le Complexe Lofa-Mano (LBR11), au Libéria.

Les pays du hotspot, notamment le Ghana, le Cameroun et le Libéria, connaissent un grand déplacement vers le sud des populations de jeunes gens en raison de plus grandes opportunités économiques qui s'y présentent. Représentant l'immigration nette vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, la population urbaine totale de la zone côtière devrait doubler entre 2000 et 2020 et doubler encore entre 2020 et 2050 (UEMOA 2010). Les impacts en termes d'utilisation des terres se traduisent par la diffusion horizontale des zones bâties, la diffusion du développement le long des routes côtières, et l'augmentation des pressions environnementales de la production alimentaire dans les paysages côtiers tel qu'à travers la culture du riz, la production de sel, et l'augmentation de l'effort de pêche (UEMOA 2010). L'urbanisation est l'un des facteurs qui contribuent à la perte de grandes superficies de forêts de mangroves au sein du hotspot, principalement au large des côtes du Nigéria et du Cameroun.

Bien que le littoral soit sujet à l'érosion naturelle et aux processus de sédimentation en raison de l'énergie élevée des vagues et d'une forte dérive littorale dans la région, ces phénomènes sont accentués par les activités humaines associées au développement résidentiel et commercial, telles l'exploitation minière du sable/du gravier le long de la côte, la construction de barrages sur les cours d'eau, la construction de ports et de jetées, le dragage et la destruction de mangroves. Les

ports et la construction de jetées sont responsables des taux d'érosion de 15-25 mètres par an au Nigéria, au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire, en raison de l'altération du transport des sédiments le long de la côte et du dragage (IIGCC 2010, IIGCC 2006). Cela peut avoir un impact sur la biodiversité en endommageant des habitats importants, tels que les mangroves, les estuaires, les dunes de sable et les herbiers marins, et peut réduire les possibilités pour plus d'options de développement durable. Pour que le développement du tourisme côtier dans le hotspot progresse avec succès, il est recommandé de tirer des enseignements des expériences de développement côtier en Afrique du Nord et du Nord-Ouest, où l'érosion côtière aurait des effets dévastateurs, avec de nombreuses communautés qui ne peuvent plus vivre près de la mer (UNESCO 2012).

Les grands développements industriels, tels que l'installation de gaz et d'hydrocarbures Punta Europa de Bioko, en Guinée Équatoriale, peuvent aussi conduire à des impacts directs sur les écosystèmes et les populations par le biais de l'érosion côtière, de la pollution, d'eaux usées et d'effluents domestiques et industriels, de déchets solides (en grande partie des matières plastiques) et de la perte et de la dégradation des ressources clés telles que les mangroves. Le développement côtier affecte également toutes les quatre espèces de tortues marines présentes dans le hotspot, qui souffrent de la perte de plages de nidification, en particulier la tortue imbriquée en danger critique d'extinction, qui niche sur l'île de Bioko et à São Tomé et Príncipe. Le bois perdu en mer par les sociétés forestières échoue sur la côte et obstrue les plages de nidification en Guinée Équatoriale et au Cameroun. L'érosion côtière due à l'extraction de sable, à la construction de ports et aux flux actuels irréguliers a compromis la commodité de longues étendues de zones côtières comme sites de nidification, en particulier entre le Ghana et le Nigéria. Il y a aussi des conséquences sociales et économiques des développements côtiers commerciaux, étant donné que l'accès public aux plages devient également de plus en plus restreint et est particulièrement impopulaire auprès des pêcheurs.

8.1.10 Espèces Invasives et Autres Espèces Problématiques, Gènes et Maladies

Les espèces invasives, les gènes et maladies ont été classés ensemble lors d'atelier de concertation comme étant la neuvième plus importante menace dans le hotspot, suivie uniquement des événements géologiques, qui ont été universellement considérés comme mineurs ou non pertinents. Bien que classée au bas de l'échelle, cette menace a des répercussions sur plusieurs habitats et espèces clés, principalement à travers les sous-catégories des espèces invasives, non indigènes et maladies, et des espèces indigènes problématiques et maladies.

Des maladies telles que Ebola et le Virus de l'immunodéficience simienne (VIS) et les maladies respiratoires transmissibles par l'homme, ont été confirmées comme étant des menaces importantes venant des gorilles et des chimpanzés sauvages, avec des flambées de la souche Zaïroise du virus Ebola au Gabon et au Congo qui auraient tué environ un tiers des gorilles du monde et une proportion légèrement plus faible de ses chimpanzés au cours des 20 dernières années (Ryan et Walsh 2011). Par exemple, le gorille de plaine de l'ouest, qu'on trouve au sein du hotspot au Cameroun et au Nigéria, est sérieusement menacé d'extinction en raison d'une combinaison de niveaux de chasse exceptionnellement élevés et de la mortalité induite par Ebola: plus de 90 pour cent dans certaines grandes zones reculées, selon la Liste Rouge de l'UICN, bien que principalement hors du hotspot (par exemple, au Gabon et au Congo). La sous-

espèce de gorille de plaine de l'ouest de la Cross River, qu'on ne trouve que dans une petite zone de la frontière Nigéria-Cameroun, est principalement menacée par la petite taille de sa population et la perte de son habitat; Ebola n'a pas été signalée chez cette population, mais peut devenir une menace à l'avenir.

Le chimpanzé, avec des sous-populations à travers une grande partie du hotspot, y compris dans des Zones clés pour la biodiversité telles que la Réserve forestière de Gola (SLE1) et le Parc national de Sapo (LBR14), est menacé en raison de niveaux élevés de chasse et de la perte de son habitat, ainsi que d'Ebola. Bien que le réservoir qu'est la faune pour Ebola ne soit pas encore confirmé, la récente épidémie en Afrique de l'Ouest a été liée à une transmission zoonotique de la chauve-souris à queue libre angolaise (*Mops condylurus*) en Guinée; de plus gros animaux sauvages (dont les chimpanzés) à cet endroit n'ont apparemment pas été affectés par Ebola (Saéz *et al.* 2015). Le Plan d'action pour la conservation de la sous-espèce de chimpanzé du Nigéria-Cameroun relève que, bien que des flambées d'Ebola n'aient pas été constatées chez les populations de chimpanzés du Nigéria-Cameroun, elles abritent bien l'anthrax et plusieurs souches du paludisme, d'où le fait que la recherche et la coordination sur le terrain avec le Global Viral Forecasting Initiative devraient être encouragées (Morgan *et al.* 2011).

En ce qui concerne les espèces envahissantes, l'infestation de la jacinthe d'eau, originaire d'Amérique du Sud et introduite à l'origine en raison de son grand attrait pour l'introduction de jardins d'eau à travers l'Afrique, est un grave problème pour la santé de nombreux systèmes dans le hotspot, dont le lac Volta au Ghana. La gestion de la jacinthe d'eau coûtait, jusqu'à une date récente, au Nigéria US\$ 639 par hectare et par an pour la lutte mécanique, et US\$ 161 par hectare et par an pour la lutte chimique (Boy et Witt, 2013). L'expérience acquise d'autres régions, en particulier le lac Victoria, semble indiquer que, si des mesures ne sont pas rapidement prises pour résoudre le problème, il y aura de graves conséquences économiques, sanitaires, et environnementales. L'infestation de mauvaises herbes entrave les transports, endommage les équipements utilisés pour la pêche (bateaux, filets, matériel de pêche, etc.), l'irrigation et l'approvisionnement en eau (pompes et autres équipements d'extraction d'eau), et potentiellement affecte l'exploitation des centrales hydroélectriques, avec d'énormes coûts associés. Les mauvaises herbes multiplient également les taux d'évapotranspiration de plusieurs fois, et fournissent des habitats pour des vecteurs de maladies. Une vaste surface de lac couverte par les plantes telles que la jacinthe d'eau peut également réduire les niveaux de pénétration de la lumière et d'oxygène, étant donné que les débris des feuilles de ces plantes s'accumulent; cela peut avoir un impact considérable sur les communautés associées de poissons, de végétaux et d'invertébrés.

Le WorldFish Center travaille avec des partenaires pour introduire le tilapia d'élevage génétiquement amélioré (TEGM), une souche génétiquement améliorée du tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*), pour aider les petits et moyens agriculteurs à surmonter la pauvreté et la faim au Ghana et dans d'autres pays du bassin de la Volta, tel que potentiellement au sein de la Zone clé pour la biodiversité (fw5) du bassin versant oriental de la Volta inférieure, par le biais de l'amélioration de la production aquacole. Ces poissons à croissance rapide profitent déjà à de nombreuses communautés rurales. Cependant, le tilapia d'élevage génétiquement amélioré représente également une menace potentielle pour d'autres espèces d'eau douce s'il s'échappe des fermes expérimentales. Les conséquences de ces évasions sont encore chaudement débattues et

doivent être déterminées par le biais de recherches supplémentaires avant que des erreurs irréversibles ne soient commises.

São Tomé et Príncipe étant un Etat insulaire, les espèces qui y sont introduites ont probablement des impacts écologiques négatifs, bien que cela ait été systématiquement négligé dans des études récentes (R. Lima pers. Comm.). Bien que les seuls mammifères indigènes de ces îles soient les musaraignes et les chauves-souris, ils supportent aujourd'hui des populations de singes, de porcs, de civettes, de rats et de belettes introduites. On y trouve aussi des poissons, des oiseaux et des invertébrés exotiques tels que le très envahissant escargot terrestre géant africain. A l'époque coloniale, ont été introduites de nombreuses espèces végétales, dont beaucoup aujourd'hui se comportent comme des espèces invasives. A titre d'exemples, on peut citer le bambou, le palmier à huile, le cocotier, la quinine, le cannelier, l'avocatier, l'arbre à pain africain et le muscadier africain. L'impact de ces espèces exotiques dans les écosystèmes indigènes n'est pas connu, principalement en raison d'une absence de recherche sur le sujet, bien qu'il soit raisonnable de supposer que tant d'espèces exotiques sur d'aussi petites îles ont probablement des impacts négatifs d'une certaine façon sur les espèces indigènes.

Le champignon mortel pour les amphibiens et dévastateur à l'échelle mondiale, *Batrachochytrium dendrobatidis*, qui a une distribution inégale à travers l'Afrique, a été observé dans la sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée du hotspot (Olsen *et al.* 2013), mais ne semble pas avoir atteint la sous-région forestière de Haute-Guinée probablement en raison de la Fosse de Dahomey, qui est une région aride qui peut constituer un obstacle à sa propagation (Penner *et al.* 2013). La sous-région forestière de Haute-Guinée peut aujourd'hui être la dernière région tropicale, hors mis Madagascar, où le chytride n'existe pas.

8.2 Eléments Moteurs et Causes Profondes

La section suivante explore les causes sous-jacentes ou les éléments moteurs des principales menaces pour la biodiversité dans le hotspot. Les principales causes profondes génériques à l'origine des menaces identifiées décrites dans la Section 8.1 sont analysées dans le Tableau 8.3, et un certain nombre d'entre elles sont ensuite examinées plus en détail. Il est important de relever que, pour la plupart des menaces, il n'existe pas une cause unique identifiable à l'échelle du hotspot. Un examen plus détaillé des éléments moteurs et des acteurs juridiques, politiques et socio-économiques est nécessaire par rapport à un lieu spécifique ou une question spécifique, pour comprendre les complexités de la situation locale et en tirer des solutions acceptables et viables en matière de conservation.

En ce qui concerne les changements dans l'utilisation des terres conduisant à la déforestation, par exemple, il est impossible de discerner une cause profonde unique à l'échelle du hotspot, étant donné que chaque pays est différent sur les plans politique, économique et culturel (Geist et Lambin 2002). La Proposition approuvée de préparation à la REDD du Ghana stipule que "En gros, le problème est celui de la 'dégradation' progressive plutôt que de la 'déforestation', et il est progressif plutôt que dramatique, sans aucune cause principale" (Bamfo 2010). Les éléments moteurs immédiats (et les obstacles associés) comprennent la surcapacité de l'industrie forestière, les défaillances des politiques/des marchés dans le secteur du bois, la croissance démographique, l'augmentation de la demande locale de produits agricoles et ligneux, la forte

demande de bois et de produits forestiers sur le marché international, la forte dépendance par rapport au charbon de bois et au bois de chauffage pour l'énergie en milieu rural et urbain, le développement limité de la technologie dans les systèmes agricoles et la dépendance continue des méthodes cycliques 'd'itinérance sur brûlis' pour maintenir la fertilité des sols. Les éléments moteurs devraient donc être décrits au cas par cas (et il en va de même pour les causes profondes et les éléments moteurs sous-tendant d'autres menaces).

Tableau 8.3 : Les Causes Profondes Sous-tendant les Menaces pour la Biodiversité dans le hotspot des Forêts de Guinée

Causes Profondes	Description
Pauvreté et inégalité des richesses	La majorité des pays du hotspot sont pauvres et les niveaux de pauvreté sont les plus élevés dans les zones rurales où les communautés sont essentiellement dépendantes de l'exploitation directe des ressources naturelles pour leur survie et leurs moyens de subsistance. Bien qu'il y ait une croissance économique rapide et une classe moyenne en développement dans plusieurs pays du hotspot, l'écart de pauvreté se creuse à travers l'Afrique sub-saharienne (les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres). La pauvreté et les inégalités, couplées au manque de solutions de rechange, amènent les communautés à utiliser des pratiques non durables d'exploitation des ressources, qui menacent les sites, les espèces et l'intégrité des écosystèmes.
Pression démographique (croissance démographique, densités des populations, mouvements des populations et évolutions démographiques)	Les populations nationales à travers le hotspot augmentent, avec une proportion croissante vivant dans les centres urbains dans tous les pays. Les modes de croissance et de mouvement des populations varient considérablement entre et dans les pays. Dans les zones rurales, l'augmentation des populations et la migration interne peuvent conduire à une demande fortement accrue de terres, d'eau et de ressources. Cela peut, à son tour, encourager des pratiques non durables d'exploitation des ressources, les conflits pour les terres et les ressources et constituer des menaces directes pour les espèces, les sites et corridors (y compris les aires protégées). Les zones les plus fertiles et les plus productives des terres et des eaux (qui peuvent aussi être des domaines clés pour la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques) sont souvent celles soumises à la plus forte pression pour un développement non durable.
Systèmes dépassés/ inéquitables de jouissance de la terre et des ressources	Les modes de jouissance dépassés et inéquitables que l'on trouve dans de nombreux pays dans le hotspot contribuent à encourager des pratiques d'utilisation des terres non respectueuses de la biodiversité et bloquent la transition vers une meilleure utilisation des terres forestières et agricoles. Les systèmes fonciers et d'accès à la terre qui favorisent les élites et excluent les communautés locales de la participation à la gestion des ressources ou de l'accès aux dites ressources peut inhiber les efforts visant à parvenir à des solutions de conservation et de développement à long terme, durables. La participation des communautés à la cogestion des aires protégées ou à la gestion de la conservation et à l'utilisation durable dans les zones tampons peut être très efficace, mais n'est souvent pas soutenue par la politique, la législation et la gouvernance aux niveaux national et local.

Causes Profondes	Description
Les tendances socio-économiques, les modèles de développement et les pressions financières	Les changements intervenus dans les habitudes de la société et les modes de développement peuvent apporter de nouvelles pressions sur les espèces et les habitats. Par exemple, l'amélioration de la richesse, de la santé, et de l'éducation peut conduire une plus grande attention accordée à la conservation, mais peut aussi conduire à de plus fortes demandes de ressources. Les nouvelles technologies et les moyens de communication changent la façon dont les gens gèrent et exploitent les ressources naturelles et font les affaires et le commerce. Les conflits peuvent déplacer de grands nombre de personnes exploitant les ressources pour leur survie et entraîner la perte de leur attachement à la terre et aux systèmes de gestion de celle-ci. Les politiques et les influences de développement et économiques mondiales, régionales et nationales peuvent avoir des impacts négatifs imprévus. La structure des échanges, la propriété et la gestion des terres subissent des changements majeurs dans les pays du hotspot à la suite de nouvelles influences internationales en matière économique et de développement. Les incitations perverses peuvent inciter à des pratiques non durables (par exemple, la promotion des biocarburants au détriment d'autres utilisations de la terre). La récession mondiale, les changements dans le commerce international et la concurrence, les changements des prix des produits de base, peuvent également conduire à des conséquences imprévues et souvent négatives.

8.2.1 Modes de Jouissance Dépassés/Inéquitables de la Terre

Les arrangements fonciers obsolètes et inéquitables pour les ressources foncières et naturelles que l'on trouve dans de nombreux pays du hotspot contribuent à des pratiques d'utilisation des terres non respectueuses de la biodiversité et bloquent la transition vers une meilleure utilisation des forêts et des terres agricoles. Comme indiqué dans le Chapitre 5 (Section 5.1), le régime foncier dans les pays du hotspot est souvent un mélange de droits fonciers coutumier et statutaire, conduisant à des divergences et à des conflits quand les deux systèmes sont appliqués. En outre, c'est une caractéristique de tous les pays francophones ouest-africains faisant partie du hotspot et de certains des pays anglophones (notamment le Ghana) que le droit sur l'arbre et le droit foncier soient séparés. La conséquence est que la terre agricole peut appartenir à une personne et les arbres indigènes se trouvant là-dessus à une autre. Cette situation remonte à une époque antérieure où les cultures appartenaient à leur producteur et les arbres à l'Etat ou au propriétaire de la terre qui louait la terre au cultivateur. Cette situation a généré des problèmes majeurs dans la ceinture du cacao au Ghana. Le cacao est une culture qui pousse bien à l'ombre de la forêt et un paysage de cacao pourrait aussi être un paysage forestier. Cependant, les producteurs de cacao en ont tellement assez des entrepreneurs abattant des arbres, détruisant des cacaoyers et offrant de faibles compensations, qu'ils détruisent souvent volontiers les jeunes plants forestiers tels qu'ils apparaissent, pour éviter les ennuis à l'avenir.

La scission de la propriété entre la terre et les arbres a au moins trois conséquences négatives importantes pour la biodiversité. Tout d'abord, elle détruit ce qui serait autrement une utilisation de la terre protectrice de la biodiversité. Deuxièmement, elle contraint les agriculteurs qui ont besoin de bois de construction d'en chercher, parfois illégalement, dans des réserves forestières et des aires protégées au lieu d'utiliser ce qu'ils ont sur leur propre terre. Troisièmement, par rapport aux parties de l'Afrique où les arbres des exploitations agricoles appartiennent clairement à leurs propriétaires, les agriculteurs sont découragés de planter des arbres pour leur propre bois de construction, leur bois de chauffage et leur utilisation à des fins nutritionnelles, et d'en vendre: une solution évidente pour accroître le couvert forestier est bloquée (Shepherd et Kofi Nyame 2009). Comme conséquence, les scieries ne sont toujours préparées que pour les gros

arbres de la forêt, et la transformation d'arbres de plus petit diamètre provenant des champs, par exemple, l'agroforesterie, existe à peine.

8.2.2 Tendances Socio-économiques, Modèles de Développement et Pressions Financières

Les politiques de développement et économiques et budgétaires et les influences mondiales, régionales et nationales peuvent avoir des impacts négatifs imprévus sur la biodiversité et les écosystèmes et inhiber le développement durable, en grande partie à travers leur rôle dans la provocation du changement d'utilisation des terres. Les changements dans les habitudes de la société et les modes de développement peuvent apporter de nouvelles pressions sur les espèces et les habitats. Par exemple, des niveaux de richesse, de santé et d'éducation croissants peuvent conduire à de plus grands investissements dans la conservation, mais ils peuvent également conduire à de plus fortes demandes d'exploitation des ressources (par exemple, l'aménagement du territoire pour de nouveaux logements, des routes, l'accès et les infrastructures pour les loisirs et le tourisme). Comme la population des pays du hotspot devrait être multipliée par 1,5 d'ici 2030 (voir le Chapitre 5), ces pressions accrues sont probables. Des enquêtes récentes auprès d'investisseurs dans la région indiquent qu'il y a une augmentation prévue de 25 pour cent des dépenses en infrastructures (PwC 2014), avec des impacts potentiels sur la fragmentation de l'habitat. Les nouvelles technologies et les moyens de communication changent également les façons dont les gens gèrent et exploitent les terres, l'eau et les ressources naturelles et font les affaires et le commerce. Les guerres et les conflits peuvent conduire au déplacement d'un grand nombre de personnes dépendant des ressources naturelles pour leur survie, ainsi qu'à la perte de leur précédent attachement aux paysages et aux systèmes de gestion des terres qui auraient pu fonctionner de manière durable auparavant.

La structure des échanges, la propriété foncière et la gestion des ressources naturelles connaissent des changements majeurs dans les pays du hotspot à la suite de nouvelles influences économiques et de développement international, notamment de la Chine et d'autres investisseurs dans le hotspot et de l'accroissement des relations commerciales "Sud-Sud". Les accords entre les pays du hotspot et la Chine tels que les 'infrastructures pour le pétrole' ont le potentiel pour créer des situations de 'Perdant-Perdant' pour la biodiversité, en raison de la possible incursion des infrastructures dans les zones riches en biodiversité et des effets indirects de l'augmentation de la consommation de pétrole et des changements climatiques. Des incitations perverses ou d'autres arrangements financiers peuvent motiver des pratiques non durables (par exemple, des pauses fiscales et des incitations pour la promotion des biocarburants au détriment d'autres utilisations de la terre qui sont plus écologiquement et socialement durables et équitables, telles que l'entretien des forêts riches en biodiversité et en carbone ou la production de cultures vivrières). Les récessions mondiales, l'évolution du commerce international et de la concurrence internationale, et la volatilité des prix des matières premières peuvent également conduire à des impacts négatifs imprévus sur les espèces et les sites.

Une variété d'initiatives déjà existantes et imminentes dans la région a des implications pour les forêts. Cela inclut une pression croissante pour la conversion directe de terres forestières à d'autres utilisations, ainsi que les effets de l'aliénation de terres touchant les petits agriculteurs, qui conduiront probablement à une pression accrue sur les forêts restantes. Par exemple, une

rentabilité accrue et l'accès aux investissements est en train de changer les modes de production d'huile de palme (une culture de petits exploitants traditionnels, par exemple, voir GRAIN 2014) dans le hotspot, et d'encourager le développement de grandes plantations industrielles. Des moratoires récents sur le déboisement et les pénuries de terres en Asie du Sud-Est ont également été liés au ciblage accru de la zone tropicale de forêt africaine par les sociétés multinationales pour la production de l'huile de palme (par exemple Feintrenie, 2012 dans Linder 2013). Beaucoup de pays du hotspot se sont récemment engagés (lors d'une réunion tenue en Côte d'Ivoire en 2013) pour l'expansion du palmier à huile aux fins de développement. Au Ghana, est également prévue une croissance significative de la production de cacao puisque le gouvernement s'est engagé à fournir des intrants gratuits et à améliorer les infrastructures au profit des agriculteurs dans ce secteur (PwC 2014).

Les grands baux fonciers qui ont déplacé de petits agriculteurs dans le Nord-Est et l'Est de l'Afrique peuvent ne pas encore être une caractéristique importante des pays du hotspot, mais un autre changement est en cours. En février 2014, le G8 (à travers sa Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition) a fait part de son intérêt pour "la stimulation de l'agriculture et la lutte contre la pauvreté" en invitant les grandes entreprises à créer de grandes exploitations commerciales dans de nombreuses parties de l'Afrique, dont l'Afrique de l'Ouest (The Guardian 2014). Beaucoup de cultures proposées, note l'article, sont en fait des cultures de rente destinées à l'exportation, telles que le coton et l'huile de palme, mais elles ne seront pas cultivées par les petits exploitants comme c'est le cas avec le cacao. Il est probable que bon nombre des petits exploitants déplacés soient poussés vers les zones forestières restantes à la recherche de terres.

8.2.3 Pauvreté et Inégalité de Richesse

L'écart entre les riches et les pauvres dans les pays du hotspot se creuse (voir la Section 5.2.3 et le Tableau 8.4). La distribution très inégale des revenus génère, parmi ses effets secondaires, le manque de confiance envers les autorités, une pauvreté profonde qui devient plus difficile à alléger étant donné que l'écart de revenu entre les riches et les pauvres se creuse, et l'indifférence conséquente chez les riches par rapport à la situation des pauvres. Cependant, même si les populations rurales devraient se sentir marginalisées, les lois et les normes au niveau local peuvent être toujours en place dans de nombreux domaines pour un partage relativement équitable et durable des ressources naturelles. C'est l'incapacité des populations rurales pauvres à demander à des étrangers des comptes qui cause de nombreux problèmes aux niveaux des sites et des écosystèmes.

Les pays ayant les plus hautes perceptions de la corruption sont la Guinée Équatoriale, la Guinée, le Nigéria et le Cameroun (Tableau 8.4). La corruption et la tolérance de l'inégalité et l'injustice extrêmes rendent difficile l'atteinte de solutions de conservation efficaces et équitables. Par exemple, la transformation d'écosystèmes naturels en terres agricoles et en zones résidentielles, ainsi que le développement de grands projets d'infrastructures, sont plus susceptibles d'être stimulés par de grands intérêts commerciaux et facilités par la corruption, que le résultat des actions des pauvres des zones rurales.

Tableau 8.4 : Classements suivant l'Indice de Gini et l'Indice de Perception de la Corruption pour les Pays du hotspot

Pays	Classement ¹ suivant le coefficient de Gini (et Année)	Indice de perception de la corruption de Transparency International (classement sur 177 pays notés ²)
Bénin	Aucune donnée	94
Cameroun	38,9 (2007)	144
Côte d'Ivoire	41,5 (2008)	136
Guinée Équatoriale	Aucune donnée	163
Ghana	42,8 (2006)	63
Guinée	39,4 (2006)	150
Libéria	39,4 (2007)	83
Nigéria	48,8 (2010)	144
São Tomé et Príncipe	Aucune donnée	Aucune donnée
Sierra Leone	35,4 (2011)	119
Togo	39,3 (2011)	123

Source: Transparency International.

1 = Le coefficient de Gini évalue la mesure dans laquelle la répartition du revenu ou les dépenses de consommation parmi les individus/ménages dans une économie s'écarte de la répartition équitable: la taille de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Un indice de 0 signifierait une égalité parfaite et 100 une parfaite inégalité: donc plus le nombre est élevé, plus grand est l'écart entre les riches et les pauvres. Les données viennent de plusieurs années, mais lorsque la Banque mondiale dispose de données pour plus d'une année pour l'un de ces pays, la tendance est toujours à la hausse vers une plus grande inégalité. Les données sont issues de l'année la plus récente disponible. Une répartition très inégale génère, parmi ses effets secondaires, le manque de confiance envers les autorités, plus la pauvreté profonde devient de plus en plus difficile à alléger, plus l'écart de revenu entre les riches et les pauvres grandit, et l'indifférence chez les riches par rapport à la situation des pauvres.

2 = L'Indice de perception de la corruption de Transparency International mesure les niveaux de corruption tel qu'elle est perçue par un éventail de parties prenantes dans les pays classés. Il n'y a presque par définition aucun moyen de mesurer la corruption réelle. Toutefois, cet indice est un indicateur de substitution pour la qualité de la gouvernance dans un pays. Plus le nombre est élevé, plus mauvaise est la gouvernance.

8.2.4 Pression Démographique et Migrations vers le Sud

Les populations aussi bien urbaines que rurales des régions du hotspot continuent de croître, exerçant des pressions sur la terre et les ressources naturelles, en particulier là où l'immigration s'ajoute à ces tendances. Toutefois, le clivage entre les urbains et les ruraux pour les pays du hotspot est inférieur à la moyenne africaine (voir le Chapitre 5 pour une discussion plus détaillée des facteurs démographiques et socio-économiques dans le hotspot). Bien que les taux d'urbanisation soient en augmentation, 70 pour cent de la population d'une grande partie de l'Afrique est encore rurale parce qu'il y a eu trop peu d'investissements dans des opportunités d'emploi en milieu urbain. Les activités de cette population rurale sont associées à un certain nombre des principaux éléments moteurs des menaces pour la biodiversité dans le hotspot, tels que l'expansion de l'agriculture et la consommation de la viande de brousse. Bien que de nombreuses zones rurales souffrent encore de croissances démographiques rapides et des pressions associées sur les ressources naturelles, les taux globaux de croissance de la population africaine ont commencé à baisser. Cela pourrait constituer les signes très précoces d'une transition qui finira par profiter à la conservation et à un développement plus durable dans les zones rurales.

À l'échelle régionale, une proportion importante de la population se déplace également vers le Sud, avec des conséquences sur les habitats et les espèces du hotspot. La sécheresse et les changements climatiques (abordés au Chapitre 9) et l'instabilité politique dans les pays ne faisant pas partie du hotspot, tels que le Mali, ont contraint de nombreux anciens pasteurs à s'installer plus au sud dans des pays tels que le Burkina Faso et le Niger où l'agriculture est possible. A leur tour, les descendants des agriculteurs qui se sont installés dans ces zones, comprenant qu'il n'y aurait probablement pas de terre et que les options de subsistance futures seraient très limitées, ont émigré en grand nombre vers le sud en direction des pays situés le long de la côte de l'Afrique occidentale et centrale, en particulier le Ghana, le Cameroun et le Libéria. Certains trouvent un emploi en milieu urbain et sans doute d'autres s'installent dans les zones rurales, au départ comme employés d'agriculteurs plus riches. Les implications de cette migration pour la conservation de la biodiversité n'ont pas encore été sérieusement examinées, mais il est probable que la conséquence soit que les populations urbaines et rurales dans des parties du hotspot continuent d'augmenter rapidement, alors que les taux de croissance naturelle de la population baissent, avec une augmentation concomitante de la pression sur les terres et les ressources naturelles.

Des mouvements de réfugiés et l'augmentation des densités de population qui en résultent dans de nouvelles régions conduisent également à des pressions accrues sur les ressources naturelles et à la dégradation de l'environnement. En 2002, plusieurs centaines de milliers de réfugiés qui ont fui les conflits en Sierra Leone et au Libéria ont été déplacés vers la Guinée (avec des densités de population locales déjà élevées de 400 par km²). Beaucoup d'entre eux se trouvaient dans la région de la Guinée familièrement appelée 'Bec de perroquet': une petite superficie de terre avançant vers le sud dans la Sierra Leone, entre les rivières Meli et Mokona (dans la limite du hotspot), là où il y a des preuves claires de la dégradation environnementale et de la perte de couvert forestier sur les images prises par satellite avant et après l'afflux de réfugiés. Beaucoup de gens se sont installés de manière semi-permanente dans la région, qui est passée d'une mosaïque de forêts, de villages et des parcelles agricoles à un sol nu sans presque aucune forêt restante (PNUE 2008). Paradoxalement, la forêt se régénère rapidement dans les zones évacuées par les réfugiés si elles ne sont ensuite pas cultivées et occupées. Ce phénomène a eu lieu dans le nord de l'Ouganda où le conflit armé a favorisé par inadvertance une grande repousse de la forêt (Shepherd *et al.* 2013). Une telle régénération aurait pu avoir aussi lieu dans des parties du hotspot affectées par les conflits, bien qu'une étude plus approfondie soit nécessaire.

Le déplacement de personnes à travers les frontières et à l'intérieur des pays est susceptible de continuer à apparaître comme un moteur du changement de l'environnement dans le hotspot. Rien qu'au Nigéria, la Commission nationale pour les réfugiés a rapporté 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays à partir de décembre 2013 (IDMC 2014). Le Centre de surveillance des déplacements internes énumère les causes des déplacements au Nigéria comme étant: les conflits intercommunautaires entre chrétiens et musulmans dans le Middle Belt du pays; d'autres violences religieuses, sectaires et électorales; les attaques de Boko Haram, et les réponses du gouvernement, dans le nord-est du Nigéria; les expulsions forcées, par exemple, des bidonvilles; les inondations récurrentes dans les basses terres et les zones côtières; et la désertification dans le nord. Le HCR (2015) note également qu'il y a plus de 14 000 réfugiés, principalement des Ivoiriens et des Togolaise, au Ghana.

8.3 Obstacles à l'Action

Les obstacles aux actions de conservation se rapportent aux facteurs politiques, socio-économiques, financiers et autres qui empêchent ou réduisent l'impact des efforts de conservation, actuels et potentiels. Les principaux obstacles identifiés dans le hotspot sont présentés dans le Tableau 8.5. Comme mentionné ci-dessus, ces obstacles sont étroitement liés aux éléments moteurs des menaces pour la biodiversité. Par exemple, les arrangements fonciers motivent des pratiques qui sont nuisibles pour la biodiversité, et ces arrangements inéquitables créent également un obstacle à certaines réformes. Les sections suivantes abordent plus en détail trois principaux obstacles, à savoir: les faiblesses législatives et politiques; la mauvaise gouvernance; et le manque de sensibilisation et d'éducation.

Tableau 8.5 : Obstacles à l'Atteinte des Objectifs de Conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Obstacles	Description
La faiblesse des politiques et de la législation (et/ou de l'application des règlements) pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes, et le contexte des politiques plus large (utilisation des terres, secteurs de production, développement, etc.)	Les obstacles juridiques à la réalisation des objectifs de conservation comprennent la faiblesse de la législation et/ou de la réglementation au niveau national (pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes, y compris les aires protégées). Lorsque la législation est suffisante, elle peut ne pas être appliquée de manière adéquate (par exemple, le commerce d'espèces menacées, les règlements de la pêche pour une utilisation durable). Des obstacles spécifiques peuvent être identifiés au niveau national et par rapport à des questions spécifiques de conservation (espèces, sites, corridors) en tant que base d'une réforme législative ou d'un règlement et d'une gestion renforcés. Aux niveaux national et régional, l'élaboration des politiques est souvent très lente et les politiques sont mal intégrées ou contradictoires, incapables de fournir un cadre favorable à la conservation. Les politiques de développement et d'autres politiques sectorielles ne prennent souvent pas en compte les besoins de la biodiversité et ne fournissent pas un contexte politique favorable pour une gestion durable de la biodiversité et d'écosystèmes clés. Les politiques sectorielles n'intègrent ni les valeurs réelles de la biodiversité et des écosystèmes en matière de soutien du développement et des moyens de subsistance, ni la nécessité d'approches écosystémiques de la gestion. Elles excluent ou inhibent fréquemment la participation des communautés locales à la planification et à la gestion de l'utilisation des terres.
Une mauvaise gouvernance (environnementale et autre): du niveau de base au niveau régional	Une mauvaise gouvernance, à la fois des ressources environnementales/naturelles et dans d'autres secteurs (tels que la planification plus globale de l'utilisation des terres et le développement), peut conduire à des impacts négatifs directs sur les espèces et les écosystèmes (par exemple, la destruction ou la perte d'habitat pour d'autres utilisations des terres, la surexploitation ou le surdéveloppement, et la pollution). La mauvaise gouvernance (en matière d'élaboration des politiques, de législation, de réglementation et de mise en œuvre) se produit aux niveaux local, national et régional. Par exemple, les communautés locales et la société civile peuvent être exclues de la prise de décisions à différents niveaux et l'impact global est fréquemment la destruction ou la réduction de la biodiversité et des services écosystémiques (la base des ressources naturelles dont la plupart des communautés rurales et leurs moyens de subsistance dépendent).

Obstacles	Description
Le manque d'éducation et de sensibilisation, la compréhension et la reconnaissance des valeurs réelles de la biodiversité et des écosystèmes	Les attitudes et la conscience des valeurs et des questions de gestion des ressources naturelles sont des facteurs clés dans la réussite ou l'échec des efforts visant à parvenir à la conservation et la gestion durable. Si les services écosystémiques et la biodiversité ne sont pas compris et/ou sont sous-évalués, les particuliers et les institutions sont plus susceptibles de prendre des décisions fondées sur les gains et l'exploitation à court terme, plutôt que sur une perspective de conservation et de développement durable à long terme. Les niveaux d'éducation constituent également un facteur très important en matière de pauvreté et de développement. L'éducation (des filles en particulier) ralentit généralement les taux de croissance de la population, donne aux communautés une plus grande influence sur la politique et le processus décisionnel et l'accès à plus d'options de moyens de subsistance et de génération de revenus. L'importance cruciale de la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes pour les possibilités de moyens de subsistance et de développement, en particulier chez les populations rurales pauvres, est souvent ignorée ou négligée.
Manque d'accès à des alternatives (par exemple, des pratiques d'utilisation plus durables des terres et des ressources, de nouvelles formes de génération de revenus, de nouvelles technologies)	Aux niveaux de base, en particulier, les communautés sont souvent contraintes ou poussées à mener des pratiques non durables d'utilisation des terres ou d'exploitation des ressources naturelles par manque de solutions de rechange. Cela peut être le résultat d'une variété de facteurs ou d'autres obstacles (spécifiques à la communauté ou à la localité) -- incapacité des communautés à accéder à des idées, à des technologies ou à un soutien financier pour initier des alternatives; barrières politiques, législatives ou pour l'accès aux ressources, etc.; énergie.
Le manque de connaissances et d'idées / manque d'accès à des réseaux pour des échanges d'idées	Les communautés rurales en particulier, peuvent ne pas avoir accès à de nouvelles idées et technologies qui peuvent soutenir des pratiques plus durables et à des possibilités d'apprendre de l'expérience des autres (niveaux national et régional). Des concertations communautaires et des évaluations de projets signalent toujours que le réseautage, les visites d'échange (voir ce que les autres font avec succès), l'échange d'idées et d'expertise sont quelques-unes des façons les plus efficaces d'apprendre et de parvenir à un changement positif.
Le manque de capacités pour une conservation et une gestion durable efficaces	Un manque de capacités à tous les niveaux du gouvernement et de la société civile inhibe souvent les mesures efficaces de conservation. Il peut être un obstacle au niveau individuel, communautaire et institutionnel. Les composantes sont: le manque de volonté politique; le manque de compétences, d'expertise et de personnes formées de manière adéquate; l'absence de capacité organisationnelle ou de systèmes de gestion; le manque de personnel et de matériels/équipements, etc.; la mauvaise gouvernance et le manque de responsabilisation. De nombreuses aires protégées individuelles et des systèmes nationaux d'aires protégées dans le hotspot manquent de la capacité nécessaire pour gérer et conserver efficacement la biodiversité et les écosystèmes à l'intérieur des aires protégées. Hors des zones protégées, la capacité d'intégration des approches de la société civile et du gouvernement et d'atteinte d'une gestion efficace de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes clés est très faible dans la plupart des pays.

8.3.1 Faiblesses Législatives et Politiques

Le seul plus grand obstacle à la réalisation de bons résultats de conservation dans le hotspot est probablement l'élaboration et l'application d'une politique et d'une législation en matière de conservation. Aux niveaux national et régional, l'élaboration des politiques est souvent très lente (par exemple, le Code Forestier de 1965 du Libéria est en cours d'examen depuis 2002), et les

politiques sont mal intégrées ou contradictoires, incapables de fournir un cadre favorisant la conservation.

Comme indiqué à la Section 6.2, tous les pays du hotspot ont ratifié les principaux accords multilatéraux sur l'environnement, et la plupart disposent d'un cadre juridique pour les aires protégées et la foresterie. En effet, dans de nombreux pays africains, la politique forestière a été actualisée dans les années qui ont suivi le Sommet de la Terre des Nations Unies en 1992. Certaines lois environnementales dans le hotspot remontent à l'époque coloniale, mais les réformes sont en cours, avec le secteur forestier en tête. Par exemple, le Bénin a adopté une nouvelle politique forestière en 2011, tandis que le Nigéria examine actuellement la sienne. Les politiques forestières en Afrique accordent aujourd'hui un rôle de loin plus important et un ensemble de responsabilités aux populations locales que ne le faisaient les politiques forestières coloniales. Beaucoup d'expérience a été acquise sur la façon de travailler efficacement avec les communautés et d'autres acteurs non gouvernementaux tels que les gestionnaires forestiers, comme un résultat, bien qu'il y ait du chemin à faire. Des aspects de la politique de conservation dans le hotspot sont, cependant, très en retard sur ce processus. Aucun pays du hotspot ne dispose d'une législation sur la conservation des espèces, et seulement deux disposent de lois ayant trait à la conservation basée sur les communautés (Cameroun et Ghana), bien que cela représente un degré de progrès. La réforme de la politique forestière peut servir de modèle pour la réforme des politiques de conservation; cette expérience a montré que les actualisations des politiques forestières ont été guidées par une nouvelle et meilleure expérience de terrain sur le terrain. Dans le moyen terme, les obstacles aux politiques de conservation peuvent être mieux éliminés d'une manière similaire: de bas en haut, en érigeant les fondements d'un plus grand rôle pour la gestion communautaire des ressources naturelles.

Les lacunes et les faiblesses en matière de politiques et de législation dans d'autres secteurs peuvent également avoir des implications cruciales pour les résultats de conservation. Par exemple, comme indiqué à la Section 6.3.5, seuls quatre pays du hotspot disposent d'une législation sur la planification de l'utilisation des terres. Les politiques de développement et d'autres politiques sectorielles ne prennent souvent pas en compte les besoins de la biodiversité et ne fournissent pas un contexte politique favorable pour une gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes essentiels. Par exemple, les politiques et les objectifs de développement socio-économique peuvent formuler la conservation comme un coût qui ne peut être couvert tant que les niveaux de développement sont plus élevés. En outre, bien que tous les pays du hotspot aient des exigences pour les évaluations d'impacts environnementaux (EIE), on ignore si ces exigences sont systématiquement appliquées, si les évaluations répondent aux normes de qualité ou si leurs recommandations sont mises en œuvre. De mauvaises normes d'EIE, associées à de mauvaises définitions de la forêt 'dégradée' ou 'secondaire', peuvent encourager l'affectation des zones forestières à la conversion à l'agriculture, comme tel aurait été le cas pour une concession de palmiers à huile dans le sud-ouest du Cameroun (Linder 2013).

En outre, les politiques sectorielles (par exemple, l'utilisation des terres, les secteurs de production tels que la pêche et l'agriculture, les aires protégées) ne comportent pas une compréhension ou une évaluation des valeurs réelles de la biodiversité et des services écosystémiques en matière d'étayage du développement et des moyens de subsistance, ni la nécessité d'approches écosystémiques de la gestion. Elles excluent aussi fréquemment ou

inhibent la participation des communautés locales à la planification et à la gestion de l'utilisation des terres. L'Indice de démocratie environnementale de l'IRG (une mesure des lois au niveau national pour protéger la démocratie environnementale) comprend une mesure de la participation. De tous les pays du hotspot inclus dans les classements provisoires de 2015, aucun n'a un score supérieur à la moyenne pour ce qui est de la participation: le Bénin est 55^{ème} sur 70 pays, tandis que le Ghana est 51^{ème} et le Nigéria, 38^{ème}.

8.3.2 Mauvaise Gouvernance

La mauvaise gouvernance sous-tend nombre des causes profondes des menaces qui pèsent sur les espèces et les écosystèmes dans tout le hotspot et fait obstacle aux efforts déployés pour s'attaquer aux catalyseurs de ces menaces. Par exemple, la pauvreté rurale est souvent un produit d'une mauvaise gouvernance à travers des facteurs tels que: l'absence de disposition pour une éducation efficace et ainsi une potentielle sortie de la pauvreté; le manque d'accès aux marchés et à d'autres services essentiels, tels que les soins de santé; et l'absence de programmes d'épargne et de prêts pour les pauvres. Ces services et des conditions favorables peuvent jouer un rôle important en matière d'appui à l'allègement de la pauvreté. Par exemple, une étude récente de la FAO et du FIDA sur la reconstruction du potentiel de production alimentaire de l'Afrique de l'Ouest note que "les chaînes de valeur inclusives" sont essentielles pour l'amélioration des moyens de subsistance des ruraux pauvres, que les marchés devraient être plus ouverts aux petits producteurs, y compris les femmes, et que les contraintes rencontrées par les femmes dans l'accès aux ressources (terre, crédit, technologie, formation, vulgarisation) devraient être éliminées (Elbehri 2013).

Une mauvaise gouvernance joue également un rôle dans la stimulation des programmes et des initiatives de développement mal gérés ou à courte vue qui conduisent souvent à des impacts environnementaux qui dégradent les écosystèmes mêmes qui sous-tendent les moyens de subsistance aussi bien ruraux qu'urbains. Par exemple, les programmes visant à promouvoir une agriculture industrielle et intensive, en tant qu'une voie vers le développement économique, comportent des risques sociaux, environnementaux et économiques négatifs importants. Lorsqu'on fait passer la terre des usages traditionnels à d'autres usages, tels que la production de biocarburants ou d'autres cultures de rente, si les besoins des agriculteurs locaux et des travailleurs ne sont pas satisfaits, alors la pression est accrue sur la banque de terres agricoles en diminution et les moyens d'existence ruraux et la sécurité alimentaire sont exposés à des risques. Ces pressions peuvent, à leur tour, accroître la demande de terres et de ressources maintenues actuellement dans les aires protégées, les réserves forestières et les aires naturelles non protégées. Par exemple, il est suggéré que les US\$ 800 millions d'investissements dans la culture du riz à grande échelle encouragés dans le cadre de la coopération de la Côte d'Ivoire avec la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition du G8, conduiront au déplacement de dizaines de milliers de petits exploitants, bien qu'ils soient destinés à améliorer les conditions rurales (GRAIN, 2013).

La corruption dans le hotspot a déjà été abordée dans la section ci-dessus sur les éléments moteurs, par rapport à la pauvreté et à l'inégalité, mais il est important de mettre l'accent sur son rôle dans l'enracinement de la mauvaise gouvernance et l'empêchement de résultats améliorés en matière de conservation. L'indice de perception de la corruption de Transparency International

(voir le Tableau 8.4), qui est fréquemment utilisé comme un indicateur de substitution pour la qualité de la gouvernance dans un pays au niveau national, montre que la Guinée Équatoriale et la Guinée ont les plus hauts niveaux de corruption perçus, et le Ghana et le Libéria, les derniers parmi les pays du hotspot. La corruption et le manque de transparence ont par le passé facilité l'accès aux forêts pour l'exploitation forestière; le potentiel de la corruption de faciliter l'approbation de grandes concessions foncières et de grands projets d'infrastructures, sans une bonne planification, une bonne évaluation et une bonne atténuation des risques est susceptible d'apparaître comme un autre problème pour les initiatives de conservation dans le hotspot.

Comme décrit dans la Section 6.1.2, les guerres civiles et les conflits, passés et actuels, dans certaines parties du hotspot ont également été liés à une mauvaise gouvernance, soit comme une cause (tels que les conflits sur le partage de la richesse pétrolière et la responsabilité de la dégradation de l'environnement dans le Delta du Niger) soit comme un résultat (quand un conflit en cours ou ses conséquences réduisent la primauté du droit). Les deux guerres civiles en Côte d'Ivoire de 2002 à 2007 et de 2010 à 2011, ont abouti à une situation politique très instable et l'importante perte de forêts qu'a connue ce pays entre 2000 et 2010, y compris au sein des réserves forestières, peut être liée aux conséquences des conflits et à la perte de contrôle du gouvernement. Les conflits dans le hotspot ont également entraîné des déplacements massifs de populations à l'intérieur et entre des pays (par exemple de la Sierra Leone à la Guinée au cours de la guerre civile en Sierra Leone, 1991-2002). Certaines de ces populations restent cantonnées dans des enclaves. Cela conduit à une pression accrue sur les ressources naturelles locales, sans des structures sociales ou une réglementation de l'exploitation des terres et des ressources sociales pour soutenir une utilisation durable et la conservation.

Une conservation efficace requiert plus que des politiques et des lois appropriées au niveau national. Elle requiert également l'application effective des lois, et une bonne gouvernance au niveau local. La gouvernance au niveau local peut souvent être améliorée, même lorsque la gouvernance au niveau national est mauvaise, à travers des possibilités d'expérimentation, de démonstration et des réformes spécifiques locales apportées par les projets mis en œuvre sur le terrain. Des approches basées sur les paysages ou les écosystèmes appliquées au niveau local peuvent également améliorer la gouvernance de la conservation et d'autres initiatives. De telles approches impliquent la compréhension de la manière dont les forêts, les aires protégées, les zones agricoles et les sources d'eau s'intègrent pour soutenir les moyens de subsistance locaux, le développement ou le renforcement des structures de gestion qui soutiennent une variété d'utilisations des terres, et l'encouragement des différents secteurs et acteurs à travailler les uns avec les autres, avec des résultats potentiellement positifs en matière de gouvernance.

8.3.3 Manque d'Education, de Sensibilisation et de Compréhension pour une Conservation Efficace

Les attitudes et la sensibilisation par rapport à la gestion des ressources naturelles sont des facteurs clés du succès ou l'échec des efforts fournis pour parvenir à la conservation et la gestion durable. Cela est vrai à de nombreux niveaux, des décideurs politiques nationaux et régionaux aux communautés locales, aux promoteurs de projets nationaux et internationaux dans des secteurs tels que l'exploitation minière et l'agriculture. Si les services écosystémiques et la biodiversité ne sont pas compris et/ou sont sous-évalués, les particuliers et les institutions sont

plus susceptibles de prendre des décisions fondées sur les gains et l'exploitation à court terme, plutôt que sur une perspective de conservation et de développement durable à long terme. Les développements préjudiciables et non durables l'emportent souvent sur la conservation et la gestion durable.

Les niveaux d'éducation constituent un facteur très important en matière de lutte contre la pauvreté et de conservation. L'éducation (surtout des filles) ralentit généralement les taux de croissance de la population, donne aux communautés une plus grande influence en matière de politique et de prise de décision, et accroît l'accès aux moyens de subsistance et les options de génération de revenus (Tuwor et Sossou 2008). En moyenne, à l'échelle mondiale, une seule année de classe fait augmenter les revenus de 10 pour cent (UNESCO 2014). Les taux d'alphabétisation en Afrique de l'Ouest, bien que s'améliorant, restent parmi les plus bas du monde (IRIN 2009). Comme le montre la Section 5.2.4, les taux d'alphabétisation des adultes, en tant qu'un indicateur des niveaux d'éducation, varient considérablement à travers le hotspot, de 94 pour cent en Guinée Équatoriale (le plus élevé) à 41 pour cent en Guinée (le plus faible). D'autres pays ayant des taux d'alphabétisation compris dans la fourchette de 40-50 pour cent sont le Bénin et la Sierra Leone. Les taux d'inscription dans les enseignements secondaire et tertiaire dans les pays du hotspot sont également relativement faibles: le taux d'inscription dans le secondaire est en moyenne environ 34 pour cent, tandis que le taux moyen d'inscription dans le supérieur est d'environ 9 pour cent. En outre, seuls le Ghana et Sao Tomé et Príncipe investissent plus que les 7 pour cent du PIB visés dans l'éducation (Banque mondiale, 2015b).

Au-delà des niveaux généraux d'éducation, le contenu de l'enseignement, tel que l'inclusion des questions environnementales ou la présence de programmes d'enseignement dans le domaine de l'environnement au niveau tertiaire, est également important. L'importance cruciale de la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes pour les possibilités de moyens de subsistance et de développement, en particulier chez les populations rurales pauvres, est souvent ignorée ou négligée. Le manque de connaissances et de compétences de haut niveau chez les acteurs de la société civile en matière de conservation et de biodiversité est une autre lacune. Comme indiqué dans la Section 7.4, la plupart des OSC nationales consultées ont eu le sentiment qu'elles disposaient de capacités institutionnelles suffisantes mais manquaient de connaissances techniques dans des domaines spécifiques, et ont identifié des besoins de formation sur la conservation technique et la gestion durable, ainsi que sur les questions de gouvernance.

8.4 Solutions: Approches face aux Menaces, Éléments Moteurs et Obstacles

La section suivante explore les approches pour faire face aux menaces clés identifiées dans le hotspot, et, si possible à certaines des principales causes et des obstacles associés à ces menaces. Elle présente quelques-unes des principales approches de conservation appliquées dans le hotspot au cours de ces dernières années, et sur la base de l'évaluation des menaces, des causes profondes et des obstacles abordés dans les sections précédentes, ainsi que des priorités identifiées par les intervenants lors des concertations, suggère des approches supplémentaires. Les solutions discutées sont présentées selon les principales menaces auxquelles elles répondent, bien que celles-ci aient été légèrement modifiées pour réduire la répétition, parce que certaines

solutions répondent à plusieurs menaces. En outre, les approches d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements sont traitées dans le Chapitre 9.

8.4.1 Réponse à la Chasse pour la Viande de Brousse et le Commerce d'Espèces Sauvages, et à la Surpêche

Dans le cas d'une exploitation non durable de la viande de brousse, il y a un débat nourri dans la littérature universitaire et entre les professionnels de la conservation par rapport à la façon d'y faire face. Globalement, les solutions proposées vont d'une interdiction totale de toute chasse et vente de viande de brousse (aux motifs qu'il est assez difficile dans la pratique de permettre la vente d'espèces courantes et d'interdire la vente de celles énumérées dans la Liste Rouge), à la légalisation et la réglementation des parts du commerce de viande de brousse. Au sein du hotspot, des initiatives abordant la surexploitation de la faune pour la viande de brousse comprennent des approches communautaires (par exemple, la chasse et le commerce de la viande de brousse dans le projet du Mont Nimba en Guinée, exécuté par FFI avec un financement du CEPF), la fourniture de moyens de subsistance alternatifs (par exemple, dans le projet Conservation et utilisation durable de la Forêt de Ngoyla-Mintom, au Cameroun, conduit par la WWF avec un financement du FEM par l'intermédiaire de la Banque mondiale), et des mesures axées sur la demande (par exemple, la campagne de sensibilisation sur le projet Crise de viande de brousse au Ghana, exécuté par CI avec un financement du CEPF) (voir l'Annexe 9 pour d'autres exemples).

Nasi *et al.* (2008) notent que l'interdiction générale concernant la consommation de viande de brousse est vouée à l'échec, et, qu'en cas d'application, elle priverait les familles pauvres de la nutrition et de gains en espèces dont elles ont cruellement besoin. En tant qu'un important produit du rapport valeur-poids, facilement conservé par fumage, la viande de brousse est l'un des rares produits commercialisables dans des zones reculées. Nasi *et al.* (2008) recommandent plutôt l'application des enseignements tirés de la gestion locale de la pêche côtière dans de nombreuses parties du monde et des réserves des Peuples Autochtones (par exemple, en Amérique latine). Dans ces cas, le renforcement des droits des populations locales pour gérer leurs ressources naturelles a conduit à une bien meilleure protection de la faune et l'exclusion rigoureuse de ceux qui n'avaient pas de droits sur la zone. Il y a suffisamment de preuves anecdotiques de l'intérieur du hotspot pour suggérer que des approches similaires pourraient aussi marcher là-bas -- certainement dans des zones plus éloignées et encore bien boisées.

La fourniture de sources alternatives de protéines et de génération de revenus est devenue l'une des stratégies les plus couramment utilisées au niveau communautaire pour réduire la consommation et le commerce de la viande de brousse tout en cherchant à améliorer (ou au moins à éviter tout impact négatif sur) les moyens de subsistance locaux (van Vilet 2011). Toutefois, bien que bon nombre de ces projets sur les moyens de subsistance alternatifs aient été mis en œuvre dans toute l'Afrique occidentale et centrale à différentes échelles, il y a eu peu d'analyses de leurs réussites et leurs échecs, et peu de synthèses des leçons apprises. Une étude récente de ces projets menée avec des gestionnaires de projets en Afrique occidentale et centrale a révélé que, bien que les projets aient connu un certain succès, ils sont basés sur de nombreuses hypothèses (par exemple, sur les conducteurs de chasse, l'accès au marché, la théorie du changement, etc.) qui minent potentiellement les succès (Wicander 2012; Wicander et Coad 2015). Il est nécessaire de restructurer les futurs projets sur les moyens de subsistance alternatifs

pour contribuer de manière plus significative à réduire la pression de la chasse de viande de brousse.

Vu la nature complexe et multidimensionnelle de la 'crise' de viande de brousse, il est également crucial d'intégrer les différentes approches individuelles dans une stratégie globale. Celle-ci comprend la promotion d'approches qui marchent avec les communautés locales pour faire face aux menaces et aux obstacles qu'on rencontre au niveau local, comme l'exclusion des populations locales de la gouvernance des ressources naturelles et les régimes fonciers peu clairs. Une conclusion générale qui peut être tirée est que les approches qui tiennent compte des conditions locales (par exemple, la compréhension des principales causes socio-économiques réelles de l'augmentation de la consommation de viande de brousse) et répondent aux besoins et aux droits même des plus pauvres et des chasseurs les plus éloignés, des commerçants et des communautés qui dépendent de cette ressource, sont plus susceptibles d'atteindre des résultats de conservation durables. D'autres éléments d'une stratégie globale pourraient comprendre l'institution de plans et de règlements de gestion des aires protégées qui permettent la cogestion et une utilisation durable des ressources naturelles par les communautés locales, (par exemple, la cogestion de la réserve de biosphère de Pendjari, au Bénin), ainsi que des mesures relatives à la réduction de la demande des consommateurs.

Il y a un manque d'initiatives dans le hotspot ou dans la région de l'Afrique de l'Ouest plus largement, qui abordent spécifiquement la surexploitation des ressources halieutiques, qu'elles soient marines ou d'eau douce. Pour la pêche dans les eaux intérieures, l'élaboration et l'exécution de plans de gestion de la pêche est recommandée. Le potentiel de développement de systèmes de parcs de broussailles ou d'acadja, dont il a été démontré qu'ils améliorent la pêche (Welcomme, 2002), pourrait également être étudié. Des partenariats régionaux pour régir les habitats marins et la faune comprennent les initiatives Grands écosystème marins des Canaries et Grand écosystème marin du golfe de Guinée. Il y a aussi des projets relatifs aux aires marines protégées, dont le programme Ecorégion marine ouest-africaine de WWF et un projet de cogestion d'aires marines protégées en Sierra Leone et au Libéria.

8.4.2 Lutte contre la Dégradation des Forêts: l'Exploitation Forestière, la Collecte du Bois de Chauffage et la Production du Charbon de Bois

Les efforts pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts provoquées par l'exploitation forestière (légale et illégale) ont été priorités par les donateurs, les gouvernements et d'autres acteurs en Afrique occidentale et centrale. Ces efforts ont été concentrés sur le secteur forestier formel, ainsi que sur le système d'aires protégées, et comprennent la planification de haut niveau du secteur forestier, bien que plus d'attention ait été accordée à la planification régionale dans le bassin du Congo que dans le hotspot. Des restrictions et des réformes du secteur forestier, y compris la réduction et l'annulation de concessions, ont contribué à des réductions dans le secteur formel dans le hotspot, mais potentiellement aussi à l'expansion du secteur informel.

Des progrès ont été enregistrés ces dernières années avec des initiatives visant à développer des industries du bois légales et durables à l'échelle mondiale et dans le hotspot. Celles-ci comprennent la promotion de l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT), par le biais d'initiatives bilatérales et multilatérales, telles que

les accords de partenariat volontaire (APV) de l'UE, (qui sont actuellement mis en œuvre avec le Cameroun, le Ghana et le Libéria et en négociation avec la Côte d'Ivoire. La certification forestière est en expansion, bien qu'elle reste encore largement limitée au Cameroun et au Ghana. Tous les 37 certificats valides cotés sur la base de données FSC à partir de juin 2015, à l'exception d'un sel, (à la fois pour la gestion forestière et la chaîne de surveillance) appartenaient à des sociétés de ces deux pays; une société au Nigéria est également certifiée. Dans le cas de certaines espèces d'arbres (par exemple *Pericopsis elata*), il y a des quotas de la CITES en place et des restrictions de l'UE à l'importation. Par exemple, l'exportation de cette espèce est actuellement suspendue en Côte d'Ivoire (voir section 6.2.4). Il y a également eu certains investissements dans des partenariats avec le secteur privé (par exemple, le Wildlife Wood Project, au Cameroun, qui œuvre avec des sociétés d'exploitation forestière pour promouvoir des pratiques d'exploitation à faible impact et une meilleure gestion de la faune dans les concessions).

Les approches en foresterie doivent également aborder les menaces et les principales causes liées à l'industrie forestière informelle. Karsenty (2007) note que, dans tous les pays de la région, des politiques proactives dans le sens de l'intégration des activités d'exploitation forestière et de transformation à petite échelle dans la sphère économique formelle sont bien nécessaires, et que l'octroi de terres forestières sur lesquelles l'exploitation forestière peut se faire légalement est essentiel. Les petits producteurs sont les principaux fournisseurs de bois pour la demande locale. Bien qu'il y ait eu beaucoup d'attention internationale accordée aux efforts visant à vérifier la légalité du bois d'exportation venant de grandes entreprises, le secteur domestique a jusqu'à présent bénéficié de trop peu de soutien et de réglementation. Il y a quelques exceptions, telles que le projet 'Developing Alternatives for Illegal Chain Saw Milling through Multi-Stakeholder Dialogue' financé par l'UE au Ghana. Le même besoin d'appui et de réglementation s'applique à la fourniture de bois de chauffage et de charbon de bois, qui sont susceptibles de rester d'importantes sources d'énergie (pour les foyers et les entreprises) dans le hotspot longtemps encore.

La gestion communautaire des ressources naturelles est une stratégie pour faire face aux menaces pesant sur la biodiversité des forêts et causées par l'exploitation forestière informelle et non réglementée, la collecte de bois de chauffage et la production du charbon de bois. En plus du maintien et de l'actualisation de certaines pratiques communautaires traditionnelles de conservation (telles que les sites forestiers sacrés au Nigéria et au Ghana, ou le système d'agroforesterie 'taungya modifié' au Ghana), il existe d'autres bases de foresterie communautaire sur lesquelles on peut s'appuyer dans le hotspot. Celles-ci comprennent les règlements de la foresterie communautaire et les comités de gestion des forêts au Nigéria, ainsi que les forums forestiers des comités au Libéria.

L'extension et l'efficacité de la foresterie communautaire dans le hotspot dépendront des solutions trouvées à l'obstacle fondamental que constituent les régimes fonciers actuels. Cela vaut également pour les initiatives relatives au bois de chauffage et au charbon de bois, parce que les arbres hors forêts jouent un rôle important en fournissant ces produits. L'agroforesterie, ou les arbres 'présents dans les exploitations', pourrait aider à satisfaire cette demande, à condition que les agriculteurs disposent des droits sur ces ressources. Les initiatives relatives au bois de chauffage et au charbon de bois doivent également aborder la question de la durabilité. Bien qu'il

soit évident qu'ils resteront d'importantes sources d'énergie, l'utilisation continue du bois de chauffage et du charbon de bois a des impacts négatifs sur l'environnement (à travers les émissions de gaz à effet de serre) et la santé (à travers la pollution de l'air intérieur), et en conséquence de meilleures pratiques sont nécessaires. Au Ghana et au Nigéria, il y a des projets visant à promouvoir les poêles à bois efficaces et le charbon 'vert' (voir l'Annexe 9), mais ces projets doivent être étendus à d'autres parties du hotspot et mis en œuvre à une plus grande échelle pour pouvoir être plus avantageux sur le plan de l'environnement et de la santé.

8.4.3 Lutte contre la Conversion des Forêts et d'Autres Habitats: le Développement et les Infrastructures Agricoles

Les menaces pour la biodiversité et les habitats que constituent l'expansion de l'agriculture (notamment les plantations commerciales) et le développement de grands projets d'infrastructures dans le hotspot émergent comme des questions de plus en plus importantes pour le secteur de la conservation. La résolution de ces menaces passera également et probablement la mise sur pied de nouvelles stratégies et de nouveaux partenariats avec d'autres secteurs.

Les approches à l'échelle du paysage ont été mises en œuvre dans le hotspot, en reconnaissant les liens existant entre les différentes utilisations de la terre et les services écosystémiques, et la nécessité d'approches écosystémiques. Celles-ci comprennent des initiatives à l'échelle des paysages, telles que le projet 'Conservation of the Western Area Peninsula Forest Reserve and its Watersheds' en Sierra Leone, ainsi que la création de corridors de conservation et d'aires protégées transfrontières, telles le Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally entre la Côte d'Ivoire et le Libéria.

Les approches à l'échelle du paysage, écosystémiques devraient continuer à constituer l'une des stratégies de base pour améliorer les résultats de conservation dans le hotspot. Toutefois, il peut plus en plus être nécessaire qu'elles soient appliquées en dehors des aires protégées et en partenariat avec les acteurs clés dans les domaines de l'expansion agricole et du développement des infrastructures, y compris les organismes gouvernementaux évoluant en dehors du secteur forestier/de la conservation, le secteur privé et les communautés affectées par les politiques et les projets visant à transformer les économies et les paysages dans lesquels elles vivent. Ces approches devraient être fondées sur une évaluation complète des liens existant entre les forêts, les plans d'eau et d'autres écosystèmes, et les aires protégées, les zones agricoles, les zones urbaines et les industries naissantes. Des outils et des méthodes spécifiques peuvent comprendre la promotion d'une planification intégrée et participative de l'utilisation des terres, ainsi que la gestion intégrée des ressources en eau et des zones côtières. Une adaptation aux changements climatiques axée sur les écosystèmes, ou l'intégration des services écosystémiques dans d'autres types de planification de l'adaptation, peut également contribuer à la planification à l'échelle du paysage qui vise à entretenir les services écosystémiques qui sont importants pour les moyens de subsistance futurs et la résilience.

L'amélioration de la gouvernance est nécessaire pour faciliter de telles approches à l'échelle du paysage, et réduire les impacts négatifs des projets agricoles et d'infrastructures sur l'environnement et les personnes. Parce qu'elles impliquent souvent des partenaires évoluant à l'extérieur du secteur de la conservation, ces approches peuvent comprendre les actions ci-après:

- i. Aider les gouvernements à élaborer des plans d'investissement et d'infrastructures durables (par exemple, qui visent à attirer ses investisseurs durables ou qui placent les infrastructures aux endroits les plus appropriés);
- ii. Renforcer les processus de planification et de zonage de l'utilisation des terres (par exemple, en s'assurant de la concertation entre les secteurs et de la prise en compte des services écosystémiques et de la biodiversité);
- iii. Adapter les cadres fiscaux et d'autres cadres qui incitent les mauvaises pratiques environnementales/sociales;
- iv. Renforcer les processus d'EIE (en veillant à ce que les EIE requis soient effectués par le biais de la mise en œuvre de plans de gestion de l'environnement);
- v. Demander aux financiers d'appliquer des politiques de prêt et de sauvegarde ; et
- vi. Soutenir le suivi des projets agricoles et d'infrastructures, et la sanction des entreprises qui ne respectent pas les accords ou les normes.

Il est également possible de promouvoir des modèles de projets agricoles et d'infrastructures plus durables, tels que l'agriculture de conservation, la certification de la durabilité, le développement d'infrastructures soucieuses du climat, et ainsi de suite. Actuellement dans le hotspot, les initiatives de durabilité industrielle se concentrent sur les sociétés et les concessions de production d'huile de palme (par exemple, l'initiative West Africa Fair Fruit qui promeut la certification RSPO et le renforcement des capacités des petits exploitants). En plus de la promotion de la certification ou de l'application des directives de durabilité dans d'autres secteurs (par exemple, ceux du caoutchouc, de l'eucalyptus, du riz, de la canne à sucre), une autre stratégie potentiellement utile consiste à explorer des modèles alternatifs de développement des plantations qui réduisent les risques environnementaux et sociaux négatifs associés aux grandes concessions de monoculture. En particulier, ces modèles peuvent éviter les projets qui déplacent les petits exploitants agricoles et entraînent une déforestation accrue ainsi qu'une potentielle exacerbation des difficultés économiques et de l'insécurité alimentaire chez les communautés.

8.4.4 Réponse aux Conséquences de la Production d'Énergie et de l'Exploitation Minière

Les conséquences liées aux menaces posées par la production d'énergie et l'exploitation minière comprennent la perte et la modification d'habitats, ainsi que la dégradation environnementale découlant de la pollution et des effets secondaires (par exemple, les routes minières fournissant un accès aux forêts pour la chasse et l'exploitation forestière). Tel qu'abordé dans la Section 8.1.3, les industries minières, pétrolières et gazières dans le secteur sont également liées à des impacts socio-économiques et politiques négatifs, tels que les conflits, la corruption et les changements subits de conjoncture pour les petites communautés. Il y a un certain nombre d'initiatives dans le hotspot qui visent à répondre à ces menaces, dont l'ITIE et Publiez ce que vous payez. Les partenariats avec les entreprises minières et énergétiques comprennent le programme The Niger Delta Shell-Wetlands International wetlands, au Nigéria, et le programme Arcelor Mittal/East Nimba Nature Reserve and Biodiversity Conservation au Libéria. Il y a également eu des investissements dans la restauration des écosystèmes, concentrés sur la réparation des dommages de l'exploitation pétrolière et le conflit dans le delta du Niger. La restauration demeure une priorité dans ces parties du hotspot.

Comme les industries minières et énergétiques se développent dans le hotspot, le secteur de la conservation devra travailler davantage avec les entreprises et avec les organismes gouvernementaux responsables de la planification, de l'approbation et du suivi de ces projets. Comparable à la résolution des menaces posées par l'agriculture et les infrastructures, l'amélioration de la gouvernance (comme une meilleure planification et l'exécution de l'EIE, ainsi que le besoin de fonds/plans de restauration) constitueront un élément clé de cette stratégie. Au sein des grandes entreprises minières et énergétiques internationales, les programmes de responsabilité sociale et environnementale des entreprises sont de plus en plus la norme, et les partenariats avec les OSC locales et internationales sont relativement courants. C'est rarement le cas au sein des entreprises de petite et moyenne envergure, et des entreprises moins exposées aux marchés internationaux. Dans ces cas, le rôle des gouvernements dans l'application des mesures de protection de l'environnement et de la société est très important.

Les projets hydroélectriques posent plusieurs autres défis. Les pénuries d'énergie dans les pays du hotspots indiquent que l'hydroélectricité est susceptible d'augmenter dans le cadre du bouquet énergétique. Cependant, une évaluation plus poussée (au niveau d'un écosystème) des coûts et des avantages de ces projets pour l'environnement et les communautés du hotspot est nécessaire, ainsi que ceux des barrages en dehors du hotspot, dont les impacts sont potentiellement considérables, tels que ceux prévus sur le fleuve Niger et la Volta (par exemple, voir la Fondation Thomas Reuters, 2013). Elle peut aider à tirer parti des expériences ou à en transférer d'autres pays et régions dans le domaine de l'évaluation environnementale stratégique (EES) et de l'optimisation du développement de l'hydroélectricité (c'est-à-dire, étudier les options les plus efficaces et à faible risque pour l'hydroélectricité ou d'autres types de production d'énergie). Les alternatives aux projets de grandes centrales hydroélectriques (par exemple, les sources d'énergie renouvelables alternatives ou les modèles d'hydroélectricité alternatifs) peuvent être considérés comme plus appropriés, rentable et à moindres risques. L'IIED rapporte qu'en avril 2014, les Etats membres de la CEDEAO ont approuvé un projet de directive pour le développement d'infrastructures de l'eau en Afrique de l'Ouest, dont le but est de mieux réglementer le développement de l'hydroélectricité. La directive stipule que l'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des grands barrages se fera au moins tous les 10 ans et éclairera les décisions sur les investissements futurs et l'élaboration des politiques.

8.4.5 Traitement des Conséquences du Développement Résidentiel et Commercial

Les menaces posées par l'expansion du développement résidentiel et commercial dans le hotspot ont quelques similitudes avec l'énergie et l'exploitation minière, dans la mesure où elles conduisent à la perte et à la modification d'habitats, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement par les déchets et d'autres types de pollution. Ces menaces sont relativement peu abordées par les initiatives de conservation actuelles dans le hotspot, potentiellement en raison de l'image encore émergente de l'urbanisation et des mouvements des populations dans la région. Actuellement, il y a peu d'exemples de planification intégrée de l'utilisation des terres ou d'initiatives de gestion des zones côtières, ou de projets de consommation, de production et de gestion durables de déchets. Les projets visant à conserver et à restaurer les écosystèmes de mangrove comprennent le Mangroves in West Africa Initiative in Guinea and Sierra Leone, et le projet Building Mangrove Resilience to Climate Change in the Douala-Edea, Ntem and Rio del Rey Estuaries,

au Cameroun. Les leçons apprises par les autorités des bassins fluviaux intégrés existants au sein du hotspot (par exemple, l'Autorité du Bassin de la Volta nouvellement créée) et au-delà doivent être partagées et des autorités supplémentaires créées. Ces autorités devraient être encouragées à travailler avec la CEDEAO pour promouvoir une gestion intégrée des bassins hydrographiques dans le hotspot.

Dans le cadre de ce processus, les débits environnementaux devraient être évalués, pour s'assurer que les fleuves conservent des débits suffisants pour maintenir les fonctions écologiques des zones humides et leur prestation continue de services tels que la purification de l'eau, la production halieutique et la lutte contre les inondations.

Un élément important dans la lutte contre cette menace pour la biodiversité dans le hotspot est l'amélioration des connaissances et des données sur la situation actuelle. L'urbanisation et les schémas de mouvements des populations sont relativement complexes. Comme décrit dans la Section 5.2.2, il ne s'agit pas simplement d'une affaire de populations rurales se déplaçant vers de grandes villes côtières, bien cela se produise aussi. Les stratégies pour faire face aux conséquences de l'urbanisation et du développement commercial, telles que l'amélioration de la gestion des déchets ou de la planification des villes, devront donc être appropriées aux petits centres urbains ainsi qu'aux grandes villes. Il y a aussi un manque de données récentes sur l'ampleur des problèmes de pollution et d'élimination des déchets, et l'ampleur de la conversion des terres humides, c'est la raison pour laquelle l'étude de ces questions devrait être encouragée.

Bien qu'un certain nombre d'interventions pour répondre aux menaces résultant du développement résidentiel et commercial soient nécessairement liées à la gestion de l'environnement et à la production et la consommation durables (par opposition à la conservation de terrains nus), comme pour la lutte contre les conséquences du développement agricole et des infrastructures, des approches à l'échelle du paysage, des approches fondées sur les écosystèmes devraient être incluses. Une approche fondée sur les écosystèmes aidera à établir des liens entre ce qui se passe sur les terres (la déforestation, l'érosion, l'utilisation de produits chimiques agricoles, l'irrigation) et les impacts dans l'eau douce, les environnements côtiers et marins (par exemple, la sédimentation, la pollution de l'eau, la réduction des écoulements d'eau douce). Une approche fondée sur les écosystèmes peut également fournir une manière plus réaliste ou précise de fixer des objectifs pour la consommation d'eau ou des limites pour les émissions de déchets. De même, un lien solide peut être établi entre les approches fondées sur les écosystèmes dans la zone côtière et les initiatives d'adaptation aux changements climatiques. Des options d'adaptation efficaces pour les milieux urbains du hotspot, en particulier, seront liées à la santé des écosystèmes côtiers et d'autres écosystèmes, qui fournissent les services écosystémiques qui soutiendront la résilience future aux changements climatiques.

8.4.6 Lutte contre les Espèces et Maladies Invasives

Les menaces que les espèces envahissantes non indigènes, les espèces indigènes problématiques et les maladies font peser sur la biodiversité dans le hotspot ont été relativement sous-évaluées par les participants aux ateliers et l'analyse de la Liste Rouge. Cela peut être dû en partie à un manque de données disponibles sur ces menaces. Les initiatives actuelles dans le hotspot relatives aux espèces envahissantes et aux maladies sont limitées. Il y a quelques projets sur la

lutte contre la jacinthe d'eau au Cameroun et au Bénin, ainsi qu'un essai récent d'un vaccin contre Ebola (souche Zaïre) pour les chimpanzés, mené aux États-Unis (voir Warfield *et al.* 2014). A São Tomé et Príncipe, l'écologie et l'impact des espèces envahissantes sont actuellement mal compris, ce qui signifie que la première étape de l'action devrait consister en l'identification des principales menaces, et ensuite la définition d'une stratégie pour les contrer.

La recherche et la surveillance constitueront un élément clé des stratégies pour remédier à ces conséquences. En particulier, il est nécessaire de disposer de plus d'informations sur les maladies des espèces qui sont les plus préoccupantes pour la conservation dans le hotspot. Par exemple, il y a encore peu de preuves de l'impact du virus Ebola chez les populations de primates du hotspot mais le profil du risque peut être en train d'évoluer. D'autres maladies peuvent être plus fréquentes chez les populations de primates dans le hotspot, tels que le VIS et le paludisme. De même, l'expansion de l'agriculture et de l'aquaculture dans le hotspot peut apporter un risque accru d'espèces envahissantes (comme le tilapia d'élevage génétiquement amélioré, voir la Section 8.1.10).

8.4.7 Élimination des Principaux Obstacles: la Participation, les Connaissances et la Sensibilisation

Ce chapitre fait remarquer que le manque de participation des communautés locales et d'autres acteurs de la gouvernance environnementale, ainsi qu'une faible sensibilisation et de faibles connaissances sur les valeurs de la biodiversité et des écosystèmes, constituent encore les principaux obstacles à la promotion des résultats de conservation dans le hotspot. Bien que la sensibilisation sur la conservation, le renforcement des capacités et l'éducation aient longtemps été la cible des investissements dans le hotspot, un appui persistant en matière de promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité et des écosystèmes et de leur compréhension est recommandé, et cela devrait être étendu, pas nécessairement à un large public, mais à un public plus ciblé.

Il est de plus en plus reconnu aujourd'hui que les populations locales jouent un rôle vital dans le succès des projets de conservation. On reconnaît de plus en plus également le rôle des autres acteurs et des moteurs des changements environnementaux, et la nécessité de les impliquer dans les questions de conservation (par exemple, les citoyens et les marchés internationaux pour les produits de la faune, et les banques et les entreprises impliquées dans le développement de projets commerciaux). Les efforts doivent aller au-delà de la sensibilisation pour le changement de comportement local et passer à une approche multisectorielle qui puisse impliquer des acteurs étrangers au secteur de la conservation issus du gouvernement et du secteur privé, et fournir une plate-forme permettant à ces secteurs de communiquer les uns avec les autres. Ceux-ci devraient s'appuyer sur la gamme croissante d'outils actuellement utilisés pour communiquer les valeurs de la biodiversité et des écosystèmes (y compris les valeurs intrinsèques, culturelles et des options), avec un examen de la façon dont ces informations peuvent être mieux communiquées aux décideurs (politiques, sociaux et du secteur privé). Au sein du hotspot, il est également conseillé de continuer à renforcer les capacités des organisations locales pour réaliser cette espèce de travail de sensibilisation complète, multisectorielle et aborder les questions liées à la gouvernance environnementale. Il s'agit potentiellement d'une gamme de connaissances et de

compétences différentes de celles qui sont nécessaires pour travailler avec les communautés sur le terrain.

Un besoin continu d'informations plus détaillées et à plus long terme sur l'état et les tendances de la biodiversité, et sur les impacts des interventions de conservation est en relation avec un plaidoyer efficace pour l'environnement. Il y a déjà eu une amélioration des informations sur la biodiversité disponibles dans le hotspot (par exemple, par le biais d'efforts tels que le Pan-Africa Freshwater Biodiversity Assessment coordonné par l'UICN) et les travaux ont été consacrés à l'amélioration des processus régionaux de surveillance. Toutefois, les projets qui peuvent fournir des données de surveillance détaillées en fonction d'indicateurs utiles sur une longue période de temps ont tendance à être des exceptions plutôt que la règle (par exemple, lorsque le financement à long terme est disponible pour la conservation de la biodiversité dans un paysage). Il deviendra de plus en plus important de disposer de données à long terme sur les services écosystémiques et la biodiversité sur différents paysages et les conditions de changement environnemental. Les données de suivi qui peuvent éclairer la biodiversité et d'autres avantages des interventions de conservation contribueront à montrer que celles-ci sont des stratégies efficaces d'utilisation des terres.

9. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

9.1 Climats du Hotspot des Forêts Guinéennes

9.1.1 Historique Climatique

Le Hotspot des Forêts Guinéennes comprend deux des six principales zones climatiques de l'Afrique, à savoir, la zone 'humide' et la zone 'subhumide humide' (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2008). Les températures moyennes dans les pays du hotspot demeurent remarquablement constantes tout au long de l'année et dans toute la région, bien que des températures maximales annuelles aillent d'environ 30°C à 36°C, avec les zones plus froides plus proches de la côte et plus au sud (Hijmans *et al.* 2005). Les régimes de précipitations du hotspot, cependant, varient plus nettement (voir le Tableau 9.1).

Le Bénin a la plus faible pluviométrie mensuelle moyenne de tous les pays du hotspot (88,1 mm) avec une moyenne de 16 mm seulement de janvier à mars. Le Nigéria, le Togo et le Ghana ont également une pluviométrie mensuelle moyenne relativement faible, avec 95,8 mm, 95,9 mm et 98,0 mm respectivement. Les pays les plus humides du hotspot sont la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée Équatoriale, avec des précipitations mensuelles moyennes de 197,8 mm, 186,4 mm et 177,0 mm respectivement. La plus grande variabilité des précipitations annuelles se produit en Guinée, qui a à la fois la plus haute (329 mm) et la troisième plus faible (13 mm) moyennes mensuelles des précipitations par trimestre. En Afrique de l'Ouest, le début de la saison des pluies est un facteur clé déclencheur des changements de végétation, ainsi que des réactions à la chaleur atmosphérique locale et au cycle d'humidité. La longueur et la fréquence des périodes de sécheresse ainsi que la longueur de la saison des pluies affectent aussi ces éléments, et tous sont affectés par une grande variabilité inter-annuelle (Janicot *et al.* 2011, Rodríguez-Fonseca *et al.* 2011).

Tableau 9.1 Précipitations et Moyennes et Tendances des Précipitations pour les Pays du hotspot

Pays	Température (°C)		Précipitations (mm par mois)	
	Moyenne 1970-1999	Tendance 1960-2006 (changements par décennie)	Moyenne 1970-1999	Tendances 1960-2006 (changements par décennie)
Benin	26,8	0,24	88,1	-1,7
Cameroun	24,1	0,15	129,7	-2,9
Guinée Équatoriale	24,2	0,14	177,0	-3,7
Ghana	26,6	0,21	98,0	-2,3
Guinea	25,6	0,18	134,7	-4,5
Libéria	25,0	0,18	186,4	-5,4
Nigéria	26,2	0,18	95,8	-1,1
Sierra Leone	25,7	0,18	19,8	-6,9
Togo	26,5	0,24	95,9	-2,3

Source: McSweeney et al., 2010.

Note: Les données étaient non disponibles pour la Côte d'Ivoire et São Tomé et Príncipe.

9.1.2 Changements Climatiques Récemment Observés

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude à la surface de la Terre que toutes les décennies précédentes depuis 1850, et que presque toute la planète a connu une augmentation du réchauffement de la surface de la terre et du niveau de la mer à des taux supérieurs à ceux connus au cours des deux millénaires précédents (GIEC, 2013). En Afrique de l'Ouest, des augmentations à la fois de la fréquence et de l'intensité des sécheresses ont été observées (Hartmann *et al.* 2013). La région ouest du Sahel est restée sèche après les sécheresses des années 1970, tandis que l'est du Sahel est revenu à des conditions plus humides (Rhein *et al.* 2013). Le GIEC conclut que la région a connu une augmentation de la sécheresse globale (assurance moyenne) et une variabilité inter-annuelle plus grande que les 40 précédentes années (GIEC 2013).

Dans la région du hotspot, McSweeney *et al.* (2010) font état d'augmentations moyennes des températures par décennie d'entre 0,14 °C (Guinée Équatoriale) et 0,24 °C (Bénin et Togo) de 1960 à 2006, bien que la plupart des autres pays aient connu une augmentation de 0,18 °C par décennie (voir le Tableau 9.1). Inversement, les précipitations mensuelles moyennes des pays du hotspot ont montré une tendance générale à la baisse au cours de cette période, avec des baisses moyennes par décennie allant de 1,1 mm (Nigéria) à 6,9 mm (Sierra Leone). La saisonnalité des précipitations a également été modifiée, et en dépit de la tendance générale à la baisse, certaines moyennes par trimestre ont augmenté, comme la moyenne d'octobre à décembre au Bénin (de 0,5 mm par décennie) et les moyennes de décembre à février et septembre à novembre au Nigéria (de 0,6 mm et 1 mm par décennie respectivement).

9.1.3 Futurs Changements Climatiques et Elévation du Niveau de la Mer

Des émissions continues de gaz à effet de serre entraîneront une augmentation du réchauffement et des changements dans toutes les composantes du système climatique. Même si les émissions sont arrêtées immédiatement, les gaz déjà émis entraîneront un réchauffement persistant moyen de la surface de la terre jusqu'à la fin du 21^e siècle et au-delà, avec la plupart d'autres aspects des

changements climatiques (GIEC 2013). Cette section présente les projections des changements climatiques et d'autres changements environnementaux futurs du GIEC, ainsi que sa confiance par rapport à ces changements. La section présente également les prévisions plus détaillées de modèles pour la région du hotspot, en utilisant des projections climatiques à échelle réduite produites par l'Université de York, au Royaume-Uni (Platts *et al.* 2014). Ces modèles décrivent quatre scénarios climatiques futurs possibles, connus sous le nom de Voies de concentration représentatives (RCP en anglais), qui sont tous considérés comme possibles, en fonction des quantités de gaz à effet de serre émis au cours des prochaines décennies.

Les changements de température

Les changements globaux de température à la surface de la Terre pour la fin du 21^{ème} siècle sont susceptibles de dépasser 1,5 °C par rapport à l'ère pré-industrielle (1850-1900) (prévus pour tous les RCP sauf un) et le réchauffement se poursuivra au-delà de 2100 (prévu pour tous les RCP sauf un). Pour l'Afrique, à l'échelle continentale, le degré limité de mesure climatique limite les possibilités de test des prévisions de modèles et, par conséquent, la confiance en elles (Rhein *et al.* 2013). Toutefois, le GIEC conclut avec une grande confiance que les journées et les nuits chaudes devraient augmenter et les journées et les nuits froides diminuer, et qu'il est très probable que toute l'Afrique continue de se réchauffer au cours du 21^e siècle (Christensen *et al.* 2013). Le Tableau 9.2 présente un sommaire des changements prévus en matière de température et de précipitations, montrant que le réchauffement de l'Afrique de l'Ouest sera supérieur à la moyenne mondiale, atteignant 1,5 °C d'ici 2065, plutôt que la projection mondiale de 2100. D'ici 2100, l'hypothèse haute prévoit un changement de la température moyenne annuelle d'au plus 3,2 °C en moyenne dans la région, bien que des scénarios plus optimistes le limitent à environ 1 °C (Christensen *et al.* 2013).

Tableau 9.2: Les Changements Projetés des Températures et des Précipitations Moyennes Annuelles pour l'Afrique de l'Ouest

Année	Changement Projeté de température (en °C)			Changement projeté des précipitations (%)		
	Minimal	Moyen	Maximal	Minimal	Moyen	Maximal
2035	0,6	0,8	1,2	-4	1	8
2065	1,1	1,5	2,5	-10	2	6
2100	1,0	1,9	3,2	-8	3	8

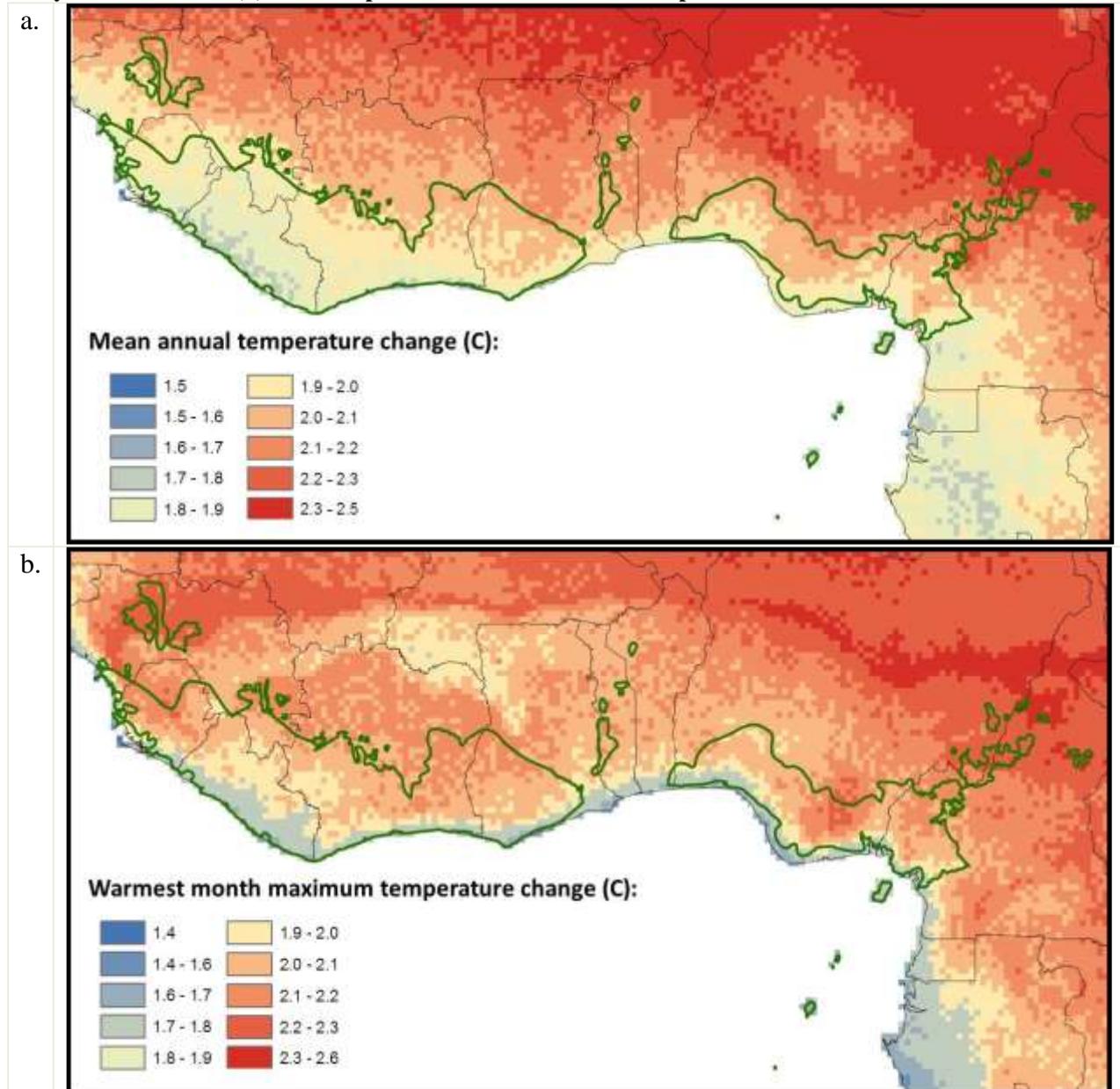
Source: Christensen *et al.*, (2013).

Note: Les changements sont mesurés en tant que la différence entre une période de référence (moyenne de 1986 à 2005) et des périodes projetées (2016-2035, 2046-2065 et 2081-2100) des expériences de la RCP4.5. Sur la base de la différence entre ces deux périodes, le tableau montre le 50^e percentile, et les plus faible et plus forte réponses parmi 42 modèles.

Des projections à échelle réduite au niveau régional des variations de température en Afrique occidentale entre une base de référence de 1995 (moyenne de 1986-2005) et 2055 (2041-2070), sont présentées dans la Figure 9.1. Ces projections montrent une tendance claire de réchauffement global à la fois des températures moyennes et maximales, et une tendance de changement croissant des régions côtières vers les régions de l'intérieur. Les analyses des tendances de ces projections au sein du seul hotspot (effectuées par les auteurs) montrent qu'en moyenne, les températures annuelles moyennes devraient augmenter de 1,9°C d'ici 2055 (de 25,6°C à 27,5°C), et qu'approximativement 35 pour cent de la superficie du hotspot devrait connaître une augmentation de température moyenne annuelle de plus de 2°C. La variabilité intra-annuelle des températures moyennes mensuelles devrait demeurer relativement constante (1,5°C). Les températures moyennes maximales mensuelles pour le hotspot (qui sont des

moyennes de température de jour comme de nuit) devraient augmenter d'une valeur similaire en moyenne d'ici 2055 (30,5°C à 32,3°C), avec des températures diurnes moyennes maximales prévues de plus de 40°C en mars et avril, et plus de 35°C pour tous les mois, à l'exception de juillet, août et septembre, à cette date.

Figure 9.1 Les Projections à Echelle Réduite au Niveau Régional des Changements (a) de la Température Moyenne Annuelle et (b) de la Température Maximale du Mois le plus Chaud



Source: Platts *et al.* (2014).

Note: Le changement de température compare 1975 (sur la base d'une moyenne de 1961 à 1990) et 2055 (sur la base d'une moyenne de 2041 à 2070), sur la base du scénario de la RCP 4.5.

Traduction de la légende :

Mean annual temperature change: Température moyenne annuelle

Warmest month maximum temperature change: Température maximale du mois le plus chaud

Les Changements de Précipitations

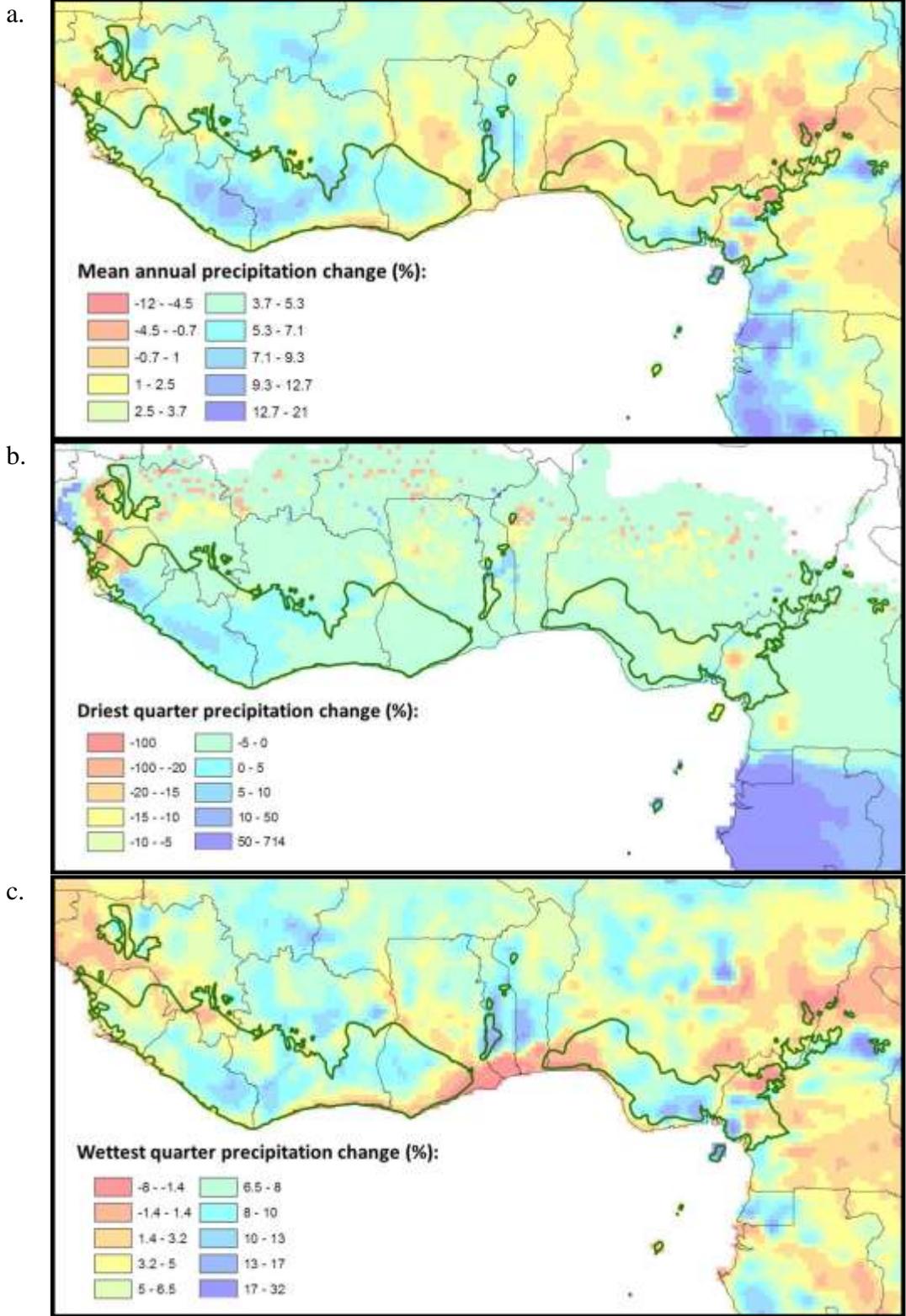
Les projections des modifications des régimes de précipitations en Afrique de l'Ouest sont incertaines et les différences dans les projections entre les différents modèles et les RCP sont considérables (Christensen *et al.* 2013). Cela est dû, en particulier, à la nature complexe du système de la mousson ouest-africaine. Dans l'ensemble, la plupart des projections à l'échelle de l'Afrique et régionales semblent indiquer globalement une augmentation des précipitations dans la région, et un possible léger retard du début de la saison des pluies en Afrique de l'Ouest (faible confiance). Si ce retard se produisait, son impact serait considérable, vu le rôle clé que joue le début de la saison des pluies dans le déclenchement des modifications de la végétation et des rétroactions de la chaleur atmosphérique locale et du cycle de l'humidité (Christensen *et al.* 2013).

La Figure 9.2 montre les proportions des changements de précipitations prévues par les projections à échelle réduite des changements climatiques au niveau régional (Platts *et al.* 2014). Les précipitations moyennes annuelles et les précipitations moyennes au cours du trimestre le plus humide (juin à août) montrent toutes les deux une tendance générale à l'augmentation, sauf dans la Fosse de Dahomey et dans les régions intérieures du Sud-Est du Nigéria où les conditions deviennent plus sèches. Un modèle de sécheresse assez constante, cependant, se produit au cours du trimestre le plus sec de l'année (décembre à février), semblant indiquer que la variabilité des précipitations dans la région est susceptible d'augmenter.

Au sein du hotspot des Forêts Guinéennes, les analyses des projections à échelle réduite (Platts *et al.* 2014) réalisées par les auteurs semblent indiquer une augmentation moyenne de 8,1 mm (4,9 pour cent) des précipitations moyennes mensuelles, avec une petite augmentation de la variabilité. Les plus fortes augmentations de précipitations moyennes annuelles d'ici 2055 devraient se produire dans les régions centrales du Bloc Ouest du hotspot, y compris les terres intérieures de la sous-région des Forêts de Haute-Guinée, l'Est de la zone côtière du Nigéria et certaines parties du nord de la zone côtière du Cameroun. Les plus fortes baisses de précipitations moyennes annuelles sont prévues pour la Côte d'Ivoire côtière et le Ghana, les composantes ouest-nigériennes du hotspot et des parties du nord-ouest du Cameroun divers sur le plan topographique.

Les changements prévus des précipitations du trimestre le plus sec (décembre à février) d'ici 2055 comprennent des baisses dramatiques dans des parties du hotspot en Guinée, sur la côte en Sierra Leone et une petite partie du nord-ouest du Cameroun. Des augmentations de précipitations du trimestre le plus sec de plus de 10 pour cent sont prévues dans des parties du Libéria, de la Sierra Leone et de São Tomé et Príncipe, mais un changement relativement faible dans la majeure partie du hotspot. Les modèles de changement prévu des précipitations moyennes dans le trimestre le plus humide (juin à août) d'ici 2055 sont semblables à ceux des variations des précipitations moyennes annuelles, avec des augmentations de moins de 10 pour cent dans les parties centrales de la sous-région des écosystèmes forestiers de Haute Guinée (y compris le Libéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana), ainsi qu'à l'Est de la partie côtière du Nigéria et dans certaines parties du nord de la côte du Cameroun, et au centre du Togo. Les baisses des précipitations moyennes sont moins sévères pour la saison des pluies par rapport aux moyennes annuelles à travers les côtes de la Côte d'Ivoire et du Ghana, alors que des parties du nord-ouest au Cameroun montrent les plus fortes baisses.

Figure 9.2 Les Projections à Echelle Réduite des Changements au Niveau Régional (a) des Précipitations Moyennes Annuelles, (b) des Précipitations Moyennes dans le Trimestre le plus Sec et (c) des Précipitations Moyennes dans le Trimestre le plus Pluvieux



Source: Platts *et al.* (2014).

Note: Le Changement de précipitations compare une moyenne de 1975 et 2055, sur la base du scénario de la RCP 4.5.

Traduction de la légende :

Mean annual precipitation change: Précipitations moyennes annuelles

Driest quarter precipitation change: Précipitations moyennes dans le trimestre le plus sec

Wettest quarter precipitation change : Précipitations moyennes dans le trimestre le plus pluvieux

Les Événements Extrêmes

Les projections du GIEC (2012) pour l'Afrique de l'Ouest, prévoient une augmentation du nombre de journées et de nuits chaudes et une diminution de celui de journées et de nuits froides avec une grande confiance, en même temps qu'une augmentation de la valeur de retour de 20 ans de la journée la plus chaude de l'année. Une augmentation de la fréquence et/ou de la durée des vagues de chaleur est également prévue avec beaucoup de confiance. Les prévisions relatives aux précipitations dans la région, aux jours secs consécutifs et à l'humidité du sol sont d'une faible confiance, toutefois, en raison d'un désaccord entre les modèles. Une augmentation des précipitations extrêmes liées à la mousson est, toutefois, considérée comme très probable en Afrique dans son ensemble. Toutefois, la modélisation effectuée par l'Institut de recherche météorologique et l'Office météorologique japonais (Hirabayashi *et al.* 2008) montre une augmentation du risque d'inondations en Afrique tropicale avec des risques d'instabilité des pentes et de glissements de terrain qui en résultent. Une probable intensification des pluies de fin de saison en Afrique de l'Ouest a également été notée (GIEC 2013).

L'Élévation du Niveau de la Mer

Une étude comparative effectuée sur le potentiel d'inondation côtière résultant de l'élévation du niveau de la mer d'1 mètre dans 84 pays en développement a constaté que l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne faisaient partie des huit régions les plus à risque (Dasgupta *et al.* 2008). Les conséquences de l'élévation du niveau de la mer pour l'Afrique de l'Ouest sont susceptibles d'être importantes et les plus graves pour ses îles océaniques et ses estuaires. Elles pourraient comprendre l'érosion côtière, l'endommagement des infrastructures et la salinisation des ressources d'eau douce et des terres agricoles.

La limite du hotspot évite la côte dans certains de ses pays constitutifs. Néanmoins, une analyse effectuée par les auteurs a constaté qu'approximativement 2 300 km² du hotspot (soit 0,4 pour cent) se trouvent à ou au-dessous de 1 mètre au-dessus du niveau de la mer, ce qui les rend extrêmement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, tandis que 600 autres km² se trouvent à un niveau égal ou inférieur à 2m au dessus du niveau de la mer. Ces zones de faible altitude se trouvent principalement le long des parties côtières du hotspot dans le sud de la Sierra Leone, le sud-ouest du Nigéria et l'ouest du Cameroun, ainsi que dans les parties inférieures et les estuaires des grands fleuves de la région, dont le Rokel (Sierra Leone), la Sanaga (Cameroun) et le Niger (Nigéria).

9.2 Impacts des Changements Climatiques

L'Afrique est particulièrement exposée aux conséquences des changements climatiques, en raison de la pauvreté généralisée, des sécheresses récurrentes, de la répartition inéquitable des terres et de l'agriculture dépendante de la pluie (GIEC 2013). Les préoccupations portent sur les impacts sur aussi bien les systèmes naturels (par exemple, la biodiversité, la foresterie et

l'écologie côtière) que les moyens de subsistance humains (par exemple, l'accès aux ressources en eau et alimentaires, la santé et l'économie). En préparation aux changements climatiques, chaque pays du hotspot a élaboré des plans d'action, des stratégies et/ou des communications nationales décrivant les impacts des changements climatiques qui les préoccupent le plus. Le Tableau 9.3 les classe en grandes catégories d'impacts. Les impacts sur l'agriculture et l'élevage, en particulier sur les agriculteurs, ont été répertoriés comme une vulnérabilité par tous les pays sauf São Tomé et Príncipe. Les impacts sur les mangroves et les zones côtières ont constitué la préoccupation suivante la plus fréquemment citée, et les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau et les bassins versants, la pêche, et la sécheresse ou l'assèchement des sols ont le plus souvent occupé le troisième rang, chez chacun des six pays. Les impacts sur les zones urbaines, les migrations humaines, la sécurité nationale et la perte de végétation ont été le moins souvent cités, chacun par un seul pays. Ces résultats sont précieux pour comprendre les préoccupations des gouvernements nationaux par rapport aux changements climatiques et pour identifier les domaines où une nouvelle évaluation de la vulnérabilité et le partage d'informations pourraient être nécessaires.

Tableau 9.3 Aperçu des Vulnérabilités Identifiées par les Pays du hotspot dans leurs PANA et d'Autres Stratégies d'Adaptation et Communications

Vulnérabilité	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo	Total
Impacts sur l'agriculture et l'élevage, les agriculteurs	x	x	x	x	x	x	x		x	x	9
Biodiversité			x			x	x				3
Bassins versants/ressources en eau	x		x		x		x	x		x	6
Municipalités côtières	x					x	x		x		4
Zones côtières/mangroves		x	x	x	x		x	x		x	7
Sécheresse/assèchement des sols	x				x		x	x	x	x	6
Retard/modification du calendrier des précipitations	x								x	x	3
Maladies/santé		x			x		x		x	x	5
Inondations	x				x			x	x	x	5
Pêcheurs/pêche	x		x		x			x	x		6
Sécurité alimentaire		x	x	x					x		4
Forêts, savanes et PFNL					x	x			x	x	4
Fortes pluies et tempêtes	x							x			2
Hautes températures	x				x						2
Industries/infrastructures					x		x	x			3
Dégradation des sols		x	x					x			3
Glissements de terrain/érosion								x	x		2
Perte de végétation					x						1
Impacts marins		x	x	x							3
Migrations/déplacements								x			1
Sécurité							x				1
Implantations/zones urbaines							x				1

Source	PANA 2008	Comm. Nat.	Comm. Nat.	CN-SAC2012	PANA 2007	PANA 2007	AN-SPA-NCC, 2011	PANA 2008	PANA 2011	PANA 2009	
--------	-----------	------------	------------	------------	-----------	-----------	------------------	-----------	-----------	-----------	--

Sources: PANA = Programme d'action national d'adaptation; Comm. Nat. = Communication Nationale à la CCNUCC; SNACC = Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques; SNAPA = Stratégie nationale d'adaptation et plan d'action
Remarque: Le classement des vulnérabilités a été conçu par l'équipe en charge de l'élaboration des profils. Aucun PANA, aucune stratégie ou autre document pertinent n'a été identifié pour la Guinée Équatoriale.

9.2.1 Impacts sur la Biodiversité

Les Impacts Directs des Changements Climatiques sur la Biodiversité

Les changements de la température et des précipitations locales sont susceptibles d'affecter directement les forêts tropicales d'Afrique et ont conduit à de grands changements écologiques sur des échelles de temps millénaires (Malhi et Wright 2004). Ces changements sont susceptibles d'être influencés et affectés par l'évolution des régimes d'incendie, ainsi que par le nombre croissant d'espèces envahissantes et de nouveaux agents pathogènes et de nouvelles maladies. A ce jour, l'Afrique de l'Ouest a été relativement mal couverte par des évaluations de la vulnérabilité de la biodiversité aux changements climatiques, bien que des initiatives récentes telles que le PARCC (Aires protégées résilientes au changement climatique 2010) aient fait d'importants progrès vers le règlement de ce problème. Etant donné que la plupart des études se concentrent sur un ou quelques groupes taxonomiques, leurs résultats sont discutés par groupe dans les sections suivantes. Il convient de noter, toutefois, que les ectothermes tropicaux, tels que les amphibiens, les reptiles, les poissons et les invertébrés, sont susceptibles de faire face de manière disproportionnée à des impacts importants, même de petits changements de température parce qu'ils vivent actuellement à une température avoisinant leur température optimale (Deutsch *et al.* 2008).

Les Amphibiens

Les études mondiales faites sur les amphibiens par Hof *et al.* (2011) et Foden *et al.* (2013a) prédisent que les espèces d'Afrique de l'Ouest sont de vulnérabilité moyenne à élevée aux changements climatiques à l'échelle mondiale, avec la région présentant le plus grand risque chevauchant le Hotspot des Forêts Guinéennes. Garcia *et al.* (2012) ont fait le constat contraire suivant lequel à l'échelle de l'Afrique, la région a de loin la plus faible vulnérabilité de toutes les régions, avec un maximum de 35 pour cent des espèces conservant un climat propice à l'horizon 2050. Une étude ouest-africaine réalisée par Carr *et al.* (2014), qui a couvert la majeure partie du hotspot, a montré que le plus grand nombre d'amphibiens vulnérables aux changements climatiques se trouvent dans la région du Delta du Niger jusqu'à l'horizon 2055, et se répandront en direction de l'ouest vers la majeure partie du hotspot d'ici 2085.

Les Mammifères

La majeure partie du hotspot a été jugée comme présentant un risque de changement climatique élevé pour les mammifères par Thuiller *et al.* (2006), bien que Garcia *et al.* (2014) aient également examiné la vulnérabilité aux changements climatiques des mammifères terrestres africains et suggéré que la région était d'une vulnérabilité intermédiaire. L'étude ouest-africaine

de 2014 de Carr *et al.* prédit la plus grande vulnérabilité aux changements climatiques des mammifères dans la région boisée du hotspot, reflétant en grande partie la grande richesse d'espèces qui s'y trouvent. Une étude des impacts des changements climatiques sur les grands singes (Lehmann *et al.* 2010) a constaté que pendant que leur domaine au sud du Cameroun devient de plus en plus inapproprié, la majeure partie du hotspot reste appropriée jusqu'en 2100.

Les oiseaux

Des évaluations mondiales de la vulnérabilité des oiseaux aux changements climatiques par Hannah *et al.* (2013), Garcia *et al.* (2012) et Foden *et al.* (2013a) semblent indiquer que l'avifaune du hotspot est d'une vulnérabilité intermédiaire aux changements climatiques, à la fois dans le contexte africain et au niveau mondial. L'étude ouest-africaine de Carr *et al.* (2014) a montré que les espèces d'oiseaux vulnérables aux changements climatiques sont concentrées dans la région boisée du hotspot. La partie ouest du hotspot (la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire) et le nord-ouest Cameroun sont soulignés comme des priorités régionales pour les interventions d'adaptation par Hannah *et al.* (2013) en raison de leur forte perte prévue d'adéquation de l'habitat pour les oiseaux à aire réduite. De nouvelles évaluations portant sur les impacts des changements climatiques sur les oiseaux de la région faites par des chercheurs de l'Université de Durham devraient être publiées prochainement mais n'étaient pas disponibles pour une inclusion dans le profil des écosystèmes.

Les Reptiles

Carr *et al.* (2014) ont constaté la plus grande vulnérabilité des reptiles aux changements climatiques dans la région du Hotspot des Forêts Guinéennes, mais ont prédit que d'ici 2085, la Fosse de Dahomey courrait le plus grand risque. Garcia *et al.* (2012) ont, cependant, trouvé que la zone connaissait la plus forte rétention de conditions climatiques favorables pour les serpents en Afrique sub-saharienne. En raison des faibles marges de sécurité thermique, les lézards tropicaux et les tortues telles que celles qu'on trouve dans le hotspot devraient mal se porter avec les changements climatiques (Deutsch *et al.* 2008).

Les plantes

McClellan *et al.* (2005) ont constaté que le hotspot faisait partie des aires les plus vulnérables en Afrique, avec la Fosse de Dahomey et la sous-région des Forêts de Haute-Guinée émergeant comme des priorités particulières. Une étude des effets des changements climatiques sur la richesse des espèces sauvages apparentées du pois chiche et de l'arachide Bambara en Afrique (Jarvis *et al.* 2008) prédit une baisse spectaculaire du nombre de ces espèces dans la majeure partie du hotspot.

Les Ecosystèmes d'Eau Douce

Thieme *et al.* (2010) ont constaté que les écorégions africaines telles que le hotspot, qui abritent de fortes proportions d'espèces de poissons d'eau douce et connaissent plusieurs phénomènes écologiques et évolutifs remarquables, sont susceptibles de connaître des conditions hydrologiques substantiellement différentes de celles d'aujourd'hui. L'étude ouest-africaine de Carr *et al.* (2015) a montré le delta du Niger et la Sierra Leone étaient les parties du hotspot comptant le plus grand nombre d'espèces d'eau douce vulnérables aux changements climatiques.

Les Impacts Indirects des Changements Climatiques: les Effets des Réactions et des Réponses Humaines sur la Biodiversité

Malgré la reconnaissance croissante du fait que les réactions humaines aux changements climatiques conduiront à des impacts sur la biodiversité qui viendront s'ajouter à ceux qui se produisent à travers des mécanismes plus 'directs' (Turner *et al.* 2010; Watson et Segan 2013), constatent que la plupart des évaluations, y compris la quasi-totalité de celles décrites ci-dessus, ne parviennent pas à les inclure. Masumbuko et Somda (2014) fournissent un examen du sujet pour cinq pays d'Afrique de l'Ouest, y compris les pays du hotspot que sont la Sierra Leone et le Togo, et accordent une attention particulière aux impacts sur les aires protégées. Bien que des données empiriques restent rares à ce jour, peut-être les impacts les plus couramment prévus en Afrique de l'Ouest se rapportent aux changements dus au climat dans les pratiques et la productivité agricoles. Les diminutions de la productivité agricole sont susceptibles d'entraîner une dépendance accrue à l'égard des ressources sauvages naturelles (par exemple, la viande de brousse, les plantes sauvages comestibles), ce qui pourrait exercer une pression supplémentaire sur les espèces sauvages, et pourrait, dans certains cas, conduire à une augmentation (souvent illégale) de l'exploitation des ressources des aires protégées (Masumbuko et Somda 2014).

De même, toute diminution des précipitations, qu'elles soient annuelles ou saisonnières, pourrait entraîner une augmentation des prélèvements d'eau des sources naturelles nouvelles, non utilisées auparavant, (USAID 2013), impactant ainsi la biodiversité et les espèces d'eau douce en particulier. Il a déjà été démontré que des prélèvements d'eau non durables avaient un impact négatif sur la biodiversité dans la région (Smith *et al.* 2009). De même, les barrages, les digues et d'autres structures humaines conçus pour modifier les cours d'eau, répondre aux impacts des changements climatiques ou produire de l'électricité, peuvent affecter les communautés riveraines de faune ainsi que les zones humides et les écosystèmes marins en aval (Bonnardeaux 2012). D'autres impacts sur la biodiversité sont susceptibles de se produire à la suite des migrations humaines entraînées par les changements climatiques vers de nouvelles zones (Organisation internationale pour les migrations 2008), à la suite de quoi une présence humaine accrue peut exacerber nombre des menaces décrites dans le Chapitre 8 du présent profil (Eastaugh 2010).

L'Inclusion des Changements Climatiques dans la Planification de la Conservation

Comme les espèces se déplacent en réponse à l'évolution des climats, la capacité des réseaux d'aires protégées existants d'atteindre leurs objectifs peut changer, y compris les objectifs liés à la conservation d'espèces cibles et des aires les plus riches en espèces. De nouvelles aires peuvent prendre de l'importance dans un paysage en raison de leur rôle de corridors pour les déplacements d'espèces ou pour leur capacité de fournir un refuge pour les espèces à travers leur forte hétérogénéité topographique (et en conséquence microclimatique) ou parce qu'elles comportent des micro-habitats importants (par exemple, les rochers, les lacs, les grottes, les canyons, etc.). D'autres peuvent cesser d'être importantes, avec le départ ou l'extinction d'espèces cibles, elles deviennent dégradées ou inondées par l'eau de mer ou leur utilisation par les humains change. En conséquence, les réseaux d'aires protégées doivent être réévalués pour l'efficacité de leur conservation à la lumière des changements climatiques. Une telle réévaluation est actuellement menée pour l'Afrique de l'Ouest par le projet PARCC financé par le FEM, bien que les résultats ne fussent pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Heureusement, cependant, Trou *et al.* (2009) montrent que, dans le hotspot, le renouvellement projeté des espèces d'oiseaux nicheurs dans les ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) n'est que de 0-20 pour cent, le hotspot est peut-être le moins affecté par le renouvellement dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

9.2.2 Impacts sur l'Eau

Relativement peu de bassins versants fournissent les principales ressources en eau de surface dans la région d'Afrique de l'Ouest, principalement les fleuves Niger, Sénégal, Gambie et Volta et le Lac Tchad. Les débits de l'eau dans ces sources ont déjà baissé de manière significative, avec le débit de l'eau du fleuve Niger, par exemple, qui a baissé de 30 pour cent entre 1971 et 1989 et ceux des fleuves Sénégal et Gambie qui ont baissé de près de 60 pour cent (CEDAO-CSAO/OCDE 2008). Dans de nombreuses régions, la recharge des nappes phréatiques est susceptible de décliner, avec des pénuries d'eau souterraine exacerbées par une augmentation de la demande et des prélèvements d'eau. La salinisation des ressources en eau douce et des terres est particulièrement préoccupante, à la fois à partir des sources naturelles et de l'intrusion de l'eau de mer, mais sera améliorée dans une certaine mesure si les précipitations et ou l'activité de la mousson augmentent. En association avec une augmentation prévue de la fréquence et de l'intensité de la sécheresse (Hartmann *et al.* 2013), ainsi que des inondations, ces facteurs sont susceptibles d'avoir de graves répercussions sur l'agriculture, la santé humaine et le potentiel de production d'énergie hydroélectrique dans la région.

9.2.3 Impacts sur les Aliments

L'Afrique dépend largement de l'agriculture, qui représente environ 21 pour cent de son PIB et environ 50 pour cent de la valeur totale de ses exportations (GIEC 2013). L'agriculture pluviale domine la production agricole en Afrique subsaharienne, représentant environ 97 pour cent du total des terres arables, et expose la production agricole à la forte variabilité des précipitations saisonnières (Calzadilla *et al.* 2013). Ringler (2009) souligne que les prix mondiaux des produits alimentaires sont d'importants indicateurs des effets des changements climatiques sur l'agriculture, l'accessibilité des aliments et la sécurité alimentaire, et le GIEC prédit que les prix du maïs, du riz et du blé en 2050 devraient être de 4, 7, et 15 pour cent plus élevés que dans le scénario climatique historique. Les impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur les populations de la région du hotspot seront substantiels, faisant baisser la demande alimentaire à plus long terme et faisant augmenter les taux de malnutrition infantile (GIEC 2013).

9.2.4 Impacts sur la Santé

Des changements dans la répartition des maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme, la fièvre de la Vallée du Rift, la trypanosomiase africaine (maladie du sommeil), la fièvre jaune et l'onchocercose presque éradiquée sont attendus (CEDEAO-CSAO/OCDE 2008), avec les modifications des précipitations, de la température et des régimes de température et les migrations des humains et des animaux à travers la région.

9.2.5 Impacts sur les Migrations Humaines

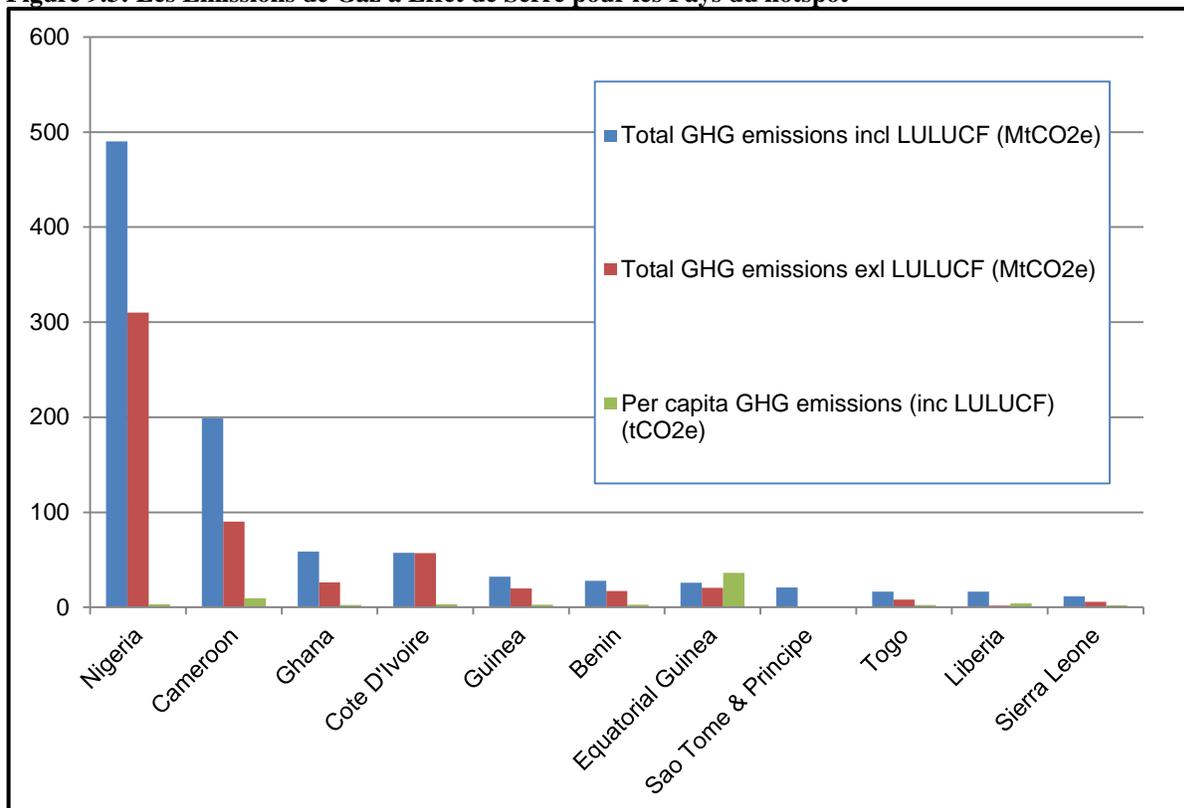
Les migrations humaines dues aux changements climatiques sont susceptibles de se produire à des échelles allant de locale à internationale. Bien que les modes de migration de l’Afrique de l’Ouest soient difficiles à prévoir, un mode général de migration des régions du nord vers celles du sud a été observé dans un passé récent, en raison du développement des cultures de rente et de l’urbanisation dans les régions côtières et de la dégradation de l’environnement naturel dans les régions sahéliennes, et comme une réponse à la nécessité de chercher des opportunités économiques, de diversifier les risques et de réduire la pauvreté (Bossard 2009). Cette migration, qui se traduit par le déplacement des groupes du Nord, et en particulier du Sahel, peut augmenter à l’avenir en raison des impacts des changements climatiques sur l’agriculture, qui devraient être particulièrement graves dans ces régions plus au nord (USAID 2013).

9.3 Réponses aux Changements Climatiques

9.3.1 Contribution des Pays du Hotspot des Forêts Guinéennes aux Changements Climatiques Mondiaux

En 2010, les 11 pays du hotspot n’ont émis que 2,03 pour cent de gaz à effet de serre (GES), y compris l’utilisation des terres, les changements de l’utilisation des terres et le secteur de la foresterie (LULUCF) (WRI 2013). Le Nigéria et le Cameroun ont émis sensiblement plus de GES que les autres pays du hotspot, mais la Guinée Équatoriale avait les émissions les plus élevées de GES par habitant (Figure 9.3).

Figure 9.3: Les Émissions de Gaz à Effet de Serre pour les Pays du hotspot



Source: Outil d'Indicateurs d'Analyse de Climat (CAIT 2.0) (WRI, 2013).

Traduction de la légende :

Total GHG emissions incl LULUCF : Total des émissions de GES y compris LULUCF

Total GHG emissions exl LULUCF : Total des émissions de GES LULUCF non compris

Per capita GHG emissions : Emissions de GES par habitant

Incl LULUCF : y compris LULUCF

A l'heure actuelle, les pays du hotspot sont relativement peu développés, mais leurs émissions de GES vont probablement augmenter sensiblement avec le développement économique, à moins que des voies d'un développement 'vert', à faible émission de carbone soient promues avec succès. Des recherches préliminaires effectuées par le WRI (2013) semblent indiquer que la conversion nette de forêts (y compris le secteur de l'UTCATF) est la plus importante source d'émissions dans tous les pays du hotspot, y compris les plus industrialisés, à l'exception de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, où les émissions agricoles sont dominantes. Les émissions liées à agricoles et à l'énergie forment les deux plus grands secteurs suivants (WRI 2013). Dans l'ensemble, 42 pour cent des émissions des pays du hotspot proviennent des changements d'utilisation des terres (y compris la déforestation et la dégradation), comparativement à environ 22 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique (WRI 2013).

9.3.2 Accords Internationaux et Cadres Nationaux Mettant l'Accent sur les Changements Climatiques

Il y a eu une nette expansion des initiatives d'atténuation des changements climatiques dans la région depuis la dernière période d'investissement du CEPF. Tous les onze pays du hotspot ont

ratifié la CCNUCC et le Protocole de Kyoto Tous, sauf la Guinée Équatoriale, ont produit leurs premières communications nationales en réponse à leurs engagements vis-à-vis de la CCNUCC, et la plupart ont élaboré des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) ou d'autres stratégies d'adaptation (voir le tableau 9.4).

Tableau 9.4 Les Accords et Stratégies Nationaux et Internationaux Relatifs aux Changements Climatiques dans les Pays du hotspot

Pays	Année de Ratification de la CCNUCC	Année de Ratification du Protocole de Kyoto	Année(s) des Communications Nationales	Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA)/Plans Nationaux d'Adaptation (PNA)
Benin	1994	2002	2002; 2011	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin (PANA-BENIN), 2008. L'élaboration du PNA est en cours.
Cameroun	1994	2002	2005	Préparation à travers le projet du PNUD intitulé 'Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation aux changements climatiques en Afrique'.
Côte d'Ivoire	1994	2007	2001; 2010	Aucun PANA soumis à la CCNUCC
Guinée Équatoriale	2000	2000		Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA), 2013.
Ghana	1995	2003	2001; 2011	Pas de PANA (non PMA). Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques (NCCA) publiée en 2012.
Guinée	1993	2000	2002	Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) de la République de Guinée, 2007
Libéria	2002	2002	2013	Programme d'action national d'adaptation (NAPA), 2007. Le PNA est en cours d'élaboration.
Nigéria	1994	2004	2003	. Pas de PANA. Processus de Stratégie Nationale d'Adaptation et Plan d'Action (NASPA) initié par les ONG et terminé en 2011.
São Tomé et Príncipe	1999	2008	2005; 2012	Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques, 2007.
Sierra Leone	1995	2006	2007; 2012	Programme Action National d'Adaptation de la Sierra Leone, 2008.
Togo	1995	2004	2001; 2011	Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA), 2009.

Notes: PMA = Pays moins avancé; PAN = Plan national d'adaptation; PANA= Programme d'action national d'adaptation; NASPA = Stratégie nationale d'adaptation et plan d'action; SNACC = Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques; PANA = Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques.

Tous les pays du hotspot mettent ou ont mis en place des cadres institutionnels et de politiques relatifs aux changements climatiques notamment des comités directeurs nationaux ou des départements et des politiques relatives auxdits changements.

9.3.3 Initiatives d'Atténuation

Les engagements des pays du hotspot à respecter des accords et des stratégies internationaux et nationaux ont permis d'accroître l'accès à un flux croissant de financements liés aux changements climatiques pour l'atténuation, y compris dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et des initiatives REDD+.

La REDD+

Neuf des 11 pays du hotspot mettent en œuvre à l'heure actuelle des initiatives REDD+. Les principaux programmes climatiques et REDD+ impliqués dans le hotspot sont décrits dans les sections suivantes.

Le Programme ONU-REDD

C'est l'initiative de collaboration de l'Organisation des Nations Unies sur la REDD+ dans les pays en développement, et elle implique le PNUD, le PNUE et la FAO. Elle soutient les processus nationaux pilotés par la REDD+ et des efforts de préparation à la REDD+ dans 56 pays partenaires. Elle se traduit principalement par un soutien direct à la conception et la mise en œuvre des programmes nationaux ONU-REDD, et un soutien complémentaire aux actions nationales REDD+ par le biais d'approches, d'analyses, de méthodologies, d'outils, de données communs et des meilleures pratiques. Parmi les pays du hotspot, le Nigéria dispose d'un programme national, tandis que le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana collaborent également avec le programme (voir FAO, PNUD et PNUE 2015).

Le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF)

Cette initiative est mise en œuvre par la Banque mondiale, et est un partenariat mondial entre les gouvernements, les entreprises, la société civile, et les Peuples Autochtones, dont l'objectif est de fournir une assistance financière et technique pour les programmes REDD+ des pays. Ses mécanismes de financement complémentaire sont le Fonds de préparation et le Fonds carbone. Quarante-sept pays en développement ont été sélectionnés pour rejoindre le FCPF et ont signé l'Accord de Participation. Dans le hotspot, ces pays sont: le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et le Togo (voir FCPF 2015).

L'Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC)

L'AMCC a un programme couvrant tous les 79 pays membres du groupe d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et soutient les pays membres, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, dans leurs réponses dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation. Elle comprend une composante panafricaine pour soutenir le programme ClimDev Afrique, et quatre composantes régionales en Afrique orientale et australe, en Afrique de l'Ouest, dans Caraïbes et le Pacifique. Les activités de la composante CEDEAO/Afrique de l'Ouest comprennent la surveillance dans le Sahel, une participation accrue au MDP et à d'autres financements et des projets nationaux au Bénin, à Sao Tomé-et-Principe et en Sierra Leone.

L'International Climate and Forest Initiative du gouvernement norvégien, l'International Climate Fund/Forest Governance, Markets and Climate Programme (FGMC) du Royaume-Uni et les Fonds d'investissement climatique (FIC) des banques de développement soutiennent également le renforcement des capacités REDD+ et d'autres activités d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci dans le hotspot. Par exemple, la Norvège a annoncé un accord bilatéral en septembre 2014 pour fournir environ SU\$ 150 millions pour aider le Libéria à réduire les émissions de GES liées à la déforestation (Gouvernement de la Norvège 2015).

Un résumé de la participation de chaque pays du hotspot dans les activités REDD+ est présenté à l'Annexe 10. Cinq pays, à savoir le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria,

sont des partenaires actifs de l'ONU-REDD, tandis que la Guinée Équatoriale est susceptible d'en devenir un membre dans un proche avenir. Six pays (la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Libéria, le Cameroun et le Nigéria) sont acceptés comme membres du FCPF. La plupart des pays du hotspot ont aussi un certain nombre d'autres initiatives REDD+ soutenues par l'AMCC, le FCMC et le FIC, ainsi que par une gamme d'autres organismes et d'organisations non gouvernementales indépendants nationaux. Les pays dont la participation à la REDD est particulièrement faible sont São Tomé et Príncipe et la Guinée Équatoriale.

En outre, il y a un certain nombre de projets REDD+ en cours de mise en œuvre par des ONG et d'autres dans le hotspot, comme en Sierra Leone (la forêt de Gola), au Cameroun (Parc national de Korup) et au Nigéria. L'État de Cross River au Nigéria est actuellement impliqué dans trois projets pilote REDD+, dont l'un cible 58 000 hectares de mangroves (Oyebo *et al.* 2010). Ces mangroves sont considérées comme étant plus riches en biodiversité que celles d'ailleurs en Afrique de l'Ouest. Compte tenu de cette richesse en espèces et de la possession par le Nigéria de la plus grande étendue de forêt de mangrove en Afrique (et la troisième plus grande du monde), ce pays promeut fortement l'importance des mangroves dans la REDD+.

Il convient de rappeler que, comme avec tous les mécanismes fondés sur des services écosystémiques, la REDD+ et d'autres formes de financement du carbone dépendent du prix du marché pour le service. Si le prix du marché pour le carbone chute, les projets peuvent devoir chercher d'autres sources de financement pour couvrir les coûts opérationnels et satisfaire les attentes des communautés locales pour le partage des avantages. Il est nécessaire, par conséquent, de trouver des stratégies de financement diversifié pour la conservation des forêts qui ne dépendent pas trop d'une seule source. Dans le contexte du profil d'écosystème, il peut y avoir un besoin de gestion adaptative en ce qui concerne les priorités géographiques pour les investissements du CEPF, si des sites importants actuellement considérés comme étant dotés de ressources suffisantes s'avèrent être confrontés à des déficits de financement.

Le Mécanisme de Développement Propre (MDP)

Bien que la REDD+ ait reçu des investissements relativement énormes et de l'attention dans la région, les projets MDP, qui mettent l'accent sur l'aide pour élaborer des solutions à faibles émissions aux besoins en énergie, ont reçu peu de soutien. La plupart des projets MDP exécutés dans le hotspot sont au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Ghana. Ces projets mettent principalement l'accent sur le renforcement des capacités pour les initiatives et les initiatives relatives à la production d'énergie (à partir des sites d'enfouissement, des déchets et d'autres biomasses), au compostage des déchets, aux combustibles de substitution et aux fours à bois efficaces. Les investissements dans des initiatives MDP, en particulier en Guinée Équatoriale, en Guinée, au Libéria, au Togo et au Bénin, sont clairement prioritaires.

9.3.4 Initiatives d'Adaptation

A partir des programmes et des plans nationaux d'adaptation des pays du hotspot, un tableau a été compilé, qui cite les principales mesures d'adaptation considérées comme étant les plus importantes que les parties prenantes ont consultées dans chaque pays (voir le Tableau 9.5; il est à noter que les catégories ont été définies par les auteurs). Les mesures citées le plus fréquemment comprenaient celles mettant l'accent sur la protection des zones côtières de

l'élévation du niveau de la mer, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gestion des maladies et de la santé, les systèmes d'alerte précoce pour les événements extrêmes (par exemple, les sécheresses, les tempêtes ou les inondations), et la conservation et la gestion de l'eau. L'éducation et la sensibilisation sur l'adaptation aux changements climatiques ont également été considérées comme une grande priorité par les parties prenantes venant de la majorité des pays.

Les besoins d'adaptation identifiés fournissent une importante base pour discuter des activités d'adaptation dans le hotspot. Il ressort également du Tableau 9.5 que la plupart des mesures d'adaptation aux changements climatiques peuvent avoir des impacts positifs et négatifs importants sur la biodiversité. Des exemples d'importants projets d'adaptation aux changements climatiques actuellement en cours dans les pays du hotspot sont présentés dans l'Annexe 10.

Tableau 9.5 Aperçu des Mesures d'Adaptation aux Changement Climatiques Identifiés par les Pays du hotspot dans leurs PANA et d'Autres Stratégies et Communications Relatives à l'Adaptation

Mesures d'Adaptation	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	São Tomé et Príncipe	Sierra Leone	Togo	Total
Agroforesterie					x						1
Agriculture/sécurité alimentaire				x	x	x	x	x	x	x	7
Mesures contre les maladies/de santé	x			x		x	x	x	x	x	7
Protection des zones côtières/atténuation de l'élévation du niveau de la mer	x	x		x	x	x	x		x	x	8
Gestion/restauration des écosystèmes					x			x	x		3
Éducation/sensibilisation				x	x	x	x	x	x		6
Poêles/Fours à bois efficaces	x							x	x		3
Gestion/prévention des incendies					x						1
Gestion/amélioration de la pêche					x	x	x	x	x		5
Lutte contre les inondations/ atténuation de ceux-ci				x							1
Foresterie /aires/corridors protégés							x		x		2
Connaissances autochtones/traditionnelles					x						1
Amélioration des revenus/ diversification/micro-finance					x		x	x		x	4
Infrastructures							x	x			2
Energies renouvelables /efficacité énergétique	x						x	x	x		4
Système d'alerte rapide /précoce	x			x		x	x	x	x	x	7
Utilisation de l'eau/ irrigation/barrages	x		x	x			x	x	x	x	7
Conservation/gestion de l'eau/zones humides			x	x	x	X	x	x	x		7
Eau et assainissement					x	X	x		x		4

Source										
	PANA 2008	Comm. nat.	Comm.nat.	SNACC 2012	PANA 2007	PANA 2007	NASPA 2011	PANA 2008	PANA 2011	PANA 2009

Sources: PANA= Programme d'action national d'adaptation; Comm. Nat = Communications nationales à la CCNUCC; SNACC = Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques; NASPA = Stratégie nationale d'adaptation et plan d'action;

Notes: Notes: Classement des mesures d'adaptation conçu par l'équipe en charge de l'élaboration des profils. Aucun PANA, aucune stratégie ou tout autre document pertinent n'a été identifié pour la Guinée Equatoriale.

L'Adaptation Axée sur les Ecosystèmes

L'adaptation axée sur les écosystèmes a été définie comme "l'utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques pour aider les gens à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques" (Convention sur la diversité biologique 2009). Bon nombre d'initiatives axées sur l'adaptation humaine aux changements climatiques dans la région font explicitement ou implicitement référence à la biodiversité, en particulier celles relatives à la protection des zones côtières, à la dégradation des terres, à la vulnérabilité et à l'évaluation des impacts. Plus récemment, pourtant, des programmes ont tenté d'intégrer complètement les aspects écosystémiques, sociaux et économiques de l'adaptation aux changements climatiques.

Des exemples d'adaptation basée sur les écosystèmes et/ou activités de résilience entreprises dans la région comprennent:

- i. La réhabilitation et la conservation des écosystèmes de mangroves (par exemple, le projet Building Mangrove Resilience to Climate Change dans les estuaires de Douala-Edea, du Ntem et de Rio del Rey, au Cameroun);
- ii. Des projets axés sur les communautés dans les zones côtières et agricoles vulnérables (par exemple, le projet Adaptation aux changements climatiques chez les communautés côtières vulnérables à São Tomé et Príncipe);
- iii. Des projets visant à protéger, à restaurer ou à améliorer les forêts aux fins aussi bien d'atténuation que d'adaptation (par exemple: REDD+ et le Nigérian National Council on Shelterbelt and Afforestation/national afforestation programme; la recherche du CIFOR sur le rôle potentiel du système 'taungya' modifié au Ghana pour l'adaptation (dans le cadre du projet Forêt tropicale et Adaptation aux changements climatiques, TroFCCA), et le projet 'Changement climatique et forêts dans le Bassin du Congo: synergie entre l'adaptation et l'atténuation' (COBAM), comprenant le Cameroun et la Guinée Equatoriale).

Certains des obstacles à l'intégration de l'adaptation basée sur les écosystèmes, tel qu'indiqué par la CCNUCC (2013) et Doswald *et al.* (2014), sont courants dans le hotspot. Ces obstacles comprennent une mauvaise compréhension chez les décideurs de la spécificité de l'adaptation basée sur les écosystèmes par rapport à d'autres approches, l'absence d'études de cas et d'une base de preuves pour les avantages liés à l'adaptation axée sur les écosystèmes, le fait que les évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques n'intègrent pas pas toujours des considérations écosystémiques, et une absence de mesures de suivi et d'évaluation pour quantifier l'efficacité de l'adaptation axée sur les écosystèmes.

L'Adaptation Axée sur la Communauté

L'adaptation axée sur la communauté est "un processus conduit par la communauté, sur la base des priorités, des besoins, des connaissances et des capacités de la communauté, qui devrait habiliter les gens à prévoir les impacts des changements climatiques et à faire face à ceux-ci" (Reid *et al.* 2009). Une distinction est souvent faite entre l'approche d'adaptation à base communautaire et l'approche d'adaptation axée sur les écosystèmes, bien que les synergies entre elles soient considérables et importantes (Girod *et al.* 2012). Parce que les initiatives d'adaptation à base communautaire ont tendance à être axées sur le processus plutôt que sur le résultat, une gamme de mesures d'adaptation, de résultats et d'avantages possibles peut en résulter, y compris des mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes.

Étant donné sa large portée, il existe de nombreuses initiatives qui peuvent être identifiées comme étant celles d'adaptation axée sur communauté dans le hotspot. Ces initiatives comprennent:

- i. le projet Advancing Capacity for Climate Change Adaptation, qui comprend des activités menées par les communautés sur les côtes du Nigéria, du Cameroun, du Ghana et dans la zone sahélienne;
- ii. les activités axées sur les communautés dans le cadre du projet COBAM au Cameroun et en Guinée Équatoriale;
- iii. l'Adaptation Learning Program for Africa CARE, qui couvre 40 communautés à travers le Ghana, le Niger, le Mozambique et le Kenya.

Les Approches d'Adaptation Axées sur les Infrastructures et les Approches d'Adaptation Hybrides

Les approches d'adaptation aux changements climatiques axées sur les infrastructures utilisent les infrastructures conçues par l'ingénierie lourde pour répondre aux impacts des changements climatiques (par exemple, les réservoirs pour retenir les eaux douces, les digues pour atténuer l'élévation du niveau de la mer). Les approches hybrides combinent les infrastructures de l'ingénierie lourde avec l'adaptation basée sur les écosystèmes et/ou d'autres mesures d'adaptation (par exemple, la combinaison des digues avec la conservation des mangroves pour réduire les impacts de l'élévation du niveau de la mer et/ou des violentes tempêtes). Des exemples d'approches axées sur les infrastructures et hybrides mises en œuvre dans le hotspot comprennent:

- i. le 'Senegal River Basin Multi-Purpose Water Resources Development Project 2' et le projet Senegal River Basin Climate Change Resilience Development. Ces projets financés par le FEM promeuvent la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que le développement des ressources en eau et la gestion des barrages dans le cadre de l'amélioration de la résistance aux changements climatiques
- ii. Le développement d'infrastructures agricoles et d'atténuation des inondations dans la vallée de l'Ouémé au Bénin pour une productivité et une résilience accrues (financé par la BAD)
- iii. La Promotion d'une hydroélectricité en réseau durable et résiliente aux changements climatiques à São Tomé-et-Principe (financée par le FEM avec le PNUD comme Agence d'exécution), ainsi que le projet São Tomé: Adaptation aux changements climatiques (financé par le FEM avec la Banque mondiale comme Agence d'exécution), qui

comprend un système d'alerte précoce, des ouvrages de protection des côtes, et des mesures d'adaptation basées aussi bien sur les communautés que sur les écosystèmes.

9.3.5 Renforcement des Capacités et Appui aux Politiques

Le processus du PAN pour les Parties des pays les moins avancés, mis en place lors de la 16^e Conférence des Parties à la CCNUCC (2010), leur demande d'identifier leurs besoins d'adaptation à moyen et à long terme. Ils sont alors tenus d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes visant à répondre à ces besoins, en tirant parti de leur expérience en matière de PANA (CCNUCC 2014). En réponse, un Programme mondial d'appui aux PAN a été créé et parmi ses pays cibles, le Bénin et le Libéria reçoivent actuellement une assistance. D'autres exemples de renforcement des capacités et d'appui aux politiques comprennent l'assistance du PNUD pour la mise en œuvre des PANA et des projets du FEM visant à intégrer la gestion de l'environnement et des catastrophes naturelles en Sierra Leone, tel que le projet de 4 millions de dollars américains du FEM mis en place par le PNUD intitulé « Renforcement de l'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce en Afrique pour un développement résilient au climat et adaptation aux changements climatiques ».

9.3.6 Suivi des Impacts des Initiatives Relatives aux Changements Climatiques pour Elaborer une Base de Preuves pour l'Amélioration des Interventions

Compte tenu du caractère récent et sans précédent des changements climatiques dans l'histoire de la conservation de la biodiversité, il est important de reconnaître que bon nombre des solutions et des actions recommandées dans le présent document et mises en œuvre par la communauté internationale sont provisoires et d'une efficacité non prouvée. Dans de telles situations, une stratégie consistant à revoir constamment les impacts, l'efficacité et les dommages potentiels résultant des mesures de gestion, et par conséquent, à procéder à des actualisations fréquentes et rapides des plans d'action (par exemple, la gestion adaptative) est une approche raisonnable. Il est nécessaire que les spécialistes de la conservation et les donateurs reconnaissent que, dans ce domaine complexe naissant, des résultats inattendus d'actions de conservation sont probables et devraient être considérés non comme des échecs mais comme des leçons, fournissant des informations précieuses qui devraient être partagées avec la communauté et utilisées pour éclairer les étapes suivantes.

Pour qu'elles puissent être en mesure d'évaluer l'efficacité et les impacts négatifs potentiels des plans d'action, les stratégies pour surveiller et mesurer les résultats des interventions sont intégrales. Elles devraient être évaluées de façons qui soient aussi quantitatives que possible, comprendre des indicateurs, et être aussi reproductibles et comparables que possible entre les initiatives. La mise en place d'un service pour enregistrer, analyser et partager ces résultats et expériences est une priorité pour la région, en général, et des conseils là-dessus peuvent être tirés du domaine en plein essor de la conservation fondée sur des preuves. Une fréquente réévaluation des stratégies de gestion est essentielle, avec possibilité de les actualiser en fonction des résultats découlant de l'évaluation de l'efficacité.

9.4 Rôle de la Société Civile

L'énorme défi posé par les changements climatiques dans l'immédiat et à plus long terme est susceptible de solliciter à l'extrême les ressources et les capacités des gouvernements. La société civile a un rôle essentiel consistant à soutenir le travail des gouvernements du hotspot, et à combler les lacunes inévitables dans les stratégies des gouvernements et la sensibilisation. Compte tenu de l'ampleur et du développement rapide des nouveaux enjeux liés aux changements climatiques, les OSC, en particulier celles opérant au niveau local et infranational, manquent souvent de ressources et font face à des contraintes de capacité majeures. Leurs rôles actuels et potentiels en matière de renforcement des capacités, d'élaboration et de déploiement des politiques et de gestion active sont souvent minimisés. En particulier, la coordination inter-organisations, l'échange d'informations et le renforcement des capacités sont des priorités claires et importantes pour ce qui est de l'appui des donateurs internationaux à la société civile dans la région.

Une large gamme d'OSC opère dans le hotspot, allant des programmes basés au niveau local aux organismes internationaux de conservation. L'Annexe 10 donne des exemples de quelques-unes des principales ONG locales en activité dans le hotspot, et décrit leur portée géographique et leurs centres d'intérêt en ce qui concerne les changements climatiques et la biodiversité.

En ce qui concerne les OSC internationales, tel qu'abordé au Chapitre 7, la plupart des grands organismes internationaux de conservation ont des programmes dans un ou plusieurs pays du hotspot, qui comportent tous des préoccupations liées aux changements climatiques conjointement avec leurs activités en cours. Certaines ONG internationales ont des programmes qui sont plus spécifiquement axés sur les changements climatiques. Parmi ces ONG figure CI, dont les activités comprennent l'analyse d'une économie sobre en carbone pour le Libéria, ce qui implique une évaluation de l'atténuation des changements climatiques et des implications économiques de différents scénarios de politiques. L'UICN, le PNUE-WCMC et d'autres partenaires mettent en œuvre le projet Aires protégées résilientes au changement climatique (PARCC; 2009-2015), dont l'objectif est d'améliorer la conservation de la biodiversité dans le réseau d'aires protégées de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre des changements climatiques (notamment en Sierra Leone et au Togo, avec la participation de la Côte d'Ivoire et du Ghana). Ce projet comprend la distribution de projections climatiques à échelle réduite, l'évaluation au niveau des espèces de la plupart des espèces de vertébrés de la région, l'élaboration de plans de conservation spatialement explicites, la compilation de plans d'adaptation et de réduction des risques, le renforcement des capacités et un projet pilote. En outre, Wetlands International est en train d'élaborer un plan régional de conservation des mangroves, avec le pilotage des actions de restauration des mangroves. Le projet permettra de promouvoir un accord multi-pays sur les politiques et les plans sous-régionaux pour la gestion durable des forêts de mangroves. En outre, BirdLife International héberge le site web African Climate Exchange, qui rend les informations relatives aux changements climatiques en Afrique, y compris les documents scientifiques, de gestion et de politique, largement disponibles pour des observations et des échanges.

9.5 Conclusions

Le CEPF est en mesure de dialoguer avec la société civile pour améliorer la préparation aux changements climatiques en vue de la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Cela peut être réalisé par l'amélioration des ressources d'information pour la prise de décisions relatives à la conservation dans le cadre des changements climatiques, telles que les évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques et les bilans carbone. Cela peut également se faire par l'augmentation du nombre et de la diversité des initiatives d'adaptation aux changements climatiques pour la biodiversité, en particulier dans les zones abritant un grand nombre ou de fortes proportions d'espèces vulnérables aux changements climatiques. Parce que le hotspot comprend des aires forestières qui sont intrinsèquement riches en espèces, quelques-unes de ses régions géographiques abritent de faibles nombres d'espèces vulnérables aux changements climatiques. Même ainsi, les contributions combinées d'études à travers une gamme de groupes taxonomiques semblent indiquer que les principaux blocs forestiers dans les sous-régions des écosystèmes forestiers de Haute et Basse Guinée sont légèrement plus prioritaires que les mosaïques de savane et de forêt de la zone intermédiaire.

Une autre considération importante pour le CEPF, c'est de veiller à ce que les initiatives relatives aux changements climatiques dans le hotspot mesurent et fassent un rapport sur leurs résultats, y compris leur efficacité pour atteindre leurs objectifs, les conséquences imprévues, et une explication des raisons desdites conséquences ainsi que les leçons apprises. Le suivi devrait également être basé sur des indicateurs spécifiques au contexte qui mesurent les changements intervenus dans la résilience de la communauté, dans la biodiversité et dans la fourniture de services écosystémiques (en particulier pour les initiatives d'adaptation axées sur les écosystèmes).

Le CEPF est également bien placé pour faire progresser la réponse de la politique nationale aux changements climatiques en renforçant la capacité des OSC de participer à la formulation de la politique publique. De cette façon, les OSC peuvent aider les gouvernements à élaborer des cadres, des politiques et des règlements nationaux pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, de sorte qu'ils répondent aux besoins nationaux de développement, d'adaptation et de durabilité de l'environnement, ainsi qu'aux engagements liés aux accords internationaux et, en particulier, promeuvent des synergies positives entre l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à ceux-ci et la conservation de la biodiversité.

Le financement afférent aux changements climatiques offre des opportunités pour soutenir les efforts de conservation pour des résultats sur les sites et les corridors. Le CEPF peut aider les OSC à mobiliser des financements internationaux pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, y compris du Fonds d'adaptation au climat, des programmes de soutien de la préparation à la REDD +, et des financements bilatéraux pour la REDD+, à l'appui des objectifs de conservation dans le hotspot. Cela peut impliquer de travailler avec des investisseurs aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de la région, ainsi qu'avec des communautés forestières et des gouvernements locaux, pour accroître les investissements du secteur privé dans des projets à travers les marchés volontaires de carbone qui cherchent des avantages environnementaux et sociaux, par exemple, à travers l'application des standards sur le Climat, les Communautés et la Biodiversité (CCB).

10. EVALUATION DE L'INVESTISSEMENT ACTUEL EN MATIERE DE CONSERVATION

10.1 Introduction

Le présent chapitre comprend une évaluation de l'investissement actuel en matière de conservation à travers le hotspot pour la période allant de 2009 à 2014. Ceci comprend le financement des initiatives de conservation directe de la biodiversité (espèces et habitats) et ainsi que des thématiques d'investissement plus vastes qui, après enquête, semblent avoir des avantages ou des éléments liés à la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Les exemples de ce dernier comprennent des initiatives portant sur les changements climatiques, les aires protégées, la réduction de la pauvreté/les moyens de subsistance, les services écosystémiques, les modes de gestion des corridors et des paysages). Un total de 158 «projets» (pays multiples et transfrontalière) nationaux et 24 régionaux (182 au total) ont été identifiés à travers le hotspot, représentant des investissements en matière de conservation d'un montant total d'environ 266 millions de dollars américains pendant la période de cinq ans allant à 2014. Ce total représente moins de un pour cent de l'aide publique au développement (APD) globale des 11 pays du hotspot (28 441 millions de dollars US) pour la période de 5 ans allant à 2013 (statistiques sur l'aide de l'OCDE: <http://stats.oecd.org/qwids/> consultée en avril 2014). Ces 182 investissements ont été analysés dans le but d'étudier les niveaux de financement par pays et par type de bailleurs de fonds et de partenaires de projet et pour voir les lacunes, particulièrement en rapport aux zones clés pour la biodiversité.

Une étude des politiques et programmes des principaux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux relatifs au financement des forêts et des communautés dépendant des forêts (Speechly 2015) a montré que la composante de l'ODA en provenance des bailleurs de fonds européens aux projets liés à la forêt et à la biodiversité a augmenté de façon spectaculaire entre 2002 et 2012 (les totaux pour cette période étaient de 2,55 milliards et 1,57 milliards de dollars US respectivement). Etant donné que les bailleurs de fonds européens investissent massivement dans les pays africains, il est probable que cette tendance se reflète dans les pays du hotspot. Toutefois, le rapport souligne la difficulté de faire ressortir les informations pertinentes même pour chaque pays (y compris pour les zones clés pour la biodiversité ou des aires situées dans le périmètre du hotspot) et l'importance (en termes de financement) des grands programmes thématiques. A titre d'exemple l'Initiative norvégienne climat et forêts (NICFI) qui représentait à elle seule 287 millions de dollars américains en 2012 et constituait plus de la moitié de tous les décaissements des bailleurs de fonds. Le rapport souligne également la nécessité pour, et les implications de coût de recherche plus détaillée dans le cas des informations spécifiques sur un pays, un site ou un thème. Les tendances identifiées dans le rapport (de l'intérêt pour le hotspot) sont abordées dans la section 10.5.1).

10.1.1 Méthodologie

La plupart des fonds alloués à la conservation dans les zones clés pour la biodiversité et les aires protégées dans le hotspot de manière globale sont fournis par les bailleurs de fonds internationaux. L'approche adoptée pour les forêts guinéennes était d'obtenir autant

d'informations que possible des projets et programmes pertinents pour le hotspot et/ou pour les zones clés pour la biodiversité désignées (principalement par le biais de la recherche documentaire et de la recherche sur internet, complétée et vérifiée avec des informations reçues lors des concertations avec les parties prenantes pendant le processus de profilage et d'autres informations obtenues par des auteurs après des demandes faites aux bailleurs de fonds ou auprès d'autres contacts pertinents). Ces investissements sont considérés comme des « Subventions » dans toutes les analyses. Chaque investissement discrétionnaire par un bailleur de fonds a été considéré comme un des «projets» pour les fins des analyses quantitatives par source ou type de bailleur de fonds (Section 10.2) et par pays (Section 10.3). Néanmoins, il était souvent impossible d'identifier le financement alloué spécifiquement pour la conservation de la biodiversité dans des zones clés pour la biodiversité particulières (bien que quelques zones clés reçoivent des subventions entièrement dédiés à la conservation de la biodiversité).

En plus de cette «liste principale» de projets identifiés et compilés à travers des concertations régionales et des recherches approfondies sur le Web et d'autres, des informations complémentaires ont également été tirées des sites Web des bailleurs de fonds sur leurs priorités de financement plus larges dans la région. Dans la plupart des cas, cela a été présenté par le bailleur de fonds en tant que financement thématique ou des totaux pour une certaine région, pays et période de temps (mais pas nécessairement pour la période en revue). Il était rarement possible de faire une distinction entre les financements spécifiques du hotspot et ceux d'une zone clé pour la biodiversité à partir de ces données supplémentaires, mais, au cas où des informations sur des financements supplémentaires qui s'avèrent pertinents pour le hotspot étaient disponibles, elles ont été incluses dans les tableaux pertinents. Ces chiffres n'ont pas été ajoutés aux analyses quantitatives présentées dans les Sections 10.2 et 10.3, pour éviter le double comptage des mêmes investissements.

Des projets ont été inclus dans la liste principale ainsi que des analyses quantitatives sauf si le montant de l'investissement était de 50,000 dollars américains ou plus. Une des conséquences de cela était que les petits programmes de subventions des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux (voir les Tableaux 10.2 et 10.3) et les fiducies, les fondations et les ONG (voir les Tableaux 10.4 et 10.5) n'étaient pas inclus dans les analyses quantitatives globales. Au lieu de cela, ils sont considérés séparément dans les sections et les tableaux correspondants. Bien que les niveaux de financement soient plus petits, ces petites subventions ont tendance à être affectées principalement ou exclusivement à la société civile, de sorte qu'ils sont d'un intérêt particulier pour aider à définir un créneau de financement pour le CEPF dans le hotspot.

Un nombre d'hypothèses et d'estimations ont été faites pour l'intégration des projets dans les analyses des Sections 10.2 et 10.3. Les fonds du projet ont été alloués au *pro rata* au cours des années où les années d'investissement tombaient en dehors de la période 2009 à 2014 et repartis également entre les pays pertinents du hotspot dans le cas des initiatives dans plus d'un pays. Les efforts ont été faits pour atténuer le risque de double comptage par rapport à de nombreuses sources de financement (par exemple les fonds bilatéraux décaissés à travers des programmes multilatéraux et les fonds des ONG internationales issus des grands bailleurs de fonds) mais ce risque ne pouvait être totalement éliminé. Les chiffres relatifs au cofinancement du gouvernement ont été exclus de la plupart des analyses car ils sont calculés et présentés différemment selon les pays, les budgets et les rapports des bailleurs de fonds et parce qu'ils sont

souvent considérés comme des contributions en nature ou des investissements qui n'ont pas de lien direct avec la conservation de la biodiversité (voir la section 10.4.1).

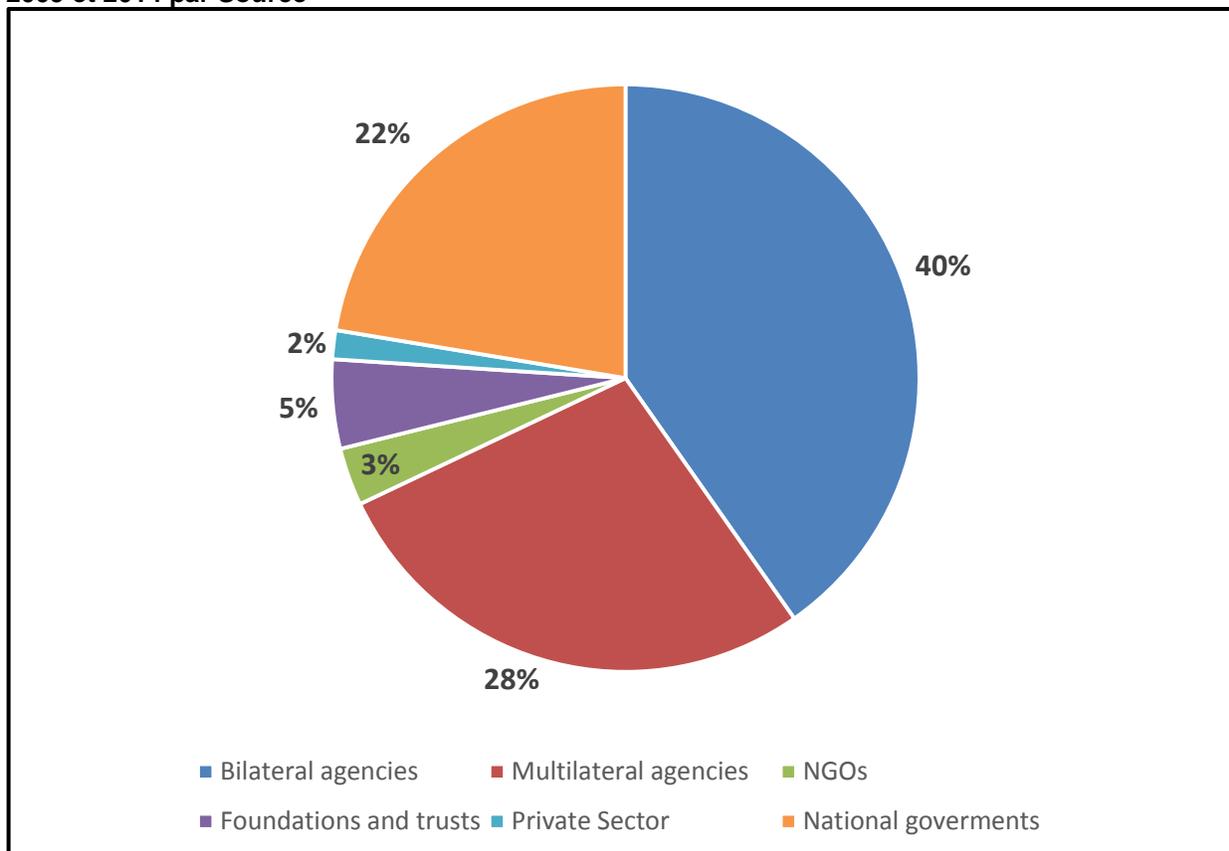
Les questions posées lors des réunions de concertation sous régionales en matière de financement de la conservation ont fourni des informations sur les principaux projets pour la plupart des pays du hotspot (voir Chapitre 2 pour les informations détaillées sur les questions et les concertations). Toutefois, des réunions de suivi prévues ont été annulées en raison de la crise de l'Ebola et aucune nouvelle donnée sur les investissements n'est ressortie des questionnaires régionaux diffusés en novembre 2014. La plupart des données ont été obtenues à partir des sites Web des bailleurs de fonds et des documents publiés, suivies des demandes de renseignements spécifiques aux bailleurs de fonds et aux bénéficiaires des subventions. Une réunion séparée des bailleurs de fonds tenue dans la région en novembre 2014 (organisations américaines, menée par l'USFWS et notamment le CEPF) a fourni des détails supplémentaires sur les investissements et les plans « post Ebola » pour la sous-région des écosystèmes forestiers Haute Guinée du hotspot.

Les informations sur la conservation de la zone côtière/marine et la gestion durable des pêches ont été incluses où cela paraît pertinent pour les zones clés pour la biodiversité et les corridors ou les espèces menacées dans le hotspot. Bien que des efforts aient été faits pour rechercher autant d'investissements pertinents que possible, la facilité d'obtention des informations des différents bailleurs de fonds varie considérablement. Par conséquent, les chiffres obtenus sont presque certainement des sous estimations.

10.2 Principales Sources d'Investissement dans le Hotspot

Les sources d'investissement pour la conservation ont été divisés en six catégories suivantes: bilatérale; multilatérale; gouvernement national; ONG; fondations et fiducies; et secteur privé. Les subventions d'organismes bilatéraux et multilatéraux sont de loin le plus grand contributeur au financement de la conservation dans le hotspot, représentant les deux tiers du total (figure 10.1). Les différents types de bailleurs de fonds et les contributions de donateurs individuels à la conservation dans le hotspot sont examinés plus en détail à la section 10.4.

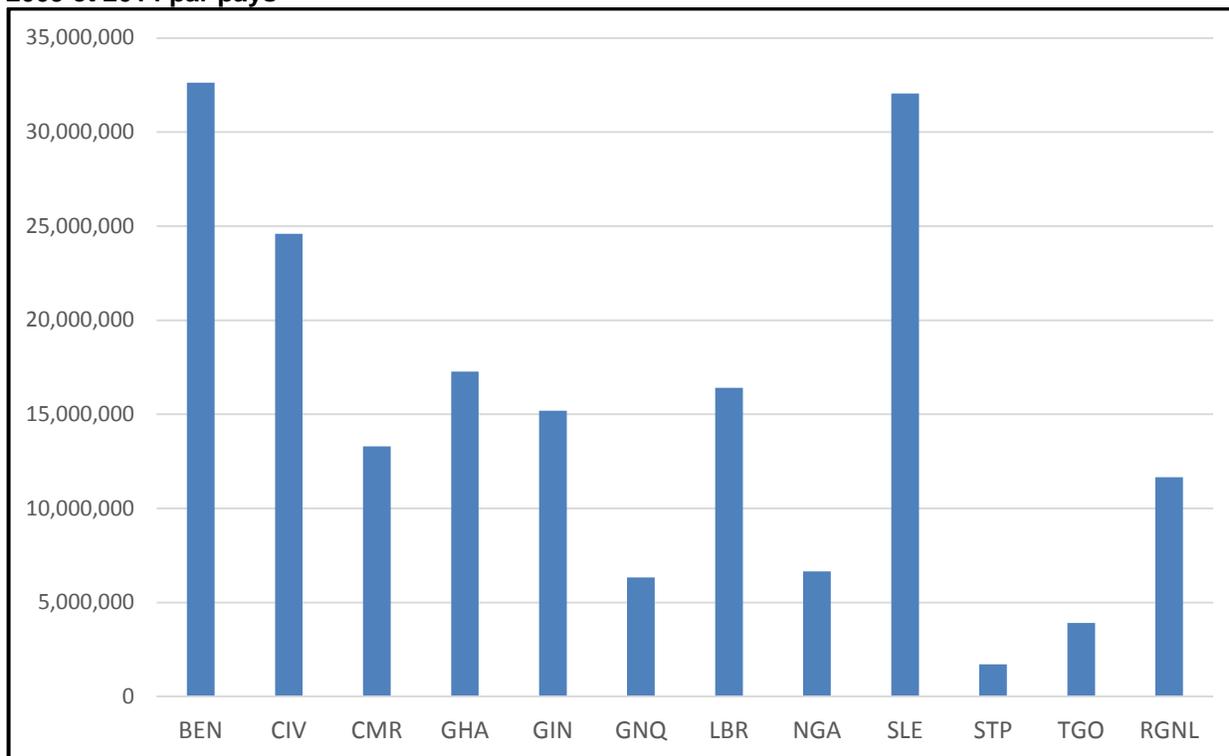
Figure 10.1 Les investissements en matière de conservation dans les forêts guinéennes entre 2009 et 2014 par Source



10.3 Répartition des Investissements en Matière de Conservation par Pays

La répartition des investissements pour la conservation entre 2009-2014 par pays du hotspot est illustrée dans la Figure 10.2. Les niveaux apparemment élevés de financement (par rapport au hotspot dans le pays) au Bénin (en particulier) et également en Sierra Leone sont une conséquence de l'intégration de quelques très gros investissements couvrant de vastes espaces (bassins d'eau et estuaires/zones côtières). Ceux-ci semblaient être pertinents pour la conservation des Zones clés pour la biodiversité dans le hotspot et étaient, par conséquent, intégrés. Cependant, il n'a pas été possible d'attribuer la pertinence spécifique de conservation de ces investissements avec plus de précision en l'absence d'informations détaillées sur les endroits et les impacts des activités spécifiques du projet. Par conséquent, l'intégration de ces projets peut donner une impression biaisée des niveaux relatifs des investissements réels pour la conservation de la biodiversité dans le hotspot dans ces pays. En dehors de ces deux pays, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Libéria semblent recevoir le total le plus élevé des investissements pour la conservation, tandis que la Guinée Équatoriale, São Tomé et Príncipe semblent recevoir le moins.

Figure 10.2 Les investissements en matière de conservation dans les forêts guinéennes entre 2009 et 2014 par pays



Remarque: 'RGNL' (régionale) désigne des investissements couvrant deux ou plusieurs pays.

10.4 Répartition des Investissements pour la Conservation par Bailleur de Fonds

10.4.1 Gouvernements

Suivant les contraintes du processus de profilage, il s'est avéré très difficile d'obtenir des données sur les allocations budgétaires pour la conservation de la biodiversité par les gouvernements des pays du hotspot. Peu de données pertinentes sont dans le domaine public et aucune n'a été obtenue des concertations avec les parties prenantes. Il aurait fallu une vaste concertation avec les organismes gouvernementaux pertinents à travers les 11 pays pour obtenir cette information, et, même alors, il aurait été difficile de déterminer quelles composantes des programmes ou des lignes budgétaires nationales étaient pertinentes à la conservation ou le ciblage dans la limite du hotspot. Cela s'applique également pour les stratégies nationales, telles que les SPANB et les PANA, qui sont, en tout cas, souvent entièrement ou partiellement financés par des bailleurs de fonds ou des projets externes.

Beaucoup de bailleurs de fonds internationaux et de programmes listent le cofinancement du gouvernement, mais dans de nombreux cas ne constitue pas un financement réel pour la conservation, parce que nombre de projets des bailleurs de fonds, surtout financés par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux sont des investissements supplémentaires sur les prêts sectoriels pour l'agriculture, les forêts ou le développement de la pêche, qui sont

logiquement liés au mieux à la conservation de la biodiversité. Par exemple les données initiales recueillies pour le Nigéria ont montré un « cofinancement » de 284 millions de dollars américains, principalement en forme de prêts bonifiés de la Banque mondiale, par rapport aux subventions de 20 millions de dollars américains. D'autres programmes financés par des bailleurs de fonds d'importance pour la même région ou le même thème peuvent également être présentés comme "cofinancement" donc il y a aussi des risques de double comptage. L'analyse de l'investissement en matière de conservation dans ce chapitre exclue le cofinancement du gouvernement sauf s'il est clair que ce sont les ressources supplémentaires dégagées pour la conservation à partir des budgets gouvernementaux. Le tableau 10.1 présente quelques exemples de financements gouvernementaux ciblant des objectifs de conservation dans les forêts de la sous-région de Basse-Guinée.

Tableau 10.1 Investissements du gouvernement pour la conservation des forêts de la sous-région de Basse Guinée

Pays	Centre d'intérêt de l'investissement	Montant annuel	Source
Cameroun	Aire protégée de 1er grade (> 100.000 hectares): le Parc national de Korup; et le Parc national du Mont Cameroun	30 million FCFA (environ 52.000 dollars américains)	Budget d'investissement public
	Aire protégée de 2ème grade (50.000 à 100.000 hectares): Sanctuaire de Banyang Mbo; et le Parc national de Takamanda	15 million FCFA (environ. 26.000 dollars américains)	Budget d'investissement public
	Aire protégée de 3ème grade (<50,000ha) : Parc national de Bakossi	10 million FCFA (environ 17.000 dollars américains)	Budget d'investissement public
	Aire protégée de 1 ^{er} grade : Jardin zoologique de Limbé	30 million FCFA (environ. 52.000 dollars américains)	Budget d'investissement public
Guinée Équatoriale	INDEFOR-AP : gestion de 13 aires protégées (ce ne sont pas tous les AP qui sont situées dans le hotspot)	1 million de dollars américains	Budget de l'Etat
São Tomé et Príncipe	Unité de gestion des parcs nationaux	10.000 dollars américains	Budget de l'Etat

Source: Atlas interactif du Cameroun, MINFOF, 2011 et dernier atelier de concertation, septembre 2015.

10.4.2 Bailleurs de fonds multilatéraux

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est l'unique source d'investissement en matière de conservation dans la région qui travaille principalement à travers les trois agences d'exécution que sont le PNUD, le PNUF et la Banque mondiale. Les domaines d'intervention pertinents du FEM comprennent la biodiversité, les changements climatiques, la dégradation des terres et multifocales. Des efforts ont été faits pour identifier la composante biodiversité des subventions plus larges et incluent uniquement le pourcentage du montant total de la subvention d'importance pour la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Vingt-quatre projets FEM de grande et de moyenne envergure avec pour objectif la conservation de la biodiversité ont été mis en œuvre dans le hotspot au cours de la période considérée, pour un total de 135 millions de dollars américains en subventions du FEM (Annexe 11). Sur ce montant total, environ 85,3 millions de dollars américains ont été investis dans le hotspot sur la période de cinq ans jusqu'en 2014. Un

autre 10 millions de dollars américains a été investi au cours de la même période par l'intermédiaire du Programme de petites subventions du FEM (Tableau 10.2).

Les institutions mondiales et régionales multilatérales de financement du développement (la BAD, la Banque mondiale, et autres) financent de nombreux autres programmes (souvent par le biais des prêts et autres mécanismes), qui mettent un accent particulier sur le développement économique y compris les grands projets d'infrastructure et des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts. Bien que ces investissements portent des obligations en matière de normes environnementales et des meilleures pratiques ils ne disposent généralement pas de fonds alloués directement aux objectifs de conservation de la biodiversité sauf ceux où les subventions du FEM fournissent un financement supplémentaire. Pour cette raison, ceux-ci ne sont pas inclus dans les analyses, qui se concentrent sur le financement avec un élément de conservation de la biodiversité d'importance pour le hotspot (même s'il n'était pas possible dans tous les cas d'identifier les impacts sur les zones clés spécifiques pour la biodiversité).

Table 10.2 Aperçu général des investissements multilatéraux en matière de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes entre 2009 et 2014

Bailleur de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
FEM avec la Banque mondiale comme agence d'exécution (voir Annexe 11)	<p>La plus grande partie de l'aide à l'investissement en matière de conservation de la Banque mondiale dans le hotspot est donnée par le biais des projets financés par le FEM avec la Banque mondiale comme agence d'exécution et /ou bailleur de fonds conjoint. La Banque mondiale fournit également des subventions aux projets qui ne sont pas financés par le FEM et de nombreuses autres formes de prêts et cofinancement, principalement aux gouvernements. Ceux-ci ne sont pas inclus dans les analyses puisque la majorité met un accent particulier sur le développement économique, et ne sont pas directement liés à la biodiversité. Dix huit initiatives de la Banque mondiale en matière de conservation existaient dans le hotspot pendant la période de l'analyse, y compris des projets qui soutiennent la gestion des terres basée sur les écosystèmes dans les forêts et les zones limitrophes des forêts (Benin, Cameroun, Guinée, Libéria); appui à la gestion des aires protégées (Benin, Côte d'Ivoire, Libéria); la biodiversité des zones maritimes et côtières et la pêche (Benin, Ghana); la gestion de l'érosion et des bassins (Nigéria); la biodiversité et les zones humides (Sierra Leone) et l'adaptation aux changements climatiques (São Tomé et Príncipe).</p> <p>Les zones spécifiques clés pour la gestion de la biodiversité ciblées comprennent le Parc national de Tai et la Réserve de faune de N'Zo (CIV11), le Parc national de Marahoué (CIV10), le Parc national du Mont Sangbe (CIV13), le Parc national du Mont Peko (CIV12) et la Réserve intégrale du Mont Nimba en (CIV14) en Côte d'Ivoire ; le Parc national de Sapo (LBR14) au Libéria, Sierra Leone River Estuary (SLE5) et deux sites d'eau douce en Sierra Leone, les parties côtières et marines de plusieurs corridors proposés et tout São Tomé et Príncipe.</p>	52,0 million

Bailleur de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
FEM avec le PNUD comme agence d'exécution (voir Annexe 11)	<p>Le FEM-PNUD a appuyé 19 projets dans les pays du hotspot: Benin (4); Côte d'Ivoire (2); Guinée (3); Guinée Équatoriale (3); Libéria (3); Nigéria (1); Togo (3). Quatre d'entre eux font partie du PSAO-FEM (Programme stratégique pour l'Afrique de l'Ouest) – les Forêts sacrées et les aires protégées au Benin; le Projet sur la biodiversité du Delta du Niger au Nigéria et le Renforcement du système national des aires protégées au Togo. Un projet spécifique de réhabilitation vise le Parc National de Taï et la Réserve de Faune du N'Zo (CIV11) en Côte d'Ivoire et 2 projets en Guinée Équatoriale se concentrent également sur les zones clés pour la biodiversité notamment le Parc national de Pico Basile (GNQ3). Tous les projets sont orientés vers la conservation de la biodiversité; plusieurs ont également des composantes portant sur l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et les écosystèmes, notamment les eaux douces et les zones côtières au Benin, en Guinée, en Guinée Équatoriale et au Libéria.</p> <p>Le PNUD entreprend également un exercice de cartographie sur la sensibilité de la biodiversité côtière en Sierra Leone, avec l'appui technique de Wetlands International, qui pourrait informer les investissements subséquents de la conservation de la côte dans ce pays ou dans la région. Ceux-ci incluent un projet de 10 millions d'Euros intitulé « L'adaptation aux risques côtiers induits par les changements climatiques en Sierra Leone » actuellement en cours d'élaboration, qui devrait courir de 2017 à 2021.</p>	29,3 million
FEM avec le PNUE comme agence d'exécution (voir Annexe 11)	<p>Le projet "Evolution of Protected Area Systems with Regard to Climate Change in the West Africa Region" (PARCC West Africa (Evolution des systèmes d'aires protégées en rapport aux changements climatiques dans la région d'Afrique de l'Ouest)) est un projet FEM-PNUE de grande envergure (2010-2015) avec un accent sur les changements climatiques et les aires protégées, géré par le World Conservation Monitoring Centre (Centre mondial du suivi de la conservation) du PNUE (PNUE-WCMC). Le budget total est de 15,6 millions de dollars américains, composé de 3,5 millions de dollars américains du FEM et du cofinancement de partenaire de 12,1 millions de dollars américains. Le projet couvre cinq principaux pays d'Afrique de l'Ouest, dont deux seulement (la Sierra Leone et le Togo) font partie du hotspot. Trois autres pays sont impliqués dans les activités relatives à la conservation transfrontalière, y compris deux pays du hotspot (la Côte d'Ivoire et le Ghana).</p> <p>Bien que non-inclut lors de la période d'analyse, un deuxième projet FEM/PNUE : "Conservation des Ressources Naturelles" (CORENA) fournira 35,9 millions de dollars américains à partir de 2015 pour les parcs nationaux en Côte d'Ivoire y compris les zones clés pour la biodiversité: Parc National d'Azagny (CIV9) et Parc National du Mont Sangbé (CIV13).</p> <p>Le PNUE appuie également le Great Apes Survival Partnership (GRASP) qui appuie les efforts de conservation des chimpanzés et des gorilles dans le hotspot, en mettant l'accent sur le commerce illicite, la perte d'habitat, les maladies, les questions transfrontalières.</p>	1,2 million
FEM avec la BAD comme agence d'exécution (voir Annexe 11)	La BAD est une agence d'exécution du FEM pour le projet: «Développement intégré pour la résilience climatique accrue en zones rurales dans le bassin du Niger»: en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Cameroun et au Nigéria, ainsi que quatre autres pays en dehors du hotspot.	2,7 million

Bailleur de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Petites subventions du FEM	Le Programme des petites subventions du FEM (FEM-SGP) est administré par le PNUD et fournit un appui financier et technique aux communautés et aux OSC pour répondre à l'objectif global de « bénéfiques environnementaux mondiaux garantis par des initiatives et des actions communautaires ». Des subventions sont accordées pour un maximum de 50 000 de dollars américains, (en moyenne 20 000 à 25 000 dollars américains). Tous les pays du hotspot, en dehors de la Guinée Équatoriale et São Tomé et Príncipe, ont reçu de petites subventions du FEM au cours des années de l'analyse. Par ordre décroissant de la valeur totale des subventions en matière de biodiversité (le nombre total de projets relatifs à la biodiversité entre parenthèses) les pays du hotspot ont reçu: Ghana: 2,27 million \$EU (111); Côte d'Ivoire: 1,74 million \$EU (94); Libéria: 1,27 million \$EU (45); Cameroun: 1,21 million \$EU (53); Nigéria: 1,00 million \$EU (34); Togo: 0,86 million \$EU (33); Benin: 0,72 million \$EU (23); Sierra Leone: 0,48 \$EU million (17); Guinée: 0.43 million \$EU (13).	10 million
FAO/ FIDA	Les agences des Nations Unies basées à Rome, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont comme mission l'assistance technique, la réduction de la pauvreté en milieu rural, l'augmentation de la productivité et de la durabilité de l'agriculture, des forêts, de la pêche et la gestion des ressources naturelles. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale l'accent est davantage mis sur les terres arides et l'agriculture (que sur les forêts). Le cofinancement et/ou l'assistance technique est fournie à trois projets FEM pertinents pour la biodiversité dans le hotspot. "Le développement d'une zone de conservation transfrontalière reliant des réserves forestières et des aires protégées au Ghana et en Côte d'Ivoire" et deux projets en Guinée: « gestion de la biodiversité côtière, marine, » et «le Projet de gestion communautaire des terres " (sous-bassins versants sélectionnés).	3.7 million en tant que cofinancements aux projets FEM
Banque africaine de développement	La Banque africaine de développement (BAD) est une institution régionale, multilatérale de financement du développement créée pour contribuer au développement économique et au progrès social des pays africains. La plupart des investissements se font à des fins économiques, aux projets d'infrastructure, etc., mais les initiatives suivantes dans le hotspot comportent des éléments qui impactent la conservation de la biodiversité: la BAD est un bailleur de fonds conjoint (1,7 millions de dollars américains - avec le FFEM et d'autres bailleurs) dans le projet "Gestion durable des forêts communales du Bénin"	1.7 million
CEPF	Le CEPF a d'abord investi dans les forêts guinéennes du hotspot d'Afrique de l'Ouest entre 2001 et 2006, une phase d'investissement de cinq ans de 6,2 millions de dollars américains, axée exclusivement sur les forêts de la sous région de Haute Guinée. Une phase de suivi de cet investissement (jusqu'en 2012) tombe dans la période de l'analyse. Six projets (constitués la plupart du temps du suivi de l'investissement fait entre 2001 et 2006) ont été financés dans cinq pays du hotspot: Libéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Sierra Leone et Guinée à travers les bénéficiaires: BirdLife International, Arizona State University; UICN; Conservation International, Environmental Foundation for Africa, FFI, RSPB. Les activités comprenaient le renforcement des capacités des ONG et de l'état, la recherche, les mesures de conservation et les moyens de subsistance communautaires axés sur les zones clés pour la biodiversité, notamment la Ankasa Resource Reserve - Nini-Sushien National Park (GHA2), Bia National Park and Resource Reserve (GHA4), Kakum National Park - Assin Attandaso Resource Reserve (GHA15), Tano-Offin Forest Reserve (GHA29), Gola Forest Reserve (SLE1), Tiwai Island Game Sanctuary / Non-hunting Forest Reserve (SLE7) et les Monts Nimba (GIN9) ainsi que le système national des aires protégées du Libéria.	1.9 million

Le FEM-6 et les indicatives d'allocations pays dans le cadre du système d'allocation transparente des ressources (STAR) sont actuellement en négociations. L'affectation régionale totale de l'Afrique occidentale et centrale de 83,9 millions de dollars américains au titre du FEM-6 représente une augmentation de 22 pour cent du FEM-5. Il y a une augmentation du nombre et de la variété des agences d'exécution du FEM et des partenariats en plus aux agences de la Banque mondiale et des agences de l'ONU. Les ajouts récents à la liste des agences d'exécution du FEM comprennent trois ONG internationales travaillant dans la région du hotspot : Conservation International, l'UICN et WWF (États-Unis).

10.4.3 Bailleurs de fonds bilatéraux

De nombreux bailleurs de fonds bilatéraux mettent un accent sur le financement de la conservation dans le hotspot et la plupart des gouvernements donateurs identifient les pays prioritaires pour leur investissement ainsi que les grands thèmes tels que l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques (souvent avec des sous éléments, y compris la biodiversité, les services écosystémiques, la gestion des forêts, ou les populations et les moyens de subsistance). Nombre de pays donateurs bilatéraux ont des institutions de financement axées principalement sur le développement économique, l'entreprise et le commerce, tandis qu'une agence de développement étrangère fournit un financement pour les thèmes tels que la conservation des forêts et la gestion des ressources naturelles. Cependant, il y a un chevauchement considérable, par exemple en matière de réduction de la pauvreté et de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La plupart des bailleurs de fonds bilatéraux européens justifient toutes les aides publiques au développement relatives aux forêts, en termes de la contribution des forêts aux objectifs plus larges de réduction de la pauvreté, renforcement du commerce durable, renforcement de la gouvernance et atténuation du changement climatique. Les bailleurs de fonds bilatéraux les plus importants des initiatives de conservation dans la région sont l'Union européenne et la France (tableau 10.3). À l'exception de l'UE, la France, l'Allemagne et les États-Unis, peu de pays ont des stratégies spécifiques de la biodiversité à l'étranger et il est difficile de ventiler les investissements de la conservation des autres investissements (et plus encore les investissements dans les zones clés pour la biodiversité ou des corridors spécifiques).

Le (GPGC) Fonds mondial de UE pour les biens publics et les défis est largement consacré à l'environnement (changement climatique, eau, forêts) et est structuré dans le cadre des initiatives phares, y compris la biodiversité pour la vie (B4L). Ceci est "une approche écosystémique pour la croissance économique, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance", en vertu de laquelle le financement de la biodiversité dans les pays en développement sera doublé. Les quatre éléments de B4L sont la bonne gouvernance; la conservation des écosystèmes pour la sécurité alimentaire et le développement rural; l'économie verte; et la fenêtre de la crise faunique. Il sera financé dans le cadre de divers instruments de l'UE, y compris le Fonds européen de développement et peut être pris en charge dans le long terme par le biais d'un Fonds fiduciaire de l'UE. Environ 900 millions de dollars américains sont affectés à la protection de la biodiversité, la biodiversité étant une cible subsidiaire (pour l'intégration) dans d'autres programmes. Plus de financements sont budgétisés pour l'Afrique de l'Ouest que pour les autres régions (Afrique centrale, Afrique orientale et australe, les Caraïbes ou le Pacifique). Le fonds B4L disposera d'un budget de 3 millions d'euros

qui sera lancé en Octobre / Novembre 2015. La Stratégie de conservation de la faune africaine de l'UE est susceptible d'être un mécanisme de mise en œuvre majeur pour B4L (à partir de 2016), avec un accent particulier sur le crime et le trafic faunique, la conservation des sites clés (aires protégées) et "Paysages clés pour la conservation" (KLCs), les menaces provenant de la viande de brousse et la récolte de bois de chauffe, les zones de conservation transfrontalières (TFCA), et des groupes d'espèces particuliers (éléphants, oiseaux, primates, carnivores, plantes). On ne sait pas encore comment les KLCs sont liés aux zones clés pour la biodiversité et des corridors de conservation définies dans ce profil d'écosystème.

Tableau 10.3 Aperçu général des investissements de bailleurs de fonds bilatéraux en matière de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes entre 2009 et 2014

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
EU	<p>La plupart des fonds alloués par l'UE aux pays du hotspot sont reçus par le biais des projets financés par de multiples bailleurs de fonds en collaboration avec le FEM, les agences onusiennes, les bailleurs de fonds bilatéraux européens et les ONG. Les pays bénéficiaires dans le hotspot sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Équatoriale, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo. Les programmes/fonds de contributeurs comprennent le programme de l'UE sur les forêts tropicales et autres forêts dans les pays en développement et le programme thématique de l'UE pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP). Les thématiques d'appui comprennent la gestion durable des forêts et des aires protégées (y compris les aires protégées à l'échelle nationale et les projets de renforcement des capacités en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée Équatoriale et au Togo). Le Bénin a reçu plus de 10 millions de dollars américains pour des projets d'envergure relatifs à la conservation des forêts galeries, les réserves fauniques et les réserves communautaires. Le Libéria et la Sierra Leone ont reçu des subventions de plus de 8 millions de dollars américains (à travers BirdLife International et RSPB) pour le travail dans les la Réserve forestière de Gola (SLE1) dans le cadre des projets : « Securing Libérian forest connectivity through community forest management and innovative financing mechanisms » (GolaMA) ; « Across the River – a trans-boundary peace park for Sierra Leone and Libéria » (ARTPP); et « The Gola Forest- a new practical model for achieving sustainable protected areas in post-conflict Sierra Leone ». Une autre Zone clé pour la biodiversité en Sierra Leone a reçu 3 millions de dollars américains grâce à un partenariat avec Deutsche Welthungerhilfe E.v. pour le projet: "Western Area Peninsula (WAP) Forest Reserve and its Watershed" (voir Tableau 10.4).</p> <p>L'UE est également un partenaire (le Comité de recherche conjoint de l'UE) et un bailleur de fonds dans le projet régional BIOPAMA dans le cadre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (pour les pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), qui est répertorié sous l'entrée de l'UICN dans le tableau 10.5.</p>	30 million

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
France/AFD et FFEM	<p>La France était le quatrième plus grand contributeur mondial de l'aide publique au développement (derrière les Etats Unis, l'Allemagne et le Royaume Uni) en 2012. L'Afrique subsaharienne est la principale région prioritaire de la France et les deux tiers des subventions de l'AFD sont alloués à 16 pays pauvres y compris le Bénin, le Ghana, la Guinée et le Togo. La Guinée constitue également une catégorie spéciale pour le financement (pays en conflit ou ayant récemment connu des conflits) et a reçu une aide supplémentaire pour les centres de traitement d'Ebola en 2014. La France et l'Allemagne sont les seuls pays européens ayant une stratégie bilatérale en matière de biodiversité. L'orientation de la stratégie en matière de biodiversité de l'AFD pour la période allant de 2013 à 2016 comprend la gestion durable et la protection des écosystèmes dans des secteurs spécifiques : les forêts, la pêche et les aires protégées. Dans le cadre de l'accord cadre spécial France-UICN, une feuille de route a été créée en 2011 pour renforcer le réseau d'aires protégées en Afrique de l'Ouest et du Centre ; cela constitue désormais la base du travail d'un éventail de partenaires (gouvernements, ONG, bailleurs de fonds (FEM, UE, KfW, AFD). La troisième phase (2013 à 2016) mettra l'accent sur : 1. Le renforcement du réseau des aires protégées en Afrique. 2. La préservation des océans et la valorisation de ses ressources. 3. La gouvernance de la biodiversité.</p> <p>Le FFEM est un fonds bilatéral créé à la suite du Sommet de la Terre à Rio, pour la promotion des innovations dans l'environnement mondial; il contribue à des projets de développement durable à travers des subventions. Les principaux domaines d'intervention du FFEM sont la préservation de la biodiversité et des eaux internationales, la lutte contre les changements climatiques et les polluants organiques persistants (POP), la dégradation des terres, la désertification et la déforestation. Bien qu'il soit un fonds bilatéral, les projets du FFEM sont généralement intégrés à des fonds provenant d'autres bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (y compris l'AFD) et mis en œuvre grâce à des partenariats.</p> <p>Des investissements importants du FFEM dans le hotspot comprennent l'appui à la gestion des forêts communautaires au Bénin, la conservation du Parc national de Sapo (LBR14), la protection de la Réserve forestière de Gola (SLE1) et la conservation des aires protégées par les communautés dans la région de l'ouest du Ghana. Les investissements régionaux comprennent une initiative majeure sur le renforcement des capacités et l'accès aux données de télédétection pour la surveillance des forêts en Afrique centrale et occidentale.</p> <p>Le FFEM a financé un programme de petites subventions d'appui aux ONG du Sud, principalement en Afrique francophone, depuis 2006 (le Programme de Petites Initiatives (PPI)). Les objectifs de soutien à la société civile sont de faciliter l'action sur le terrain ; accroître les capacités de préparation, de gestion et de suivi de projet ; la capacité d'influencer la prise de décision nationale sur l'environnement et l'apprentissage des leçons. Les projets sont financés pour deux ans au maximum grâce aux subventions de 34 000 euros en moyenne. Le Comité français de l'UICN coordonne le programme avec l'appui technique de l'UICN-PACO en Afrique de l'Ouest. Les thèmes comprennent la conservation des espèces menacées et des écosystèmes ; les aires protégées ; l'utilisation durable des ressources naturelles et la foresterie communautaire ; les conflits entre humains et animaux ; l'écotourisme ; l'éducation environnementale; et les changements climatiques. Dans le hotspot, les principaux pays bénéficiaires sont le Bénin et le Cameroun (10 projets chacun); le Ghana et le Togo (3) et le Libéria, le Nigéria, São Tomé et le Togo ont tous un ou deux projets. Au cours de la période d'analyse, les projets dans le hotspot ont reçu 1,7 million de dollars américains à travers le PPI. Bien que les subventions soient modestes, la plupart ciblent les régions et espèces clés au sein du hotspot et les zones clés pour la biodiversité telles que Bosomtwe Range Forest Reserve (GHA7), Amansuri wetland (GHA1), le Mont Oku (CMR15) le Lac Nokoué (BEN1); la Sierra Leone River Estuary (SLE5) et les Wonegizi Mountains (LBR17).</p>	24.0 million

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
<p>Allemagne/ Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à travers l'Agence de coopération technique allemande (GIZ) et la banque de développement KfW (KfW);</p>	<p>La stratégie bilatérale en matière de biodiversité de l'Allemagne comprend l'intégration de la biodiversité au sein du gouvernement et de la société; la réduction des pressions directes sur la biodiversité et promouvoir l'utilisation durable ; l'amélioration de l'état de la biodiversité en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique ; l'amélioration des bénéfices issus de la biodiversité et des services écosystémiques pour tous. Il y a également l'appui à la gestion des connaissances et le renforcement des capacités (y compris les SPANB).</p> <p>L'aide apporté au Bénin est fait dans le cadre de deux projets : "Gestion durable des forêts communales du Bénin" (GIZ) et "Projet d'Appui à la <i>Gestion des Aires Protégées</i> " (KfW). En Côte d'Ivoire il existe également deux grands projets appuyés par l'Allemagne: Projet de gestion des aires protégées (PCGAP) et "Améliorer la conservation de la biodiversité dans l'espace Tai" (GIZ/ KfW). Au Cameroun, le « Projet d'appui a la mise en œuvre du programme sectoriel forêts-environnement » ('ProPSFE), qui inclue une composante : « Contribution à la gestion durable des aires protégées » qui porte sur la préservation des écosystèmes de grande valeur et l'amélioration des conditions de vie de la population des villages riverains des parcs nationaux dans la Région du Sud-Ouest) (GIZ/KfW). Toujours au Cameroun, le programme pour la gestion durable des ressources naturelles (GTZ/ DED/ KfW et MINFOF), inclus l'aide aux zones clés pour la biodiversité suivantes: la Réserve de la Faune de Banyang Mbo (CMR4), le Parc national de Korup (CMR5) et le PN du Mont Cameroun et de Moko-Onge (CMR12). La GIZ gère également la composante accès et partage des bénéfices du programme régional de gestion de la biodiversité et des aires protégées (BIOPAMA).</p> <p>Le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire a également créé une initiative internationale sur le climat (IKI) qui finance les projets relatifs au climat et à la biodiversité dans les pays en développement dans quatre domaines: l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation aux effets des changements climatiques, la conservation des puits de carbone naturels avec un accent sur la REDD+ ; la conservation de la diversité biologique.</p>	<p>30 million</p>

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Japon/ JICA	<p>L'aide bilatérale au développement du Japon dans le hotspot est orientée vers la santé, l'éducation, le secours aux sinistrés, le développement rural et urbain et les projets d'infrastructure et l'appui au développement agricole (par exemple le riz)). On constate une certaine implication de la JICA dans les investissements dans les projets forestiers au Cameroun (moyens de subsistance durables et gestion des ressources naturelles) mais pas dans les régions du pays qui se trouvent dans le hotspot. En Côte d'Ivoire et au Ghana un accent est mis sur la gestion des ressources forestières nationales. En Côte d'Ivoire le projet « Réhabilitation et Restauration des forêts avec la participation des communautés locales » est financé conjointement par la JICA et l'OIBT (de mai 2013 à ce jour). Ce projet est mis en œuvre par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) de Côte d'Ivoire avec la participation des personnes déplacées et des communautés locales (à la suite des conflits successifs entre 2002 et 2011). Elle comprend la réhabilitation des terres forestières dégradées par la création de plantations agro-forestières de type Taungya, d'autres travaux de réhabilitation des forêts avec les communautés locales et l'appui à l'agroforesterie et à la commercialisation dans ou à proximité du hotspot mais ne semblent pas cibler les zones clés pour la biodiversité dans le pays.</p> <p>Avant la période de l'analyse, le projet de gestion participative des ressources forestières (PAFORM) dans la zone de transition a également été appuyé par la JICA au Ghana de 2004 à 2009 avec un total de 460 millions de yens comme subvention. Toutefois, ce projet ne semble pas avoir financé directement les activités relatives à la conservation de la biodiversité dans le hotspot.</p> <p>JICA apporte un appui aux projets d'adaptation aux changements climatiques dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, des forêts et de l'énergie à São Tomé et Príncipe.</p>	1.8 million
Belgique/Ministère belge de la coopération au développement	La Belgique a choisi le Bénin, mais les domaines thématiques sont principalement l'agriculture (le coton et le riz), la santé et la décentralisation. L'agence Wallonne de l'air et le climat contribue à une initiative de l'UE pour l'agriculture résiliente et le développement durable dans la région de Porto-Novo, où se trouve la zone clé pour la biodiversité du Lac Nokoue (BEN1)	Aucune information spécifique de financement pour le hotspot
Danemark/ DANIDA	Le seul pays du hotspot pour lequel le DANIDA a une politique pays est le Ghana (politique de partenariat Danemark-Ghana de 2014 à 2018). Cela participe à des objectifs spécifiques en matière de biodiversité dans le cadre de l'Agenda de développement et de croissance partagée (agriculture et ressources naturelles) par exemple : « gérer la biodiversité ; gérer les aires protégées, gérer les terres et restaurer les forêts dégradées ; promouvoir la gestion intégrée de la zone marine et côtière ; assurer l'utilisation durable des zones humides et des ressources en eau ; renforcer la participation communautaire dans la gestion des ressources naturelles ; atténuer les effets de la variabilité et du changement climatique » mais les niveaux du financement alloué à la biodiversité ou au hotspot ne sont pas identifiables. (montant total de l'aide publique au développement donné au Ghana en 2011: 400 M de DKK).	Aucune information spécifique de financement pour le hotspot
Finlande/ FINNIDA	Le FINNIDA appuie huit pays cibles dans le hotspot : le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone, principalement dans les domaines des droits de l'homme, de la consolidation de la paix et de la démocratie et du développement. Un autre domaine est la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Aucune information spécifique pour le hotspot ; les thèmes de projet potentiellement pertinents comprennent les ressources forestières et ligneuses, l'utilisation durable et le climat (Guinée) ; l'environnement et les moyens de subsistance (Sierra Leone) ; la sécurité alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques (Bénin, Cameroun, Ghana).	Aucune information spécifique de financement pour le hotspot

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Norvège/ NORAD	<p>La NORAD a un objectif global de développement durable et de réduction de la pauvreté et deux pays cibles (le Ghana et le Libéria) dans le hotspot. L'Initiative norvégienne climat et forêts (NICFI) vise à développer un nouveau régime climatique international, réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir la conservation des forêts naturelles pour maintenir leur capacité de stockage de carbone. Il comporte un élément stratégique intégré : le Fonds norvégien pour le climat et la forêt destiné à la société civile qui finance les acteurs travaillant pour l'accroissement des connaissances et la recherche de solutions innovantes pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts (pour faire avancer la REDD+). Les bénéficiaires sont les groupes sociaux vulnérables, les communautés autochtones, les sociétés locales et la société civile « vivant dans la forêt et de la forêt ». un total de 11 projets thématiques «Environnements durables et REDD+» ont été attribués à la société civile dans les pays du hotspot selon le Guide 2013-2015 de NORAD sur les domaines thématiques: Libéria (un projet: 3,2 million de NOK); Ghana (trois projets: 3,1 million de NOK); Nigéria (un projet: 100 000 NOK); Cameroun (six projets: 3,3 million de NOK), bien qu'aucun de ces projets ne sont explicitement orientés vers la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Il est important de noter que les investissements au Cameroun étaient probablement orientés vers le Bassin du Congo plutôt que vers les forêts guinéennes. Le Libéria est aussi un pays éligible au fonds pour le climat et la forêt destiné à la société civile qui s'étale sur cinq ans de 2016 à 2020 (y compris les droits et les intérêts de certains Peuples Autochtones et autres populations dépendant des forêts ; la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier. (4 à 20 million de NOK de budget annuel par projet).</p>	Aucune information spécifique de financement pour le hotspot
Espagne	<p>Le soutien du gouvernement espagnol et de l'UNESCO au Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR) du Ghana pour la gestion durable du Lac Bosomtwe, la Région Ashanti, et pour le développement des moyens de subsistance durables, les améliorations agricoles durables, la gestion des sols, la qualité et le suivi de l'eau</p>	1.6 million
Suède/ SIDA	<p>La Suède a conclu un accord de coopération au développement à long terme avec le Libéria et avait déjà eu le même en Sierra Leone (arrivé à terme en décembre 2012). Les priorités sont la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, le développement agricole (et le commerce). Avec les Etats Unis, la Suède soutient le New Deal du Libéria (appui aux pays d'après conflits). La SIDA a appuyé le Gola Forest Trans-boundary Peace Park de 2009 à 2012, a relié la zone clé pour la biodiversité de la Reserve forestière Gola (SLE1) en Sierra Leone et la zone clé pour la biodiversité du Complexe Lofa-Mano (LBR11) au Libéria. L'appui portait sur l'importance de la forêt transfrontalière de Gola pour les services écosystémiques (eaux et sols) des communautés adjacentes et l'atténuation des changements climatiques. La SIDA a également contribué au programme de WWF sur les forêts côtières appuyant le parc national de Bakossi au Cameroun (voir tableau 10.5).</p>	Aucune information spécifique de financement pour le hotspot

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
<p>Royaume-Uni / Département pour le Développement International (DFID) et le Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA)</p>	<p>L'aide au développement du gouvernement du Royaume Uni dans le hotspot cible principalement les pays anglophones (Ghana, Nigéria et Sierra Leone) qui ont des liens historiques au RU, principalement à travers les programmes d'appui à la paix, la gouvernance, les femmes et les jeunes filles, la santé, l'éducation, la pauvreté et la vulnérabilité.</p> <p>L'Initiative Darwin (DFID et DEFRA) est un programme de subvention du Royaume Uni qui aide à protéger la biodiversité et l'environnement naturel grâce à des projets basés localement dans le monde entier. Il est conçu pour aider les pays riches en biodiversité mais pauvres en ressources financières à atteindre leurs objectifs en vertu des conventions internationales sur la biodiversité. Les projets financés visent à faire bénéficier la conservation de la biodiversité et les communautés locales en luttant contre les menaces à la biodiversité provenant de la surexploitation, les espèces envahissantes, la perte et la dégradation des habitats, les changements climatiques et la pollution.</p> <p>Les projets appuyés a travers l'Initiative Darwin comprennent : le Wildlife Wood Project au Cameroun et au Ghana ; un projet sur la biodiversité, l'économie sociale et le développement agricole ; le développement d'une plateforme intersectorielle sur la gouvernance de l'environnement pour le projet Mont Nimba en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria ; le renforcement des capacités des pays du Fleuve Mano pour le respect du projet CDB en Sierra Leone ; un projet au Libéria pour renforcer les capacités des générations futures comme gestionnaires des ressources naturelles (y compris la création d'un Centre d'excellence pour la recherche écologique et l'enseignement de la conservation dans le Parc national de Sapo). Un projet au Cameroun pour améliorer les patrouilles anti-braconnages et les moyens de subsistance durables y compris dans le Parc national de Korup (CMR5) ; et un projet en Sierra Leone pour renforcer la connectivité de l'habitat par le développement durable autour de la Réserve forestière de Gola (SLE1) a travers la restauration du cacao et les moyens de subsistance de la communauté.</p> <p>Le Fonds international pour le climat (ICF) du gouvernement du Royaume Uni a été créé en 2011 dans le cadre de l'engagement du Royaume Uni à réduire la pauvreté en aidant les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques, opter pour une croissance à faible intensité de carbone et lutter contre la déforestation. L'ICF fournira 3,9 milliards de livres sterling de financement pour le climat de 2011 à 2016. Le Ghana est un pays bénéficiaire du hotspot à travers le Programme d'Adaptation à Base Communautaire (CBA), en association avec CARE et d'autres programmes d'aide bilatérale (planification de scénarios participatifs, Farmer Field Schools, prévention des catastrophes et systèmes d'alerte précoce, surveillants communautaires et plans CBA). Le programme Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) vise à réduire le commerce illégal des ressources forestières en remédiant aux défaillances de gouvernance et de marché du secteur forestier qui permettent les pratiques forestières inégales. Il appuie la négociation et la mise en œuvre des accords commerciaux bilatéraux dans le cadre du plan d'action de l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce (FLEGT) de l'UE dans les pays comme le Ghana et le Libéria. L'objectif est de permettre la protection des forêts, d'éviter les émissions de carbone, de protéger les moyens de subsistance des communautés dépendant des forêts et d'augmenter les revenus des hommes, des femmes et des enfants qui dépendent de l'agriculture.</p>	<p>3.0 million</p>

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Etats-Unis/United States Fish and Wildlife Service (USFWS)	USFWS soutient les « projets de conservation de la faune sauvage » dans les pays du hotspot à travers quatre programmes de subvention: 1) "Multi-national Species Conservation Funds" (pour les grands singes, l'éléphant d'Afrique et les tortues marines); 2) Wildlife Without Borders-Africa; 3) Amphibians in Decline Fund; et 4) Critically Endangered Animal Fund. La majorité des bénéficiaires/agences d'exécution sont les ONG internationales et locales et les universités. Les bénéficiaires dans le hotspot sont notamment : CI, WCS, FFI, ZSL, RSPB, A Rocha Ghana, Herp Conservation Ghana, CSSL (Sierra Leone), SOS Forêts (Côte d'Ivoire), Pan African Sanctuary Alliance and Chelonee (Guinée), Sea Turtle Watch (Libéria), et Njala University (Sierra Leone). Les autres subventions vont directement aux ministères compétents (par exemple Instituto Nacional Desarrollo INDEFOR Forestal y Manejo del Sistema de Areas Protegidas en Guinée Équatoriale). Au cours de la période de l'analyse, l'USFWS a appuyé 36 projets nationaux et régionaux dans le hotspot couvrant tous les pays sauf le Benin et le Togo.	3.3 million

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
<p>États-Unis/Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)</p>	<p>L'USAID fourni des fonds à travers plusieurs grandes initiatives REDD+ (y compris l'intégration de la biodiversité et de la REDD+ dans la région) et des programmes spécifiques qui ont pour objectif la conservation de la biodiversité. Le gouvernement américain finance également le Tropical Forest Alliance 2020 (voir les initiatives stratégiques de financement, section 10.5.2).</p> <p>1) Le projet PROSPER (Les peuples, les règles et les organisations soutenant la protection des ressources écosystémiques) a pour objectif « d'introduire, d'opérationnaliser et d'affiner les modèles appropriés de gestion communautaire des ressources forestières pour la gouvernance autocalcentrée locale et le développement des entreprises » au Libéria. Il s'appuie sur le soutien précédent de l'USAID à la réforme sectorielle au Libéria après le conflit (réforme de la politique foncière, résolution des litiges fonciers, droits coutumiers et développement de la foresterie communautaire). PROSPER dispose d'un investissement total de 9 millions de dollars américains entre 2012 et 2017.</p> <p>2) Le projet STEWARD (Environnements durables et prospères pour le développement régional en Afrique de l'Ouest), actuellement dans sa troisième phase, porte sur les écosystèmes des forêts de Haute Guinée. Ce projet est financé par l'USAID et mis en œuvre par l'USFWS et le Service de forêts des États-Unis avec des partenaires (CARE, BioClimate, AUDER et PCI-Media Impact). Il intègre les activités au niveau communautaire, l'autonomisation et les moyens de subsistance des femmes et le renforcement des capacités pour une gestion durable des ressources naturelles (y compris la co-gestion communautaire des forêts). La Phase III comprend les intensifications des activités et la coordination entre les comités au niveau communautaire, les ministères et le secrétariat du Mano River Union (MRU). Les quatre pays du hotspot dans le MRU sont la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Le Ghana et le Nigeria sont également des bénéficiaires (y compris les activités d'écotourisme dans l'État de Cross River). STEWARD intègre également les stratégies régionales pour l'agriculture durable, le commerce durable des ressources naturelles et la gestion de la zone côtière et de la pêche.</p> <p>3) A la fin de l'année 2015, l'USAID lancera un nouveau programme, appelé West Africa Biodiversity and Climate Change (WA-BiCC) qui intégrera les composantes sur l'adaptation aux changements climatiques, le trafic de la biodiversité et de la faune sauvage, la conservation des mangroves et des zones côtières (voir la Section 10.5.2). Ainsi que l'appui aux initiatives régionales et nationales menées par les gouvernements sur la conservation de la biodiversité et le changement climatique. Ce programme aura également un volet dédié axé sur la participation et le renforcement de la société civile. Par conséquent, il y a potentiellement des liens solides avec le programme d'investissement du CEPF.</p> <p>En outre, USAID finance diverses initiatives de recherche dans les pays du hotspot. Bien qu'il n'existe pas de chiffres sur les investissements actuels, les initiatives suivantes sont potentiellement pertinentes pour la conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La subvention de recherche du CIFOR pour la cartographie d'Ebola et des modes de transmission humains et non-humains afin de développer un système d'alerte précoce dans le cadre de l'Initiative Recherche sur la Viande de Brousse. - Le Comité permanent inter-états de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour la cartographie et la surveillance hydrologique et climatique y compris dans les quatre pays de l'Union du fleuve Mano : la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. - Le programme USGS de couverture terrestre/utilisation des terres comprenant le Bénin, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Nigeria, la Sierra Leone et le Togo. 	<p>19.1 million</p>

Une étude beaucoup plus large sur les politiques et les programmes des principaux bailleurs de fonds européens par rapport au financement en faveur des forêts et des communautés tributaires des forêts a constaté que l'élément APD destinée par les bailleurs de fonds européens aux projets liés à la forêt et la biodiversité avait augmenté de façon spectaculaire entre 2002 et 2012 (fern UK 2015). Les totaux pour la période étaient de 2,9 milliards de dollars américains et 1,6 milliards de dollars américains, respectivement. Une contribution significative de l'APD aux forêts vient du NICFI, qui représente à lui seul plus de la moitié des décaissements de tous les donateurs. Le rapport souligne la difficulté de séparer les informations pertinentes même pour chaque pays (sans parler des zones clés pour la biodiversité ou des régions dans les frontières du hotspot), l'importance (en termes de financement) de grands programmes thématiques, et de la nécessité et les incidences financières pour la recherche plus détaillée si ce niveau d'informations est nécessaire. La tendance générale a été un accroissement des dépenses d'aide au développement de l'UE (y compris sur le climat, les forêts et la biodiversité), mais un décroissement du personnel. Par conséquent, une grande partie de ce financement est versé à des organismes multilatéraux et/ou des grands bénéficiaires bien organisés pour réduire les coûts de transaction pour les employés de l'état des bailleurs de fonds. Le rapport suggère que de tel financement ne peut être efficace pour atteindre ses objectifs destinés dans les pays bénéficiaires, car une grande partie de l'argent ne peut jamais vraiment quitter ces grandes institutions. Plus préoccupant encore, le rapport a cité des preuves de projets financés par des fonds européens d'aide au développement qui « ont été démontrés l'implication, ou semblent fortement connaître l'implication de l'accaparement des terres » et d'autres qui courent le risque d'impliquer l'accaparement des terres dans le futur.

10.4.4 Fondations et fiducies

Une variété de fondations et de fiducies philanthropiques (petites et grandes) en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient fournissent des investissements pour la conservation dans le hotspot, principalement à travers des subventions aux ONG internationales et locales (Tableau 10.4). Beaucoup sont de petites subventions visant une espèce spécifique, un thème de recherche ou le renforcement des capacités. Quelques uns fournissent des fonds plus importants aux programmes thématiques plus larges tels que l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Les fondations et fiducies philanthropiques les plus importantes qui travaillent dans le hotspot, du point de vue du volume des investissements, sont la Arcus Foundation, la JRS Biodiversity Foundation et le Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund.

Tableau 10.4 Aperçu des fondations, des fiducies et fonds d'investissements pour la conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes entre 2009 et 2014

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Aage V Jensen Charity Foundation	La Fondation apporte un appui à travers BirdLife International (voir les ONG, Tableau 10.5) au projet : « Le parc national de Gola au Libéria: réalisation de son potentiel énorme » pour faciliter la création du parc national de Gola au Libéria et soutenir les communautés dans la gestion durable des ressources forestières afin de maximiser leurs bénéfices tout en protégeant la faune endémique menacée à l'échelle mondiale. Les partenaires sont BirdLife International, la CSSL et la Forest Development Authority de la Sierra Leone.	45.000

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Arcadia (arcadiafund.org.uk)	Arcadia est un fonds caritatif au Royaume Uni qui fournit des subventions aux organismes de bienfaisance et les institutions savantes pour la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel. Une subvention d'Arcadia soutient trois partenaires de BirdLife International dans le hotspot pour renforcer leurs capacités et assurer une gestion durable des espèces prioritaires et des habitats. Les partenaires de BirdLife sont: GWS au Ghana, SOS Forêts en Côte d'Ivoire et SCNL au Libéria (voir également BirdLife International dans le Tableau 10.5).	40.000
Deutsche Welthungerhilfe E.v.	Cette fondation caritative allemande fournit des fonds pour le développement et l'aide d'urgence, la santé, l'éducation et la protection de l'environnement. Elle fournit un appui technique et participe à la mise en œuvre du Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve - zone clé pour la biodiversité (SLE8) - en Sierra Leone à travers le projet financé par l'UE « Western Area Peninsula Forest Reserve and its Watershed » avec son partenaire local Environmental Forum for Action.	Montant inconnu
Fondation Arcus	La Fondation Arcus oriente la majorité du financement des projets dans les paysages prioritaires. Dans le hotspot un accent est également mis sur la conservation des grands singes (par exemple, les gorilles et chimpanzés de l'ouest) dans leurs habitats naturels. Elle soutient les initiatives et les organisations qui mettent l'accent sur l'engagement et la collaboration à long terme, y compris lier les moyens de subsistance et les initiatives de développement aux objectifs de conservation et au renforcement des capacités. Les projets financés dans le hotspot comprennent : le renforcement de l'application de la loi sur la faune au Cameroun (et autres pays d'Afrique centrale); l'appui à la conservation des forêts dans le corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally (frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire), et appui à la conservation transfrontalière entre le Département de Okwangwo du Parc national de Cross River au Nigéria et le Parc national de Takamanda dans le sud-ouest du Cameroun. Les activités de conservation liées aux grands singes comprennent la recherche, le renforcement des capacités, la gestion communautaire des ressources naturelles dans les paysages prioritaires en Guinée (le massif de Fouta Djallon), en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Libéria. Les partenaires comprennent WCS, FFI, ZSL et les ONG nationales (par exemple Guinée Ecologie Conservation Society of Sierra Leone, Wild Chimpanzee Foundation (Côte d'Ivoire)). Arcus appuie également les sanctuaires de chimpanzés dans les pays du hotspot – y compris des financements à Grebo au Libéria et au Tacugama Chimpanzee Sanctuary en Sierra Leone lors de la crise de l'Ebola.	2,3 million
Global Greengrants Fund	Un fonds basé aux Etats-Unis qui offre de petites subventions à la société civile et à des projets communautaires pour « investir dans le changement mondial à la base qui honore les personnes, les moyens de subsistance et les écosystèmes. » L'accent est mis sur les campagnes de plaidoyer et de justice environnementale relatives aux industries extractives, à la pollution de l'eau et de la terre, aux droits et moyens de subsistance des communautés, à la diversité de l'environnement et à la justice économique. Entre 2009 et 2013, les subventions vertes pertinentes pour la conservation dans le hotspot ont été attribuées au Cameroun (6), à la Côte d'Ivoire (1), au Ghana (17), à la Guinée (1), au Libéria (4), au Nigéria (7), à la Sierra Leone (2), et au Togo (2) pour un montant total de près de 200 000 dollars américains (des subventions individuelles allant de 3 000 à 10 000 dollars américains). Les zones clés spécifiques pour la biodiversité appuyées incluent le Parc national de Korup (CMR5) au Cameroun.	200.000

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
JRS Biodiversity Foundation	Il s'agit d'une fondation privée financée par un fonds de dotation créé par la vente d'une société à but non lucratif (BIOSIS) à Thomson Scientific en 2004. JRS finance des projets qui encouragent l'accroissement et la disponibilité des connaissances et des données en matière de biodiversité (pour les chercheurs, les communautés locales, les pratiquants de la conservation, les décideurs et le public), pour le bénéfique et la durabilité de la vie sur terre. Les subventions ont été attribuées au Bénin (Système national d'informations sur la biodiversité), au Ghana (University of Ghana – DNA Barcoding and Plant Biodiversity Data management) et au niveau sous-régional (West African Marine Biodiversity), avec University of Bergen Museum.	600.000
MAVA	La Fondation MAVA basée en Suisse finance principalement le renforcement des capacités et les programmes de recherche pour la conservation dans le hotspot. Dans le hotspot, l'accent est principalement mis sur la biodiversité marine et côtière qui a une certaine pertinence pour les Zones clés pour la biodiversité. Les projets comprennent la conservation des tortues de mer, des oiseaux marins, les aires importantes pour les oiseaux et les aires protégées, la pêche et la gestion des habitats ; mais les informations sur les subventions individuelles attribuées aux Zones clés pour la biodiversité à travers le hotspot ne sont pas disponibles. Par exemple, le « projet sur les oiseaux migratoires et les habitats » (restauration des mangroves et moyens de subsistance à Freetown - la crique d'Aberdeen) appuie l'ONG sierra léonaise CSSL à travers BirdLife International.	40.000
Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund	Il s'agit d'une dotation philanthropique (financée par le prince héritier d'Abou Dhabi), qui accorde des subventions aux initiatives individuelles de conservation; pour reconnaître les leaders dans le domaine de la conservation; et faire prévaloir l'importance des espèces dans le débat plus large de la conservation. Pendant la période de l'analyse, 50 projets totalisant plus de 620.000 dollars américains ont été financés dans le hotspot. Tous les pays du hotspot ont un à trois projets (Bénin, Guinée Équatoriale, Guinée, São Tomé et Príncipe, Togo) et cinq à huit projets (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Leone) financés. Le total des investissements des pays varie de 6000 dollars américains (Bénin, un projet) à 112 500 dollars américains (Côte d'Ivoire, huit projets). Des subventions individuelles varient en importance de 6 000 dollars américains à 25 000 dollars américains. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer si toutes les subventions sont accordés strictement dans le cadre du hotspot, l'accent est mis sur les forêts menacées, les eaux douces et les espèces marines (par exemple le dactylèthre du Lac Oku (Zone clé pour la biodiversité du Mont Oku (CMR15)), la grenouille glissante du Togo, la tortue verte, les grands singes et les singes, le lion, les arbres en voie de disparition et autres plantes, etc.) de sorte que la majorité des subventions sont susceptibles de représenter les investissements de conservation dans le hotspot.	620.000
Gordon and Betty Moore Foundation	La Gordon and Betty Moore Foundation investi dans le renforcement des capacités nationales et au niveau des projets pour la REDD+ au Ghana à travers une subvention accordée à Forest Trends.	310.000

10.4.5 Autres/ ONG/ Secteur privé

Plusieurs grandes ONG internationales de conservation (par exemple, BirdLife International, CI, FFI, UICN, RSPB, WFC, WCS et WWF) mettent fortement l'accent sur les actions de conservation dans le hotspot (mise en œuvre du projet, l'engagement du bailleur de fonds

extérieur ou fonds de contrepartie propres et renforcement des capacités avec des ONG nationales partenaires). Plusieurs ont des programmes pays et/ou des bureaux sous-régionaux dans le hotspot, y compris BirdLife Africa Partnership WASRO (Bureau sous-régional d’Afrique de l’Ouest) à Accra et le bureau de CI à Monrovia. Les ONG internationales de développement (notamment CARE) sont souvent impliquées dans des programmes de partenariat impliquant à la fois la biodiversité et les moyens de subsistance ou les objectifs de réduction de la pauvreté (par exemple, avec les bailleurs de fonds bilatéraux, l’USAID et Fonds climat international du Royaume Uni – voir Tableau 10.3).

De nombreuses institutions universitaires régionales et internationales et des zoos ont des programmes de conservation des espèces et des habitats avec un accent sur la conservation des forêts dans le hotspot, souvent en partenariat avec les ONG internationales. Des partenariats plus larges comprenant les ONG, les gouvernements, les agences et (de plus en plus) le financement du secteur privé sont un thème qui évolue dans la région (voir la Section 10.5 sur les Tendances et les lacunes de l’investissement).

Tableau 10.5 Aperçu des investissements des ONG et du secteur privé dans la conservation dans le hotspot forêts guinéennes entre 2009 et 2014

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d’investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Amarada HESS	ASAMA, Guinée Équatoriale	Montant inconnu
Chevron	Appui au NCF pour gérer le Centre de conservation de	Montant inconnu
Conservation International	Le focus récent et actuel sur les pays de CI dans le hotspot est axé sur le Ghana, la Sierra Leone et le Libéria. La plupart des subventions de CI sont décaissées à travers des programmes thématiques: Global Conservation Fund/International Ecofund qui est appuyé par la Fondation Gordon and Betty Moore Foundation et qui accorde des subventions aux communautés locales, aux ONG et aux gouvernements pour la protection de la biodiversité et des habitats et de l’appui financier aux économies locales. Le fonds a accordé un appui de 1,8 million de dollar EU pour les efforts de conservation de la Réserve forestière de Gola (SLE1) mené par RSPB et ses partenaires. le Parc national de la forêt de Gola, en Sierra Leone a bénéficié d’une subvention avant 2007). Le Conservation Stewards Program (CSP) appuie les agriculteurs et les communautés locales qui protègent les ressources naturelles et les avantages de l’écosystème sur le retour d’indemnisation de la part des investisseurs. L’Althelia Carbon Fund accorde des subventions pour soutenir les projets de réduction des émissions et fournir des incitations pour arrêter la déforestation et offrir des avantages aux communautés locales. Le fonds appuie également les crédits de compensation de carbone, à travers lesquels le secteur privé investi dans des projets qui réduisent les émissions de CO ₂ dues à la déforestation. L’accent est mis sur les projets qui sont autant bénéfiques à l’environnement qu’à l’économie pour l’amélioration des moyens de subsistance des communautés dépendant des forêts. CI est également un bailleurs de fonds de cofinancement d’un montant de 300.000 dollars américains pour le projet du FEM « Gestion durable des forêts en Guinée Équatoriale pour la conservation des écosystèmes représentatifs et la biodiversité d’importance mondiale » mise en œuvre par le PNUD qui visait les aires protégées et les zones clés pour la biodiversité y compris le Parque Nacional del Pico de Basilé (GNQ3), le Reserva Científica de la Caldera de Lubá (GNQ2) et Annobón (GNQ1).	2.1 million

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Conservation Leadership Program (CLP)	Le CLP est géré par un partenariat de trois organisations de conservation de la biodiversité (BirdLife International, FFI et WCS). Il octroie des fonds aux conservateurs en début de carrière des pays en développement (y compris le hotspot). Les nouveaux leaders reçoivent à la fois le financement dont ils ont besoin pour les projets de conservation et la formation, le mentorat et des opportunités de réseautage qui peuvent les aider à progresser dans leur carrière. Ils sont soutenus par BP plc et d'autres bailleurs de fonds du monde de l'entrepreneuriat.	Pas de financement de la biodiversité spécifique identifié dans le hotspot
Fauna & Flora International (FFI)	FFI a un vaste programme de d'appui au Cameroun et au Nigéria (le gorille de l'ouest, Afi Mountain Wildlife Sanctuary) et dans les pays de la forêt de Haute Guinée: Guinée, Côte d'Ivoire et Libéria, avec un accent particulier sur la conservation du chimpanzé d'Afrique occidentale, de l'hippopotame pygmée et de l'éléphant d'Afrique, les aires protégées transfrontalières, le renforcement des capacités et l'engagement/alternatives communautaires à la chasse du gibier. Les zones clés pour la biodiversité de la Haute Guinée et les corridors ciblés comprennent le Massif du Ziam (GIN8) et les Monts Nimba (GIN9) en Guinée, et les Nimba Mountains (LBR12), le Parc national de Sapo (LBR14), et les Monts Wonegizi (LBR17) au Libéria. Le FFI met en œuvre des projets financés par des bailleurs de fonds y compris Arcus, USFWS, SOS, plusieurs bailleurs de fonds du Parc national de Sapo (FFEM, FEM, USAID, UK Darwin Initiative, etc.). Le FFI travaille au Libéria depuis 1997 et continue à appuyer la gestion forestière, la conservation des espèces et les moyens de subsistance communautaire durables alors que le pays se remet de plusieurs années de conflit. Le FFI appuie la Forest Development Authority (FDA) dans le classement et la gestion des aires protégées nouvellement proposées et la mise en œuvre de la REDD+ à travers le projet pilote de Wonegizi Community REDD+. Voir également le Conservation Leadership Program.	Montant inconnu
Union International pour la Conservation de la Nature (UICN)	L'UICN est techniquement une organisation intergouvernementale mais opère dans le hotspot tout comme d'autres ONG internationales. Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (PACO) gère les programmes techniques sur les outils de gestion des aires protégées, les évaluations du patrimoine mondial et des zones Ramsar, le renforcement des capacités régionales dans le programme pays au Cameroun. Le Programme des Aires Protégées d'Afrique et Conservation (PAPACO) supervise la gestion et la gouvernance des aires protégées en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale et les évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées. Les subventions sont attribuées selon les orientations stratégiques définies par le Programme des espèces et la Commission de survie des espèces de l'UICN. Un total de 13 subventions des espèces (9000 à 90000 dollars américains) ont été attribuées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Libéria, au Nigéria, en Sierra Leone et à São Tomé and Príncipe. Trois sont des projets transfrontaliers (Key Cross River Gorilla Habitat au Nigéria et au Cameroun (WCS); Sharks and People en Guinée et en Sierra Leone (AFRICASAW/ Save our Seas); et Community-managed Forest/ Trans-Border Reserve entre le Ghana et la Côte d'Ivoire (West African Primate Conservation Action-Ghana). WCS, BirdLife International et FFI mettent en œuvre des projets sur les oiseaux à São Tomé, les primates dans le Parc national de cross River au Nigéria et les hippopotames pygmées dans les Monts Wonegizi (LBR17) au Libéria.	700,000
MARATHON	ECOGUINEA/INDEFOR-AP, Guinée Équatoriale	Montant inconnu
Noble Energy	WCS/INDEFOR-AP, Guinée Équatoriale	Montant inconnu
Ocean Energy	UNGE/BBPP, Guinée Équatoriale	Montant inconnu

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
RSPB	<p>RSPB (les partenaires de BirdLife International au Royaume Uni) donne des subventions d'appui à trois ONG partenaires de BirdLife dans le hotspot en plus de l'apport technique, des conseils et des formations dans plusieurs pays du hotspot. Le bureau sous-régional et les programmes de conservation de BirdLife International en Afrique de l'Ouest reçoivent également de l'aide et des fonds de RSPB et d'autres membres du partenariat de BirdLife International.</p> <p>RSPB donne également les fonds de contrepartie pour les grands projets de conservation dans le hotspot, notamment pour la conservation de la Réserve forestière de Gola (SLE1) et les forêts contiguës au Libéria.</p>	3.3 million
Wetlands International Africa	<p>Wetlands International Africa se focalise sur la conservation et la restauration des zones humides, avec un siège à Dakar, au Sénégal et, dans le hotspot, un sous-bureau au Nigéria (avec un accent sur le Delta du Niger). Les programmes comprennent la conservation des zones humides, et en particulier les mangroves, le long de la côte ouest africaine et, à l'intérieur, le lamantin d'Afrique de l'Ouest et les oiseaux marins migratoires. Les pays cibles dans le hotspot sont la Guinée, le Nigéria et la Sierra Leone. Wetlands International coordonne ou appuie les initiatives régionales y compris la Charte sur les mangroves et les plans d'action nationaux, la stratégie de conservation pour le lamantin d'Afrique de l'ouest, et le Recensement des oiseaux aquatiques d'Afrique et d'Eurasie (AEWC).</p>	Montant inconnu
Wild Chimpanzee Foundation (WCF)	<p>WCF est une ONG base en Europe avec un siège régional à Abidjan en Côte d'Ivoire. Leur accent est mis sur la conservation des chimpanzés et de leur habitat au Libéria, en Guinée, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire y compris les zones clés pour la biodiversité suivantes : le Parc national de Marahoué (CIV10) ; le Parc national de Taï et le Reserve de faune du N'Zo (CIV11), et la Forêt Classée de Cavally et Goin – Dèbé (CIV3).</p>	Montant inconnu
Wildlife Conservation Society (WCS)	<p>WCS focalise ses actions dans la sous-région forêts de Basse Guinée. Au Cameroun et au Nigéria elle travaille pour la conservation du gorille de l'ouest, du chimpanzé et d'autres primates dans les Parcs nationaux de Cross River et de Takamanda et l'Afi River Forest Reserve, et appui l'établissement du Parc national de Mabm et Djerem. WCS travaille aussi sur la conservation des tortues de mer dans le golfe de Guinée.</p>	Montant inconnu
Fonds mondial pour la nature (WWF)	<p>Le programme Afrique centrale du WWF est basé au Cameroun et appuie des projets au Cameroun, notamment le Programme pour la gestion durable des ressources naturelles (PSMNR) financé par GTZ/DED/KfW, y compris l'appui aux zones clés pour la biodiversité suivantes : le sanctuaire de la faune de Banyang Mbo (CMR4) ; le Parc national de Korup (CMR5), le Montt Cameroun et Moko-Onge (CMR12). WWF met moins d'accent sur l'Afrique de l'Ouest que précédemment. Le Bureau du Programme forêts d'Afrique de l'Ouest s'est transformé en une nouvelle organisation locale, la « Nature and Development Foundation », avec un bureau sous régional à Accra et avec un l'accent sur le renforcement des capacités du secteur forestier en Afrique de l'Ouest pour la gestion responsable des forêts. WWF a participé en tant que partenaire et/ou cofinancier des projets suivants du hotspot au cours des cinq dernières années : Améliorer la conservation de la biodiversité dans l'espace Taï (Côte d'Ivoire); SPWA – Développement d'une zone de conservation transfrontalière reliant les réserves forestières et les aires protégées au Ghana et en cote d'ivoire. Le programme de forêts côtières de WWF (SAWA) opère dans une vaste zone entre les fleuves Sanaga et Cross Rivers au Cameroun et au Nigéria.</p>	500.000

Bailleurs de fonds	Principaux pays et thèmes d'investissement	Total investi (2009-2014) (estimé, en \$ EU)
Universités et sociétés zoologiques/ Zoos	<p>Plusieurs institutions universitaires et organisations caritatives internationales sont impliquées dans la recherche sur la conservation et la mise en œuvre des projets dans le hotspot. La Société zoologique de Londres (ZSL), la Société zoologique de San Diego (ZSSD) et International Primate Protection League (IPPL) soutiennent la conservation des forêts et les efforts de conservation des grands singes et des sites spécifiques (par exemple Ebo Forest) au Cameroun et au Nigéria et travaillent avec les communautés locales pour développer des alternatives à la chasse du gibier en Guinée Équatoriale.</p> <p>La North Carolina Zoological Society assure la protection des gorilles de l'ouest (surveillance basée sur le ranger et application de la loi) à Afi Mountain Wildlife Sanctuary au Nigéria. Drexel University est l'agence d'exécution du projet Conservation de la biodiversité sur l'île de Bioko, en Guinée Équatoriale financé par USFWS (y compris la suppression des menaces pour la faune venant de la chasse du gibier).</p>	Montant inconnu
Exemple du secteur privé, l'UICN/ Gouvernement suisse./ Novella Partnership, Ghana, Nigéria	L'UICN et le Secrétariat d'Etat Suisse aux Affaires Economiques. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé appelé Novella Partnership, coordonné par un secrétariat, financé par Unilever et opérant au Ghana et au Nigéria. Au Ghana, Unilever appuie une organisation locale (inscrit comme une entreprise à but non lucrative), appelée Novel Ghana Development Limited (NDGL) qui a le mandat de développer la chaîne d'approvisionnement de l'Allanblackia à partir de la production des plants à travers l'achat des noix à la transformation de l'huile et enfin l'exportation à Unilever aux Pays Bas.	Montant inconnu

10.5 Tendances et Lacunes dans les Investissements du Hotspot

10.5.1 Tendances générales

Il existe un important financement des projets et programmes de conservation de la biodiversité à travers le hotspot mais la répartition de ce financement est très inégale, et de nombreuses Zones clés pour la biodiversité et corridors proposées ont reçu un investissement limité ou nul. Bien que les programmes tels que le Programme stratégique pour l'Afrique de l'Ouest du PNUD-FEM appuient certains gouvernements nationaux dans la revue et le renforcement des réseaux nationaux d'aires protégées, les investissements et la capacité de gestion efficace des systèmes nationaux d'aires protégées à travers le hotspot sont insuffisants, et en tout cas beaucoup de zones clés pour la biodiversité ne font pas partie des réseaux nationaux d'aires protégées et des programmes d'investissement (voir Chapitre 4).

Le financement multilatéral est la plus grande composante et le FEM est le plus grand investisseur de la conservation dans le hotspot. Cependant, il y a une tendance vers des programmes multi-pays et multi-donateurs plus complexes, souvent avec le financement du FEM, de l'UE ou du FFEM combiné avec le financement d'aide au développement bilatéral et d'autres cofinancements, ce qui rend difficile la distinction et la séparation des contributions des bailleurs de fonds. Bien que les agences du FEM (par exemple le PNUD) aient des politiques exigeant l'engagement de la société civile dans les projets, cela ne rend pas le financement facilement accessible, en particulier pour les petites ONG ou les organisations communautaires ayant une capacité limitée de travailler en partenariat avec les grandes agences et des structures

gouvernementales. Les parties prenantes indiquent que même le Programme de petites subventions du FEM, qui a été initialement conçu comme un mécanisme de financement de la société civile, a été « coincé » par les gouvernements dans certains pays (Ghana par exemple) de sorte qu'il est beaucoup plus difficile, même pour les ONG ayant un bilan positif important dans la conservation efficace de la biodiversité et le travail avec les communautés, d'accéder au financement. Les ONG et les organisations communautaires nationales et locales luttent en permanence pour trouver des fonds qui couvrent leurs principaux coûts de fonctionnement et soutenir leurs propres priorités (plutôt que de prendre des fonds pour des travaux qui ne font pas partie de leur programme afin de maintenir leurs finances à flot). Il est particulièrement difficile de conserver un personnel de qualité et engagé et renforcer les capacités des organisations communautaires dans les pays du hotspot qui ont des économies en expansion (par exemple le Ghana, le Nigéria) et où il y a une course au recrutement d'un personnel de qualité du secteur privé (par exemple l'exploitation minière, l'énergie, l'agriculture commerciale) et aussi de l'ONU et d'autres agences de développement (et le gouvernement), qui peuvent offrir des salaires beaucoup plus élevés.

Programmes thématiques

Autre tendance, celle vers les programmes thématiques couvrant de grands thèmes tels que l'adaptation aux changements climatiques et la résilience (des écosystèmes et des communautés). Il y a souvent une composante de la biodiversité au sein de ceux-ci, mais en l'absence d'une enquête détaillée des objectifs du projet, des sites ciblés, de la mise en œuvre et le suivi des résultats, il est impossible d'évaluer la portée de l'impact direct de la conservation de la biodiversité qu'ils obtiendront, en particulier en rapport avec les zones clés spécifiques pour la biodiversité. La sécurité alimentaire, la santé humaine et le trafic de la faune (y compris la chasse et la commercialisation de la viande de brousse) sont tous des thèmes qui semblent gagner en importance dans la région et en particulier dans les pays du hotspot qui sont en pleine récupération de la crise Ebola. Cela a été décrit comme un nouveau paradigme pauvreté-santé-environnement lors d'une réunion de l'USFWS et d'autres organismes de la région en 2014.

Consortium et capacité ; ONG, Gouvernement et secteur privé

Certains grands bailleurs de fonds attendent de plus en plus les demandes de financement devant être faites par des partenariats ou des consortiums (c.-à-d. groupes d'ONG ou des ONG plus le gouvernement, les instituts de recherche ou le secteur privé). Cela peut également exclure les plus petites ONG nationales et les organisations communautaires d'accéder au financement si elles ne disposent pas de la capacité et des systèmes de gestion nécessaires pour s'engager avec de plus grands acteurs (même si elles peuvent être les mieux habilitées à effectuer des travaux pertinents, par exemple l'engagement de la communauté locale). Certaines des grandes ONG internationales (en particulier CI, BirdLife International/ RSPB et FFI) ont une plus grande capacité à travailler avec les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux et avoir accès à des subventions plus importantes, les faisant correspondre à leurs propres financements et/ou de plus petits montants issus des fiducies ou autres bailleurs de fonds et les canalisant à travers les ONG partenaires nationaux dans le pays. Cela peut être un moyen très efficace pour renforcer les capacités nationales et régionales, en particulier là où les ONG internationales soutiennent les partenaires nationaux (ONG et gouvernement) avec un engagement à long terme aux pays, aux ONG nationales et réseaux nationaux. BirdLife International a appuyé les pays et les partenaires de BirdLife dans le hotspot, notamment les 25 ans d'appui de RSPB/BirdLife International à la

Conservation Society de la Sierra Leone et au Parc national de la forêt humide de Gola, et également l'appui à long terme au Ghana, au Libéria, au Nigéria, et (plus récemment), la Côte d'Ivoire et São Tomé et Príncipe. La FFI a des engagements à long terme similaires en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone. Le Programme Arcadia, à travers BirdLife, prend actuellement en charge le renforcement des capacités des ONG dans plusieurs pays du hotspot pour le développement des ONG nationales et les programmes de conservation.

Le secteur privé et les partenariats public-privé

Il y a des entreprises du secteur privé qui se proposent de « connecter » le financement du secteur privé et les projets ou programmes de conservation (souvent menés par des ONG). Les autres initiatives du secteur privé se proposent également de relier les communautés et la conservation de la biodiversité des forêts aux investisseurs potentiels et aux marchés financiers. Par exemple, Permian Global, qui fournit des investissements grâce à la production et à la vente des crédits carbone de haute qualité vérifiés, générés par la conservation à grande échelle et à la récupération de la forêt naturelle au Ghana (par exemple– la zone clé pour la biodiversité de Atewa Range Forest Reserve (GHA3)) et d'autres pays du hotspot). Leur approche consiste à « investir et à gérer les projets de protection et de restauration des forêts naturelles à travers les tropiques pour fournir un climat et une biodiversité de qualité et des avantages sociaux » avec un accent sur les projets de protection des forêts à grande échelle, la conservation de la biodiversité et le partage des avantages aux communautés. Un autre exemple de partenariat public-privé concerne l'UICN et le Secrétariat d'Etat Suisse à l'Economie au Ghana. Le projet fait partie d'un partenariat public-privé élargi (Novella Partnership, qui est coordonné par un secrétariat, financé par Unilever et opérationnalisé au Ghana, au Nigéria et en Tanzanie). Au Ghana, Unilever appuie une organisation locale (inscrite comme une entreprise à but non lucratif), appelé Novel Ghana Development Limited (NDGL) qui a le mandat de développer la chaîne d'approvisionnement de *Allanblackia* (un arbre de forêt indigène) sur toutes les tapes allant de la production des plants grâce à l'achat des noix à la transformation de l'huile et enfin à l'exportation à Unilever au Pays-Bas.

Les initiatives transfrontalières et régionales

Plusieurs grands bailleurs de fonds et programmes encouragent les initiatives de conservation des zones clés pour la biodiversité transfrontalières et un petit nombre de ces initiatives ont été financées, bien que certaines restent des d'enquêtes plutôt que des partenariats actifs impliquant deux pays dans la gestion conjointe d'une zone clé pour la biodiversité transfrontalière. Les programmes comprennent l'Across the River Peace Park dans les forêts de Gola (Financement de l'UE; RSPB, BirdLife, les gouvernements nationaux et les ONG) entre le Libéria et la Sierra Leone (et les plans futurs pour une initiative encore plus large l'initiative « Greater Gola Landscape »); et l'initiative FEM/FAO/WWF 'Développement d'une zone de conservation transfrontalière reliant les réserves forestières et les aires protégées au Ghana et en Côte d'Ivoire'

Plusieurs autres initiatives, concernant notamment les primates, ont une orientation transfrontalière, même s'il s'agit d'accords de recherche collaborative plutôt que de gestion conjointe de zones clés pour la biodiversité transfrontalières. Par exemple, les plans de recherche et d'action pour la conservation des chimpanzés et des gorilles de la Cross River à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, avec des fonds provenant d'une variété de bailleurs de fonds (par exemple USFWS, Arcus, San Diego Zoo, WCS). Les investissements dans d'autres

initiatives régionales et transfrontalières comprennent la gestion du bassin du fleuve dans le bassin du fleuve Volta et les programmes marins et côtiers axés sur les vastes habitats (par exemple les mangroves) et les espèces migratoires telles que les poissons, les tortues et les lamantins.

10.5.2 Initiatives de financement stratégiques clés

Il existe de nombreuses initiatives de financement liées au climat à travers le hotspot et la plupart des pays sont impliqués dans les processus mondiaux à travers les processus CCNUCC REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts). Cette initiative vise à créer une valeur financière pour le carbone stocké dans les forêts, en donnant des incitations aux pays en développement à réduire les émissions provenant des terres boisées et à investir dans les voies à faible carbone pour le développement durable et le renforcement des stocks de carbone forestier. Des initiatives et des partenariats variés des bailleurs de fonds, des gouvernements, des ONG et du secteur privé se servent de ces mécanismes dans le hotspot pour essayer de parvenir au financement durable de la conservation de la biodiversité.

De nombreux programmes de conservation à grande échelle des zones clés pour la biodiversité mettent en place des fonds fiduciaires pour des sites spécifiques en utilisant une variété de mécanismes de financement (commerce du carbone, produits de base, financement du secteur privé, etc.). En Côte d'Ivoire par exemple, le Projet FEM-Banque mondiale de gestion des aires protégées (PCGAP) a pour objectif: « d'améliorer la gestion durable des parcs nationaux et des réserves de Côte d'Ivoire en inversant les tendances de la perte de biodiversité, d'accroître la superficie des écosystèmes clés à travers la protection et le renforcement des capacités de gestion des ressources ». Une composante comprend la redynamisation d'une fondation privée (initialement créée avant les conflits récents, et sur la base d'une dotation initiale de 57 millions de dollars américains en prêts de l'IDA et financement du FEM), qui mobilisera des fonds et gérer le financement de la gestion à long terme des parcs et des réserves de la Côte d'Ivoire d'après-conflit. Des exemples supplémentaires sont donnés ci-dessous.

L'alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC) de l'UE a été lancée en 2007 pour appuyer les pays en développement dans les activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. A travers la composante REDD+, l'AMCC appuie les projets pour réduire la déforestation, créer des incitations pour la protection des forêts et préserver les moyens de subsistance et les écosystèmes qui dépendent des forêts. Plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux dans le hotspot ont également des initiatives spécifiques de financement du climat (voir Tableau 10.3).

Les ressources de l'USAID pour l'intégration de la biodiversité et de la REDD+ dans le programme régional intègrera l'action pour l'adaptation aux changements climatiques, le trafic de la biodiversité et de la faune sauvage, la conservation des mangroves et des zones côtières à travers un nouveau programme sur la biodiversité et les changements climatiques en Afrique de l'Ouest (WA-BiCC) lancée en fin 2015. La Tropical Forest Alliance (TFA) 2020 est un partenariat public-privé lancé en 2012 par le gouvernement américain et le Consumer Goods Forum, un réseau de plus de 400 entreprises mondiales avec plus de 3 milliards de dollars américains en termes de ventes annuelles. Les partenaires de TFA 2020 sont engagés à prendre

des mesures pour réduire la déforestation tropicale liée à la production de produits de base mondiaux, y compris l'huile de palme, de soja, la viande, les pâtes et papiers (tous les grands pilotes mondiaux de la déforestation tropicale). Les partenaires de TFA 2020 incluent les pays en développement et les gouvernements des pays industrialisés, les entreprises et les OSC. Les contributions de l'USAID à TFA 2020 incluent l'appui pour l'acquisition d'un nouvel outil Global Forest Watch 2.0, qui utilisera la surveillance par satellite, les systèmes d'alerte de perte de couvert forestier, les cartes intégrées avec des informations sur l'utilisation actuelle des terres et des concessions majeures, et la technologie mobile pour fournir la surveillance en temps réel des forêts tropicales. GFW 2.0 en cours d'élaboration par WRI et l'USAID travaillera avec les pays partenaires afin de s'assurer qu'ils ont la capacité d'accéder et d'utiliser l'outil.

RSPB et BirdLife International en Sierra Leone et FFI au Libéria et en Guinée appuient également les partenariats du gouvernement et des ONG dans les processus REDD+, permettant l'accès aux marchés d'échange de droits d'émission du carbone et aux mécanismes de financement et aux marchés des produits de base (par exemple le cacao) pour financer la conservation et les moyens de subsistance communautaires dans le hotspot. En Sierra Leone, les premiers travaux dans le Parc national de la Forêt de Gola ont été soutenus par CI Global Conservation Fund, l'Initiative Darwin, l'UE et le FFEM. RSPB est actuellement en tête du projet Gola REDD qui se traduira par la vente de crédits carbone sur le marché volontaire en vertu de deux principales normes (VCS et CCB) en 2015. Le GRNP sera géré par une société à but non lucratif limitée par garantie.

Le PROFOR (Programme sur les forêts) de la Banque mondiale travaille en collaboration avec l'Autorité de développement forestier et d'autres partenaires sur le programme « Système national de compensation de la biodiversité : La feuille de route pour le Libéria. » Le programme étudie la possibilité de mettre en œuvre un système national de compensation de la biodiversité au Libéria pour aider à minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité résultant de l'exploitation minière. Le schéma proposé suivrait l'approche « aucune perte nette ou gain net de biodiversité » et étudie la faisabilité d'un programme national qui financerait l'ensemble du système d'aires protégées proposées (zones protégées) au Libéria. Cela couvrirait les zones clés pour la biodiversité actuellement non protégées telles que les Montagnes Wonegizi (LBR17) et conduirait aux approches actuelles de financement REDD et crédit carbone (Wonegizi Mountain est un site pilote REDD+, appuyé par le FFI qui travaille avec la FDA). Le but ultime est de créer un fonds fiduciaire de la conservation pour financer le système national d'aires protégées.

L'initiative Grande Muraille Verte est une proposition panafricaine pour rendre vert un corridor de terres à travers le continent au sud du Sahara dans le but de lutter contre la désertification et la pauvreté et la dégradation des sols. Elle a initialement été dirigée par les présidents du Nigéria et du Sénégal avec un accent sur le Sahel et l'appui de la Banque mondiale, de l'Union Africaine et de la Banque Africaine de Développement. L'implication du FEM a donné lieu à une plus large approche pertinente pour le hotspot dans certains pays et régions. L'accent est mis sur la gestion durable des terres et de l'eau (GDTE) et l'adaptation dans les paysages ciblés et dans les zones vulnérables du climat en Afrique de l'Ouest et au Sahel (total de 100 millions de dollars américains). Au Nigéria, cette approche est appliquée à l'échelle des bassins hydrographiques (y compris dans le hotspot) dans le cadre de l'initiative nationale FEM-GGW: le projet de gestion de l'érosion et des bassins hydrographiques du Nigéria (NEWMAP). NEWMAP se relie

également aux bassins hydrographiques en dehors de son domaine d'intervention immédiate comme le Projet biodiversité du Delta du Niger du FEM SPWA qui vise à intégrer la biodiversité dans le secteur du pétrole et du gaz dans le Delta du Niger et de créer et de capitaliser une Fiducie de la Biodiversité du Delta du Niger dans le cadre d'un partenariat secteur privé-gouvernement-communauté.

Une somme d'1 million de dollars américains de la MacArthur Foundation au titre « d'un Prix pour les Institutions Créatives et Efficaces » a été remise à Forest Trends en 2015 ('Bringing the value of forests into the modern economy'). Forest Trends a créé le Group international spécialiste Katoomba, pour renforcer les capacités du marché et les paiements des services écosystémiques et l'approche pionnière « aucune perte nette » (la première norme mondiale de compensation pour la perte de biodiversité à se focaliser sur les entreprises, les gouvernements, les institutions financières et la société civile sur la conservation). Forest Trends met l'accent sur les communautés locales et les moyens de subsistance en « permettant aux Peuples Autochtones de participer aux marchés environnementaux et de profiter de la préservation des forêts dans les lesquelles et autour desquelles ils vivent » (y compris les mécanismes de paiement ou de compensation pour que les communautés locales en vue de la protection des bassins versants ou du couvert forestier dans le cadre des accords sur le marché du carbone). Ils dirigent la plateforme mondiale 'Ecosystem Marketplace' qui fournit des informations transparentes sur les valeurs des écosystèmes et les transactions dans ces marchés émergents. Forest Trends a travaillé avec le secteur privé au Ghana.

Une initiative de l'USAID, "Feed the Future Ebola Recovery Partnership" est mise en place en 2015 pour engager et mobiliser l'expertise, les infrastructures et les ressources du secteur privé, les fondations, et autres partenaires, y compris les partenaires dans le pays, pour parvenir à une reprise rapide et forte après l'épidémie d'Ebola et favoriser la sécurité alimentaire à grande échelle dans le court, moyen et long terme au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone. Les trois principaux objectifs sont directement liés à la production et la disponibilité alimentaire; l'accès économique et les PME ; la sécurité nutritionnelle/alimentaire et la réduction de la vulnérabilité des consommateurs. Les objectifs de biodiversité n'apparaissent pas clairement ici mais il peut y avoir des possibilités de financement pour les initiatives, qui jumellent les objectifs de sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles, les alternatives à la viande de brousse etc. D'autres organismes d'aide au développement multilatéraux et bilatéraux (par exemple DFID au Royaume Uni) élaborent des programmes de réponse d'après-Ebola qui peuvent potentiellement soutenir la conservation ainsi que les moyens de subsistance et les objectifs de sécurité alimentaire. Toutefois la prudence est préconisée sur le risque à trop mettre l'accent sur ces liens, en particulier dans un contexte de financement (voir 10.5.4)

10.5.3 Efficience et efficacité des investissements de conservation par type de bailleur de fonds

L'efficience et l'efficacité des investissements de conservation par type de bailleurs de fonds ont été évaluées et classées collectivement par les parties prenantes lors des ateliers de concertation finaux qui ont eu lieu à Monrovia, au Libéria et Limbé au Cameroun en Août-Septembre 2015 (Tableau 10.6). Les parties prenantes ont été invitées à examiner l'efficience (définie comme l'accomplissement d'un objectif avec le moins de gaspillage de temps et d'effort) et l'efficacité

(définie comme la production des résultats projetés ou prévus) des fonds mis à la disposition des OSC pour la conservation de la biodiversité dans le hotspot.

Il existe des différences remarquables entre les deux sous-régions lorsqu'on considère les types de bailleurs de fonds considérés comme les plus efficaces contre les plus efficaces. Dans la sous-région de forêts de Haute Guinée, le type de bailleurs de fonds le plus efficace a été jugée être les fondations privées, tandis que le plus efficace en termes d'impact a été considéré être les bailleurs de fonds bilatéraux. Pour les parties prenantes dans la sous-région forêts de Basse Guinée, les fonds provenant des ONG ont été considérés comme les plus accessibles aux OSC alors que le financement des bailleurs de fonds bilatéraux a été classé comme ayant le plus grand impact positif pour la conservation de la biodiversité.

Tableau 10.6 Evaluation des types de bailleurs de fonds par efficacité et efficacie pour les sous-régions des écosystèmes forestiers de Haute et de Basse Guinée

Le type de bailleurs de fonds	Sous-région des écosystèmes forestiers de Haute Guinée		Sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée	
	Efficience	Efficacité	Efficience	Efficacité
Multilatéral	2	3	6	13
Bilatéral	1	4	4	3
Fondation	4	2	1	2
Fonds fiduciaire				1
Secteur privé	2	1	3	3
Gouvernemental	2			
ONG			10	2

Note : Les chiffres dans le tableau représentent le nombre de parties prenantes qui ont évalué un type particulier de bailleurs de fonds comme étant le plus efficient ou le plus efficace.

Toutefois, lorsqu'on leur a demandé d'expliquer leurs choix, les parties prenantes ont utilisé des justifications très similaires. Tout d'abord, ils ont expliqué que les procédures d'accès aux fonds des fondations privées et les ONG sont rapides (les fonds sont souvent libérés moins d'un an après la demande) et plus adaptés aux capacités des OSC locales. Cependant, la taille moyenne des subventions dépasse rarement 500 000 dollars américains, et donc les projets sont de portée plus limitée. Leur deuxième justification était que les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux (à l'exclusion des possibilités de leurs programmes de petites subventions) sont souvent «hors de portée» pour les OSC locales et potentiellement pour celles qui sont également internationales, à moins qu'ils réussissent à former de grands consortiums ou de partenariats. Ces fonds sont souvent versés aux et par les institutions gouvernementales, où ils peuvent avoir un impact beaucoup plus répandu, car ils peuvent englober les projets transfrontaliers, le développement des infrastructures et des négociations / mise en œuvre des politiques. Les modalités d'accès aux fonds sont donc décisives pour la participation des OSC. Des procédures simplifiées, rapides et souples semblent être plus en ligne avec leurs capacités à la fois en termes de demande de fonds et de leur gestion et de la soumission de rapports au bailleur de fonds.

10.5.4 Analyse des lacunes

Les lacunes dans les investissements pour la conservation dans le hotspot comprennent les lacunes géographiques (zones clés pour la biodiversité prioritaires sans financement ou avec financement insuffisant) et les lacunes thématiques (par exemple le manque de capacité à mettre en œuvre efficacement la conservation). Une analyse de la répartition des investissements pour la conservation entre les zones clés pour la biodiversité (sur la base des données recueillies auprès des sites web des bailleurs de fonds et des projets, vérifiées lors du processus de concertation avec les parties prenantes) a montré que la 4/5 des zones clés pour la biodiversité du hotspot n'ont reçu apparemment aucun financement de bailleurs de fonds extérieurs pendant les cinq dernières années (Tableau 10.7) la plupart des zones clés pour la biodiversité qui ont reçu des financements externes avaient reçu entre un à quatre subventions pendant cette période, tandis que seules trois zones clés pour la biodiversité ont reçu cinq subventions et plus, notamment le Parc National de Taï et la Réserve de Faune du N'Zo (CIV11), le Sapo National Park (LBR14) et la Gola Forest Reserve (SLE1).

Tableau 10.7 Les projets des bailleurs de fonds internationaux dans les ZCB du hotspot

	Zones clés pour la biodiversité sans projets identifiés	Zones clés pour la biodiversité avec 1 à 4 projets identifiés	Zones clés pour la biodiversité avec 5 projets identifiés
Nombre de Zones clés pour la biodiversité	106	28	3 Parc National de Taï et Réserve de Faune du N'Zo (CIV11) Parc National de Sapo (LBR14) Réserve forestière de Gola (SLE1)

Source: Données sur les investissements pour la conservation provenant des sites web des donateurs et d'autres sources.

L'unique « lacune thématique » révélée par le processus de concertation est le manque de financement sécurisé (long terme) et la difficulté à obtenir un financement suffisant pour la conservation efficace, surtout pour les grands projets complexes (par exemple en Guinée Équatoriale et à Bioko la difficulté d'obtention d'un financement sécurisé, « durable » ou des fonds de suivi pour les initiatives des zones clés pour la biodiversité à la fin du cycle de financement – même pour la planification de la gestion de aires protégées nationales). De même en Sierra Leone la Yawri Bay (SLE9) est une autre zone clé pour la biodiversité listée lors de la concertation comme nouvellement créée (ou dans les dernières étapes de création) mais sans financement pour mettre en œuvre toute gestion de la conservation ;

La crise de l'Ebola qu'a connu plusieurs des pays du hotspot a apporté un fardeau supplémentaire à plusieurs initiatives de conservation de zones clés pour la biodiversité, et l'appui flexible à la fois des ONG et des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux lors de la crise a prouvé l'essentiel. En Sierra Leone, le RSPB et l'UE ont continué à payer les salaires du personnel du projet du Parc national de la forêt humide de Gola tandis que les activités sur le terrain ont été suspendues en raison de la crise de l'Ebola. Ils ont également contribué à la lutte contre le virus dans la région de Kenema et ses environs par l'utilisation des véhicules du projet

et autres formes de soutien aux efforts locaux de coordination de l'Ebola. Ce soutien est essentiel pour les communautés locales et contribue à sceller d'excellents partenariats entre les projets et les communautés pour les initiatives de conservation à long terme. Les impacts de la crise sur les ONG nationales et les organisations communautaires ont été considérables. Les ONG nationales, la Conservation Society of Sierra Leone et la Society for the Conservation of Nature au Libéria ont maintenu leurs activités dans les capitales, en dépit d'avoir à suspendre toutes les activités sur le terrain et de faire face aux crises de leur personnel. La CSSL et la SCNL ont toutes deux mené des campagnes contre la consommation de viande de brousse, reliant les dangers pour la santé et les besoins de conservation d'espèces de viande de brousse dans le hotspot. Cependant, leurs programmes, et en particulier leurs activités de collecte de fonds, ont été gravement touchés et il y aura un grand besoin dans les mois et les années post-Ebola de soutien à la société civile dans tous les pays concernés pour veiller à ce que leurs activités de conservation soient relancées et soutenues. Il est probable que l'attention de la communauté de l'aide au développement et des bailleurs de fonds post-Ebola sera davantage axé sur la santé, l'éducation et d'autres besoins immédiats de développement de sorte que ce sera une priorité pour les bailleurs de fonds et les agences de la conservation d'assurer un financement adéquat pour la conservation de la biodiversité et les sites prioritaires dans le hotspot. Bien qu'il existe des interactions potentielles (et opportunités de financement) reliant la conservation et la santé (Ebola) dans le hotspot, la prudence a été également préconisée, notamment que l'épidémie d'Ebola ne doit pas être utilisée « comme un cheval de Troie pour parvenir à des fins de conservation de la faune ».

La mise en œuvre du programme de conservation transfrontalière présente également une « lacune » dans l'investissement pour la conservation. Les projets transfrontaliers nécessitent des investissements considérables en termes de temps et d'argent pour négocier et adopter des solutions transfrontalières acceptables et assurer une véritable intégration à travers les frontières nationales et entre les différentes communautés locales. Il n'existe pratiquement pas d'initiatives financées dans le hotspot avec une perspective à long terme suffisante pour assurer la réalisation d'initiatives transfrontalières réussies et durables.

10.6 Conclusions

Les ONG nationales et les organisations communautaires en particulier luttent au quotidien pour obtenir des fonds pour leurs dépenses essentielles de fonctionnement dans le recrutement du personnel, la gestion de leurs organisations, la gestion des finances et le renforcement de leur capacité à mener à bien la conservation de la biodiversité. Elles sont souvent prises dans un cycle de demande de financement de projet spécifique mais échouent à dégager de manière adéquate leurs propres besoins de financement essentiels dans les budgets de projet et/ou à prendre sur les projets et le financement des bailleurs de fonds qui ne soutiennent pas leurs propres priorités et besoins, afin d'essayer de se maintenir à flot financièrement. Il y a très peu d'investissements entièrement orientés vers le renforcement des capacités des ONG (seul le fonds Arcadia dans le hotspot et quelques grandes ONG internationales (RSPB et BirdLife, FFI) fournissent un financement de base et un appui direct de renforcement des capacités aux ONG nationales). Plusieurs décennies d'investissements de base sont nécessaires pour construire des ONG nationales solides capable d'accéder et d'utiliser efficacement les fonds provenant des bailleurs de fonds et de nouer des partenariats avec le gouvernement et le secteur privé. La région du

hotspot a une histoire passée et récente de conflits et de troubles dans de nombreuses régions, et a récemment connu une grave crise d'Ebola. En cela ces OSC sont souvent les mieux placées pour assurer la durabilité des initiatives de conservation, en travaillant efficacement avec les communautés locales. Toutefois, cela nécessite un fort soutien extérieur dans le renforcement des capacités et la sécurisation du financement à long terme pour permettre aux ONG et aux organisations communautaires de soutenir leurs opérations et leurs impacts, et de collaborer efficacement avec les grands acteurs tels que les gouvernements et le secteur privé.

11. NICHE POUR L'INVESTISSEMENT DU CEPF

Les chapitres précédents décrivent le contexte relatif à la conservation de la biodiversité dans le Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest. Ces chapitres présentent le contexte régional, les objectifs de conservation, la situation économique et sociale, la présence et les capacités des OSC, les menaces qui pèsent sur la biodiversité et les récents investissements. L'analyse contextuelle révèle une niche pour l'investissement du CEPF, où le Fonds peut concentrer ses ressources plus efficacement sur l'implication et le renforcement de la société civile afin de favoriser la conservation de la biodiversité.

11.1 Principaux Résultats

Les chapitres 3 et 4 présentent les contextes biologique et écologique, puis soulignent que le hotspot constitue une priorité mondiale en termes de préservation, du fait de l'impressionnante biodiversité qu'il abrite, avec notamment de nombreuses espèces endémiques. Sur les plans national et local, les forêts du hotspot et les habitats d'eau douce proposent une gamme variée de services écosystémiques à des millions de personnes qui, pour la plupart, sont considérées comme les plus pauvres du monde. La fourniture de biens et de matériaux issus des forêts du hotspot, notamment les médicaments, matériaux de construction et denrées alimentaires, est très élevée. Elle représenterait entre 25 et 35 pour cent des revenus non financiers des ménages ruraux. De plus, les forêts du hotspot protègent les zones de captage des rivières, fournissant ainsi d'importantes sources d'eau pour l'irrigation et l'usage domestique. À titre d'exemple, la Réserve forestière sans chasse de la péninsule occidentale (SLE8) protège le captage de deux réservoirs alimentant Freetown, la capitale de la Sierra Leone, tandis que la Réserve forestière d'Atewa Range (GHA3) protège les trois principales rivières qui alimentent Accra, la capitale du Ghana.

Pour ce qui est des objectifs de conservation, le Chapitre 4 révèle qu'au moins 936 espèces vivant dans le hotspot sont menacées d'extinction à l'échelle mondiale. Par ailleurs, 135 de ces espèces sont considérées en danger critique d'extinction : la catégorie la plus élevée de risque. Les principaux facteurs de risque pour ces espèces sont la chasse excessive, la déforestation due à l'extension agricole et l'exploitation forestière, ainsi que les difficultés d'application des lois contre la chasse illégale et les prises accidentelles. Le profil d'écosystème présente aussi les objectifs de conservation liés aux sites. En effet, à ce jour, 137 ZCB ont été identifiées au sein du hotspot, dont 124 terrestres et 13 ZCB d'eau douce, avec parfois des juxtapositions entre les deux catégories. Ces ZCB ont été classées selon leur relative importance biologique qui est un critère du processus de priorisation. L'écosystème forestier de Haute Guinée comporte 36 ZCB

terrestres et huit ZCB d'eau douce d'une haute importance biologique (*i.e.* des sites de Priorité 1 et 2), tandis que l'écosystème forestier de Basse Guinée en comporte 28 et cinq respectivement. Outre ces ZCB, le profil d'écosystème définit aussi neuf corridors de conservation du paysage au sein du hotspot, couvrant six pays de l'écosystème forestier de Haute Guinée et deux de l'écosystème forestier de Basse Guinée. Ces corridors permettent de cibler les investissements pour la conservation à un échelon géographique supérieur à celui de chaque site, notamment pour ce qui est de l'intégration de la biodiversité dans les plans et politiques de développement sectoriel.

Le contexte socioéconomique de la conservation au sein du hotspot est défini dans le Chapitre 5. Les principaux catalyseurs de croissance dans la région sont le commerce (Ghana), l'agriculture (Bénin, Côte d'Ivoire, São Tomé et Príncipe, et Togo), le secteur tertiaire, incluant le transport (Cameroun), la production de pétrole et de gaz (Guinée Équatoriale, Nigéria) et l'industrie minière (Guinée, Libéria, Sierra Leone). Dans les pays du hotspot, les ressources forestières sont vitales pour la production d'énergie, la fabrication de médicaments et la génération de revenus, ainsi que l'alimentation des populations locales grâce à la cueillette sauvage. La viande de brousse constitue sans doute le plus important produit forestier non ligneux (PFNL). Le contexte socioéconomique du hotspot continue de définir ses paysages, avec diverses implications pour la conservation de la biodiversité. Le domaine foncier des pays du hotspot est typiquement un mélange de droits coutumiers et réglementaires. Plusieurs pays du hotspot ont connu des décennies de conflits, qui les ont rendus non attrayant pour le tourisme. La récente épidémie d'Ébola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone a également eu une incidence négative sur le tourisme et l'économie en général ; les conséquences de ce fléau continueront à se faire sentir au cours des années à venir. D'autres pays, comme le Cameroun, le Ghana et le Nigéria, continuent en revanche de proposer des options d'écotourisme dans leurs forêts résiduelles.

Le Chapitre 6 révèle que les gouvernements des pays du hotspot ont signé nombre d'accords internationaux, notamment des accords multilatéraux de protection de l'environnement. Ces accords ont été intégrés aux politiques nationales, y compris par le biais des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Au niveau régional, les pays du hotspot sont tous des États membres de la CEDEAO et de la CEEAC. Les priorités régionales en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières sont définies par des plans de convergence de la CEDEAO et de la COMIFAC. Ces accords influencent les politiques nationales et l'élaboration des lois nationales. Ainsi, la plupart des pays du hotspot disposent de politiques, lois et réglementations régissant les aires protégées, la foresterie, les études d'impact environnemental et la réduction de la pauvreté. Certains pays ont également des lois affectant la planification de l'utilisation des terres, la gestion communautaire, la conservation transfrontalière, le financement durable pour la conservation des espèces et la prise de décision décentralisée. Dans les pays où existent de telles lois, les dispositions politiques créent un cadre juridique permettant aux OSC de s'investir dans la conservation de la biodiversité. Cependant, une difficulté majeure consiste à développer un réseau d'aires protégées complet qui appuie la propriété foncière coutumière en vigueur et la jouissance des ressources y afférent. Il convient également de renforcer les capacités des autorités gouvernementales et de gérer les conflits relatifs aux pratiques destructives de l'utilisation des terres.

Dans la plupart des pays du hotspot, le niveau de connectivité écologique entre les parcelles forestières diminue et la forêt résiduelle est de plus en plus restreinte au réseau actuel d'aires protégées et de réserves forestières. La promotion, au sein du hotspot, d'actions visant à améliorer la gestion des forêts, à renforcer la certification forestière et à réduire les activités illégales, est importante. Ainsi, la promotion d'une gestion communautaire des forêts dans des pays disposant d'un cadre juridique favorable (comme au Cameroun, au Ghana et en Sierra Leone) constituera un élément important de toute stratégie de conservation du hotspot. En outre, poursuivre l'appui et le renforcement du processus de décentralisation en cours sera également important afin de soutenir le transfert du pouvoir de décision des instances centrales aux entités locales. La mise en œuvre de plans d'action ciblés pour les espèces clés, telles que le chimpanzé et le gorille, nécessitera également des fonds importants et cela ne peut compter indéfiniment sur des donateurs internationaux. Enfin, malgré l'élaboration de politiques et lois propices à la conservation de la biodiversité au cours des 20 dernières années dans les pays du hotspot, la capacité de mise en application des organismes concernés est limitée par des contraintes financières et humaines dans la plupart des pays de la région. Dans certains cas, ces limites sont considérables.

Comme le montre le Chapitre 7, les OSC nationales et internationales participent à la mise en œuvre des politiques nationales de conservation dans les pays du hotspot. Ces organisations aident ainsi les gouvernements à atteindre les objectifs d'Aichi, les Objectifs de développement durable et à honorer d'autres engagements internationaux. Par exemple, un certain nombre d'OSC ont démontré un potentiel important dans la mise en œuvre de stratégies de conservation dans le hotspot, notamment en matière de gouvernance forestière, de préservation des espèces et, surtout, de changements climatiques. Au cours de la dernière décennie, l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques ont été les thèmes les plus porteurs pour les OSC impliquées dans les domaines liés à la conservation. Il en est probablement ainsi du fait que les donateurs internationaux ont de plus en plus accordé la priorité aux financements liés au changement climatique.

En dépit de la complexité de leur environnement de travail, les OSC continuent de jouer un rôle déterminant dans l'appui et le renforcement des politiques et programmes nationaux. Elles agissent en particulier à l'échelle locale et sous-nationale, où la décentralisation a étendu les mandats des autorités locales. Cependant, les limitations de capacités restent un obstacle majeur empêchant la société civile de jouer un rôle plus efficace dans la protection et la gestion durable des ressources naturelles du hotspot. Par ailleurs, la plupart des OSC locales n'ont pas ou peu d'expérience en termes de collaboration avec le secteur privé pour faire avancer le développement durable. Ce manque d'engagement avec le secteur privé est principalement dû aux capacités techniques inadéquates dont disposent les OSC. Cela constitue une limite qu'il faut surmonter en priorité, en particulier du fait que le hotspot abrite diverses ressources minérales et d'hydrocarbure. La majorité des OSC locales manquent aussi de moyens institutionnels et techniques nécessaires pour gérer des projets de conservation vastes ou complexes. De même, elles manquent d'accès à des sources durables de financement qui leur permettraient de lutter contre les diverses menaces à la conservation de la biodiversité existantes dans le hotspot. En revanche, les OSC internationales opérant dans les pays du hotspot disposent en général des capacités institutionnelles adéquates et de l'expertise technique pertinente, même si certaines d'entre elles pourraient tirer profit de ressources financières supplémentaires. Il existe nombre

de domaines dans lesquels les OSC internationales peuvent démontrer une valeur ajoutée ou des capacités uniques, y compris en ce qui concerne le mentorat et le renforcement des capacités d'organisations locales partenaires, la coordination de coopérations et de flux d'informations transfrontaliers et régionaux, ainsi que la mise sur pied de mécanismes de financement durable.

Le Chapitre 8 présente les menaces auxquelles les espèces, sites et corridors du hotspot sont exposés et les classe selon leur niveau de gravité. La menace la plus grave est l'exploitation non durable des ressources biologiques, sous forme de chasse de gibier, d'exploitation forestière et de surpêche. La seconde menace la plus grave est l'agriculture et l'aquaculture non durable. L'extension agricole est une menace directe pour la biodiversité terrestre, puisque les forêts sont transformées en terres agricoles. Cette situation est due à la croissance de la population humaine vivant dans le hotspot et à la demande internationale en et aux investissements dans les produits agricoles tels que le caoutchouc, le cacao et l'huile de palme. Ces cultures sont produites par un mélange de petites exploitations agricoles et de plantations de grande envergure de l'agro-industrie. L'agriculture constitue également une menace indirecte pour la biodiversité d'eau douce. Par exemple, les écosystèmes d'eau douce du Bas-Niger sont menacés d'inondation et de perte d'habitat du fait de l'augmentation du prélèvement d'eau pour l'irrigation.

La production d'énergie et l'exploitation minière sont conjointement classées troisième menace par les parties prenantes consultées pendant l'élaboration du profil d'écosystème. Cette menace prend diverses formes, dont la production de pétrole et de gaz, d'énergie hydroélectrique, de bois de chauffe et de charbon, ainsi que l'extraction minière. À l'exception de la production de bois de chauffe et de charbon, ces menaces ne sont pas étendues, mais plutôt restreintes à des sites particuliers. Toutefois, ces activités peuvent avoir des impacts directs très graves sur les sites et des impacts indirects sur une zone plus vaste. La production d'énergie et l'exploitation minière sont au troisième rang, au même titre que les intrusions et perturbations humaines. Cette catégorie de menace comprend les impacts sur la biodiversité dus aux activités de loisir (tourisme dans les aires protégées), la guerre et l'agitation civile, ainsi que les travaux et autres activités humaines. Identifiée au Nigéria, une menace connexe est le conflit et l'insécurité dans le Delta du Niger. D'autres menaces à la biodiversité dans le hotspot sont : les changements climatiques, la pollution et l'essor des installations résidentielles et commerciales.

Le Chapitre 9 examine le contexte du changement climatique au regard de la conservation des forêts guinéennes. Le hotspot regroupe deux des six principales zones climatiques d'Afrique, que sont les zones « humides » et « sous-humides ». Les pays les plus humides du hotspot en termes de précipitations sont la Guinée Équatoriale, le Libéria et la Sierra Leone. Les effets des changements climatiques commencent à se faire sentir dans le hotspot. De manière générale, on observe une hausse des températures, une diminution des précipitations et une moindre précision quant à leur prédictibilité, ainsi qu'une hausse du niveau de la mer. Ces tendances devraient avoir des incidences directes sur la biodiversité. S'en suivront des modifications de la répartition des espèces et une pression plus élevée sur les écosystèmes, déjà sous pression du fait des activités humaines décrites dans le Chapitre 8. Pour l'heure, il existe peu d'études menées dans la région et centrées sur la réponse des espèces et des écosystèmes par rapport aux changements climatiques. Les impacts indirects des changements climatiques sur la biodiversité les plus observables résultent des changements des modèles d'exploitation agricole et d'utilisation des ressources et, au bout du compte, des déplacements des populations humaines en réponse aux changements

climatiques. Par exemple, la diminution de la productivité agricole devrait accroître la dépendance aux ressources naturelles sauvages telles que la viande de brousse et les plantes sauvages comestibles. Une combinaison de pauvreté à grande échelle, de fréquentes inondations, de répartition inéquitable des terres et d'une agriculture trop dépendante des pluies rendent les pays du hotspot très vulnérables aux changements et variabilités climatiques. Pour pallier les effets des changements climatiques, chaque pays du hotspot a élaboré des plans d'action nationaux, stratégies et/ou communications décrivant les problèmes les plus pressants liés aux changements climatiques et comment ils comptent les résoudre.

Au Chapitre 10, l'évaluation des investissements actuels consacrés à la conservation révèle la disponibilité de fonds destinés à la préservation directe des espèces et habitats, ainsi qu'aux « thèmes » plus vastes susceptibles d'appuyer indirectement la conservation de la biodiversité, comme par exemple, ceux du changement climatique, de la réduction de la pauvreté, etc. Même si les autorités nationales ont fourni des fonds pour la conservation de la biodiversité, les données disponibles révèlent que ces financements sont limités, car la conservation est une priorité budgétaire relativement faible. Les subventions des organismes donateurs multilatéraux et bilatéraux sont de loin la plus grande source de financement pour la conservation dans le hotspot. Diverses fondations philanthropiques et fiducies basées en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient financent aussi la conservation dans le hotspot, principalement à travers des subventions octroyées aux ONG internationales et locales. Certaines entreprises privées proposent de « connecter » les projets de conservation (souvent menés par des ONG) aux finances du secteur privé. D'autres initiatives du secteur privé proposent de connecter les communautés et la conservation de la biodiversité à d'éventuels investisseurs et marchés financiers.

Le niveau général d'investissement pour la conservation dans le hotspot n'est pas insignifiant, mais est inégal, avec beaucoup de corridors et de ZCB recevant des fonds très limités, voire aucun financement du tout. L'évaluation identifie les sites n'ayant reçu aucun financement au cours des cinq dernières années ou qui ont d'importantes lacunes en termes de financement. L'évaluation relève également le manque de financement sécurisé sur le long terme pour la conservation. Ce manquement est un obstacle majeur à l'appui d'une gestion efficace sur le terrain et à la rétention de la confiance des communautés engagées dans les initiatives de conservation et autres activités de subsistance connexes. Il reste très peu d'investissements pour la conservation ciblant directement le renforcement des capacités des communautés locales, des OSC et des organismes gouvernementaux. Toutefois, l'absence de capacités sur le terrain et la pénurie de financements à long terme restent des obstacles majeurs aux initiatives de conservation durables et efficaces menées dans le hotspot.

11.2 Niche du CEPF

Les pays du Hotspot des Forêts Guinéennes connaissent une croissance économique sans précédent basée sur les industries extractives, l'agro-industrie et l'expansion des infrastructures. Cet essor apporte certes des promesses de développement à des millions d'individus, mais peut aussi s'accompagner de larges coûts environnementaux et sociaux. Simultanément, les retombées du développement ne sont pas réparties équitablement au sein du hotspot avec une vaste frange de la population rurale qui pratique une agriculture de subsistance et dépend grandement de

l'utilisation des ressources naturelles. Améliorer les perspectives de conservation pour les espèces et les écosystèmes du hotspot nécessitera des stratégies capables d'assurer un équilibre entre le développement économique et les objectifs de conservation de la biodiversité tout en garantissant aux populations rurales, surtout les femmes, qu'elles puissent bénéficier d'un développement durable et équitable. Dans ce contexte, et pour combler efficacement les écarts identifiés dans les investissements actuels consacrés à la conservation, le CEPF promouvra la conservation de la biodiversité d'importance mondiale au niveau des espèces, sites et corridors. Ce faisant, le CEPF promouvra des modèles de développement écologiquement durable, socialement équitable et bien aligné avec les priorités nationales en matière de préservation.

Pour ce faire, la niche pour l'investissement du CEPF consistera à **fournir aux OSC locales, nationales et internationales des outils, les capacités et les ressources permettant d'établir et de maintenir des partenariats multi-acteurs qui puissent démontrer des modèles de croissance durable et pro-pauvres, et atteindre les objectifs de conservation prioritaires pour le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest**. Les OSC locales sont bien informées, car elles comprennent le contexte local et national lié à la conservation de la biodiversité et au développement durable, de même que les besoins et aspirations des populations locales. Cependant, elles ont fait preuve de faibles capacités en matière de collecte des fonds, de financement durable et d'engagement du secteur privé. Impliquer les OSC internationales dans l'exécution du programme, là où elles peuvent démontrer une valeur ajoutée certaine, va faciliter le renforcement des capacités des OSC locales pour garantir réformes politiques et mise en œuvre des actions de conservation sur le terrain. Le CEPF, par l'entremise de ses subventions et de la RIT, catalysera et appuiera également des partenariats multi-acteurs entre organismes gouvernementaux, entreprises du secteur privé, OSC et communautés locales et leurs associations tout en établissant des mécanismes de financement durable pour la conservation, surtout ceux qui peuvent tirer parti des marchés en plein essor pour la biodiversité et les services des écosystèmes.

D'après l'analyse de la situation présentée aux Chapitres 3 à 10, et grâce aux résultats des concertations avec les parties prenantes, la niche pour l'investissement du CEPF a été définie en trois dimensions. Les priorités géographiques d'investissement à l'échelle des sites ont été définies comme un ensemble de « sites prioritaires » choisis parmi la liste des ZCB du hotspot (Tableau 4.4). Quant aux priorités géographiques d'investissements à l'échelle des paysages, elles ont été définies comme un ensemble de « corridors de conservation », permettant des actions de conservation liées au développement, ainsi qu'à la planification de l'utilisation des terres et à la politique publique (Tableau 4.12). Les priorités thématiques d'investissements ont quant à elles été définies comme un ensemble de priorités d'investissement regroupées en orientations stratégiques en identifiant des champs d'actions qui : contribuent à la conservation de la biodiversité importante à l'échelle mondiale ; comblent les trous au regard des investissements existants alloués à la conservation ; répondent aux menaces de priorité élevée ; se concentrent là où la société civile peut contribuer efficacement aux actions de conservation ; et, le cas échéant, apportent des avantages en termes de bien-être humain. Pour ne pas trop diluer les investissements et pour maximiser les chances d'atteindre un impact transformationnel sur des problèmes spécifiques, les investissements du CEPF seront spécifiquement alloués à trois secteurs de développement ayant une large empreinte sur la biodiversité, à savoir l'agriculture, la foresterie et l'exploitation minière. La stratégie d'investissement entend guider les investissements effectués par d'autres bailleurs, soit à travers les mécanismes mis en place par le

CEPF ou soit en parallèle. Ces autres investissements peuvent s'aligner à ceux du CEPF en se focalisant sur des priorités géographiques différentes, répondant ainsi aux impacts d'autres secteurs, ou en appuyant les actions complémentaires dédiées aux mêmes priorités géographiques et thématiques.

11.3 Théorie du Changement

L'analyse présentée dans les chapitres précédents révèle que le Hotspot des Forêts Guinéennes est caractérisé par diverses conditions socioéconomiques, culturelles et politiques. Par ailleurs, la préservation et l'exploitation durable de la biodiversité sont influencées par plusieurs acteurs aux aspirations et intérêts divers. Les écosystèmes naturels restant demeurent sous pression et verront leur dégradation et leur fragmentation se poursuivre en l'absence de réponses plus efficaces. Au même moment, les efforts de conservation consentis dans le hotspot à ce jour, y compris et sans se limiter aux premiers investissements du CEPF dans les forêts de Haute-Guinée, pointent vers des stratégies de conservation ayant des chances de réussite. La théorie du changement prend en compte ces conditions, acteurs, défis et opportunités et s'appuie sur les réalités du terrain, telles que perçues par les parties prenantes consultées pendant l'élaboration du profil. Cette théorie cherche à répondre à la niche pour l'investissement du CEPF définie dans la Section 11.2, à savoir d'appuyer les OSC à divers niveaux avec des outils, les capacités et ressources leur permettant de créer des partenariats et ressources durables pour atteindre les objectifs de conservation prioritaires.

La théorie du changement sous-jacente à la niche du CEPF stipule que les OSC locales ont un potentiel non exploité qui, si libéré, peut contribuer à la réconciliation de la conservation de la biodiversité avec les programmes de développement à diverses échelles et à l'amélioration de la gouvernance des ressources dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Pour réaliser le potentiel de la société civile comme force pour une croissance durable et favorable aux pauvres dans le hotspot, il convient de répartir les financements du CEPF de façon stratégique. Les subventions doivent être liées aux activités de renforcement des capacités et de création de réseaux entre secteurs, d'obtention de moyens complémentaires, de renforcement des réseaux transfrontaliers et d'échange inter pays d'informations et de leçons apprises. Dans le même temps, les efforts liés à la conservation doivent être pertinents pour les communautés locales et inclure des mécanismes significatifs de partage des avantages favorisant la participation des groupes vulnérables, en particulier des Peuples Autochtones et des femmes. Sans répondre à l'évolution légitime des besoins et aspirations des communautés locales, il est peu probable que les initiatives de conservation atteignent un niveau d'acceptation sociale qui en garantira la durée sur le long terme. En plus d'être pertinents pour les communautés locales et d'intégrer le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, les investissements du CEPF doivent également assurer la connectivité écologique au niveau des paysages, afin de maintenir et de restaurer la fonction des écosystèmes, de maintenir des populations viables d'espèces, d'atténuer les effets de la fragmentation et de l'isolement sur les sites, et de renforcer la résilience aux effets des changements climatiques. En d'autres termes, les investissements alloués aux activités de conservation des espèces et des sites ne doivent pas être faits en isolation, mais doivent considérer leurs contributions à la connectivité à l'échelle des corridors.

Se focaliser sur la connectivité, les communautés et les capacités nécessitera le développement et la consolidation de partenariats solides avec non seulement la société civile, mais aussi d'autres partenaires tels que les gouvernements, le secteur privé et la communauté des donateurs. Dès le début de la phase d'investissement, il faudra explorer les opportunités permettant de lever des fonds supplémentaires et/ou de s'aligner avec d'autres initiatives, afin de compléter les ressources que le CEPF est en mesure de mobiliser et d'assurer la pérennité au-delà des financements du CEPF dans le hotspot. En outre, il conviendra également de veiller à ce que les ressources limitées du CEPF soient effectivement utilisées, en surveillant l'efficacité des diverses approches, en facilitant l'échange d'expérience entre les bénéficiaires de subventions et en promouvant la réplication des bonnes pratiques. À cet effet, le rôle de la RIT sera d'une importance capitale pour créer un portefeuille de subventions dont l'impact global sera plus fort que la somme de ses parties. Elle devra donc disposer de ressources en conséquence. En outre, pour maximiser les opportunités d'engagement des OSC locales en tant que bénéficiaires de subventions et pour prendre en compte les coûts élevés de fonctionnement dans des sites éloignés à l'accès difficile, il est proposé que le montant maximum d'une petite subvention du portefeuille soit fixé à 50 000 dollars américains par subvention (étalée sur une ou plusieurs années).

12. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT DU CEPF

12.1 Priorités Géographiques

Ce chapitre fait la synthèse des résultats issus du processus de concertation des parties prenantes (y compris lors des ateliers et des concertations à distance) et des recommandations des chapitres précédents pour formuler la stratégie d'investissement du CEPF pour les cinq prochaines années dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Les informations ainsi analysées révèlent que, bien que la plupart des parties prenantes aient un besoin urgent de financements pour appuyer leurs efforts de conservation, les financements disponibles auprès des différents bailleurs de fonds pour cela sont limités, et les ressources qui sont disponibles ont tendance à être difficilement accessibles pour les OSC locales. Et même lorsque les fonds sont disponibles et accessibles, les bailleurs de fonds trouvent parfois cela difficile de déterminer où et comment investir efficacement dans le domaine de la conservation, en raison d'un manque de données empiriques suffisantes sur les besoins et priorités des groupes cibles ainsi que sur les valeurs de chacun des sites. Ce manque d'informations est devenu un obstacle aux investissements rentables et axés sur les résultats surtout pour des bailleurs de fonds travaillent avec des délais serrés et soumis à divers contraintes. Cela renvoie à la conclusion que des décisions d'investissement saines exigent une analyse détaillée et systématique des données scientifiques et des informations contextuelles, telle que présentée dans ce profil d'écosystème.

Compte tenu de l'état fragmentaire de beaucoup des sites résiduels d'importance mondiale pour la biodiversité dans le hotspot, il est hautement souhaitable que, chaque fois que possible, les projets appuyés par le CEPF visent à maintenir ou à augmenter la connectivité écologique de ces sites, et idéalement à se concentrer à l'échelle du paysage en se focalisant sur les corridors prioritaires identifiés dans ce profil.

Les neuf corridors de conservation décrits dans ce profil sont présentés dans le Tableau 12.1 et la Figure 12.1. Ces corridors couvrent une superficie totale de 413.183 km², ce qui équivaut à 66 pour cent du hotspot, et varient en taille des Hauts Plateaux du Togo (6 049 km²) au Corridor Korupmba-Obachap (118 675 km²). Bien que quatre des corridors se trouvent dans un seul pays, cinq sont transfrontaliers et offrent des possibilités pour des actions coordonnées à travers les frontières. Plusieurs corridors de conservation intègrent également un certain nombre de bassins hydrographiques, de leurs sources jusqu'à leur sorties de rivières. Ces corridors offrent des possibilités d'approches à l'échelle du bassin, se déployant des zones de haute altitude aux zones côtières. Par exemple, le reboisement des sites de montagne peut être bénéfique en aval pour d'autres sites dans le corridor à travers une réduction des charges de sédiments.

Table 12.1 Les corridors de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

No.	Nom du Corridor	Pays	Superficies (km2)
1	Corridor de la cote de la Sierra Leone	Sierra Leone	17 096
2	Complexe de Lofa-Gola-Mano	Sierra Leone, Libéria, Guinée	47 545
3	Complexe du Mont Nimba	Guinée, Côte d'Ivoire, Libéria	6 829
4	Corridor de Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally	Libéria, Côte d'Ivoire	70 278
5	Bassin versant de Bandama	Côte d'Ivoire	8 389
6	Les Réserves forestières du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	Côte d'Ivoire, Ghana	72 579
7	Les Hauts Plateaux du Togo	Togo	6 049
8	Delta du Bas Niger	Nigéria	65 743
9	Korupmba-Obachap	Cameroun, Nigéria	118 675

Figure 12.1 Les corridors de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes



Pour promouvoir la connectivité écologique dans les corridors de conservation, il est important de se concentrer sur tous les sites d'importance biologique, non seulement les zones clés pour la biodiversité désignées comme aires protégées, mais également celles ayant d'autres appellations, y compris dans les paysages de production. À cet égard, il est évident que toutes les zones clés pour la biodiversité identifiées dans les corridors méritent une attention particulière. Néanmoins, afin d'assurer que les investissements du CEPF ne sont pas trop dispersés, et soient donc en mesure de produire des impacts durables et significatifs, il était nécessaire de sélectionner un ensemble de sites prioritaires, parmi la liste complète des zones clés pour la biodiversité du hotspot, pour recevoir des investissements ciblés (Annexe 5). Ces priorités permettent aux investissements du CEPF de se concentrer sur les sites de valeur élevée pour la biodiversité mondiale qui présentent de bonnes opportunités de mobilisation de la société civile dans la conservation, sans une duplication des investissements des gouvernements nationaux ou des bailleurs de fonds internationaux.

Deux exercices ont été menés pour identifier les sites prioritaires parmi la liste complète des zones clés pour la biodiversité du hotspot. Premièrement, une priorisation biologique initiale a été effectuée pour identifier les sites de plus haute importance biologique relative, sur la base des principes d'irremplaçabilité et de vulnérabilité (voir Section 4.3.3). Deuxièmement, au cours des

derniers ateliers de concertation des parties prenantes, l'opinion des experts a été utilisée pour identifier les sites présentant les plus grandes opportunités pour l'investissement du CEPF, sur la base de l'application d'un ensemble de critères standards. Enfin, les résultats des deux exercices ont été combinés pour produire une priorisation finale qui a pris en compte à la fois des informations scientifiques et l'opinion des experts. Ainsi, les sites prioritaires répondent aux besoins, priorités et aspirations des OSC du hotspot, tout en assurant que les investissements du CEPF restent ciblés sur la conservation de la biodiversité d'importance mondiale.

Huit critères standards ont été utilisés pour guider les délibérations entre les parties prenantes en ce qui concerne la sélection des sites prioritaires pour l'investissement du CEPF. Le premier critère était l'importance biologique. L'importance biologique relative de chaque ZCB a été déterminée par une évaluation de la vulnérabilité des espèces, l'irremplaçabilité des espèces et la vulnérabilité des sites, en suivant la méthodologie décrite dans la Section 4.3.3. Au cours des derniers ateliers de concertation, il a été reconnu qu'un système de priorisation basé sur un ensemble restreint de critères globaux ne reflète pas nécessairement toutes les valeurs qui déterminent l'importance biologique mondiale d'un site. En conséquence, un certain nombre de facteurs supplémentaires ont été prises en considération, y compris l'importance pour les espèces emblématiques, et l'importance pour la fourniture de services écosystémiques.

Le deuxième critère était le degré de menace. Une considération accrue a été donnée aux ZCB ayant des scores de vulnérabilité des sites mettant en évidence la présence de grandes menaces, telles que les grandes infrastructures (routes, barrages, chemins de fer, etc.), l'agriculture (y compris l'agro-industrie), l'exploration et l'exploitation du pétrole, les pipelines, l'exploitation minière, l'urbanisation et les changements climatiques. Bien qu'il existe un lien clair entre la présence de la population humaine et le niveau de menace subit, ce facteur est considéré comme un facteur sous-jacent et, par conséquent, considéré implicitement dans l'évaluation d'autres types de menaces.

Le troisième critère était le besoin de financement supplémentaire. Le niveau d'investissement pour la conservation de ZCB par les bailleurs de fonds nationaux et internationaux et les gouvernements a été pris en compte. Il s'agissait de comprendre si les fonds du CEPF étaient requis pour des sites particuliers, et d'éviter la duplication des efforts d'autres bailleurs de fonds opérant dans le hotspot.

Le quatrième critère était le besoin en matière de gestion. L'existence de plans de gestion, de personnels, d'infrastructures et de mécanismes de mobilisation communautaire et de financements durables a été prise en compte. Puisque les besoins de gestion sont des facteurs clés dans la gestion durable des sites prioritaires, la préférence a été donnée aux ZCB aux besoins élevés.

Le cinquième critère était la capacité de la société civile à participer dans la conservation des ZCB. Ce critère a été appliqué à des données issues des enquêtes et concertations sur les capacités institutionnelles et mettant en relief les besoins en capacités des groupes de la société civile locale, des organisations communautaires, etc. Ceci a donné un aperçu sur où et comment le CEPF pourrait investir plus efficacement pour mobiliser et renforcer les capacités de la société

civile, notamment les organisations locales, pour s'assurer qu'elles soient pleinement impliquées dans la mise en œuvre des objectifs de conservation du CEPF.

Le sixième critère était la faisabilité opérationnelle. Ce critère était l'un de plus importants, car il détermine si oui ou non la société civile et d'autres acteurs peuvent travailler efficacement dans un site particulier, en tenant compte de l'accessibilité des sites en question, des coûts de réalisation et de suivi des actions de conservation, et de la présence de certaines menaces d'insécurité, de risques sanitaires et d'obstacles juridiques.

Le septième critère était le degré d'opportunité pour la conservation à l'échelle du paysage. Ce critère prend en compte la possibilité qu'ont la société civile et d'autres acteurs à travailler ensemble pour assurer la conservation à l'échelle du paysage en liant les ZCB entre-elles, y compris via la coopération transfrontière.

Le dernier critère était l'alignement avec les priorités nationales. Les ZCB qui ont été reconnues comme prioritaires dans les stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité et d'autres documents de politique nationale ont été davantage priorisées, car elles présentaient des opportunités pour l'appui aux gouvernements du hotspot pour l'atteinte des objectifs d'Aichi, des Objectifs de développement durable et d'autres engagements internationaux, et pour l'alignement du CEPF sur les investissements pour la conservation issus des budgets nationaux.

Ces critères ont été appliqués aux données recueillies à travers les concertations à distance des parties prenantes, en utilisant un système de notation. Sur la base de cette analyse, les 56 ZCB avec les scores les plus élevés ont été présentées lors des concertations finales des parties prenantes en tant que sites prioritaires potentiels, et les parties prenantes ont dû réduire cette liste de sites prioritaires pour chaque pays, en tenant compte des critères de priorisation. A ce stade ultime de l'examen par les parties prenantes, un nombre limité de modifications à la liste des ZCB a été proposé, en fusionnant ou en prolongeant des ZCB. Cela a abouti à une liste finale de 40 sites prioritaires pour l'investissement du CEPF (Tableau 12.2).

Il est important d'être conscient que les contextes socio-économiques et situations dans et autour des ZCB prioritaires peuvent varier largement. Par exemple, dans des zones telles que les Monts Bakossi (CMR1) au Cameroun et la Reserva Científica de la Caldera de Lubá (GNQ2) sur l'île de Bioko, les habitants continuent de suivre les méthodes traditionnelles de l'agriculture de subsistance et pratiquent l'exploitation forestière à petite échelle à des fins locales, alors que dans la Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve (SLE8) en Sierra Leone, l'exploitation forestière se produit à un niveau beaucoup plus élevé, parce que la vente de bois de chauffage aux habitants à proximité de la capitale de Freetown constitue une activité génératrice de revenus majeure pour beaucoup de personnes locales. Autour du Plateau Obudu du Nigéria (NGA9), l'agriculture est en train de devenir une pratique beaucoup moins courante, puisque beaucoup de jeunes poursuivent des études dans le but de changer de vocation, et parce que le tourisme peut également servir de source de revenu pour les populations locales. Ces différences socio-économiques peuvent avoir des implications pour les stratégies et les réussites des investissements de conservation sur un site donné, et, bien que ces facteurs ne soient pas explicitement pris en compte dans le processus de priorisation utilisé, le contexte socio-économique devra être pris en compte lors du processus d'octroi des subventions, et les

candidats devront être invités à examiner ces facteurs lorsqu'ils chercheront à obtenir des subventions.

Table 12.2 Sites prioritaires pour les investissements du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Code	Priorité du site	Domaine	Superficie totale en hectares	Note de la priorité
CAMEROUN				
CMR1	Bakossi Mountains	Terrestrial	75,581	1
CMR2	Bali-Ngemba Forest Reserve	Terrestrial	899	2
CMR3	Bamboutos Mountains	Terrestrial	7,396	1
CMR6	Mbi Crater Faunal Reserve - Mbingo forest	Terrestrial	3,233	1
CMR12	Mount Cameroon and Mokoko-Onge	Terrestrial	107,143	1
CMR15	Mount Oku	Terrestrial	16,353	1
CMR16	Mount Rata and Rumpi Hills Forest Reserve	Terrestrial	45,200	1
CMR18	Tchabal Mbabo	Terrestrial	312,347	1
CMR19	Yabassi	Terrestrial	264,867	2
fw1	Lake Barombi Mbo and surrounding catchments	Freshwater	176,536	1
CÔTE D'IVOIRE				
CIV3	Forêt Classée de Cavally et Goin - Dédé	Terrestrial	197,925	2
GUINÉE ÉQUATORIALE				
GNQ1	Annobón	Terrestrial	2,871	1
GNQ2	Reserva Cientifica de la Caldera de Lubá	Terrestrial	51,075	3
GNQ3	Parque Nacional del Pico de Basilé	Terrestrial	32,256	1
GHANA				
GHA3	Atewa Range Forest Reserve	Terrestrial	21,111	2
GHA9	Cape Three Points Forest Reserve	Terrestrial	4,545	2
GHA29	Tano-Offin Forest Reserve	Terrestrial	43,061	2
GUINÉE				
GIN6	Konkouré	Terrestrial	45,744	1
LIBÉRIA				
LBR1	Cestos - Senkwen	Terrestrial	350,405	2
LBR2	Cestos/Gbi Area	Terrestrial	316,490	4
LBR7	Grebo	Terrestrial	282,195	2
LBR11	Lofa-Mano Complex	Terrestrial	437,854	2
LBR12	Nimba mountains	Terrestrial	13,254	2
LBR14	Sapo National Park	Terrestrial	155,084	2

Code	Priorité du site	Domaine	Superficie totale en hectares	Note de la priorité
LBR17	Wonegizi mountains	Terrestrial	28,868	2
LBR18	Zwedru	Terrestrial	64,458	1
	NIGÉRIA			
NGA4	Cross River National Park: Oban Division	Terrestrial	268,952	3
NGA5	Gashaka-Gumti National Park	Terrestrial	586,803	4
NGA7	Mbe Mountains and Cross River National Park: Okwangwo Division	Terrestrial	95,288	2
NGA9	Obudu Plateau	Terrestrial	70,743	2
fw10	South East Niger Delta - near Calabar	Freshwater	269,451	2
fw13	West Niger Delta	Freshwater	493,149	2
	SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE			
STP1	Parque Natural Obô do Príncipe	Terrestrial	5,670	1
STP2	Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão	Terrestrial	44,830	1
STP3	Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza	Terrestrial	229	2
STP4	Zona Ecológica da Praia das Conchas	Terrestrial	522	1
	SIERRA LEONE			
SLE8	Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve	Terrestrial	16,414	1
SLE9	Yawri Bay	Terrestrial	54,674	2
fw6	Gbangbaia River Basin	Freshwater	266,478	2
fw8	Rhombe Swamp and Mouth of Little and Great Scarcies Rivers	Freshwater	88,460	1

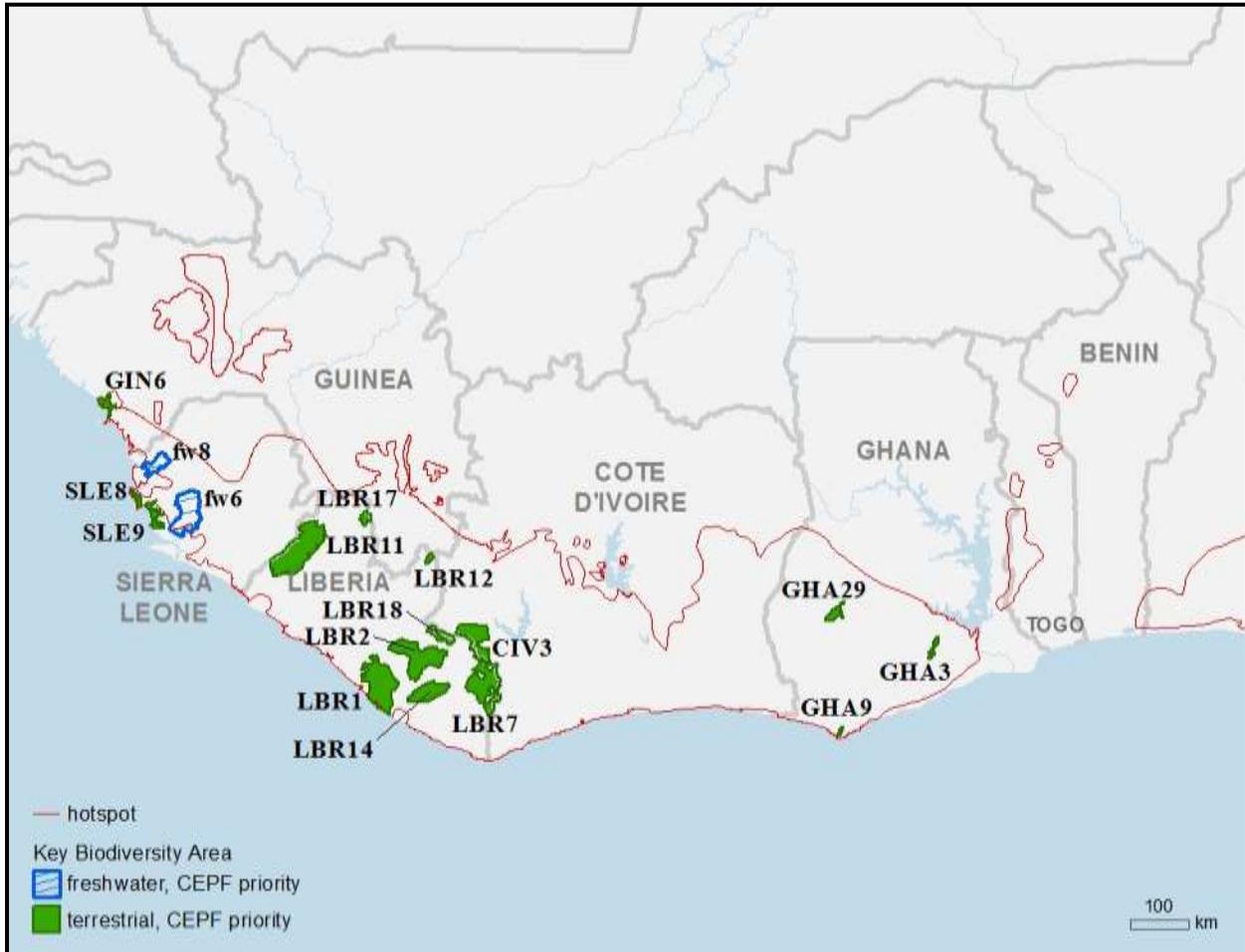
Les sites prioritaires varient en taille de 229 hectares pour la Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza (STP3) à São Tomé et Príncipe à 586.803 hectares pour le Parc national de Gashaka-Gumti (NGA5) au Nigéria. Au total, les 40 sites prioritaires couvrent 53.184 km², ce qui équivaut à 9 pour cent de la superficie totale du hotspot (Figures 12.2 et 12.3).

Il y a 17 sites prioritaires dans les forêts de Haute Guinée, comprenant 15 Zones clés pour la biodiversité terrestre et 2 Zones clés pour la biodiversité d'eau douce. La plus grande concentration est au Libéria, dont notamment cinq sites, adjacents à des pays voisins, offrent des possibilités de coopération transfrontalière. Une autre concentration de sites se trouve dans la zone côtière de la Sierra Leone et la Guinée voisine, ce qui offre des possibilités de conservation des mangroves et d'autres écosystèmes côtiers importants, ainsi que le développement de mécanismes de paiement pour les services écosystémiques.

Il existe 23 sites prioritaires dans les forêts de Basse Guinée, dont 20 Zones clés pour la biodiversité terrestre et 3 Zones clés pour la biodiversité d'eau douce. La plupart des sites prioritaires sont situés le long de la chaîne de montagnes volcaniques qui s'étale du nord-ouest du Cameroun au golfe de Guinée. Tous ces sites accueillent un endémisme localisé: les sites de Guinée Équatoriale et de Sao Tomé et Principe, parce que ce sont des îles océaniques; et les sites au Cameroun qui sont des îlots d'habitat de montagne. Il y a une autre concentration de sites

prioritaires le long de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria qui offre là encore des possibilités de coopération transfrontalière.

Figure 12.2 Sites prioritaires pour les investissements du CEPF dans la région des forêts de Haute Guinée



Traduction de la légende :

Hospot : Hotspot

Key Biodiversity Area : Zone clé pour la biodiversité

Fresh water, CEPF priority : Eau douce, priorité du CEPF

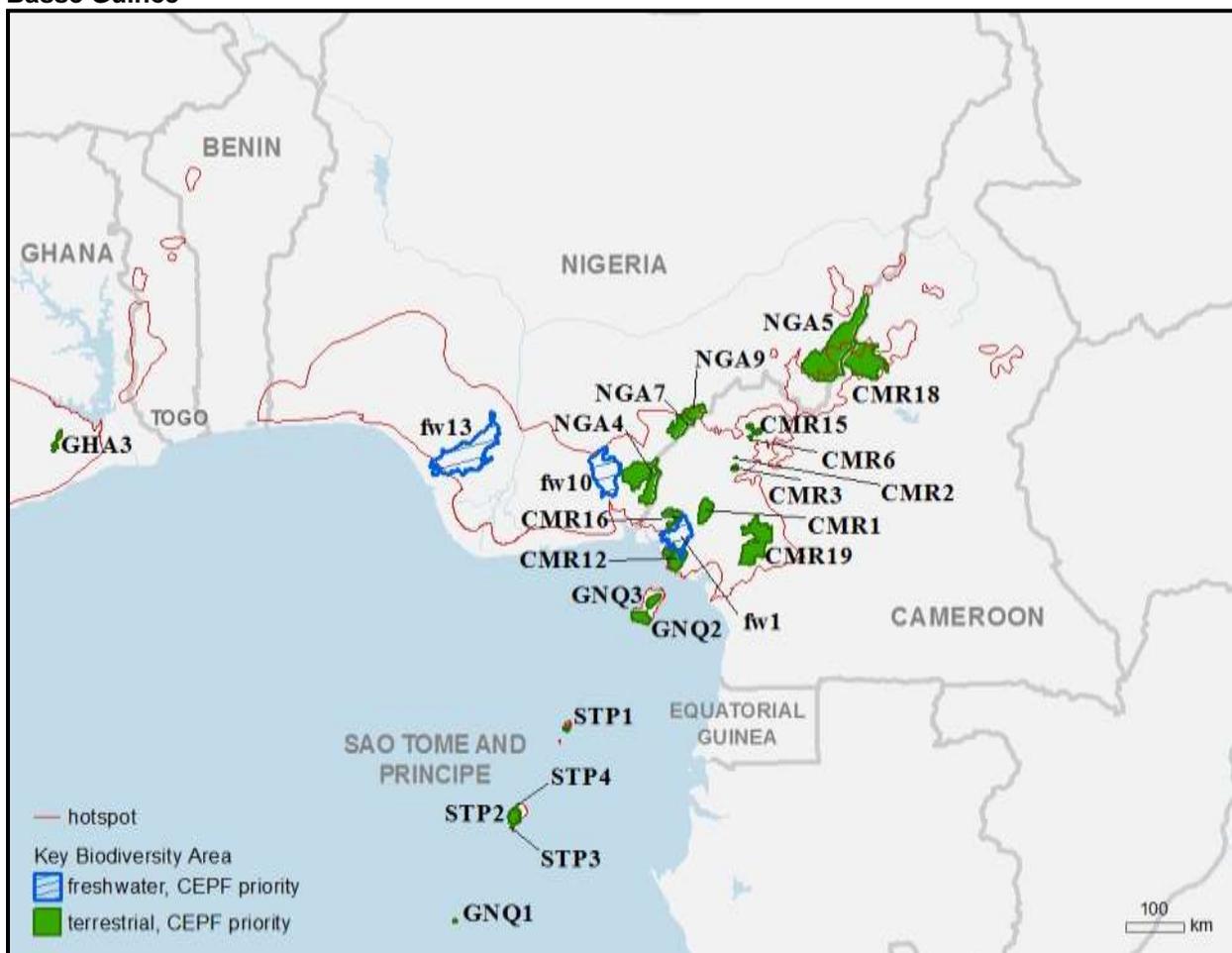
Terrestrial, CEPF priority : Terrestre, priorité du CEPF

Les 40 ZCB prioritaires représentent un mélange d'aires protégées dont les aménagements doivent être améliorés et dont la participation communautaire en matière de conservation doit être renforcée, et de zones en dehors des aires protégées qui sont très vulnérables face aux menaces et qui ont besoin de gestion de la conservation. Dans la plupart des cas, la nécessité de conserver ces sites «non protégés» n'est pas pour leur inclusion dans les systèmes nationaux d'aires protégées (qui sont sévèrement sous-financés, ce qui signifie qu'une expansion serait susceptible d'entraîner la création de «parcs virtuels», appelés «paper parks» en anglais) mais pour des modèles de conservation innovants et appropriés au niveau local qui impliquent les communautés, les gouvernements locaux et, là où c'est pertinent, les acteurs du secteur privé dans des actions collaboratives. Six sites prioritaires sont totalement inclus dans des aires protégées de

catégories I à IV selon la classification de l'UICN, et trois ont entre 25 et 75 pour cent de leur surface incluse. Les 31 sites prioritaires restants ne sont pas inclus dans les aires protégées de catégories I à IV de l'UICN, même si certains sont sous d'autres appellations, au moins nominalement compatibles avec la conservation de la biodiversité, telles que les forêts classées.

Sur la base des résultats de la priorisation biologique initiale, la priorité absolue a été accordée à 21 ZCB terrestres et six ZCB d'eau douce. Ces sites sont les priorités les plus élevées sur le plan biologique pour la conservation dans le hotspot, car la perte de l'un d'eux entraînerait l'extinction au niveau mondial d'au moins une espèce (Tableau 4.10). Dix-sept de ces ZCB ont été incluses dans la liste finale des sites prioritaires convenues lors des concertations finales des parties prenantes. Cinq des exceptions se trouvaient au Cameroun, qui, avec 10 sites prioritaires sélectionnés, soit plus que pour n'importe quel autre pays, a été considéré comme présentant des opportunités adéquates d'engagement de la société civile en faveur de la conservation des plus priorités mondiales de conservation les plus importantes. Une autre exception était la Reserve forestière de Gola (SLE1), qui avait été considérée comme ayant un besoin relativement faible en investissements supplémentaires en raison d'importants investissements antérieurs de l'Union Européenne en matière de conservation, et d'un plan de compensation carbone volontaire. Enfin, quatre ZCB d'eau douce de Priorité 1 n'étaient pas sélectionnées comme sites prioritaires pour diverses raisons, y compris le fait que les intervenants les aient considérées comme ayant des possibilités limitées d'implication des OSC dans leur conservation.

Figure 12.3 Les sites prioritaires pour l'Investissement du CEPF dans la sous-région des Forêts de Basse Guinée



Traduction de la légende :

Hotspot : Hotspot

Key Biodiversity Area : Zone clé pour la biodiversité

Fresh water, CEPF priority : Eau douce, priorité du CEPF

Terrestrial, CEPF priority : Terrestre, priorité du CEPF

Sur les 23 sites prioritaires restants, 19 ont reçu un score de Priorité 2. Les quatre autres sites restants ont tous été inclus puisque que les parties prenantes consultées lors des ateliers finaux de concertation les ont considérés comme ayant une importance biologique relativement élevée, y compris pour leur populations importantes de primates et d'autres espèces emblématiques, qui n'avait pas été bien prise en compte par le mécanisme de priorisation.

Certaines des ZCB qui n'ont pas été sélectionnées comme sites prioritaires ont été principalement exclues par manque d'informations. En outre, plusieurs ZCB potentiellement candidates ont été proposées lors des ateliers finaux de concertation alors qu'elles n'avaient pas été identifiées au cours des exercices précédents. Cela indique qu'il y a une nécessité de combler les lacunes en matière de connaissance et d'intégrer de nouvelles informations dans l'identification des ZCB et, au final, de mettre à jour la liste des sites prioritaires pour la stratégie d'investissement du CEPF. Pour ce faire, des opportunités pourront potentiellement survenir à un

stade ultérieur du processus d'investissement ou lors d'une prochaine mise à jour du profil d'écosystème.

12.2 Orientations Stratégiques et Priorités d'Investissement

Le but de cette section est de présenter une stratégie d'investissement quinquennale pour le CEPF afin d'appuyer les OSC pour la conservation de la biodiversité mondiale dans le Hotspot des Forêts Guinéennes. Cela se fera en orientant les investissements vers 13 priorités d'investissement regroupés en cinq orientations stratégiques (Tableau 12.3). Ceci n'est qu'un sous-ensemble des priorités d'investissement qui avaient été identifiées au cours des concertations des parties prenantes, puisque que tout ne pouvait être traité sur une période de cinq ans avec le niveau de financement disponible et compte tenu de la capacité d'absorption de la société civile dans le hotspot. Une présélection des priorités potentielles d'investissement avaient été élaborée au cours du processus de concertation, inspiré par les résultats de l'état des lieux, en particulier par l'analyse des menaces et des éléments déclencheurs (chapitre 8), qui ont motivé les types de mesures de conservation nécessaires pour faire face aux menaces immédiates et à leurs causes profondes, et par l'analyse du contexte de la société civile (chapitre 7), qui a permis de choisir les types d'investissements nécessaires pour engager et renforcer la société civile, en particulier les groupes locaux. Cette liste a ensuite été revue à la baisse au cours des ateliers finaux de concertation en considérant les quatre critères suivants: (i) le besoin en financement supplémentaire (informé par l'analyse des investissements de conservation au chapitre 10); (ii) la pertinence pour la mise en œuvre par la société civile; (iii) la disponibilité des OSC dotées des compétences et connexions nécessaires pour cette mise en œuvre; et (iv) l'urgence de mise en œuvre au cours des cinq prochaines années.

La stratégie d'investissement résultante de ce processus comprend des actions appropriées pour la société civile à mener aux niveaux local, national et régional. Au niveau local, l'accent est mis sur la démonstration de solutions pratiques répondant aux menaces et problématiques de conservation et de développement qui peuvent être plus largement répliquées. Au niveau national, l'accent est mis sur l'autonomisation de la société civile afin qu'elle puisse influencer les politiques de conservation et les pratiques du secteur privé de manière à influencer positivement la conservation de la biodiversité, à travers des partenariats et le dialogue. Etant donné que certaines ZCB prioritaires et corridors de conservation sont de nature transfrontière, par exemple le Corridor Korupmba-Obachap, l'appui sera également concentré sur des actions régionales et transfrontalières qui facilitent la conservation de groupements transfrontaliers de ZCB, qui facilitent la diffusion régionale de l'information et de modèles de conservation, et qui contribuent à l'émergence d'un mouvement régional de conservation.

En outre, puisque la plupart des pays du hotspot ont identifié la conservation de la biodiversité comme leur principale solution fondée sur la nature pour lutter contre les changements climatiques, en particulier à travers leurs engagements dans les processus préparatoires en cours du REDD+ (tels que l'indique les documents pertinents de la Stratégie REDD+), il est logique que cette stratégie englobe les changements climatiques comme thème. Plus précisément, le CEPF appuiera la société civile pour qu'elle contribue à influencer le discours sur les changements climatiques en prônant des réponses d'atténuation et d'adaptation bénéfiques pour la conservation de la biodiversité, telles que la REDD+ et l'adaptation basée sur les écosystèmes.

De plus, le fort accent mis sur le renforcement des capacités qui se retrouve dans tout au long de la stratégie d'investissement permettra aux OSC locales de jouer un rôle croissant important dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Tableau 12.3 Orientations stratégiques et priorités d'investissement du CEPF pour le hotspot des forêts guinéennes

Orientations stratégiques	Priorités d'investissement
1. Donner les moyens aux communautés locales de participer à la gestion durable des 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage	<p>1.1 Renforcer l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, du régime foncier et des réformes forestières en vue de faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées</p> <p>1.2 Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs qui favorisent la collaboration des parties prenantes dans la gestion des aires protégées</p> <p>1.3 Démontrer la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales qui agiront comme des incitations à la conservation des sites prioritaires (par exemple la domestication d'espèces sauvages, l'exploitation durable de forêts contrôlées localement, la récolte de produits forestiers non ligneux, l'agriculture durable, etc.)</p>
2. Intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé dans les neuf corridors de conservation, aux niveaux local, sous-national et national	<p>2.1 Entreprendre des travaux de recherche, d'analyse et de sensibilisation pertinents sur les politiques pour informer et influencer le développement de politiques publiques nationales de conservation, y compris sur la gestion des aires protégées, le paiement pour les services écosystémiques, la REDD+ et l'adaptation aux changements climatiques basée sur les écosystèmes</p> <p>2.2 Générer des informations pertinentes au niveau local sur les écosystèmes naturels (par exemple, les valorisations économiques des services écosystémiques) en vue d'influencer la prise de décisions politique et économique en faveur de leur conservation</p> <p>2.3 Faciliter les partenariats entre les communautés locales, le secteur privé et le gouvernement pour démontrer des modèles de meilleure pratique de l'exploitation minière, de la foresterie durable et de l'agriculture durable par les sociétés privées</p>
3. Sauvegarder les espèces prioritaires menacées au plan mondial en identifiant et répondant aux principales menaces et aux lacunes en matière d'information	<p>3.1 Appuyer la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces en danger critique et en danger d'extinction de la liste rouge de l'UICN</p> <p>3.2 Mettre à jour de l'analyse des ZCB en intégrant les données récemment rendues disponibles, y compris sur les sites d'Alliance for Zero Extinction et les évaluations mondiales de la Liste Rouge et en procédant à des recherches ciblées pour combler les lacunes de connaissances essentielles</p>
4. Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les Peuples Autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, afin de conserver et de gérer la biodiversité d'importance mondiale	<p>4.1 Renforcer la capacité des organisations de la société civile locale en matière de gestion financière, institutionnelle et de projet, de gouvernance organisationnelle, et de mobilisation de fonds</p> <p>4.2 Etablir et renforcer des organisations, associations et réseaux de conservation et de développement dirigées par des femmes visant à favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages</p>

Orientations stratégiques	Priorités d'investissement
	4.3 Renforcer la capacité de communication des organisations de la société civile locale en appui à leur mission et pour sensibiliser le public à l'importance des objectifs de conservation
5. Fournir un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements de conservation à travers une équipe régionale de mise en œuvre (RIT en anglais)	5.1 Opérationnaliser et coordonner les processus et procédures d'octroi de subventions du CEPF pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie d'investissement dans l'ensemble du hotspot 5.2 Construire une large audience de groupes de la société civile travaillant au-delà des frontières institutionnelles et politiques pour atteindre les objectifs de conservation communs

Orientation stratégique 1. Donner les moyens aux communautés locales de participer à la gestion durable des 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage

Le Chapitre 7 révèle que la pression des communautés locales pour répondre à leurs besoins de base quotidiens est une menace pour la conservation et la gestion durable de nombreuses ZCB. Le Chapitre 8 souligne quant à lui que la chasse et la surpêche sont des menaces pour les populations de faune dans tous les pays du hotspot et que ces menaces sont en grande partie provoquées par la demande en protéines au sein des communautés rurales en expansion, ainsi que par les populations urbaines qui ont un pouvoir d'achat croissant. Ce chapitre révèle également que la croissance de la population rurale, couplée avec l'augmentation de la demande pour les produits agricoles au sein et à l'extérieur du hotspot, est le moteur de l'expansion agricole, conduisant à la perte d'habitats. L'exploitation forestière illégale et l'extraction non durable de bois de feu et du charbon de bois sont des menaces supplémentaires, qui sont de nouveau provoquées par la demande extérieure combinée à un manque de moyens de subsistance durables pour les communautés locales. Ces menaces sont particulièrement graves dans les ZCB qui ne sont pas suffisamment couvertes par les aires protégées, mais même les aires protégées ont de sérieux problèmes avec l'utilisation non durable de leurs ressources. Le Chapitre 6 souligne que la plupart des pays du hotspot ont des législations relatives aux aires protégées, à la gestion des forêts et à la protection environnementale. Cependant, la capacité des organismes gouvernementaux à effectivement appliquer la loi est, dans de nombreux cas, faible. Cela est particulièrement vrai dans les zones forestières reculées et en dehors d'aires protégées. Dans ce contexte, les communautés locales sont souvent les acteurs les mieux placés pour agir contre les principales menaces des sites prioritaires, soit seuls, soit en collaboration avec des organismes gouvernementaux. Actuellement, cependant, l'implication des communautés dans la conservation est parcellaire. Quand elles ont peu d'incitations ou d'alternatives économiques, les communautés locales peuvent se livrer à des activités illégales ou non durables, tels que trafiquer avec les exploitants, les mineurs illégaux et les braconniers appauvrissant ainsi les populations d'espèces et dégradant les habitats naturels.

Pour répondre à ces problématiques, le CEPF appuiera des projets qui donnent les moyens aux communautés locales de participer à la gestion durable des 40 sites prioritaires identifiés dans le Tableau 12.2, afin de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage. La Priorité d'Investissement 1.1 se concentrera en dehors des aires protégées conventionnelles, profitant de

réformes politiques pour piloter de nouveaux modèles, menés par les communautés, pour la conservation des sites, telles que les réserves communautaires et les concessions de conservation. La Priorité d'Investissement 1.2 travaillera à l'intérieur des aires protégées afin de promouvoir des plans de gestion participatifs qui créent des opportunités pour mobiliser les communautés et les autres acteurs locaux comme des partenaires actifs dans la conservation. Enfin, la Priorité d'Investissement 1.3 portera sur tous les sites prioritaires et démontrera les activités de subsistance durables qui ont le potentiel de répondre aux besoins des populations locales et de les inciter à participer à la conservation et à la gestion durable des ressources biologiques. Ces investissements se focaliseront sur les communautés qui sont actuellement en train de mettre le plus de pression sur les sites prioritaires, ce qui signifie qu'elles ne sont pas nécessairement seulement à l'intérieur des ZCB elles-mêmes. Pour être éligible à l'appui du CEPF, tous les projets relevant de cette orientation stratégique doivent faire participer les communautés cibles à tous les stades d'un projet, de la conception et à la mise en œuvre, doivent tenir compte des structures de gouvernance existantes, y compris celles des droits coutumiers, et répondre au problème d'accès aux ressources pour les populations locales et au partage équitable des coûts et bénéfices. Les projets qui luttent contre l'exploitation illégale et/ou répondent aux questions de gouvernance forestière doivent également démontrer leur alignement avec le plan d'action FLEGT de l'UE, et, lorsqu'ils existent, avec les APV.

Priorité d'Investissement 1.1 Renforcer l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, du régime foncier et des réformes forestières en vue de faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées

Il a été observé que dans le hotspot les régimes fonciers actuels sont l'un des principaux problèmes qui entravent la conservation, principalement du fait que les communautés et les entreprises privées ne possèdent généralement pas la terre agricole ou forestière qu'elles exploitent, vu que la plupart des terres appartiennent à l'Etat qui les loue pour une utilisation temporaire. Ce système foncier fait qu'il est très difficile pour les petits agriculteurs ou les entreprises d'investir dans une grande parcelle de terrain sur une longue période de temps, puisqu'ils ont peur que le gouvernement ne leur reprenne ou modifie la propriété de leurs terres; en particulier compte tenu du fait que les expériences sur le terrain ont révélé que l'affectation des terres ne se fait pas de manière transparente. L'aménagement du territoire est également un problème en raison de chevauchements de compétences entre les différents organismes gouvernementaux, ce qui conduit à des pratiques d'utilisation des terres qui sont en conflit les unes avec les autres. Par exemple, il y a eu des cas où des permis miniers ont été octroyés pour l'exploitation des minéraux dans des concessions forestières appartenant à un autre concessionnaire.

Ces problèmes de régime foncier sont progressivement en train d'être résolus par des politiques et réformes législatives qui favorisent la sécurisation des propriétés communautaires et privées de terres sur de longues périodes. Profitant de cette opportunité, le CEPF appuiera les processus de planification et les méthodologies participatifs d'utilisation des terres, notamment ceux qui permettent aux communautés de posséder et de gérer les ressources foncières et forestières. Sur certains sites, cela impliquera de soutenir les actions qui protègent les droits des communautés et des investisseurs du secteur privé contre les lubies et caprices des fonctionnaires des administrations locales et d'autres parties prenantes. Dans certains cas, les investissements du

CEPF se traduiront par la mise en place de concessions ou réserves de conservation communautaires ou privées. Cependant, les modèles qui intègrent la conservation de la biodiversité dans la gestion des paysages de production seront également soutenus dans le cadre de cette priorité d'investissement, même si elles ne concernent pas explicitement la création de zones de conservation.

Priorité d'Investissement 1.2 Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs qui favorisent la collaboration des parties prenantes dans la gestion des aires protégées

L'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs est une approche importante pour gérer durablement les aires protégées. Le processus de concertation a cependant révélé que certaines aires protégées ne disposent pas de plans de gestion, ou que la durée légale de nombre de plans a expiré, ou encore que certains plans qui ont un statut juridique valable ne sont pas respectés en raison d'un manque de participation des acteurs locaux lors de leur élaboration. Il y a également un manque de ressources financières et humaines des agences gouvernementales chargées de la gestion des aires protégées. Tout cela ne facilite pas la participation des OSC, des communautés locales et des autres parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion des aires protégées.

Le CEPF appuiera donc les OSC pour travailler avec les gouvernements locaux et nationaux et des représentants désignés du secteur privé afin de réfléchir, élaborer, mettre à jour, mettre en œuvre et surveiller la mise en œuvre des plans de gestion participatifs. De cette façon, les conditions favorables clés seront mises en place pour la gestion collaborative des aires protégées, qui traitent les parties prenantes locales comme des partenaires positifs de la conservation, et les impliquent dans la prise de décisions en matière de gestion.

Priorité d'Investissement 1.3 Démontrer la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales qui agiront comme des incitations à la conservation des sites prioritaires (par exemple la domestication d'espèces sauvages, l'exploitation durable de forêts contrôlées localement, la récolte de produits forestiers non ligneux, l'agriculture durable, etc.)

Il est largement reconnu par les parties prenantes consultées lors de l'élaboration du profil d'écosystème que, parce que les communautés locales dépendent fortement des ressources naturelles pour leur subsistance, il sera très difficile pour elles de conserver les ressources naturelles si elles n'ont pas soit accès à des projets de subsistance durable ou à des stratégies de développement alternatif qui réduisent leur dépendance aux formes non durables d'utilisation des ressources naturelles. Par ailleurs, à cause d'une forte incidence de la pauvreté et pour couvrir leurs besoins médicaux ou domestiques immédiats, certains membres des communautés entrent en connivence avec les braconniers et les exploitants forestiers illégaux en échange d'une partie du butin ou des fonds. Cela explique en partie pourquoi de nombreux projets de conservation dans le hotspot ont alloué une partie importante de leurs ressources à créer des incitations pour les communautés locales afin qu'elles participent pleinement aux programmes et activités de conservation. L'expérience de la première phase d'investissement du CEPF suggère que de telles approches donnent des résultats significatifs. Toutefois, il est important de noter que les leçons

tirées du processus de concertation et des investissements antérieurs du CEPF dans le hotspot montrent que les projets locaux vont également échouer si des mécanismes de partage des avantages solides et transparents ne sont pas mis en place pour promouvoir les vertues d'une bonne gouvernance, et si la durabilité des incitations financières n'est pas assurée.

Le CEPF appuiera les communautés locales dans et autour des ZCB prioritaires à concevoir, développer et / ou mettre en œuvre des projets de subsistance durable, telles que la domestication de la faune et d'espèces fruitières indigènes, l'apiculture, le tourisme de vision et l'exploitation durable des PFNL. En ce qui concerne la domestication des espèces de faune, il existe un risque inhérent aux projets de domestication qui pourraient faciliter le «blanchiment» des animaux sauvages capturés et, ainsi, contribuer au braconnage et commerce des espèces de faune. Pour atténuer ce risque, toutes les activités seront étroitement surveillées et seuls les projets de domestication des espèces non menacées, comme les rats de canne, recevront un appui. Le CEPF appuiera le développement d'entreprises communautaires légales afin de faciliter la mise en œuvre de ces activités.

En ce qui concerne la domestication et la transformation des PFNL, les concertations des parties prenantes ont révélé que la création de valeur ajoutée et la commercialisation des PFNL ont été très difficiles pour les communautés du hotspot à cause du manque de financements, de technologie, de savoir-faire et de marchés. Le CEPF appuiera donc les communautés (financièrement et techniquement) pour récolter, transformer et commercialiser durablement ces produits, tout en soutenant des activités complémentaires de développement des marchés pour les produits finis.

En plus de réduire la pression sur les ressources naturelles et d'encourager les communautés à soutenir les efforts de conservation sur le terrain, il est attendu que les activités d'appui aux moyens de subsistance durable renforcent également les capacités des leaders communautaires. Les compétences développées peuvent être ensuite utilisées pour la mobilisation de la communauté en faveur des activités de conservation. Les projets financés dans le cadre de cette priorité d'investissement seront appelés à assurer la participation équitable des femmes dans la conception et la mise en œuvre des activités de projets, y compris dans des postes de direction. Les bénéficiaires doivent également veiller à ce que des mécanismes participatifs de partage des avantages soient conçus, mis en œuvre et suivis pour permettre à toutes les parties prenantes de participer pleinement et de recevoir les avantages des projets qui soient équivalents à leurs efforts et leurs coûts, en donnant la priorité aux groupes vulnérables, y compris les Peuples Autochtones et les femmes.

Orientation Stratégique 2. Intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé dans les neuf corridors de conservation, aux niveaux local, sous-national et national

La plupart des pays du hotspot ont un besoin urgent de projets de développement pour créer des emplois et générer des revenus pour payer l'éducation, les soins de santé et d'autres services essentiels. Ainsi, les projets de développement, tels que les mines, les barrages hydroélectriques et les plantations de cultures de rente à grande échelle, ont tendance à être considérés

positivement par les fonctionnaires et représentants élus. Toutefois, l'une des principales causes de perte de biodiversité dans le hotspot est le développement et la mise en œuvre de grands projets de développement qui n'intègrent pas suffisamment les préoccupations environnementales et les garanties sociales.

Comme vu dans le Chapitre 8, l'agriculture et l'aquaculture sont considérées par les parties prenantes comme la deuxième menace pour la biodiversité dans le hotspot, tandis que la production d'énergie et l'exploitation minière est la troisième menace. Un certain nombre de pays du hotspot sont en train de planifier et de mettre en œuvre de grands projets de développement à l'intérieur ou à proximité de sites prioritaires. Pour équilibrer les exigences du développement et la nécessité de préserver la biodiversité, il est, par conséquent, nécessaire d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques de développement gouvernementales, les législations et les cadres réglementaires, ainsi que les pratiques commerciales des entreprises du secteur privé.

Comme la plupart des politiques, lois et règlements existants ont été élaborés sans concertation avec les parties prenantes, notamment les communautés rurales et la société civile, d'importantes opportunités existent pour des réformes des politiques qui favorisent les modèles de croissance durable pro-pauvres. La disponibilité des ressources et la capacité d'absorption des organisations de conservation dans le hotspot signifient que les investissements du CEPF au cours des cinq prochaines années seront en mesure de tester et d'affiner une gamme d'approches innovantes de conservation et de développement durable au niveau de sites sélectionnés, mais ne seront pas en mesure de les amplifier seul. L'appui du CEPF ciblera plutôt la recherche, l'analyse et la sensibilisation facilitant la prise de décision fondée sur des faits qui tiennent compte des valeurs économiques et climatiques des écosystèmes naturels, *i.e.* la comptabilisation du capital naturel (Priorité d'Investissement 2.1). Cet appui sera complété par des initiatives qui génèrent des informations pertinentes au niveau local pouvant influencer la prise de décision politique et économique pour faciliter la gestion durable des ZCB prioritaires (Priorité d'Investissement 2.2). Enfin, les subventions du CEPF autonomiseront les communautés locales et leurs associations à s'engager avec les acteurs du secteur privé et du gouvernement et à démontrer des modèles de bonnes pratiques pour le développement durable, en particulier en ce qui concerne l'exploitation minière, l'agriculture et la foresterie: les trois secteurs ciblés par le programme d'investissement du CEPF (Priorité d'Investissement 2.3). Les investissements de cette orientation stratégique se focaliseront géographiquement sur les neuf corridors de conservation (Figure 12.1).

Priorité d'Investissement 2.1 Entreprendre des travaux de recherche, d'analyse et de sensibilisation pertinents sur les politiques pour informer et influencer le développement de politiques publiques nationales de conservation, y compris sur la gestion des aires protégées, le paiement pour les services écosystémiques, la REDD+ et l'adaptation aux changements climatiques basée sur les écosystèmes

Les informations sur les objectifs de conservation dans les forêts guinéennes sont parcellaires, et essentiellement limitées aux valeurs intrinsèques de la biodiversité, tels que les niveaux de richesse en espèces, de menace et d'endémisme. Ces informations, bien que fort pertinentes pour la répartition des investissements pour la conservation, ne sont vraisemblablement pas susceptibles d'influencer l'adoption de politiques publiques nationales, qui doivent comparer les

coûts socio-économiques et les avantages des différentes alternatives. A quelques exceptions près, les informations sur les valeurs sociales et économiques des écosystèmes naturels et des services qu'ils fournissent sont indisponibles ou anecdotiques.

Par conséquent, le CEPF appuiera la conduite et la diffusion de la recherche et de l'analyse des politiques pertinentes qui faciliteront l'élaboration de politiques nationales en appui à la gestion durable des aires protégées, au paiement pour les services environnementaux et à l'utilisation de solutions basées sur la nature pour les changements climatiques, notamment l'adaptation basée sur l'écosystème. En particulier, l'appui sera accordé aux projets qui promeuvent l'intégration de la biodiversité dans les politiques et stratégies de la REDD +. Les activités relevant de cette priorité d'investissement peuvent nécessiter la participation des institutions de recherche et de réflexion de politiques, ainsi que des ONG dont les actions sont focalisées sur réduction de la pauvreté. Les projets seront encouragés à intégrer les informations générées sur les valeurs des écosystèmes naturels sous la Priorité d'Investissement 2.2, le cas échéant.

Priorité d'Investissement 2.2 Générer des informations pertinentes au niveau local sur les écosystèmes naturels (par exemple, les valorisations économiques des services écosystémiques) en vue d'influencer la prise de décisions politique et économique en faveur de leur conservation

Afin de soutenir la réforme des politiques et la prise de décision économique qui favoriseront la conservation au détriment de visions alternatives de développement incompatibles avec la pérennisation à long terme de la biodiversité, il est très important de générer des informations fondées sur la science et enracinées localement sur les valeurs socio-économiques des écosystèmes naturels et les services écosystémiques qu'ils fournissent.

À cet effet, le CEPF appuiera la production d'informations pertinentes au niveau local qui encourageront la prise de décision économique et politique avisée. Parce que les décideurs au sein du gouvernement et du secteur privé quantifieront les alternatives de développement aux investissements dans la conservation des sites prioritaires en termes économiques, le scénario de conservation doit aussi être quantifié dans les mêmes termes, si les décideurs doivent être influencés en faveur de celui-ci. Les projets relevant de cette priorité d'investissement permettront d'établir les éléments probants pour le développement ultérieur, dans le cadre de la Priorité d'Investissement 2.1, de paiement pour les services écosystémiques ou d'autres mécanismes de financement à long terme.

Priorité d'Investissement 2.3 Faciliter les partenariats entre les communautés locales, le secteur privé et le gouvernement pour démontrer des modèles de meilleure pratique de l'exploitation minière, de la foresterie durable et de l'agriculture durable par les sociétés privées

La plupart des pays du hotspot ont élaboré des stratégies et des objectifs qui mettent l'accent sur les secteurs des mines, de l'agriculture et des forêts comme moteurs du développement national. Pour s'assurer que les développements dans ces secteurs se déroulent d'une manière compatible avec la conservation de la biodiversité, il est nécessaire de démontrer des modèles qui adaptent les meilleures pratiques mondiales et standards de durabilité, et de les appliquer au contexte

local. A cet effet, le CEPF appuiera des projets qui visent à faciliter les partenariats entre les communautés locales, les entreprises privées et les organismes gouvernementaux pour démontrer de tels modèles sur les sites prioritaires. Les OSC sont bien placées pour faciliter de tels partenariats, pour introduire les partenaires aux normes internationales, telles que la certification FSC pour les projets forestiers, et les normes RSPO et du « Sustainable Agriculture Network » dans le secteur de l'agriculture, et pour développer des liens avec le marché pour produits certifiés.

Orientation Stratégique 3. Sauvegarder les espèces prioritaires menacées au plan mondial en identifiant et répondant aux principales menaces et aux lacunes en matière d'information

Au moins 936 espèces dans le Hotspot des Forêts Guinéennes sont menacées au plan mondial (Tableau 4.1). L'analyse présentée dans le Chapitre 8 indique que la menace la plus répandue chez ces espèces est l'utilisation non durable des ressources biologiques, suivie de l'agriculture et de l'aquaculture, et de la pollution. Par ailleurs, comme vu au Chapitre 10, il y a très peu de financements des bailleurs de fonds pour la conservation des espèces. Les besoins de conservation de nombreuses de ces espèces menacées seraient traités de façon adéquate par la protection des habitats et des contrôles sur l'exploitation non durable dans les ZCB où elles se trouvent; ce qui requiert des actions de conservation basées sur les sites. De telles actions seront entreprises pour les espèces les plus gravement menacées, et guidées par les plans disponibles pour la conservation des espèces, afin de s'assurer qu'elles s'arriment à d'autres investissements par les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds internationaux (Priorité d'Investissement 3.1). Parallèlement, le CEPF appuiera l'analyse des nouvelles données disponibles, complétées par des recherches ciblées pour combler les lacunes primordiales, afin de fournir des informations plus fiables sur lesquelles baser l'allocation des ressources limitées et la conception de stratégies pour la conservation des espèces menacées à l'échelle mondiale (Priorité d'Investissement 3.2).). Une priorité sera accordée aux projets qui sont en alignement avec la stratégie de l'UE pour la conservation de la nature en Afrique (European Commission 2015).

Priorité d'Investissement 3.1 Appuyer la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces en danger critique et en danger d'extinction de la liste rouge de l'UICN

D'autres espèces ont des besoins de conservation qui nécessitent des actions spécifiques les ciblant. Par exemple, le braconnage est une menace à travers le hotspot pour les populations de primates mondialement menacées. Bien que la protection basée sur des sites puisse atténuer cette pression, elle doit être complétée par des actions de lutte contre le commerce illégal de viande de brousse, qui est le moteur du braconnage sur de nombreux sites. Cela nécessite des actions complémentaires loin des ZCB, par exemple des campagnes de réduction de la demande des consommateurs dans les centres urbains. Les vautours menacés au niveau mondial sont un autre bon exemple, puisque ce sont des espèces pouvant couvrir des centaines de kilomètres à la recherche de charognes et donc étant largement présentes à l'extérieur de ZCB. L'action basée sur des sites ne suffit pas pour répondre aux besoins de conservation des vautours, qui sont exposés à des menaces à l'échelle des paysages terrestres, y compris comme le déclin des populations

d'ongulés sauvages, l'empoisonnement secondaire par les toxines utilisées pour tuer les carnivores, et l'abattage ciblé pour les pratiques de la médecine traditionnelle.

Dans le cadre de cette priorité d'investissement, le CEPF appuiera les actions de conservation spécifiques aux espèces qui répondent aux priorités énoncées dans les plans d'action pour la conservation des espèces menacées à l'échelle mondiale. Les financements du CEPF ne seront pas utilisés pour préparer les plans eux-mêmes, mais seront réservés pour la mise en œuvre des plans déjà existants ou qui seront préparés grâce à d'autres sources de financement. Afin de concentrer les ressources limitées parmi la longue liste des espèces menacées dans le hotspot, l'appui sera ciblé sur les espèces en danger critique ou en danger d'extinction: les deux catégories de menaces les plus élevés. Bien que 405 espèces entrent dans l'une de ces catégories, il est probable que la plupart des activités relevant de cette priorité d'investissement porteront soit sur les mammifères soit sur les oiseaux, dont il n'y a que 35 et 17 espèces respectivement (Tableau 4.1), parce que les actions de conservation basées sur les sites seront largement suffisantes pour la plupart des espèces dans d'autres groupes taxonomiques.

Priorité d'Investissement 3.2. Mettre à jour de l'analyse des ZCB en intégrant les données récemment rendues disponibles, y compris sur les sites d'Alliance for Zero Extinction et les évaluations mondiales de la Liste Rouge et en procédant à des recherches ciblées pour combler les lacunes de connaissances essentielles

Comme déjà constaté, ce profil a mis en évidence des lacunes importantes en matière d'informations taxonomiques et régionales qui font qu'il est très difficile d'évaluer avec précision l'état de conservation de nombreuses espèces ou l'importance biologique relative des différentes ZCB dans le hotspot. Sans doute encore plus préoccupant est le fait que de nombreux sites d'importance mondiale pour la pérennisation de la biodiversité n'ont pas encore été identifiés et été documentés comme ZCB, en particulier dans le domaine de l'eau douce. Une identification plus complète des ZCB pourrait non seulement attirer l'attention sur des sites nécessitant des mesures de conservation, mais aussi faciliter la mise en œuvre des normes environnementales, par exemple celles de la Société financière internationale et des banques qui ont souscrit aux Principes de l'Équateur.

Le CEPF appuiera des actions pour combler ces lacunes d'informations. Les données sur l'état des espèces et des sites qui sont devenues disponibles durant le processus de profilage ou qui deviendraient disponibles au cours de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement seront utilisées pour mettre à jour l'analyse des ZCB. En particulier, il est nécessaire de définir des ZCB terrestres supplémentaires dans les écosystèmes forestiers de Basse Guinée pour les groupes taxonomiques autres que les oiseaux, et de procéder à l'identification complète des ZCB d'eau douce dans l'ensemble du hotspot. Cette priorité d'investissement appuiera également un nombre limité d'enquêtes de terrain très ciblées pour combler les lacunes de connaissances essentielles sur l'état des espèces et des sites sélectionnés. Les informations générées pourront éclairer la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions de conservation pour les espèces menacées à l'échelle mondiale, tandis que les enquêtes elles-mêmes fourniront aux écologistes en début de carrière, comme aux étudiants de troisième cycle, des possibilités d'acquérir une expérience de terrain et de travailler avec des organismes de conservation.

Orientation Stratégique 4 Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les Peuples Autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, afin de conserver et de gérer la biodiversité d'importance mondiale

Les leçons tirées des projets de conservation en cours et récents en Afrique de l'Ouest ont mis en évidence la nécessité d'établir des partenariats et alliances entre les trois secteurs clés de la société - gouvernement, secteur privé et société civile - pour développer et mettre en place des solutions pour répondre aux défis complexes de développement durable auxquels la région est confrontée. La société civile fait face à un certain nombre d'obstacles pour s'engager dans de tels partenariats, dont les plus importants concernent les capacités. Le programme d'investissement du CEPF offre une occasion importante d'investir dans le développement des capacités des OSC locales, allant des ONG nationales à des organisations communautaires, afin de faciliter leur émergence en tant qu'agents de changement et partenaires crédibles du gouvernement et des partenaires du secteur privé.

Une des leçons tirées de la première phase d'investissement du CEPF était la nécessité de lier l'octroi de subventions au renforcement des capacités, en particulier lorsque l'on travaille avec de petites OSC émergentes. A cet effet, le renforcement des capacités dans le cadre de cette orientation stratégique viendra compléter l'octroi de petites subventions offertes aux OSC locales qui aura lieu tout au long de la stratégie d'investissement dans son ensemble. Les deux stratégies sont des éléments essentiels pour faciliter l'émergence de mouvements locaux de conservation dans les pays du hotspot, mais aucune stratégie ne suffit à elle seule. Les petites subventions non liées au renforcement des capacités peuvent engendrer un certain niveau d'enthousiasme et d'énergie au sein des organismes bénéficiaires, mais l'impact peut être dissipé à moins que ces organismes ne puissent se construire une bonne réputation en termes de gestion programmatique et financière et attirer des fonds d'autres sources. Le renforcement des capacités sans ressources empêche les OSC de mettre en application leurs nouvelles capacités. Par conséquent, les activités de renforcement des capacités dans le cadre de cette orientation stratégique seront étroitement coordonnées avec le développement global du portefeuille de projets, avec la RIT jouant le rôle clé de coordination. A cet effet, les subventions seront accordées à un mélange entre OSC en besoin de renforcement de capacités, et prestataires de services locaux et internationaux capables de fournir formation, mentorat et / ou mise en réseau pour les groupes de la société civile ayant des besoins communs de capacités. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des organisations de Peuples Autochtones, des groupes de femmes et des groupes de jeunes et sur leurs implication dans la conservation des espèces mondialement menacées, des sites prioritaires et des corridors de conservation. Pour gérer le volume de demandes de subventions émanants des OSC pour le renforcement des capacités, d'autres modalités d'octroi de subventions peuvent être considérées en plus d'ouvrir des appels à propositions, y compris les appels restreints et compétitifs, et par invitation.

Priorité d'Investissement 4.1 Renforcer la capacité des organisations de la société civile locale en matière de gestion financière, institutionnelle et de projet, de gouvernance organisationnelle, et de mobilisation de fonds

Comme vu au Chapitre 7 et tout au long du processus de concertation, bien que certaines OSC soient pleinement impliquées dans la gestion des ressources naturelles, il leur manque les connaissances nécessaires pour gérer des projets de conservation, notamment en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi de la mise en œuvre des projets. Plus précisément, de nombreux groupes n'ont pas la capacité de concevoir des projets et de rédiger des propositions de demande de financements selon les canevas requis par les bailleurs de fonds internationaux. Les OSC locales manquent aussi souvent de capacité pour gérer les fonds du projet en fonction des exigences des bailleurs de fonds, puisque leurs personnels n'ont généralement pas reçu de formation spécifique en gestion financière. Afin de mobiliser efficacement ces organisations en tant que partenaires dans la conservation et le développement durable, il y a un besoin fondamental de renforcer leurs capacités de base en gestion financière et institutionnelle, en planification stratégique, en gouvernance organisationnelle, et en mobilisation de fonds. Il y a également la question de bonne gouvernance en gestion financière des fonds générés par les projets. Il est commun dans la région d'être témoin de corruption au niveau local, notamment en ce qui concerne le partage inégal des coûts et des bénéfices. Les groupes vulnérables comme les Peuples Autochtones sont souvent négligés lors du partage des bénéfices. La priorité sera donnée aux initiatives de renforcement des capacités qui cibleront les organisations de Peuples Autochtones.

Dans le cadre de cette priorité d'investissement, le CEPF appuiera les organisations communautaires indépendantes pour qu'elles améliorent leurs capacités, notamment en améliorant leurs structures de gouvernance et leurs systèmes comptables. Il sera important d'appuyer les structures décentralisées de la société civile, d'impliquer efficacement les groupes locaux et vulnérables comme les communautés autochtones, parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles, d'établir les fondements pour les mécanismes de partage équitable des bénéfices, et d'éviter de mettre trop l'accent sur le développement d'une classe professionnelle d'ONG nationales qui pourrait devenir un obstacle à la croissance de la société civile de base/du terrain, tel que l'on a observé dans d'autres hotspots où le CEPF opère. Tenant compte des expériences de la première phase, la priorité sera accordée aux arrangements de mentorat et d'autres approches novatrices, par opposition à des cours de formation classiques.

Priorité d'Investissement 4.2 Etablir et renforcer des organisations, associations et réseaux de conservation et de développement dirigés par des femmes visant à favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages

En raison de la nature patriarcale de la plupart des cultures dans le hotspot, les femmes ne sont pas souvent impliquées ou incluses dans les processus décisionnels relatifs aux projets de gestion des ressources naturelles et de développement. En fait, jusqu'à tout récemment, la conservation de la biodiversité était considérée comme une activité exclusivement masculine, et cela est reflété dans la composition des postes de direction au sein des ONG de conservation. Jusqu'à récemment, les contributions potentielles des femmes à la gestion des ressources naturelles sur le terrain et à la pratique de conservation au niveau national avaient été à peine exploitées, en raison de leur marginalisation au vu de leur insécurité en matière de droits fonciers, de leurs opportunités limitées de prise de parole dans les processus décisionnels, de leur manque d'accès à l'éducation et du manque d'opportunités en formation et développement de carrière.

Heureusement, la plupart des pays du hotspot découvrent de plus en plus les importantes contributions que les femmes peuvent apporter à des projets de conservation et de subsistance durable, tandis que l'environnement politique et les attitudes sociétales changent progressivement vers plus de participation et de leadership féminin. À travers les activités de groupes et réseaux régionaux et nationaux de femmes, tels que le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), et des ministères chargés de la condition féminine, le rôle vital des femmes dans la conservation est de plus en plus illustré via certains projets pilote importants. Par exemple, certains mécanismes de petites subventions, tels que CARPE et PPI, ont non seulement soutenu les groupes de femmes dans la mise en œuvre d'activités de conservation de la biodiversité et de développement rural sur le terrain, mais ont également agi comme un instrument par lequel les femmes ont influencé de nombreuses politiques qui soutiennent actuellement des actions de conservation dirigées par les femmes.

Pour consolider ces tendances positives, le CEPF renforcera les capacités de groupes de femmes pour que ces groupes puissent plaider en faveur de la gestion des ressources naturelles et des droits au développement, en particulier pour l'égalité des sexes. Le CEPF offrira également une formation pour soutenir les OSC dirigées par les femmes afin qu'elles puissent aborder certaines questions institutionnelles qui ne favorisent actuellement pas la participation des femmes dans la conservation de la biodiversité des sites prioritaires. Ces activités pourraient être liées à des investissements dans le cadre de la Priorité d'Investissement 1.3 sur la création d'emplois et de moyens de subsistance durables. Les activités de subsistance qui présentent en particulier de bonnes opportunités pour la participation des femmes rurales comprennent la récolte durable, l'apport de valeur ajoutée et la commercialisation des PFNL.

Priorité d'Investissement 4.3 Renforcer la capacité de communication des organisations de la société civile locale en appui à leur mission et pour sensibiliser le public à l'importance des objectifs de conservation

La communication stratégique est l'un des principaux éléments des programmes de conservation, en particulier là où ils sont en concurrence pour l'attention des décideurs et des communautés locales avec d'autres visions du développement. Les parties prenantes ont indiqué cependant que la plupart des programmes de conservation ne consacrent pas de temps et de ressources suffisants pour produire et diffuser des informations sur l'importance des espèces et des écosystèmes dans des formats adaptés localement. En outre, l'expérience de la première phase d'investissement du CEPF dans le hotspot a révélé la nécessité d'aller au-delà des efforts d'éducation environnementale et de sensibilisation classiques, qui se sont avérés peu efficaces. Pour combler cette lacune, le CEPF financera des activités qui renforcent la capacité de communication des OSC locales, afin qu'elles puissent faire connaître l'importance des objectifs de conservation aux auditoires clés aux niveaux local, sous-national et national. Ce renforcement des capacités couvrira potentiellement une gamme de médias, y compris des revues scientifiques, des aide-mémoires politiques et techniques, des émissions de radio et de télévision, des journaux et des médias en ligne. Le CEPF appuiera également des ateliers de sensibilisation pour sensibiliser le public à l'importance des projets de conservation. L'éducation entre pairs et le marketing social seront également parmi les outils sur lesquels les OSC pourront recevoir un renforcement de capacités, car ils peuvent être particulièrement appropriés pour catalyser les types de changement

de comportement et de réduction de la demande des consommateurs nécessaires pour répondre à des menaces telles que le braconnage et le commerce de la faune.

Il sera également très important de renforcer la capacité des OSC locales pour documenter et échanger des expériences, des leçons apprises et des approches innovantes à la fois en interne au sein de leurs propres organisations, et à l'extérieur entre OSC. Bien qu'une grande partie de cet échange entre les OSC aura lieu au sein des pays, le CEPF profitera également de la nature régionale du programme d'investissement pour faciliter les échanges entre les OSC dans différents pays du hotspot qui travaillent sur des thèmes similaires. Cela permettra non seulement d'empêcher d'autres acteurs de la société civile de répéter les approches qui ont échoué ou qui n'ont pas été utiles ailleurs, mais facilitera également l'élargissement des expériences, des leçons apprises et des expériences réussies sur d'autres sites. Cela permettra aux acteurs d'atteindre rapidement leurs objectifs de conservation de manière rentable.

Enfin, cette capacité des OSC à diffuser les résultats de leurs projets pilote auprès des décideurs dans les secteurs public et privé sera renforcée. En se basant sur les expériences d'autres hotspots, la création d'alliances d'OSC, y compris d'organisations de Peuples Autochtones et de groupes de femmes, travaillant sur des questions similaires, et qui peuvent communiquer avec ces publics de manière coordonnée, a prouvé être une stratégie efficace. Ce type d'appui au renforcement des capacités facilitera l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé qui est envisagée dans le cadre de l'Orientation Stratégique 3, sur la base des résultats des projets pilote soutenus dans le cadre des Orientations Stratégiques 1 et 2.

Orientation Stratégique 5. Fournir un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements de conservation à travers une équipe régionale de mise en œuvre

Comme il peut déjà l'être constaté au vu des interdépendances qui existent entre les différents éléments de la stratégie d'investissement, et de la nécessité d'intégrer l'octroi des subventions avec un renforcement des capacités, le développement d'un portefeuille de projets dont les impacts sont plus importants que la somme de ses parties nécessitera un leadership stratégique et une coordination efficace. Bien que le Secrétariat du CEPF assumera la supervision stratégique globale et la conformité avec toutes les politiques et exigences, un tel leadership et une telle coordination peuvent être plus efficacement assurés par une organisation ou des organisations ayant une présence permanente dans le hotspot. Cela permettra également d'assurer la durabilité du programme, grâce à la construction d'un référentiel de savoir-faire, d'expérience et de contacts qui perdurera au-delà de la fin de la période de mise en œuvre de l'investissement. A cet effet, le CEPF mettra en œuvre son programme de subvention en étroite collaboration avec une équipe régionale de mise en œuvre (Regional Implementation Team – RIT – en anglais). La RIT permettra de promouvoir et de gérer le processus d'octroi des subventions, d'entreprendre le renforcement de capacités clés, de maintenir et d'actualiser les données sur les objectifs de conservation. Elle assurera également le leadership en vue de promouvoir l'ensemble de l'agenda des objectifs de conservation auprès des gouvernements et autres parties prenantes. Les termes de référence détaillés de la RIT peuvent être consultés sur le site web du CEPF: www.cepf.net.

Priorité d'Investissement 5.1 Opérationnaliser et coordonner les processus et procédures d'octroi de subventions du CEPF pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie d'investissement dans l'ensemble du hotspot

Pour les grandes subventions, la RIT viendra en appui du secrétariat du CEPF en examinant et en traitant les demandes de subventions, en assurant la conformité avec les politiques du CEPF, et en élaborant des rapports et en suivant les bénéficiaires de subvention et le portefeuille à temps et de façon précise. En particulier, l'équipe jouera un rôle très important dans la sollicitation et l'examen des propositions. Ce rôle englobe un large éventail d'activités, de la diffusion des appels à propositions en passant par la création de comités d'examen et la formulation de recommandations finales pour approbation ou pour rejet des propositions reçues. Ces tâches nécessitent une expertise technique, une connaissance de la stratégie, et la capacité de comprendre que tous les projets sélectionnés feront une contribution unique à la réalisation des objectifs du CEPF.

L'équipe régionale de mise en œuvre assumera également la responsabilité de la gestion du mécanisme de petites subventions du CEPF dans le hotspot, y compris la budgétisation, le traitement des propositions, la contractualisation des subventions et le suivi des impacts. Les petites subventions jouent un rôle extrêmement important dans le portefeuille de projets du CEPF. Elles peuvent aborder des thèmes ou des zones géographiques d'importance, servir de subventions de planification, ou offrir des opportunités de mobilisation des groupes locaux et de base qui peuvent ne pas avoir la capacité de mettre en œuvre des grandes subventions. Le rôle stratégique que jouent ces petites subventions ne peut être sous-estimé, et la RIT sera responsable de la surveillance stratégique de ce portefeuille afin d'assurer la cohérence avec l'ensemble du portefeuille de projets, et décidera de l'attribution de toute demande de subvention. Comme mentionné dans la Section 11.2, afin de répondre aux besoins des OSC locales dans le hotspot, le montant maximal des petites subventions sera fixé à 50.000 dollars américains, bien que la RIT aura l'option d'attribuer une gamme variée de montants.

La RIT sera également responsable du suivi de la performance du portefeuille et de l'élaboration des rapports s'y rapportant, tout en assurant le respect des exigences en matière de production de rapports, en veillant à ce que les bénéficiaires comprennent et se conforment aux politiques de sauvegarde sociales et environnementales, et en examinant leurs rapports. A cette fin, la RIT entreprendra des visites de terrain aux bénéficiaires de subventions, pour identifier les besoins en suivi du renforcement des capacités. Cela permettra d'assurer la mise en œuvre efficace de ces projets et de leur suivi, mais cela nécessite une expertise technique effectuée de manière efficace et instruisant une gestion adaptative.

Priorité d'Investissement 5.2 Construire une large audience de groupes de la société civile travaillant au-delà des frontières institutionnelles et politiques pour atteindre les objectifs de conservation communs

L'équipe de mise en œuvre régionale entreprendra également des tâches programmatiques appuyant directement le développement stratégique du portefeuille de projets et contribuera de plein droit à la réalisation des résultats de conservation générant des bénéfices dans l'ensemble

du portefeuille. Ces tâches comprendront la facilitation des échanges d'apprentissage entre les bénéficiaires et autres parties prenantes, l'identification d'opportunités stratégiques pour le CEPF, et l'alignement des investissements du CEPF avec les investissements des autres bailleurs de fonds. Ces fonctions nécessiteront que l'équipe régionale de mise en œuvre maintienne une expertise interne en conservation afin de s'assurer que les fonds du CEPF soient stratégiquement canalisés pour optimiser la réalisation de ses objectifs de conservation. Ils exigeront également que la RIT favorise la collaboration et crée des réseaux entre les OSC, répondant ainsi aux leçons tirées de la première phase d'investissement, qui a souligné la valeur de tels réseaux pour éviter toutes duplications d'efforts et maximiser les résultats de conservation.

Les objectifs de cette priorité d'investissement sont principalement de coordonner et de communiquer sur l'investissement du CEPF, de créer des partenariats et de promouvoir l'échange d'informations dans les sites prioritaires et les corridors de conservation. Ils appuieront également le renforcement des capacités, une fonction considéré comme étant au cœur de la responsabilité de la RIT. Alors que des formes complémentaires de renforcement des capacités seront soutenues sous l'Orientation Stratégique 4, la RIT jouera un rôle actif dans le renforcement des capacités des OSC locales pour accéder et faire bon usage des financements du CEPF. Le renforcement des capacités des partenaires, visant à assurer leurs capacités institutionnelle et individuelle pour concevoir et mettre en œuvre des projets contribuant aux objectifs de la stratégie d'investissement, n'est pas une fin en soit ; au contraire, ce renforcement est essentiel à la réalisation de la mission mondiale du CEPF d'engager et de renforcer la société civile, et à la réalisation des autres éléments de la stratégie d'investissement. L'expérience des précédents investissements du CEPF dans le hotspot a montré que ces efforts de renforcement des capacités sont essentiels pour assurer de bons projets qui sont intégrés dans la stratégie plus large du hotspot et une vision commune de la conservation. Le renforcement des capacités des OSC dans la conception, la mise en œuvre de projet et l'élaboration des rapports leur permettront également d'avoir accès aux financements disponibles auprès d'autres bailleurs de fonds, améliorant ainsi la durabilité des impacts du financement du CEPF.

13. DURABILITÉ

L'une des principales conclusions du processus de concertation était que certains projets mis en œuvre dans le hotspot ont été, au bout du compte, un échec malgré le succès initial enregistré dans certains cas, car ils n'ont pas tenu compte des mécanismes de financement à long terme comme stratégie de soutien aux actions de conservation de la biodiversité sur le terrain. En outre, certaines initiatives de conservation et certaines parties prenantes clés n'avaient pas les moyens humains, ni les politiques et les cadres législatif et réglementaire nécessaires à la bonne réalisation du processus et à la création d'un impact réel sur le terrain. Malheureusement, dans ce type de situation, les fonds sont gaspillés, du temps est perdu, et les résultats durement acquis s'effondrent, et, surtout, les populations locales et autochtones n'ont plus l'envie de participer aux futures initiatives de conservation.

La plupart des parties prenantes consultées lors de la préparation du profil d'écosystème ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur la durabilité lors de la conception de chaque projet et du portefeuille dans son ensemble. Insister sur la durabilité fera en sorte que les effets des projets

financés par le CEPF continueront à se faire sentir au-delà de la fin du financement. Surtout, la création de partenariats avec d'autres donateurs, des organismes publics et des acteurs du secteur privé pour mobiliser des fonds, former les acteurs de la conservation, réformer et mieux mettre en œuvre les politiques publiques a été ressenti comme un volet important de toute stratégie de durabilité. Les autres aspects de la stratégie de durabilité du CEPF dans le hotspot incluent la mise en place de mécanismes de financement durable, le renforcement des capacités de la société civile locale aux niveaux individuels, des organisations et des réseaux, et l'intégration des résultats dans les cadres politique, législatif et réglementaire. Les sections ci-après examinent chacun de ces aspects à tour de rôle.

13.1 Établissement de Partenariats Stratégiques

De prime abord, il ressort de la comparaison entre le nombre d'objectifs de conservation dans le hotspot (Chapitre 4), l'intensité des menaces qui pèsent sur eux (Chapitre 8), et le niveau de ressources disponibles (Chapitre 10) que le CEPF ne saurait espérer mener plus d'une fraction des actions de conservation requises pour les 137 ZCB identifiées, qui sont toutes des priorités mondiales en matière de conservation de la biodiversité. Pour obtenir une réponse à un niveau proportionné à l'échelle du défi, le CEPF devra nouer des partenariats stratégiques pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité avec d'autres donateurs, les gouvernements et les entreprises privées.

Dans le cadre de la stratégie d'investissement, la Priorité d'Investissement 2.3 met l'accent sur la facilitation de partenariats entre les communautés locales, le secteur privé et le gouvernement pour piloter des modèles de meilleures pratiques dans les trois secteurs visés par l'investissement du CEPF: l'agriculture, l'exploitation minière et la sylviculture. Ceci est complété par les autres priorités d'investissement de l'Orientation Stratégique n°2, qui vise à doter la société civile de moyens lui permettant de faire pression sur les gouvernements pour la reconnaissance des valeurs des écosystèmes naturels et de les inciter à refléter ces valeurs dans leurs politiques et décisions, notamment en ce qui concerne les budgets alloués au financement de la conservation.

Outre l'utilisation des subventions pour faciliter des partenariats stratégiques entre la société civile et d'autres secteurs, le Secrétariat du CEPF et la RIT devront travailler en étroite collaboration pour nouer des partenariats avec certaines des autres initiatives d'envergure de bailleurs de fonds dans le hotspot. Parmi ces initiatives, figure le programme WA -BiCC de l'USAID, mis en œuvre par TetraTech, qui a une portée géographique semblable à l'investissement du CEPF, et une orientation thématique avec certains recoupements comme par exemple la conservation des mangroves et des zones côtières, qui sont représentées dans plusieurs sites et corridors de conservation prioritaires. Le programme WA -BiCC a un volet dédié à l'engagement et le renforcement des organisations de la société civile, qui est un domaine offrant de nombreuses possibilités de collaboration avec le CEPF, afin de fournir un appui coordonné aux OSC réduisant les coûts des opérations et augmentant l'accessibilité aux groupes locaux. Le dialogue avec ce programme pour examiner de façon plus approfondie ces opportunités est en cours.

Il y a également d'importantes possibilités de collaboration avec le projet PROSPER financé par l'USAID au Libéria, et qui se penche sur la gestion communautaire des ressources forestières.

Comme ce projet s'achève en 2017, les possibilités immédiates de collaboration peuvent avoir trait à l'exploitation des enseignements tirés et à leur intégration dans le processus d'octroi des subventions du CEPF, ainsi qu'à l'examen d'un éventuel partenariat dans le cadre d'une possible phase à venir du projet.

Il existe également une possibilité de partenariat stratégique avec le gouvernement allemand, qui fournit un soutien important aux systèmes d'aires protégées de plusieurs pays du hotspot, notamment le Bénin, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, par le biais de GIZ et KfW. Les investissements du CEPF pourraient compléter ce soutien, en particulier par l'implication des partenaires de la société civile, l'appui aux activités en dehors des aires protégées qui réduisent la pression sur les zones centrales ou améliorent leur connectivité entre elles, et l'appui aux initiatives qui intègrent les aires protégées dans les plans et politiques de développement sectoriel. Le Secrétariat du CEPF envisage de se rendre en Allemagne en janvier 2016 afin d'examiner plus en détail les possibilités d'un partenariat.

Il existe des opportunités semblables de partenariat stratégique avec le gouvernement français, qui soutient un ensemble d'aires protégées et d'initiatives de conservation communautaires dans le hotspot, notamment au Bénin, au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone, par le biais du FFEM. De même, les investissements du CEPF pourraient compléter ceux du gouvernement français par l'implication et le renforcement des acteurs de la société civile et l'appui aux actions de conservation en dehors des aires protégées, afin d'améliorer la connectivité écologique dans les corridors de conservation. En outre, le CEPF est en mesure de soutenir ou d'amplifier les modèles de conservation pilotés dans le cadre du PPI, qui a des restrictions sur la taille et la durée de l'appui qu'il est capable de fournir.

Enfin, le CEPF examinera les possibilités de collaboration et d'alignement avec la stratégie de l'UE en matière de conservation de la faune africaine (EU Wildlife Conservation Strategy for Africa). Le rapport de synthèse publié en novembre 2015 (Commission Européenne 2015) propose une réponse stratégique de l'UE à la conservation de la faune en Afrique, en particulier au vu de la crise de braconnage actuelle causée par le commerce illégal de faune et de produits d'espèces sauvages. Ce rapport propose neuf catégories d'actions de conservation prioritaires indicatives, dont cinq sont directement visées dans la stratégie d'investissement du CEPF pour le Hotspot des Forêts Guinéennes: l'appui *in situ* aux paysages clés de conservation et aux sites individuels importants (par l'Orientation Stratégique n°1); la facilitation des réformes légales pour la propriété et les droits des populations locales aux ressources fauniques et naturelles (par l'Orientation Stratégique n°2); la lutte contre les menaces indirectes qui pèsent sur la conservation (par l'Orientation Stratégique n°2); la recherche et le suivi (par la Priorité d'Investissement 3.2); la sensibilisation et la communication (par la Priorité d'Investissement 4.1). Le Secrétariat du CEPF travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement, afin d'explorer les possibilités d'utiliser le profil d'écosystème comme guide pour les investissements de l'UE dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie en Afrique de l'Ouest.

13.2 Institutionnalisation par le Biais de l'Amélioration des Cadres Politique et Législatif

L'Orientation Stratégique n°2 porte explicitement sur le besoin identifié par les parties prenantes d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé à l'échelle locale, infra-nationale et nationale. Elle figure comme priorité majeure dans le cadre des investissements du CEPF, car l'intégration de la conservation de la biodiversité dans le paysage politique global pour le développement économique et la réponse aux changements climatiques est essentielle à la durabilité des actions de conservation. Sans cette stratégie, la conservation de la biodiversité restera une faible priorité pour les politiques publiques. Parmi les domaines où des dispositions relatives à la biodiversité sont le plus nécessaires, figurent les politiques et la législation régissant le régime foncier et les secteurs agricole, minier, et forestier. Les réformes politiques ou législatives dans tout secteur passent par une approche participative et multidisciplinaire, car les amendements auront un impact direct ou indirect sur la conservation de la biodiversité dans d'autres secteurs.

Les réussites de projets pilote et les enseignements tirés au niveau local ne devraient pas seulement être consignés dans des documents et partagés, mais également utilisés pour faciliter les réformes politiques et législatives, afin de garantir un plus grand impact que celui obtenu par des projets particuliers. C'est le rôle de la RIT, dont la mission sera de mettre au point des canaux de diffusion de l'expérience pertinente tirée du portefeuille de projets du CEPF dans les processus de réformes politiques et législatives en cours, et c'est également le but explicite de la Priorité d'Investissement 2.1. En outre, puisque les gouvernements du hotspot élaborent souvent des politiques et des lois sectorielles qui ont un impact sur le développement local et la conservation de la biodiversité, il sera nécessaire de s'assurer que le portefeuille de projets développé dans chaque pays s'aligne sur les dispositions et stratégies des institutions nationales et régionales concernées, telles que les Plans de Préparation à la REDD+ (Readiness Preparation Proposals, R-PPs en anglais), les stratégies nationales REDD+, et les SPANB. Lorsque cela sera possible, les investissements du CEPF devraient informer ces stratégies, ce qui nécessitera l'examen des propositions de financement en ce qui concerne leur pertinence politique, et la saisie et la diffusion, auprès des publics concernés, de l'expérience engrangée en la matière, à travers des études de cas, des documents d'orientation, des visites d'étude, des séances d'information en petits groupes et d'autres moyens appropriés. En tant que point de départ pour la promotion de l'alignement entre les investissements du CEPF et des stratégies nationales pour la conservation et le développement durable, les contributions attendues du portefeuille de subventions du CEPF dans les forêts guinéennes aux Objectifs de développement durable et aux Objectifs d'Aichi sont présentés en Annexe 12.

Il faudrait également institutionnaliser des structures de bonne gouvernance pour la gestion et la conservation des ressources naturelles. Bien mise en œuvre, la décentralisation de la gestion de la biodiversité délèguera des pouvoirs décisionnels et garantira la responsabilisation, en particulier au niveau local. Cependant, l'expérience de certains pays laisse entendre que les structures décentralisées qui ne reçoivent pas suffisamment de pouvoirs décisionnels ont tendance à ne pas bien fonctionner, tandis que certaines structures décentralisées aux pouvoirs décisionnels plus étendus ne rendent pas nécessairement compte aux communautés locales, parce que leur

orientation provient du pouvoir central. Par conséquent, il sera très important de soutenir les institutions locales, là où de réels pouvoirs décisionnels abondent et qui rendent des comptes aux populations locales.

13.3 Financement Durable

Pour que les projets de conservation produisent des résultats et créent un impact durable sur le terrain, il est important de concevoir et de mettre en œuvre une vision à long terme pour l'appui aux organisations de la société civile impliquées dans la conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes, ainsi qu'aux structures institutionnelles qui encourageront les bailleurs, autres que le CEPF, à financer des projets de conservation dans le hotspot. Même s'il existe des mécanismes de petites subventions qui fonctionnent dans la région, dont les petites subventions du FEM (GEF-SGP), du PPI et de l'UICN/CARPE, ils ne sont pas suffisants pour satisfaire les fortes demandes de financement de conservation de la part des OSC et des institutions publiques. Néanmoins, il sera indispensable que tout mécanisme de financement durable mis au point avec l'appui du CEPF complète et, si possible, coopère avec les mécanismes existants, pour éviter des doublons et assurer la diversité des financements qui répondent à différents besoins.

Il sera nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes de financement durable innovants dans lesquels les bailleurs de fonds internationaux et nationaux, les gouvernements, le secteur privé et même les entrepreneurs locaux s'engageront à fournir des financements à long terme pour assurer l'atteinte des objectifs de conservation dans le hotspot. Le CEPF travaillera en étroite collaboration avec d'autres donateurs pour démultiplier ses investissements, avec le but d'encourager les engagements financiers à long terme par les donateurs; de créer des entreprises communautaires autonomes (par exemple, les forêts communautaires, les coopératives de producteurs, les entreprises d'écotourisme, etc.); de faciliter des partenariats avec les entreprises privées en appui aux initiatives communautaires pour la conservation et la restauration des écosystèmes (telles que celles prévues dans le cadre de la Priorité d'Investissement 2.3); et de faciliter le financement par les pouvoirs publics (tel que prévu dans le cadre de la Priorité d'Investissement 2.1). Il sera surtout important de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements dans la protection des ZCB prioritaires, en particulier celles désignées comme aires protégées, car elles sont susceptibles d'être la principale source de financement continu dans la plupart des cas (par exemple, pour les gardes forestiers, les infrastructures du parc, le développement de l'écotourisme, etc.). Il sera également très important que les ONG de conservation mutualisent leurs efforts et leurs ressources pour travailler en étroite collaboration et pour impliquer les différents partenaires et bailleurs de fonds dans un agenda commun de conservation, plutôt que de se faire concurrence pour les ressources et l'influence. Tel est l'objectif explicite de la Priorité d'Investissement 5.2.

13.4 Renforcement des Capacités

Le renforcement des capacités des individus et des institutions est un thème prioritaire transversal qui a été recommandé par diverses parties prenantes lors du processus de concertation. Le chapitre 10 souligne la nécessité de former les communautés locales, les ONG nationales, les organismes publics et les élus pour une meilleure compréhension de leurs rôles, de

leurs responsabilités et de leurs intérêts dans la réalisation de projets pilote de conservation. La stratégie d'investissement répond à ce besoin via l'Orientation Stratégique n° 4 qui a pour objectif explicite le renforcement des capacités des OSC locales, en particulier les groupes de Peuples Autochtones, de femmes et de jeunes. Cette stratégie sera complétée par le renforcement des capacités assuré par la RIT dans le cadre de l'Orientation Stratégique n°5, afin de permettre aux OSC, en particulier les plus jeunes organisations et les groupes de base, d'avoir accès aux fonds du CEPF et de concevoir et de mettre en œuvre des actions de conservation efficaces. En outre, on peut raisonnablement s'attendre à ce que ce renforcement des capacités soit intégré dans beaucoup des subventions octroyées dans le cadre d'autres orientations stratégiques, en vue de faciliter l'émergence d'une société civile plus forte ayant pour objectif la conservation à l'échelle nationale et régionale qui peut maintenir et s'inspirer des résultats des cinq années d'investissement du CEPF à venir.

CADRE LOGIQUE DU HOTSPOT DES FORETS GUINÉENNES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 2016 - 2021

Objectif	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Impliquer la société civile dans la conservation de la biodiversité menacée à l'échelle mondiale grâce à des investissements ciblés ayant un impact maximal sur les priorités de conservation les plus élevées.</p>	<p>Au moins 60 communautés locales sont dotées de moyens leur permettant de participer à la gestion durable des sites prioritaires et /ou de consolider la connectivité écologique au niveau des paysages.</p> <p>Au moins 20 Zones Clés pour la Biodiversité ciblées par les subventions du CEPF bénéficient d'une protection et d'une gestion nouvelles ou renforcées.</p> <p>Au moins 100 000 hectares dans les paysages de production sont gérés pour la conservation ou pour une utilisation durable de la biodiversité.</p> <p>Les politiques publiques et/ou les pratiques du secteur privé dans au moins 6 corridors de conservation intègrent des dispositions relatives à la conservation de la biodiversité.</p> <p>Les populations d'au moins 30 espèces menacées à l'échelle mondiale et ciblées par les subventions du CEPF sont stables ou en hausse.</p> <p>Au moins 15 réseaux sont formés entre les acteurs de la société civile, des gouvernements et du secteur privé, afin de faciliter le renforcement des capacités, éviter la duplication des efforts et maximiser l'impact.</p> <p>Au moins 50 organisations de la société civile, dont 10 groupes de Peuples Autochtones, de femmes et/ou de jeunes, présentent des améliorations dans leurs capacités d'organisation.</p> <p>Les stratégies d'investissement d'au moins 2 autres bailleurs de fonds actifs dans les forêts guinéennes intègrent les priorités géographiques et/ou thématiques du profil d'écosystème.</p>	<p>Rapport de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre.</p> <p>Rapports annuels d'évaluation du portefeuille de projets.</p> <p>Rapports d'évaluation à mi-parcours et finale du portefeuille de projets.</p> <p>Outil de suivi des aires protégées (SP1 METT).</p> <p>Liste rouge de l'UICN des espèces menacées.</p> <p>Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile.</p> <p>Stratégies et rapports d'autres bailleurs de fonds.</p>	<p>Le profil d'écosystème du CEPF oriente et coordonne efficacement les mesures de conservation dans le Hotspot des Forêts Guinéennes.</p> <p>L'intérêt des parties prenantes demeure stable ou augmente en ce qui concerne le travail en partenariat avec les organisations de la société civile pour atteindre les objectifs de conservation.</p> <p>Les investissements faits par d'autres bailleurs de fonds appuyent des activités complémentaires qui réduisent les menaces pesant sur les corridors, les sites et les espèces prioritaires, et améliorent le contexte dans lequel la société civile mène ses activités.</p> <p>Les cadres réglementaire et institutionnel pour la conservation et l'implication de la société civile restent stables ou s'améliorent au fil du temps.</p> <p>L'instabilité politique, les urgences de santé publique ou d'autres crises n'empêchent pas la mise en œuvre des initiatives de conservation et les activités des organisations de la société civile.</p>

Résultats intermédiaires	Indicateurs intermédiaires	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Résultat n°1 Les communautés locales sont dotées de moyens leur permettant de participer à la gestion durable de 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique au niveau des paysages.</p> <p>3 000 000 \$</p>	<p>Au moins 15 plans d'utilisation des terres locaux élaborés et mis en œuvre pour faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.</p> <p>Au moins 10 communautés locales et autochtones sont formées pour initier et défendre des réformes foncières et forestières en rapport avec la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.</p> <p>Au moins 10 plans de gestion participative qui soutiennent la collaboration entre les parties prenantes pour la gestion des aires protégées sont élaborés et mis en œuvre.</p> <p>Au moins 30 communautés locales ciblées par les activités de création d'emplois et de moyens de subsistance durables ou par les mécanismes de partage des avantages montrent des bénéfices concrets pour leur bien-être.</p>	<p>Plans officiels d'utilisation des terres.</p> <p>Rapports d'évaluation des besoins avant et après les activités de formation.</p> <p>Plans de gestion participative approuvés.</p> <p>Rapports de suivi du bien-être humain.</p> <p>Rapports de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre.</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat.</p>	<p>Les communautés locales désirent jouer un rôle actif dans la conservation des sites.</p> <p>Les gouvernements locaux sont réceptifs à la participation des communautés autochtones à la réforme et à la mise en œuvre des politiques liées à la gestion des terres et des ressources naturelles.</p> <p>Les politiques gouvernementales continuent à prévoir la gestion participative des aires protégées.</p> <p>Des protocoles appropriés et rentables pour le suivi des impacts sur le bien-être humain peuvent être élaborés.</p>
<p>Résultat n°2 La conservation de la biodiversité est intégrée dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé dans les neuf corridors de conservation à l'échelle locale, infra-nationale et</p>	<p>Au moins 5 politiques de gouvernements nationaux en matière de conservation sont déterminées et influencées par la recherche, l'analyse et les programmes de sensibilisation soutenus par des subventions du CEPF.</p> <p>Les informations pertinentes au niveau local ayant trait aux écosystèmes naturels sont générées pour au moins 20 Zones clés pour la biodiversité et utilisées pour influencer les décisions politiques et économiques en faveur de leur conservation.</p> <p>Au moins 20 partenariats sont formés ou renforcés entre société civile, gouvernement, secteur privé et communautés pour promouvoir les meilleures pratiques, dans l'exploitation minière, la sylviculture durable et l'agriculture par les sociétés privées.</p>	<p>Politiques des gouvernements nationaux en matière de conservation.</p> <p>Rapports sur les valeurs des écosystèmes naturels.</p> <p>Accords de partenariat.</p> <p>Stratégies de développement durable des entreprises, les</p>	<p>Les gouvernements et les sociétés restent engagés pour les objectifs de développement durable.</p> <p>Les gouvernements créent un espace permettant la participation de la société civile dans les processus de réforme politique.</p> <p>La prise de décision économique peut être influencée par les arguments sur les valeurs des écosystèmes naturels.</p>

<p>nationale. 2 000 000 \$</p>	<p>Au moins 5 sociétés privées adoptent de nouvelles pratiques de gestion compatibles avec la conservation de la biodiversité lors des opérations dans les corridors de conservation.</p>	<p>rapports annuels et les médias. Rapports de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre. Rapports de mission de supervision du Secrétariat.</p>	<p>Au sein de la société civile, des capacités suffisantes existent ou peuvent être renforcées pour entreprendre l'intégration de la biodiversité.</p>
<p>Résultats intermédiaires</p>	<p>Indicateurs intermédiaires</p>	<p>Moyens de vérification</p>	<p>Hypothèses importantes</p>
<p>Résultat n°3 Les espèces prioritaires menacées à l'échelle mondiale sont protégées par l'identification et la lutte contre les principales menaces, et en comblant les lacunes en matière d'information. 1 200 000 \$</p>	<p>Les actions prioritaires identifiées dans les plans d'action pour la conservation sont mises en œuvre pour au moins 15 espèces en danger critique ou menacées d'extinction. L'inventaire des Zones clés pour la biodiversité dans le hotspot est mis à jour pour combler les lacunes de connaissances essentielles, particulièrement en ce qui concerne la sous-région des forêts de la Basse Guinée, et les écosystèmes d'eau douce. Le statut mondial de conservation d'au moins 100 espèces de groupes taxonomiques mal évalués est mis à jour ou évalué pour la première fois sur la Liste rouge de l'UICN.</p>	<p>Base de données mondiales sur les oiseaux et la biodiversité. Liste rouge de l'UICN des espèces menacées. Rapports de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre. Rapports de mission de supervision du Secrétariat.</p>	<p>Au sein de la société civile, des capacités suffisantes existent ou peuvent être renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des mesures de conservation des espèces. Les principales causes du déclin des populations d'espèces spécifiques relèvent des mesures de conservation et peuvent être traitées pendant la durée de l'investissement. Les organisations et individus détenant des données sur les espèces et les sites sont désireux de les partager.</p>

Résultats intermédiaires	Indicateurs intermédiaires	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Résultat n°4 Les capacités des organisations de la société civile, y compris des groupes de Peuples Autochtones, de femmes et de jeunes sont renforcées pour conserver et gérer la biodiversité d'une importance mondiale.</p> <p>1 300 000 \$</p>	<p>Au moins 50 organisations de la société civile, dont au moins 10 organisations de Peuples Autochtones, présentent des capacités renforcées en matière de gestion financière, institutionnelle, et de projets, de gouvernance organisationnelle, et de mobilisation de fonds.</p> <p>Au moins 20 organisations, associations et réseaux de conservation et de développement dirigés par des femmes sont mis en place et renforcés pour favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages.</p> <p>Au moins 20 organisations de la société civile font preuve de capacités renforcées en matière de communication de façon à contribuer à l'accomplissement de leur mission.</p>	<p>Rapports d'évaluation des besoins avant et après les activités de formation.</p> <p>Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile.</p> <p>Rapport de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre.</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat.</p>	<p>Les acteurs de la société civile sont capables de travailler en étroite collaboration pour faire face aux problèmes de conservation.</p> <p>Le contexte dans lequel la société civile mène ses activités demeure constant ou s'améliore à travers le hotspot.</p> <p>Les capacités limitées des organisations de la société civile peuvent être comblées par des formations, des mentorats et d'autres activités appropriées pour un appui via des subventions.</p> <p>Les organisations de la société civile sont capables de retenir le personnel formé qui bénéficie des opportunités de renforcement des capacités.</p>

Résultats intermédiaires	Indicateurs intermédiaires	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Résultat n°5 Une équipe régionale de mise en œuvre assure le leadership stratégique et une coordination efficace des investissements de conservation du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes.</p> <p>1 500 000 \$</p>	<p>Au moins 60 organisations de la société civile, dont au moins 30 ONG locales et autochtones, participent activement aux actions de conservation guidées par le profil d'écosystème.</p> <p>Au moins 85 pour cent des ONG locales bénéficiant des subventions sont plus aptes à concevoir et à mettre en œuvre les actions de conservation.</p> <p>Au moins 5 organisations de la société civile bénéficiant de l'appui du CEPF sécurisent des financements complémentaires pour promouvoir la durabilité de leurs subventions du CEPF.</p> <p>Des financements d'au moins 1 million de dollars américains sont mobilisés auprès d'autres bailleurs de fonds en faveur des priorités définies dans le profil d'écosystème.</p> <p>Au moins 2 évaluations participatives sont réalisées et documentées.</p>	<p>Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile.</p> <p>Rapports d'évaluation à mi-parcours et finale du portefeuille de projets.</p> <p>Rapports de performance des bénéficiaires de subventions et de l'équipe régionale de mise en œuvre.</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat.</p> <p>Stratégies et rapports d'autres bailleurs.</p>	<p>Des organisations aux qualifications appropriées feront acte de candidature pour servir d'équipe régionale de mise en œuvre conformément aux termes de référence et au profil d'écosystème approuvés.</p> <p>Les appels à propositions recueilleront des propositions appropriées faisant avancer les objectifs du profil d'écosystème.</p> <p>Les organisations de la société civile collaborent entre elles, avec d'autres bailleurs, des organismes publics, et des acteurs du secteur privé dans un programme de conservation régional coordonné conformément au profil d'écosystème.</p>
Récapitulatif du financement	Montant		
Budget total	9 000 000 \$		

REFERENCES

- Abell, R., Thieme, M.L., Revenga, C., Bryer, M., Kottelat, M., Bogutskaya, N., Coad, B., Mandrak, N., Balderas, S.C., Bussing, W., Stiassny, M.L.J., Skelton, P., Allen, G.R., Unmack, P., Naseka, A., Ng, R., Sindorf, N., Robertson, J., Armijo, E., Higgins, J.V., Heibel, T.J., Wikramanayake, E., Olson, D., López, H.L., Reis, R.E., Lundberg, J.G., Sabaj Pérez, M.H. and Petry, P.(2008) D'eau douce ecoregions of the world: A new map of biogeographic units for d'eau douce biodiversity conservation. *BioScience* 58: 403-414.
- Abernethy, K., Coad, L., Taylor, G., Lee, M. and Maisels, F. (2013) The extent and ecological consequences of hunting in Central African rainforests in the 21st century. *Philosophical Transactions of the Royal Society, B* 368(1625).
- Adjonou, K., Kokutse, A. D. and Kokou, K. (2010) *Dynamique spatiale et diversité floristique de la Réserve de Faune de Togodo au Sud Est du Togo (Afrique de l'Ouest)*. In African Plant Diversity: systematics and sustainable development. Proceedings of the XIXth AETFAT Congress, Antananarivo, Madagascar, 26-30 April 2010, 63 edn, N. Beau, S. Dessein, and E. Robbrecht, eds., Meise, Belgium: p. 72.
- AFD (2009) *AFRICAPOLIS: Urbanization Trends in West Africa 1950-2020*. Available from: <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/0808ProjetFicheResumeAfricapolisV4-en.pdf>
- African Center for Economic Transformation (ACET) (2014) *Bushmeat and the future of protein in West Africa*. West Africa Trends Newsletter, Issue 9, 2014. Available from: <https://www.rockefellerfoundation.org/app/uploads/Bushmeat-and-The-Future-of-Protein-in-West-Africa.pdf>
- African Development Bank (2013) *African Economic Outlook 2013*. Abidjan: African Development Bank. Available from: <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/>
- Agbu, O. (2004) *Ethnic Militias and the Threat to Democracy in Post-Transition Nigeria*. Research report no. 127, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.
- Al-Azzawi, R. (2013) Gender in conservation: *Does a gender aware approach lead to an improvement in the achievement of conservation outcomes?* WWF-UK, Surrey, UK.
- Altizer, S. and Rushmore, J. (2014) *The wildlife side of ebola: what animal ecology can contribute to studying the spread of a deadly virus*. Animal Ecology in Focus. Available from: <https://journalofanimalecology.wordpress.com/2014/12/05/the-wildlife-side-of-ebola-what-animal-ecology-can-contribute-to-studying-the-spread-of-a-deadly-virus/>
- Anoko, J.N. (2008) Gender and equity in the protected areas of West Africa. IUCN and FIBA. Available from: <http://www.lafiba.org/var/plain/storage/original/application/0d396aabb99ce4b97f43a306803c0add.pdf>
- Arnold, M., Kohlin, G., Persson, R., and Shepherd, G. (2003) *Fuelwood Revisited: What Has Changed in the Last Decade?* Occasional Paper No 39, CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Atta-Mills, J., Alder, J. and Sumailia R. (2004). The decline of a regional fishing nation: The case of Ghana and West Africa. *Natural Resources Forum* 28(1): 13-21.
- Awosika, L.F. and Ibe A.C. (1998) *Geomorphic features of the Gulf of Guinea shelf and littoral drift*. IOC/UNIDO, Cotonou, Benin.
- Bamfo, R. (2010) *Readiness Preparation Proposal Ghana*, The Forestry Commission Ghana, Accra, Ghana.

- Barbour, K. M., Oguntoyinbo, J. S., Onyemelukwe, J. O. C., and Nwafor, J. C. (1982) *Nigeria in Maps*. London: Hodder and Stoughton.
- Barrios, S., Bertinelli, L. and Strobl, E. (2006) Climate change and rural-urban migration: The case of Sub-Saharan Africa. *Journal of Urban Economics* 63(3): 357-371.
- Belhabib, D., Koutob, V., Sall, A., Lam, V. and Pauly, D. (2014) Fisheries catch misreporting and its implications: The case of Senegal. *Fisheries Research* 151:1-11.
- Belhabib, D., Sumaila, U.R., Lam, V.W.Y., Zeller, D., Le Billon, P., Abou Kane, E. and Pauly, D. (2015) Euros vs. Yuan: Comparing European and Chinese Fishing Access in West Africa. *PLoS ONE* 10(3): e0118351.
- Bennett, E.L. (2002) Is there a link between wild meat and food security? *Conservation Biology* 16(3): 590-592.
- Bennett, E.L., Blencowe, E., Brandon, K., Brown, D., Burn, R.W., Cowlshaw, G., Davies, G., Dublin, H., Fa, J.E., Milner-Gulland, E.J., Robinson, J.G., Rowcliffe, J.M., Underwood, F.M. and Wilkie, D.S. (2007) Hunting for Consensus: Reconciling Bushmeat Harvest, Conservation, and Development Policy in West and Central Africa. *Conservation Biology* 21(3): 884-87.
- Bioko Biodiversity Protection Program (2015) Bioko Bushmeat Project. Available from: <http://bioko.org/conservation/bushmeatproject/>
- BirdLife International (2008) Community management of forest on Mount Oku, Cameroon, has led to significant habitat regeneration. Presented as part of the BirdLife State of the world's birds website. Available from: <http://www.birdlife.org/datazone/sowb/casestudy/253>
- BirdLife International (2012) The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.2. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 17 October 2014.
- BirdLife International (2013a) Endemic Bird Area Factsheets. Available from: <http://www.birdlife.org/datazone/>
- BirdLife International (2013b) IUCN Red List for birds. Downloaded from <http://www.birdlife.org> on 17/10/2014.
- BirdLife International (2013c) *Bostrychia bocagei*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 26 April 2015.
- BirdLife International (2014a) *International Species Action Plan for the Conservation of Critically Endangered birds on São Tomé*. Cambridge: BirdLife International.
- BirdLife International (2014b). *Single Species Action Plan for the conservation of the Príncipe Thrush Turdus xanthorhynchus*. Cambridge: BirdLife International.
- BirdLife International (2015) Important Bird Areas factsheets. Available from: <http://www.birdlife.org/datazone/>
- Blanc, J. (2008) *Loxodonta Africana*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.3. <www.iucnredlist.org> Downloaded on 12 October 2015.
- Blaser, J., Sarre, A., Poore, D., and Johnson, S. (2011) *Status of Tropical Forest Management 2011*. ITTO Technical Series No 38. International Tropical Timber Organization, Yokohama, Japan.
- Bonnardeaux, D. (2012) *Linking Biodiversity Conservation and Water, Sanitation and Hygiene: Experiences from Sub-Saharan Africa*. Conservation International and Africa Biodiversity Collaborative Group, Washington, USA.
- Borokini, T.I. (2014) Systematic compilation of endemic flora in Nigeria for conservation management. *Journal of Threatened Taxa* 6 (11): 6406–6426.

- Bossard L. (2009) *The Future of International Migration to OECD Countries: Regional Note West Africa*. OECD Publishing Paris, France.
- Bowen-Jones, E. and S. Pendry (1999) The threat to primates and other mammals from the bushmeat trade in Africa, and how this threat could be diminished. *Oryx* 33: 233–246.
- Bowen-Jones, E., Brown, D. and Robinson, E.J.Z. (2003) Economic commodity or environmental crisis? An interdisciplinary approach to analyzing the bushmeat trade in central and West Africa. *Area* 35 (4), 390–402.
- Boy, G. and Witt, A. (2013) Invasive alien plants and their management in Africa. Synthesis Report of the UNEP/GEF Removing Barriers to Invasive Plant Management in Africa (RBIPMA) Project, implemented in four African countries (Ethiopia, Ghana, Uganda and Zambia) between 2005 and 2010.
- Brodie, J.F. and Gibbs, H.K. (2009) Bushmeat hunting as climate threat. *Science* 326(5951): 364–365.
- Brown, D.S. (1980). *D'eau douce Snails of Africa and their Medical Importance* (1st Edition). Taylor and Francis Ltd., London, UK.
- Brown, D.S. (1994). *D'eau douce Snails of Africa and their Medical Importance* (2nd Edition). Taylor and Francis Ltd., London, UK.
- Brown, O. and Crawford, A. (2006) *Conservation and Peacebuilding in Sierra Leone*. International Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Canada. Available from: http://www.iisd.org/pdf/2012/iisd_conservation_in_Sierra_Leone.pdf
- Burgess, G.H., de Carvalho, J.F. and Imhoff, J.L. (2009) An evaluation of the status of the largetooth sawfish, *Pristis perotteti*, based on historic and recent distribution and qualitative observations of abundance. Internal report to NOAA.
- Burgess, N.D., de Klerk, H., Fjeldså, J., Crowe, T., and Rahbek, C. (2000) A preliminary assessment of congruence between biodiversity patterns in Afrotropical forest birds and forest mammals. *Ostrich* 71: 286–290.
- Burgess, N., Hales, J.D., Underwood, E., Dinerstein, E., Olson, D., Itoua, I., Schipper, J., Ricketts, T. and Newman, K. (2004) *Terrestre Ecoregions of Africa and Madagascar, A Conservation Assessment*. World Wildlife Fund, Washington DC, USA.
- Burgess, N., Kuper, W., Mutke, J., Brown, J., Westaway, S., Turpie, S., Meshack, C., Taplin, J., McClean, C. and Lovett, J.C. (2005) Major gaps in the distribution of protected areas for threatened and narrow range Afrotropical plants. *Biodiversity and Conservation* 14: 1877–1894.
- Caldeira, E., Foucault, M. and Rota-Graziosi, G. (2010) *Decentralization in Africa and the nature of local governments' competition: Evidence from Benin*. Etudes et Documents, E 2010.19, CERDI, Clermont-Ferrand, France. Available from: <http://cerdi.org/uploads/ed/2010/2010.19.pdf>
- Calzadilla, A., Zhu, T., Rehdanz, K., Tol, R.S.J. and Ringler, C. (2013) Economy-wide impacts of climate change on agriculture in Sub-Saharan Africa. *Ecological Economics* 93: 150–165.
- Campbell, M.O. (2005) Sacred Groves for Forest Conservation in Ghana's Coastal Savannas: Assessing Ecological And Social Dimensions. *Singapore Journal of Tropical Geography* 26: 151–169.
- CARPE (2012) *Regional Development Cooperation Strategy 2012-2020*. Available from: https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/CARPE_RDCS_0.pdf

- Carr J.A., Meng H., Hughes A. and Foden W.B. (2014) *A Climate change vulnerability assessment of West African species*. UNEP-WCMC, Cambridge, UK.
- Carvalho, M., Palmeirim, J.M., Rego, F., Sole, N., Santana, A. and Fa, J.E. (2015) What motivates hunters to target exotic or endemic species on the island of São Tomé, Gulf of Guinea? *Oryx* 49(2): 278-286.
- Carvalho, M., Rego, F.C., Palmeirim, J.M. and Fa, J.E. (in press) Wild meat consumption on São Tomé Island, West Africa: implications for conservation and local livelihoods. *Ecology and Society*.
- Castroviejo, J. Juste B, J., Del Val Pérez, J., Castelo, R., and Gil, R. (1994) Diversity and status of sea turtle species in the Gulf of Guinea islands. *Biodiversity and Conservation* 3: 828-836.
- CBD (2002) Guinea Ministry of Mines, Geology and Environment. National Strategy and Action Plan for Biological Diversity. Available from: <http://www.cbd.int/doc/world/gn/gn-nbsap-01-p1-en.pdf>.
- Ceperley, N., Montagnini, F. and Natta, A. (2010) Significance of sacred sites for riparian forest conservation in central Benin. *Bois et Forests des Tropiques* 303: 5-23.
- CEPF (2000) *Ecosystem Profile: Upper Guinean Forest ecosystem of the Guinean Forests of West Africa Biodiversity Hotspot*. Critical Ecosystem Partnership Fund, Arlington, USA.
- Cerutti, P.O, Sola, P., Chenevoy, A., Iiyama, M., Yila, J., Zhou, W., Djoudi, H., Eba'aAtyi, R., Gautier, D.J., Gumbo, D., Kuehl, Y., Levang, P., Martius, C., Matthews, R., Nasi, R., Neufeldt, H., Njenga, M., Petrokofsky, G., Saunders, M., Shepherd, G., Sonwa, D.J., Sundberg, C. and van Noordwijk, M. (2015) The socioeconomic and environmental impacts of wood energy value chains in Sub-Saharan Africa: a systematic map protocol. *Environmental Evidence* 4: 12.
- Cheka, C. (2007) The State of the Process of Decentralisation in Cameroon. *Africa Development*. 32(2): 181–196.
- Chete, L.N. and Adewuyi, A.O. (2012) Dynamics of Trade between Nigeria and other ECOWAS Countries. In *Accelerating Growth through Improved Intra-African Trade*: Brookings Africa Growth Institute, Washington DC, USA.
- Christensen J.H., Krishna Kumar K., Aldrian E., An S.-I., Cavalcanti I.F.A., Castro M. de, Dong W., Goswami P., Hall A., Kanyanga J.K., Kitoh A., Kossin J., Lau N.-C., Renwick J., Stephenson D.B., Xie S.-P. and Zhou T. (2013) *Climate Phenomena and their Relevance for Future Regional Climate Change*. In: *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (ed. by T.F. Stocker, G.-K. D. Qin, Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex, and P.M. Midgley). Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Christie, I., Fernandes, E., Messerli, H. and Twining-Ward, L. (2013) *Tourism in Africa: Harnessing Tourism for Growth and Improved Livelihoods*. World Bank Group, Washington DC, USA.
- CIFOR (2013) *Forests, fuel wood and charcoal: What policymakers should know*. CIFOR, Bogor, Indonesia.. Available from: <http://www.cifor.org/library/4063/forests-fuel-wood-and-charcoal-what-policymakers-should-know/>.
- CITES (2014) *National Laws for implementing the convention*. Available from: <http://cites.org/legislation>.

- Cole, N.H.A. (1968) *The Vegetation of Sierra Leone*. Njala University College, Njala, Sierra Leone.
- Coleman, J.M., Huh, O.K. and DeWitt, B. (2008) Wetland Loss In World Deltas. *Journal of Coastal Research* 24(1): 1-14.
- Cotula, L. (2011) Land deals in Africa: What is in the contracts? IIED, London, UK. Available from: <http://pubs.iied.org/pdfs/12568IIED.pdf>.
- Cowlishaw, G., Mendelson, Y. and Rowcliffe, J.M. (2005) Structure and Operation of a Bushmeat Commodity Chain in Southwestern Ghana. *Conservation Biology* 19(1): 139-49.
- Cronin, D.T., Libalah, M.B., Bergl, R.A. and Hearn, G.W. (2014) Biodiversity and conservation of tropical montane ecosystems in the Gulf of Guinea, West Africa. *Arctic, Antarctic, and Alpine Research* 46: 891-904.
- CSIRO (2008) *Modelling economic trade-offs and ecological processes in landscape-scale conservation planning*. Cebu, Philippines, January 9-13, 2008. A CSIRO and CI publication.
- Cumberlidge, N. (2008) *Liberonautes grandbassa*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 06 January 2015.
- Cumberlidge, N. (2009) Chapter 6. *The status and distribution of d'eau douce crabs*. In: Smith, K.G., Diop, M.D., Niane, M. and Darwall, W.R.T. (Compilers). *The Status and Distribution of D'eau douce Biodiversity in Western Africa*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Cumberlidge, N., Ng, P.K.L., Yeo, D.C.J., Magalhaes, C., Campos, M.R., Alvarez, F., Naruse, T., Daniels, S.R., Esser, L.J., Attipoe, F.Y.K., Clotilde-Ba, F.-L., Darwall, W., McIvor, A., Ram, M., and Collen, B. (2009) D'eau douce crabs and the biodiversity crisis: importance, threats, status, and conservation challenges. *Biological Conservation*, 142: 1665–1673.
- Dahdouh-Guebas, F., Jayatissa, L.P., Di Nitto, D., Bosire, J.O., Lo Seen, D., *et al.* (2005) How effective were mangroves as a defence against the recent tsunami? *Current Biology* 15: 443-447.
- Darkwa A, Amponsah, N. and Gyampoh, E. (2006) Civil society in a Changing Ghana - An Assessment of the Current State of Civil Society in Ghana. CIVICUS: Civil Society Index Report for Ghana. Available from: http://www.civicus.org/new/media/CSI_Ghana_Country_Report.pdf.
- Darwall, W.R.T, Holland, R.A., Smith, K.G, Allen, D. Brooks, E.G.E., Katarya, V., Pollock, C.M., Shi, Y. Clausnitzer, V., Cumberlidge, N., Cuttelod, A., Dijkstra, K-D. B., Diop, M.D., Garcia, N., Seddon, M.B., Skelton, P.H., Snoeks, J., Tweddle, D. Vié, J-C. (2011). Implications of bias in conservation research and investment for d'eau douce species. *Conservation Letters* 4(6): 474-482.
- Das, S., and Vincent, J.R. (2009) Mangroves protected villages and reduced death toll during Indian super cyclone. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 106: 7357-7360.
- Dasgupta, S., Laplante, B., Meisner, C., Wheeler, D. and Yan, J. (2008) The impact of sea level rise on developing countries: a comparative analysis. *Climatic Change* 93: 379–388.
- Dauby, G., Duminil, J., Heuertz, M., Koffi, G.K., Stévant, T. and Hardy. O.J. (2014) Congruent phylogeographical patterns of eight tree species in Atlantic Central Africa provide insights into the past dynamics of forest cover. *Molecular Ecology* 23: 2299–2312.

- de Grave, S., Smith, K.G., Adeler, N.A., Allen, D.J., Alvarez, F., Anker, A., Cai, Y., Carrizo, S.F., Klotz, W., Mantelatto, F.L., Page, T.J., Shy, J.-Y., Villalobos, J.L. and Wowor, D. (2015) Dead Shrimp Blues: A Global Assessment of Extinction Risk in D'eau douce Shrimps (Crustacea: Decapoda: Caridea). *PLoS ONE* 10(3): e0120198.
- de Grave, S. (2013) *Atya intermedia*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 6 January 2015.
- de Lima, R.F., Olmos, F., Dallimer, M., Atkinson, P.W. and Barlow, J (2013) Can REDD+ Help the Conservation of Restricted-Range Island Species? Insights from the Endemism Hotspot of São Tomé. *PLoS One* 8(9): e74148.
- de Wasseige, C., de Marcken P., Bayol N., Hiol Hiol F., Mayaux P., Desclée B., Nasi R., Billand A., Defourny P. and Eba'a Atyi R. (eds.) (2012) *The Forests of the Congo Basin – State of the Forest 2010*. EU, Luxembourg..
- Decher, J. (1997) Conservation, Small Mammals, and the Future of Sacred Groves in West Africa. *Biodiversity and Conservation* 6:1007-1026.
- Democratic Republic of São Tomé and Príncipe (2004) *Public Administration, Country Profile*. Available from: <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan023284.pdf>.
- Democratic Republic of São Tomé and Príncipe (2005) *Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade*. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/st/st-nbsap-01-p1-pt.pdf>.
- Deutsch, C.A., Tewksbury, J.J., Huey, R.B., Sheldon, K.S., Ghalambor, C.K., Haak, D.C. and Martin, P.R. (2008) Impacts of climate warming on Terrestrial ectotherms across latitude. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. 105: 6668–6672.
- Dijkstra, K-D.B., Tchibozo, S. and Ogbogu, S.S. (2009) *Chapter 5. The Status and distribution of dragonflies and damselflies (odonatan) in western Africa*. In: Smith, K.G., Diop, M.D., Niane, M. and Darwall, W.R.T. (Compilers) (2009) *The Status and Distribution of D'eau douce Biodiversity in Western Africa*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Diop, M.S. and Dossa, J. (2011) *Thirty years of shark fishing in West Africa: Development of Fisheries, Catch Trends, and Their Conservation Status in Subregional Fishing Commission Member Countries*. Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA), Dakar, Senegal.
- Djagoun, C.A.M.S., Akpona, H.A., Mensah, G.A., Nuttman, C. and Sinsin, B. (2012) *Wild Mammals Trade for Zootherapeutic and Mythic Purposes in Benin (West Africa): Capitalizing Species Involved, Provision Sources, and Implications for Conservation*. In: Alves, R.R.N. and Rosa, I.L. (2012) *Animals in Traditional Folk Medicine: Implications for Conservation*. Springer-Verlag, Berlin, Germany.
- Dobson, M. (2004). D'eau douce crabs in Africa. *D'eau douce Forum* 21: 3-26.
- Dodd, R.S. and Ong, J.E. (2008) *Chapter 12: Future of mangrove ecosystems to 2025*. In: Polunin, N.V.C (Ed.) (2008) *Aquatic Ecosystems: Trends and Global Prospects*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Domson, O. and Vlosky, R.P. (2007) A Strategic Overview of the Forest Sector in Ghana. *Louisiana Forest Products Development Center Working Paper #8*. Available from: <https://www.lsuagcenter.com/NR/rdonlyres/10AF8836-05BA-4F7A-8AB9-E86C0B6EC792/53404/wp81.pdf>.

- Dorenbosch, M., van Riel, M.C., Nagelkerken, I. and van der Velde G. (2004) The relationship of reef fish densities to the proximity of mangrove and seagrass nurseries. *Estuarine, Coastal and Shelf Science*. 60: 37-48.
- Doswald, N., Munroe, R., Roe, D., Giuliani, A., Castelli, I., Stephens, J., Möller, I., Spencer, T., Vira, B. and Reid, H. (2014) Effectiveness of ecosystem-based approaches for adaptation: review of the evidence-base. *Climate and Development* 6(2): 185-201.
- Droissart, V., Sonke, B., Hardy, O.J., Simo, M., Taedoumg, H., Nguembou, C.K. and Stévant, T. (2011) Do plant families with contrasting functional traits show similar patterns of endemism? A case study with Central African Orchidaceae and Rubiaceae *Biodiversity Conservation* 20: 1507–1531.
- Dudley, N., Higgins-Zogib, L. and Mansourian, S. (2009) The Links between Protected Areas, Faiths, and Sacred Natural Sites. *Conservation Biology* 23: 568–577.
- Duke, N.C., Meynecke, J.O., Dittmann, S., Ellison, A.M., Anger, K., Berger, U., Cannicci, S., Diele, K., Ewel, K.C., Field, C.D., Koedam, N., Lee, S.Y., Marchand, C., Nordhaus, I. and Dahdouh-Guebas, F. (2007) A world without mangroves. *Science* 317(5834): 41-42.
- Eastaugh C. (2010) Climate Change Impacts on African Forests and People. Vienna: International Union of Forest Research Organizations.
- ECOWAS-SWAC/OECD (2008) Atlas on Regional Integration in West Africa. Available from: <http://www.oecd.org/regional/atlasonregionalintegrationinwestafrica.htm>
- ECOWAS Commission (2008) *ECOWAS Environmental Policy*. Economic Community of African States (ECOWAS), Lomé, Togo.
- Edwards, D.P. Sloan, S., Weng, L., Dirks, P., Sayer, J. and Laurance, W.F. (2014) Mining and the African environment. *Conservation Letters* 7: 302-311.
- Effiom, E.O., Nuñez-Iturri, G., Smith, H.G., Ottosson, U. and Olsson, O. (2013) Bushmeat hunting changes regeneration of African rainforests. *Proceedings of the Royal Society B* 280: 20130246.
- EIA Beta (2015) International energy data and analysis. Available from: <http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=NI>
- Eken, G., Bennun, L., Brooks, T.M., Darwall, W., Fishpool, L.D.C., Foster, M., Knox, D., Langhammer, P., Matiku, P., Radford, E., Salaman, P., Sechrest, W., Smith, M.L., Spector, S., Tordoff, A., (2004) Key biodiversity areas as site conservation targets. *Bioscience* 54(12): 1110-1118.
- Elbehri, A. (ed) (2013) *Rebuilding West Africa's food potential: Policies and market incentives for smallholder-inclusive food value chains*. FAO and IFAD, Rome, Italy.
- Elephant Database and IUCN SSC African Elephant Specialist Group (2013) 2013 Provisional African Elephant Status Report. Available from: http://www.elephantdatabase.org/preview_report/2013_africa/Loxodonta_africana/2012/Africa
- Ellison, A.M. (2008) Managing mangroves with benthic biodiversity in mind: moving beyond roving banditry. *Journal of Sea Research* 59: 2-15.
- Emslie, R. 2012. *Diceros bicornis*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 06 January 2015.
- Endamana, D. (2013a) *Etudes sur les conditions de vie des populations dépendantes des forêts dans le contexte REDD+ Volume 1*. TNS Congo. UICN et Congo Basin Forest Fund.

- Endamana, D. (2013b) *Etudes sur les conditions de vie des populations dépendantes des forêts dans le contexte REDD+ Volume 2: TRIDOM Cameroun*. UICNetCongo Basin Forest Fund.
- Entsua-Mensah, M. (2010) *Barbus boboi*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 26 April 2015.
- Environmental Foundation for Africa (2006) CEPF Final Project Completion Report: Reconstruction for Biodiversity Conservation, Research and Ecotourism in the Tiwai Island Wildlife Sanctuary, Sierra Leone. Available from: <http://www.cepf.net/Documents/Final.Environmental.Found.pdf>
- European Commission (2015) Larger than elephants: inputs for an EU strategic approach to wildlife conservation in Africa: synthesis. Brussels: European Commission Directorate General for International Cooperation and Development. Available from: https://capacity4dev.ec.europa.eu/sites/default/files/file/26/11/2015_-_1812/eu-wildlife-strategy-africa-synthesis-2015_en.pdf
- Ewoukem, T.E., Aubin, J., Mikolasek, O., Corson, M.S., Tomedi Eyango, M., Tchoumboue, J., van der Werf, H.M.G. and Ombredane, D. (2012) Environmental impacts of farms integrating aquaculture and agriculture in Cameroon. *Journal of Cleaner Production* 28: 208-214.
- EY (2014) EY's Attractiveness Survey, Africa 2014: Executing growth. Ernst and Young, South Africa.
- Fahr, J. (2008) *Rhinolophus maclaudi*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 26 April 2015.
- Fairhead J. and Leach M. (1996) *Misreading the African Landscape: Society and Ecology in a Forest Savanna Mosaic*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Fairhead, J. and Leach, M. (1998) *Reframing Deforestation. Global Analyses and Local Realities: Studies in West Africa*. Routledge, London, UK.
- FAO (n.d.) Republic of Togo General Country Data. Available from: <http://www.ciesin.org/decentralization/English/CaseStudies/TOGO.html>
- FAO (1999). FAO Fisheries Circular Numbers of Fishers Circular No.929, Numbers of fishers 1970-1996. Available from: <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-fishers/en>.
- FAO (2007) *FAO Forestry Paper 153: The World's Mangroves 1980-2005*. FAO Forest Resources Division, Rome, Italy.
- FAO (2009) From Land Grab to Win-Win. In: Economic and Social Perspectives Policy Briefs No. 4. Available from: <http://www.fao.org/economic/es-policybriefs>
- FAO (2014) *State of World Fisheries and Aquaculture 2014*. FAO, Rome, Italy.
- FAO, UNDP and UNEP (2015) UN REDD Programme. Available from: www.un-redd.org/.
- FAOSTAT (2015) Online Statistical Service. Available from: <http://faostat.fao.org/>.
- Faria, V.V., McDavitt, M.T., Charvet, P., Wiley, T.R., Simpfendorfer, C.A. and Naylor, G.J.P. (2013) Species delineation and global population structure of Critically Endangered sawfishes (Pristidae). *Zoological Journal of the Linnean Society* 167: 136-164.
- Favier, C., de Namur, C., and Dubois, M.A. (2004) Forest progression modes in littoral Congo, Central Atlantic Africa. *Journal of Biogeography* 31:1445-1461.
- FCPF (2015) Forest Carbon Partnership Facility. Available from: <https://www.forestcarbonpartnership.org/>.
- FFI (2015) Conservation and Gender. Available from: <http://www.fauna-flora.org/initiatives/conservation-and-gender/>

- FFI and FDA (2013) *National Action Plan for the Conservation of the Pygmy Hippopotamus in Liberia*. Fauna & Flora International, Cambridge, UK and Forestry Development Authority, Monrovia, Liberia.
- Figueiredo E., Paiva J., Stévant T., Oliveira F. and Smith G.F. (2011) An annotated catalogue of the flowering plants of São Tomé et Príncipe. *Bothalia* 41: 41-82.
- Fishpool L.D.C. and Evans M.I. (2001) *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge.
- Foden W., Mace G.M. and Butchart S.H.M. (2013a) *Indicators of climate change impacts on biodiversity*. In: Collen, B., Pettorelli, N., Baillie, J.E.M. and Durant, S. (eds.) (2013) *Biodiversity Monitoring and Conservation: Bridging the gap between global commitment and local action*. Wiley-Blackwell, Cambridge, UK.
- Foden W.B., Butchart S.H.M., Stuart S.N., Vié J.-C., Akçakaya H.R., Angulo A., DeVantier L.M., Gutsche A., Turak E., Cao L., Donner S.D., Katariya V., Bernard R., Holland R.A., Hughes A.F., O'Hanlon S.E., Garnett S.T., Şekerciöglü Ç.H., and Mace G.M. (2013b) Identifying the World's Most Climate Change Vulnerable Species: A Systematic Trait-Based Assessment of all Birds, Amphibians and Corals. *PLoS ONE* 8, e65427.
- Formia, A., Tiwari, M., Fretey, J., and Billes, A. (2003) Sea turtle conservation along the coast of Africa. *Marine Turtle Newsletter* 100: 33-37.
- Fretey, J. (2001) *CMS Technical Series Publication 6: Biogeography and Conservation of Marine Turtles of the Atlantic Coast of Africa/Biogéographie et conservation des tortues marines de la cote Atlantique de l'Afrique*. UNEP/CMS Secretariat, Bonn, Germany.
- Garcia R.A., Araújo M.B., Burgess N.D., Foden W.B., Gutsche A., Rahbek C., and Cabeza M. (2014) Matching species traits to projected threats and opportunities from climate change. *Journal of Biogeography* 41: 724–735.
- Garcia R.A., Burgess N.D., Cabeza M., Rahbek C., and Araújo M.B. (2012) Exploring consensus in 21st century projections of climatically suitable areas for African vertebrates. *Global Change Biology* 18: 1253–1269.
- Gatter, W. (1997) *Birds of Liberia*. Pica Press, Robertsbridge, UK.
- GEF (2010) GEF's programmatic approach to biodiversity conservation in west and central Africa. Available from: <http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/publication/west-africa-BIO.pdf>
- Gautier, L. (1990) Contact forêt-savane en Côte d'Ivoire centrale: évolution du recouvrement ligneux des savanes de la Réserve de Lamto (sud du V-Baoulé). *Candollea* 45: 627-641.
- Geist, H.J. and Lambin, E.F. (2002) Proximate causes and underlying driving forces of tropical deforestation. *Bioscience* 52: 143-150.
- Girot P., Ehrhart C., Oglethorpe J., Reid H., Rossing T., Gambarelli G., Jeans H., Barrow E., Martin S., Ikkala N. and Phillips J. (2012) Integrating community and ecosystem-based approaches in climate change adaptation responses. Ecosystems and Livelihoods Adaptation Network (ELAN) report. Available from: http://cmsdata.iucn.org/downloads/a_eba_integratedapproach_15_04_12_0.pdf
- Global Footprint Network (2010) National Ecological Footprint Account (NFA) Tables 2010 Results. Available from: http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/footprint_for_nations/

- Gockowski, J. and Sonwa, D. (2011) Cocoa Intensification Scenarios and Their Predicted Impact on CO₂ Emissions, Biodiversity Conservation, and Rural Livelihoods in the Guinea Rain Forest of West Africa. *Environmental Management* 48(2): 307-321.
- Goetze, D., Hörsch, B., and Porembski, S. (2006) Dynamics of forest-savanna mosaics in northeastern Côte d'Ivoire from 1954-2002. *Journal of Biogeography* 33(4): 653-664.
- Gordon, C. (1992) Sacred groves and conservation in Ghana. *Newsletter of the IUCN SSC African Reptile and Amphibian Specialist Group* 1: 3-4.
- Government of Ghana (2010) Draft Decentralization Policy Framework. Available from: <http://www.giz.de/en/downloads/en-national-decentralization-policy.pdf>.
- Government of Norway (2014) Norway launches climate and forest partnerships with Peru and Liberia. [Press Release No: 90/2014]. Available from: <https://www.regjeringen.no/en/aktuelt/Norway-launches-climate-and-forest-partnerships-with-Peru-and-Liberia/id2001135/>
- GRAIN (2013) The G8 and land grabs in Africa. Available from: <https://www.grain.org/article/entries/4663-the-g8-and-land-grabs-in-africa>
- GRAIN (2014) Oil palm production in West and Central Africa. Available from: <https://www.grain.org/article/entries/5034-oil-palm-production-in-west-and-central-africa>
- The Guardian (2011) Biofuels boom in Africa as British firms lead rush on land for plantations. Available from: <http://www.theguardian.com/environment/2011/may/31/biofuel-plantations-africa-british-firms>
- The Guardian (2014) G8 New Alliance condemned as new wave of colonialism in Africa Available from: <http://www.theguardian.com/global-development/2014/feb/18/g8-new-alliance-condemned-new-colonialism>.
- Hannah L., Ikegami M., Hole D.G., Seo C., Butchart S.H.M., Townsend A. and Roehrdanz P.R. (2013) Global Climate Change Adaptation Priorities for Biodiversity and Food Security. *PLoS ONE*.8(8): e72590.
- Hansen, C.P. and Treue, T. (2008) Assessing illegal logging in Ghana. *International Forestry Review* 4: 573–590.
- Hansen, M.C., Potapov, P.V., Moore, R., Hancher, M., Turubanova, S.A., Tyukavina, A., Thau, D., Stehman, S.V., Goetz, S.J., Loveland, T.R., Kommareddy, A., Egorov, A., Chini, L., Justice, C.O. and Townshend, J.R.G. (2013) High-Resolution global maps of 21st-century forest cover change. *Science* (342): 850-853.
- Harrison, R.D. (2011) Emptying the Forest: Hunting and the Extirpation of Wildlife from Tropical Nature Reserves. *Bioscience* 61(11): 919-924.
- Harrison, R.D., Tan, S., Plotkin, J.B., Slik, F., Detto, M., Brenes, T., Itoh, A. and Davies, S.J. (2013) Consequences of defaunation for a tropical tree community. *Ecology Letters* 16: 687–94.
- Hartmann D.L., Klein Tank A.M.G., Rusticucci M., Alexander L.V., Brönnimann S., Charabi Y., Dentener F.J., Dlugokencky E.J., Easterling D.R., Kaplan A., Soden B.J., Thorne P.W., Wild M. and P.M. Zhai (2013) *Observations: Atmosphere and Surface*. In: Stocker, T.F., Qin, D., Plattner, G.-K., Tignor, M., Allen, S.K., Boschung, J., Nauels, A., Xia, Y., Bex, V. and Midgley, P.M. (2013) *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

- Hearn, G.W., Morra, W. and Butynski., T.B. (2006) Monkeys in Trouble: The Rapidly Deteriorating Conservation Status of the Monkeys on Bioko Island, Equatorial Guinea. Report prepared by the Bioko Biodiversity Protection Program (BBPP), part of the academic partnership between Arcadia University and the Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial (UNGE). Available from: http://bioko.org/wp-content/uploads/2011/11/3b_2006monkeysintroublev8.pdf
- Henschel, P., Coad, L., Burton, C., Chataigner B., Dunn, A., MacDonald, D., Saidu, Y. and Hunter L.T.B. (2014) The Lion in West Africa is Critically Endangered. *PLoS ONE* 9(1): e83500.
- Herrera, S. and Aykut, D. (2014) Long-run growth in Ghana: Determinants and prospects. World Bank Group Policy Research Working Paper 7115.: World Bank Group, Washington, USA.
- Hijmans, R. J., Cameron, S. E., Parra, J. L., Jones, P. G. and Jarvis, A. (2005) Very high resolution interpolated climate surfaces for global land areas. *International Journal of Climatology* 25: 1965-1978.
- Hirabayashi Y., Kanae S., Motoya K., Masuda K. and Döll P. (2008) A 59-year (1948-2006) global near-surface meteorological data set for land surface models. Part I: Development of daily forcing and assessment of precipitation intensity. *Hydrological Research Letters* 2: 36–40.
- Hof C., Araújo M.B., Jetz W. and Rahbek C. (2011) Additive threats from pathogens, climate and land-use change for global amphibian diversity. *Nature* 480: 516–519.
- Hole, D.G., Willis, S.G., Pain, D.J., Fishpool, L.D., Butchart, S.H.M., Collingham, Y.C., Rahbek, C. and Huntley, B. (2009) Projected impacts of climate change on a continent-wide protected area network. *Ecology letters* 12: 420–431.
- Holland R., Darwall W., and Smith K. (2012). Conservation priorities for d'eau douce biodiversity: the Key Biodiversity Area approach refined and tested for continental Africa. *Biological Conservation* 148(1): 167-179.
- Hoyle, D. and Levang, P. (2012) *Oil Palm Development in Cameroon*. WWF, Yaounde, Cameroon.
- Humle, T., Boesch, C., Duvall, C., Ellis, C.M., Farmer, K.H., Herbinger, I., Blom, A. and Oates, J.F. (2008) *Pan troglodytes ssp. verus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2008. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2008.RLTS.T15935A5323101.en> Downloaded on 18 October 2015.
- Ibe, A.C. and Ajayi, T.O. (1985) *Possible Upwelling Phenomenon off the Nigerian Coast*. NIOMR Technical Publication No. 25. Nigerian Institute for Oceanography and Marine Research, Lagos, Nigeria.
- IDMC (2014) *Nigeria: multiple displacement crises overshadowed by Boko Haram*. Available from: <http://www.internal-displacement.org/Sub-Saharan-africa/Nigeria/2014/Nigeria-multiple-displacement-crises-overshadowed-by-boko-haram>
- IFAD (2014) Spotting deforestation from space. Availalby from: <http://ifad-un.blogspot.pt/2014/01/spotting-deforestation-from-space.html>
- IGCC (2006) *Guinea Current Large Marine Ecosystem (GCLME) Transboundary Diagnostic Analysis*. GCLME Regional Coordinating Unit, Accra, Ghana.
- IGCC (2010) *State of the Coastal and Marine Ecosystems in the Guinea Current Large Marine Ecosystem Region*. GP/RAF/04/004/1191/. GCLME member countries, GEF, UNIDO, UNDP, UNEP, US-NOAA, NEPAD, FAO and IMO. Available from:

- <http://gclme.iwlearn.org/publications/our-publications/state-of-the-coastal-and-marine-ecosystems-in-gclme/view>
- IIED (2015) *ECOWAS encourages states to learn from returns on investment of large dams in West Africa*. Available from: <http://www.iied.org/ecowas-encourages-states-learn-returns-investment-large-dams-west-africa>.
- IMF (2013) *West African Economic and Monetary Union (WAEMU): Staff Report on Common Policies for Member Countries*. IMF, Washington, USA. Available from: <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2013/cr1392.pdf>
- Insight on Conflict (2014) *Liberia Conflict Profile*. Available from: <http://www.insightonconflict.org/conflicts/Liberia/conflict-profile/>
- International Crisis Group (2012) *Curbing Violence In Nigeria (I): The Jos Crisis*. Africa Report No. 196, International Crisis Group, Brussels, Belgium.
- International Crisis Group (2013) *Guinea: A way out of the Election Quagmire*. Africa Report No. 199, International Crisis Group, Brussels, Belgium.
- International Rivers (2010) *African Dams Briefing*. Available from: <http://www.internationalrivers.org/files/attached-files/afrdamsbriefingjune2010.pdf>
- International Rivers (2015) *Mambilla Dam, Nigeria*. Available from: <http://www.internationalrivers.org/resources/mambilla-dam-Nigeria-3596>
- IPCC (2013) *Summary for Policymakers*. In: Stocker, T.F., Qin, D., Plattner, G.-K., Tignor, M., Allen, S.K., Boschung, J., Nauels, A., Xia, Y., Bex V. and Midgley, P.M. (eds.) *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, USA.
- IRIN (2009) *West Africa: Combating world's lowest literacy rates*. Available from: <http://www.irinnews.org/report/84052/west-africa-combating-world-s-lowest-literacy-rates>
- ITTO (2009) *Study on Development and Progress in Timber Procurement Policies; Country Case Study: Cameroon*. ITTO, Yokohama, Japan.
- ITTO (2011) *Tropical Forest Management 2011*. ITTO Technical Series No 38. ITTO, Yokohama, Japan.
- IUCN/PACO (2010) *Parks and Reserves of Ghana: Management effectiveness assessment of protected areas*. IUCN/PACO, Ouagadougou, Burkina Faso.
- IUCN (2012) *Livelihoods and Landscapes Strategy: Results and Reflections*. IUCN, Gland, Switzerland.
- IUCN (2013) *The Environment and Gender Index (EGI) 2013 Pilot*. IUCN, Washington D.C., USA.
- IUCN (2014) *Regional Action Plan for the Conservation of Western Lowland Gorillas and Central Chimpanzees 2015–2025*. IUCN SSC Primate Specialist Group, Gland, Switzerland.
- IUCN (2015a) *The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.1*. [Online]. [Accessed 10/07/2015]. Available from: <http://www.iucnredlist.org>.
- IUCN (2015b). Global gender office. Available from: <http://genderandenvironment.org/>
- IUCN and UNEP-WCMC (2015) *The World Database on Protected Areas (WDPA)*. United Nations Environment Programme World Conservation Monitoring Centre, Cambridge, UK.

- IUCN Species Survival Commission Primate Specialist Group (2013) Industrial oil palm expansion in great ape habitat in Africa: A Policy Statement from the Section on Great Apes (SGA) of the IUCN SSC Primate Specialist Group. Available from: http://static1.1.sqspcdn.com/static/f/1200343/24628342/1395834881613/Statement_on_oil_palm_in_Africa.pdf?token=i8OyAzvcao1NBZgBJs5IGjz7VrE%3D
- Jacovelli, P.A. (2014) The future of plantations in Africa. *International Forestry Review* 16(2): 144-159.
- Jalloh, A., Nelson, G.C., Thomas, T.S., Zougmore, R., and Roy-Macauley, H. (2013) *West African Agriculture and Climate Change: A Comprehensive Analysis*.: International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC, USA.
- Janicot S., Caniaux G., Chauvin F., de Coëtlogon G., Fontaine B., Hall N., Kiladis G., Lafore J.-P., Lavaysse C., Lavender S.L., Leroux S., Marteau R., Mounier F., Philippon N., Roehrig R., Sultan B. and Taylor C.M. (2011) Intraseasonal variability of the West African monsoon. *Atmospheric Science Letters* 12: 58–66.
- Jarvis A., Lane A., and Hijmans R.J. (2008) The effect of climate change on crop wild relatives. *Agricultural Ecosystems and Environment* 126: 13–23.
- Jongkind, C.C.H. (2004) *Checklist of Upper Guinea forest species*. In: Poorter, L., Bongers, F., Kouamé, F.N. and Hawthorne, W.D. (eds.) (2004) *Biodiversity of West African Forests: an ecological atlas of woody plant species*. CABI Publishing, Cambridge, Massachusetts, USA.
- Karsenty, A. (2007) *Overview of Industrial Forest Concessions and Concession-based Industry in Central and West Africa and Considerations of Alternatives*. Prepared by CIRAD-FORET, Montpellier France, at the invitation of the Rights and Resources Group to provide background information for Rights and Resources Initiative's efforts in Central and West Africa.
- Kassam, L. (2014) *Aquaculture and food security, poverty alleviation and nutrition in Ghana: Case study prepared for the Aquaculture for Food Security, Poverty Alleviation and Nutrition project*. WorldFish, Penang, Malaysia.
- Kissinger, G., Herold, M. and De Sy, V. (2012) *Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policymakers*. Lexeme Consulting, Vancouver Canada.
- Koranteng, K.A. (1998) The impacts of environmental forcing on the dynamics of demersal fishery resources of Ghana. PhD Thesis, University of Warwick, UK.
- Koranteng, K. A. (2001) Diversity and stability of demersal species assemblages in the Gulf of Guinea. *West African Journal of Applied Ecology* 2: 49-63.
- Kormos, R. and Boesch, C. (2003) *Regional Action Plan for the Conservation of Chimpanzees in West Africa*. IUCN/SSC Primate Specialist Group and Conservation International Washington, DC, USA.
- Kouame, O.M.L., Jengre, N., Kobele, M., Knox, D., Ahon, D.B., Gbondo, J., Gamys, J., Egnankou, W., Siaffa, D., Okoni-Williams, A. and Saliou, M. (2012). Key Biodiversity Areas identification in the Upper Guinea forest biodiversity hotspot. *Journal of Threatened Taxa* 4(8): 2745–2752.
- Kouami, K., Yaovi, N. and Honan, A. (2009) Impact of charcoal production on woody plant species in West Africa: A case study in Togo. *Scientific Research and Essay* 4(9): 881-893.
- KPMG (2014) Sector Report: Manufacturing in Africa. KPMG Africa Ltd, Parktown, South Africa.

- Kristensen, T. K., Stensgaard, A-S., Seddon, M. B., and McIvor, A. (2009). Chapter 4. The status and distribution of d'eau douce mollusks (Molluska). In: Smith, K.G, Diop, M.D., Niane, M. and Darwall, W.R.T. (Compilers). *The Status and Distribution of D'eau douce Biodiversity in Western Africa*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Läderach, P., Martines-Valle, A., Schroth, G. and Castro, N. (2013) Predicting the future climatic suitability for cacao farming of the world's leading producer countries, Ghana and Côte d'Ivoire. *Climatic Change* 119: 841-854.
- Langhammer, P.F., Bakarr, M.I., Bennun, L.A., Brooks, T.M., Clay, R.P., Darwall, W., Silva, N.D., Edgar, G.J., Fishpool, L.D.C., Foster, M.N., Knox, D.H., Matiku, P., Radford, E.A., Rodrigues, A.S.L., Salaman, P., Sechrest, W. and Tordoff, A.W. (2007) *Identification and Gap Analysis of Key Biodiversity Areas*. IUCN, Gland, Switzerland.
- Larsen, T.B. (2005) *Butterflies of West Africa*. Apollo Books, Vester Skerninge, Denmark.
- Larsen, T.B. (2011) *Liptena tiassale*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.1. <www.iucnredlist.org>.
- Larsen, T.B. (2012) *Mylothris atewa*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.1. <www.iucnredlist.org>.
- Laurance, W.F., Croes, B.M., Tchignoumba, L., Lahm, S. A., Alonso, A., Lee, M.E., Campbell, P. and Ondzeano, C. (2006) Impacts of roads and hunting on Central African rainforest mammals. *Conservation Biology* 20(4): 1251-1261.
- Lavachery, P., MacEachern, S., Mbida Mindzie, C. and Bouimon, T. (2012) *Komé - Kribi: Rescue Archaeology Along the Chad-Cameroon Oil Pipeline, 1999-2004*. Journal of African Archaeology Monograph. Africa Magna Verlag, Frankfurt, Germany.
- Lawson, K. and Vines, A. (2014) *Global impacts of the illegal wildlife trade: The costs of crime, insecurity and institutional erosion*. Chatham House, London, UK. Available from: <http://www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/public/Research/Africa/0214Wildlife.pdf>
- Le Barbé, L., T. Lebel, and D. Tapsoba (2002) Rainfall variability in West Africa: A hydrological perspective. *Journal of Climatology* 15: 187–202.
- Lebbie, A.R. (2015) World Wildlife Fund ecoregions; Tropical and Subtropical Moist Broadleaf Forests. West Africa: Scattered across Guinea, Ivory Coast. Available from: <http://www.worldwildlife.org/ecoregions/at0114>
- Leach, M. (2004) Introduction to special issue: security, socio-ecology, and polity: mande hunters. Civil Society and Nation-States in Contemporary West Africa. *Africa Today* 50(4): VII-XVI.
- Leh, M.D.K., Matlock, M.D., Cummings, E.C., and Nalley L.L. (2013) Quantifying and mapping multiple ecosystem services change in West Africa. *Agriculture Ecosystems & Environment*. 165: 6-18.
- Lehmann, J., Korstjens, A.H. and Dunbar, R.I.M. (2010) Apes in a changing world - the effects of global warming on the behaviour and distribution of African apes. *Journal of Biogeography* 37: 2217–2231.
- Lévêque C., Paugy D. and Teugels G.G. (eds.) (1990) *Faune des poissons d'eau douce et saumâtres de l'Afrique de l'Ouest, Tome 1*. Faune tropicote, 28, Orstom/MRAC, Paris, France.
- Lévêque C., Paugy D. and Teugels G.G. (eds.) (1992) *Faune des poissons d'eau douce et saumâtres de l'Afrique de l'Ouest, Tome 2*. Faune tropicote, 28, Orstom/MRAC, Paris, France.

- Lewison, R. and Oliver, W. (IUCN SSC Hippo Specialist Subgroup) (2008) *Choeropsis liberiensis*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.1. <www.iucnredlist.org>.
- Li, K.Y., Coe, M.T., Ramankutty, N. and De Jong, R. (2007) Modeling the hydrological impact of land-use change in West Africa. *Journal of Hydrology* 337: 258-268.
- Linder, J.M. (2013) African primate diversity threatened by “new wave” of industrial oil palm expansion. *African Primates* 8: 25-38.
- Lindsell, J.A. and Klop, E. (2013) Spatial and temporal variation of carbon stocks in a lowland tropical forest in West Africa. *Forest Ecology and Management* 289: 10-17.
- Loh, J. and Harmon, D. (2005) A global index of biocultural diversity. *Ecological Indicators* 5(231): 231-241.
- Lopes, M. (2012) São Tomé and Príncipe: Biodiversity threatened by oil palm plantations. World Rainforest Movement Bulletin 183. Available from: <http://wrm.org.uy/articles-from-the-wrm-bulletin/section2/sao-tome-and-Príncipe-biodiversity-threatened-by-oil-palm-plantations/>
- Macdonald, D.W., Johnson, P.J., Albrechtsen, L., Seymour, S., Dupain, J., Hall, A. and Fa, J. (2012) Bushmeat trade in the Cross-Sanaga rivers region: evidence for the importance of protected areas. *Biological Conservation* 147: 107-114.
- Malhi, Y. and Wright, J. (2004) Spatial patterns and recent trends in the climate of tropical rainforest regions. *Philosophical transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological sciences* 359: 311–29.
- Mallon, D.P., Hoffmann, M., Grainger, M.J., Hibert, F., van Vliet, N. and McGowan, P.J.K. (2015) *An IUCN Situation Analysis on Terrestrial and D'eau douce Fauna in West and Central Africa*. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 54. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Marechal, C., Cawoy, V., Cocquyt, C., Dauby, G., Dessein, S., Douglas-Hamilton, I., Dupain, J., Fischer, E., Fouth Obang, D., Groom, Q., Henschel, P., Jeffery, K.J., Korte, L., Lewis, S.L., Luhunu, S., Maisels, F. and Williamson, E.A. (2014) *Biodiversity Conservation and Management*. In: de Wasseige, C., Flynn, J., Louppe, D., Hiol Hiol, F. and Mayaux P. (eds) *The Forests of the Congo Basin - State of the Forest 2013*. Weyrich Edition Neufchateau, Belgium.
- Martinez-Porchas, M. and Martinez-Cordova, L.R. (2012) World Aquaculture: Environmental Impacts and Troubleshooting Alternatives. *The Scientific World Journal* 2012: Article ID: 389623.
- Masumbuko, B. and Somda, J. (2014) *Analysis of the links between climate change, protected areas and communities in West Africa*. UNEP-WCMC, Cambridge, UK.
- McClellan C.J., Lovett J.C., Hannah L., Sommer H., Barthlott W., Termansen M., Smith G.F., Tokumine S., D J.R. and Ju N. (2005) African plant diversity and climate change. *Annals of the Missouri Botanical Garden* 92: 139–152.
- McSweeney, C., New, M., Lizcano, G. and Lu, X. (2010) The UNDP Climate Change Country Profiles: Improving the Accessibility of Observed and Projected Climate Information for Studies of Climate Change in Developing Countries. *American Meteorological Journal*. 91: 157–166.
- Menaut, J.-C., Gignoux, J., Prado, C., and Clobert, J. (1990) Tree community dynamics in a humid savanna of Côte d'Ivoire: modelling the effects of fire and competition with grass and neighbours. *Journal of Biogeography* 17: 471-481.

- MIKE Programme (Monitoring the Illegal Killing of Elephants) (2013) *CITES-MIKE Programme, West Africa, Meeting of the Subregional Steering Committee: Minutes*. Ouagadougou, 29-30 May 2013. Available from: http://www.cites.org/sites/default/files/common/prog/mike/sub_reg/fw/1305_FW_MIKE_SSC_Minutes_Ouagadougou_en.pdf
- Millennium Ecosystem Assessment (2005) *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Island Press, Washington DC, USA.
- Minority Rights Group International (2014) *Peoples under threat: State of the world's minorities and indigenous peoples 2014*. Minority Rights Group International, London, UK.
- Mitchard, E.T.A., Saatchi, S.S., Gerard, F.F., Lewis, S.L. and Meir, P. (2009) Measuring woody encroachment along a forest-savanna boundary in Central Africa. *Earth Interactions* 13(8): 1-29.
- Mittermeier, R.A., Myers, N., Thomsen, J.B., Fonseca, G.A.B and Olivieri, S. (1998) Biodiversity hotspots and major tropical wilderness areas: approaches to setting conservation priorities. *Conservation Biology*. 12(3): 516-520.
- Mittermeier, R.A., Robles-Gil, P., Hoffmann, M., Pilgrim, J.D., Brooks, T.B., Mittermeier, C.G., Lamoreux, J.L. and Fonseca, G.A.B. (2004) *Hotspots Revisited: Earth's Biologically Richest and Most Endangered Ecoregions*. CEMEX, Mexico City, Mexico.
- Möller, I. (2006) Quantifying saltmarsh vegetation and its effect on wave height dissipation: results from a UK East coast saltmarsh. *Journal of Estuarine, Coastal, and Shelf Sciences* 69: 337-351.
- Möller, I. and Spencer, T. (2002) Wave dissipation over macro-tidal saltmarshes: Effects of marsh edge typology and vegetation change. *Journal of Coastal Research*. SI36, pp.506-521.
- Morgan, B., Adeleke, A., Basse, T., Berg, R., Dunn, A., Fotso, R., Gadsby, E., Gonder, K., Greengrass, E., Koulagna, D.K., Mbah, G., Nicholas, A., Oates, J., Omeni, F., Saidu, Y., Sommer, V., Sunderland-Groves, J., Tiebou, J. and Williamson, E. (2011) *Regional Action Plan for the Conservation of the Nigeria-Cameroon Chimpanzee (Pan troglodytes ellioti)*. IUCN/SSC Primate Specialist Group and Zoological Society of San Diego, CA, USA.
- Morton, J.K. (1986) *Montane Vegetation*. In: Lawson, G.W. (ed.) *Plant ecology in West Africa: systems and process*. John Wiley and Sons, Chichester, UK.
- Mumby, P.J., Edwards, A.J., Arias-Gonzalez, J.E., Lindeman, K.C., Blackwell, P.G., Gall, A., Gorczynska, M.I., Harborne, A.R., Pescod, C.L., Renken, H., Wabnitz, C.C.C and Llewellyn, G. (2004) Mangroves enhance the biomass of coral reef fish communities in the Caribbean. *Nature* 427: 533-536.
- MyCrossRiver.com (2015) QIS, police and illegal logging of timber. Available from: <http://www.mycrossriver.com/qis-police-aid-illegal-logging-of-timber/>
- Nasi, R., Brown D., Wilkie, D., Bennett, E., Tutin, C., van Tol, G., and Christopherson, T. (2008) *Conservation and use of wildlife-based resource: the bushmeat crisis (Technical Series No 33)*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Montreal, Canada and Center for International Forestry Research (CIFOR) Bogor, Indonesia.
- NCRC (2008) Capacity Assessment of Environmental Organizations in Liberia in Preparation for REDD. Available from: <http://growingforestpartnerships.org/sites/gfp.iiedlist.org/files/docs/Liberia/general/Liberi>

[an%20Organizational%20Capacity%20Findings%20Oct08%20FINAL%20DRAFT%20djs%201%20.pdf](#)

- Nellemann, C., Henriksen, R., Raxter, P., Ash, N. and Mrema, E. (eds.) (2014) *The environmental crime crisis: Threats to sustainable development from illegal exploitation and trade in wildlife and forest resources. A UNEP Rapid Response Assessment*. United Nations Environment Programme, Nairobi, Kenya and GRID-Arendal, Arendal, Norway.
- NEPAD (New Partnership for Africa's Development) (2003) Action Plan for the Environment Initiative. Available from: <http://www.nepad.org/system/files/Environment%20Action%20Plan.pdf>
- Niang-Diop, F. and Ouedraogo, L. R. (2009) *Chapter 7. Aquatic plants of western Africa*. In: Smith, K.G., Diop, M.D., Niane, M. and Darwall, W.R.T. (Compilers) (2009) *The Status and Distribution of D'eau douce Biodiversity in Western Africa*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Nikolaus, G. (2001) Bird exploitation for traditional medicine in Nigeria. *Malimbus* 23: 45-55.
- Nikolaus, G. (2011) *The fetish culture in West Africa: An ancient tradition as a threat to endangered birdlife?* In: Schuchmann, K.L. (Ed.) (2008) *Tropical vertebrates in a changing world*. Bonner Zoologische Monographien, ZFMK, Bonn, Germany.
- Nilsson, C. (2009) *Reservoirs*. In: Likens, G.E. (ed) (2010) *Lake Ecosystem Ecology: A Global Perspective*. Elsevier, New York, USA.
- Ninan, K.N. and Inoue, M. (2013) Valuing forest ecosystem services: What we know and what we don't. *Ecological Economics* 93: 137-149.
- Norris, K., Asase, A., Collen, B., Gockowksi, J., Mason, J., Phalan, B. and Wade, A. (2010). Biodiversity in a forest-agriculture mosaic – The changing face of West African rainforests. *Biological Conservation* 143: 2341-2350.
- Nwanegbo, J. B. and Odigbo, J. (2013) Security and National Development in Nigeria: The Threat of Boko Haram. *International Journal of Humanities and Social Science* 3(4): 285-291.
- Nyambo, T.J (2008) *The Legal Framework of Civil Society and Social Movements*. In: Vubo, E.Y. (ed.) (2008) *Civil Society and the Search for Development Alternatives in Cameroon*. Council for the Development of Social Science Research in Africa, Dakar, Senegal.
- Oates, J. F. (2011) *Primates of West Africa: a field guide and natural history*. Conservation International, Arlington, VA.
- Oates, J.F., Bergl, R.A., Sunderland-Groves, J. and Dunn, A. (2008a) *Gorilla gorilla ssp. diehli*. The IUCN Red List of Threatened Species 2008. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2008.RLTS.T39998A10291873.en> Downloaded on 18 October 2015.
- Oates, J.F., Dunn, A., Greengrass, E. and Morgan, B.J. (2008b) *Pan troglodytes ssp. ellioti*. The IUCN Red List of Threatened Species 2008. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2008.RLTS.T40014A10301774.en> Downloaded on 18 October 2015.
- Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (2012) *The Forests of the Congo Basin State of the Forest 2010*. Available from: http://www.observatoire-comifac.net/docs/edf2010/EN/State_of_the_Forest_2010.pdf
- Observatory of Economic Complexity (2015) Available from: <https://atlas.media.mit.edu/en/>

- Okojie, C. (2009) *Decentralization and Public Service Delivery in Nigeria*. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC, USA.
- Olson, D.H., Aanensen, D.M., Ronnenberg, K.L., Powell, C.I., Walker, S.F., Bielby, J., Garner, T.W.J., Weaver, G., The Bd Mapping Group and Fisher, M.C. (2013) Mapping the Global Emergence of *Batrachochytrium dendrobatidis*, the Amphibian Chytrid Fungus. *PLoS ONE* 8(2): e56802.
- Olson, D.M., Dinerstein, E., Wikramanayake, E.D., Burgess, N.D., Powell, G.V.N., Underwood, E.C., D'amico, J.A., Itoua, I., Strand, H.E., Morrison, J.C., Loucks, C.J., Allnutt, T.F., Ricketts, T.H., Kura, Y., Lamoreux, J.F., Wettengel, W.W., Hedao, P. and Kasse, K.R (2001) Terrestrial ecoregions of the world: a new map of life on Earth. *Bioscience* 51(11): 933-938.
- Onana, J.M. and Cheek, M. (2012) *Red Data Book of the Flowering Plants of Cameroon: IUCN Global Assessments*. Royal Botanic Gardens Kew, Richmond, UK.
- Ong, J.E. (1993) Mangroves – a carbon source and sink. *Chemosphere* 27: 1097-1107.
- Oyebo M., Bisong F. and Morakinyo T. (2010) *A preliminary assessment of the context for REDD in Nigeria*. Federal Ministry of Environment, Cross River State's Forestry Commission and UNDP.
- Oyedepo, S.O. (2012) Energy and sustainable development in Nigeria: the way forward. *Energy, Sustainability and Society* 2012(2):15
- Oyono, P.R. (2004) Institutional Deficit, Representation, and Decentralized Forest Management in Cameroon: Elements of Natural Resource Sociology for Social Theory and Public Policy. Available from: http://www.africa.upenn.edu/Articles_Gen/egawp15.pdf
- Oyono, P.R. (2005) Profiling Local-Level Outcomes of Environmental Decentralizations: The Case of Cameroon's Forests in the Congo Basin. *Journal of Environment and Development* 14(2): 1–21.
- Palla, F., Picard, N., Abernethy, K., Ukizintambara, T., White, E.C., Riera, B., Rudant, J.-P., and White, L.J.T. (2011) Structural and floristic typology of the forests in the forest-savanna mosaic of the Lopé National Park, Gabon. *Plant Ecology and Evolution* 144(3): 255-266.
- PARCC (2010). PARCC Project: Protected Areas Resilience to Climate Change. Available from: <http://www.parcc-web.org/>
- Paugy, D., Lévêque, C. and Teugels, G.G. (2003) *Poissons d'eau douce et saumâtres de l'Afrique de l'Ouest [The Fresh and Brackish Water Fishes of West Africa]*. Tomes 1 and 2. IRD Editions, France.
- Paul, F.M., Simons, G.F and Fennig C.D. (eds.). (2015) *Ethnologue: Languages of the World*, Eighteenth edition. SIL International, Dallas, Texas, USA.
- Pauly, D., Belhabib, D., Blomeyer, R., Cheung, W.W.W.L., Cisneros-Montemayor, A.M., Copeland, D., Harper, S., Lam, V.W.Y., Mai, Y., Le Manach, F., Österblom, H., Mok, K.M., van der Meer, L., Sanz, A., Shon, S., Sumaila, U.R., Swartz, W., Watson, R., Zhai, Y. and Zeller, D. (2014) China's distant-water fisheries in the 21st century. *Fish and Fisheries* 15:474–488.
- Penner, J., Adum, G.B., McElroy, M.T., Doherty-Bone, T., Hirschfeld, M., Sandberger, L., Weldon, C., Cunningham, A.A., Ohst, T., Wombwell, E., Portik, D.M., Reid, D., Hillers, A., Ofori-Boateng, C., Oduro, W., Plötner, J., Ohler, A., Leaché, A.D. and Rödel, M.-O. (2013) West Africa - A Safe Haven for Frogs? A SubContinental Assessment of the Chytrid Fungus (*Batrachochytrium dendrobatidis*). *PLoS ONE* 8(2): e56236.

- PIDA (Programme for Infrastructure Development in Africa) (2015) PIDA objectives. Available from: <http://www.au-pida.org/pida-objectives>
- Platts P.J., Omeny P.A. and Marchant R. (2014) AFRICLIM: high-resolution climate projections for ecological applications in Africa. *African Journal of Ecology*. 53(1): 103-108.
- Polidoro, B.A., Carpenter, K.E., Collins, L., Duke, N.C., Ellison, A.M., Ellison, J.C., Farnworth, E.J., Fernando, E.S., Kathiresan, K., Koedam, N.E., Livingstone, S.R., Miyagi, T., Moore, G.E., Nam, V.N., Ong, J.E., Primavera, J.H., Salmo III, S.G., Sanciango, J.C., Sukardjo, S., Wang, Y. and Yong. Y.W.H. (2010) The loss of species: mangrove extinction risk and geographic areas of global concern. *PLoS One* 5(4): e10095.
- Polis, G.A., Sánchez-Piñero, F., Stapp, P.T., Anderson, W.B. and Rose, M.D. (2004) Trophic flows from water to land: marine input affects food webs of islands and coastal ecosystems worldwide. In: Polis, G.A., Power, M.E. and Huxel, G.R. (eds.) (2004) *Food webs at the landscape level*. University of Chicago Press, Chicago, Illinois, USA.
- Population Reference Bureau (2013) 2013 World Population Data Sheet. Available from: http://www.prb.org/pdf13/2013-population-data-sheet_eng.pdf
- Pouliot, M., Treue, T., Obiri, B.D., and Ouedraogo, B. (2012) Deforestation and the Limited Contribution of Forests to Rural Livelihoods in West Africa: Evidence from Burkina Faso and Ghana. *Ambio*. 41(7): 738–750.
- PwC (2013) *Gridlines: Separating fact from fiction in the China-Africa relationship*. Pricewaterhouse Coopers, USA.
- PwC (2014) *Trends, challenges and future outlook: Capital projects and infrastructure in East Africa, Southern Africa and West Africa*. Pricewaterhouse Coopers, South Africa.
- Rautner, M., Leggett, M. and Davis, F. (2013) *The Little Book of Big Deforestation Drivers*. Global Canopy Programme, Oxford, UK.
- Reid, H., Alam, M., Berger, R., Cannon, T., Huq, S. and Milligan, A. (2009) *Participatory Learning and Action 60: Community-based Adaptation to Climate Change*. IIED, London, UK.
- Religion Facts (2014) Religion statistics by country. Available from: <http://www.religionfacts.com/>
- Republic of Benin (2002) *Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Diversité Biologique*. Ministère de L'Environnement, de L'Habitat et de L'Urbanisme, Cotonou, Benin.
- Republic of Benin (2014) *Cinquième Rapport National sur la Mise en Œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique au Bénin*. Ministère de L'Environnement, de L'Habitat et de L'Urbanisme, Cotonou, Benin.
- Republic of Cameroon (1999) Biodiversity Status and Action Plan. Available from: http://www.informea.org/sites/default/files/reports/action_plans/cm-nbsap-01-p1-en.pdf.
- Republic of Cameroon (2012) National Biodiversity Strategy and Action Plan. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/cm/cm-nbsap-v2-en.pdf>.
- Republic of Côte d'Ivoire (2002) *Stratégie Nationale de conservation et d'Utilisation Durable de la Diversité Biologique de la Côte d'Ivoire*. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/ci/ci-nbsap-01-fr.pdf>.
- Republic of Equatorial Guinea (2005) *Estrategia y Plan de Acción para la Conservación de la Biodiversidad en Guinea Ecuatoria*. Ministerio de Pesca y Medio Ambiente, Malabo, Equatorial Guinea.

- Republic of Ghana (2002) National Biodiversity Strategy for Ghana. Available from: <http://gh.chm-cbd.net/implementation/documents-relation-cbd/national-strategy-and-action-plan/nbsap-gha.pdf/download/en/1/nbsap-gha.pdf?action=view>.
- Republic of Guinea (2002) Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/gn/gn-nbsap-01-p1-en.pdf>.
- Republic of Liberia (2004) Liberia's National Biodiversity Strategy and Action Plan. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/lr/lr-nbsap-01-p1-en.pdf>.
- Republic of Liberia (2014) Fifth National Report of Liberia to the Convention on Biological Diversity. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/lr/lr-nr-05-en.pdf>.
- Republic of Nigeria (2006) *National Biodiversity Strategy and Action Plan*. Federal Ministry of Environment, Abuja, Nigeria.
- Republic of Sierra Leone (2006) Biodiversity Strategy and Action Plan. Available from: <https://www.cbd.int/doc/world/sl/sl-nbsap-01-en.pdf>.
- Reuters (2008) "Bushmeat fuels wildlife debate. Available from: <http://www.reuters.com/article/2008/09/16/us-bushmeat-idUSLG23848920080916>
- Rhein, M., Rintoul, S.R., Shigeru, A., Campos, E., Chambers, D., Feely, R., Gulev, S., Johnson, G., Josey, S., Kostianoy, A., Maurizen, C., Rooemmich, D., Talley, L. and Wang, F. (2013) *Observations: Ocean*. In: Stocker, T.F., Qin, D., Plattner, G.-K., Tignor, M., Allen, S.K., Boschung, J., Nauels, A., Xia, Y., Bex, V. and Midgley, P.M. (eds.) (2013) *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Ricketts, T.H., Dinerstein, E., Boucher, T., Brooks, T.M., Butchart, S.H.M., Hoffmann, M., Lamoreux, J.F., Morrison, J., Parr, M. and Pilgrim, J.D. (2005) Pinpointing and Preventing Imminent Extinctions. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 102; 18497–18501.
- Ringler C. (2009) *Mapping South African Farming Sector Vulnerability to Climate Change and Variability: A Subnational Assessment*. IFPRI, Washington, USA.
- Robinson, J.G. and Bennett, E.L. (eds.) (2000) *Hunting for sustainability in tropical forests*. Columbia University Press, New York, USA.
- Rodríguez-Fonseca, B., Janicot, S., Mohino, E., Losada, T., Bader, J., Caminade, C., Chauvin, F., Fontaine, B., García-Serrano, J., Gervois, S., Joly, M., Polo, I., Ruti, P., Roucou, P. and Voltaire, A. (2011) Interannual and decadal SST-forced responses of the West African monsoon. *Atmospheric Science Letters* 12: 67–74.
- Ross, G.J.B. (2002) *Humpback dolphins* *Sousa chinensis*, *S. plumbea*, and *S. teuszii*. In: Perrin, W.F., Wursig, B. and Theewissen, J.G.M. (eds.) (2002) *Encyclopedia of Marine Mammals*. Academic Press, Waltham, USA.
- Ryan, S.J. and Walsh, P.D. (2011) Consequences of Non-Intervention for Infectious Disease in African Great Apes. *PLoS ONE* 6(12): e29030.
- Saéz, A.M., Weiss, S., Nowak, K., Lapeyre, V., Zimmermann, F., Düx, A., Kühl, H.S., Kaba, M., Regnaut, S., Merkel, K., Sachse, A., Thiesen, U., Villányi, L., Boesch, C., Dabrowski, P.W., Radonić, A., Nitsche, A., Leendertz, S.A.J., Petterson, S., Becker, S., Krähling, V., Couacy-Hymann, E., Akoua-Koffi, C., Weber, N., Schaade, L., Fahr, J., Borchert, M., Gogarten, J.F., Calvignac-Spencer, S. and Leendertz, F.H. (2015) Investigating the zoonotic origin of the West African Ebola epidemic. *EMBO Molecular medicine* 7: 17–23.

- Scheren, P.A.G.M. and Ibe, A.C. (2002) *Environment Pollution in the Gulf of Guinea: A regional Approach*. In:McGlade, J.M., Cury, P., Koranteng, K.A. and Hardman Mountford, N.J. (2002) *The Gulf of Guinea Large Marine Ecosystem*. Elsevier Science B.V.
- Segniagbeto, G., Petrozzi, F., Aidam, A. and Luiselli, L. (2013) Reptiles Traded In The Fetish Market Of Lomé, Togo (West Africa). *Herpetological Conservation and Biology* 8: 400–408.
- Seto, K.C., Güneralp B. and Hutyrá L.R. (2012).Global forecasts of urban expansion to 2030 and direct impacts on biodiversity and carbon pools.*Proceeding of the National Academy of Sciences* 109(40): 16083-16088.
- Shepherd, G., Kazoora, C. and Mueller, D. (2013) *Forests, livelihoods and poverty alleviation: the case of Uganda (Forestry Policy and Institutions Working Paper No. 32)*. FAO, Rome, Italy.
- Shepherd, G. and Kofi Nyame, S. (2009) *Results from application of the Forests-Poverty Toolkit in WasaAmenfi West District, Ghana*. Livelihoods and Landscapes Programme, IUCN, Gland Switzerland.
- Smith, K.G., Diop, M.D., Niane, M. and Darwall, W.R.T. (Compilers) (2009) *The Status and Distribution of D'eau douce Biodiversity in Western Africa*.IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Solarin, B.B., Williams, A.B., Hamzat, M.B., Rabiú, A., Oguntade, O.R., Bolaji, D.A. and Oramadike, M. (2010) *Report on survey of fish and other living resources of the Nigerian coastal waters conducted between 14th April and 6th June 2009*. NIOMR, Lagos, Nigeria.
- Spalding, M.D., Fox, H.E., Allen, G.R., Davidson, N., Ferdaña, Z.A., Finlayson, M., Halpern, B.S., Jorge, M.A., Lombana, A., Lourie, S.A., Martin, K.D., McManus, E., Molnar, J.,Recchia C.A. and Robertson, J.(2007) Marine ecoregions of the World: A bioregionalization of coastal and shelf areas. *BioScience* 57(7): 573-583.
- Species+ (2015) Species trade database of MEA listed species. Available from: <http://www.speciesplus.net/species>.
- Speechly, H. (2015) *Taking stock: Tracking trends in European Aid for forests and communities*.Fern, Moreton in Marsh, UK and Brussels, Belgium.
- Spiers, A.G (2001) *Wetland Inventory: Overview at a global scale*. In: Finlayson, C.M., Davidson, N.C. and Stevenson, N.J. (eds.) (2001) *Wetland inventory, assessmentand monitoring: Practical techniques and identification of major issues. Proceedings of Workshop 4, 2nd International Conference on Wetlands and Development, Dakar, Senegal, 8-14 November 1998, (Supervising Scientist Report 161)*.Supervising Scientist, Darwin, Australia.
- Stoms, D.M., Davis, F.W., Andelman, S.J., Carr, M.H., Gaines, S.D., Halpern, B.S., Hoenicke, R., Leibowitz, S.G., Leydecker, A., Madin, E.M.P., Tallis, H. and Warner, R.R. (2005) Integrated coastal reserve planning: making the land-sea connection. *Frontiers in Ecology and the Environment* 3: 429-436.
- Strassburg, B., Creed, A. and Ashton, R. (2009) Policy Briefs 1: Distribution of Terrestre carbon across developing countries, Terrestre Carbon Group (TCG). Available from: http://www.theredddesk.org/sites/default/files/resources/pdf/2010/TCG_Policy_Brief_1_Distribution_of_TC_Jun_09.pdf

- Svensson, M.S, and S. C. Friant (2014) Threats from trading and hunting of pottos and angwantibos in Africa resemble those faced by slow lorises in Asia. *Endangered Species Research* 23: 107–114.
- TerHeegde, M. and Rietbergen, S. (2008) *Northern Congo, the case of CIB: applying the ecosystem approach in the context of a logging concession*. In: Shepherd, G. (ed.) (2008) *The Ecosystem Approach, learning from experience*. IUCN, Gland, Switzerland.
- The REDD Desk (2015) REDD in Sierra Leone. Available from: <http://theredddesk.org/countries/sierra-leone/>
- Thieme, M.L., Abell, R., Stiassny, M.L.J.S., Lehner, B., Skelton, P., Teugels, G., Dinerstein, E., Toham, A.K., Burgess, N. and Olson, D. (2005) *D'eau douce Ecoregions of Africa and Madagascar, a Conservation Assessment*. World Wildlife Fund (WWF), United States.
- Thieme M.L., Lehner B., Abell R. and Matthews J. (2010) Exposure of Africa's d'eau douce biodiversity to a changing climate. *Conservation Letters* 3: 324–331.
- This Day Live (2013) FG Approves \$1.72 bn Counterpart Funding for Hydro Dams. Available from: <http://www.thisdaylive.com/articles/fg-approves-1-72-bn-counterpart-funding-for-hydro-dams/149335/>
- Thomas, M.R., Smith, G., Ferreira, F.H.G., Evans, D., Maliszewska, M., Cruz, M., Himelein, K. and Over, M. (2015) *The economic impact of Ebola on Sub-Saharan Africa : updated estimates for 2015*. World Bank Group, Washington DC, USA.
- Thomas Reuters Foundation (2013) West Africa hopes new hydropower dams will cut poverty, climate risk. Available from: <http://www.trust.org/item/20131217125940-0yqo5/>.
- Thorsen, B.J. (2014) *Valuing water externalities from forests*. In: Thorsen, J., Mavsar, R., Tyrväinen, L., Prokofieva, I. and Stenger, A. (eds.) (2014) *The Provision of Forest Ecosystem Services Volume I: Quantifying and valuing non-marketed ecosystem services*. European Forest Institute, Joensuu, Finland.
- Thuiller W., Broennimann O., Hughes G., Alkemade J.R.M., Midgley G.F. and Corsi F. (2006) Vulnerability of African mammals to anthropogenic climate change under conservative land transformation assumptions. *Global Change Biology* 12: 424–440.
- Tigani, M. and Brandolini, G. V. (2006) *Liberia Environmental Profile*. Available from: http://www.londonpressservice.org.uk/haeu/20131119131420/http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/Liberia_CEP_preliminary_report.pdf.
- Transparency International (2014) *Corruption Perceptions Index 2014: Results*. Available from: www.transparency.org/cpi2014/results.
- Tsikata, D., Gyekye-Jandoh, M. and Hushie, M. (2013) *Political Economy Analysis (PEA) of Civil Society in Ghana*. STAR-Ghana report. STAR-Ghana, Accra, Ghana.
- Turner W.R., Bradley B.A., Estes L.D., Hole D.G., Oppenheimer M. and Wilcove D.S. (2010) Climate change: helping nature survive the human response. *Conservation Letters* 3: 304–12.
- Tutin, C., Stokes, E., Boesch, C., Morgan, D., Sanz, C., Reed, T., Blom, A., Walsh, P., Blake, S. and Kormos, R. (2005) *Regional Action Plan for the Conservation of Chimpanzees and Gorillas in Western Equatorial Africa*. IUCN/SSC Primate Specialist Group and Conservation International Washington DC, USA.
- Tuwor, T, and Sossou, M.A. (2008) Gender discrimination and education in West Africa: strategies for maintaining girls in school. *International Journal of Inclusive Education* 12(4): 363–379.

- UEMOA (West African Economic and Monetary Union) (2010).Regional shoreline monitoring study and drawing up of a management scheme for the West African coastal area. Available from: https://cmsdata.iucn.org/downloads/sdlao_1_general_management_scheme.pdf
- Ukwe, C.N., Ibe, C.A., Alo, B.I. and Yumkella, K.K. (2003) Achieving a Paradigm shift in Environmental and Living Resources Management in the Gulf of Guinea: the Large Marine Ecosystem Approach.*Marine Pollution Bulletin* 47: 219-225.
- Ukwe, C.N., Isebor, C.E. and Alo, B.I. (2001) Implementing the Quality of Coastal Waters in the Gulf of Guinea Large Marine Ecosystem Through Mangrove Restoration. Proceedings of the 12th Biennial Coastal Zone Conference. Cleveland, Ohio, July 15-19. CD-ROM.
- UNCTAD (2014) *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs: an action plan*. United Nations Publications, Switzerland.
- UNdata (2015) Cameroon Country Profile. Available from: <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=Cameroon>
- UNDP (2006) CIVICUS Civil Society Index - A diagnostic Study of Togolese Civil Society. Available from: http://www.afrimap.org/english/images/documents/CSI_Togo_Country_Report.pdf
- UNDP (2006) CIVICUS Civil Society Index for the Republic of Sierra Leone - A Critical time for Civil Society in Sierra Leone. Available from: http://www.civicus.org/new/media/CSI_SierraLeone_Country_Report.pdf
- UNDP (2006) *Evaluation of UNDP Assistance to Conflict-Affected Countries: Case study Sierra Leone*.UNDP Evaluation Office, New York, USA.
- UNDP (2011) CIVICUS Civil Society Index for Guinea - Guinea Civil Society between Activities and Impacts. Available from: http://www.civicus.org/images/stories/csi/csi_phase2/guinea%20acr.pdf
- UNDP (2013) *Human Development Report 2013 - The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*. UNDP, New York, USA.
- UNDP (2014) *Human Development report 2014 – Sustaining Human Progress: Reducing vulnerabilities and building resilience*.UNDP, New York, USA.
- UNDP Human Development Index (2012). Available from: <https://data.undp.org/dataset/Table-1-Human-Development-Index-and-its-components/wxub-qc5k>
- UNECA (2012) *Land policy in Africa: Central Africa Regional Assessment*.UNECA, Addis Ababa, Ethiopia.
- UNEP (2007) *Mangroves of Western and Central Africa*.UNEP-Regional Seas Programme, Nairobi, Kenya and UNEP-WCMC, Cambridge, UK.
- UNEP (2008) *Africa: Atlas of Our Changing Environment*.UNEP, Nairobi, Kenya.
- UNEP (2010) *Sierra Leone: Environment, Conflict and Peacebuilding Assessment*. UNEP Technical Report.UNEP, Nairobi, Kenya.
- UNEP (2011) *Environmental Assessment of Ogoniland*.UNEP, Nairobi, Kenya.
- UNEP-WCMC (2013) *CITES at 40: perspectives, trade patterns and future prospects*. UNEP-WCMC, Cambridge, UK.
- UNESCO (2012) Coastal erosion major threat to West Africa. Available from: http://www.unesco.org/new/en/media-services/single-view/news/coastal_erosion_major_threat_to_west_africa/#.UwTUOc5Aca1%29
- UNESCO (2013) State of Conservation (SOC) Mount Nimba Strict Nature Reserve. Available from: <http://whc.unesco.org/en/soc/1857>

- UNESCO (2014) EFA Global Monitoring Report, 2013/2014. Available from: <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002256/225660e.pdf>
- UNFCCC (2013) Report on the technical workshop on ecosystem-based approaches for adaptation to climate change. Note by the secretariat. Available from: <http://unfccc.int/resource/docs/2013/sbsta/eng/02.pdf>.
- UNFCCC (2014) LDC Info. - National Adaptation Plans. Available from: http://unfccc.int/adaptation/workstreams/national_adaptation_plans/items/7595.php.
- UNHCR (2015) 2015 UNHCR subregional operations profile: West Africa. Available from: <http://www.unhcr.org/pages/49e484f76.html>.
- United Nations (2012) *World Urbanisation prospects: the 2011 revision, highlights*. United Nations Economic and Social Affairs, New York, USA.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014) *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, CD-ROM Edition*. United Nations Economic and Social Affairs, New York, USA.
- USAID (2008) Togo: 118/119 Biodiversity and Forest Assessment. Available from: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADL905.pdf.
- USAID (2013) *Background paper for the ARCC West Africa regional climate change vulnerability assessment*. USAID, Washington, USA.
- USAID (2015) USAID Land Tenure and Property Rights Portal Country Profiles. Available from: <http://usaidlandtenure.net/country-profiles>
- Usman, B.A. and Adefalu, L.L. (2010) Nigerian Forestry, Wildlife and Protected Areas: Status Report 2010. Available from: <http://www.tandf.co.uk/journals/pdf/freeaccess/Nigerian-forestry.pdf>
- van der Burgt, X.M. and Eyakwe, M. (2010) *Searching for undescribed large tree species in the rainforest of Korup National Park, Cameroon*. In: van der Burgt, X.M. van der Maesen, J. and Onana, J.M. (eds.) (2010) *Systematics and Conservation of African Plants*. Royal Botanic Gardens, Kew, London, UK.
- van Schaik, L. and Dinnessen, R. (2014) *Terra Incognita: land degradation as an underestimated threat amplifier*. Clingendael Institute and The Netherlands Institute of International Relations, The Hague, The Netherlands.
- van Waerebeek, K., Barnett, L., Camara, A., Cham, A., Diallo, M., Djiba, A., Jallow, A., Ndiaye, E., Ould-Bilal, A. O. S. and Bamy, I. L. (2004) Distribution, status, and biology of the Atlantic humpback dolphin, *Sousa teuszii* (Kukenthal, 1892). *Aquatic Mammals* 30(1): 56-83.
- Vansina, J. (1990) *Paths in the Rainforest: toward a history of political tradition in Equatorial Africa*. James Currey, London, UK.
- Vega, M.G., Carpinetti, B., Duarte, J., and Fa, J.E. (2013) Contrasts in Livelihoods and Protein Intake between Commercial and Subsistence Bushmeat Hunters in two Villages on Bioko Island, Equatorial Guinea. *Conservation Biology* 27(3): 576-587.
- VERITE (2011) *Rubber production in Liberia: An exploratory assessment of living and working conditions, with special attention to forced labour*. VERITE, Amherst, USA.
- Vincens, A., Schwartz, D., Elenga, H., Reynaud-Farrera, I., Alexandre, A., Bertaux, J., Mariotti, A., Martin, L., Meunier, J.-D., Nguetsop, F., Servant, M., Servant-Vildary, S., and Wirrman, D. (1999) Forest response to climate changes in Atlantic Equatorial Africa during the last 4,000 years BP and inheritance in the modern landscapes. *Journal of Biogeography* 26: 879-895.

- von Grebmer, K., Heady, D., Olofinbiyi, T., Wiesmann, D., Fritschel, H., Yin, S., Yohannes, Y., Foley, C., von Oppeln, C., Iseli, B., Béné, C. and Haddad, L. (2013) *International Food Policy Research Institute 2013 Global Hunger Index*. IFPRI, Washington DC, USA.
- Walsh, P.D, Abernethy, K.A., Bermejo, M., Beyers, R., De Wachter, P., Akou, M.E., Huijbregts, B., Mambounga, D.I., Toham, A.K., Kilbourn, A.M., Lahm, S.A., Latour, S., Maisels, F., Mbina, C., Mihindou, Y., Obiang, S.N., Effa, E.N., Starkey, M.P., Telfer, P., Thibault, M., Tutin, C.E.G, White, L.J.T. and Wilkie, D.S. (2003) Catastrophic ape decline in western equatorial Africa. *Nature*422: 611-614.
- Walsh, P.D., Tutin, C.E.G., Oates, J.F., Baillie, J.E.M., Maisels, F., Stokes, E.J., Gatti, S., Bergl, R.A., Sunderland-Groves, J. and Dunn. A. (2008) *Gorilla gorilla*.The IUCN Red List of Threatened Species.Version 2014.2.<www.iucnredlist.org>.
- Walters, B.B., Ronnback, P., Kovacs, J.M., Crona, B., Hussain, S.A., Badola, R., Primavera, J.H., Barbier, E. and Dahdouh-Guebas, F.(2008) Ethnobiology, socio-economics and management of mangrove forests: a review.*Aquatic Botany* 89: 220-236.
- Warfield, K.L., Goetzmann, J.E., Biggins, J.E., Kasdac, M.B., Unfera, R.C., Vua, H., Amana, M.J., Olinger Jr., G.G. and Walsh, P.D. (2014) Vaccinating captive chimpanzees to save wild chimpanzees. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 111(24): 8873–8876.
- Warner, K., Erhart, C., de Sherbinin, A., Adamo, S. and Chai-Onn, T. (2009) *In Search of Shelter: Mapping the effects of climate change on human migration and displacement*.Care International, Atlanta, Georgia, USA.
- WASSDA (2008) West African Fisheries Profiles. Available from: http://www.imcsnet.org/imcs/docs/west_africa_fisheries_country_profile_exec_sum.pdf.
- Watson, J.E.M. and Segan, D.B. (2013) Accommodating the human response for realistic adaptation planning: response to Gillson et al.*Trends in ecology and evolution*.28: 573–574.
- WCF (2015) Wild Chimpanzee Foundation. Available from: <http://www.wildchimps.org>.
- Weigert, M. (2015) Tourism in West Africa: an economic, social and cultural opportunity. Available from: <http://www.afdb.org/en/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/post/tourism-in-west-africa-an-economic-social-and-cultural-opportunity-14479/>
- Welcomme, R.L. (2002) An evaluation of tropical brush and vegetation park fisheries. *Fisheries Management and Ecology* 9: 175-188.
- West African Resource Watch Bulletin (2011) Natural Resources Management in West Africa - The Role of Civil Society and the Media. Available from: <http://www.comminit.com/natural-resource/content/natural-resource-management-west-africa-role-civil-society-and-media>.
- WHO (2015) Ebola Situation Reports. Available from: <http://apps.who.int/ebola/>
- Wicander, S. (2012) *The lessons learned from alternative livelihood projects to reduce bushmeat hunting in West and Central Africa*. MSc dissertation, University of Oxford, Oxford, UK.
- Wicander, S. and Coad, L. (2015) *Learning our Lessons: A Review of Alternative Livelihood Projects in Central Africa*. ECI, University of Oxford, Oxford, UK and IUCN, Gland, Switzerland.
- Wilkie, D.S., Bennett, E.L., Peres, C.A. and Cunningham, A.A. (2011) The empty forest revisited. *Year in Ecology and Conservation Biology* 1223: 120-128.

- Wittig, R., König, K., Schmidt, M. and Szarzynski, J. (2007) A Study of Climate Change and Anthropogenic Impacts in West Africa. *Environmental Science and Pollution Research* 14: 182-189.
- World Bank (2005) *Ghana: Natural Resources Management and Growth sustainability*. Report Prepared by the Department of International Development, UK, the Institute of Statistics and Social studies, Ghana, and the World Bank, USA.
- World Bank (2008) *Decentralization in Guinea: Strengthening Accountability for Better Service Delivery*. Report No. 38664-GN. Public Sector Reform and Capacity Building Unit (AFTPR) Africa Region, World Bank Group, Washington DC, USA.
- World Bank (2013) The World Bank – World Development Indicators: Table 1.1 Size of the Economy. Available from: <http://databank.worldbank.org/data/download/WDI-2013-ebook.pdf>.
- World Bank (2014a) *Côte d'Ivoire – Country Overview*. World Bank Group, Washington DC, USA.
- World Bank (2014b) *The Worldwide Governance Indicators (WGI) Project*. World Bank Group, Washington DC, USA.
- World Bank (2015a) The World Bank – World Development Indicators. Available from: <http://data.worldbank.org/indicator>
- World Bank (2015b) EdStats Dashboards. Available from: http://datatopics.worldbank.org/Education/wDashboard/tbl_index.aspx
- World Commission on Dams (2000) *Dams and development: A new framework for decision-making. The report of the World Commission on Dams*. Earthscan, London, UK and Sterling, Virginia, USA.
- Worldpop (2015) Worldpop. Available from: <http://www.worldpop.org.uk/>
- World Tourism Organization (WTO) (2006) Tourism Market Trends – Africa. Available from: <http://www.e-unwto.org/doi/book/10.18111/9789284412136>
- World Tourism Organization (WTO) (2007) Tourism Market Trends – Africa. Available from: <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284412914>
- WWF (2015) Gender and conservation. Available from: http://wwf.panda.org/what_we_do/how_we_work/people_and_conservation/our_work/gender_and_conservation/
- WRI (2013) CAIT Climate Data Explorer. Available from: <http://cait2.wri.org>
- Zagerma, B. (2011) *Land and Power: The growing scandal surrounding the new wave of investments in land*. Oxfam International, Oxford, UK.
- Zangato, E. and Holl, A.F.C. (2010) On the iron front: new evidence from North-Central Africa. *Journal for African Archaeology* 8(1): 7-23.

Annexe 1: Aperçu des écorégions terrestres dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Ecorégion	Etat des menaces	Notes géographiques	Principaux types d'habitat et caractéristiques déterminantes
Sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée			
Forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et de Bioko	Vulnérable	S'étendant à partir de la rive gauche de la Cross River au sud est du Nigéria, le long de la côte jusqu'au fleuve Sanaga au Cameroun, et s'étendant jusqu'à 300 km à l'intérieur des terres. Elle comprend également les forêts de plaine de l'île de Bioko.	Comprenant des habitats forestiers de plaines et de la côte, les barrières biogéographiques du fleuve Sanaga au Cameroun et la Cross River au Nigéria définissent les frontières continentales de cette écorégion.
Forêts de l'est de la Guinée	Critique	Allant du fleuve Sassandra à l'ouest de la Côte d'Ivoire, et à l'est du Lac de la Volta au Ghana. La Fosse du Dahomey définit la frontière de l'extrémité est de cette écorégion.	Les forêts de feuillus tropicales et subtropicales constituent le principal habitat de cette écorégion. La forêt varie du sud au nord allant de sempervirente semi-humide à semi-sempervirente, à semi-empervirente sèche au nord de l'écorégion.
Forêts montagnardes guinéennes	Critique/ En danger	Traversant quatre pays dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée: de la Guinée dans le nord au nord ouest de la Côte d'Ivoire à l'est. Des parcelles se trouvent également en Sierra Leone et au Libéria.	Les pics de haute altitude et les plateaux des quatre pays correspondants, délimités par une altitude inférieure de 600m.
Forêts de plaine de l'ouest de la Guinée	Critique/ En danger	Comprenant une proportion importante de l'ensemble (à l'ouest) de la sous région de l'écosystème forestier de Haute Guinée, cette écorégion s'étend de l'est de la Guinée, passant par la Sierra Leone et le Libéria, au fleuve Sassandra au sud ouest de la Côte d'Ivoire.	Apparemment contiguë à l'écorégion de l'est de la forêt guinéenne, une distinction biogéographique est faite en raison des différences dans certains groupes d'espèces, en particulier les amphibiens, les céphalophes, les lézards et les primates.
Sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée			
Forêts des Hauts Plateaux camerounais	Critique/ En danger	Couvre les montagnes et les zones montagneuses de la région frontalière entre le Nigéria et le Cameroun. Cette écorégion comprend les Monts Rumpi, les Monts Bakossi, le Mont Lonako, le Mont Koupé et le Mont Manengoumba.	Les forêts de feuillus humides tropicales et subtropicales dans une région montagnarde non volcanique. Les limites inférieures sont déterminées par les terres agricoles.
Forêts de transition de la Cross et du Niger	Critique/ En danger	Séparée par la Cross River à l'est des forêts côtières de la Cross, de la Sanaga et de Bioko, et par le fleuve Niger à l'ouest des forêts de plaine du Nigéria.	L'écorégion transitionnelle entre les types de forêts des deux écorégions. Les forêts résiduelles à faible richesse en espèces et endémisme proches des écorégions contiguës. Le biote reflète une transition entre les sous-régions des écosystèmes forestiers de Haute Guinée et de Basse Guinée

Ecorégion	Etat des menaces	Notes géographiques	Principaux types d'habitat et caractéristiques déterminantes
Forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko	Critique/ En danger	Font partie d'une chaîne volcanique qui s'étend du nord est le long de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, et au sud ouest vers les îles guinéennes d'Annobón, de Bioko, São Tomé et Príncipe.	Considérée comme distincte de l'écorégion correspondante des forêts d'altitude camerounaises en raison de l'âge géologique plus jeune, et l'absence conséquente de certaines espèces à aire réduite.
Forêts marécageuses du Delta du Niger	Critique/ En danger	Délimitée par les fleuves du Bénin et l'Imo formant ses frontières occidentales et orientales, respectivement.	Abrisant la deuxième plus grande forêt marécageuse sur le continent, cette écorégion est considérée comme biologiquement distincte en raison de la présence de sous-espèces de mammifères endémiques : le colobe bai de Pennant (<i>Procolobus pennantii pennantii</i>) et l'hippopotame pygmée de Heslop (<i>Choeropsis liberiensis heslopi</i>).
Forêts de plaine du Nigéria	Critique/ En danger	Formant une bande le long de la côte au sud ouest du Nigéria, de la marge orientale de la Fosse du Dahomey au Bénin au fleuve Niger à l'ouest.	Une forêt de plaine sèche, remarquable pour le Hocheur à ventre roux (<i>Cercopithecus erythrogaster</i>) endémique. Considérée comme distincte de la Fosse du Dahomey sèche à l'ouest et du Delta du Niger à l'est.
Forêts de plaine humides de São Tomé, Príncipe et Annobón	Vulnérable	Couvrant les trois îles volcaniques: Annobón, São Tomé et Príncipe.	Remarquable pour son niveau d'endémisme élevé (en particulier par rapport à sa taille), dont plusieurs genres et familles endémiques, et pour les caractéristiques évolutives de son biote, y compris des cas de gigantisme, nanisme et les adaptations écologiques, physiologiques et comportementales inhabituelles chez certaines espèces.

Annexe 2 : Ecorégions d'eau douce dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Ecorégion	Etat de conservation	Notes géographiques	Principaux habitats et caractéristiques déterminantes	Occurrence dans le hotspot
Sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée				
Ashanti	En danger	Part de l'extrémité sud-ouest du Ghana et comprend une petite partie du sud est de la Côte d'Ivoire	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux, dans une forêt tropicale semi-décidue, sempervirente semi-humide et sempervirente humide (dont une grande partie est maintenant défrichée) et des mangroves. La faune aquatique est essentiellement Nilo-Soudanaise.	Elevée. Se trouve exclusivement dans les limites du hotspot de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée.
Eburnie	En danger	Située principalement en Côte d'Ivoire couvrant la majorité du pays, allant du nord au sud du Burkina Faso, et à l'est des petites régions de l'ouest du Ghana.	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux, allant des savanes arborées soudanaises du nord à une mosaïque forêt-savane au sud et vers le bas de la forêt tropicale guinéenne au sud. . Les plus grands fleuves étant, la Comoé, le Bandana et le Sassandra.	Moyenne. Se trouve en grande partie au nord de la Côte d'Ivoire avec près de la moitié de l'écorégion dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée.
Fouta-Djallon	Vulnérable	Située en Moyenne Guinée, et délimité par le Plateau du Fouta Djallon.	Eaux douces des montagnes. Région montagneuse avec des sections de plateau élevées (600-1500m) séparée par des gorges profondes par lesquelles les fleuves et les gorges descendent. Fleuves isolés de l'aval par les chutes et les rapides. Zone des hautes terres du plateau du Fouta Djallon dominée par la végétation submontagnarde entourée par la transition forêt-savane. Comprend les sources des fleuves Sénégal et Niger.	Elevée. La plus grande partie de cette écorégion se trouve dans la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée.
Mont Nimba	En danger	Il s'agit d'une région montagneuse, qui est située à l'intersection entre la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Libéria. Le Mont Nimba constitue la limite sud de la « Dorsale Guinéenne ».	Systèmes d'eau douce de montagne avec des habitats environnants variables en fonction de l'élévation. Varie des plaines de savane (500m), forêts dominées par les épiphytes (850m), aux prairies au sommet (850m). les pentes abruptes du Mont Nimba conduisent à des cours d'eau au débit rapide.	Moyenne. Environ la moitié de l'écorégion du Mont Nimba est située dans les limites du hotspot.

Ecorégion	Etat de conservation	Notes géographiques	Principaux habitats et caractéristiques déterminantes	Occurrence dans le hotspot
Nord de la Haute Guinée	En danger	Située à l'ouest de la chaîne guinéenne, et s'étend des contreforts du Fouta Djallon en Guinée à la frontière sud de la Sierra Leone. De petites parties de l'écorégion se trouvent en Guinée-Bissau et au Libéria.	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux, avec un réseau hydrologique complexe. Lacs créés par des marécages inondés entourés par de vastes zones de forêts marécageuses. Des mangroves adossées à des forêts marécageuses d'eau douce se trouvent le long de la plupart des côtes et dans les estuaires fluviaux.	Moyenne. L'écorégion s'étend jusqu'à l'ouest de la Guinée et au sud de la Guinée-Bissau qui sont hors des limites du hotspot, avec la partie sud ouest comprenant la plus grande partie de la Sierra Leone se trouvant dans le hotspot.
Sud de la Haute Guinée	En danger	L'écorégion couvre presque tout le Libéria, une partie du sud de la Guinée et du sud ouest de la Côte d'Ivoire.	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux en partie torrentiels, relativement courts avec des bassins versants qui se jettent dans l'Océan Atlantique. Quelques plaines inondables se trouvent dans l'écorégion. Les forêts de mangroves et de marécages se trouvent près des embouchures des fleuves.	Très élevée. Se trouve exclusivement à l'intérieur des limites du hotspot dans la sous-région de la Haute Guinée.
Haut Niger	Vulnérable	Cette écorégion se trouve principalement en Guinée et au Mali, et a deux petites parties au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.	Fleuves de montagne tropicaux et subtropicaux. Les deux fleuves, le Haut Niger et son affluent, et le fleuve Bani délimitent ensemble cette écorégion. En raison de la forte pluviométrie et de la topographie du Fouta Djallon et des hauts plateaux du centre de la Guinée les rivières et cours d'eau escarpés de l'écorégion du Haut Niger ont un débit rapide. Le Haut Niger a une eau relativement claire avec une charge sédimentaire faible.	Très marginale. La majeure partie de cette écorégion se trouve au nord des limites du hotspot. La partie située dans le hotspot se trouve dans le sud de la Guinée.
Volta	Critique	Le Bassin du fleuve Volta s'étend dans certaines parties de 6 pays, la plupart situées au Burkina Faso et au Ghana. L'écorégion s'étend également au Mali, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin.	La Volta est l'un des plus grands fleuves d'Afrique de l'Ouest, les principaux habitats de l'écorégion étant des cours d'eau de plaines inondables et des plaines humides créées par les nombreux affluents. Pendant la saison des crues de vastes zones marécageuses sont créées.	Très marginale. La majeure partie de l'écorégion se trouve au nord des limites du hotspot à l'extrême est de la sous-région de l'écosystème forestier de Haute Guinée.

Ecorégion	Etat de conservation	Notes géographiques	Principaux habitats et caractéristiques déterminantes	Occurrence dans le hotspot
Sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée				
Bassins versants de la baie	Critique	S'étend sur quatre pays (Bénin, Ghana, Nigéria et Togo). Principalement dans les régions côtières du Bénin, du Togo et de l'ouest du Nigéria, mais inclut également l'extrême sud est du Ghana.	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux dans une zone d'habitat de savane relativement sèche (la Fosse du Dahomey). Le faible endémisme (poissons) est un trait caractéristique de l'écorégion, indiquant l'histoire biogéographique des extinctions de la région au cours des périodes sèches, et la recolonisation ultérieure par la faune du fleuve Niger.	Moyenne. Se trouve en grande partie dans la Fosse du Dahomey (hors des limites du hotspot) mais comprend aussi une partie importante de la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée (au Nigéria)
Lac Tchad	En danger	Le Lac Tchad s'étend au Niger, au Cameroun, au Tchad, et au Nigéria. Il est situé à la limite sud du désert du Sahara.	Vaste système de plaine inondable dans une région xérique, avec crues saisonnières des fleuves et une grande variation dans la zone inondée. Le paysage est un mélange d'eau libre (38%), d'archipels (23%), et de ceinture de roseaux (39%) pendant les périodes « normales du Lac Tchad ».	Très marginale. L'ensemble de l'écorégion couvre une vaste zone dans 4 pays avec seulement une petite zone dans la partie sud ouest située dans le hotspot.
Bas Niger-Bénoué	Critique	Le système Niger-Bénoué traverse le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Bénin et le Cameroun. L'écorégion inclut le Bassin de la Bénoué et les parties inférieures et moyennes du Bassin du Niger en dessous du Delta intérieur du Niger et au dessus du Delta du Niger.	Ecorégion constituée en grande partie de savane avec des cours d'eau de plaines inondables tropicales et subtropicales semestrielles, y compris les complexes de zones humides. Grande variation de l'habitat dans l'écorégion avec le Niger qui coule à travers les parties plus sèches du Mali aux forêts tropicales du sud du Nigéria.	Marginale. La majeure partie de l'écorégion se trouve à l'ouest de la section dans le hotspot, qui est située entre le Cameroun et le Nigéria.
Delta du Niger	Critique	Le Delta du Niger se trouve entièrement au Nigéria, avec des bassins versants qui se jettent dans le Golfe de Guinée dans l'Océan Atlantique. Les embouchures des fleuves du Bénin et du fleuve Imo définissent les limites est et ouest de l'écorégion.	Le Delta du Niger a trois grandes sections avec des habitats distincts: la plaine inondable fluviale supérieure, les plaines inondables à marée basse, et les îles-barrières côtières. Les fleuves d'eau vive et d'eau noire se jettent dans le Delta du Niger.	Très élevée. L'ensemble de l'écorégion du Delta du Niger se trouve dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée du hotspot.

Ecorégion	Etat de conservation	Notes géographiques	Principaux habitats et caractéristiques déterminantes	Occurrence dans le hotspot
Bassins versants du nord du Golfe de Guinée-Bioko	En danger	L'écorégion se situe dans trois pays le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Nigéria et englobe les fleuves côtiers et les ruisseaux qui alimentent le Golfe de Guinée. Bioko est la plus grande île dans le Golfe de Guinée.	L'écorégion se trouve dans la zone de forêt sempervirente, y compris les forêts des Hauts Plateaux camerounais et les forêts de montagne de Bioko. Les principaux habitats sont également des ceintures de roseaux le long des rivières et des mangroves qui se trouvent dans les estuaires. Climat tropical chaud et humide, avec des précipitations atteignant jusqu'à dix mètres par an au sud ouest de Bioko.	Elevée. La majeure partie de l'écorégion se situe dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée du hotspot à l'exception de la zone plus au nord qui se trouve au Nigéria.
S. Tomé et Príncipe - Annobón	Vulnérable	Îles volcaniques situées au large de la côte de la Guinée Équatoriale et du Gabon. Les îles incluent São Tomé, Príncipe, Annobón et plusieurs petites îles.	Fleuves côtiers tropicaux et subtropicaux, qui coulent rapidement et sont marqués par des chutes et des rapides. Les fleuves descendent des hauts plateaux intérieurs et coulent dans le Golfe de Guinée. Les fleuves sont entourés par la forêt de plaine, la forêt tropicale et la forêt de mangrove.	Très élevée. Toutes les îles de cette écorégion se trouvent dans les limites du hotspot.
Lacs de cratère équatoriaux de l'ouest	En danger	L'écorégion est située au sud ouest du Cameroun, et se trouve le long de la « Ligne du Cameroun », une crête volcanique qui s'étend du sud ouest au nord est.	Eaux douces montagnardes et lacs de cratère. Les principaux lacs de l'écorégion sont BarombiMbo, Bermin, Dissoni, Ejagham, Kotto et Mboandong. La végétation se compose de forêts submontagnardes, ainsi que de prairies montagnardes.	Très élevée. L'écorégion se trouve entièrement dans les limites du hotspot dans la sous-région de l'écosystème forestier de Basse Guinée.

Annexe 3 : Ecorégions marines contigües au Hotspot des Forêts Guinéennes de l’Afrique de l’Ouest

Ecorégion	Notes géographiques	Principaux types d’habitat et caractéristiques déterminantes
Centre du Golfe de Guinée	S’étend de la frontière Togo-Bénin au Cap Lopez, Gabon.	L’habitat côtier inclut de vastes zones marécageuses formées par le Delta du Niger, avec des mangroves échancrées par des canaux fluviaux. La productivité dépend en grande partie de l’apport de nutriments des bassins versants terrestres et fluviaux (par exemple, le fleuve Niger, le fleuve Sanaga).
Îles du Golfe de Guinée	S’étend autour des îles au large de Bioko, São Tomé, Príncipe, d’Annobón.	Bien que ces îles ne soient pas particulièrement riches en espèces marines, elles ont relativement un taux d’endémisme élevé pour les poissons osseux et les mollusques de la famille des marginellidés.
L’upwelling du Golfe de Guinée	S’étend approximativement du Cap des Palmes à la frontière Togo-Bénin (la zone exacte peut varier selon les saisons).	L’habitat côtier se caractérise par de basses plaines côtières sablonneuses avec des lagunes et des estuaires en alternance ; cette écorégion est caractérisée par l’instabilité thermique due à la remontée saisonnière (juin à septembre) des eaux froides riches en nutriments. Ces remontées périodiques augmentent la productivité biologique saisonnière dans la région.
L’ouest du Golfe de Guinée	S’étend de l’Archipel des Bissagos en Guinée-Bissau au Cap des Palmes (Libéria/Côte d’Ivoire).	L’habitat côtier le long de la Sierra Leone et du Libéria se caractérise généralement par des escarpements rocheux, et des plages de sable, en alternance avec la végétation de mangrove. Cette écorégion marine se caractérise par le plus grand plateau continental en Afrique de l’Ouest, avec un grand apport fluvial qui est en partie responsable de sa stabilité thermique, à savoir l’eau de surface chaude et stable sur une couche intérieure d’eaux plus froides persiste toute l’année.

Annexe 4 : Résultats des espèces pour le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

N°	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Equatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
	MAMMALS		65	10	34	20	13	13	20	18	21	5	14	8
1	<i>Acinonyx jubatus</i>		VU	+										+
2	<i>Balaenoptera musculus</i>		EN	+	+	+	+	+			+	+		+
3	<i>Cephalophus jentinki</i>	Cephalophus jentinki	EN			+				+			+	
4	<i>Cephalophus zebra</i>	Zebrea céphalophes	VU			+			+	+			+	
5	<i>Cercocebus atys</i>		VU			+		+	+	+			+	
6	<i>Cercocebus torquatus</i>	Mangabey à collier	VU		+						+			
7	<i>Cercopithecus diana</i>	Singe Diana	VU			+		+	+	+			+	
8	<i>Cercopithecus erythrogaster</i>		VU	+							+			+
9	<i>Cercopithecus erythrotis</i>	Singe aux oreilles rouges	VU		+		+				+			
10	<i>Cercopithecus preussi</i>	Singe de Preuss	EN		+		+				+			
11	<i>Cercopithecus sclateri</i>		VU								+			
12	<i>Chaerephon tomensis</i>	Molossidae de São Tomé	EN									+		
13	<i>Choeropsis liberiensis</i>	Hippopotame Pygmée	EN			+			+	+			+	
14	<i>Colobus polykomos</i>	Colobus noir et blanc	VU			+			+	+			+	
15	<i>Colobus satanas</i>	Colobus noir	VU		+		+							
16	<i>Colobus vellerosus</i>		VU	+		+		+			+			+
17	<i>Crocidura eisentrauti</i>		VU		+									
18	<i>Crocidura manengubae</i>		VU		+									
19	<i>Crocidura picea</i>	Musaraigne camerounais	EN		+									
20	<i>Crocidura thomensis</i>		EN									+		
21	<i>Dendromus oreas</i>		VU		+									
22	<i>Genetta cristata</i>		VU								+			
23	<i>Genetta johnstoni</i>		VU			+		+	+	+				

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
24	<i>Gorilla gorilla</i>	Gorille de l'Ouest	CR		+						+			
25	<i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame	VU	+	+	+		+	+	+	+		+	+
26	<i>Hipposideros curtus</i>		VU		+		+							
27	<i>Hipposideros lamottei</i>		CR						+					
28	<i>Hipposideros marisae</i>		VU			+			+	+				
29	<i>Hybomys badius</i>		EN		+									
30	<i>Hybomys basillii</i>		EN				+							
31	<i>Hylomyscus baeri</i>	Mulot sylvestre de Baer	EN			+		+					+	
32	<i>Hylomyscus grandis</i>	Hylomyscus du Mont Oku	CR		+									
33	<i>Lamottemys okuensis</i>	Rat du Mont Oku	EN		+									
34	<i>Lemniscomys mittendorfi</i>		VU		+									
35	<i>Liberiictis kuhni</i>	Mangouste libérienne	VU			+				+				
36	<i>Lophuromys dieterleni</i>	Rat fourée du Mont Oku	EN		+									
37	<i>Lophuromys eisentrauti</i>	Souris fourée du Mont Lefo	EN		+									
38	<i>Loxodonta africana</i>	Eléphant d'Afrique	VU	+	+	+		+	+	+	+		+	+
39	<i>Lycaon pictus</i>		EN	+										
40	<i>Mandrillus leucophaeus</i>	Drill	EN		+		+				+			
41	<i>Mandrillus sphinx</i>	Mandrill	VU		+									
42	<i>Micropotamogale lamottei</i>	Musaraigne du Mont Nimba	EN			+			+	+				
43	<i>Myonycteris brachycephala</i>	Chauve souris à collier de São Tomé	EN									+		
44	<i>Myosorex eisentrauti</i>		CR				+							
45	<i>Myosorex okuensis</i>		EN		+									
46	<i>Myosorex rumpii</i>	Souris musaraigne de Rumpi	EN		+									
47	<i>Otomys burtoni</i>	Burton's Vlei Rat	EN		+									
48	<i>Otomys occidentalis</i>		VU		+						+			
49	<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzé	EN		+	+		+	+	+	+		+	

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroon	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
50	<i>Panthera leo</i>	Lion	VU	+	+	+		+	+		+			
51	<i>Physeter macrocephalus</i>		VU	+	+		+	+	+	+	+	+	+	+
52	<i>Praomys hartwigi</i>		EN		+									
53	<i>Praomys morio</i>	Souris à fourrure douce du Cameroun	EN		+		+							
54	<i>Praomys obscurus</i>		EN								+			
55	<i>Procolobus badius</i>	Piliocolobus badius	EN			+		+	+	+			+	
56	<i>Procolobus pennantii</i>	Colobe rouge de Pennant	CR				+				+			
57	<i>Procolobus preussi</i>	Colobe rouge de Preuss	CR		+						+			
58	<i>Rhinolophus Guinéensis</i>		VU			+			+	+			+	
59	<i>Rhinolophus maclaudi</i>	Rhinolophe de Macleod	EN						+					
60	<i>Rhinolophus ziama</i>		EN						+	+				
61	<i>Sousa teuszii</i>	Dauphin à bosse de l'Atlantique	VU						+					
62	<i>Sylvisorex camerunensis</i>		VU		+						+			
63	<i>Sylvisorex isabellae</i>		EN				+							
64	<i>Sylvisorex morio</i>	Musaraigne de forêt du Mont Cameroun	EN		+									
65	<i>Trichechus senegalensis</i>	Lamantin de l'Afrique de l'Ouest	VU	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
	OISEAUX		48	10	23	20	5	17	18	13	18	13	14	10
66	<i>Agelastes meleagrides</i>	Pintade à poitrine blanche	VU			+		+		+			+	
67	<i>Amaurocichla bocagei</i>	Court-queue de São Tomé	VU									+		
68	<i>Balearica pavonina</i>	Grue-couronné noir	VU	+	+			+	+		+			+
69	<i>Bostrychia bocagei</i>	Ibis nain olive	CR									+		
70	<i>Bycanistes cylindricus</i>	Calao à joues brunes	VU			+		+	+	+			+	+
71	<i>Campephaga lobata</i>	Western Wattled Cuckooshrike	VU			+		+	+	+			+	
72	<i>Ceratogymna elata</i>	Calao à casque jaune-	VU		+	+		+	+	+	+		+	+

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
73	<i>Circaetus beaudouini</i>	Circaète de Beaudouin	VU		+	+			+		+	+		
74	<i>Criniger olivaceus</i>	Bulbul Jaune barbe	VU			+		+	+	+			+	
75	<i>Estrilda poliopareia</i>	Astrild d'Anambra	VU	+							+			
76	<i>Francolinus camerunensis</i>	Francolin du Mont Cameroun	EN		+									
77	<i>Gyps africanus</i>	Vautour africain	EN	+	+	+		+	+		+		+	+
78	<i>Gyps rueppellii</i>	Vautour de Rüppell	EN	+	+	+		+	+		+			+
79	<i>Kupeornis gilberti</i>	Montagne-discoureur à gorge blanche	EN		+						+			
80	<i>Lanius newtoni</i>	Pie-grièche de Sao Tomé	CR									+		
81	<i>Malaconotus gladiator</i>	Green-breasted Bush-shrike	VU		+						+			
82	<i>Malimbus ballmanni</i>	Malimbe de Gola	EN			+			+	+			+	
83	<i>Malimbus ibadanensis</i>	Malimbe d'Ibadan	EN								+			
84	<i>Melaenornis annamarulae</i>	Moucherolle de Nimba	VU			+		+	+	+			+	
85	<i>Morus capensis</i>	Fou du Cap	VU		+		+				+	+		
86	<i>Necrosyrtes monachus</i>	Vautour charognard	EN	+	+	+		+	+	+	+		+	+
87	<i>Nectarinia thomensis</i>	Souimanga géant	VU									+		
88	<i>Neophron percnopterus</i>	Percnoptère d'Egypte	EN	+	+			+	+		+			+
89	<i>Neospiza concolor</i>	Grosse –bec de São Tomé	CR									+		
90	<i>Oriolus crassirostris</i>	Oriole de São Tomé	VU									+		
91	<i>Otus hartlaubi</i>	Petit-duc de São Tomé	VU									+		
92	<i>Phyllastrephus leucolepis</i>	Bulbul libérienne	CR							+				
93	<i>Picathartes gymnocephalus</i>	Picathartes de cou blanc	VU			+		+	+	+			+	
94	<i>Picathartes oreas</i>	Picathartes de cou gris	VU		+		+				+			
95	<i>Platysteira laticincta</i>	Platysteiridae bagués	EN		+									
96	<i>Ploceus bannermani</i>	Tisserin de Bannerman	VU		+						+			
97	<i>Ploceus batesi</i>	Tisserin de Bates	EN		+									
98	<i>Polemaetus bellicosus</i>	Aigle martial	VU	+	+	+		+	+		+		+	+

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
99	<i>Prinia leontica</i>	Prinia aux yeux blancs	VU			+			+	+			+	
100	<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet gris	VU		+	+	+	+			+	+		
101	<i>Psittacus timneh</i>	Perroquet de Timneh	VU			+			+	+			+	
102	<i>Sagittarius serpentarius</i>	Sagittaire	VU	+	+	+		+			+			+
103	<i>Scotopelia ussheri</i>	Chouette-pêcheuse	VU			+		+	+	+			+	
104	<i>Speirops brunneus</i>	Speirops de Fernando Po	VU				+							
105	<i>Speirops melanocephalus</i>	Speirops du Mont Cameroun	VU		+									
106	<i>Tauraco bannermani</i>	Touraco doré	EN		+									
107	<i>Telophorus kupeensis</i>	Bush-pie-grièche du Mont Koupe	EN		+									
108	<i>Torgos tracheliotos</i>	Vautour oricou	VU	+	+	+								
109	<i>Treron sanctithomae</i>	Pigeon vert de São Tomé	VU									+		
110	<i>Trigonoceps occipitalis</i>	Vautour à tête blanche	VU	+	+	+		+	+		+			+
111	<i>Turdus xanthorhynchus</i>	Muguet de Príncipe	CR									+		
112	<i>Zosterops ficedulinus</i>	Zostérops de São Tomé	VU									+		
113	<i>Zosterops griseovirescens</i>	Zostérops d'Annobón	VU				+							
	REPTILES		11	4	5	5	6	4	6	5	4	5	5	3
114	<i>Afroablepharus africana</i>		VU									+		
115	<i>Afroablepharus annobonensis</i>	Scinque sans paupière d'Annobón	CR				+							
116	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	EN				+		+			+	+	
117	<i>Cnemaspis occidentalis</i>		EN			+			+	+			+	
118	<i>Cynisca leonina</i>		VU						+					
119	<i>Dermodochelys coriacea</i>	Tortue luth	VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
120	<i>Eretmodochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	CR				+					+		
121	<i>Kinixys homeana</i>		VU	+	+	+	+	+		+	+			
122	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
123	<i>Leptosiaphos pauliani</i>		EN		+									
124	<i>Osteolaemus tetraspis</i>	Crocodile nain Afrique de l'Ouest	VU	+	+	+		+	+	+	+		+	+
	AMPHIBIENS		77	0	52	14	1	11	5	4	13	3	2	1
125	<i>Afrivalus lacteus</i>		EN		+									
126	<i>Alexeroon jynx</i>		CR		+									
127	<i>Amietophrynus djohongensis</i>		EN		+									
128	<i>Amietophrynus perreti</i>		VU								+			
129	<i>Amietophrynus taiensis</i>		CR			+								
130	<i>Amietophrynus villiersi</i>		EN		+									
131	<i>Arlequinus krebsi</i>		EN		+									
132	<i>Arthroleptis cruscolum</i>		EN						+					
133	<i>Arthroleptis krokosua</i>		EN					+						
134	<i>Arthroleptis perreti</i>		EN		+									
135	<i>Astylosternus diadematus</i>		VU		+									
136	<i>Astylosternus fallax</i>		EN		+									
137	<i>Astylosternus laurenti</i>		EN		+									
138	<i>Astylosternus nganhanus</i>		CR		+									
139	<i>Astylosternus perreti</i>		EN		+									
140	<i>Astylosternus ranoides</i>		EN		+									
141	<i>Astylosternus rheophilus</i>		VU		+									
142	<i>Astylosternus schioetzi</i>		EN		+									
143	<i>Cardioglossa alsco</i>		CR		+									
144	<i>Cardioglossa aureoli</i>		EN										+	
145	<i>Cardioglossa melanogaster</i>		EN		+						+			
146	<i>Cardioglossa oreas</i>		EN		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
147	<i>Cardioglossa pulchra</i>		EN		+						+			
148	<i>Cardioglossa schioetzi</i>		EN		+						+			
149	<i>Cardioglossa trifasciata</i>		CR		+									
150	<i>Cardioglossa venusta</i>		EN		+									
151	<i>Conraua alleni</i>		VU			+			+	+			+	
152	<i>Conraua goliath</i>		EN		+									
153	<i>Conraua robusta</i>		VU		+						+			
154	<i>Didynamipus sjostedti</i>		EN		+		+				+			
155	<i>Hylarana asperrima</i>		EN		+						+			
156	<i>Hylarana longipes</i>		VU		+									
157	<i>Hylarana occidentalis</i>		EN			+		+	+	+				
158	<i>Hyperolius bobirensis</i>		EN					+						
159	<i>Hyperolius dintelmanni</i>		EN		+									
160	<i>Hyperolius endjami</i>		VU		+									
161	<i>Hyperolius laurenti</i>		VU			+		+						
162	<i>Hyperolius nienokouensis</i>		EN			+								
163	<i>Hyperolius nimbae</i>		EN			+								
164	<i>Hyperolius riggenbachi</i>		VU		+						+			
165	<i>Hyperolius thomensis</i>		EN									+		
166	<i>Hyperolius torrentis</i>		EN					+						+
167	<i>Hyperolius viridigulosus</i>		VU			+		+						
168	<i>Kassina arboricola</i>		VU			+		+						
169	<i>Kassina lamottei</i>		VU			+								
170	<i>Leptodactylodon axillaris</i>		CR		+									
171	<i>Leptodactylodon bicolor</i>		VU		+						+			
172	<i>Leptodactylodon boulengeri</i>		VU		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
173	<i>Leptodactylodon bueanus</i>		VU		+									
174	<i>Leptodactylodon erythrogaster</i>		CR		+									
175	<i>Leptodactylodon mertensi</i>		EN		+									
176	<i>Leptodactylodon ornatus</i>		EN		+									
177	<i>Leptodactylodon perreti</i>		EN		+									
178	<i>Leptodactylodon polyacanthus</i>		VU		+						+			
179	<i>Leptodactylodon wildi</i>		EN		+									
180	<i>Leptopelis palmatus</i>		VU									+		
181	<i>Morerella cyanophthalma</i>		VU			+								
182	<i>Nimbaphrynoides liberiensis</i>		CR							+				
183	<i>Nimbaphrynoides occidentalis</i>		CR			+			+					
184	<i>Petropedetes perreti</i>		EN		+									
185	<i>Phrynobatrachus annulatus</i>		EN			+		+	+	+				
186	<i>Phrynobatrachus chukuchuku</i>		CR		+									
187	<i>Phrynobatrachus cricogaster</i>		VU		+						+			
188	<i>Phrynobatrachus ghanensis</i>		EN			+		+						
189	<i>Phrynobatrachus intermedius</i>		CR					+						
190	<i>Phrynobatrachus steindachneri</i>		VU		+						+			
191	<i>Phrynobatrachus villiersi</i>		VU			+		+						
192	<i>Ptychadena newtoni</i>		EN									+		
193	<i>Werneria bambutensis</i>		EN		+									
194	<i>Werneria mertensiana</i>		EN		+									
195	<i>Werneria preussi</i>		EN		+									
196	<i>Werneria submontana</i>		EN		+									
197	<i>Werneria tandyi</i>		EN		+									
198	<i>Wolterstorffina chirioi</i>		CR		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
199	<i>Wolterstorffina mirei</i>		EN		+									
200	<i>Wolterstorffina parvipalmata</i>		VU		+						+			
201	<i>Xenopus longipes</i>		CR		+									
	POISSONS OSSEUX		172	10	72	24	11	21	39	31	31	6	27	7
202	<i>Alestopetersius smykalai</i>		VU								+			
203	<i>Amphilius kakrimensis</i>		VU						+					
204	<i>Amphilius korupi</i>		EN		+									
205	<i>Aphyosemion amoenum</i>		EN		+									
206	<i>Aphyosemion bamilekorum</i>		EN		+									
207	<i>Aphyosemion bivittatum</i>		VU		+						+			
208	<i>Aphyosemion bualanum</i>		EN		+						+			
209	<i>Aphyosemion dargei</i>		VU		+									
210	<i>Aphyosemion edeanum</i>		VU		+									
211	<i>Aphyosemion franzwernerii</i>		EN		+									
212	<i>Aphyosemion poliaki</i>		EN		+									
213	<i>Aphyosemion viride</i>		VU						+	+				
214	<i>Aphyosemion volcanum</i>		EN		+									
215	<i>Aplocheilichthys keilhacki</i>		VU											+
216	<i>Archiaphyosemion jeanpoli</i>		EN						+	+				
217	<i>Arnoldichthys spilopterus</i>		VU								+			
218	<i>Awaous bustamantei</i>		VU				+					+		
219	<i>Balistes vetula</i>		VU				+		+					+
220	<i>Barboides gracilis</i>		VU	+	+						+			
221	<i>Barbus aliciae</i>		EN						+	+				
222	<i>Barbus anniae</i>		VU						+					

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
223	<i>Barbus bagbwensis</i>		VU										+	
224	<i>Barbus boboi</i>		CR							+				
225	<i>Barbus bourdariei</i>		EN		+									
226	<i>Barbus cadenati</i>		VU						+					
227	<i>Barbus carcharhinoides</i>		CR							+				
228	<i>Barbus dialonensis</i>		VU						+					
229	<i>Barbus ditinensis</i>		VU						+					
230	<i>Barbus eburneensis</i>		VU			+			+	+				
231	<i>Barbus foutensis</i>		VU						+				+	
232	<i>Barbus gruveli</i>		VU						+					
233	<i>Barbus huguenyi</i>		EN						+	+				
234	<i>Barbus kissiensis</i>		VU						+					
235	<i>Barbus lauzannei</i>		EN						+	+				
236	<i>Barbus liberiensis</i>		EN							+			+	
237	<i>Barbus melanotaenia</i>		CR							+				
238	<i>Barbus niokoloensis</i>		VU						+					
239	<i>Barbus petitjeani</i>		VU						+					
240	<i>Barbus raimbaulti</i>		VU						+					
241	<i>Barbus salessei</i>		VU						+				+	
242	<i>Barbus subinensis</i>		EN					+						
243	<i>Barbus sylvaticus</i>		EN	+							+			
244	<i>Barbus thysi</i>		EN		+		+							
245	<i>Barbus traorei</i>		EN			+								
246	<i>Barbus walkeri</i>		VU			+		+						
247	<i>Barbus zalbiensis</i>		VU		+									
248	<i>Benitochromis batesii</i>		VU		+		+							

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
249	<i>Benitochromis conjunctus</i>		EN		+									
250	<i>Benitochromis finleyi</i>		EN		+									
251	<i>Benitochromis nigrodorsalis</i>		EN		+									
252	<i>Benitochromis ufermanni</i>		EN		+									
253	<i>Brycinus brevis</i>		VU					+			+			
254	<i>Brycinus carolinae</i>		VU						+					
255	<i>Brycinus derhami</i>		VU			+								
256	<i>Callopanchax monroviae</i>		VU							+				
257	<i>Chiloglanis benuensis</i>		VU		+						+			
258	<i>Chiloglanis disneyi</i>		VU		+									
259	<i>Chiloglanis polyodon</i>		CR										+	
260	<i>Chromidotilapia cavalliensis</i>		VU			+								
261	<i>Chromidotilapia linkei</i>		EN		+									
262	<i>Chrysichthys aluuensis</i>		VU		+						+			
263	<i>Chrysichthys longidorsalis</i>		VU		+									
264	<i>Chrysichthys teugelsi</i>		EN			+				+				
265	<i>Chrysichthys walkeri</i>		EN					+						
266	<i>Clarias maclareni</i>		CR		+									
267	<i>Ctenopoma nebulosum</i>		VU								+			
268	<i>Denticeps clupeoides</i>		VU	+	+						+			
269	<i>Doumea chappuisi</i>		VU			+			+	+				
270	<i>Doumea thysi</i>		VU		+						+			
271	<i>Epinephelus itajara</i>		CR	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
272	<i>Epinephelus marginatus</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
273	<i>Epiplatys biafranus</i>		EN								+			
274	<i>Epiplatys coccinatus</i>		CR							+				

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
275	<i>Epiplatys etzeli</i>		EN			+								
276	<i>Epiplatys Guinéensis</i>		VU						+					
277	<i>Epiplatys hildegardae</i>		VU						+					
278	<i>Epiplatys lamottei</i>		VU						+	+				
279	<i>Epiplatys lokoensis</i>		EN										+	
280	<i>Epiplatys longiventralis</i>		VU								+			
281	<i>Epiplatys njalaensis</i>		EN										+	
282	<i>Epiplatys roloffii</i>		EN						+	+				
283	<i>Epiplatys ruhkopfi</i>		CR							+				
284	<i>Fundulopanchax amieti</i>		EN		+									
285	<i>Fundulopanchax arnoldi</i>		EN								+			
286	<i>Fundulopanchax cinnamomeus</i>		EN		+									
287	<i>Fundulopanchax fallax</i>		EN		+									
288	<i>Fundulopanchax marmoratus</i>		EN		+									
289	<i>Fundulopanchax oeseri</i>		EN				+							
290	<i>Fundulopanchax rubrolabialis</i>		EN		+									
291	<i>Fundulopanchax scheeli</i>		EN								+			
292	<i>Garra allostoma</i>		VU		+									
293	<i>Gobiocichla ethelwynnae</i>		EN		+									
294	<i>Hippocampus algiricus</i>		VU	+		+		+	+	+	+	+	+	+
295	<i>Irvineia voltae</i>		EN					+						
296	<i>Kajikia albida</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
297	<i>Konia dikume</i>		CR		+									
298	<i>Konia eisentrauti</i>		CR		+									
299	<i>Kribia leonensis</i>		EN										+	
300	<i>Labeo alluaudi</i>		EN			+				+				

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
301	<i>Labeo curriei</i>		CR							+				
302	<i>Labeobarbus mbami</i>		EN		+									
303	<i>Labeobarbus mungoensis</i>		EN		+									
304	<i>Ladigesia roloffii</i>		EN										+	
305	<i>Lepidarchus adonis</i>		VU			+		+						
306	<i>Leptocypris crossensis</i>		VU		+									
307	<i>Leptocypris konkourensis</i>		VU						+					
308	<i>Leptocypris taiaensis</i>		VU										+	
309	<i>Liauchenoglanis maculatus</i>		EN										+	
310	<i>Limbochromis robertsi</i>		EN					+						
311	<i>Makaira nigricans</i>		VU		+	+	+	+	+		+	+	+	
312	<i>Malapterurus murrayi</i>		EN					+						
313	<i>Marcusenius brucii</i>		VU								+			+
314	<i>Marcusenius meronai</i>		EN										+	
315	<i>Marcusenius sanagaensis</i>		VU		+									
316	<i>Mastacembelus taiaensis</i>		VU						+				+	
317	<i>Megalops atlanticus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
318	<i>Micralestes comoensis</i>		VU			+								
319	<i>Micropanchax bracheti</i>		VU											+
320	<i>Mormyrus subundulatus</i>		EN			+		+						
321	<i>Myaka myaka</i>		CR		+									
322	<i>Nannocharax latifasciatus</i>		VU		+						+			
323	<i>Nannocharax rubrolabiatus</i>		VU		+									
324	<i>Neolebias axelrodi</i>		EN	+							+			
325	<i>Neolebias powelli</i>		CR								+			
326	<i>Nimbapanchax petersi</i>		VU			+		+						

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
327	<i>Notoglanidium thomasi</i>		EN										+	
328	<i>Notoglanidium walkeri</i>		VU			+		+						
329	<i>Pagrus pagrus</i>		EN									+		
330	<i>Paramphilius firestonei</i>		EN							+				
331	<i>Paramphilius teugelsi</i>		VU						+				+	
332	<i>Parauchenoglanis akiri</i>		EN								+			
333	<i>Procatopus nimbaensis</i>		VU						+	+				
334	<i>Pungu maclareni</i>		CR		+									
335	<i>Rhexipanchax kabae</i>		VU						+					
336	<i>Rhexipanchax lamberti</i>		VU						+					
337	<i>Sarotherodon caroli</i>		CR		+									
338	<i>Sarotherodon linnellii</i>		CR		+									
339	<i>Sarotherodon lohbergeri</i>		CR		+									
340	<i>Sarotherodon steinbachi</i>		CR		+									
341	<i>Scriptaphyosemion bertholdi</i>		EN										+	
342	<i>Scriptaphyosemion brueningi</i>		EN							+			+	
343	<i>Scriptaphyosemion cauveti</i>		CR						+					
344	<i>Scriptaphyosemion etzeli</i>		CR										+	
345	<i>Scriptaphyosemion schmitti</i>		VU							+				
346	<i>Stomatepia mariae</i>		CR		+									
347	<i>Stomatepia mongo</i>		CR		+									
348	<i>Stomatepia pindu</i>		CR		+									
349	<i>Synodontis guttatus</i>		EN								+			
350	<i>Synodontis macrophthalmus</i>		VU	+				+						
351	<i>Synodontis robbianus</i>		VU								+			
352	<i>Tetraodon pustulatus</i>		VU		+						+			

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
353	<i>Thunnus obesus</i>		VU			+	+	+	+	+	+		+	
354	<i>Tilapia bakossiorum</i>		CR		+									
355	<i>Tilapia bemini</i>		CR		+									
356	<i>Tilapia busumana</i>		VU			+		+						
357	<i>Tilapia bythobates</i>		CR		+									
358	<i>Tilapia camerunensis</i>		VU		+									
359	<i>Tilapia cessiana</i>		CR			+								
360	<i>Tilapia coffea</i>		CR							+				
361	<i>Tilapia deckerti</i>		CR		+									
362	<i>Tilapia discolor</i>		VU			+		+						
363	<i>Tilapia flava</i>		CR		+									
364	<i>Tilapia gutturosa</i>		CR		+									
365	<i>Tilapia imbriferana</i>		CR		+									
366	<i>Tilapia joka</i>		VU							+			+	
367	<i>Tilapia kottae</i>		EN		+									
368	<i>Tilapia snyderae</i>		CR		+									
369	<i>Tilapia</i> sp. nov. 'jewel'		VU		+									
370	<i>Tilapia</i> sp. nov. 'little black'		VU		+									
371	<i>Tilapia</i> sp. nov. 'yellow-green'		VU		+									
372	<i>Tilapia spongotroktis</i>		CR		+									
373	<i>Tilapia thysi</i>		CR		+									
	REQUINS ET RAIES		33	16	20	20	13	20	24	21	24	7	21	15
374	<i>Alopias superciliosus</i>		VU						+				+	
375	<i>Alopias vulpinus</i>		VU		+	+		+	+	+	+		+	
376	<i>Carcharhinus longimanus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+		+	+	+

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
377	<i>Carcharhinus obscurus</i>		VU										+	
378	<i>Carcharhinus plumbeus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+
379	<i>Carcharhinus signatus</i>		VU	+	+	+		+	+	+	+		+	+
380	<i>Carcharias taurus</i>		VU		+			+	+	+	+		+	
381	<i>Centrophorus granulosus</i>		VU		+	+				+	+			
382	<i>Centrophorus lusitanicus</i>		VU		+	+		+	+		+			
383	<i>Dasyatis garouaensis</i>		VU	+	+				+		+			
384	<i>Dasyatis margarita</i>		EN	+	+	+		+	+	+	+		+	+
385	<i>Galeorhinus galeus</i>		VU			+					+			
386	<i>Glaucostegus cemiculus</i>		EN		+	+		+	+	+	+		+	+
387	<i>Gymnura altavela</i>		VU	+	+	+	+	+		+	+		+	+
388	<i>Isurus oxyrinchus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+		+	
389	<i>Isurus paucus</i>		VU					+		+				
390	<i>Manta birostris</i>		VU								+			
391	<i>Mobula rochebrunei</i>		VU						+					
392	<i>Mustelus mustelus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
393	<i>Oxynotus centrina</i>		VU						+	+	+			
394	<i>Pristis pectinata</i>		CR										+	
395	<i>Pristis pristis</i>		CR										+	
396	<i>Raja undulata</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+			+	+
397	<i>Rhincodon typus</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
398	<i>Rhinobatos albomaculatus</i>		VU	+		+	+	+	+	+	+		+	+
399	<i>Rhinobatos irvinei</i>		VU	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
400	<i>Rhinobatos rhinobatos</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
401	<i>Rhynchobatus luebberti</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
402	<i>Rostroraja alba</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroon	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
403	<i>Sphyrna lewini</i>		EN	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
404	<i>Squatina aculeata</i>		CR						+					
405	<i>Squatina oculata</i>		CR						+		+	+		
406	<i>Urogymnus ukpam</i>		EN								+			
	PAPILLONS		2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
407	<i>Liptena tiassale</i>		VU					+						
408	<i>Mylothris atewa</i>		VU					+						
	ODONATES		16	1	10	0	2	0	0	2	7	1	3	0
409	<i>Africocypha lacuselephantum</i>		VU		+		+							
410	<i>Agriocnemis angustirami</i>		VU							+			+	
411	<i>Ceriagrion citrinum</i>		VU	+							+			
412	<i>Chlorocnemis sp. nov. A</i>		EN		+						+			
413	<i>Chlorocypha centripunctata</i>		VU		+						+			
414	<i>Elatoneura dorsalis</i>		VU										+	
415	<i>Mesocnemis tisi</i>		EN							+				
416	<i>Neodythemis takamandensis</i>		CR		+									
417	<i>Nesolestes nigeriensis</i>		CR		+						+			
418	<i>Nubiolestes diotima</i>		VU		+						+			
419	<i>Pentaplebia stahli</i>		VU		+						+			
420	<i>Pseudagrion mascagnii</i>		CR										+	
421	<i>Sapho puella</i>		EN		+						+			
422	<i>Trithemis nigra</i>		CR									+		
423	<i>Umma mesumbei</i>		EN		+									
424	<i>Umma purpurea</i>		VU		+		+							

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
	CRABES ET LES CREVETTES		16	0	4	0	1	1	3	6	5	1	0	0
425	<i>Atya intermedia</i>		EN				+					+		
426	<i>Caridina sodenensis</i>		VU		+									
427	<i>Desmocarlis bislineata</i>		EN								+			
428	<i>Euryrhynchina edingtonae</i>		EN								+			
429	<i>Globonantes macropus</i>		EN						+	+				
430	<i>Liberonantes grandbassa</i>		CR							+				
431	<i>Liberonantes lugbe</i>		CR							+				
432	<i>Liberonantes nanoides</i>		EN							+				
433	<i>Liberonantes nimba</i>		VU						+	+				
434	<i>Liberonantes rubigimanus</i>		EN						+	+				
435	<i>Louisea balssi</i>		EN		+									
436	<i>Louisea edeaensis</i>		EN		+									
437	<i>Potamalpheops haugi</i>		EN								+			
438	<i>Potamonantes reidi</i>		VU								+			
439	<i>Potamonantes triangulus</i>		VU					+						
440	<i>Potamonemus sachsi</i>		VU		+						+			
	MOLLUSQUES		13	0	6	2	0	0	0	1	0	1	3	0
441	<i>Archachatina bicarinata</i>		VU									+		
442	<i>Bellamya Libériana</i>		CR							+				
443	<i>Bulinus camerunensis</i>		EN		+									
444	<i>Coelatura lobensis</i>		VU		+									
445	<i>Hydrobia guyenoti</i>		EN			+								
446	<i>Potadoma angulata</i>		EN		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
447	<i>Potadoma nyongensis</i>		EN		+									
448	<i>Potadoma trochiformis</i>		EN		+									
449	<i>Potadoma vogeli</i>		VU			+								
450	<i>Potadoma zenkeri</i>		EN		+									
451	<i>Sierraia expansilabrum</i>		VU											+
452	<i>Sierraia leonensis</i>		VU											+
453	<i>Sierraia outambensis</i>		CR											+
	PLANTES		483	14	341	104	54	113	25	48	164	36	52	10
454	<i>Acanthopale decempedalis</i>		VU		+		+					+		
455	<i>Achyranthes talbotii</i>		VU		+							+		
456	<i>Acioa dichotoma</i>		CR									+		
457	<i>Acioa eketensis</i>		CR									+		
458	<i>Afrocarpus mannii</i>		VU										+	
459	<i>Afrofittonia silvestris</i>		VU		+		+					+		
460	<i>Afrostryax lepidophyllus</i>		VU		+			+						
461	<i>Afrothismia pachyantha</i>		CR		+									
462	<i>Afrothismia winkleri</i>		CR		+									
463	<i>Afzelia africana</i>		VU	+	+	+		+	+			+	+	+
464	<i>Afzelia bipindensis</i>		VU		+							+		
465	<i>Afzelia pachyloba</i>		VU		+							+		
466	<i>Albizia ferruginea</i>		VU	+	+	+		+	+			+	+	+
467	<i>Allanblackia gabonensis</i>		VU		+									
468	<i>Allexis cauliflora</i>		VU					+				+		
469	<i>Allexis obanensis</i>		VU		+							+		
470	<i>Allophylus bullatus</i>		VU		+							+	+	

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
471	<i>Amanoa bracteosa</i>		VU			+		+		+			+	
472	<i>Amanoa strobilacea</i>		VU		+			+		+				
473	<i>Amorphophallus preussii</i>		VU		+									
474	<i>Amphiblemma amoenum</i>		EN		+									
475	<i>Aneilema silvaticum</i>		VU		+						+			
476	<i>Angraecopsis cryptantha</i>		VU		+									
477	<i>Angraecopsis tridens</i>		VU		+		+							
478	<i>Angraecum pyriforme</i>		VU		+	+					+			
479	<i>Angraecum sanfordii</i>		EN		+									
480	<i>Angylocalyx talbotii</i>		VU		+						+			
481	<i>Anisophyllea cabole</i>		VU									+		
482	<i>Anopyxis klaineana</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
483	<i>Ansellia africana</i>		VU	+	+	+	+	+	+		+		+	+
484	<i>Anthocleista microphylla</i>		VU		+		+	+			+	+		
485	<i>Anthocleista scandens</i>		VU		+		+				+	+		
486	<i>Anthonotha nigerica</i>		VU								+			
487	<i>Anthonotha obanensis</i>		VU								+			
488	<i>Anthonotha vignei</i>		VU			+		+		+			+	
489	<i>Antrocaryon micraster</i>		VU		+	+		+			+		+	
490	<i>Ardisia koupensis</i>		EN		+									
491	<i>Asystasia glandulifera</i>		VU		+									
492	<i>Asystasia lindauiana</i>		VU		+									
493	<i>Aubregrinia taiensis</i>		CR			+		+						
494	<i>Autranella congolensis</i>		CR		+						+			
495	<i>Bafodeya benna</i>		VU						+				+	
496	<i>Baillonella toxisperma</i>		VU		+						+			

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
497	<i>Balthasaria mannii</i>		VU									+		
498	<i>Baphia dewildeana</i>		VU		+						+			
499	<i>Baphia latiloi</i>		VU		+						+			
500	<i>Baphia obanensis</i>		VU		+						+			
501	<i>Begonia adpressa</i>		VU		+									
502	<i>Begonia bonus-henricus</i>		VU		+									
503	<i>Begonia duncan-thomasii</i>		VU		+									
504	<i>Begonia furfuracea</i>		VU		+		+							
505	<i>Begonia oxyanthera</i>		VU		+		+							
506	<i>Begonia pelargoniiflora</i>		CR		+		+							
507	<i>Begonia preussii</i>		VU		+		+				+			
508	<i>Begonia pseudoviola</i>		VU		+						+			
509	<i>Begonia schaeferi</i>		VU		+						+			
510	<i>Belonophora ongensis</i>		CR		+						+			
511	<i>Berlinia hollandii</i>		EN								+			
512	<i>Berlinia occidentalis</i>		VU			+		+		+			+	
513	<i>Bidens mannii</i>		VU		+									
514	<i>Boutiquea platypetala</i>		EN		+									
515	<i>Brachystegia kennedyi</i>		VU		+						+			
516	<i>Brachystegia nigerica</i>		VU		+						+			
517	<i>Brachystephanus giganteus</i>		VU		+		+							
518	<i>Brachystephanus kupeensis</i>		CR		+									
519	<i>Brachystephanus longiflorus</i>		VU		+		+				+			
520	<i>Brachystephanus nimbae</i>		VU		+	+		+	+	+				
521	<i>Brillantaisia lancifolia</i>		VU								+			
522	<i>Bulbophyllum bifarium</i>		VU		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
523	<i>Bulbophyllum filiforme</i>		CR		+						+			
524	<i>Bulbophyllum gravidum</i>		VU		+		+							
525	<i>Bulbophyllum jaapii</i>		VU		+									
526	<i>Bulbophyllum kupense</i>		CR		+									
527	<i>Bulbophyllum nigericum</i>		VU		+						+			
528	<i>Bulbophyllum pandanetorum</i>		EN		+									
529	<i>Calochone acuminata</i>		VU		+									
530	<i>Calpocalyx cauliflorus</i>		VU		+						+			
531	<i>Calpocalyx klainei</i>		VU		+									
532	<i>Calpocalyx ngouiensis</i>		VU		+									
533	<i>Calycosiphonia macrochlamys</i>		VU		+		+	+						
534	<i>Campylospermum letouzeyi</i>		VU		+									
535	<i>Casearia mannii</i>		VU									+		
536	<i>Cassia aubrevillei</i>		VU			+								
537	<i>Cassia fikifiki</i>		EN			+								
538	<i>Cassipourea acuminata</i>		EN		+									
539	<i>Cassipourea eketensis</i>		CR								+			
540	<i>Cassipourea hiotou</i>		VU			+		+						
541	<i>Chassalia laikomensis</i>		CR		+						+			
542	<i>Chassalia petitiana</i>		VU				+							
543	<i>Chazaliella obanensis</i>		VU		+						+			
544	<i>Chlorophytum petrophilum</i>		CR		+									
545	<i>Chrysophyllum azaguieanum</i>		EN			+		+						
546	<i>Citropsis gabunensis</i>		VU					+						
547	<i>Cleistopholis staudtii</i>		VU		+						+			
548	<i>Clerodendrum anomalum</i>		VU		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
549	<i>Coffea bakossii</i>		EN		+									
550	<i>Coffea togoensis</i>		VU					+						+
551	<i>Cola attiensis</i>		EN			+								
552	<i>Cola boxiana</i>		EN					+						
553	<i>Cola cecidiifolia</i>		CR		+									
554	<i>Cola gigas</i>		VU								+			
555	<i>Cola glabra</i>		VU								+			
556	<i>Cola hypochrysea</i>		VU		+						+			
557	<i>Cola lourougnonis</i>		EN		+	+								
558	<i>Cola metallica</i>		CR		+									
559	<i>Cola nigerica</i>		CR								+			
560	<i>Cola philipi-jonesii</i>		EN								+			
561	<i>Cola praeacuta</i>		CR		+									
562	<i>Cola reticulata</i>		VU			+		+	+					
563	<i>Cola suboppositifolia</i>		VU		+									
564	<i>Cola umbratilis</i>		VU			+		+						
565	<i>Copaifera salikounda</i>		VU			+		+	+	+			+	
566	<i>Cordia platythyrsa</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
567	<i>Craibia atlantica</i>		VU		+	+		+			+			
568	<i>Crassocephalum bauchiense</i>		VU		+		+				+			
569	<i>Crateranthus talbotii</i>		VU		+						+			
570	<i>Craterispermum montanum</i>		VU									+		
571	<i>Crotalaria bamendae</i>		VU		+						+			
572	<i>Crotalaria ledermannii</i>		VU		+						+			
573	<i>Croton aubrevillei</i>		VU		+	+		+						
574	<i>Croton stellulifer</i>		VU									+		

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroon	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
575	<i>Crotonogyne impedita</i>		CR		+									
576	<i>Crotonogyne strigosa</i>		VU		+						+			
577	<i>Crotonogyne zenkeri</i>		VU		+									
578	<i>Cryptosepalum diphyllum</i>		EN								+			
579	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>		VU			+		+	+	+			+	
580	<i>Culcasia sanagensis</i>		VU		+									
581	<i>Cussonia bancoensis</i>		VU					+						
582	<i>Cuviera talbotii</i>		VU		+						+			
583	<i>Cyathula fernando-poensis</i>		VU		+		+							
584	<i>Cylicomorpha solmsii</i>		VU		+									
585	<i>Cyperus microcristatus</i>		CR		+									
586	<i>Cyperus rheophytorum</i>		VU		+									
587	<i>Dactyladenia dinklagei</i>		VU			+		+		+				
588	<i>Dactyladenia hirsuta</i>		EN			+		+						
589	<i>Dactyladenia johnstonei</i>		CR		+									
590	<i>Dactyladenia mannii</i>		CR		+		+							
591	<i>Dalbergia oligophylla</i>		EN		+									
592	<i>Dalbergia setifera</i>		EN					+						
593	<i>Daniellia oblonga</i>		VU	+	+		+				+			
594	<i>Deinbollia insignis</i>		VU		+									
595	<i>Deinbollia maxima</i>		VU		+						+		+	
596	<i>Deinbollia molliuscula</i>		VU					+						
597	<i>Deinbollia saligna</i>		VU		+			+			+			
598	<i>Desmostachys vogelii</i>		VU		+			+			+			
599	<i>Diaphanathe bueae</i>		EN		+									
600	<i>Diaphanathe polydactyla</i>		VU		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
601	<i>Dichapetalum bocageanum</i>		VU									+		
602	<i>Dicliptera silvestris</i>		VU		+									
603	<i>Dicraeanthus zehnderi</i>		CR		+									
604	<i>Dicranolepis polygaloides</i>		VU		+									
605	<i>Dielsantha galeopsoides</i>		EN		+		+				+			
606	<i>Dinklageella scandens</i>		VU									+		
607	<i>Diospyros barteri</i>		VU		+			+			+			
608	<i>Diospyros crassiflora</i>		EN		+						+			
609	<i>Diospyros kupensis</i>		VU		+									
610	<i>Dipsacus narcisseanus</i>		VU		+							+		
611	<i>Disperis mildbraedii</i>		VU		+		+				+			
612	<i>Disperis nitida</i>		EN		+									
613	<i>Dombeya ledermannii</i>		CR		+						+			
614	<i>Dorstenia astyanactis</i>		EN		+	+								
615	<i>Dorstenia prorepens</i>		VU		+		+				+			
616	<i>Dracaena viridiflora</i>		VU		+						+			
617	<i>Drypetes afzelii</i>		VU			+		+		+			+	
618	<i>Drypetes glabra</i>		VU									+		
619	<i>Drypetes henriquesii</i>		VU									+		
620	<i>Drypetes magnistipula</i>		EN		+							+		
621	<i>Drypetes molundana</i>		VU		+						+			
622	<i>Drypetes obanensis</i>		VU								+			
623	<i>Drypetes pellegrinii</i>		VU			+		+						
624	<i>Drypetes preussii</i>		VU		+						+			
625	<i>Drypetes singroboensis</i>		VU			+		+						
626	<i>Drypetes staudtii</i>		VU		+						+			

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
627	<i>Duguetia barteri</i>		VU		+						+			
628	<i>Ehretia scrobiculata</i>		VU									+		
629	<i>Entandrophragma angolense</i>		VU		+	+	+	+	+	+	+		+	
630	<i>Entandrophragma candollei</i>		VU		+	+		+	+	+	+			
631	<i>Entandrophragma cylindricum</i>		VU		+	+		+			+		+	+
632	<i>Entandrophragma utile</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
633	<i>Eribroma oblonga</i>		VU		+	+	+	+		+	+		+	
634	<i>Eriocaulon asteroides</i>		VU		+						+			
635	<i>Eriocaulon bamendae</i>		VU		+						+			
636	<i>Eriocaulon parvulum</i>		VU		+									
637	<i>Eriocaulon stipantepalum</i>		EN		+									
638	<i>Erythrococca columnaris</i>		VU									+		
639	<i>Eugenia fernandopoana</i>		VU		+		+							
640	<i>Eugenia gilgii</i>		CR		+						+			
641	<i>Eugenia tabouensis</i>		VU			+								
642	<i>Eurypetalum unijugum</i>		VU		+									
643	<i>Fagara mezoneurospinosa</i>		EN			+								
644	<i>Fleurydora felicis</i>		VU						+					
645	<i>Floscopa mannii</i>		EN		+						+			
646	<i>Garcinia afzelii</i>		VU			+		+						
647	<i>Garcinia brevipedicellata</i>		VU		+						+			
648	<i>Garcinia epunctata</i>		VU					+						
649	<i>Garcinia kola</i>		VU	+	+	+		+		+			+	
650	<i>Garcinia staudtii</i>		VU		+						+			
651	<i>Genyorchis macrantha</i>		VU		+									
652	<i>Genyorchis micropetala</i>		EN		+		+							

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
653	<i>Genyorchis platybulbon</i>		CR		+									
654	<i>Gilbertiodendron bilineatum</i>		VU			+		+		+			+	
655	<i>Gilbertiodendron robynsianum</i>		VU			+								
656	<i>Gilbertiodendron splendidum</i>		VU			+		+					+	
657	<i>Gluea ivorensis</i>		VU		+	+		+						
658	<i>Gossweilerodendron balsamiferum</i>		EN		+						+			
659	<i>Gossweilerodendron joveri</i>		VU		+									
660	<i>Grossera elongata</i>		VU									+		
661	<i>Guarea cedrata</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
662	<i>Guarea thompsonii</i>		VU		+	+		+		+	+			
663	<i>Gymnostemon zaizou</i>		VU			+								
664	<i>Habenaria batesii</i>		EN		+									
665	<i>Habenaria nigrescens</i>		VU		+						+			
666	<i>Habenaria obovata</i>		VU		+									
667	<i>Habenaria thomana</i>		VU		+		+					+		
668	<i>Hallea ledermannii</i>		VU	+	+	+	+	+		+	+			
669	<i>Hallea stipulosa</i>		VU		+			+	+		+		+	
670	<i>Hamilcoa zenkeri</i>		VU		+									
671	<i>Haplormosia monophylla</i>		VU		+	+				+	+		+	
672	<i>Helichrysum biafranum</i>		VU		+									
673	<i>Hemandradenia chevalieri</i>		EN			+		+						
674	<i>Heritiera utilis</i>		VU			+		+		+			+	
675	<i>Hexalobus salicifolius</i>		EN		+	+								
676	<i>Homalium dalzielii</i>		VU	+							+			
677	<i>Homalium hypolasium</i>		EN		+									
678	<i>Homalium patoklaense</i>		VU			+								

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
679	<i>Homalium smythei</i>		VU			+			+	+			+	
680	<i>Hugonia macrophylla</i>		VU		+									
681	<i>Hugonia micans</i>		VU		+									
682	<i>Hunteria ghanensis</i>		EN					+						
683	<i>Hymenocoleus glaber</i>		VU		+									
684	<i>Hymenostegia bakeriana</i>		VU		+						+			
685	<i>Hymenostegia gracilipes</i>		EN					+						
686	<i>Hymenostegia talbotii</i>		CR								+			
687	<i>Hypolytrum pseudomapanioides</i>		EN		+									
688	<i>Hypolytrum subcompositus</i>		CR		+									
689	<i>Hypseochloa Camerounensis</i>		VU		+									
690	<i>Impatiens etindensis</i>		VU		+									
691	<i>Impatiens frithii</i>		EN		+									
692	<i>Impatiens letouzeyi</i>		EN		+									
693	<i>Impatiens sakeriana</i>		VU		+		+							
694	<i>Isoglossa nervosa</i>		VU		+									
695	<i>Isolona deightonii</i>		VU					+					+	
696	<i>Isolona zenkeri</i>		VU		+									
697	<i>Ixora degemensis</i>		EN								+			
698	<i>Ixora foliosa</i>		VU		+						+			
699	<i>Ixora nigerica</i>		VU								+			
700	<i>Jollydora glandulosa</i>		VU		+						+			
701	<i>Justicia camerunensis</i>		VU		+						+			
702	<i>Justicia leucoxiphos</i>		EN		+									
703	<i>Justicia orbicularis</i>		VU		+						+			
704	<i>Keetia bakossii</i>		CR		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
705	<i>Khaya anthotheca</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
706	<i>Khaya grandifoliola</i>		VU	+		+		+	+		+			+
707	<i>Khaya ivorensis</i>		VU		+	+		+		+	+			
708	<i>Khaya senegalensis</i>		VU	+	+	+		+	+		+		+	+
709	<i>Kniphofia reflexa</i>		EN		+									
710	<i>Korupodendron songweanum</i>		EN		+									
711	<i>Kupea martinetugei</i>		CR		+									
712	<i>Lasiodiscus rozeirae</i>		VU									+		
713	<i>Lecaniodiscus punctatus</i>		EN		+			+						
714	<i>Ledermanniella aloides</i>		VU		+					+			+	
715	<i>Ledermanniella annithomae</i>		EN		+									
716	<i>Ledermanniella batangensis</i>		CR		+									
717	<i>Ledermanniella bifurcata</i>		VU		+									
718	<i>Ledermanniella boumiensis</i>		VU		+									
719	<i>Ledermanniella cristata</i>		VU		+									
720	<i>Ledermanniella kamerunensis</i>		VU		+									
721	<i>Ledermanniella keayi</i>		CR		+									
722	<i>Ledermanniella letouzeyi</i>		EN		+									
723	<i>Ledermanniella linearifolia</i>		EN		+									
724	<i>Ledermanniella onanae</i>		EN		+									
725	<i>Ledermanniella schlechteri</i>		VU		+									
726	<i>Ledermanniella thalloidea</i>		EN		+									
727	<i>Ledermanniella variabilis</i>		EN		+									
728	<i>Lefebvrea camerunensis</i>		EN		+									
729	<i>Lefebvrea kupense</i>		VU		+									
730	<i>Leiothylax quangensis</i>		EN		+									

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
731	<i>Limnophyton fluitans</i>		VU		+						+			
732	<i>Liparis goodyeroides</i>		CR		+						+			
733	<i>Loesenera kalantha</i>		VU			+				+				
734	<i>Loesenera talbotii</i>		VU		+						+			
735	<i>Lophira alata</i>		VU		+	+	+	+		+	+		+	
736	<i>Lovoa trichilioides</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
737	<i>Luzula mannii</i>		VU		+		+							
738	<i>Macaranga beillei</i>		VU			+								
739	<i>Macaranga paxii</i>		VU		+						+			
740	<i>Macropodiella heteromorpha</i>		VU		+	+								
741	<i>Macropodiella pellucida</i>		EN		+									
742	<i>Magnistipula conrauana</i>		EN		+									
743	<i>Magnistipula cuneatifolia</i>		CR		+									
744	<i>Manniella cyripedioides</i>		EN		+		+							
745	<i>Mapania ferruginea</i>		VU		+							+		
746	<i>Marantochloa mildbraedii</i>		EN		+									
747	<i>Marsdenia exellii</i>		EN						+			+		
748	<i>Medusandra richardsiana</i>		VU		+									
749	<i>Memecylon candidum</i>		VU		+						+			
750	<i>Memecylon dasyanthum</i>		VU		+									
751	<i>Microberlinia bisulcata</i>		CR		+									
752	<i>Mikaniopsis maitlandii</i>		VU		+		+				+			
753	<i>Mikaniopsis vitalba</i>		VU		+									
754	<i>Milicia regia</i>		VU	+	+	+		+	+	+				
755	<i>Millettia conraui</i>		VU		+						+			
756	<i>Millettia macrophylla</i>		VU		+		+				+			

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
757	<i>Millettia warneckei</i>		VU					+	+	+			+	+
758	<i>Mitrostigma barteri</i>		EN		+									
759	<i>Momordica enneaphylla</i>		VU		+									
760	<i>Monocyclanthus vignei</i>		EN					+		+				
761	<i>Monodora unwinii</i>		VU								+			
762	<i>Monopetalanthus compactus</i>		VU			+				+			+	
763	<i>Monopetalanthus hedinii</i>		CR		+									
764	<i>Morella arborea</i>		VU				+							
765	<i>Napoleonaea egertonii</i>		VU		+						+			
766	<i>Napoleonaea lutea</i>		CR								+			
767	<i>Napoleonaea reptans</i>		CR								+			
768	<i>Nauclea diderrichii</i>		VU		+	+		+		+	+		+	
769	<i>Neolemonniera clitandrifolia</i>		EN					+		+	+		+	
770	<i>Neoschumannia kamerunensis</i>		CR		+	+								
771	<i>Neostenanthera hamata</i>		VU			+		+		+			+	
772	<i>Nesogordonia papaverifera</i>		VU	+	+	+		+		+	+		+	
773	<i>Nodonema lineatum</i>		VU		+						+			
774	<i>Nothospondias staudtii</i>		VU		+	+		+			+			
775	<i>Oncoba lophocarpa</i>		VU		+									
776	<i>Ossiculum aurantiacum</i>		CR		+									
777	<i>Ouratea amplexans</i>		VU					+		+				
778	<i>Ouratea quintasii</i>		VU									+		
779	<i>Oxyanthus montanus</i>		VU		+		+							
780	<i>Oxyanthus okuensis</i>		CR		+									
781	<i>Palisota preussiana</i>		VU		+		+							
782	<i>Pandanus thomensis</i>		VU									+		

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
783	<i>Pararistolochia ceropegioides</i>		VU		+									
784	<i>Pararistolochia goldieana</i>		VU		+		+				+		+	
785	<i>Pararistolochia preussii</i>		CR		+									
786	<i>Pauridiantha divaricata</i>		VU		+									
787	<i>Pauridiantha insularis</i>		VU									+		
788	<i>Pauridiantha venusta</i>		VU		+									
789	<i>Pavetta brachycalyx</i>		EN		+									
790	<i>Pavetta kupensis</i>		CR		+									
791	<i>Pavetta lasioclada</i>		VU		+	+		+	+				+	+
792	<i>Pavetta mollissima</i>		VU					+						
793	<i>Pavetta monticola</i>		VU				+					+		
794	<i>Pavetta muiriana</i>		EN		+									
795	<i>Pavetta rubentifolia</i>		CR		+									
796	<i>Pentas ledermannii</i>		VU		+						+			
797	<i>Peperomia kamerunana</i>		EN		+		+							
798	<i>Pericopsis elata</i>		EN		+	+		+			+			
799	<i>Phyllanthus caesiifolius</i>		CR		+									
800	<i>Phyllanthus nyale</i>		CR		+									
801	<i>Phyllanthus profusus</i>		VU					+	+	+				
802	<i>Pierreodendron kerstingii</i>		VU	+		+		+						+
803	<i>Piptostigma calophyllum</i>		VU		+									
804	<i>Piptostigma fugax</i>		VU			+		+		+				
805	<i>Piptostigma giganteum</i>		VU								+			
806	<i>Placodiscus attenuatus</i>		EN			+		+						
807	<i>Placodiscus bancoensis</i>		VU			+		+						
808	<i>Placodiscus boya</i>		VU			+		+						

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
809	<i>Placodiscus bracteosus</i>		VU			+		+						
810	<i>Placodiscus caudatus</i>		EN		+									
811	<i>Placodiscus oblongifolius</i>		VU					+						
812	<i>Placodiscus opacus</i>		VU		+									
813	<i>Placodiscus pseudostipularis</i>		EN			+		+		+			+	
814	<i>Plagiosiphon longitubus</i>		CR		+									
815	<i>Plectranthus cataractarum</i>		VU		+		+							
816	<i>Polyscias quintasii</i>		EN									+		
817	<i>Polystachya bicalcarata</i>		VU		+		+							
818	<i>Polystachya cooperi</i>		EN		+						+			
819	<i>Polystachya farinosa</i>		EN		+							+		
820	<i>Polystachya geniculata</i>		EN		+									
821	<i>Polystachya kupensis</i>		CR		+									
822	<i>Polystachya superposita</i>		EN				+							
823	<i>Polystachya victoriae</i>		CR		+									
824	<i>Premna grandifolia</i>		VU			+								
825	<i>Prunus africana</i>		VU		+		+					+		
826	<i>Pseudagrostistachys africana</i>		VU		+		+	+			+	+		
827	<i>Pseuderanthemum dispersum</i>		VU		+						+			
828	<i>Pseudosabicea batesii</i>		VU		+									
829	<i>Pseudosabicea medusula</i>		VU		+									
830	<i>Pseudosabicea pedicellata</i>		VU		+						+			
831	<i>Psychotria bimbiensis</i>		CR		+									
832	<i>Psychotria camerunensis</i>		VU		+									
833	<i>Psychotria densinervia</i>		EN		+									
834	<i>Psychotria guerkeana</i>		VU									+		

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroon	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
835	<i>Psychotria hierniana</i>		VU									+		
836	<i>Psychotria lanceifolia</i>		VU		+									
837	<i>Psychotria minimicalyx</i>		CR		+									
838	<i>Psychotria moliwensis</i>		CR		+									
839	<i>Psychotria moseskemei</i>		CR		+						+			
840	<i>Psychotria podocarpa</i>		VU		+						+			
841	<i>Psydrax bridsoniana</i>		EN		+									
842	<i>Pterygota bequaertii</i>		VU		+	+		+			+			
843	<i>Pterygota macrocarpa</i>		VU		+	+		+			+		+	
844	<i>Pyrenacantha cordicula</i>		EN		+	+	+	+						
845	<i>Quassia sanguinea</i>		VU		+						+			
846	<i>Raphia regalis</i>		VU		+						+			
847	<i>Raphionacme caerulea</i>		EN						+				+	
848	<i>Rhabdosperma ledermannii</i>		VU		+						+			
849	<i>Rhaphidophora pusilla</i>		VU		+									
850	<i>Rhodognaphalon brevicuspe</i>		VU		+	+		+			+		+	
851	<i>Rhytachne furtiva</i>		VU					+						
852	<i>Rhytachne glabra</i>		VU						+				+	
853	<i>Rinorea faustean</i>		EN		+									
854	<i>Rinorea thomasii</i>		VU		+									
855	<i>Rinorea thomensis</i>		VU									+		
856	<i>Robynsia glabrata</i>		VU			+		+			+			
857	<i>Rothmannia ebamutensis</i>		EN		+									
858	<i>Rutidea nigerica</i>		VU	+	+						+			
859	<i>Sabicea xanthotricha</i>		EN		+						+			
860	<i>Salacia fimbrisepala</i>		CR		+			+						

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroon	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Principe	Sierra Leone	Togo
861	<i>Salacia mamba</i>		VU		+									
862	<i>Salacia miegei</i>		VU			+								
863	<i>Sapium aubrevillei</i>		VU			+		+						
864	<i>Sarcophrynium villosum</i>		EN		+									
865	<i>Saxicolella laciniata</i>		VU		+									
866	<i>Saxicolella marginalis</i>		CR		+						+			
867	<i>Scaphopetalum parvifolium</i>		VU								+			
868	<i>Schefflera hierniana</i>		VU		+		+							
869	<i>Schefflera mannii</i>		VU		+		+				+	+		
870	<i>Schumanniophyton problematicum</i>		VU			+		+					+	
871	<i>Scleria afroreflexa</i>		EN		+									
872	<i>Sclerochiton preussii</i>		EN		+						+			
873	<i>Secamone racemosa</i>		VU		+		+							
874	<i>Sericanthe toupetou</i>		EN			+		+						
875	<i>Silene biafrae</i>		VU		+									
876	<i>Soyauxia talbotii</i>		EN								+			
877	<i>Spathandra barteri</i>		VU					+						
878	<i>Staudtia pterocarpa</i>		VU									+		
879	<i>Staurogyne bicolor</i>		VU		+									
880	<i>Stelechantha arcuata</i>		CR		+									
881	<i>Strychnos elaeocarpa</i>		VU		+									
882	<i>Strychnos millepunctata</i>		VU			+								
883	<i>Strychnos staudtii</i>		VU		+									
884	<i>Stylochaeton pilosus</i>		EN						+				+	
885	<i>Synsepalum aubrevillei</i>		VU			+		+						
886	<i>Synsepalum glycydora</i>		VU								+			

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
887	<i>Synsepalum tsounkpe</i>		EN			+								
888	<i>Talbotiella eketensis</i>		EN								+			
889	<i>Talbotiella gentii</i>		CR					+						
890	<i>Tapinanthus letouzeyi</i>		VU		+									
891	<i>Tapinanthus preussii</i>		VU		+						+			
892	<i>Tapura ivorensis</i>		VU			+		+						
893	<i>Tarenna hutchinsonii</i>		CR						+	+				
894	<i>Teclea carpopunctifera</i>		VU			+								
895	<i>Terminalia ivorensis</i>		VU		+	+		+	+	+	+		+	
896	<i>Testulea gabonensis</i>		EN		+									
897	<i>Tetraberlinia tubmaniana</i>		VU							+				
898	<i>Thecacoris annobonae</i>		EN		+		+							
899	<i>Tieghemella africana</i>		EN		+								+	
900	<i>Tieghemella heckelii</i>		EN		+	+		+		+	+		+	
901	<i>Tiliacora lehmbachii</i>		EN		+									
902	<i>Tricalysia atherura</i>		VU		+									
903	<i>Tricalysia lejolyana</i>		EN		+									
904	<i>Tricalysia talbotii</i>		VU		+						+			
905	<i>Trichilia ornithothesa</i>		VU			+		+						
906	<i>Trichoscypha cavalliensis</i>		VU			+		+		+				
907	<i>Trichoscypha mannii</i>		VU		+	+		+		+	+			
908	<i>Trichostachys interrupta</i>		VU		+						+			
909	<i>Triclisia lanceolata</i>		EN		+									
910	<i>Triclisia macrophylla</i>		CR		+		+						+	
911	<i>Turraea adjanohounii</i>		VU			+								
912	<i>Turraeanthus africanus</i>		VU	+	+	+	+	+			+		+	

N°.	Nom scientifique	Nom commun	Etat de la menace au niveau mondial	Benin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée Équatoriale ¹	Ghana	Guinée	Libéria	Nigéria	Sao Tomé and Príncipe	Sierra Leone	Togo
913	<i>Tylophora urceolata</i>		VU		+		+							
914	<i>Uvariastrum zenkeri</i>		VU		+						+			
915	<i>Uvariadendron giganteum</i>		VU		+									
916	<i>Uvariadendron occidentale</i>		VU		+	+		+		+	+			
917	<i>Uvariopsis submontana</i>		EN		+									
918	<i>Uvariopsis tripetala</i>		VU					+			+			
919	<i>Uvariopsis vanderystii</i>		EN		+									
920	<i>Vepris heterophylla</i>		EN		+			+						
921	<i>Vepris lecomteana</i>		VU		+						+			
922	<i>Vepris trifoliolata</i>		VU		+									
923	<i>Vernonia bamendae</i>		VU		+						+			
924	<i>Vincentella densiflora</i>		VU									+		
925	<i>Vitex lehmbachii</i>		EN		+									
926	<i>Vitex yaundensis</i>		CR		+									
927	<i>Warneckea memecyloides</i>		VU		+	+		+			+			
928	<i>Whitfieldia preussii</i>		VU		+		+							
929	<i>Winklerella dichotoma</i>		CR		+									
930	<i>Xylopia africana</i>		VU		+						+	+		
931	<i>Xylopia elliotii</i>		VU					+						
932	<i>Xylopia talbotii</i>		VU								+			
933	<i>Zanthoxylum atchoum</i>		VU			+								
934	<i>Zanthoxylum chevalieri</i>		VU					+						
935	<i>Zanthoxylum psammophilum</i>		EN			+								
936	<i>Zehnderia microgyna</i>		CR		+									
	Total		936	65	567	209	106	202	140	149	287	78	141	54

Source: Liste rouge UICN (2013). Note: 1 – Espèces inscrites pour la Guinée Équatoriale ne comprennent que celles enregistrées sur les îles Annobón et Bioko.

Annexe 5 : Résultats des sites pour le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEFP
	BENIN						
BEN1	Lac Nokoué	Terrestre	Aucun	98.403	0	3	
	CAMEROUN						
CMR1	Monts Bakossi	Terrestre	Korupmba-Obachap	75.581	38	1	Oui
CMR2	Reserve Forestiere de Bali-Ngemba	Terrestre	Korupmba-Obachap	899	0	2	Oui
CMR3	Monts Bamboutos	Terrestre	Korupmba-Obachap	7.396	0	1	Oui
CMR4	Sanctuaire de la Faune de Banyang Mbo	Terrestre	Korupmba-Obachap	69.145	100	4	
CMR5	Parc National de Korup	Terrestre	Korupmba-Obachap	129.115	100	3	
CMR6	Mbi Crater Faunal Reserve - Mbingo forest	Terrestre	Korupmba-Obachap	3.233	0	1	Oui
CMR7	Mont Bana	Terrestre	Korupmba-Obachap	159	0	2	
CMR8	Reserve Ecologique Integrale du Mont Koupe	Terrestre	Korupmba-Obachap	428	0	1	
CMR9	Mont Manengouba	Terrestre	Korupmba-Obachap	8.740	0	1	
CMR10	Mont Nganha	Terrestre	Aucun	16.930	0	1	
CMR11	Mont Nlonako	Terrestre	Korupmba-Obachap	64.124	0	1	
CMR12	Mont Cameroun et Mokoko-Onge	Terrestre	Korupmba-Obachap	107.143	54	1	Oui
CMR13	Mont Lefo	Terrestre	Korupmba-Obachap	1.649	0	1	
CMR14	Mont Mbam	Terrestre	Korupmba-Obachap	13.221	0	2	
CMR15	Mont Oku	Terrestre	Korupmba-Obachap	16.353	0	1	Oui
CMR16	Reserve Forestiere du Mont Rata et des Hautes Montagnes de Rumpi	Terrestre	Korupmba-Obachap	45.200	0	1	Oui
CMR17	Reserve de la Faune de Santchou	Terrestre	Korupmba-Obachap	9.506	100	4	
CMR18	Tchabal Mbabo	Terrestre	Korupmba-Obachap	312.347	0	1	Oui
CMR19	Yabassi	Terrestre	Korupmba-Obachap	264.867	0	2	Oui

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
CÔTE D'IVOIRE							
CIV1	Adiopodoume	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	1.939	0	2	
CIV2	Forêt Classée de Bossematié	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	21.976	0	2	
CIV3	Forêt Classée de Cavally et Goin - Débé	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally	197.925	0	2	Oui
CIV4	Forêt Classée de Mabi	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	62.095	0	4	
CIV5	Forêt Classée de Mopri	Terrestre	Bassin versant du Fleuve Bandama	32.459	0	3	
CIV6	Forêt Classée de Yapo et Mambo	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	30.598	0	2	
CIV7	Forêt Classée des Mont Guéoulé et Mont Glo Réserves	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	49.019	0	2	
CIV8	Mount Nimba (part of Mount Nimba transboundary AZE)	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	27.035	17	2	
CIV9	Parc National d' Azagny	Terrestre	Bassin versant du Fleuve Bandama	18.865	93	4	
CIV10	Parc National de Marahoué	Terrestre	Aucun	87.526	100	4	
CIV11	Parc National de Taï et Réserve de Faune du N'Zo	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Taï-Cavally	539.376	100	3	
CIV12	Parc National du Mont Péko	Terrestre	Aucun	29.330	0	4	
CIV13	Parc National du Mont Sangbé	Terrestre	Aucun	75.029	100	4	
CIV14	Réserve Intégrale du Mont Nimba	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	6.480	83	4	
CIV15	Station de recherche écologique de Lamto	Terrestre	Bassin versant du Fleuve Bandama	2.721	80	4	
GUINÉE ÉQUATORIALE							
GNQ1	Annobón	Terrestre	Aucun	2.871	0	1	Oui
GNQ2	Reserva Científica de la Caldera de Lubá	Terrestre	Aucun	51.075	100	3	Oui

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
GNQ3	Parque Nacional del Pico de Basilé	Terrestre	Aucun	32.256	100	1	Oui
GHANA							
GHA1	Amansuri wetland	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	26.751	0	2	
GHA2	Ankasa Resource Reserve - Nini-Sushien National Park	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	47.444	95	4	
GHA3	Atewa Range Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	21.111	0	2	Oui
GHA4	Bia National Park and Resource Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	34.115	87	4	
GHA5	Boin River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	30.530	0	5	
GHA6	Boin Tano Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	12.181	0	2	
GHA7	Bosomtwe Range Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	7.546	0	3	
GHA8	Bura River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	9.996	0	4	
GHA9	Cape Three Points Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	4.545	0	2	Oui
GHA10	Dadieso Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	15.031	0	4	
GHA11	Draw River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	19.391	0	2	

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
GHA12	Ebi River Shelterbelt Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	1.756	0	3	
GHA13	Fure River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	14.046	0	4	
GHA14	Jema-Asemkrom Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	6.756	0	2	
GHA15	Kakum National Park - Assin Attandaso Resource Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	31.783	55	3	
GHA16	Kyabobo (proposed) National Park	Terrestre	Hauts-Plateaux du Togo	21.882	0	2	
GHA17	Mamiri Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	4.815	0	5	
GHA18	Mount Afadjato - Agumatsa Range Forest	Terrestre	Aucun	2.185	0	5	
GHA19	Neung South Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	11.974	0	2	
GHA20	Nsuensa Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	6.330	0	5	
GHA21	Pra-Sushien Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	18.721	0	3	
GHA22	Sapawusu Forest Reserve	Terrestre	Aucun	922	0	2	
GHA23	Shai Hills Game Production Reserve	Terrestre	Aucun	343	0	3	
GHA24	Southern Scarp Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	24.882	0	2	
GHA25	Subri River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	55.930	0	2	

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
GHA26	Tano-Anwia Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	14.105	0	5	
GHA27	Tano-Ehuro Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	20.787	0	5	
GHA28	Tano-Nimiri Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	19.026	0	4	
GHA29	Tano-Offin Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	43.061	0	2	Oui
GHA30	Yoyo River Forest Reserve	Terrestre	Réserve Forestière du sud-est de la Côte d'Ivoire et du sud-ouest du Ghana	21.139	0	4	
GUINÉE							
GIN1	Chutes de la Sala	Terrestre	Aucun	1.440	0	4	
GIN2	Diécké	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	59.232	0	3	
GIN3	Forêt Classée de Balayan Souroumba	Terrestre	Aucun	22.479	0	2	
GIN4	Forêt Classée de Mont Bero	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	27.483	0	3	
GIN5	Kabitaï	Terrestre	Aucun	4.970	0	3	
GIN6	Konkouré	Terrestre	Aucun	45.744	0	1	Oui
GIN7	Kounoukan	Terrestre	Aucun	10.644	0	4	
GIN8	Massif du Ziama	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	91.481	0	2	
GIN9	Monts Nimba	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	14.562	100	3	
GIN10	Pic de Fon	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	32.117	0	3	
GIN11	Sincery Oursa	Terrestre	Aucun	15.859	0	3	

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
	LIBÉRIA						
LBR1	Cestos - Senkwen	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	350.405	0	2	Oui
LBR2	Cestos/Gbi Area	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	316.490	0	4	Oui
LBR3	Cestos-Sapo North Corridor forest blocks	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	81.401	0	4	
LBR4	Gio National Forest	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	48.826	0	4	
LBR5	Grand Kru SouthEast Forest blocks	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	90.191	0	4	
LBR6	Grand Kru SouthWest blocks	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	55.111	0	4	
LBR7	Grebo	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	282.195	0	2	Oui
LBR8	Kpelle Forest	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	216.898	0	3	
LBR9	Krahn Bassa South	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	203.020	0	3	
LBR10	Lake Piso	Terrestre	Aucun	24.859	0	4	
LBR11	Lofa-Mano Complex	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	437.854	0	2	Oui
LBR12	Nimba mountains	Terrestre	Complexe du Mont Nimba	13.254	0	2	Oui
LBR13	Sapo - Grebo Corridor	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	197.421	0	3	
LBR14	Sapo National Park	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	155.084	0	2	Oui
LBR15	West Nimba	Terrestre	Aucun	11.625	0	3	
LBR16	Wologizi mountains	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	167.985	0	2	
LBR17	Wonegizi mountains	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	28.868	0	2	Oui
LBR18	Zwedru	Terrestre	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	64.458	0	1	Oui

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
NIGÉRIA							
NGA1	Afi River Forest Reserve	Terrestre	Korupmba-Obachap	51.975	0	2	
NGA2	Akassa Forests	Terrestre	Delta du Bas Niger	8.333	0	5	
NGA3	Biseni forests	Terrestre	Delta du Bas Niger	21.619	0	3	
NGA4	Cross River National Park: Oban Division	Terrestre	Korupmba-Obachap	268.952	100	3	Oui
NGA5	Gashaka-Gumti National Park	Terrestre	Korupmba-Obachap	586.803	100	4	Oui
NGA6	IITA Forest Reserve, Ibadan	Terrestre	Aucun	327	0	2	
NGA7	Mbe Mountains and Cross River National Park: Okwangwo Division	Terrestre	Korupmba-Obachap	95.288	54	2	Oui
NGA8	Ngel-Nyaka Forest Reserve	Terrestre	Korupmba-Obachap	3.004	0	2	
NGA9	Obudu Plateau	Terrestre	Korupmba-Obachap	70.743	0	2	Oui
NGA10	Okomu National Park	Terrestre	Delta du Bas Niger	111.626	100	4	
NGA11	Omo Forest Reserve	Terrestre	Aucun	131.908	0	2	
NGA12	Upper Orashi forests	Terrestre	Delta du Bas Niger	9.883	0	3	
SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE							
STP1	Parque Natural Obô do Príncipe	Terrestre	Aucun	5.670	0	1	Oui
STP2	Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão	Terrestre	Aucun	44.830	0	1	Oui
STP3	Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza	Terrestre	Aucun	229	0	1	Oui
STP4	Zona Ecológica da Praia das Conchas	Terrestre	Aucun	522	0	1	Oui
SIERRA LEONE							
SLE1	Gola Forest Reserve	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	74.612	100	1	
SLE2	Kambui Hills Forest Reserve	Terrestre	Complexe de Lofa-Gola-Mano	14.012	0	2	
SLE3	Kangari Hills Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	Aucun	11.743	0	3	
SLE4	Loma Mountains Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	Aucun	26.782	100	4	

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
SLE5	Sierra Leone River Estuary	Terrestre	Corridor de la Côte de la Sierra Leone	55.823	0	2	
SLE6	Tingi Hills Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	Aucun	14.293	100	4	
SLE7	Tiwai Island Game Sanctuary/Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	Aucun	1.251	0	2	
SLE8	Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve	Terrestre	Corridor de la Côte de la Sierra Leone	16.414	100	1	Oui
SLE9	Yawri Bay	Terrestre	Corridor de la Côte de la Sierra Leone	54.674	0	2	Oui
TOGO							
TGO1	Parc National de Fazao-Malfakassa	Terrestre	Togo Highlands	215.337	100	4	
TGO2	Réserve Forestière de Missahoe	Terrestre	Aucun	1.225	0	2	
ZONES CLES POUR LA BIODIVERSITE D'EAU DOUCE							
fw1	Lac Barombi Mbo et bassins versants environnants	Eau douce	Korupmba-Obachap	176.536	100	1	Oui
fw2	Lac Bermin et bassins versants environnants	Eau douce	Korupmba-Obachap	152.302	0	1	
fw3	Inférieur du fleuve Bandama	Eau douce	Bassin versant du Fleuve Bandama	315.998	0	2	
fw4	Cours inférieur de la rivière St Paul	Eau douce	Complexe Lofa-Gola-Mano	444.939	0	2	
fw5	Versant est de Basse Volta	Eau douce	Aucun	91.184	0	2	
fw6	Bassin du fleuve Gbangbaia	Eau douce	Corridor de la Coote de la Sierra Leone	266.478	0	2	Oui
fw7	Cours moyen du fleuve St Paul	Eau douce	Complexe de Lofa-Gola-Mano	226.000	0	1	
fw8	Le marais de Rhombe et l'embouchure des fleuves Little and Great Scarcies	Eau douce	Corridor de la Coote de la Sierra Leone	88.460	0	1	Oui
fw9	São Tomé	Eau douce	Aucun	90.467	0	1	
fw10	Sud-Est du Delta du Niger - près de Calabar	Eau douce	Korupmba-Obachap	269.451	0	2	Oui
fw11	Cours supérieur de la rivière St Paul	Eau douce	Complexe de Lofa-Gola-Mano	366.131	0	2	
fw12	Weeni creek - Grand Bassa County	Eau douce	Corridor Cestos-Sapo-Grebo-Tai-Cavally	104.738	0	1	

Code de la carte	Zone clé pour la Biodiversité	Domaine	Corridor de Conservation	Superficie en Hectares	Chevauchement avec les aires protégées ¹ (%)	Note de la Priorité biologique	Priorité du CEPF
fw13	Ouest du Delta du Niger	Eau douce	Delta du Bas Niger	493.149	0	2	Oui

¹ Le chevauchement des zones protégées est calculé comme le pourcentage de la superficie totale des Zones clés pour la biodiversité qui chevauche sur l'espace Aires Protégées de la Catégorie I-IV de.

Annexe 6 : Données socio-économiques supplémentaires

Mesures clés démographique + empreinte écologique pour les forêts guinéennes des pays du hotspot d'Afrique de l'Ouest Pays Hot

Pays	Superficie des terres en Km2 (2008) ¹	Densité démographique (n°. de personnes par Km2, Données démographiques de 2011) ²	Population en 2012 (millions)**	Projection de la population en 2030 (millions)**	Taux de croissance annuel de la population (en%) ** 2000-2005	Taux de croissance annuel de la population (%)** estimation de 2010 à 2015	Empreinte écologique de la consommation ++ (ha mondiale. par habitant, 2010)	Bio-capacité totale ++ (ha mondiale. par habitant, 2010)	Écologique (Déficit) ou Réserve ++ (ha mondiale. par habitant, 2010)
Bénin	112.622	87	9,4	14,6	3,2	2,7	1,2	0,8	(0,4)
Cameroun	475.442	45	20,5	28,8	2,3	2,1	1,0	1,9	0,8
Côte d'Ivoire	322.463	61	20,6	29,8	1,7	2,2	1,0	1,7	0,7
Guinée Équatoriale	28.051	26	0,7	1,1	3,1	2,7	2,4 env. (lire sur le graphique: 2009)	4,2 env. (lire sur le graphique: 2009)	1,8?
Ghana	238.553	109	25,5	36,5	2,4	2,3	1,8	1,2	(0,6)
Guinée	245.857	45	10,5	15,9	1,6	2,5	1,7	2,8	1,1
Libéria	111.369	42	4,2	6,5	2,2	2,6	1,3	2,5	1,2
Nigéria	923.768	180	166,6	257,8	2,5	2,5	1,4	1,1	(0,3)
São Tomé et Príncipe	964	191	0,2	0,2	1,6	2,0	1,7 env. (lire sur le graphique; 2009)	0,75 env. (lire sur le graphique; 2009)	(0,95)?
Sierra Leone	71.740	82	6,1	8,5	4,4	2,1	1,1	1,2	0,1
Togo	56.785	119	6,3	8,7	2,4	2,0	1,0	0,6	(0,4)

++ Réseau Global Footprint : National empreinte écologique compte (NFA) Tableaux 2010 Résultats :
[\(http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/footprint_for_nations/\)](http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/footprint_for_nations/) **Moyenne empreinte mondiale : 2,7; Moyenne africaine : 1,4 ha mondiale. par habitant.**

¹ UNEP (2008): "Africa: Atlas of our Changing Environment"

² World Bank (2013) The World Bank – World Development Indicators: Table 1.1 Size of the Economy <http://wdi.worldbank.org/table/1.1>

**UNDP (2013) Human Development Report 2013 – The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World. Table 14: Population trends

Empreinte écologique: Une mesure de quantité de superficie de terre biologiquement productive et d'eau dont une population individuelle ou une activité a besoin pour produire toutes les ressources qu'elle consomme et pour absorber les déchets qu'elle génère, en utilisant les pratiques courantes de la technologie et de gestion des ressources. L'empreinte écologique est généralement mesurée en hectares globaux, ce qui rend les données et les résultats globalement comparables. Pour une ville ou une nation, il est tout simplement la somme de l'empreinte écologique de tous les habitants de cette ville ou de cette nation. Parce que le commerce est mondial, l'empreinte d'un individu ou d'un pays comprend les terres ou les mers de partout dans le monde. L'empreinte écologique est souvent mentionnée dans la forme courte : Empreinte. L'empreinte varie chaque avec l'efficacité de la consommation et de la production.

Capacité biologique ou bio-capacité: La capacité des écosystèmes à produire des matériaux biologiques utiles et à absorber les déchets générés par les humains, en utilisant les systèmes de gestion actuels et les technologies d'extraction. "Les matériaux biologiques utiles" sont définis comme ceux exigés par l'économie humaine. Ainsi, ce qui est considéré comme «utile» peut changer d'année en année. La bio-capacité d'une zone est calculée en multipliant la surface physique réelle par le facteur de rendement et le facteur d'équivalence appropriée. Bio-capacité est généralement exprimée en hectares globaux. La bio-capacité varie chaque année avec la gestion des écosystèmes, les pratiques agricoles (tels que l'utilisation d'engrais et de l'irrigation), la dégradation des écosystèmes, la météo et la taille de la population.

L'importance du secteur agricole dans les pays du hotspot, 2000-2013

Pays	Popn rural. en% du popn totale. ³ (%) (2012)	% Des terres consacrées à l'agriculture (terres arables + cultures permanentes) ⁴	Population active totale% dans l'agriculture ⁵ (2013)	Femmes en% de la population active totale dans l'agriculture. ⁶ (2013)	Le PIB total (2000) ⁷ (milliards de dollars US)	Le PIB total (2012) ⁵ (Milliards de dollars US)	Part du PIB de l'Agriculture (2000) ⁵ (%)	Part du PIB de l'Agriculture (2012) ⁵ (%)
Bénin	54,4	25,5	41,5	40,1	2,4	7,6	35	32
Cameroun	47,3	16,1	43,9	46,8	9,3	25,3	22	nd
Côte d'Ivoire	48,0	23,0	34,8	35,7	10,4	24,7	24	nd
Guinée	60,4	7,1	62,8	42,8	1,2	17,7	10	nd

³ UNDP (2013) Human Development Report 2013 – The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World. Table 14: Population trends.

⁴ FAOSTAT accessed February 2014 – 2011 data

⁵ FAOSTAT Country Profiles accessed February 2014 – data 2013- <http://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?lang=en>

⁶ FAOSTAT Country Profiles accessed February 2014 – data 2013- <http://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?lang=en>

⁷ <http://wdi.worldbank.org/table/4.2> The World Bank 2013 World View 4.2 World Development Indicators: structure of output

Équatoriale									
Ghana	47,4	33,4	53,6	45,3	5,0	40,7	39	23	
Guinée	64,1	14,4	78,5	50,2	3,0	5,6	22	21	
Libéria	51,5	6,5	60,3	43,7	0,5	1,7	76	39	
Nigéria	49,7	43,0	22,7	40,6	46,4	262,6	26	33	
São Tomé et Príncipe	36,6	49,7	55,9	50,0	0,1	0,3	12	nd	
Sierra Leone	60,4	17,2	58,2	61,6	0,6	3,8	58	57	
Togo	61,5	50,0	51,6	42,2	1,3	3,8	35	31	

Notes: nd = pas de données.

Les Fonctions Principales Désignées de la forêt et de la proportion de forêt dans les aires protégées des pays du hotspot en 2010⁸

Pays	La superficie forestière totale (1000 ha) (2010)	Fonctions Principales Désignées (%) (2010)							Forêt dans les aires protégées (% de la superficie forestière totale) (2010)
		Production	Protection de l'eau et du sol	Conservation de la biodiversité	Services sociaux	Utilisation multiple	Autre	Aucun ou inconnu	
Bénin	4.561	31	0	28	n.s.	40	0	0	28
Cameroun	19.916	73	3	17	1	6	n.s.	0	46
Côte d'Ivoire	10.403	89	3	8	n.s.	0	0	0	8
Guinée Équatoriale	1.626	5	0	36	3	53	3	0	36
Ghana	4.940	23	7	1	1	0	0	68	1
Guinée	6.544	2	9	46	0	7	0	36	4
Libéria	4.329	25	0	4	0	0	0	71	4
Nigéria	9.041	29	0	28	0	0	0	43	28
São Tomé et Príncipe	27	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2.726	9	0	7	0	0	0	84	7
Togo	287	68	16	16	0	0	0	0	-

Notes: ns = 'non significatif' (i.e., valeur très faible).

⁸ FAO (2012) Global Forest Resources Assessment (FRA): Main Report and Global Tables 2010. FAO Forestry Paper 163. FAO Rome. <http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/>

La couverture forestière et tendances 1990-2010 ⁹

Pays	Couvert forestier total (1.000 ha) (2010)	Couvert forestier en% de la superficie totale (%) (2010)	Taux de changement annuel - zone forestière						Forêt plantée (1.000 ha) (2010)	Forêt dans les aires protégées (2010)	
			1990-2000		2000-2005		2005-2010			(1.000 ha)	(% Superficie forestière totale)
			1.000 ha/ an	%	1.000 ha/ an	%	1.000 ha/ an	%		(1.000 ha)	(% Superficie forestière totale)
Bénin	4.561	41	-70	-1,29	-50	-1,01	-50	-1,06	19	1.263	28
Cameroun	19.916	42	-220	-0,94	-220	-1,02	-220	-1,07	-	9.105	46
Côte d'Ivoire	10.403	33	11	0,10	15	0,15	n.s.	n,s,	337	808	8
Guinée Équatoriale	1.626	58	-12	-0,65	-12	-0,67	-12	-0,71	n.s.	586	36
Ghana	4.940	22	-135	-1,99	-115	-1,97	-115	2,19	260	43	1
Guinée	6.544	27	-36	-0,51	-36	-0,53	-36	-0,54	93	242	4
Libéria	4.329	45	-30	-0,63	-30	-0,66	-30	-0,68	8	194	4
Nigéria	9.041	10	-410	-2,68	-410	-3,33	-410	-4,00	382	2.509	28
São Tomé et Príncipe	27	28	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Sierra Leone	2.726	38	-20	-0,65	-20	-0,68	-20	-0,70	15	187	7
Togo	287	5	-20	-3,37	-20	-4,50	-20	-5,75	42	-	-

Notes: ns = 'non significatif' (i.e., valeur très faible).

⁹ FAO (2012) Global Forest Resources Assessment (FRA): Main Report and Global Tables 2010. FAO Forestry Paper 163. FAO Rome. <http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/>

Les principaux produits cultivés dans les pays du hotspot: superficie récoltée (ha) par pays en 2012¹⁰

Benin		Cameroun		Côte d'Ivoire		Guinée Équatoriale		Ghana	
Maïs	938.846	Cacao,	670.000	Cacao,	2.500.000	Manioc	23.000	Cacao, haricots	1.600.300
Les noix de		haricots	300.000	haricots		Patates		Manioc	868.550
cajou, avec la	468.000	Haricots,	290.000	Noix de	900.000	douces	18.000	Arachides, avec	
coquille	247.754	Manioc sec	285.000	cajou avec	360.000	Café		la coquille	345.186
Manioc		Niébé,	210.000	la coquille	160.000	Plantains	12.500	Noix de cajou,	
Arachides,	140.014	Café sec	85.000	Manioc	39.000	verts	7.100	avec la coquille	1.000
avec la	130.000	Bananes		Café	38.000	Bananes	6.000	Noix de coco	60.000
coquille		vertes		Haricots				Noix de karité	30.500
Noix de coco				verts,					
				Noix de coco					
				sec					

Guinée		Libéria		Nigéria		São Tomé et Príncipe		Sierra Leone		Togo	
Maïs	490.000	Rizière	250.000	Manioc	3.850.000	Cacao,		Manioc	490.000	Maïs	576.000
Millet	315.000	Caoutchou		Niébé,		Haricots	20.000	Arachides,		Haricots,	360.000
Fonio	300.000	c,	76.000	Arachid	3.200.000	Noix de	13.500	avec la	125.000	Manioc	155.000
Arachides,		Cacao		es sec		coco	5.300	coquille	50.000	sec	
avec la	218.000	naturel,	70.500	avec	2.420.000	Bananes		Cacao,	47.000	Arachides,	66.000
coquille		Haricots	63.000	coquille		Taro	3.700	Haricots	33.500	avec la	
Maïs,	132.000	Manioc	21.500	Cacao,	1.196.000	(macabo	1.670	Maïs	27.000	coquille	27.000
Manioc vert	128.000	Plantains	17.000	Haricot)		Millet		Café	
		Huile de		s	800.000	Huile de		Huile de		vert	
		palme		Fruit,	165.000	palme		palme			
				Agrume							
				Fonio							

¹⁰ (toutes les données à partir de 2012; FAOSTAT – *accédées le 18 fév. 2014*)

Annexe 7: Informations détaillées sur les structures de gouvernance dans chaque pays du hotspot

Bénin

Le Bénin anciennement appelé Dahomey, officiellement la République du Bénin est une république démocratique représentative présidentielle, avec le président comme le chef de l'état, du gouvernement et un système multipartite. Le principal organe législatif au Bénin est l'Assemblée Nationale, pour laquelle les députés sont élus tous les quatre ans. Les élections présidentielles à majorité absolue ont lieu tous les cinq ans, et les présidents individuels peuvent servir pour un maximum de deux mandats. Le gouvernement exerce le pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir législatif est conféré au gouvernement et à la législature. Le système politique actuel a remplacé la république populaire du Bénin (1975–1990) et dérive de la Constitution du Bénin de 1990. Bien que cette constitution ait été bénéfique à l'économie du pays, plusieurs problèmes sont toujours présents, notamment la séparation non réussie du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire. L'Economist Intelligence Unit se réfère au système politique du pays comme un régime hybride, avec un indice de démocratie déterminé de 5,65 – allant de 1.00 (régime autoritaire) à 9.99 (véritable démocratie). A des fins d'administration, le Bénin est divisé en douze départements, qui sont à leur tour subdivisés en 77 communes.

Cameroun

la République du Cameroun est une république présidentielle unitaire, avec le président comme chef de l'état, du gouvernement et un système multipartite. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, et le pouvoir législatif par le gouvernement et l'Assemblée Nationale du Cameroun. Ce pouvoir est en fait incontestablement entre les mains du président autoritaire Paul Biya et son parti le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais depuis 1982. La constitution de la république de 1972 (reformée en 1996) permet un gouvernement central puissant: le président a les pleins pouvoirs, de sorte qu'il n'a pas à prendre conseil auprès de l'Assemblée Nationale pour entre autres nommer ou révoquer les membres du conseil des ministres, les généraux, les gouverneurs de provinces, les préfets, les sous-préfets, et approuver ou opposer son veto aux règlements. Un amendement constitutionnel éliminant les limites aux mandats présidentiels a été adopté en 2008. Bien que le Cameroun ait connu un haut niveau de stabilité sociale et politique, la pauvreté reste une préoccupation pour beaucoup de gens et la situation des droits de l'homme demeure imparfaite. L'Economist Intelligence Unit classe le gouvernement parmi les régimes autoritaires, avec un indice de démocratie de 3,41.

Le Cameroun est divisé en dix régions semi-autonomes, chacune administrée par un Conseil Régional élu. Le président nomme également un gouverneur doté de larges pouvoirs pour exécuter sa volonté dans chaque région et contrôler les petites unités administratives. Les régions sont divisées en 58 départements dirigés par des préfets nommés par le président ; ceux-ci comprennent à leur tour des arrondissements, dirigés par les sous-préfets. Les plus petites unités administratives sont les districts, dirigés par des chefs de district. Certaines régions se sont de plus en plus éloignées du gouvernement, et les politiciens ont demandé une plus grande décentralisation du pouvoir et même la sécession.

Côte d'Ivoire

La République de Côte d'Ivoire (auparavant également la Côte d'Ivoire) est une république démocratique représentative présidentielle. Le gouvernement exerce le pouvoir politique tandis que le pouvoir législatif est détenu par le gouvernement et le parlement. Les guerres civiles, dont la seconde a pris fin en 2011, ont entravé le processus électoral dans le pays, de même qu'ils ont causé d'importants problèmes liés aux droits de l'homme. La constitution de 1959 prévoit une présidente forte dans un cadre de séparation des pouvoirs. Le président, qui est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans (les dernières élections tenues en 2000), choisit les

membres du gouvernement ainsi que le premier ministre, examine et ratifie les traités, et soumet des projets de lois à l'Assemblée Nationale. Cette assemblée comprend 225 membres – élus pour cinq ans dans les circonscriptions de sièges individuels – et adopte la législation généralement introduite par le président. Un seul parti est dominant en Côte d'Ivoire, le Front Populaire Ivoirien. Certaines modifications proposées comprennent l'extension du mandat à sept ans et la formation d'un sénat. La Côte d'Ivoire a un indice de démocratie de 3,53, évalué par l'Economist Intelligence Unit comme un régime autoritaire.

Le pouvoir législatif est exercé sur les 58 départements de la Côte d'Ivoire, chacun ayant un préfet nommé par le gouvernement central. Ceux-ci sont divisés en 196 communes; elles sont dirigées chacune par un maire élu, avec la ville d'Abidjan, capitale économique, qui a dix maires.

Guinée Équatoriale

La politique de la République de Guinée Équatoriale se déroule dans un cadre de république présidentielle, dans lequel le président est à la fois chef de l'état et du gouvernement. Le pouvoir exécutif appartient au gouvernement, tandis que le pouvoir législatif est détenu par le gouvernement et la Chambre des représentants du peuple. Depuis l'indépendance du pays de l'Espagne en 1968, la Guinée Équatoriale a eu deux présidents. Le dernier est encore au pouvoir - Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a accédé à la présidence en 1979 après un coup d'état et l'exécution de l'ancien président Francisco Macías Nguema, son oncle; il est élu pour un mandat de sept ans au suffrage universel. Obiang reçoit d'importants pouvoirs de la constitution de 1982, y compris : la convocation d'élections, la dissolution de la Chambre des représentants, le choix des membres du gouvernement, la nomination et le contrôle du premier ministre, la négociation et la ratification des traités, et le décret des lois. Une centaine de membres forment la Chambre des représentants du peuple, qui sont élus pour cinq ans dans des circonscriptions plurinominales. Un seul parti politique, le Parti Démocratique de Guinée Équatoriale, détient le pouvoir effectif. Le pays détient l'un des plus faibles indices de démocratie à l'échelle mondiale, 1,66, étant caractérisé comme un régime autoritaire.

Le gouvernement administre le pays à travers sept provinces, pour lesquelles le président nomme les gouverneurs. Pour des fins d'administration, chaque province est divisée en districts et en municipalités.

Ghana

Comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le système politique de la république du Ghana est décrit comme une république démocratique représentative présidentielle, avec le président du Ghana comme chef de l'état et du gouvernement et un système multipartite. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement au Golden Jubilee House. Le pouvoir législatif est conféré au gouvernement et au parlement. Le pouvoir judiciaire agit indépendamment de l'exécutif et du législatif. La quatrième république du Ghana a été créée avec une constitution qui fournit un cadre pour un gouvernement démocratique républicain, visant à un partage du pouvoir, à la prévention des coups d'état, du gouvernement dictatorial et des systèmes à parti unique. Elle déclare le Ghana république unitaire et entend que le pouvoir soit partagé entre le président, un parlement unicaméral, un conseil d'état et un système judiciaire indépendant. Le parlement de 275 membres contrôle les fonctions législatives et s'accordent avec le président sur l'élaboration des lois. Les membres sont élus par vote à la majorité simple pour quatre ans dans des circonscriptions uninominales, dans 275 circonscriptions électorales. Le Ghana a deux partis politiques dominants. Le pays détient l'un des indices les plus élevés de démocratie dans la région, 6,33, appelé démocratie imparfaite par l'Economist Intelligence Unit.

Le pays est divisé en dix régions administratives, divisé en six assemblées métropolitaines : 55 assemblées municipales et 216 districts, chacun ayant une assemblée de district. Différents types de conseils existent aux niveaux inférieurs, y compris 58 conseils municipaux ou régionaux, 108

conseils de zone et 626 conseils régionaux. Au niveau le plus bas, 16 000 comités d'unité sont présents.

Guinée

la république de Guinée est une république démocratique représentative présidentielle, où le président est le chef de l'Etat et du gouvernement. Le président exerce le pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir législatif est exercé par le gouvernement et l'Assemblée Nationale, mais celle-ci ne s'est pas réunie depuis 2008 après sa dissolution suite au coup d'état de 2008. Le président, qui gouverne le pays avec le conseil de 25 ministres qu'il nomme est généralement élu pour sept ans au suffrage universel. Les élections en Guinée ont été reportées à plusieurs reprises, et en 2012, le président de la Guinée les a reportées indéfiniment, en soulignant la nécessité pour elles d'être transparentes et démocratiques. Le système politique du pays est classé comme un régime autoritaire, avec un indice de démocratie de 3,1.

La Guinée est divisée en sept régions (huit avec la capitale, Conakry, qui est une zone spéciale), 33 préfectures, plus de 100 sous-préfectures et de nombreux districts. Le président nomme les responsables pour chacun des niveaux d'une administration hautement centralisée, à l'exception des chefs de districts, qui sont élus.

Libéria

la république du Libéria est une république démocratique représentative présidentielle, avec le président comme chef de l'Etat et du gouvernement. Le système politique du Libéria suit un processus de transition de la guerre civile et la dictature à la démocratie. Il a été calqué sur celui des Etats-Unis avec trois branches du gouvernement, mais à la différence des Etats-Unis et un peu comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le Libéria est un état unitaire avec un système multipartite, plutôt qu'une fédération avec un système bipartite. Le président du Libéria exerce généralement la plus forte mainmise sur la politique du pays; le gouvernement exerce le pouvoir exécutif et législatif, tandis que le sénat et la Chambre des représentants exercent le pouvoir législatif. Le président est élu pour six ans (mandat renouvelable) au suffrage universel, et nomme un gouvernement, qui est confirmé par le sénat. Ce dernier dispose de 30 sièges, avec des membres dont le mandat est de neuf ans et des élections qui ont lieu par vote populaire. La Chambre des représentants a 64 sièges (vote populaire et mandat de six ans). Le Libéria est classé par l'Economist Intelligence Unit comme un régime hybride, avec un indice de démocratie de 4,95.

Le chef de village comprend l'unité de base du gouvernement local du Libéria. Sont également présents, les chefs de clan, les chefs suprêmes et les commissaires de district. Les 15 comtés du Libéria sont régis par des surintendants nommés par le président.

Nigéria

le Nigéria est une république fédérale dont le système politique est calqué comme celui du Libéria, sur celui des Etats-Unis, où le président, qui est élu au suffrage universel, exerce le pouvoir exécutif. La structure de gouvernance du Libéria a également été influencée par le système parlementaire de Westminster. Néanmoins, la présidence comprend le chef du gouvernement, de l'état et un système multipartite. Le cadre gouvernemental du Nigéria est une république présidentielle fédérale, où le pouvoir législatif est exercé par le gouvernement et deux chambres législatives, à savoir, la Chambre des représentants (360 membres ; mandat de quatre ans) et le Sénat (109 membres ; mandat de quatre ans). Ensemble elles forment l'Assemblée Nationale, chargée de l'élaboration des lois dans le pays. La Cour suprême du Nigéria détient le plus grand pouvoir judiciaire au Nigéria. Le pays pratique la théorie de la séparation des pouvoirs. Le système juridique du Nigéria est basé sur la primauté du droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire, et la common law britannique. IL est comparable au système juridique anglais et

gallois. Le cadre juridique de ce système est fourni par la constitution du Nigéria. Le Nigéria a un indice de démocratie très faible, 3,75, et est considéré comme un régime autoritaire.

Administrativement, le pays est divisé en 36 états et un territoire, avec chaque état divisé en zone de gouvernement local, dont 774 existent.

São Tomé et Príncipe

Contrairement aux autres pays du hotspot, la République démocratique de São Tomé et Príncipe est une république démocratique représentative semi-présidentielle unitaire, dans laquelle le président est chef de l'Etat, tandis que le Premier est chef du gouvernement, et d'un système multipartite. Le gouvernement exerce le pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir législatif est détenu par le gouvernement et l'Assemblée Nationale. Le président de la république est élu au suffrage universel majoritaire et à un tour pour un mandat de cinq ans (deux consécutifs au maximum). Le président nomme le Premier ministre, décision qui doit être ratifiée par le parti majoritaire, et qui à son tour nomme 14 membres du gouvernement. L'Assemblée Nationale compte 55 membres, élus pour quatre ans, et est l'organe suprême de l'Etat et du corps législatif.

A des fins d'administration, le pays est divisé en sept districts municipaux ; les conseils d'administration de ces districts, qui sont réélus tous les cinq ans, détiennent un degré limité de pouvoir autonome. Príncipe, qui comprend son propre district, est autonome depuis 1995.

Sierra Leone

L'autorité de tutelle de la république de Sierra Leone est établie par la Constitution de Sierra Leone, qui décrit le pays comme une république démocratique représentative présidentielle, où le président est chef de l'Etat et du gouvernement, et d'un système multipartite. Le gouvernement est divisé en pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, le dernier étant indépendant des deux premiers, selon lesquels le président exerce le pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir législatif est conféré au Parlement. Le président est élu au suffrage universel pour cinq ans et nomme les ministres d'Etat, qui sont approuvés par la Chambre des représentants de 124 membres (112 élus pour un mandat de quatre ans, et 12 chefs supérieurs). Les droits civils sont respectés par le gouvernement de Sierra Leone. La Sierra Leone est considérée comme un régime hybride, détenant un indice de démocratie de 4,56.

Le pays est divisé en provinces, districts, et chefferies. Il y a trois provinces rurales, en plus de la province administrative de la capitale. Il existe quatorze districts : douze ruraux et deux pour la capitale, Freetown. La Sierra Leone est divisée en 149 chefferies, qui identifient la gouvernance locale aux unités tribales et héréditaires.

Togo

la République togolaise est une république présidentielle, dont le président est à la fois chef de l'Etat et chef du gouvernement. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, tandis que le pouvoir législatif est conféré au gouvernement et au parlement. Depuis l'indépendance de la France obtenu en 1960, le système politique de ce pays est dominé par le parti autoritaire Rassemblement du peuple togolais, faisant du Togo un Etat dominé par un seul parti. Alors que les partis d'opposition ne sont pas interdits, on pense qu'il est très peu probable qu'ils accèdent au pouvoir. Le président du Togo est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans, et nomme le Premier ministre, ainsi que le Conseil des ministres (sur conseil du Premier ministre). L'Assemblée Nationale comprend 81 circonscriptions uninominales, dont les membres sont élus pour cinq ans. Le système judiciaire du pays est calqué sur celui de la France, qui comprend la Cour d'appel et le Cour suprême; l'Union Africaine considère l'arrivée au pouvoir de l'actuel président comme un coup d'état militaire, tandis que le système politique du pays a été décrit comme un régime autoritaire par l'Economist Intelligence Unit, qui lui donne un indice de démocratie de 3,45 sur 10.

Administrativement, le Togo est divisé en cinq régions et 30 préfectures, ayant chacune un préfet nommé.

Annexe 8: Informations détaillées sur le processus du PASNB dans chaque pays du hotspot

Le PASNB pour le Bénin a été élaboré grâce à un long processus consultatif et itératif qui a été publié en 2002. Il fournit une feuille de route stratégique pour le développement durable de 2002 aux cinq années suivantes, tandis que le cinquième rapport national de 2014 évalue les progrès accomplis de 2011 à 2020 (République du Bénin 2002 ; 2014). Le PASNB énumère les principaux objectifs suivants:

- Renforcement des capacités des structures et des parties prenantes dans la gestion de la diversité biologique;
- Promotion de la recherche;
- Promotion des valeurs et des savoir-faire endogènes pertinents;
- Evaluation des ressources génétiques;
- Développement de la coopération à l'échelle nationale, régionale et internationale dans les domaines de la science, de la technologie et la biotechnologie.

Le Cameroun a publié son premier PASNB en 1999, qui a ensuite été révisé en 2012 (PASNB II). Il est le fruit de la précieuse contribution des principaux acteurs impliqués dans la protection de la biodiversité de la nation et des experts nationaux et internationaux en matière de protection de la biodiversité et agit dans le cadre de la vision nationale de développement du Cameroun à l'horizon 2035 et sa stratégie pour la croissance et l'emploi (République du Cameroun 1999 ; 2012). Le PASNB énumère les principaux objectifs stratégiques suivants:

- Renforcer la sensibilisation à la valeur de la biodiversité pour assurer un changement dans le comportement humain et les attitudes qui favorisent aujourd'hui la perte de biodiversité ;
- Renforcer les efforts pour atténuer ou restaurer les écosystèmes dégradés et les espèces menacées pour réparer les conséquences de la perte de biodiversité;
- Mettre l'accent sur le bien-être humain pour davantage de mesures proactives pour produire de la richesse de la biodiversité et les services offerts par les écosystèmes;
- Reconnaître l'intégration comme l'approche la plus appropriée pour assurer l'appropriation effective de PASNB II par les secteurs clés et les autorités décentralisées.

Le PASNB en Côte d'Ivoire, publié en 2002, était le résultat de l'évaluation, de l'analyse et de la concertation effectuées au cours des ateliers régionaux et nationaux pour la formulation et la validation qui se sont tenus en 2000, 2001 et 2002, visant à améliorer la gestion d'ici 2025 (République de Côte d'Ivoire 2002). Il énumère les huit thèmes fondamentaux suivants:

- Conservation de la diversité biologique;
- Utilisation et valorisation de la biodiversité;
- Education et information;
- Sensibilisation et participation de la population;
- Formation et recherche pour l'intégration des valeurs spirituelles et des connaissances traditionnelles dans la conservation de la diversité biologique;
- Amélioration du cadre législatif et institutionnel ;
- Partage juste et équitable des avantages liés à l'exploitation des ressources biologiques;
- Gestion de la biotechnologie et de la biosécurité.

La Guinée Équatoriale a publié son PASNB en 2005 (République de Guinée Équatoriale 2005). Il énumère, entre autres aspects, les objectifs suivants:

- Contenu concret et développement juridique et pratique approprié pour garantir constitutionnellement le droit de vivre dans un environnement durable à toutes les personnes;
- Mise en place d'un cadre institutionnel pour promouvoir au niveau national la solution des problèmes environnementaux générés à partir d'une approche globale ;
- Création d'outils pour la gestion efficace de l'environnement qui permet une protection adéquate des ressources naturelles ;
- Un organe juridique général qui peut servir de référence pour toute autre législation environnementale sectorielle.

Le PASNB de la République du Ghana, publié en 2002, propose entre autres les actions suivantes (République du Ghana 2002):

- Renforcement des capacités pour assurer une évaluation en profondeur des ressources biologiques;
- Promotion de la participation communautaire à la gestion durable de la biodiversité ;
- Renforcement des la gestion des forêts et des aires protégées ainsi que d'autres ressources biologiques hors réserve.

La Guinée a publié un PASNB en 2002, pour lequel 13 experts nationaux et régionaux ont été consultés (République de Guinée 2002). Il propose les objectifs principaux suivants:

- Conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques et de leur biodiversité;
- Accès aux ressources et partage équitable des revenus provenant de leur exploitation;
- Evaluation des écosystèmes et de leur biodiversité;
- Renforcement du cadre institutionnel et juridique.

Le PASNB du Libéria a été publié en 2004 et met l'accent sur l'objectif de 2010 concernant l'inversion de la perte de la biodiversité comme l'a demandé le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Il comprend le travail de tous les acteurs nationaux et internationaux (République du Libéria 2004). Le pays a depuis adopté une stratégie de croissance économique et de développement à moyen terme, « l'Agenda pour la transformation », afin de guider les activités de développement au cours des années 2012 à 2017, publiant son Cinquième Rapport national (République du Libéria). Le PASNB énumère les cinq buts suivants, à savoir:

- Maintenir les écosystèmes et les processus écologiques essentiels pour le fonctionnement de la biosphère;
- Assurer une gestion saine des ressources naturelles et de l'environnement;
- Protéger adéquatement les humains, la flore, la faune, et leurs communautés et habitats biologiques contre les impacts nocifs, et protéger la diversité biologique ;
- Intégrer les considérations environnementales dans la planification sectorielle et socio-économique à tous les niveaux à travers le pays ;
- Trouver des solutions communes à des problèmes environnementaux aux niveaux régional et international.

Le PASNB du Nigéria a été publié en 2006, avec la participation de divers organismes, des gouvernements fédéraux et de l'Etat, des universités, des organisations non gouvernementales et

des communautés locales à travers des ateliers consultatifs nationaux et régionaux (République du Nigéria 2006). Il indique quatre objectifs principaux:

- Expansion et amélioration de la base d'information sur la biodiversité du Nigéria;
 - Développement et institutionnalisation des systèmes de suivi des éléments clés de la biodiversité;
 - Institutionnalisation d'un système environnemental de comptabilité des ressources pour surveiller les éléments clés de la biodiversité ;
 - Mise en place de l'évaluation et de l'appréciation locale des ressources forestières.
-
- La république démocratique de São Tomé et Príncipe a publié son PASNB en 2005, à la suite d'un processus participatif et interactif (République démocratique de São Tomé et Príncipe 2005). Le PASNB énumère entre autres les objectifs suivants:
 - Renforcement de la conservation *in situ* et *ex situ*,
 - Evaluation de la biodiversité ;
 - Création des mécanismes pour l'accès, et le partage juste et équitable des ressources biologiques aux niveaux national et international;
 - Conservation des écosystèmes marins et côtiers, des écosystèmes de forêt et des écosystèmes agricoles;
 - Renforcement du cadre institutionnel et juridique, fonctionnant comme un thème transversal.
-
- Le PASNB de Sierra Leone a été publié en 2006 avec une vision à la reconstruction et au développement du pays d'ici la fin de l'année 2025 (République de Sierra Leone 2006). Il est destiné à:
 - Fournir un cadre pour la définition des politiques et des actions prioritaires pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en Sierra Leone ;
 - Catalyser et donner des orientations pour la politique juridique et les réformes institutionnelles nécessaires pour assurer la conservation efficace et l'utilisation durable de la diversité biologique ;
 - Valoriser la planification et la coordination des efforts nationaux visant à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ;
 - Orienter l'investissement et les programmes de renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ;
 - Faciliter le partage de l'information et l'action coordonnée entre les différentes parties prenantes au niveau national et favoriser la coopération scientifique et technique avec les autres pays et les organisations internationales.
-
- Le Togo a publié son PASNB en 2007 à travers un processus initié par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières et soutenu par des consultants nationaux et des comités scientifiques et de pilotage. Il propose les objectifs principaux suivants:
 - Renforcement des capacités juridiques pour la conservation et utilisation durable de la biodiversité ;
 - Renforcement des capacités des institutions et des parties prenantes techniques;
 - Renforcement des capacités nationales pour la caractérisation et la surveillance de la biodiversité biologique;
 - Consolidation des aires protégées prioritaires de conservation dans le système national des aires protégées;
 - Accroître la représentation des écosystèmes afro-montagnards du Togo dans le système national d'aires protégées;
 - Accroître la représentation des écosystèmes de zones humides au Togo;
 - Développement des initiatives de conservation dans les zones rurales et urbaines à travers un

- réseau de micro-réserves ;
- Gestion durable de la forêt naturelle et des savanes allouées aux objectifs de production et/ou protection.

Annexe 9 : Aperçu des approches de conservation liées aux menaces dans le Hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
<p>Chasse de viande de brousse/commerce d'espèces sauvages</p> <p>Surexploitation des pêcheries</p>	<p>Communautés et groupes d'utilisateurs spécifiques – récolte pour utilisation personnelle/ communautés de consommation – commerçants/ petite entreprise</p> <p>industrie/ secteur privé/ sociétés nationales et multinationales (exploitation forestière, pêches au large, pétrole) et les effets induits (par exemple augmentation de la demande de viande de brousse autour des campements forestiers)</p> <p>Marchés urbains/ internationaux et commerçants</p> <p>Pêcheries artisanales</p> <p>Pêcheries industrielles y compris les flottes de chalutiers nationaux et internationaux par exemple de l'Union européenne, de la Corée et du Japon</p>	Partenariats régionaux (pour régir les ressources marines/fauniques)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet du Grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME) - Projet du Grand écosystème marin du courant de Guinée (GEM-CG)
		Création/extension des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de l'Ecorégion Marine Ouest Africaine de WWF
		Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) (des zones et de la faune)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion conjointe des zones de protection marines (ZPM) en Sierra Leone et au Libéria - Projet de chasse et de commerce de la viande de brousse aux Monts Nimba (Guinée) - Sanctuaires de vie sauvage de la communauté (par exemple Ghana) - Gestion conjointe de la Réserve de biosphère de la Pendjari (Bénin)
		Moyens de subsistance alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'écodéveloppement (Guinée) - Projet de conservation et d'utilisation durable de la forêt de Ngoyla-Mintom (Cameroun)
		Recherche et de politique/stratégie de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Contrer la menace du commerce de la viande de brousse envers la faune de la Haute Guinée (Ghana) - Viande de brousse et sondage d'opinion publique dans les communautés rurales (Libéria)
		Mesures axées sur la demande et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation sur la crise de la viande de brousse (Ghana) - Campagnes en Chine, au Vietnam, etc (Traffic, WildAID)
<p>Exploitation forestière non durable/commerce du bois</p> <p>Collecte de bois de chauffage</p> <p>Production de charbon</p>	<p>Communautés et groupes d'utilisateurs spécifiques – récolte pour utilisation / consommation personnelle</p> <p>Marchés urbains/internationaux et commerçants</p> <p>Tronçonneurs/ marché illicite</p>	<p>Gestion durable des forêts/RIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wildlife Wood Project (Cameroun) - Certification FSC: 20 certificats (COC et FM) au Cameroun; 16 certificats (COV et FM) au Ghana; 1 certificat (COC) au Nigéria;

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
	<p>et marché noir</p> <p>Certaines compagnies d'exploitation forestière à large échelle, par exemple au Cameroun: GRUMCAM (une filiale du groupe italien ALPI), PALLISCO (une filiale du groupe français PASQUET), CFC et CUF (tous camerounais)</p> <p>Entreprises de transformation du bois à petite échelle et à large échelle</p>	<p>Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEG et FLEGT)</p> <p>Foresterie communautaire/gestion forestière participative</p> <p>Transformation du bois/durabilité de l'industrie</p> <p>Durabilité du bois de chauffage/charbon de bois</p>	<p>- Plan de convergence pour la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest (Projet) (CEDEAO)</p> <p>- Accords de partenariats volontaires (APV) FLEGT (APV en cours d'exécution au Cameroun, au Ghana, au Libéria; en cours de négociation avec la Côte d'Ivoire)</p> <p>- Réglementations sur la foresterie communautaire et comités de gestion forestière (Nigéria)</p> <p>- Forum sur les forêts du comté (Libéria)</p> <p>- Développement des solutions de remplacement pour l'abattage à la tronçonneuse illégal à travers un dialogue entre les parties prenantes (Ghana)</p> <p>- Projet de Chaînes de Valeurs Compétitives (Cameroun)</p> <p>- Réchauds à charbon de bois efficaces pour le Nigéria (Projet relevant du MDP,)</p> <p>- L'International Biochar initiative (par exemple Ghana)</p> <p>- Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR) charbon de bambou (Ghana)</p>
<p>Expansion agricole (y compris les plantations commerciales)</p> <p>Précarité des régimes fonciers/manque d'investissement foncier</p>	<p>Entreprises nationales et internationales:</p> <p>Caoutchouc</p> <p>- Firestone, La Société libérienne d'agriculture, Guthrie, et compagnie du Libéria</p> <p>Huile de palme</p> <p>- Presco Plc, Okomu Oil Palm Company Plc. (au Nigéria), Dekel Oil (en Côte d'Ivoire), Ghana Oil Palm Development Company Ltd., Twifo Oil Palm Plantations Ltd., Benso Oil Palm Plantations Ltd. (Ghana), SOCAPALM, SAFACAM, Swiss Farm, CDC et PAMOL (Cameroun)</p>	<p>Approches paysagères/régionale</p> <p>Amélioration de la gestion des AP</p>	<p>- Programme Kudu-Zombo de WWF, Parc national de Campo Ma'an (Cameroun)</p> <p>- Conservation de la Réserve de la forêt de la péninsule de l'ouest (WAPFoR) et de ses bassins versants (Sierra Leone)</p> <p>- Renforcement du rôle de la conservation du réseau national d'aires protégées du Togo</p> <p>- Projet sur les aires protégées du Parc national de Comoe (Côte d'Ivoire)</p> <p>- Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) (régional)</p>

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
	<p>Communautés touchées/organisations paysannes</p> <p>Organismes gouvernementaux responsables de l'aménagement du territoire, de l'investissement agricole, des approbations</p> <p>Partenaires/initiatives bilatérales et multilatérales dans le secteur agricole, par exemple RSPO, Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition du G8</p>	<p>Etablissement de corridors de conservation et d'aires protégées transfrontalières</p> <p>Agriculture durable et directives de gestion des terres/certification</p>	<p>- Projet du parc de paix de Gola/ De l'autre côté de la rivière – Un parc transfrontalier de paix pour la Sierra Leone et le Libéria</p> <p>- Complexe forestier de Sapo-Tai: Aire de conservation transfrontalière pour la coopération environnementale et le développement durable (Côte d'Ivoire, Libéria)</p> <p>- Création d'une zone de conservation transfrontalière entre les réserves forestières et les aires protégées au Ghana et en Côte d'Ivoire</p> <p>- Gestion communautaire dans l'exploitation des ressources phytogénétiques dans les zones arides et semi-arides de l'Afrique subsaharienne</p> <p>- West Africa Fair Fruit (une ONG fournissant un appui aux petits exploitants et le renforcement des capacités des entreprises, certification RSPO)</p> <p>- Initiative de durabilité Unilever/Solidaridad en Afrique de l'Ouest (y compris les sous-régions du hotspot)</p> <p>- Les plantations certifiées RSPO comprennent Siat Group and Benso Oil Palm Plantation au Ghana, Upper East Region Land Conservation et Small holder Rehabilitation Project (LACOSREP) (Ghana)</p> <p>- Le gouvernement chinois a publié des directives volontaires pour l'investissement à l'étranger (plantations); directives de la FAO concernant les plantations</p>
Impacts de l'exploitation minière, pétrolière et gazière	<p>Producteurs de pétrole internationaux</p> <p>- Shell, Total, Addax petroleum, Exxon Mobil et Chevron</p> <p>Compagnies aurifères (Ghana)</p> <p>- Gold Fields Limited,</p>	Initiatives en faveur de la transparence et de l'établissement des rapports	<p>- Libéria (Les pays conformes à l'ITIE comprennent également le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo)</p> <p>- Publiez ce que vous payez (coalitions affiliées dans la plupart</p>

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
	Anglo Gold Ashanti Ltd. And Golden Star Resources Ltd. Communautés touchées et OSC travaillant dans le secteur Les organismes gouvernementaux responsables de la politique minière, pétrolière et gazière, de la planification et des autorisations		des pays du hotspot)
		Certification de la durabilité	- Projet Droits de propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA)
		Restauration des écosystèmes	- Restauration des mangroves dans le cadre du projet de grand écosystème marin du Golfe de Guinée financé par le Fonds pour l'environnement mondiale (FEM) - Le projet Mangroves pour l'avenir (MFF) (Sierra Leone) - Projet sur les moyens de subsistance durable et la biodiversité pour conserver et restaurer les zones humides dans le Delta du Niger
		Partenariats avec le secteur privé / compensations	- Programme Shell-Wetlands International du Delta du Niger (Nigéria) - Programme AML/Conservation de la biodiversité de la Réserve naturelle de l'est du Nimba (Libéria)
Hydroélectrique Gestion non durable des ressources en eau	Projets hydroélectriques/développeurs - Projet de barrage hydroélectrique de Bui (Ghana) - Barrage d'Akosombo (Lac Volta (Ghana) - Le barrage hydroélectrique de Nangbéto (Togo) - Projet hydroélectrique de Mabilla (Nigéria) Communautés touchées, OSC travaillant dans le secteur Organismes gouvernementaux responsables de la planification et des autorisations des ressources hydroélectriques/en eau Organisations régionales: Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest de la CEDEAO ; autorités chargées des	Gestion intégrée des ressources en eau/ gestion du bassin versant	- Comités de bassin (par exemple l'Autorité du Bassin de la Volta, Commission du Bassin du Lac Tchad) - Programme Gestion de l'Environnement et des eaux du Bassin du fleuve Sénégal - Inverser les tendances à la dégradation des terres et de l'eau dans le Bassin du fleuve Niger
		Utilisation efficiente des ressources/consommation et production durable	- Protocole d'évaluation de la durabilité hydroélectrique (Ghana)
		Normes/garanties de développement des infrastructures	- Projet de directive sur le développement d'infrastructures hydrauliques de la CEDEAO - Politiques de protection du développement des

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
	bassins		infrastructures/projets d'investissements (par exemple les exigences de la SFI, la Banque Mondiale, l'EIES nationale)
Corridors économiques et développement des infrastructures	<p>Entreprises qui développent les infrastructures</p> <p>Investisseurs et fournisseurs de prêts, par exemple la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la China Exim Bank</p> <p>Programmes de promotion des infrastructures, par exemple le PIDA</p> <p>Organismes gouvernementaux responsables du développement des infrastructures, des investissements, des autorisations (y compris les EIE)</p>	Normes/garanties de développement des infrastructures	- Politiques de protection du développement des infrastructures/projets d'investissements (par exemple les exigences de la SFI, la Banque Mondiale, l'EIES nationale) Le gouvernement chinois a publié des directives volontaires pour l'investissement à l'étranger (général)
<p>Développement résidentiel et commercial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des zones côtières - Expansion urbaine/industrielle - Déchets/pollution 	<p>Promoteurs du tourisme côtier; stations</p> <p>Creuseurs de sable et de gravier (pour les matériaux de construction)</p> <p>Migrants venus des campagnes</p> <p>Utilisation du territoire/urbanistes</p> <p>Promoteurs commerciaux</p>	Aménagement intégré du territoire / Aménagement des zones côtières	<p>Il n'existe pas d'initiative de gestion intégrée des zones côtières au sens formel dans le hotspot. Cependant, il existe plusieurs organisations régionales et internationales qui travaillent à construire la gestion collaborative et interdisciplinaire des ressources marines dans la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La FAO en termes de zones de pêche/collecte de données (Le COPACE est la région d'Afrique de l'Ouest qui correspond à la zone de pêche 34 de la FAO). - Le Programme régional côtier et de conservation marine pour l'Afrique de l'Ouest (PRCM) qui est un organe de gestion politique/économique régional pour les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest. - Le projet du PNUD « Adaptation au changement climatique: Faire face aux modifications du tracé des côtes et à ses aspects humains en Afrique de l'Ouest par la gestion

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
			intégrée des zones côtières »
		Consommation et production durables	- Atelier sous-régional pour l'Afrique centrale et occidentale sur une meilleure qualité de l'air (BAQ), qui s'est tenu les 20 et 21 juillet (Session directive) et le 22 juillet 2009 (Session ministérielle) in Abidjan, Côte d'Ivoire.
		Protection, restauration et boisement des mangroves	- Initiative Mangrove en Afrique de l'Ouest (Guinée, Sierra Leone) - Renforcer la résilience des mangroves au changement climatique – Douala-Edéa, estuaires du Ntem, et du Rio del Rey (Cameroun)
		Traitement/gestion des déchets	- Projet « Gestion intégrée des déchets solides en Afrique de l'Ouest » (IWWA) (Ghana, Côte D'ivoire, Nigéria)
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux/organismes du changement climatique (par exemple en charge de l'adaptation et de la planification des mesures d'atténuation) - Utilisation du territoire/urbanistes - Développeurs de projet REDD+/CDM - Secteurs du transport et de l'énergie 	Energie renouvelable/efficacité énergétique /CDM	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de changement de combustible à l'usine de SANIA : du gaz naturel à la biomasse renouvelable (CDM, Côte d'Ivoire) - Réchauds à charbon de bois efficaces pour le Nigéria (CDM)
		REDD+/ lié au carbone forestier/reboisement et boisement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet REDD+ de la forêt tropicale de Gola (Sierra Leone) - Initiative REDD+ Nigéria/Etat de Cross River (Programme de préparation du Nigéria) - Collaboration Greenpeace-TFT-Golden Agri-Resources Ltd sur la méthodologie à utiliser pour identifier les forêts à haut stock de carbone (Indonésie) - Conseil national sur les brise-vent et le boisement/Programme national de boisement (Nigéria)
		Adaptation/résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation au changement climatique dans les communautés côtières vulnérables (SãoTomé et Príncipe) - Renforcer la résilience des mangroves au changement climatique – Douala-Edéa, estuaires du Ntem, et du Rio del

Menaces/vecteurs	Exemples d'acteurs clés	Approches d'atténuation	Exemples actuels/précédents d'approches
			Rey (Cameroun) - Aires protégées résilientes au changement climatique (PARCC) en Afrique de l'Ouest (PARCC) (régional)
Espèces envahissantes et autres espèces et genres et maladies source de problèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Organismes agricoles et de pêche - Services vétérinaires/ de santé et les instituts de recherche - Initiatives de prévision des maladies 	Suppression d'espèces envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère chargé du projet environnemental de gestion de la jacinthe d'eau et d'autres espèces envahissantes (Cameroun) - Lutte biologique contre la jacinthe d'eau (Bénin)
		Prévention des maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Essai du vaccin contre le virus Ebola pour la conservation des chimpanzés sauvages- New Iberia Research Center

Annexe 10 : Détails supplémentaires sur les projets liés aux changements climatiques dans le hotspot

Projets actifs relatifs à l'atténuation du changement climatique dans les pays du hotspot

Pays	Programmes REDD+	Projets relevant du Mécanisme de Développement Propre (MDP)
Bénin	ONU-REDD: Pays partenaire depuis 2011. FCPF: Aucun Autres: Aucun	Aucun projet actif; idée de projet figurant sur le bazar du MDP.
Cameroun	ONU-REDD: Pays partenaire depuis 2011; Comité de pilotage national REDD créé; Programme régional FEM-REDD appuyant la stratégie de communication. FCPF: Proposition de préparation à REDD+ (RPP) au FCPF en 2012, finalisée au début de 2013. Accord subvention en novembre 2013 pour appuyer le développement de la stratégie nationale REDD+. Autres: <ul style="list-style-type: none"> La plate forme REDD Desk ca. mentionne 20 initiatives REDD+ par une variété d'acteurs, y compris la COMIFAC, WWF, WCS. La Base de données volontaire REDD+ (VRD) mentionne 28 arrangements et un flux d'US \$ 10,67 millions 	Deux projets de gaz d'enfouissement enregistrés.
Côte d'Ivoire	ONU-REDD: Pays partenaire depuis 2011. Reçoit un soutien pour la préparation à la stratégie nationale REDD+. FCPF: A demandé une aide en 2012. Récemment accepté comme pays partenaire. Other: <ul style="list-style-type: none"> La VRD mentionne 13 arrangements REDD+, US\$ 4,73 millions en flux. Le programme Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) du Royaume Uni est également en cours. 	Cinq projets enregistrés y compris/: <ul style="list-style-type: none"> 1 x récupération et torchage des gaz d'enfouissement, 1 x remplacement de combustible, 1 x transformation des déchets en énergie, 1 x conversion en cycle combiné, 1 x conversion de la biomasse à l'énergie.
Guinée Équatoriale	ONU-REDD: Sélectionnée comme pays partenaire mais n'a pas accepté. FCPF: a présenté une note d'idée de plan de préparation (R-PIN) en 2008. N'est pas un pays partenaire/candidat. Autres: aucun	
Ghana	ONU-REDD: Pays partenaire depuis 2011. Secrétariat national REDD+ créé. FCPF: Note d'idée de plan de préparation (R-PIN) approuvée en juillet 2008 Une R-PP signée en aout 2009. Subvention à la préparation en 2011, avec le lancement en 2012 du programme de préparation à REDD+ du Ghana. Stratégie nationale REDD+ en cours d'élaboration. Autres: <ul style="list-style-type: none"> La VRD mentionne 16 arrangements REDD+, US\$ 54,4 millions en flux. Le programme de préservation des forêts (FPP) financé par le Japon (FPP) Transfert des technologies et appui à l'analyse des tendances en matière de changement des zones forestières, cartographie des ressources forestières, biomasse et évaluation des stocks de carbone et renforcement des capacités (US\$ 7,8 millions). L'investissement privé dans la restauration de l'UICN pour faire progresser la REDD+ Le programme Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) du Royaume Uni. 	Deux projets enrégistrés: <ul style="list-style-type: none"> 1 x utilisation des gaz d'enfouissement, 1 x compostage des déchets municipaux.
Guinée	ONU-REDD: Aucun FCPF: Aucun Autres: Aucun	

Pays	Programmes REDD+	Projets relevant du Mécanisme de Développement Propre (MDP)
Libéria	<p>ONU-REDD: Aucun</p> <p>FCPF: Approbation R-PP en mars 2012 et subvention à la préparation signée en juin 2012 pour élaborer les éléments d'une stratégie nationale REDD+ (US\$ 0.2 million).</p> <p>Autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet RRI de réforme de la tenure et de la gouvernance pour REDD+ UK FG • Accord bilatéral avec la Norvège (1 milliard de NOK), Sept. 2014. 	
Nigéria	<p>ONU-REDD: Pays partenaire depuis 2010, avec un programme national, mettant l'accent sur l'Etat de Cross River. 4 millions de dollars américains approuvés pour le programme national en 2011 pour 2012 à 2014. Voici les sites pilote identifiés dans l'Etat de Cross River (CRS) (Ekurilko Esai-Okokori-Etara Eyeyeng-Owai Ukpon River Réserve forestière des montagnes de Mbe-Projet Afi River; Nouvelle réserve de forêt de mangrove.</p> <p>FCPF: a fait part de son intérêt à rejoindre l'organisme en 2009. Récemment accepté comme pays partenaire.</p> <p>Autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La VRD mentionne 6 arrangements de US\$ 3 millions financement national. • Le réseau de soutien du FVC pour le projet REDD+ • Les autres organisations impliquées dans les sites pilote comprennent le NCRC/Le Groupe Katoomba, WCS 	<p>10 projets enregistrés y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 x utilisation du gaz, • 3 x récupération du gaz, • 1 x remplacement de combustible, • 1 x remise en état de central hydroélectrique, • 1 x compostage des déchets municipaux, • 1 x gaz d'enfouissement, • 1 x réchauds à charbon de bois efficaces, • 1 x cycle combiné.
São Tomé et Príncipe	<p>ONU-REDD: Aucun</p> <p>FCPF: Aucun</p> <p>Autres: La VRD mentionne 3 arrangements REDD de US\$ 0,11 million en flux.</p>	<p>Plusieurs activités de renforcement des capacités du MDP pour les MDP, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet MDP ACP-CD4, • Programme de la CE de renforcement des capacités liées aux Accords Multilatéraux sur l'Environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. • Projet hydroélectrique relevant du MDP soumis pour examen préliminaire en août 2012.
Sierra Leone	<p>ONU-REDD: Aucun</p> <p>FCPF: En 2011 une entreprise privée a présenté au gouvernement de Sierra Leone une proposition de contrat de licence FCPF R-PP pour 488 000 ha à l'entreprise; aucune concertation n'a été menée et il s'est avéré ultérieurement qu'il s'agissait d'arnaque au carbone. Le processus national a été depuis relancé avec le soutien de la CE.</p> <p>Autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Projet REDD+ de la forêt tropicale de Gola » mis en œuvre par la RSPB, le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Sécurité Alimentaire (MAFFS) et la Société pour la conservation de la Sierra Leone (CSSL), recherchant actuellement la validation CCB et VCS • Projet de gestion environnementale et sociale de la centrale hydroélectrique de Bumbuna élaborant les études de faisabilité REDD+ • Parc national de l'ouest de la péninsule élaborant un DDP pour VCS. • Projet AMCC « Renforcement des capacités pour la participation à REDD+ en Sierra Leone » 	<p>1 projet enregistré: projet de centrale électrique de Makeni; Egalement le premier projet de production de l'éthanol à partir de la canne à sucre en Afrique.</p>
Togo	<p>ONU-REDD: Aucun</p> <p>FCPF: R-PP révisé en novembre 2013 et juin 2014, après manifestation de l'intérêt à se joindre en janvier 2013.</p>	

Pays	Programmes REDD+	Projets relevant du Mécanisme de Développement Propre (MDP)
	Autres: Appui de l'OIBT à REDD+	

Notes: ACP: Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; CCB: Standard Climat, communauté et Biodiversité; CRS(Cross River State) : Etat de Cross River (Nigéria); COMIFAC: Commission des Forêts d'Afrique Centrale; CE: Commission européenne; GCCA: Alliance Mondiale pour la lutte contre le Changement Climatique (AMCC); OITB: Organisation Internationale des Bois Tropicaux; AME: Accord Multilatéral sur l'Environnement; NCRC: Centre de recherche pour la conservation de la nature; PN: Programme National; DDP: Document Descriptif de Projet; R-PIN: Note d'idée de plan de préparation; R-PP: Proposition de préparation à REDD+; RRI: Initiative pour les droits et les ressources; RSPB: Société royale de protection des oiseaux; VCS: Standards carbone volontaires; VRD: Base de données volontaire REDD+; WCS: Société pour la conservation de la vie sauvage.

Projets d'adaptation au changement climatique en cours dans les pays du hotspot

Country	Exemples de projets d'adaptation au changement climatique dans le hotspot
Bénin	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'urgence de gestion environnementale en zone urbaine, RRC et crues dans l'agglomération de Cotonou, 2011-2015; Projet sur les écosystèmes lagunaires dans le fonds d'adaptation du gazoduc. AMCC: RRC par la conservation des forêts galeries. Lutte contre les inondations et résilience de l'infrastructure agricole dans la Vallée de l'Ouémé (BAD, US\$ 7,2 millions)
Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'urgence contre les inondations dans le nord Cameroun, 2013-2017 (Banque Mondiale, US\$ 108 millions).
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> Projet de gestion durable des terres et des ressources en eau, de Green Wall/SAWAP, 2010-2016 (FEM, US\$ 8,5 millions). Projet LEDS/Développement compatible avec le climat, CDKN, 2011-2012. Demande de financement à la FA pour accroître la résilience au nord du Ghana.
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> Projet CCLME sur les mangroves. Projets Banque Mondiale/FEM Projet 2 d'aménagement polyvalent du Bassin du fleuve Sénégal et le Projet de développement de la résilience au changement climatique dans le Bassin du fleuve Sénégal: comprennent la GIRE ainsi que le développement des ressources en eau, la gestion des barrages dans le contexte de l'amélioration de la résilience climatique.
Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> Projet Erosion et gestion des bassins versants (sous SAWAP/Green Wall), 2012-2020 (FEM)
São Tomé et Príncipe	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'adaptation des communautés côtières vulnérables, 2011-2016 (FEM). Soutien de l'AMCC à la réduction de la vulnérabilité. Projet PNUD/FEM pour la promotion d'un réseau de distribution d'hydroélectricité résilient au changement climatique à São Tomé and Príncipe Projet Banque Mondiale/FEM São Tomé - Adaptation au changement climatique, qui comprend un système d'alerte précoce, les ouvrages de protection du littoral, et les mesures CBA-EBA
Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> Système national d'observation du niveau de la mer a été mis en place. Résilience au changement climatique dans le secteur de l'AEA (BAD, US\$ 4 millions) Pays partenaire PARCC Projet CCLME sur les mangroves.
Togo	<ul style="list-style-type: none"> Projet Gestion intégrée des catastrophes et des terres (sous SAWAP/Green Wall), 2013-2016 (FEM, US\$ 17,3 millions); Pays partenaires PARCC

Notes: AFD Banque Africaine de Développement; CBA Adaptation sur base communautaire; CDKN Alliance pour le climat et le développement; ; RRC réduction des risques de catastrophe; EBA Adaptation basée sur les écosystèmes; FEM Fonds pour l'environnement mondial ; AMCC Alliance Mondiale contre le Changement Climatique; GIRE Gestion Intégrée des Ressources en Eau; LEDS Stratégie de développement à faibles émissions; PARCC Aires protégées résilientes au changement climatique; SAWAP Programme pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest; PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement; AEPD Approvisionnement en eau potable et assainissement

Exemples d'organisations locales et régionales de la société civile opérant dans le hotspot

Niveau	Acteurs clés	Description	Liens avec la biodiversité	Lien/ref	Langue
Ghana	Fondation Hatof	Promeut la conservation de la biodiversité et la Gestion Intégrée des zones Côtières-GIZC, le changement climatique (les activités politiques, juridiques, d'atténuation et d'adaptation), la gestion durable des terres, les solutions technologiques aux problèmes auxquels font face les communautés locales au Ghana. Créée en 1999. Accréditation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (pourquoi?); actuellement le point focal du Fonds pour l'Environnement Mondial en Afrique de l'Ouest Réseau d'ONG et abrite le secrétariat du Réseau action climat (RAC) Ghana. « L'approche consiste à développer des projets avec des groupes communautaires – en particulier les jeunes et les femmes – pour atteindre leurs objectifs de développement, et pour améliorer l'adaptation communautaire au changement climatique et autres enjeux environnementaux » (Coordonnateur du projet). Hatof est engagée dans la restauration de certaines zones de mangrove le long de la côte, en encourageant l'utilisation des ressources renouvelables, la plantation des cultures de tournesol pour utilisation dans la production de biocarburant, les initiatives de plantation d'arbres, et en collaborant avec des organismes gouvernementaux et d'autres ONG.	Oui; intervient dans la conservation de la biodiversité.	http://www.hatof.org/	Anglais
Ghana	Green Earth Organization (GEO)	Lancée en 1989. La mission de l'organisation est d'assurer la conservation, la préservation, la protection et la restauration des ressources naturelles sur terre. S'occupe des questions liées aux forêts, à la biodiversité, au cc, aux ressources en eau, à l'autonomisation des femmes, etc. Elle a contribué à la formation de plus de 175 clubs Green Earth dans les établissements primaires secondaires et d'enseignement supérieur au Ghana.	Intervient dans les thèmes/domaines pertinents de biodiversité.	http://www.greenactorswestafrica.org/organisations/geo/	Anglais
Nigéria	All Farmers Association du Nigéria (AFAN)	Plate-forme nationale pour les agriculteurs au Nigéria; réseau d'affiliés base sur les associations de producteurs. Mission: « Améliorer les compétences des agriculteurs et des autres parties prenantes concernées par l'approche technologie moderne et agro-industrie axée sur la création de richesses et d'emplois. » Considérée comme une plate-forme/canal potentiel d'engagement des agriculteurs dans les activités liées au cc.	Limité.	http://allfarmersassociationnigeria.com.ng/ http://afanplaza.com/	Anglais

Niveau	Acteurs clés	Description	Liens avec la biodiversité	Lien/ref	Langue
Nigéria	Fondation nigériane pour la conservation (NCF)	Mission de préserver l'ensemble de la biodiversité du Nigéria qui comprend les espèces, les écosystèmes et la biodiversité génétique; promeut l'utilisation durable des ressources naturelles pour bien des générations présentes et futures ; et préconiser des actions qui minimisent la pollution et le gaspillage des ressources renouvelables. Membre de l'UICN et travaillant avec les grandes ONG internationales par exemple WWF, Birdlife, etc. de nombreux projets de biodiversité/forestiers, avec les bureaux extérieurs. A un programme sur le changement climatique, avec une stratégie sur le cc (2009); prévoit de s'engager dans la sensibilisation, l'atténuation, l'adaptation, le financement climatique, la défense des politiques. La NCF a participé aux forums d'élaboration de la stratégie RDD+ pour le Nigéria. Aucun projet sur le cc en cours mais reste actif dans l'Etat de Cross River.	Oui; intervient dans la conservation de la biodiversité.	http://ncfNigeria.org/	Anglais
Nigéria	Pro-Natura International (PNI)	PNI a une expérience dans la mise en œuvre des projets sur le développement communautaire durable avec protection de l'environnement en particulier dans divers endroits dans le Delta du Niger. Il développe un projet pilote REDD pour une nouvelle aire protégée dans les états d'Ogun, d'Ondo et d'Osun. PNI et NCF ont commencé à travailler avec les gouvernements des états de l'état sur un projet de création d'une nouvelle aire protégée constituée des 40 restants de forêt naturelle (environ 100 000 ha) trouvés dans les réserves. Le projet espère mettre en place un projet pilote REDD pour commercialiser les crédits carbone des forêts en régénération afin de fournir un financement durable pour la protection de ces forêts et des moyens de subsistance des personnes qui en dépendent à perpétuité.	Intervient dans les thèmes/domaines pertinents de biodiversité.	Nigéria REDD Assessment, 2010; http://www.fundsforngos.org/all-listings/pro-natura-international-Nigeria/	Anglais
Nigéria	Réseau action climat du Nigéria (Nigeria-CAN)	Une coalition (secteurs public et privée) d'OSC, d'organisations internationales de développement et d'individus qui travaillent au Nigéria pour promouvoir les actions gouvernementales et individuelles de lutte contre le changement climatique. Les membres travaillent à atteindre cet objectif grâce à la coordination de l'échange d'informations et à la stratégie de la société civile sur les questions nationales et internationales. Les activités de cette coalition sont organisées autour de trois groupes de discussion : a) le Groupe Politique de changement climatique et changement institutionnel, b) le Groupe Accès aux informations sur le changement climatique et c) le Groupe Participation internationale aux efforts de lutte contre le changement climatique. Nigéria-CAN cherche à créer des arènes où les parties prenantes de la société civile peuvent s'engager avec le secteur privé et les décideurs à la fois à l'Assemblée Nationale et au niveau de l'Exécutif dans le processus de renforcement des institutions de changement climatique.	Limité; accent mis sur le changement climatique.	http://Nigeriacan.org/web/index.php	Anglais

Niveau	Acteurs clés	Description	Liens avec la biodiversité	Lien/ref	Langue
Libéria	Action Against Climate Change (AACC)	Crée en 2009, a pour but « la protection de notre environnement, la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages compte tenu de son abus flagrant par beaucoup, et les effets néfastes sur l'avenir de notre peuple aidant ainsi à prévoir le changement climatique du pays qui progresse, la mauvaise gestion des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. » Forte utilisation des medias, avec émissions radio, TV, blog, page Facebook, etc, programmes de sensibilisation dans les écoles.	~	http://aaccLibéria.blogspot.co.uk/	Anglais
Nigéria	African Radio Drama Association	Adaptation au changement climatique dans le nord du Nigéria – projet de collaboration, dirigé par l'ARDA, vise à améliorer la capacité des petits agriculteurs dans le nord du Nigéria aux effets du changement climatique. Avec le parrainage de CRDI Canada, et l'organisation conjointe d'ARDA avec Farm Radio International (FRI), le réseau Women Farmers Action Network (WOFAN), et l'Université de Guelph, un feuilleton radiophonique de 26 épisodes sera diffusé dans 5 provinces du nord du Nigéria.	~	Nigéria REDD Assessment, 2010	Anglais
Togo	Les Compagnons Ruraux	ONG de conservation de la biodiversité, de lutte contre la désertification et de promotion du Tourisme Durable; Contribuer à la pérennisation des programmes de conservation de la biodiversité et de lutte contre la désertification des Associations de protection de l'environnement; Œuvrer pour une meilleure prise en compte des problèmes de désertification au Togo.	Intervient dans les thèmes/domaines pertinents de biodiversité.	http://www.greenactorswestafrica.org/organisations/es-compagnons-ruraux/ ; http://www.lcr.tg/index.shtml	Français
Régiona / Nigéria	Centre international pour l'énergie, l'environnement et le développement (ICEED)	Apporte son expertise dans la reforme de la politique d'accès à l'énergie, assistance technique dans le domaine des énergies renouvelables et financement de l'énergie propre. L'ICEED fournit la recherche sur les politiques, l'appui pour l'élaboration de politiques, la conception des programmes, la gestion des projets, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation et le plaidoyer pour un large éventail d'organisations nigérianes et internationales. Impliqué dans le projet de réchauds à bois efficaces; a un programme sur le changement climatique avec de nombreuses activités, y compris le travail effectué sur le MDP, le renforcement du Réseau action climat du Nigéria, le développement du régime d'assurance agricole lié au cc, l'élaboration d'indicateurs pour mesurer la vulnérabilité du secteur de l'énergie au changement climatique, fournissant des conseils stratégiques.	Indirecte. Par exemple le projet des réchauds à bois.	http://www.iceedNigéria.org/	Anglais

Niveau	Acteurs clés	Description	Liens avec la biodiversité	Lien/ref	Langue
Régiona l	AGRHYMET	Institut public interétatique doté d'un statut juridique et ayant une autonomie financière, basé à Niamey au Niger. Membres de l'écosystème forestier de Haute Guinée: <u>Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo</u> . Ses principaux objectifs sont de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la production agricole dans les Etats membres du CILSS et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans la région sahélienne. Impliqué dans plusieurs projets liés au cc, par exemple la diffusion de l'information agro-météorologique pour réduire la vulnérabilité à la variabilité climatique actuelle; fournit les prévisions saisonnières et des informations sur la variabilité climatique actuelle aux agriculteurs.	Limité. La biodiversité ne rentre pas dans ses missions/objectifs/activités, mais ses données pourraient être pertinentes.	http://www.agrhymet.ne/	Anglais /Français
Régiona l	Green Actors of West Africa (GAWA)	Groupes d'organisations environnementales à travers la région avec l'objectif de développer les moyens permettant de renforcer la coopération et la coordination entre les différents bailleurs de fonds et les acteurs dans la sous-région. Couvre les pays de l'écosystème forestier de Haute Guinée : <u>Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone, Togo</u> . Questions fondamentales: 1.Les forêts; 2.Les ressources marines et côtières; 3.L'exploitation minière; 4.Les énergies renouvelables; 5.La gestion des déchets / La pollution; 6.Les ressources en eau et les bassins fluviaux.	Intervient dans les thèmes/domaines pertinents de biodiversité.	http://www.greenactorswestafrica.org/	Anglais /Français
Régiona l	L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Basé en Tunisie; vise à améliorer les systèmes d'alerte précoce et de surveillance pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la sécheresse en Afrique, couvrant les zones arides, semi-arides et subhumides du Sahara et du Sahel. Systèmes d'alerte précoce et de surveillance pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la sécheresse. Fournit aux pays membres et aux organisations un forum où ils peuvent partager leurs expériences et harmoniser la façon dont les données sont recueillies et traitées pour alimenter les outils d'aide à la décision. Initiateur et facilitateur de partenariats autour de défis communs liés aux ressources, y compris celles en eau partagées et mise en œuvre des AME, y compris ceux sur la désertification, la biodiversité et le changement climatique. Membres de l'écosystème forestier de Haute Guinée: <u>Côte d'Ivoire</u> .	Limité. La biodiversité ne rentre pas dans ses missions/objectifs/activités, mais ses données pourraient être pertinentes. Couverture limitée de la région de l'écosystème forestier de Haute Guinée.	http://www.oss-online.org/	Français
Régiona l	L'Autorité du Bassin de la Volta	Lors de la première assemblée des chefs d'Etat des pays riverains du Bassin de la Volta qui s'est tenue le 19 janvier 2007, une convention pour la mise en place de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) a été signée. Pays membres: <u>Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo</u> . L'ABV a pour mandat de: promouvoir les outils de concertation permanente entre les parties pour le développement du bassin; promouvoir la mise en œuvre de la gestion intégrée des	N'est pas explicite, mais pertinent; accéder aux données sur le bassin du fleuve ?	http://www.abv-volta.org:10000/abv2/	Anglais /Français

Niveau	Acteurs clés	Description	Liens avec la biodiversité	Lien/ref	Langue
		ressources en eau et la distribution équitable des avantages de leurs diverses utilisations; autoriser le développement des infrastructures et des projets prévus par les parties prenantes et qui pourraient avoir un impact important sur les ressources en eau du bassin; développer les projets et les travaux conjoints ; contribuer à la réduction de la pauvreté ; le développement durables des parties dans le Bassin de la Volta, et pour une meilleure intégration socioéconomique dans la sous-région. A un large éventail de projets GIRE/de développement durable, y compris une partie du Programme de défi pour l'eau et l'alimentation (CPWF), plus l'observatoire.			
Régional	Comité de coordination des Peuples Autochtones d'Afrique IPACC -	Réseau de 150 organisations de Peuples Autochtones réparties dans 20 pays africains. L'IPACC est accrédité auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, du Fonds pour l'Environnement Mondial, de l'UNESCO et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Il dispose de représentants régionaux ; pour l'Afrique de l'Ouest (2012-2014): Sada ALBACHIR, Touareg, Niger. Mène des activités de formation et de sensibilisation sur le CC et l'adaptation, et joue un rôle actif lors des conférences de l'ONU, a par exemple facilité le dialogue mondial entre les Peuples Autochtones sur l'adaptation au climat à la COP18	Indirecte, par exemple participation aux forums, évènements, déclarations sur la politique internationale.	http://www.ipacc.org.za/enq/default.asp	All
Régional	Réseau Climat et Développement	Constitué de 70 ONG des pays en Europe et en Afrique, y compris certains des pays de l'écosystème forestier de Haute Guinée : <u>Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo</u> . Mène des actions de plaidoyer, de sensibilisation, de renforcement des capacités des ONG du Sud et du Nord sur les questions liées aux négociations au sein de la CCNUCC, l'intégration du cc dans les plans de développement.	Quelques uns; est principalement axé sur le cc mais est lié à d'autres soutiens aux conventions.	http://ressourcesclimatdeveloppement.jimdo.com/	Anglais /Français

Annexe 11 : Projets de moyenne et de grande envergure du FEM au sein du hotspot

Pays	Titre du Projet/Programme	Espace	Coût total du projet (Dollars américains)	Subvention totale du FEM (Dollars américains)	Donateur(s) supplémentaire(s)	Date de démarrage	Date de clôture
Bénin	SPWA Incorporation des forêts sacrées dans le système de zones protégées du Bénin		6.500.000	5.380.000	PNUD; Les gouvernements locaux	2010	2014
Bénin	Projet de gestion des forêts et des terres adjacentes		6.000.000	6.000.000	Banque mondiale / Association internationale de développement	2011	2013
Bénin	AF-Gestion des forêts et des terres adjacentes (PSG)		3.560.000	3.560.000	Banque mondiale / Association internationale de développement	2013	2016
Bénin	Projet de Gestion Communautaire de la Biodiversité Côtière et Marine	Zone Côtière et Marine	4.300.000	4.300.000	Banque mondiale / Association internationale de développement	2011	2014
Bénin	Appui au Projet de gestion des aires protégées		2.300.000	1.900.000	Banque mondiale / Association internationale de développement; Gouvernement allemand (KFW)	2011	2016
Cameroun	Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE) du Cameroun		10.000.000	10.000.000		2006	2011
Cameroun	Promotion de la Gestion Agro-pastoral et Foncier Durable dans le cadre du PNDP		6.000.000	6.000.000		2006	2012
Côte d'Ivoire	Projet des Aires Protégées de la Cote d'Ivoire	Parc national de la Comoé	2.540.000	2.540.000		2009	2014

Pays	Titre du Projet/Programme	Espace	Coût total du projet (Dollars américains)	Subvention total du FEM (Dollars américains)	Donateur(s) supplémentaire(s)	Date de démarrage	Date de clôture
Côte d'Ivoire	Projet de Gestion des Aires Protégées (PCGAP)	Divers AP	12.340.596	11.624.000	G ; Gouvernement allemand (KFW/GTZ); UE; UN ESCO; ONG	2009	2012
Guinée Équatoriale	CBSP - Gestion durable des forêts en Guinée Équatoriale pour la conservation des écosystèmes représentatifs et la biodiversité d'importance mondiale	Trois sites pilote (2 à Rio Muni et 1 à Bioko Island)	7.195.000	4.745.000	PNUD; UE; Conservation International; G	2010	2013
Ghana	Ghana - West Africa Regional Fisheries Program	Zone Côtière et Marine	3.500.000	3.500.000	Banque mondiale / Association internationale de développement	2011	2017
Guinée	Projet de Gestion Communautaire du Foncier	(sous-bassins versants sélectionnés)	14.500.000	9.500.000	Fonds international de développement agricole; LC; Banque mondiale / Association internationale de développement; G	2006	2014
Guinée	Gestion de la Marine et de la Biodiversité Côtière	Sites prioritaires de la cote guinéenne	11.830.000	6.630.000	Fonds international de développement agricole, OTH; LC; Association internationale de développement; G	2006	2013
Libéria	Expansion of Protected Areas Network - II	National	2.000.000	1.000.000	G	2011	2015
Libéria	Establishment of Protected Areas Network		7.280.000	750.000	FEM+WBFP; NGO/B	2008	2012
Nigéria	SPWA-Niger Delta Biodiversity Project	Delta du Niger	4.610.000	4.610.000	PNUD/TRAC	2011	2015
Nigéria	Nigéria Erosion and Watershed Management Project		8.592.593	8.590.000	Banque mondiale / Association internationale de développement	2012	2020

Pays	Titre du Projet/Programme	Espace	Coût total du projet (Dollars américains)	Subvention total du FEM (Dollars américains)	Donateur(s) supplémentaire(s)	Date de démarrage	Date de clôture
Sierra Leone	Wetlands Conservation Project	Zones humides au Sierra Leone	1.800.000	1.800.000		2011	2015
Sierra Leone	SL-GEF Biodiversity Conservation Project	Sites sélectionnés prioritaires pour la conservation de la biodiversité (CSs)	21.800.000	20.800.000	Association internationale de développement; B; Foreign M; G	2010	2015
São Tomé et Príncipe	São Tomé - Adaptation aux Changements Climatiques	les districts de Caué, Cantagalo, Me-Zochi, Lemba, Lobata et la Région Autonome de Príncipe	4.150.000	4.150.000		2013	2018
Togo	Renforcement de capacités pour la gestion de l'environnement (PRCGE)	National	1.000.000	1.000.000	Banque Mondiale ; Commission Européenne	2010	2013
Togo	SPWA - Renforcer le rôle de la conservation du système national des aires protégées du Togo (AP)		4.369.727	1.272.727	UEMOA; PNUD/TRAC; G	2011	2015
Régional	Evolution des systèmes des PA à l'égard des changements climatiques dans la Région d'Afrique de l'Ouest (dans le cadre du Programme SPWA-BD)	Sierra Leone et Togo (au sein du hotspot)	13.636.364	3.636.364			
Régional	Développement intégré pour la résilience climatique accrue dans les milieux ruraux du Bassin du Niger	Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Nigéria (au sein du hotspot)	73.014.800	12.014.800			

Note: Seuls les projets qui peuvent être liés à la conservation de la biodiversité dans le hotspot ont été inclus.

Annexe 12: Contributions attendues du portefeuille de subventions du CEPF dans le Hotspot aux Objectifs de développement durable et aux Objectifs d'Aichi

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
<p>Objectif Impliquer la société civile dans la conservation de la biodiversité menacée à l'échelle mondiale grâce à des investissements ciblés ayant un impact maximal sur les premières priorités de conservation.</p>	<p>Au moins 60 communautés locales sont dotées de moyens leur permettant de participer à la gestion durable des sites prioritaires et /ou de consolider la connectivité écologique au niveau des paysages.</p>	<p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents</p>
	<p>Au moins 20 aires clés pour la biodiversité ciblées par les subventions du CEPF ont une protection et une gestion nouvelles et renforcées.</p>	<p>Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Objectif 11 D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin</p>
	<p>Au moins 100 000 hectares dans les paysages de production sont gérés pour la conservation ou une utilisation durable de la biodiversité.</p>	<p>Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables</p>	<p>Objectif 7 D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	Les politiques publiques et/ou les pratiques commerciales du secteur privé dans au moins 6 corridors de conservation intègrent les dispositions relatives à la conservation de la biodiversité.	Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables	Objectif 3 D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées, afin de réduire au minimum ou d'éviter les impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont élaborées et appliquées, d'une manière compatible et en harmonie avec les dispositions de la Convention et les obligations internationales en vigueur, en tenant compte des conditions socioéconomiques nationales
	Les populations d'au moins 30 espèces menacées à l'échelle mondiale et ciblées par les subventions du CEPF sont stables ou en hausse.	Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Objectif 12 D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu
	Au moins 15 réseaux sont formés entre la société civile, le gouvernement et les acteurs du secteur privé, afin de faciliter le renforcement des capacités, éviter la répétition inutile des efforts et maximiser l'impact.	Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	<p>Au moins 50 organisations de la société civile, dont 10 groupes de populations autochtones, de femmes et/ou de jeunes, présentent des améliorations dans les capacités d'organisation.</p>	<p>Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents</p>
	<p>Les stratégies d'investissement d'au moins 2 autres donateurs actifs dans les forêts guinéennes intègrent les priorités géographiques et/ou thématiques du profil d'écosystème.</p>	<p>Objectif 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p>Objectif 20 D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément au mécanisme consolidé et convenu de la Stratégie de mobilisation des ressources, aura augmenté considérablement par rapport aux niveaux actuels. Cet objectif fera l'objet de modifications en fonction des évaluations des besoins de ressources que les Parties doivent effectuer et notifier</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
<p>Résultat n°1 Les communautés locales sont dotées de moyens leur permettant de participer à la gestion durable de 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique au niveau des paysages.</p>	<p>Au moins 15 plans d'utilisation des terres locaux élaborés et mis en œuvre pour faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.</p>	<p>Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<p>Objectif 14 D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables</p>
	<p>Au moins 10 communautés locales et autochtones sont formées à l'initiation et à la défense des réformes foncières et forestières en rapport avec la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.</p>	<p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>Objectif 5 D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites</p>
	<p>Au moins 10 plans de gestion participative qui soutiennent la collaboration entre les parties prenantes dans la gestion des aires protégées sont élaborés et mis en œuvre.</p>	<p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 11 D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	<p>Au moins 30 communautés locales ciblées par les activités de création de moyens d'existence durables/d'emplois ou les mécanismes de partage des avantages montrent des avantages concrets du bien-être.</p>	<p>Objectif 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</p> <p>Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>Objectif 16 D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale</p>
<p>Résultat n°2 La conservation de la biodiversité intégrée dans la politique publique et les pratiques du secteur privé dans les neuf corridors de conservation à l'échelle locale, infra-nationale et nationale.</p>	<p>Au moins 5 politiques liées à la conservation des collectivités territoriales décentralisées sont déterminées et influencées par la recherche, l'analyse et les programmes d'information bénéficiant des subventions du CEPF.</p> <p>Les informations pertinentes au niveau local ayant trait aux écosystèmes naturels sont générées pour au moins 20 aires clés pour la biodiversité et utilisées pour influencer sur la prise de décisions politiques et économiques en faveur de leur conservation.</p>	<p>Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p>Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <p>Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Objectif 3 D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées, afin de réduire au minimum ou d'éviter les impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont élaborées et appliquées, d'une manière compatible et en harmonie avec les dispositions de la Convention et les obligations internationales en vigueur, en tenant compte des conditions socioéconomiques nationales</p> <p>Objectif 2 D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	<p>Au moins 20 partenariats sont noués ou renforcés entre la société civile, le gouvernement, le secteur privé et les communautés pour promouvoir les meilleures pratiques, dans l'exploitation minière, la sylviculture durable et l'agriculture par les sociétés privées.</p>	<p>Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables</p> <p>Objectif 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p>Objectif 4 D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures ou ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables, et ont maintenu les incidences de l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres</p>
	<p>Au moins 5 sociétés privées adoptent de nouvelles pratiques de gestion compatibles avec la conservation de la biodiversité lors des opérations dans les corridors de conservation.</p>	<p>Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p>Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables</p>	<p>Objectif 7 D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique</p>
<p>Résultat n°3 Les espèces prioritaires menacées à l'échelle mondiale sont protégées par l'identification et</p>	<p>Les actions prioritaires identifiées dans les plans d'action pour la conservation sont mises en œuvre pour au moins 15 espèces menacées d'extinction et menacées.</p>	<p>Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Objectif 12 D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
la lutte contre les principales menaces, et en comblant les lacunes en matière d'information.	L'inventaire des aires clés pour la biodiversité dans la zone prioritaire pour combler les importantes lacunes en matière d'information, particulièrement en ce qui concerne la sous-région des forêts de la Basse Guinée, et les écosystèmes d'eau douce.	<p>Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Objectif 19 D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées</p>
	Le statut de conservation à l'échelle mondiale d'au moins 100 espèces de groupes taxonomiques mal évalués est mis à jour ou évalué pour la première fois sur la Liste rouge de l'UICN.	<p>Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Objectif 19 D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
<p>Résultat n°4 Les capacités des organisations de la société civile, y compris les groupes de populations autochtones, de femmes et de jeunes sont renforcées pour conserver et gérer la biodiversité revêtant une importance mondiale.</p>	<p>Au moins 50 organisations de la société civile, dont au moins 10 organisations de populations autochtones, présentent leurs capacités renforcées en ce qui concerne la gestion financière et institutionnelle des projets, la gouvernance organisationnelle, et la mobilisation de fonds.</p>	<p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents</p>
	<p>Au moins 20 organisations, associations et réseaux de femmes œuvrant dans les domaines de la conservation et du développement sont mis en place et renforcés pour favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages.</p>	<p>Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	<p>Au moins 20 organisations de la société civile présentent leurs capacités renforcées dans le domaine de la communication de diverses manières qui contribuent à l'accomplissement de leur mission.</p>	<p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 1 D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable</p>
<p>Résultat n°5 Une équipe d'exécution régionale assure le leadership stratégique et une coordination efficace des investissements du CEPF dans la conservation dans la zone prioritaire des</p>	<p>Au moins 60 organisations de la société civile, dont au moins 30 ONG locales et autochtones participent activement aux actions de conservation orientées par le profil des écosystèmes.</p>	<p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents</p>

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
forêts guinéennes.	Au moins 85 pour cent des ONG locales bénéficiant des subventions sont plus aptes à concevoir et à mettre en œuvre les actions de conservation.	Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents
	Au moins 5 organisations de la société civile bénéficiant de l'appui du CEPF obtiennent des financements complémentaires pour promouvoir la durabilité des subventions obtenues auprès du CEPF.	Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Objectif 18 D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents

Objectif / Résultat	Cibles / Indicateurs	Objectifs de développement durable pertinents	Objectifs d'Aichi pertinents
	Des financements d'au moins 1 million de dollars sont mobilisés auprès d'autres donateurs vers les priorités définies dans le profil d'écosystème.	Objectif 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	Objectif 20 D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément au mécanisme consolidé et convenu de la Stratégie de mobilisation des ressources, aura augmenté considérablement par rapport aux niveaux actuels. Cet objectif fera l'objet de modifications en fonction des évaluations des besoins de ressources que les Parties doivent effectuer et notifier
	Au moins 2 évaluations participatives sont réalisées et documentées.		